Aix*Marseille université
Socialement engagée

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n°2023/11/14-04-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance exceptionnelle du 14 novembre 2023, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,
Vu l'avis favorable du Conseil de l'Institut d'Aix-Marseille Université du 25 septembre 2023 relatif à la demande d'accréditation de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPé) de l'Académie d'Aix-Marseille, dans le cadre du diplôme national de Master des « *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* » à compter de l'année universitaire 2024 / 2025,
Vu l'avis favorable de la Commission de la formation et de la vie universitaire du 5 octobre 2023 relatif à la demande d'accréditation de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPé) de l'Académie d'Aix-Marseille, dans le cadre du diplôme national de Master des « *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* » à compter de l'année universitaire 2024 / 2025,

Considérant que ladite accréditation habilitera l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education à délivrer le diplôme national de Master des « *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* » pour le premier degré, le second degré, l'encadrement éducatif et les pratiques et ingénierie de la formation,

DECIDE :

OBJET : Demande d'accréditation de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPé) de l'Académie d'Aix-Marseille, pour le diplôme de Master des « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation », à compter de l'année universitaire 2024 / 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration :

Article unique :

SE PRONONCE en faveur du dossier valant demande d'accréditation de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education d'Aix-Marseille Université à compter de l'année universitaire 2024 / 2025, tel qu'annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 35
Quorum : 18 membres présents et représentés
Membres présents : 18
Membres représentés : 9

Fait à Marseille le 14 novembre 2023,

Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université

Aix-Marseille Université - Jardin du Pharo - 58 boulevard Charles Livon - 13284 Marseille cedex 07 - France
Tél. : +33 (0)4 91 39 65 00 - Fax : +33 (0)4 91 31 31 36 - www.univ-amu.fr

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Dossier de demande d'accréditation
de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)

INSPÉ de

Aix-Marseille

Etablissement intégrateur

Aix-Marseille Université

Etablissement(s) partenaire(s)

Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseils d'administration de l'établissement intégrateur et des établissements partenaires)

- Annexe délibération n°2023/11/14-04-CA approuvée lors du Conseil d'administration du 14 novembre 2023

Merci de renvoyer ce dossier à :

accreditation.inspe@enseignementsup.gouv.fr

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

1) Renseignements administratifs

1.1 Directeur ou directrice de l'INSPÉ, présidences du Conseil de l'institut et du COSP

1.2 Equipe de direction

2) Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPÉ

Texte d'orientation stratégique issu collégialement de la direction de l'INSPÉ, des partenaires universitaires et de l'académie :

- bilan synthétique de la stratégie mise en œuvre lors de la période écoulée,
- axes stratégiques retenus pour la période d'accréditation à venir,
- partenariat et gouvernance mis en place entre l'INSPÉ, les établissements et le rectorat dans le cadre de cette stratégie.

3) Présentation de l'offre de formation

3.1 Périmètre

3.2 Déploiement des formations

3.3 Place de la recherche

3.4 Continuum de formation

3.5 Partenariats

3.6 Fiches formation des mentions de master MEEF (modèle joint à ce dossier)

4) Budget de projet

Principes retenus pour la construction du budget de projet. Analyse des budgets de projet antérieurs et de leur évolution.

ANNEXES

- **Annexe 1 :** indicateurs
- **Annexe 2 :** tableau de ventilation du temps global de formation master MEEF 1er degré
- **Annexe 3 :** tableau du budget de projet actualisé
- **Annexes autres :** convention de partenariat, cadrage du mémoire, etc.

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

1) Renseignements administratifs

1.1 Directeur ou directrice de l'INSPÉ et présidences du Conseil de l'institut et du Conseil d'orientation stratégique et pédagogique

- Nom du directeur ou de la directrice de l'INSPÉ **Pascale Brandt-Pomares**

Coordonnées téléphoniques

Portable **0671905381**

Courriel **pascale.brandt-pomares@univ-amu.fr**

- Nom du président ou de la présidente du Conseil de l'institut **Pierre Desbiolles**

Coordonnées téléphoniques

Portable **0620362722**

Courriel **pierre.desbiolles@igesr.gouv.fr**

- Nom du président ou de la présidente du COSP **Valérie Munier**

Coordonnées téléphoniques

Portable **0671825811**

Courriel **valerie.munier@umontpellier.fr**

1.2 Equipe de direction

Composition et responsabilités, principes de fonctionnement et modalités de pilotage

L'équipe de direction est composée de la directrice, des quatre directeurs-adjoints *(Formation / Relation Recherche-Formation-Terrain / Recherche et coopérations internationales / Partenariats ; Vie étudiante ; Numérique)* et de la directrice administrative. Elle se réunit en réunion de bureau toutes les semaines.

La gouvernance se structure en trois niveaux qui assurent un pilotage de l'ensemble des dossiers en coordonnant les actions des différents responsables. Trois instances correspondent à ces trois niveaux. Elles se réunissent régulièrement : le bureau de direction, le comité de direction (CODIR), le comité de direction élargi (CODIR élargi).

Le CODIR est composé des membres du bureau de direction, de la directrice administrative adjointe, des représentants de la direction sur les sites d'Avignon et de Digne-les-Bains, des responsables de collèges, des responsables de mentions et de leurs adjoints, de la responsable de la communication.

Le CODIR est une instance d'information et d'aide à la décision de la direction. Pour ce faire, le CODIR se réunit une fois par mois. Il est chargé de faire un point régulier sur l'avancée des dossiers et des projets et veille à la mise en œuvre des orientations politiques en prenant appui sur le comité de direction élargi.

Le CODIR élargi est composé des membres du CODIR, auxquels s'ajoutent les chargés de mission, les responsables de parcours et leurs adjoints, les responsables de sites, le représentant de la BU-INSPÉ, les représentants des UFR ALLSH, Sciences et FSS d'AMU, le directeur de l'EAFC (ou son représentant) et le correspondant du Recteur.

Le CODIR élargi est une instance de consultation et de mise en œuvre de la politique de l'INSPÉ. Il a une mission d'aide à la décision ; il se réunit régulièrement à raison d'une fois par mois en alternance avec les CODIR.

Les séances donnent lieu à des discussions très ouvertes au cours desquelles tous les thèmes concernant la mise en œuvre des formations et leur évolution sont débattus. Il ne s'agit pas simplement de discuter de l'organisation des formations ou de leurs dispositifs d'évaluation mais également d'en envisager leur faisabilité, leur impact en matière budgétaire et de ressources humaines, ainsi que les interactions terrain, formation, recherche.

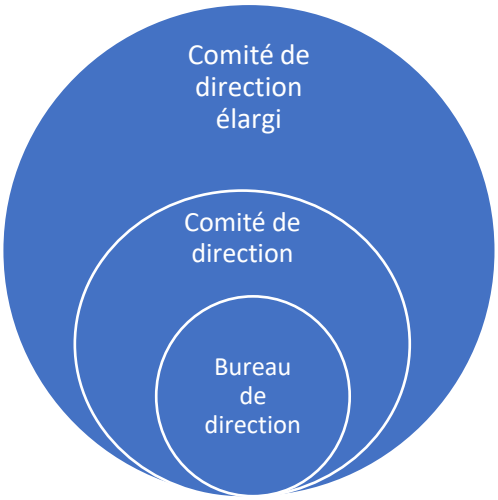

Représentation des instances de direction

Afin d'améliorer le pilotage tant sur le plan de la circulation des informations, que de la prise en compte des contraintes ou de la prise de décision, des séminaires réguliers (3 à 5 fois par an) des responsables de parcours et des chargés de missions sont organisés et un séminaire annuel des responsables de deux journées permet de travailler collectivement sur les différents volets des missions de l'INSPÉ : formation, recherche, partenariat, ressources, budget, etc.

Le complément de cohérence apporté par un séminaire annuel des responsables permet d'articuler gestion quotidienne et planification à plus long terme des évolutions (mise en œuvre d'outils, impact des organisations d'AMU sur le fonctionnement de la composante INSPÉ, impact des orientations politiques académiques et nationales sur le projet académique, etc.).

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

2) Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPÉ

Texte d'orientation stratégique issu collégialement de la direction de l'INSPÉ, des partenaires universitaires et de l'académie :

- **bilan synthétique de la stratégie mise en œuvre lors de la période écoulée,**

L'INSPÉ d'Aix-Marseille est une des composantes d'AMU dont le rôle au sein de l'université est de poursuivre un projet ambitieux, inscrit dans la durée, pour une formation universitaire et professionnelle des étudiants futurs enseignants de l'école de la République ou futurs autres professionnels de l'éducation.

En s'inscrivant sur le long terme, la composante INSPÉ de l'Université réalise un travail de fond qui a permis des changements importants depuis l'intégration de l'IUFM à l'université de Provence en 2007 au développement du pôle pilote AMPIRIC (Aix-Marseille – Pôle d'Innovation, de Recherche, d'Enseignement pour l'Éducation), lauréat du programme d'investissements France 2030 en 2020 (10M/10 ans), en passant par la première réforme dite de la masterisation de la formation des enseignants en 2009, l'émergence en 2012, année de la création d'AMU, de la structure fédérative de recherche SFERE Provence, la transformation en ÉSPÉ en 2013 puis en INSPÉ en 2019 et la réforme qui en a découlé en apportant à chaque changement des réponses locales adaptées aux défis de ces transformations.

La période qui vient de s'écouler se caractérise par la mise en œuvre de la réforme de 2020 et n'a malheureusement pas fait l'objet d'un bilan HCERES compte tenu du caractère récent de cette réforme. Cependant la mise en place de l'approche par compétences préconisée par la réforme était déjà effective dans la précédente accréditation de 2018. Nécessitant une transformation majeure, cette approche a bénéficié avant même la réforme d'une dynamique collective et d'un engagement très important des équipes pédagogiques pluri catégorielles riches de la complémentarité des interventions de formateurs de terrain (PEMF, PFA de l'académie d'Aix-Marseille), professionnels de l'enseignement (1er degré, 2nd degré et CPE INSPÉ) et enseignants-chercheurs (INSPÉ et autres composantes d'AMU et UA). Néanmoins des ajustements et modifications importantes de maquettes ont eu lieu à la faveur de la réforme, notamment de répartition sur les deux années du master MEEF. Le passage du concours de la 1e à la 2e année du master a renforcé la prise en compte du parcours de l'étudiant et la construction progressive des compétences sur la continuité des deux années. L'alternance intégrative de la formation s'appuyant sur des stages progressifs décidés en commun avec l'académie, celle-ci s'est vue renforcée dans la réforme avec des contrats d'alternance proposés aux étudiants malheureusement limités en nombre mais complétés par des stages d'observation et de pratique accompagnée donnant lieu à gratification par le rectorat. Les contenus ont aussi évolué pour respecter le nouveau référentiel de formation. Ils ont pris appui sur les équipes pédagogiques en charge des savoirs fondamentaux pour le parcours professorat des écoles et du tronc commun existant précédemment dans l'accréditation de 2018 pour tous les parcours des dimensions relatives aux valeurs de la République, d'école inclusive, de laïcité…

Au cours de cette période et indépendamment de la réforme, les Unités d'Enseignement (UE) PRO MEEF proposées par l'INSPÉ à toutes les composantes d'AMU se sont inscrites dans le paysage et ont rejoint le projet de NCU Dream U pour la réussite étudiante en licence porté par l'université. Ces UE de préprofessionnalisation contribuent à créer des parcours identifiés et diversifiés vers les masters MEEF et s'adressent aussi aux AED.

Au cours de la période, nous avons mis en place un nouveau dispositif de développement des compétences des enseignants de l'INSPÉ ADPE (Accompagnement au Développement Professionnel des Enseignants)[1] basé sur une nouvelle méthode de travail entre pairs. Cette démarche a été étendue aux enseignants du supérieur au sein du Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation de l'Université. Elle a permis de développer l'hybridation des formations pendant la crise sanitaire. Ce besoin d'hybridation a par ailleurs

[1] *Le dispositif ADPE a été lauréat de l'appel à projet de la DGSIP pour l'hybridation des formations pendant la crise sanitaire.*

conduit à la création en 2021 d'un nouveau parcours Ingénierie Pédagogique Numérique du master MEEF mention 4 Pratique et Ingénierie de la Formation. Le numérique éducatif est par ailleurs un axe de développement constant. À titre d'exemple, l'approche par compétences nécessite un e-portfolio encore en phase d'expérimentation et le parcours Professeur des écoles de la mention 1 du master MEEF est désormais offert à distance en e-learning.

Lauréat en 2022 de l'appel à projet Académies Erasmus+ des enseignants de la Commission européenne (2M/3ans), l'INSPÉ coordonne en partenariat étroit avec le Rectorat d'Aix-Marseille, l'UNI-T Academy (eUropeaN cIvic Teacher Academy) (Annexe UNI-T Académy)[2]. Mobilités, modules hybrides, webinaires, universités d'été, projets de recherche-action visent à améliorer la dimension européenne et l'internationalisation de la formation des enseignants afin d'en renforcer l'attractivité et la mobilité entre les pays.

La création de l'EAFC et l'arrivée du pôle pilote AMPIRIC en 2020 ont permis de renforcer l'adossement de la formation à la recherche, condition sine qua non de l'universitarisation de la formation. Initiée avec la fédération de recherche SFERE-Provence dès 2012 les recherches collaboratives se sont développées avec AMPIRIC. Ces recherches permettent à des équipes de réseau d'éducation prioritaire d'exprimer des besoins et de rencontrer des chercheurs en vue de l'amélioration de situations ou à partir de constats de terrain.

Le projet partagé entre l'INSPÉ et le Rectorat permet aussi d'avoir des terrains de stages pour les étudiants, des interventions de formateurs de terrain dans la formation initiale et pour l'INSPÉ de participer à la formation continue des personnels de l'Éducation nationale.

- **axes stratégiques retenus pour la période d'accréditation à venir**

Plus que jamais l'INSPÉ d'Aix-Marseille porte une politique volontaire qui a permis de mettre en place des parcours de formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) en étroite collaboration avec le Rectorat. Il s'agit d'adapter ces parcours pour la période qui s'ouvre aux besoins de la profession en relevant le défi de leur attractivité en phase avec les aspirations actuelles des étudiantes et étudiants.

Cette politique repose sur un principe d'articulation de la formation, du terrain et de la recherche et poursuit trois objectifs stratégiques pour la période qui s'ouvre. Ces objectifs s'inscrivent dans la politique et le cadrage d'AMU pour son accréditation 2024.

1. Sécuriser les parcours des étudiants et adapter la pédagogie pour renforcer la cohérence du continuum de formation ;

2. Adosser la formation à des recherches disciplinaires et interdisciplinaires dans une vision prospective scientifique des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ;

3. Piloter la politique partenariale et accompagner le changement à l'INSPÉ.

[2] *UNI-T Academy associe plusieurs autres universités, National and Kapodistrian University of Athens, Tübingen University, l'Université Libre de Bruxelles et l'Università di Roma La Sapienza) de l'alliance européenne CIVIS à laquelle AMU contribue. Le projet compte aussi des hautes écoles en Belgique et différentes écoles en Grèce et en Italie*.

1. Sécuriser les parcours des étudiants et adapter la pédagogie pour renforcer la cohérence du continuum de formation

Pour parvenir à cet objectif de sécurisation des parcours des étudiants et d'adaptation de la pédagogie pour renforcer la cohérence du continuum de formation, il s'agira sur la période d'accréditation à venir de :

- renforcer la progressivité depuis la licence jusqu'à la formation tout au long de la vie en passant par le master MEÉF, en articulant formation initiale et formation continue en étroite relation avec le rectorat et son EAFC, concernant les stages et l'intervention de professionnels dans la formation ;

- consolider la proposition d'unités Pro MEEF portées par l'INSPÉ grâce à AMPIRIC, pour aménager des passerelles depuis la quasi-totalité des licences d'AMU et assurer ainsi une meilleure lisibilité des parcours de formation vers les MEEF du 1er et du 2nd degrés ;

- poursuivre l'amélioration de la qualité de la formation par une approche pédagogique innovante visant le développement des compétences dans laquelle l'INSPÉ s'est engagé avant même qu'elle ne soit consacrée dans la réforme. Cette approche pédagogique fait l'objet d'amélioration constante ;

- créer dès le baccalauréat un parcours de licence (en lien avec le département de sciences de l'éducation de l'UFR ALLSH) menant au professorat des écoles au cœur des quartiers Nords de Marseille, sur le campus de Saint-Jérôme, afin de diversifier l'offre de formation et les publics ciblés ;

- continuer à innover et expérimenter dans le domaine pédagogique en particulier numérique ;

- développer l'ouverture à l'international par l'acculturation à d'autres systèmes éducatifs notamment par l'opportunité de suivre des stages voire des semestres à l'étranger grâce à la Teacher Academy UNI-T et par le déploiement du parcours professorat des écoles multilingue STARLING lauréat de l'appel à projets Multilinguisme : Cursus en langue étrangère de la fondation A*Midex (fondation d'excellence d'AMU) en 2023. En accord avec la DSDEN des Bouches du Rhône les écoles bilingues du département constitueront les terrains de stage pour les étudiants de ce parcours ;

- dynamiser la vie étudiante et l'engagement des étudiants en les accompagnant et les impliquant dans leur formation (parrainages-marrainages, journées d'accueil, journées portes ouvertes), dans le collectif étudiant (création de BDE, utilisation de la CVEC) et dans les décisions de l'INSPÉ au sein des instances et notamment dans les conseils de perfectionnement.

2. Adosser la formation à des recherches disciplinaires et interdisciplinaires dans une vision prospective scientifique des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

L'adossement de la formation à des recherches disciplinaires et interdisciplinaires s'inscrit dans la continuité de la création de la fédération de recherche FED 4238 SFERE Provence, dont l'UR 4671 ADEF, qui est rattachée à l'INSPÉ, fait partie et de l'ensemble des actions mises en œuvre dans le cadre du pôle pilote de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation AMPIRIC. Cet adossement résonne avec l'approche par compétences qui mobilise le développement de la réflexivité dans l'articulation entre théorie et pratique.

Pour parvenir à réaliser cet objectif de déploiement d'une formation à et par la recherche il faut :

- assurer un soutien aux recherches en éducation d'ADEF, de SFERE-Provence et d'AMPIRIC ;

- déployer et favoriser la participation à des recherches collaboratives et des recherches-actions propices dans le domaine de l'éducation au transfert sur le terrain de l'expertise des chercheurs comme les projets SFERE / EAFC l'ont démontré ;

- investir dans des plateformes techniques et numériques comme le plateau expérimental AMPIRIC à Saint-Jérôme ou des espaces innovants comme la future salle pour l'éducation inclusive (projet FREIRA) co-financé par le Fonds d'Intervention Pédagogique de l'université) sur le site d'Aix-en-Provence pour mettre en jeu les connaissances à développer en formation et en recherche ;

- poursuivre une politique en faveur de la recherche en recrutant des enseignants-chercheurs dont le profil recherche est congruent avec les missions de l'INSPÉ et en accord avec les directeurs de laboratoires de la fédération de recherche SFERE-Provence ;

- mettre en œuvre des organisations et ingénieries innovantes adaptées au développement professionnel des enseignants de la maternelle à l'université basées sur les résultats de la recherche comme le dispositif ADPE1, l'analyse de pratiques professionnelles par des chercheurs ou le travail en binôme composé d'un ingénieur pédagogique et d'un enseignant-chercheur en éducation pour la formation de formateurs notamment dans le cadre du CIPE ;

- ancrer systématiquement les questions relatives à des besoins en matière d'éducation et de formation dans la recherche scientifique, par l'organisation de colloques, le portage et la participation à des projets de recherche et des évènements scientifiques qui associent les doctorants et les étudiants de master ;

- poursuivre les efforts dans le domaine de la production et du transfert de connaissances en éducation par la participation de l'INSPÉ à des actions de recherche, à la quête de financement et à l'encouragement de futurs jeunes chercheurs.

3. Piloter la politique partenariale et accompagner le changement à l'INSPÉ

L'objectif stratégique de pilotage d'une politique partenariale et d'accompagnement du changement à l'INSPÉ découle de la réalisation du projet constitué par les deux objectifs précédents.

- **partenariat et gouvernance mis en place entre l'INSPÉ, les établissements et le rectorat dans le cadre de cette stratégie**

Articuler la recherche, la formation et le terrain nécessite de faire vivre des partenariats. Les liens entretenus avec les partenaires de l'INSPÉ se sont progressivement inscrits ces dernières années dans des axes politiques communs désormais solides. Ils prennent tout leur sens dans le projet AMPIRIC. En interne à l'université, et dans la perspective d'une amélioration continue, ils peuvent encore faire l'objet d'un effort de clarification mais reposent majoritairement sur une complémentarité entre composantes pour l'orientation des étudiants après la licence et d'une synergie avec la Faculté des Sciences du Sport, l'UFR ALLSH et l'UFR Sciences pour la réussite des étudiants de Master MEEF futurs enseignants du secondaire dans leur domaine de spécialité. La qualité de cette coopération qu'offre l'université garantit l'excellence de la formation.

Les relations entre partenaires trouvent leur expression à travers le Directoire. Celles-ci requièrent une vigilance particulière quant à la soutenabilité de l'offre de formation de l'INSPÉ qui comprend des parcours diplômants et une formation financée par le ministère (DIU) mais qui doit prendre en considération également les interventions dans d'autres formations de l'université (UE pro MEEF, CIPE) et dans la formation continue des enseignants du 1er et 2nd degrés.

Continuer à offrir une politique académique de formation doit se poursuivre dans cet esprit mais désormais sans Avignon Université qui malheureusement ne souhaite plus être partenaire du projet. Cela suppose une attention particulière à la question des moyens et des équilibres budgétaires pour les parcours du second degré auxquels Avignon Université contribuaient. L'implantation dans les locaux actuels d'Avignon en partenariat avec Canopé devra à cet égard faire l'objet d'une étude en lien avec la Direction du Développement

du Patrimoine Immobilier d'AMU et des collectivités.

L'INSPÉ accueille des ateliers Canopé dans ses locaux à Avignon et à Digne-les-Bains cela favorise localement le partenariat au bénéfice des étudiants de l'INSPÉ y compris à Aix-en-Provence et à Marseille mais aussi au niveau national avec notamment le démarrage de la plateforme e-INSPÉ.

La mise en œuvre des nombreuses évolutions que l'INSPÉ a connu récemment n'ont pas été sans créer des difficultés de pilotage. Les réformes qui se sont succédées ont nécessité un accompagnement parfois difficile pour que les multiples changements se réalisent. Pour autant, le pilotage par une équipe de direction soudée a permis de réussir à passer des projets ou des injonctions à leur réalisation effective en faisant réellement bouger les lignes et dans le respect des personnes en mettant en œuvre toujours plus de concertation et de participation dans le management. Ces transformations interviennent dans un contexte sociétal et environnemental de transitions notamment lié au numérique et au développement durable qui impacte le monde du travail et qui est pris à bras le corps par l'université. Ces transformations successives contribuent à inscrire la formation des enseignants dans un cursus universitaire professionnalisant. L'organisation administrative interne à l'INSPÉ désormais solide doit permettre de renforcer le pilotage par les indicateurs et de poursuivre la politique RH, soutenue par l'université. Cette politique de recrutements, d'avancements et de promotions favorise la reconnaissance de tous les personnels quel que soit leur statut.

3) Présentation de l'offre de formation

3.1 Périmètre

- Indiquer la liste des mentions de master MEEF actuellement opérationnelles (et les parcours qui apparaissent dans ces mentions), et celles (avec leurs parcours) pour lesquelles l'INSPÉ demande l'accréditation pour le prochain contrat.

L'offre de formation des mentions de master MEEF est maintenue à l'identique. Elle comporte les parcours suivants :

Mention MEEF premier degré

Parcours Professorat des écoles

Option Professeur des écoles plurilingue (STARLING)

Mention MEEF second degré

Parcours Enseigner les lettres, le français langue étrangère au CLG et au LGT

Option Lettres modernes

Option Lettres classiques

Option Français Langue Étrangère

Parcours Enseigner une langue vivante étrangère au CLG et au LGT

Option Anglais

Option Espagnol

Option Italien

Option Allemand

Option Arabe

Parcours Enseigner l'histoire-géographie au CLG et au LGT

Parcours Enseigner la philosophie, les sciences économiques et sociales au LGT

Option Philosophie

Option Sciences économiques et sociales

Parcours Enseigner les arts au CLG et au LGT

Option Arts plastiques

Option Éducation musicale et chant choral

Parcours Professeur documentaliste

Parcours Enseigner l'éducation physique et sportive

Parcours Enseigner les mathématiques, les NSI au CLG et au LGT

Option Mathématiques au CLG et au LGT

Option NSI au LGT.

Parcours Enseigner les sciences physique-chimie au CLG et au LGT

Parcours Enseigner les sciences de la vie, les sciences de la Terre au CLG et au LGT

Option Sciences de la vie et de la Terre

Option Biotechnologies (BGB, BSE)

Option Sciences et techniques médico-sociales (STMS)

Parcours Enseigner l'économie-gestion au LGT

Parcours Enseigner les sciences de l’ingénieur ou le design

Option Sciences industrielles de l'ingénieur

Option Design

Parcours Enseigner en lycée professionnel

Option Enseignements généraux : lettres - langues - histoire géographie

Option Enseignements généraux : maths-sciences physiques

Option Enseignements généraux : arts appliqués

Option Enseignements professionnels : économie-gestion

Option Enseignements professionnels : sciences médico-sociales - santé environnement

Option Enseignements professionnels : génies et techniques industrielles

Option Enseignement des métiers

Mention MEEF encadrement éducatif

Parcours Conseiller principal d'éducation

Mention MEEF pratiques et ingénierie de formation

Parcours Responsable de formation

Option Responsable d'organisme et d'ingénierie en formation

Option Pratiques de l'éducation inclusive

Option Formation de formateurs de l'éducation nationale

Parcours Ingénierie pédagogique numérique

Parcours Conceptions de managements et de formations en hygiène, sécurité au travail et développement durable (CMF-HSD)

Parcours Métiers de la recherche et de l'expertise en formation

Parcours Rédacteur professionnel

- Indiquer la liste des autres formations portées par l'INSPÉ : formations complémentaires, incluant la formation continue.

  - Des parcours sont co-portés au sein de l'offre de formation d'Aix-Marseille Université

Deux mentions de master co-portées par l'UFR Sciences, l'OSU et l'INSPÉ, incluses dans l'offre de formation d'Aix-Marseille Université depuis 2018 :

Mention Information et Médiation Scientifique et Technique

Parcours type Médiation en environnements scientifiques.

Parcours type Veille technologique et innovation.

Mention Bio-géosciences

Parcours type Bio-Géosciences

Un nouveau parcours de licence, inclus dans la mention Sciences de l'éducation et de la formation de l'offre de formation d'Aix-Marseille Université, co-porté par l'UFR ALLSH et l'INSPÉ :

Licence Mention Sciences de l'éducation et de la formation

Parcours Education et apprentissages à l'école primaire

- Dispositifs d'aide à l'accès aux métiers de l'enseignement de l'Éducation nationale

Si le master MEEF assure la construction des compétences professionnelles à l'exercice du métier d'enseignement et de conseiller principal d'éducation, les modalités de recrutement par concours ne permettent pas à tous les étudiants d'être recrutés dès la fin du master en tant que fonctionnaire-stagiaire. Proposer un **dispositif d'aide à l'accès aux métiers de l'enseignement de l'Éducation nationale** (140 heures annualisées, voir annexe) adossé aux trois mentions de masters MEEF permet aux étudiants titulaires du master MEEF de l'INSPÉ d'Aix-Marseille de bénéficier d'une année supplémentaire d'accompagnement dans la consolidation des compétences professionnelles acquises pour représenter le concours, mais également dans l'ouverture professionnelle dans des secteurs d'activités connexes.

Le tissage partenarial de l'INSPÉ avec dunie nombreuses associations ou organismes permet également de proposer des offres de stage optionnel voire de possibles contrats de travail dans le cadre de l'accompagnement des élèves, du tutorat …

- Formations initiales accueillant les lauréats des concours de l'Éducation nationale

Le **DIU « Professeurs et CPE stagiaires entrée dans le métier »** assure la formation par alternance des stagiaires pour les lauréats des concours (non titulaires d'un master MEEF) placés à mi-temps.

La **formation statutaire des Professeurs et CPE stagiaires** lauréats des concours (titulaires d'un

master MEEF) placés à temps plein s'organise en 10 journées.

L'INSPÉ contribue en partenariat avec le centre de formation des psychologues de l'Éducation nationale à la formation des psychologues stagiaires de l'Education nationale

- Certifications de l'Éducation nationale

L'INSPÉ pilote les formations en lien avec les certifications de l'Éducation nationale, certifications assurant l'évolution des missions des personnels vers des fonctions de formateurs, d'encadrants ou des fonctions spécialisées :

Les formations aux certifications d'aptitude aux fonctions de formateurs : CAFIPEMF (certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur) et le CAFFA (certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique)

La formation à la certification du CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive) qui propose sur Aix-Marseille les modules de tronc commun, 3 module de professionnalisation (1 à choisir) et 6 modules d'approfondissement (2 ou 3 à choisir par chaque formé) assurant un choix élargi dans la construction des parcours des personnels en lien avec la spécificité des formes d'intervention dont ils auront la charge dans l'exercice de leur mission (contexte spécifique ; expertise dans l'analyse des besoins et des réponses à construire).

- Contribution au déploiement du Plan Académique de Formation

L'INSPÉ poursuit dans le cadre du plan de formation académique l'organisation des préparations aux concours internes d'accès aux métiers de l'enseignement dans le 2nd degré (CAPES, CAPLP, CAPET, agrégation) et de l'éducation (CPE). Les parcours proposés assurent la formation autant transversale que spécifique, en déployant depuis quelques années des modules hybrides voire totalement à distance.

Enfin, en partenariat étroit avec les prescripteurs du plan académique de formation (EAFC, DSDEN, inspections …), l'INSPÉ propose son expertise dans certains modules de formation continue, généralement de courte durée, dans le cadre de l'axe de perfectionnement des personnels de l'Education nationale (voir annexe).

- Contribution à la pédagogie universitaire et à la formation des enseignants de l'université

Les enseignants de l'INSPÉ contribuent aux formations proposées dans le cadre du Centre d'Innovation Pédagogique et d'Évaluation (CIPE à l'ensemble des enseignants de l'université)

Le CIPE qui a pour objectif de favoriser l'émergence de pédagogies innovantes et d'améliorer la qualité des formations universitaires. Il propose donc des actions de formations pour renforcer leurs pratiques pédagogiques universitaires autour de thématiques différentes :

  - Pratiques pédagogiques : analyses et méthodologie,
  - Pédagogies actives,
  - Accompagner les apprentissages,
  - Évaluer les apprentissages,
  - Diversité des publics étudiants.

3.2 Déploiement des formations

Présenter les points suivants :

- Dispositifs mis en place pour assurer la coordination des formations : conseils (COSP, conseils de perfectionnement…), réunions des responsables des études ou autres dispositifs, en indiquant les responsabilités que se donnent ces dispositifs en termes pédagogiques et de recherche de qualité au sein des formations

Les nouveaux statuts et règlement intérieur en annexes ont été revus, soumis aux votes des instances et entérinés par le vote du CA d'AMU de juillet 2023.

Un travail a été préalablement conduit de manière à identifier les points forts et les contraintes rencontrés dans l'organisation. Il est ressorti une difficulté à conduire de manière optimale les missions du COSP, dont certaines se superposaient avec le conseil consultatif d'institut (CCI). Ainsi, dans la réorganisation des instances, le CCI n'apparaît plus, permettant une pleine mise en place du fonctionnement du COSP.

Corrélativement, la disparation du CCI, assurant la consultation des acteurs impliqués dans la vie de l'Institut, a nécessité de repenser l'organisation de la direction. Comme présenté précédemment (partie 1.2 Equipe de direction), le bureau de direction et le Comité de direction s'entoure d'un Comité de direction élargi, instance consultative d'aide à la décision en termes pédagogiques et de recherche de qualité au sein des formations.

En complément du Conseil d'Institut (CI) et du Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique (COSP) qui contribuent à la réflexion sur les grandes orientations relatives à la politique partenariale et aux activités de formation et de recherche de l'institut, un Directoire a pour mission de coordonner l'engagement des partenaires dans la réalisation du projet académique.

D'autres instances organisent la vie de l'INSPÉ :

Les instances fonctionnelles : Conseils de perfectionnement, Commission Pédagogique, Conseils de mention, Conseils de collège.

Les instances opérationnelles : Commissions de site (Aix-en-Provence, Avignon, Digne-les-Bains, Marseille), Commission financière, Commission des Personnels administratifs et techniques.

- Le Conseil d'Institut

Le CI se réunit selon une rythmicité qui permet de prendre et voter les décisions de manière synchrone avec le calendrier des instances d'AMU (CFVU et CA). Les ordres du jour sont structurés en trois parties : vie de l'institut, formation et recherche et innovation.

Voici un aperçu des ODJ récurrents :

- octobre : point sur la mise en œuvre de la rentrée ; préparation de la campagne d'emplois enseignants et enseignants-chercheurs, et BIATSS ; préparation du budget ; un temps est prévu pour que les nouveaux enseignants-chercheurs présentent leur activité de recherche.
- décembre : budget primitif de la composante INSPÉ ; campagne d'emplois ; procédure d'admission en 1ère année de master (capacités d'accueil, critères de sélection)
- février : répartition budgétaire et adoption du financement des projets retenus ; préparation de l'évolution des formations ; formation continue universitaire

- avril : évolution des formations ; calendrier universitaire année n+1 ; budget rectificatif
- juin : bilan de l'année universitaire ; préparation de la campagne d'emplois ; préparation de la rentrée année n+1

Les ordres du jours sont enrichis de temps consacrés à des présentations de projets, d'actualités, etc….

- Conseil de l'institut restreint (CIR)

Pour toutes les questions relatives à la carrière des enseignants et enseignants-chercheurs, aux classements et dispositifs de mobilités, aux primes et avancements, le conseil de l'institut siège en formation restreinte aux seuls représentants élus des collèges A, B et C du conseil de l'institut. Le directeur de l'INSPÉ préside le conseil de l'institut restreint.

Toutes les questions concernant le recrutement ou la carrière des enseignants et enseignants-chercheurs sont présentées aux instances et conseils compétents de l'Université d'Aix-Marseille par le directeur de l'INSPÉ.

Le CIR émet des avis au directeur qui les transmet aux instances de gouvernance de l'université.

- Le Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique (COSP)

Le COSP contribue à la réflexion sur les grandes orientations relatives à la politique partenariale et aux activités de formation et de recherche de l'institut. Le COSP remplit sa mission de conduite de réflexion sur les orientations scientifiques et pédagogiques du projet académique. Par exemple avec le CCI (conseil consultatif d'institut), il a conduit une réflexion sur l'organisation générale des formations et sur l'évolution de l'offre de formation telle que le coportage INSPÉ et ALLSH d'un parcours de licence. Il porte également un avis sur les projets conduits en veillant à l'intégration de l'ensemble des partenaires de l'INSPÉ et des différents laboratoires de recherche.

Le COSP joue un rôle central de collecte et de traitement des remontées des différents Conseils de perfectionnement (CPER). Le COSP est l'instance qui permet de faire le lien entre les CPER très localisés, organisés au plus près des formations au niveau des parcours-type, et le projet académique même si l'amélioration des formations passe également par les conseils de mention.

- Le Directoire

Composé du recteur de région académique Aix-Marseille, du président d'AMU, du directeur de l'INSPÉ, du président du Conseil de l'Institut de l'INSPÉ, accompagné chacun d'un à deux collaborateurs s'il le souhaite, le directoire peut être élargi lorsque l'ordre du jour le justifie, au secrétaire général de la région académique, au directeur général des services de l'université et au directeur administratif de l'INSPÉ.

Le directoire a pour mission de coordonner l'engagement des partenaires dans la réalisation du projet académique de l'INSPÉ d'Aix-Marseille tel qu'il a été accrédité et d'en suivre les évolutions sur toute la durée de la période contractuelle pluriannuelle. Il veille à l'application de la convention (voir annexe), conclue entre les partenaires pour la période contractuelle pluriannuelle, et en prévoit

les évolutions au travers des avenants. Il assure le pilotage de l'engagement des partenaires au travers du suivi du budget de projet depuis son élaboration prévisionnelle jusqu'au bilan de son exécution.

Il émet des recommandations quant aux orientations du projet.

Le directoire se réunit autant que de besoin à l'initiative du directeur de l'INSPÉ qui a la charge de l'organisation des réunions.
Un ou plusieurs groupes de travail préparent les travaux du directoire, se réunissent en fonction des sujets et sont composés en fonction de ces derniers :

- pour l'INSPÉ, du directeur, des directeurs-adjoints, des chargés de mission concernés, des responsables de mentions et du directeur administratif
- pour l'académie, du directeur de l'EAFC et des adjoints concernés, des IA-DASEN des quatre départements, des trois doyens des corps d'inspection
- pour les UFR d'AMU, d'un représentant des UFR Sciences, ALLSH et FSS

Ces groupes de travail s'appuient sur le bilan des engagements des partenaires et de leur impact sur la réalisation des missions de l'INSPÉ et sur le budget de projet. Par ailleurs, ils élaborent des scénarii possibles à partir des engagements des partenaires et de leurs priorités et traduisent cela en termes de hiérarchisation des orientations et de construction du budget de projet.

- Les conseils de perfectionnement (CPER)

Depuis 2018 des conseils de perfectionnement (CPER) permettent d'assurer le suivi et la régulation des Master MEEF. Pleinement intégré dans la politique d'Aix-Marseille Université, les CPER[3] constituent des lieux d'échanges et de préconisations réunissant tous les acteurs impliqués dans une formation (acteurs internes et acteurs externes à l'établissement) et dont la finalité est :

- d'identifier les pistes potentielles d'amélioration de la qualité d'une formation ;
- de favoriser l'adaptation d'une formation aux contextes d'insertion professionnelle des diplômés et aux enjeux de société ;
- de rendre lisible les compétences transversales et professionnelles auxquelles prépare une formation.

Un conseil de perfectionnement est attaché à un cursus de formation identifié. Il s'agit, selon les configurations spécifiques, d'une seule mention de master ou d'un regroupement de parcours ou d'un parcours-type. Cette organisation se veut au plus près de la structuration de l'offre de formation et de ses spécificités.
Pour la mention 1 MEEF 1er degré, un CPER par site (Aix, Avignon, Digne et Marseille) ainsi qu'un CPER mention.
Un CPER par parcours type pour les mentions 2, 3 et 4 :
Pour la mention 2 MEEF 2nd degré :

- Enseigner les lettres, le français langue étrangère au CLG et au LGT
- Enseigner une langue vivante étrangère au CLG et au LGT
- Enseigner l'histoire-géographie au CLG et au LGT

[3] L'article 11 de l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master précise que des représentants du monde socio-professionnel sont associés à la conception et à l'évaluation des formations, notamment dans le cadre des conseils de perfectionnement, et participent aux enseignements dans les conditions prévues à l'article L. 611-2 du code de l'éducation.

- Enseigner la philosophie, les sciences économiques et sociales au LGT
- Enseigner les arts au CLG et au LGT
- Professeur documentaliste
- Enseigner l'éducation physique et sportive
- Enseigner les mathématiques, les NSI au CLG et au LGT
- Enseigner les sciences physique-chimie au CLG et au LGT
- Enseigner les sciences de la vie, les sciences de la Terre au CLG et au LGT
- Enseigner l'économie-gestion au LGT
- Enseigner les sciences de l'ingénieur ou le design
- Enseigner en lycée professionnel

Pour la mention 3 MEEF encadrement éducatif

- Conseiller principal d'éducation

Pour la mention 4 MEEF pratiques et ingénierie de formation

- Parcours Responsable de formation
- Parcours Ingénierie pédagogique numérique
- Parcours Conceptions de managements et de formations en hygiène, sécurité au travail et développement durable (CMF-HSD)
- Parcours Métiers de la recherche et de l'expertise en formation
- Parcours Rédacteur professionnel

Présidés par un représentant de l'employeur (pour les mentions 1, 2 et 3, la présidence est assurée respectivement par un DASEN, un IA-IPR ou un IEN-ET-EG ; pour la mention 4, par un membre des organismes et entreprises concernés par la formation).
Les CPER associent des représentants de l'employeur, des représentants des formateurs (dans la diversité du partenariat), des représentants des professionnels en exercice et des représentants des étudiants.
Le format ciblant les parcours-type de formation, et les modalités de fonctionnement rythmés par un calendrier de réunions organisées deux fois par an, permettent de discuter efficacement :

- Des ajustements de contenus de formations, des modalités d'évaluation et des propositions d'évolutions au regard des attentes institutionnelles (diversité des publics d'étudiants, APC, référentiel d'évaluation du master, contextes de formation, évolution des attendus des concours …),
- De l'harmonisation des calendriers UFR/INSPÉ, INSPÉ/Académie,
- Des modalités de stages durant les deux années de master, de la diversité des contrats (par exemple en M2, alternants rémunérés, étudiants-stagiaires gratifiés), du suivi de l'alternance et de la mise en œuvre du tutorat mixte,
- Des modalités de partage de l'information avec les acteurs de terrain,
- De la synchronisation des actions de pilotage avec les autres instances de l'INSPÉ (CI/COSP/Collèges Sciences et ALLSH/CSIT, …),
- De la prise en compte de la spécificité de certains parcours difficilement abordable dans d'autres instances (options à faible effectif, voie professionnelle, professeurs documentalistes, CPE…),
- Des ajustements autour des évolutions du concours de recrutement spécifique à chaque parcours.

- La commission pédagogique

La commission pédagogique examine les dossiers de demandes d'inscription dans le cadre de la procédure d'admission préalable et de validation des acquis ; elle prend appui sur les travaux des commissions de recrutement de chaque formation et se prononce tout particulièrement sur la situation des candidats qui ne remplissent pas les conditions de diplômes requises pour l'accès au master.

Au-delà elle a compétence à statuer, à titre décisionnel ou à titre consultatif, sur toute situation en lien avec les modifications du parcours de certains étudiants ainsi que sur l'appréciation qualitative du parcours de formation de l'ensemble des FSTG en parcours adaptés afin que le directeur puisse formuler son avis dans le cadre de la procédure de titularisation.

Elle est donc dotée de larges fonctions et de ce fait sa composition est modulée en fonctions des dossiers à instruire.

- Les jurys

Le jury délibère souverainement sur la base de l'ensemble des résultats obtenus par l'étudiant, dans le respect des modalités de contrôle des connaissances et des compétences. Le jury dispose des différents éléments (copies, rapports, mémoires…) qui ont servi aux évaluations. Le Président du jury veille à la régularité de la délibération et à l'équité des décisions entre les étudiants. Peuvent être membres des jurys des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

La composition des jurys ainsi que le nom du président de jury sont arrêtés par le directeur de l'INSPÉ en début d'année universitaire.

- Les collèges

L'école est organisée en deux collèges : un collège Éducation et Formation en Sciences et un collège Éducation et Formation en ALLSH. Chaque enseignant ou enseignant-chercheur de l'INSPÉ est rattaché à un collège et un seul selon un principe de cohérence du point de vue des disciplines universitaires ou du point de vue de celles du second degré.

Les collèges sont chargés d'organiser la gestion des ressources et des moyens liés à l'ensemble des actions organisées dans le cadre du projet académique de l'INSPÉ (formation initiale et continue, innovation pédagogique, recherche et développement, coopération internationale, etc.). En matière de ressources humaines, ils veillent à l'adéquation entre les besoins exprimés par la mise en œuvre des différentes actions relevant de l'ensemble des missions de l'INSPÉ et le potentiel dont ils disposent.

Chacun est administré par un conseil collégial sous la responsabilité d'un responsable de collège. Les deux responsables de collège sont membres du Comité de direction (CODIR) et participent à toutes les prises de décision. Les conseils collégiaux se réunissent au moins trois fois par an. Les collèges sont chargés de :

- organiser la gestion des ressources et des moyens en relation avec les différents pôles de l'INSPÉ,
- veiller à l'adéquation entre les besoins exprimés du fait de la mise en œuvre des différentes actions relevant de l'ensemble des missions de l'INSPÉ et le potentiel dont ils disposent et s'assurer de l'équilibre entre charge et potentiel tout en suivant les services des formateurs (enseignants, enseignants-chercheurs, professionnels de terrain, vacataires, contractuels, etc.),
- faire des propositions sur les emplois à affecter à l'INSPÉ et sur l'élaboration des profils de ces emplois, profil enseignement pour les emplois d'enseignants, profils enseignement et recherche pour les enseignants-chercheurs,
- émettre des avis sur le déroulement et les évolutions de carrière des enseignants et enseignants-chercheurs, et sur les opportunités d'aménagements de service des enseignants et enseignants-chercheurs,
- établir un budget affecté au collège dans le budget global de l'INSPÉ,
- donner un avis sur l'engagement des dépenses (achat de matériel, fonctionnement, déplacements, reprographie…) au sein de la commission financière,
- mettre en œuvre une politique de regroupements qu'il s'agisse d'achats ou de matériels.

- La commission financière

La commission financière a pour objectif de renforcer le dialogue de gestion entre les différents acteurs de l'INSPÉ et améliorer l'efficience de la fonction financière au sein de l'INSPÉ.
Elle a pour mission de conseiller le directeur sur les orientations budgétaires et sur l'exécution du budget. Cette commission a pour objectif de rendre plus lisible l'élaboration du budget primitif de la composante, d'identifier les ressources, les dépenses récurrentes et les choix à opérer. Elle permet de rendre des arbitrages sur les priorités avec plus de transparence et également d'engager un contrôle des dépenses plus rigoureux.

- Les commissions de site à Aix, Avignon, Digne les Bains et Marseille

Constituée sur chaque site de l'INSPÉ, la commission de site est une instance de concertation, de consultation et de proposition sur des sujets propres au fonctionnement du site.
Elle a un rôle de proposition dans les domaines suivants :

- organisation des formations accueillies sur le site, notamment, au travers de la gestion des salles de formation et de l'harmonisation des emplois du temps,
- accueil des usagers du site, qualité de vie et conditions de travail,
- animation du site (activités culturelles, sociales et sportives, évènementiel, colloques...).

Elle conseille le directeur de l'INSPÉ en matière :

- de projet budgétaire applicable au site,
- de projets de travaux,
- de projets de programmes d'équipement,

- et pour toute question précise formulée par la direction de l'école en relation avec la vie du site.

Chaque commission de site doit être composée en respectant, dans la mesure du possible, les principes de parité de ses membres siégeant avec voix délibérative et de non-cumul des mandats.
La composition des commissions de site est variable pour tenir compte de la spécificité de chaque site.
Chaque commission de site élit son président, pour un mandat de cinq ans, parmi les représentants élus des personnels enseignants et enseignants-chercheurs, composant le collège A, au scrutin uninominal majoritaire à un tour. En cas de vacance des fonctions de président, il est procédé à une nouvelle élection du président qui siègera pour la durée du mandat restant à courir.
Un vice-président pour chaque commission de site est désigné par et parmi les représentants des usagers élus, pour un mandat de deux ans. Pour toute désignation en cours de mandat, celle-ci se fera pour la durée du mandat restant à courir.
Le président préside les séances et anime les débats de la commission de site. En cas de partage égal des voix lors d'une séance de commission de site, le président a voix prépondérante.

La commission de site se réunit au moins deux fois par an, sur ordre du jour arrêté par le directeur, sur proposition du président, du vice-président et du responsable administratif de site.
L'ordre du jour est notifié aux membres de la commission huit jours avant la séance du conseil.
Un calendrier prévisionnel des séances ordinaires de la commission pour une année universitaire est communiqué à l'ensemble des membres en début d'année.
Les comptes rendus sont établis à l'initiative du responsable administratif de site.
Les comptes rendus sont signés par le président de la commission de site et le responsable administratif de site. Ils sont envoyés aux membres de la commission et au directeur de l'INSPÉ, dans le mois qui suit chaque séance. Le directeur de l'INSPÉ en assure la publicité.

- La commission des personnels administratifs et techniques

La commission des personnels administratifs et techniques a un rôle consultatif. Elle fait des propositions, dans le cadre de la politique générale de l'INSPÉ en accord avec la politique de l'université, sur l'organisation générale et le fonctionnement des services, sur la politique des ressources humaines dont le volet formation et sur l'action sociale en faveur des personnels de l'institut. Cette commission contribue également aux réflexions liées aux questions d'hygiène et de sécurité et plus largement celles liées aux conditions de travail des personnels.

- Le conseil de mention : pilotage et coordination des formations

Le pilotage des mentions est assuré par une commission, présidée par le responsable de mention, composée de représentants des différents acteurs, selon la mention :

- les représentants des composantes d'AMU,
- les adjoints aux responsables de mention,
- les responsables de parcours,
- les responsables d'option,
- les enseignants chargés des relations avec les composantes d'AMU,
- un représentant de l'académie,
- des enseignants invités pour leurs expertises sur une question particulière.
- le directeur de la Structure Fédérative SFERE-Provence, FED 4238 ou son représentant,
- le directeur de l'unité de recherche UR 4671 ADEF ou son représentant.

Le conseil de mention a pour mission de coordonner et d'harmoniser les organisations des différents parcours. Il se réunit au moins deux fois par an. Ses avis et propositions sont transmis aux membres du conseil de l'Institut et à la direction.
Il peut se réunir en composition restreinte pour préparer des questions qui le nécessitent.

Les équipes pédagogiques constituent la structure de base pour organiser l'ensemble des missions de formation de l'INSPÉ.
L'ensemble des formations concernant un parcours de formation est confié à une équipe pédagogique, placée sous la responsabilité d'un responsable de parcours

Pour le parcours de la mention 1 premier degré du master MEEF, le responsable de parcours est assisté de coordonnateurs par site de formation assurant le déploiement et l'opérationnalisation de l'offre de formation. Une structuration en plusieurs équipes de sites a été expérimentée depuis 2021 afin de faciliter la cohésion de l'équipe pédagogiques et une meilleure prise en charge des étudiants. Chaque équipe de site organise le plan de formation dans le respect des maquettes votées et des modalités de contrôle de compétences et de connaissances.

Pour les parcours de la mention 2 second degré du master MEEF qui associent plusieurs composantes d'AMU, le responsable de parcours travaille en coordination avec le correspondant du parcours.

Le responsable de parcours est chargé de l'organisation, de la mise en œuvre, de la coordination et de la régulation de l'ensemble des dispositifs de formation pour répondre à l'ensemble des missions confiées à l'INSPÉ dans le champ de formation qui relève de ses compétences.
Il agit dans le cadre de la politique de formation arrêtée par le conseil de l'institut, conformément au projet qui définit le cadre de l'accréditation.
Son action s'inscrit plus généralement dans le respect des orientations d'AMU, notamment le cadre défini par son conseil d'administration et sa commission de la formation et de la vie universitaire.
Il veille également à ce que les organisations mises en œuvre s'inscrivent dans le cadre des orientations de l'académie.
Pour assurer ses missions, le responsable de parcours s'appuie sur les services du pôle formation.

Le conseil de mention réunit autant que de besoin afin de procéder aux régulations nécessaires de l'offre de formation en s'appuyant notamment sur les retours et propositions des conseils de perfectionnement. Son rôle est de faire évoluer les contenus et les dispositifs de formation ainsi que les modalités d'évaluation, en vue de favoriser une approche intégrative du processus d'appropriation de connaissances et de développement de compétences requis par la formation.

- Les chargés de mission

L'accompagnement dans le déploiement des formations, articulant espace-temps-outils-compétences-parcours de l'étudiant, nécessite la mise en œuvre d'un management collectif autour de la direction de l'INSPÉ par l'identification de chargés de mission. Expert dans un domaine et en charge de dynamiser un axe de la formation, le chargé de mission, de par sa lettre de mission, décline la politique générale de l'INSPÉ à l'échelle de sa mission afin de déployer un ensemble de

stratégie en interaction avec l'ensemble des acteurs de la formation.
Missions :

- Accompagnement au développement professionnel des enseignants
- Coopération et relations internationales
- Culture
- Défense
- Éducation au Développement Durable
- Éducation Inclusive : formation et développement professionnel
- Éducation inclusive : handicap et inclusion
- Coopération et relations internationales
- Formation continue 1er degré
- Innovation, ressources et développement
- Interdisciplinarité et culture commune
- Laïcité
- Lutte contre les discriminations
- Numérique pédagogique
- Observatoire des formations
- Ressources numériques et Moyens
- UE ProMEÉF
- VAE
- Valorisation des ressources

Afin de générer une dynamique collective, des séminaires de travail réunissant les chargés de mission, avec les responsables de formation et la direction sont organisés tout au long de l'année. Assurant la circulation des informations mais également la co-construction des missions et des stratégies annuelles et pluriannuelles ; des fiches opérationnelles construites par les chargés de mission constituent des feuilles de route assurant un travail continu de réajustement.

De plus des groupes mixtes de travail, très actifs autour des chargés de mission lors de la redéfinition des maquettes de formation en 2020, ont constitué des leviers majeurs dans l'accompagnement des équipes dans le changement. Constitués par des enseignants de l'université mais également des formateurs de terrain, ces groupes ont permis de proposer, dans un cadre collectif, des outils, méthodes, voire des modalités de formation adaptables à destination de l'ensemble des enseignants des équipes pédagogiques. Perdurant sous un format de groupes de ressources, ils assurent l'accompagnement au quotidien des équipes en répondant aux attentes mais également aux nouvelles problématiques de formation émergentes. Dynamiques autour des questions de recherche en éducation, ces groupes de ressources sont accompagnés par les projets tels que le projet AMPIRIC dans le déploiement de nouvelles stratégies innovantes.

- Modalités de constitution de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle

En complément, renseigner l'indicateur « équipe pédagogique pluri-catégorielle » en annexe 1

Une équipe pédagogique à l'INSPÉ d'Aix-Marseille est par nature pluri catégorielle. Elle est composée de l'ensemble des enseignants, enseignants-chercheurs, professionnels de terrain, vacataires, contractuels, etc. qui interviennent dans une des formations relevant d'une des missions dévolues à un parcours de formation, qu'ils soient affectés à l'INSPÉ, ou dans l'une des

composantes d'AMU, ou encore dans une école ou un établissement scolaire.
Un même enseignant ou enseignant-chercheur peut être appartenir à plusieurs équipes pédagogiques.

La politique d'emplois a été conduite depuis plusieurs années dans une perspective de rééquilibrage des postes en faveur du recrutement d'enseignants-chercheurs. En effet, l'universitarisation de la formation a nécessité le renforcement du contingent d'enseignants-chercheurs. Intégrés au sein du laboratoire ADEF, mais aussi au sein d'autres unités de recherche appartenant à la fédération de recherche en éducation SFERE-Provence, les enseignants-chercheurs dont certains recrutés sur des transformations de postes d'enseignants du 1er et 2nd degrés contribuent au développement de l'adossement de la formation à la recherche dans une optique d'articulation recherche-terrain-formation. L'objectif fixé de 50% d'enseignants-chercheurs intégrés dans la composante est en partie atteint.
L'INSPÉ s'est confronté dès 2020 à l'obligation d'intégrer dans les formations de master MEEF des mentions 1, 2 et 3, 33% d'enseignants de terrain en poste. Un travail étroit avec l'académie a été conduit et se poursuit, en lien avec les quatre DSDEN également pour le 1er degré, afin d'intégrer des enseignants en poste en école et en EPLE au sein des différentes formation du master MEEF.
Une part plus importante de PEMF ont été mis à disposition pour le 1er degré assurant un enrichissement des équipes de formation. Pour le second degré, une augmentation d'enseignants en décharge et en heures complémentaires permet de diversifier les équipes de la mention 2 et 3.
De plus, contribuant aux côtés de l'académie à l'atteinte de cet objectif nouveau de 33%, l'INSPÉ a intégré dans les campagnes d'emplois des recrutements de mi-temps partagés d'enseignants du 2e degré puis du 1er degré depuis 4 ans.

Un outil de pilotage commun entre les partenaires assure le suivi de l'organisation et de la composition des équipes pédagogiques, à l'échelle des mentions mais également à l'échelle des parcours-type de la mention 2. Cet outil, véritable aide à la décision, permet de construire les campagnes d'emplois de l'INSPÉ ainsi que les orientations en termes de décharges et d'heures complémentaires mises à disposition par discipline par l'académie.

- Déploiement de l'approche par compétences : construction des compétences professionnelles, évaluation et suivi de l'acquisition des compétences (portfolio et COMPAS)

Les maquettes s'appuient sur le référentiel de formation qui décline en attendus les compétences métiers. Ces attendus, regroupés au sein de trois blocs, structurent la maquette (voir annexe). Déclinant ainsi les résultats d'apprentissage et rendant opérationnel le suivi du développement des compétences, cette approche assure un recentrage sur le parcours de l'étudiant favorisant les apprentissages, les parcours individualisés et l'engagement des étudiants. Il s'agit de viser l'appropriation plus que la transmission de contenu, de dépasser les logiques strictement disciplinaires et de mobiliser l'apprentissage expérientiel.

La validation des compétences repose sur une évaluation formative et continue en situation, prenant appui sur un référentiel d'évaluation basé sur des descripteurs (voir annexe), des critères et des indicateurs. La suppression des notes est un levier majeur dans le changement de paradigme assurant ainsi un suivi et l'entrée dans une dynamique d'évaluation positive.
Les modalités de contrôle de connaissances et de compétences s'en trouvent ainsi adaptées : absence de compensation horizontale entre compétences, contrôle continu intégral et mise en place d'une annualisation de l'évaluation, nécessité de mise en place d'un outil de réflexivité et de feed-back (e-portfolio). L'annualisation concernant le jury de master nécessite la mise en place de

commissions de régulation, au moins une en milieu d'année (courant janvier) permettant de faire un bilan intermédiaire sur les acquis visés, les points d'appui et sur les fragilités. Il s'agit ainsi de pouvoir renforcer, sur la seconde partie de l'année, les dispositifs de différenciation assurant la prise en compte des difficultés des formés.
La compétence donnant le but à atteindre (acquis d'apprentissages ou attendus) mais n'exprimant pas comment y parvenir, les maquettes sont construites en déterminant la progressivité visée par compétences tout au long des semestres et en adoptant une approche simultanée et continue : nous nous inscrivons dans un développement « spiralaire » des compétences selon un programme déterminé par les équipes d'enseignant des parcours-type. Au travers des situations définies, rencontrées par l'étudiant, réelles, rapportées …, l'intégration et l'articulation des savoirs à construire s'opèrent dans des niveaux croissants de complexité, assurant transférabilité et développement des acquis.
Ainsi sont définis par semestre et par UE des situations intégratives d'évaluation, visant la développement et l'évaluation d'attendus ciblés, mais également précisant les productions, leur nature et leur qualité permettant à l'équipe de formateurs de porter un avis concerté sur l'atteinte ou pas du niveau-cible de compétences. Ces situations assurent le croisement d'attendus différents, appartenant à des BCC différents. L'évaluation continue replace le statut de l'erreur qui assure un levier d'apprentissage. La vision positive de l'évaluation conduit à une évaluation des attendus dans des situations différentes mais également à la mise en œuvre de démarches d'ajustement et de remédiation assurant un accompagnement vers la réussite de chacun.
Mis en place dès 2018, ce changement de paradigme a conduit à une première transformation des parcours de formation et des organisations ; un premier bilan partiel a été conduit lors de la modification de l'offre de formation en 2021 ce qui a déjà permis la prise en compte des contraintes, difficultés constatées. Ainsi, depuis 2021, l'approche par compétences s'est recentrée davantage sur le parcours de l'étudiant dans une visée de construction simultanée et spiralaire de l'ensemble des compétences. Sur le prochain contrat d'accréditation, deux enjeux sont ainsi fixés : établir une structuration claire des maquettes par BCC pour assurer une meilleure prise en compte des parcours hétérogènes des étudiants et pour ainsi valoriser les compétences pré-acquises ; poursuivre l'organisation du plan de formation autour de situations intégratives d'apprentissage et d'évaluation, en identifiant explicitement les ressources mobilisables et les apprentissages-critiques jalonnant la progressivité des attendus.

L'alternance intégrative se développe au travers des stages en milieu professionnel. Ces stages se déroulent au sein d'écoles ou d'établissement et s'inscrivent dans un partenariat fort avec l'Académie.
Au cœur du dispositif de professionnalisation des étudiants, ces stages assurent un ancrage concret et une relation étroite avec le monde professionnel et leur futur employeur potentiel. Ces stages, non spécifiquement adossés à une UE particulière, assurent les fondements de la construction des attendus de formation par le vécu et l'analyse de situations professionnelles concrètes éclairée des apports des recherches en éducation. Ils contribuent à l'articulation recherche formation terrain avec la construction du mémoire de master, production intégrative par excellence, devant mobiliser un ensemble d'attendus créditant au moins 20 ECTS.

Le déploiement de l'approche par compétences s'est accompagné par une organisation des formations sous forme de pédagogie active, permettant de rendre l'étudiant acteur de son parcours. La cohérence entre les objectifs d'apprentissage, les supports et outils mobilisés et les modalités d'évaluation a conduit à développer des situations de formation contextualisés, faisant sens pour les étudiants. Ces situations nécessitent des organisations spécifiques :

- Des situations intégratives d'apprentissage : situations contextualisées, elles mobilisent un ensemble de ressources externes définies ou à définir par l'étudiant et conduisent au

développement de compétences identifiés, dont l'expression se matérialise au travers des attendus de formation. Ces activités d'enseignement-apprentissage assurent une évaluation continue, dans une perspective réflexive, de feed-back. Les compétences mobilisées peuvent appartenir ou non au même BCC et les situations peuvent également mobiliser des UE différentes.

- Les modalités de formation se diversifient : les étudiants sont invités à travailler en groupe, assurant le développement des compétences interpersonnelles, au sein d'espaces spécialisés facilitateurs de tels apprentissages : laboratoires, salles flexibles, espace dédiée à l'inclusion scolaire.
  Des modules ancrent également les activités autour de démarches de projet. Au travers des attendus à développer et communs aux différents parcours, des organisations de situations de formation assurent le regroupement d'étudiants de parcours différents, permettant le développement des enjeux de culture commune aux métiers.
- De manière à développer des situations concrètes de formation, au plus près des contextes rencontrés en école ou établissements scolaires, la mise en œuvre de TD de terrain délocalisés en école ou EPLE assure l'articulation recherche-terrain-formation. Pour ce faire, des enseignants de l'INSPÉ encore nommés « référents » de groupes d'étudiants organisent ces moments de formation : généralement conçus par groupes de 3 à 7 étudiants, ces TD de terrain permettent de traiter des questions de métier en interaction avec des enseignants/acteurs de terrain, des tuteurs et le référent de formation. Organisés au contact des situations réelles (par observation, co-intervention, enquêtes …), ces TD conduisent au développement des compétences réflexives des étudiants, en convoquant des processus de réappropriation qui intègrent leur pratique en contexte et surtout leur capacité à résoudre leurs difficultés en situation de travail.

Le parcours de l'étudiant étant jalonné d'expériences de formation en situation nécessite un support de description et d'analyse, qui l'accompagne tout au long du processus de formation et qui permet les interactions avec l'ensemble des formateurs mais également avec leurs pairs. Ainsi, la nécessité de mettre en place un outil numérique de type eportfolio est au cœur des préoccupations actuelles. Le déploiement de cet outil et des activités associées doit être au cœur des modules de formation, le travail réflexif mobilisé étant essentiel. Levier pour renforcer le sens donné par les étudiants à l'approche par compétences, l'approche réflexive via l'e-portfolio doit s'entendre comme du temps de formation et être incluse dans la détermination de la charge de travail de l'étudiant.

Depuis quelques années, certains parcours mobilisent un e-porfolio avec l'outil d'AMU efoliam (Mahara) mais son ergonomie et son utilisabilité en limitent l'exploitation. L'impossibilité d'intégrer un référentiel permettant le suivi du développement des compétences tout au long du parcours de l'étudiant constitue un écueil majeur. Actuellement, la mise en place en parallèle de grilles d'indicateurs en dehors de l'application crée des contraintes pour les équipes de formation et les étudiants.

Le déploiement dans le cadre du programme France 2030 Avenirs dont AMU devient partenaire de l'outil Karuta constitue à ce jour un enjeu à moyens termes pour la pleine mise en œuvre de l'approche par compétences. En effet, l'outil intègre les référentiels de formation de chacun des parcours-type, permettant ainsi d'associer : dépôt de productions par les étudiants, feed-back et évaluation formative par les enseignants, puis évaluation certificative par les équipes pédagogiques. Expérimenté dès la rentrée 2023 par certains parcours de formation, l'année 2023-2024 permettra progressivement à l'ensemble des parcours d'être accompagné dans la prise en main et l'adaptation de l'outil mais également dans la réflexion nécessaire à conduire pour pleinement intégrer la dynamique réflexive basée sur l'usage d'un e-portfolio dans les scenarii de formation.

La mise en place de l'approche par compétences depuis 2018 au sein du master MEEF s'est également étendue à la formation des stagiaires, qui suivaient un parcours adapté adossé au master MEEF. Cette approche a d'ailleurs facilité l'organisation de ces parcours en prenant en compte de manière plus spécifique les parcours initiaux de chacun. La formation des stagiaires s'appuyait également sur la réalisation d'un e-portfolio permettant de valorisation le parcours de formation et de construction des compétences.

En 2022, un groupe de travail Académie-INSPÉ a été constitué à l'initiative de l'Académie de manière à envisager les modalités de déploiement de la plateforme COMPAS, dans la visée d'un suivi conjoint et plus optimal des stagiaires par les différents acteurs : inspecteurs, chefs d'établissements, tuteurs de terrain, référents INSPÉ. Accessible à partir de mars 2023, COMPAS a permis une gestion de fin d'année de formation des stagiaires : dépôt des rapports des tuteurs, des rapports de visites des inspecteurs, des accompagnements renforcés. COMPAS a également permis la gestion des jurys de titularisation : dépôts des avis des acteurs (inspecteurs, chefs d'établissement et directrice de l'INSPÉ), accès aux pièces pour les stagiaires, publications des résultats du jury.

Pour l'année 2023-2024, le groupe de travail poursuit le déploiement de la plateforme en promouvant un usage centré sur le parcours du stagiaire : auto positionnement initial, construction concertée (inspection, tuteurs, référents INSPÉ, stagiaires) de parcours adaptés en particulier pour les stagiaires en renouvellement ou prolongés, gestion des dispositifs d'accompagnement renforcé pour les stagiaires en difficultés.

- Principes de mise en œuvre de l'alternance et des stages

Des stages progressifs sont organisés tout au long du parcours de formation y compris avant le master pendant la licence. Ces stages contribuent à la mobilisation d'attendus relatifs à chacun des référentiels, et s'articulent avec les contenus chacune des UE.

L'expérience de terrain ancrant les questions de recherche et mobilisant réflexivité et problématisation, les stages constituent un des leviers centraux dans le dispositif d'orientation active des étudiants et facilite grandement leur insertion professionnelle futures.

Les stages en milieu professionnel, en écoles, collèges-lycées pour les mentions 1, 2 et 3 constituent le cadre de mise en œuvre de l'alternance intégrative afin d'assurer l'acquisition des compétences au niveau attendu en fin de M2. Ils visent à conduire une professionnalisation progressive depuis la licence et les UE de préprofessionnalisation jusqu'à la prise de fonction après l'obtention du concours.

Durant le cycle de master, chaque étudiant doit effectuer 18 semaines de stage comme le prévoit la loi. En concertation avec l'Académie, il a été acté que les 12 semaines d'alternance seraient organisées au sein de la 2ème année de master. Ainsi :

- en M1 : sous une forme de SOPA (stage d'observation et de pratique accompagnée) au sein desquels la pratique accompagnée est accentuée au fil des semaines en particulier durant le S2
- en M2 : une alternance sous forme d'un contrat en responsabilité en établissement scolaire ou école (tiers-temps rémunéré) intégrés à la formation ; le nombre de contrats étant insuffisant, les étudiants ne bénéficiant pas de contrat sont placés en stage de pratique accompagnée dans le même volume horaire, stage ouvrant droit à gratification.

L'organisation régissant l'alternance est définie en collaboration avec les autorités académiques, conciliant la prise en charge des élèves, les objectifs de formation et les contraintes de services en

école ou EPLE. Ainsi, dans le premier degré, l'alternance en M2 prévoit une journée hebdomadaire en responsabilité en école et cinq semaines en complète responsabilité dans une ou plusieurs classes de cycle différent. Alors que dans le second degré, l'alternance s'organise sur deux journées de responsabilité hebdomadaires. Un guide précisant les organisations, les objectifs généraux de chaque stage est accessible à tous les enseignants de l'INSPÉ ; ce guide est présenté en annexe.

Les étudiants bénéficient au cours du master d'un tutorat mixte assuré par un binôme composé d'un personnel de la structure d'accueil (le tuteur de terrain désigné en collaboration avec le corps d'inspection) et d'un tuteur désigné par l'INSPÉ (Référent universitaire). Cette organisation assure un accompagnement plus élargi et permet d'orienter l'étudiant dans le choix des stages, des activités à mobiliser et confère ainsi une place de choix dans l'orientation de l'étudiant et son intégration dans son futur milieu professionnel.
Le binôme accompagne l'étudiant durant l'année scolaire et participe à sa formation ainsi qu'à l'évaluation de l'ensemble des activités pédagogiques de terrain. L'expérience en milieu professionnel confère a minima 20 ECTS. Cette dernière est évaluée à la fois à travers une ou plusieurs UE du master, et par les appréciations des tuteurs qui l'accompagnent. Le tutorat mixte crée les conditions de cette évaluation en assurant l'articulation terrain-formation.
Pour le 1er degré, les terrains de stage sont définis par chaque DSDEN : identification des MAT et des PEMF d'accueil des étudiants en SOPA. Concernant l'organisation des contrats d'alternance de M2, les supports sont définis par les DSDEN et les journées de responsabilités ainsi que les périodes massées sont organisées en relation étroite avec l'INSPÉ et les responsables de formation afin d'assurer une alternance sur l'année de M2.
Pour le 2nd degré et les CPE, les terrains de stage et les tuteurs d'accueils sont proposés par les corps d'inspection en interaction avec les responsables de formation ; les choix finaux dépendent des contraintes de formation et des emplois du temps des tuteurs. Concernant l'organisation des contrats d'alternance de M2, les supports sont définis par les services du rectorat et les inspecteurs et les journées de responsabilités ont été arrêtés en relation étroite avec l'INSPÉ et les responsables de formation afin d'assurer une alternance sur l'année de M2.

En relation avec le rectorat et ancré au sein du plan académique de formation, un dispositif de formation de tuteurs est mis en œuvre à la fois pour l'accompagnement des stages de master et pour celui des stagiaires lauréats des concours. Ces temps de formation assurent des moments de rencontre et de travail entre inspecteurs, tuteurs, responsables de formation de l'INSPÉ, référents INSPÉ, permettant la construction de l'accompagnement des étudiants/stagiaires selon une alternance intégrative : définition et opérationnalisation des objectifs de chaque stage, caractérisation des situations de formation à mobiliser sur le terrain, identification d'une progressivité dans la construction des compétences. Ainsi se crée un référentiel commun d'évaluation des compétences, permettant la pleine prise en compte des activités de terrain au sein de l'évaluation de certains attendus de master, comme le prévoit le cadrage des master MEEF.

- Formation à la laïcité, à l'égalité fille/garçon, aux valeurs de la République, aux droits et obligations des fonctionnaires (préciser notamment le contenu et le volume horaire par thématique)

Comme le prévoit l'arrêt du 16 juillet 2021, les maquettes de formation de chaque parcours du MEEF incluent les dimensions laïcité et valeurs de la République. Dans cette dynamique, et en lien avec le groupe mixte de travail mis en place au sein de l'INSPÉ d'Aix-Marseille, ont été prévues les organisations suivantes :

- 16 heures environ de formation sur les deux années mobilisent les dimensions transversales relatives à cette thématique. Ces temps s'appuient en particulier sur la journée de la laïcité du 9 décembre générant un cadre de travail pour tous. En partenariat avec Canopé,

l'Académie, est organisée début décembre une journée de formation déclinée autour d'une conférence ou table ronde selon les années et les intervenants, et d'un temps d'ateliers. Ce dernier n'a pas de formation prédéfinie et se construit avec les responsables de parcours et le comité d'organisation : temps de travail sur des mises en situation, ateliers de rencontres avec des équipes de recherche …. L'enjeu est de mettre en lumière les actions mises en œuvre par l'articulation recherche-terrain-formation.

Un appui ponctuel est également proposé aux parcours de formation et aux étudiants par le suivi de conférences ou séminaires thématiques organisées et proposées par l'INSPÉ ou ses partenaires. En particulier, le cycle de séminaires AMPIRIC prévoit par an cinq séminaires dont certains interrogent ces problématiques.

- 20 heures sont par la suite organisées par les parcours-type selon une approche maillant les questions de laïcité et valeurs de la République avec les problématiques de chaque spécialité.

  Dans ce cadre, certains parcours s'appuient sur un partenariat mené depuis plusieurs années avec le Camp des Milles en organisation une journée délocalisée de formation. La thématique fédératrice est « lutter contre les racismes et l'antisémitisme » dans la perspective d'un temps de formation autour de « comprendre hier pour agir aujourd'hui et préparer demain ». Ce parcours muséologique est associé à l'organisation d'ateliers réflexifs. C'est également un temps de présentation, en lien avec le service éducatif, de projets éducatifs conduits avec les classes.
  Chaque parcours-type a organisé, tout au long des quatre semestres, des ateliers de mises en situation autour des questions de laïcité et de lutte contre les discriminations, mais également autour du climat scolaire et des parcours éducatifs (citoyen, santé, PEAC). Ces ateliers s'appuient autant que faire ce peut sur les situations vécues, collectées au cours des stages en écoles et en EPLE mais également à partir de situations rapportées par les formateurs. Des interventions de partenaires dans certains parcours renforcent l'articulation entre ces questions transversales et les problématiques liées à l'enseignement de la spécialité. Par exemple, l'intervention dans les parcours scientifiques (SVT, biotechnologique, lycée professionnel) d'associations en lien avec la prévention des conduites addictives ancrent la démarche éducative dans des problématiques d'enseignement de ces problématiques. Il en est de même dans les parcours lettres et histoire-géographique dans lesquels la question de la laïcité transparaît avec la problématique de l'enseignement du fait religieux.

Dans chaque parcours de formation est dédié un temps autour des droits et obligations des fonctionnaires et la connaissance du système éducatif (environ 12 heures) : le choix a été fait de conduire le travail autour de cette thématique en prenant appui dans un premier temps sur les modules de formation en articulation avec le l'accompagnement dans le stage. L'alternance étant au cœur du continuum des deux années de master MEEF, des ateliers d'analyse réflexifs, d'exposés-débats, jalonnent le suivi des stages permettant, entre autres, la construction des compétences en lien avec les droits et devoirs des fonctionnaires mais également avec l'organisation et le fonctionnement des établissements. Prenant appui sur des situations rapportées au cours des stages, sur des stratégies d'enquêtes en école ou établissements scolaires, les ateliers confrontent les analyses aux textes réglementaires et permettent aux étudiants une construction progressive dans des mises en situation variées (puisque chaque étudiant rencontre des lieux de stage différents). Des apports de contenus sont réalisés lors de séances spécifiques permettant l'articulation recherche/formation. Ces temps peuvent être organisés en inter-parcours pour la mention 2 et 3 selon la dynamique de formation.

Comme le prévoit le cahier des charges sur la formation à l'égalité filles-garçons, les maquettes de formation prévoient des temps consacrés à cette problématique éducative en articulation plus large avec la problématique de la lutte contre les discriminations. Même si certains temps de formation s'organisent en inter-parcours, généralement 6 heures maximum sur le cycle de master, le choix a été orienté vers une articulation fine avec les autres contenus de formation. Chaque parcours-type a réservé explicitement au sein de modules spécifiques environ 8h à 12h autour de cette question. Aucun module spécifique « égalité filles-garçons » n'apparaît car la question est maillée aux modules suivants, rendant difficile l'affichage spécifique :

- Au sein des enseignements fondamentaux et la place de la question du genre en sciences par exemple, du corps en EPS, de la femme dans la recherche scientifique, la question de la place de la femme et de sa légitimité dans la littérature …
- Au sein de l'enseignement des disciplines : travail sur des recherches sociologiques sur les représentations véhiculées sur l'appréhension des disciplines par les élèves et corrélativement en lien avec l'évaluation des élèves et par les élèves.
- Au sein des questions pédagogiques et de gestion du groupe classe : travail sur les relations interpersonnelles, le respect d'autrui, la lutte contre les discriminations et la question du genre dans la société et à l'Ecole
- Au sein des parcours éducatifs : parcours de santé, école promotrice de santé et éducation à la sexualité ; parcours avenir et orientation des élèves

L'ensemble de ces questions est traité à l'aune des situations vécues en stage et en formation et éclairée d'apports de la recherche sur ces questions.

Les questions de laïcité, de valeurs de la République, de lutte contre les discriminations et des droits et obligations des fonctionnaires s'inclut dans la dynamique globale d'accompagnement des étudiants à l'épreuve d'entretien des concours. Différents profils de formateurs interviennent dans la formation : enseignant-chercheurs, chefs d'établissement, IA-IPR, PFA, formateurs ou partenaires spécialisés des questions à traiter, formateurs INSPÉ.

Des modules d'ouverture, d'approfondissement sont également proposés tout au long des semestre au sein d'UE à choix (voir annexe) ; l'enjeu de ces UE, comme évoqué précédemment, est de permettre aux étudiants de personnaliser leur parcours de formation en s'appuyant sur une offre originale construite à partir des contextes de recherche et partenariats d'Aix-Marseille Université ainsi que des politiques académiques. Dans ce cadre, l'offre de formation propose des modules à choix à tous les étudiants comme par exemple :

- une UE intitulée "Citoyenneté, engagement, esprit de défense" : elle s'organise autour d'un partenariat avec le ministère des armées. Elles visent à développer une culture de l'engagement citoyen à travers la découverte des missions de la Défense Nationale, d'étudier les partenariats existants dans le monde scolaire et de mettre en œuvre une démarche de pédagogie de projet. Cette unité d'enseignement s'organise autour d'un volume de 20h/semestre et vise l'enrichissement des compétences autour des valeurs de la République et des parcours éducatifs.

- Une UE « Comprendre les discriminations pour agir à l'école » : en croisant les approches historiques, sociologiques, psycho-sociales et juridiques ce module propose de sensibiliser et d'outiller les participants à la prévention des différentes formes de discriminations à l'Ecole par la prise en compte de la diversité culturelle et de la multiculturalité, du poids des préjugés et des stéréotypes, par l'identification des situations de discriminations dans différents contextes sociaux.

- Une UE « éducation à l'esprit critique et formation du citoyen » : ce module permet d'aborder et de construire l'épistémologie de base, la différence entre croyances, opinions et connaissances, l'échelle des preuves, l'élaboration des connaissances scientifiques, et la distinction entre les registres du jugement. Ce travail doit conduire l'étudiant à la gestion des questions controversées, du débat et de l'argumentation.

Les thématiques en lien avec la laïcité, les valeurs de la République et la lutte contre les discriminations dont l'égalité filles-garçons sont également des thématiques fédératrices chez les étudiants qui en travaillent la problématisation dans le cadre de la construction du mémoire de master.

- Formation initiale spécifique concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers

Un groupe de travail s'est constitué depuis 2019 et a permis de formaliser les attendus à construire au travers d'un référentiel et dans le cadre du cahier des charges formalisé (arrêté du 25 novembre 2020) permettant à l'ensemble des parcours de formation du MEEF d'assurer au moins 25 heures de formation explicite dans ces domaines. Les attendus assurent une réflexion et une opérationnalisation des actons de formation à mettre en œuvre, en tissant les différents domaines tels que l'inclusion scolaire, l'accessibilité pédagogique, la psychologie et les dimensions de l'apprentissage dont les neurosciences. Les questions liées au climat scolaire, au bien-être des élèves sont également fortement imbriquées à la dimension d'inclusion et d'accessibilité universelle des savoirs.

Dans ce contexte, le déploiement des 25 heures s'est construit au travers d'un maillage fin entre les enjeux préalablement définis et les modules de formation des parcours-type.

Ainsi la formation autour de ces thématiques se construit au travers de modules imbriquant :

- Les dimensions liées à l'enseignement des disciplines : didactique des enseignements, modalités d'apprentissage, psychologie et sociologie des apprentissages. (environ 9 heures)
- Les questions pédagogiques et de gestion des élèves et de leur diversité : différenciation et prise en compte de la diversité des élèves conduisant à la mise en œuvre d'un enseignement accessible pour tous, équipe pluricatégorielle et travail collectif dans la prise en compte des situations d'élèves à besoins éducatifs particuliers (environ 9 heures)
- La dimension réflexive au travers d'ateliers d'analyse de pratique conduit autour des situations vécues ou rapportées des stages ; ce travail s'enrichit également par la mise à disposition de collections de situations (transversales ou spécifiques) assurant à chaque parcours et spécialité le développement des compétences en situations (environ 6 heures)
- Un travail est également conduit, selon les parcours et les équipes d'enseignants, autour de thématiques s'élargissant au contexte des réseaux d'éducation prioritaire. Couplé aux questions sociologiques, le travail sur la différenciation et l'accessibilité universelle, et les dispositifs institultionnels, permettent d'ancrer la formation dans des situations observées et vécues par les étudiants, articulés par des apports extraits des recherches sur ces réseaux.

  Par exemple, une expérimentation au sein de deux parcours de master MEEF 2nd degré, enseigner les mathématiques et enseigner les lettres, a conduit à la mise en œuvre d'un tutorat d'élèves de collèges REP et REP+ et de lycées en lien avec des collèges par les étudiants de master MEEF 1ère année. Cette dynamique de tutorat, incluse dans le plan de formation des étudiants, permet de développer les compétences sous-jacentes à la prise en

compte de la diversité des élèves à différents échelles (établissements et réseaux, groupes d'élèves, élève et famille). Cette expérimentation se poursuit par la création et la mise en œuvre d'une cordée de la réussite dès la rentrée 2023.

D'autres parcours mobilisent des temps de TD de terrain localisés au sein d'établissements et d'écoles d'un réseau REP+ : temps d'observation de classe (écoles et collèges), temps d''échanges avec les équipes pédagogiques, présentation de la politique de réseau.

Dans une approche par compétences telle que construite à l'INSPÉ d'Aix-Marseille autour de situations complexes intégratives, ces modules mobilisent une diversité de ressources, dont ressources théoriques au travers de conférences ou d'articles assurant la construction éclairée mais également critiques des compétences en lien avec les dimensions transversales.

De plus, dans la visée d'une accessibilisation et d'une accessibilité des situations d'apprentissage et/ou de formation, un lieu de formation et d'accès à des ressources pédagogiques relevant de l'éducation inclusive (EI) a été créé en 2023 suite à un financement obtenu dans le cadre d'un FIP (fond d'intervention pédagogique, Aix-Marseille Université). Cet Espace FEIRA (Formation à l'Éducation Inclusive et Ressources pour l'Accessibilité) est un lieu destiné aux formateurs intervenant dans le domaine de l'école inclusive à l'INSPÉ d'Aix-Marseille et plus largement à AMU, aux étudiants MEEF toutes mentions, et à autres personnels formés à l'INSPÉ (enseignants en formation CAPPEI, PsyEN, fonctionnaires stagiaires). Il offre 1) un espace de formation immersif permettant d'expérimenter « in situ » du matériel pédagogique spécifique et adapté (par exemple, logiciels adaptés aux élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (EBEP), matériels multisensoriels, tests) et de développer une réflexion pédagogique dans un principe d'isomorphisme, c'est-à-dire en se mettant à la place d'élèves à besoins spécifiques en situation d'apprentissage, et enfin 2) un lieu de consultation et d'emprunt de ressources.

Des modules d'ouverture, d'approfondissement sont également proposés tout au long des semestre au sein d'UE à choix assurant la personnalisation des parcours de formation des étudiants en s'appuyant sur une offre originale construite à partir des contextes de recherche et partenariats d'Aix-Marseille Université ainsi que des politiques académiques. Dans ce cadre, l'offre de formation propose des modules à choix à tous les étudiants comme par exemple :

- Une UE « Systèmes éducatifs et pratiques inclusives » propose une approche comparative des systèmes éducatifs européens afin de dégager les grands modèles relatifs aux politiques inclusives. Pour ce faire elle engage les étudiants à s'inscrire dans une mobilité courte en Vallée d'Aoste (Italie) pour y effectuer un stage d'observation en écoles de 5 jours.

- Une UE « Accompagner les élèves de l'Education Prioritaire dans leurs apprentissages » : elle ouvre la possibilité aux étudiants qui le souhaitent de développer des connaissances sur le contexte de l'éducation prioritaire afin de pouvoir développer des pratiques efficaces basées sur la compréhension du milieu de vie et de travail des élèves et des différents acteurs concernés, dans le but d'appréhender la difficulté scolaire en éducation prioritaire et de limiter les effets des inégalités scolaires. Elle s'organise en relation étroite avec un réseau d'éducation prioritaire de Marseille permettant de mieux saisir, au travers d'enquêtes, de rencontres d'acteurs et d'observations, le contexte social et urbain dans lequel s'inscrivent les acteurs-ressources présents sur ces territoires et le fonctionnement des établissements au sein d'un réseau inter degrés.

- Une UE « Des méthodes et outils pour apprendre : Savoir comment développer et conduire un enseignement explicite » : sur la base des recherches en neurosciences relatives au

fonctionnement cognitif, cette formation vise à savoir comment développer un enseignement explicite, des méthodes et outils pour apprendre dans le cadre des activités en classe et des devoirs, en relation avec les enseignements disciplinaires : compétences informationnelles, prise de notes, gestion autonome du temps et de l'espace, travail collaboratif. Ces notions seront intégrées dans des situations d'enseignement et d'évaluation, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

- Une UE « Un cerveau conçu pour apprendre ! » permet de découvrir le cerveau de l'élève, comment ce cerveau fonctionne et apprend, de travailler sur les idées reçues (neuromythes) et de connaître les apports récents de la neuro-éducation, ceci pour envisager des apprentissages efficaces en classe ! Comprendre que « le cerveau est conçu pour apprendre » permet de développer chez les étudiants une métacognition sur les mécanismes cérébraux de l'apprentissage et leur développement, et d'envisager des contextes pédagogiques efficaces et conscients (réflexifs sur sa pratique d'enseignant).

- Une UE « Pratiques inclusives et prise en compte de la singularité des élèves : des leviers pour l'équité scolaire » : ce module vise à développer la mise en œuvre des pratiques professionnelles dites « inclusives » fondées sur la notion de d'accessibilité (universelle) des situations éducatives et/ou d'enseignement pour prendre en compte la diversité des publics dans un communauté éducative pour tous. Ces pratiques concernent les situations d'enseignement/apprentissage et éducatives proprement dites articulées à celles liées au partenariat et à la collaboration. Il s'agit d'amener l'étudiant à analyser les obstacles et malentendus socio-scolaires, cognitifs et pédagogiques/didactiques d'une situation d'enseignement et/ou éducative afin élaborer des scenarii d'enseignement et/ou éducatif accessibles à tous les élèves et favoriser sa pleine participation.

Enfin, la question de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, mais plus largement la question de l'accessibilité pédagogique universelle, s'inscrit dans les préoccupations réflexives des étudiants que certains mobilisent et structurent afin de construire le mémoire de master.

- Sensibilisation et formation aux enjeux de la transition écologique

La sensibilisation et la formation des étudiants du master MEEF aux enjeux de la transition écologique s'inscrit dans la dynamique spécifique de l'éducation au développement durable. Prenant appui sur les objectifs de développement durable de l'OMS (ODD), l'offre de formation a inclus depuis 2018 puis renforcé en 2021 la place de ces enjeux dans la formation à différents niveaux.

Tout d'abord, des modules de formations se sont construits au sein des parcours de formation en lien étroit avec les savoirs disciplinaires à enseigner et les enjeux sociétaux corrélatifs : des approfondissements théoriques et didactiques associés à des TD de conception d'activités d'enseignement-apprentissage permettent aux étudiants de comprendre la dimension complexe et systémique des thématiques en lien avec les ODD, et ce en articulation avec les enseignements, par exemple en sciences (SPC, SVT), en biotechnologie, en histoire-géographie, en économie et en lettres. Le développement de la dimension politique de cette éducation visant à la compréhension des enjeux fait l'objet d'ateliers spécifiques, en particulier par la mise en œuvre de débats, l'analyse de projets interdisciplinaires mis en œuvre dans les écoles et les établissements. Par exemple, la question de la transition écologique est abordée en lettres à travers l'analyse de corpus de textes interrogeant le lien entre la nature et l'homme, et sur les mutations écologiques et sociales de la ville et leurs conséquences et conduisant les étudiants à une réflexion sur des situations d'apprentissage

avec leurs élèves. Dans certains parcours, tels le parcours SVT, le parcours enseigner en lycée professionnel, le parcours sciences de l'ingénieur, le parcours CPE ou le parcours Conception, management, hygiène et sécurité, la question du développement durable et de ses enjeux s'intègrent dans des modules d'une durée de 15h à 40h et mobilisant des partenariats comme avec le Parc National des Calanques ou l'association NEEDE méditerranée.

L'intégration interdisciplinaire se développe au sein de l'ensemble des parcours au travers la démarche de projet mais par la mobilisation d'activités spécifiques : fresque du climat, sorties nature et mer, projet en éducation physique et sportive, Workshop …

De manière à nourrir la formation d'un grand nombre d'étudiants, des actions de formation plus transversales sont mises en place :

- Une UE à choix proposée sur chaque semestre du master : « Comprendre le développement durable pour agir à l'école ». Cette UE propose deux niveaux d'accès ; un premier niveau vise à comprendre les enjeux transversaux des ODD tant au niveau sociétal qu'éducatif. Dans un second module de niveau 2, les étudiants sont conduits au travers des démarches d'enquête et d'analyse à suivre et comprendre un projet en lien avec les enjeux du développement durable au sein d'un réseau d'établissement.
- Des actions de sensibilisation en lien avec la Mission Culture de l'INSPÉ sont régulièrement organisées : des expositions thématiques telle « Refaire le monde : Art et recyclage des déchets » ou « La nature s'expose à Aix » ; par l'intermédiaire du concours photo dont les thématiques sont liées aux 17 ODD.
  Les journées d'étude intègrent également la participation de partenaires associatifs et/ou culturels.
  Enfin des actions intégrées à la politique impulsée par Aix-Marseille Université sont régulièrement proposés visant à sensibiliser sur certains comportements : accueil de la Semaine pour agir (avec par exemple fresque du climat) ; journées du troc vert ; participation des équipes d'étudiants au concours DD en Trans.
- Des journées d'études mobilisant recherche, formation, culture et partenariat sont organisées et proposées aux étudiants : par exemple, la journée d'étude et de formation « Une éducation de qualité : l'école inclusive » en partenariat avec les bibliothèques de l'INSPÉ Aix-Marseille ou la journée d'étude « Dire/écrire le vivant. Revivifier l'enseignement par les humanités environnementales » ancré dans l'écopoétique, l'écoféminisme, la zoopoétique et la géopoétique)

Enfin, la question des enjeux autour des ODD s'inscrit dans les préoccupations réflexives des étudiants que certains mobilisent et structurent afin de construire le mémoire de master en lien avec des partenaires associatifs (NEEDE Méditerranée, OMEP, RéUniFEDD), institutionnels (Rectorat, IMBE, OSU Pythéas, Parc des Calanques, VP DD AMU).

Les enjeux autour des ODD s'intègrent également dans le Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dans lequel sont inscrites la sensibilisation et la formation des enseignants de l'enseignement supérieur et des enseignants de l'enseignement scolaire au travers de l'indicateur n°6 : « A partir du 1er janvier 2023, tous les recrutements d'enseignants-chercheurs donnent lieu au suivi d'un module certifiant dédié aux grands enjeux de la TEDS (Transition Ecologique pour Développement soutenable) et à partir de la rentrée 2023, tous les étudiants de Master MEEF bénéficient d'un module certifiant dédié »[4]. Ce

[4] Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (novembre 2022)

module sera également proposé à tous les enseignants de l'enseignement supérieur et de l'enseignement scolaire en formation continue. C'est dans cette dynamique que l'offre de formation de l'INSPÉ d'Aix-Marseille poursuit l'intégration de cette problématique au sein des maquettes de formation. Afin de consolider l'existant et déployer plus largement la formation à une TEDS par les 17 ODD en sensibilisant les étudiants à une démarche systémique, holistique et prospective, l'INSPÉ a été lauréat en juillet 2023 d'un appel à projet financé par A*Midex « Objectifs de Développement Durable dans la Formation » : Médiation Enseignement Développement DUrable Sciences et Société (MEDDU2S voir projet en annexe). Des approches interdisciplinaires mises en place dans le cadre d'une pédagogie expérientielle et critique permettront de développer les compétences en matière de durabilité des enseignants, éducateurs, formateurs et médiateurs qui seront les acteurs de l'éducation de demain. Chacun des quatre axes de travail permettra aux étudiants de vivre des situations dans des contextes les plus proches possibles des connaissances à acquérir, des habiletés à développer et des pratiques à former. Cette pédagogie favorise, chez les apprenants, l'intégration des savoirs (cognitifs, affectifs, théoriques, pratiques) et le développement de leur réflexion, ainsi que, par extension, leur agentivité. Ils sont ainsi amenés à se percevoir comme capables de conduire et contrôler le cours de leurs actions et d'en maîtriser les effets. Les étudiants seront donc acteurs des dispositifs pédagogiques et, ainsi, de la construction des savoirs nécessaires à l'approche systémique des 17 ODD. Se dégage ainsi une double dynamique :

1 Déployer une formation des étudiants aux enjeux sociétaux dans une approche systémique et intégrée ; déjà engagé dans le développement d'une approche par compétences assurant un alignement pédagogique sur l'ensemble du programme, l'INSPÉ développe la mise en œuvre de démarches actives et innovantes favorisant le fonctionnement en collectifs d'enseignants et ainsi l'interdisciplinarité. Le déploiement d'actions de formation autour des ODD doit se poursuivre afin que chaque étudiant consolide et enrichisse, au sein de son parcours de master, les compétences en matière de durabilité au contact d'actions variées. C'est bien à l'issue de son parcours de formation que pourront être certifiés les attendus corrélatifs au travers de productions intégratives construites par l'articulation recherche-terrain-formation.

2 Engager les étudiants dans leur futur métier en affirmant la dimension ODD comme un enjeu éducatif pour les publics qu'ils côtoieront ; destinés à conduire des séquences d'enseignement ou de formation, les étudiants doivent s'engager dans des collectifs de production de ressources en lien avec l'éducation au développement durable, dans leur mise en œuvre, dans leur évaluation et leur diffusion.
Deux axes de formation sont plus particulièrement destinés aux étudiants de l'INSPÉ :

a) *Sensibilisation et formation des étudiants inscrits en masters MEÉF au développement durable et au concept de durabilité.* Cet axe s'inscrit dans ce qui se fait déjà (ateliers de sensibilisation, actions culturelles et scientifiques comme expositions, journées d'étude, colloques.
b) *Formation à la production et mise en œuvre de dispositifs et de ressources pédagogiques innovants par les étudiants de l'INSPÉ à destination du public du premier et du second degré.* Cet axe s'appuie sur ce qui se fait actuellement en UE3 et dans les différents parcours qui intègrent les questions de transition écologique dans leur formation. (Cartographie et analyse des ressources existantes à l'échelle locale, nationale et internationale ; Sensibilisation et formation à l'utilisation d'outils innovants tels que eTwinning, réalité virtuelle, escape game, fresques, applications sciences participatives Birdnet, Plantnet, Picture insect... ; Co-conception, mise en œuvre et analyse par les étudiants de scénarios d'apprentissage afin de permettre aux élèves de la maternelle au lycée d'acquérir les connaissances et

https://services.dgesip.fr/fichiers/Plan_climat_MESR_4.pdf

compétences nécessaires pour promouvoir la TEDS ; Découverte d'un territoire éducatif en démarche de développement durable.)

- Formation au numérique (notamment la mise en place du CRCNE et de la certification)

L'usage des outils numériques est intégré dans toutes les formations de l'INSPÉ.

- Intégrer l'usage des outils numériques dans toutes les formations

Les formations dispensées par l'INSPÉ incluent l'acquisition des compétences nécessaires à un usage adapté des outils numériques, notamment des outils institutionnels (ENT AMU, AMeTICE…). Elles sont assurées au travers des enseignements délivrés dans les UE des parcours des masters. Pour cela, l'enjeu est de développer et structurer les dispositifs intégrant l'usage d'outils numériques chaque fois que ceux-ci s'avèrent offrir une modalité pertinente au regard des processus d'enseignement, d'éducation et de formation et des compétences professionnelles afférentes.
Le partenariat entre l'INSPÉ et l'académie permet d'offrir une formation professionnelle en cohérence avec les ENT des écoles, collèges et lycées des futurs enseignants et leur mise en œuvre par les enseignants de terrain. La formation doit prendre appui sur les environnements numériques de travail (ENT) présents dans les établissements scolaires. Utiliser ces environnements pendant la formation initiale et continue des enseignants est indispensable à leur intégration et leurs usages dans les pratiques professionnelles.
Le caractère évolutif des technologies numériques impose une politique en lien avec la politique documentaire qui anticipe l'évolution des infrastructures, des équipements et des services et repose sur la veille technologique et l'accroissement du service aux usagers. Il s'agit d'orienter la création de ses nouveaux environnements de travail en favorisant l'optimisation des matériels, des locaux et de l'accessibilité des équipements pour les étudiants.
Le développement du numérique éducatif relève d'une intégration au plus près des personnels et des usagers : équipement des salles en vidéoprojecteurs, organisation de salles hybride alliant espace de travail et mise à disposition de postes informatiques, classes mobiles, équipement de visioconférence accompagnant des enseignements en *multimodalité*.
Il est également prévu d'élargir l'offre sur tous les sites de formation d'un accès en libre-service à des espaces d'apprentissages informels et formels (type learning labs) permettant le développement de nouvelles pratiques d'enseignement et de réalisation de projets numériques par les enseignants, les étudiants et les stagiaires. Ce projet incluant aujourd'hui les apprentissages par immersion virtuelle en milieu professionnel doit s'étendre progressivement sur l'ensemble des sites de l'INSPÉ.

- L'accompagnement vers de nouvelles modalités de formation

L'usage des outils numériques induit de nouvelles modalités de formation[5] notamment de formation et de suivi à distance. L'élaboration d'innovations pédagogiques intégrant le numérique associe contenus et modalités de formation. Développer l'usage efficace du numérique dans les pratiques professionnelles suppose une politique de ressources humaines et de formation au plus près du terrain. Il s'agit de développer, d'une part, la mise en œuvre en formation des outils numériques, et d'autre part, la formation des étudiants à l'utilisation de ces outils en classe.
L'accent doit être mis sur l'évaluation et l'utilisation de ressources adaptées aux apprentissages visés et la compréhension par les étudiants du rôle que les outils informatisés jouent dans les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Sont ainsi développées de nombreuses

[5] Le projet Guyane Connectée fait l'objet d'une collaboration concernant de nouvelles modalités d'enseignement utilisant les technologies numériques en classe de 6e

compétences spécifiques à chacune des disciplines par l'usage d'outils tels que l'ExAO (expérimentation assistée par ordinateur), le traitement de données, la modélisation/programmation, la recherche documentaire.
L'ensemble des parcours de formation ancre la formation au numérique autour de la responsabilité numérique, l'éducation aux médias et à l'information ainsi que sur l'ouverture à le citoyenneté numérique. Ces dimensions mobilisent ainsi la réflexivité professionnelle au travers d'analyse de cas et de situations rapportées ses stages.
Les étudiants sont également engagés dans des groupes collaboratifs numériques de travail, dans la mobilisation de documents numériques partagés assurant une formation à la propriété intellectuelle mais également aux règles de bon usage des outils et des données.
Adossées aux résultats de la recherche, des formations accompagnent la mise en œuvre des innovations pédagogiques produites dans le cadre des projets accompagnés par la structure fédérative de Recherche SFERE Provence et soutenu par le Projet AMPIRIC. C'est dans le cadre d'UE à choix que les étudiants peuvent choir de renforcer ou d'approfondir les dimensions numériques inhérentes aux métiers de l'enseignement et de l'éducation :

- L'UE « Recherche et numérique au service de la pédagogie » aborde la littératie numérique, engage à l'usage positif et réflexif du numérique en classe en adossant un travail d'enquête aux données de la recherche et en interrogeant des questions centrales telles que l'IA et l'éducation les fakes news et les contenus à risques, intégrant ainsi la réflexion autour de la construction du citoyen numérique responsable.

- L'UE « Numérique et développement de l'autonomie dans les apprentissages » ouvre la question des apprentissages ancrés dans des supports numériques permettant à l'élève, d'apprendre à son rythme et en fonction de ses pré-requis : prise en compte de l'hétérogénéité des connaissances des élèves, mobilisation de différentes pédagogies demandant de l'autonomie d'apprentissage aux élèves, comme par exemples l'Apprentissage Par Problème, la classe inversée.

- L'UE « Enseignement et hybridation » vise à développer l'élaborer de scénarii pédagogiques adaptés afin de construire une hybridation des activités ; sont ainsi interrogés les contenus et les supports d'apprentissages, mais également les modalités d'accompagnement des élèves et l'évaluation.

  L'UE « Réalité virtuelle et apprentissages immersifs » est conçue entièrement à distance et permet aux étudiants de réaliser leurs propres scènes, soit à partir de photographies panoramiques personnelles, soit à partir de photographies, scènes ou objets de synthèse 3D, téléchargés sur le net. La formation assure un accompagnement à l'animation, la scénarisation et la publication sur le web des réalisations.

- L'UE « Numérique éducatif et sciences numériques » est conçue afin d'accompagner les étudiants à la compréhension des enjeux scientifiques et sociétaux de la science informatique et de ses applications et à l'usage réfléchi et raisonné des technologies numériques dans la vie quotidienne afin de se préparer aux mutations présentes et à venir de tous les métiers. La formation s'ancre dans les piliers de l'informatique : les données, les algorithmes, les langages, les machines, et un élément transversal : les interfaces qui permettent la communication avec les humains, la collecte des données et la commande des systèmes.

- Développer l'usage du portfolio numérique

Initié en formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, le e-portfolio est aussi utile au-delà du master, en formation continue. En formation initiale il devra aujourd'hui intégrer la valorisation des compétences professionnelles acquises dans toutes les unités d'enseignement contribuant ainsi à l'intégration de l'usage des outils numériques dans tous les éléments de la formation. Il permettra de produire les éléments supports de la validation des compétences métiers. L'élargissement de l'usage du e-portfolio en formation continue devrait assurer la continuité dans le développement professionnel, il permettrait la capitalisation et la valorisation des compétences acquises en cours de carrière.

- Développer et valoriser les compétences numériques : Pix-EDU+

La mise en place de Pix-édu dans les nouvelles maquettes a pour finalité de développer et de valoriser les compétences numériques des étudiants en formation initiale. Cette formation s'appuie sur un référentiel de compétences, le CRCNédu. Ce dernier comprend 5 domaines :

- L'environnement numérique professionnel
- Les ressources numériques
- Enseignement-apprentissage
- Diversité et autonomie des apprenants
- Compétences numériques des apprenants

Ce développement des compétences numériques des enseignants est composé de 2 volets :

- Un volet automatisé : il s'agit d'évaluer, sur la plateforme Pix, les compétences numériques professionnelles des étudiants en lien avec le CRCNédu. Les campagnes se dérouleront en fin de S1 et au S2.

  Pour ce faire, l'ensemble des parcours de formation va offrir ce cadre de travail en l'inscrivant dans le parcours d'accompagnement des étudiants. Le volet automatisé assure la mise en place de temps d'auto-formation des étudiants mais nécessite des moments de synthèse, d'analyse et de décontextualisation des concepts, notions abordées au travers des situations. De plus, un accompagnement à la recontextualisaiton au travers de situations professionnelles vécues, rapportées du terrain est indispensable à l'appropriation d'une démarche réflexive.

- Un volet pratique professionnelle : il s'agira d'attester la maîtrise des compétences numériques professionnelles. Il comprend trois étapes :

  - La conception d'un dispositif pédagogique (séquence/séance/projet/…) intégrant le numérique en S2-S3. On évaluera la pertinence de la stratégie pédagogique et éducative, la démarche de conception et enfin la prise en compte de la diversité des publics. :

    Ce temps prend appui sur l'expertise de chaque parcours-type et des spécificités en lien avec les disciplines d'enseignements et leur didactique. Il permet également d'appréhender la diversité des outils numériques, spécifiques ou pas, et de développer leurs usages dans les pratiques.

- La mise en œuvre de ce dispositif en stage de pratique accompagnée ou lors de l'alternance au S3-S4. On évaluera entre autres l'animation du groupe, l'accompagnement des élèves et l'atteinte des objectifs.

  Ce temps de formation pourra impliquer également le tuteur dans le relevé des indicateurs de mise en œuvre et dans l'accompagnement à l'animation du groupe classe.

- Une analyse de cette mise en œuvre en termes de pertinence dans le processus d'apprentissage au S4. On évaluera la capacité à mesurer l'écart entre le prévu et le réalisé, la plus-value du numérique et la communication d'une expérience professionnelle.

  Ce temps prendra appui sur les ateliers d'analyse de pratique, privilégiant l'analyse entre pairs et assurant ainsi un temps de décontextualisation/recontextualisation.

Les niveaux de maîtrise attendus sont les suivants :

- niveau initié en fin de Master 1 c'est-à-dire une maîtrise suffisante de la plupart des compétences numériques transversales et professionnelles nécessaires à l'exercice du métier.

- niveau confirmé en fin de Master 2 c'est-à-dire une maîtrise satisfaisante de la plupart des compétences numériques transversales et professionnelles nécessaires à l'exercice du métier

Cette formation répartie sur les deux années de master devra permettre aux étudiants qui le souhaitent de s'inscrire à des sessions de certification proposées par les organismes certificateurs.

- Mise en œuvre du module européen et d'éventuels autres modules de formation concernant l'international

L'objectif de l'internationalisation de la formation initiale des futurs enseignants et personnels d'éducation est double. Il est notamment de permettre aux étudiants de se confronter à des contextes éducatifs différents, de développer des compétences interculturelles et linguistiques ou encore se familiariser à l'éducation à la solidarité, mais également d'enrichir les compétences de nos étudiants, valorisant une approche universitaire de la formation à l'international.

Ainsi l'INSPÉ propose au travers de sa politique et des projets en émergence des modalités variées de mobilités :

- Des mobilités d'étude dans le cadre du programme Erasmus, renforcé par le développement de l'alliance CIVIS, Université européenne facilitant les partenariats entre universités. Par la valorisation des ECTS acquis en mobilité au travers d'enseignements et de dispositifs originaux et complémentaires à ceux vécus au sein de l'INSPÉ, les étudiants construisent leur parcours de formation, individualisé par les situations de mobilisation des compétences du référentiel de formation. Cette individualisation s'inscrit intégralement dans l'approche par compétences et dans la dynamique d'universitarisation de la formation des enseignants et des personnels d'éducation.

  Dans ce cadre, des BIPs (Blended Intensive Programmes ; Erasmus+) sont également proposés aux étudiants de l'INSPÉ ; chaque BIP combine un enseignement en ligne avec une courte période de mobilité physique, au cours de laquelle les étudiant passe une semaine dans une autre université avec des étudiants de l'Alliance CIVIS. En combinant des sessions en ligne avec un court séjour pour un enseignement en présentiel, ce format innovant ouvre des opportunités d'études internationales à de nouveaux groupes d'étudiants.

- Des mobilités de stage, des mobilités virtuelles ou hybrides, qui s'articulent avec les UE proposés dans le master MEEF mais également avec les autres stages suivis par l'étudiant. Visant à développer l'interculturalité mais également à enrichir les compétences en lien avec le diplôme préparé, ces stages s'articulent avec les enseignements proposés au sein des parcours du MEEF (ex. les bourses Plan Mobilité Sortante (PIMS) ont permis aux étudiants d'assister à une école d'été à l'Université de Madison, Wisconsin, USA).

C'est également au travers d'UE à choix que l'INSPÉ propose aux étudiants qui le souhaites des modules de formation ancrés dans l'internationalisation

- L'UE « Découverte des systèmes éducatifs » vise à développer les connaissances et faire évoluer les représentations sur le métier d'enseignant dans un autre pays. Les étudiants sont ainsi conduit à explorer des questions vives d'éducation en articulant plusieurs sources : bases de données institutionnelles (Eurydice, TIMSS,...), échanges virtuels avec des responsables, des enseignants et des étudiants d'autres pays. Cette UE accompagne également à la découverte des possibilités de mobilités sortantes à l'international

- Une UE « Systèmes éducatifs et pratiques inclusives » propose une approche comparative des systèmes éducatifs européens afin de dégager les grands modèles relatifs aux politiques inclusives. Pour ce faire elle engage les étudiants à s'inscrire dans une mobilité courte en Vallée d'Aoste (Italie) pour y effectuer un stage d'observation en écoles de 5 jours.

Le projet UNI-T Academy (eUropeaN cIvic Teacher Academy)[6], coordonné à AMU par l'INSPÉ fait partie des 11 projets retenus par la Commission européenne dans le cadre de l'appel à projet Académies Erasmus+ des enseignants ; il vise, sur une durée de trois années, à améliorer la dimension européenne et l'internationalisation de la formation des enseignants afin d'en renforcer l'attractivité et la mobilité entre les pays. Projet partenarial entre 5 Universités européennes associées aux institutions scolaires des pays (le Rectorat d'Aix-Marseille pour Aix-Marseille Université), UNI-T conduit au développement de communautés de pratiques européennes afin de penser l'éducation au-delà des frontières nationales.

Le projet repose sur 4 stratégies de développement professionnel, chacune reposant sur des mécanismes de mobilités variés (mobilités physiques et virtuelles) et le développement de systèmes mutuels de reconnaissance des compétences acquises pour favoriser à terme la mobilité des enseignants. En particulier, les partenaires s'engagent sur le développement conjoint de modules hybrides d'apprentissage fondés sur la recherche en éducation, et les échanges entre les participants.

- Mise en œuvre du CAPEFE (certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger)

Dans la dynamique d'ouverture à l'international, l'INSPÉ offre depuis la rentrée 2021 la formation à la certification CAPEFE (certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger) et organise les épreuves corrélatives de certifications : actuellement ouverte en formation initiale au sein des UE à choix du master MEEF, et adossée aux compétences de l'option FLE du parcours enseigner les lettres et le FLE en collège-lycée, cette formation de 40 heures annuelles assure l'accompagnement des étudiants à la présentation de la certification en fin d'année universitaire. Instituée par le MENJS en 2020, le certificat est placé sous la responsabilité des INSPÉ et s'adresse

[6] Le projet Uni-T est annexé au dossier

aux futurs enseignants mais également aux enseignants en poste. Ainsi la perspective est de proposer ce parcours de formation au CAPEFE, de le déployer sous une modalité hybride assurant son accessibilité et ainsi de l'offrir dans le cadre d'un module de formation continue universitaire. D'ailleurs, dès la rentrée 2023, le parcours professorat des écoles ouvrant un groupe de formation bilingue « anglais-français » en réponse à un appel à projet multilinguisme d'Aix-Marseille Université (voir Annexe STARLING), la formation à la certification CAPEFE est intégrée obligatoirement dans le plan de formation des trente étudiants concernés.

Le plan de formation de 40 heures a été conçu en prenant appui sur les attentes de la certification, dans une perspective d'ouverture et engageant les étudiants à réaliser un des deux stages SOPA dans une école/établissement français à l'étranger :

Contenus/ Objectifs de l'UE 40h d'enseignement à l'année	**Attendus de formation visés**	**Le stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA)**
La politique éducative de la France à l'étranger dans un contexte de mondialisation et d'européanisation Comprendre la francophonie et le plurilinguisme lors du contact des langues (définitions, approches, méthodologies) Connaitre les processus d'acquisition d'une langue seconde et langue de scolarisation (DNL) Analyse de pratiques de classe filmées en DNL et langue de scolarisation Connaitre les principales méthodes d'enseignement d'une langue étrangère/langue seconde, les ressources disponibles, notamment numériques et démarches pédagogiques adaptées. Développer des compétences en langues étrangères et comprendre différents systèmes éducatifs et leurs spécificités par rapport à la France	A7. Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s) B5. Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation A8. Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement	Le stage SOPA d'un des deux semestres peut être réalisé au sein d'une école/établissement français à l'étranger. Pour ce faire, l'étudiant doit être encadré sur place par des enseignants expérimentés. Ces enseignants seront en contact avec des référents de la formation CAPEFE. Le stage consiste à faire découvrir aux étudiants des réalités professionnelles et territoriales variées et à leur présenter : - Les spécificités du contexte de l'établissement à l'étranger ; - La réalité de leur classe et de l'école dans laquelle ils travaillent, son environnement ; - Leur activité d'enseignant et analyser avec eux leurs séances de classe afin de les rendre lisibles et compréhensibles pour ces derniers ; - Aider les étudiants à préparer quelques séances et pouvoir les analyser avec eux.

L'organisation et la nature des épreuves de certification prennent appui sur l'arrêté du 4 février 2020 ; pour ce faire, un groupe de travail a été constitué afin de décliner l'ensemble des attentes et construire une feuille de route permettant le fonctionnement du jury de certification. C'est ce même

groupe de travail qui a construit le plan de formation évoqué ci-dessus.

Modalités d'évaluation du CAPEFE

Compétences évaluées par les épreuves de la certification :

1. Interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue
2. Pratiquer des langues étrangères
3. Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger

Les épreuves :

- Épreuve écrite obligatoire (2 heures)
L'épreuve est composée de deux parties :

- Un texte, en anglais, faisant l'objet d'un questionnaire à réponses courtes et visant à vérifier la compréhension et la correction de la langue ;
- Une production écrite en français sur un thème visant à évaluer la compétence 1 « Interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue » ;

- Épreuve orale obligatoire (1 heure)
L'épreuve orale est constituée de deux parties :

- Un exposé de 15 minutes en français sur un thème visant à évaluer la compétence 3 « Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger » prend appui sur un dossier constitué préalablement par le candidat et sur un diaporama.
  Le dossier est construit suite au choix d'un thème, d'une aire géographique et/ou un pays particulier, et synthétise les documents collectés de nature variée (institutionnels, professionnels et scientifiques sur l'environnement international et la politique éducative relative de la France dans ce pays/aire géographique)
  Un temps de préparation (30 minutes) est laissé à la discrétion du candidat afin de traiter une question imposée par le jury et d'inclure les différents éléments dans l'exposé.
- Un entretien en anglais de 15 minutes est ensuite conduit sur l'un des aspects développés durant l'exposé.

Pour cette épreuve, afin d'harmoniser le déroulé, les commissions rédigent de manière conjointe un ensemble de questions à donner aux candidats. Ce recueil de questions est ensuite mobilisé lorsque les commissions prennent connaissance des dossiers des candidats (deux semaines avant l'épreuve) et qu'elles attribuent à chaque candidat une question à traiter lors de l'oral.

- Épreuve facultative portant sur une deuxième langue vivante étrangère (40 minutes)
Cette épreuve consiste en un entretien dans une deuxième langue vivante étrangère, au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), choisie par le candidat, sur la base d'un texte fourni par le jury et après une préparation de 20 minutes.

Peu de candidats ont présenté l'épreuve facultative durant les deux premières sessions. En revanche, tous ont réalisé une prestation honorable leur permettant de se voir délivrer la certification dans les deux langues.

- Mise en œuvre de la démarche qualité

L'Inspé s'inscrit dans la politique portée par l'université d'amélioration continue.

Accompagnement du service universitaire de médecine préventive des personnels

Le service universitaire de médecine préventive des personnels (SUMPP) de l'université a été sollicité en d'un mal être au travail perçu par la direction et objectivé par plusieurs arrêts de travail, certains longs de plusieurs possiblement attribués à des situations d'épuisements professionnels intervenus durant la dernière année (2019/2020).

Le SUMPP a produit un état de lieux et une analyse de la situation avec un diagnostic des risques psychosociaux. Il s'est donné pour objectif en accord avec la direction de l'INSPÉ de :

-Clarifier l'origine du mal-être et en déterminer les causes ;

-Objectiver la perception d'une charge de travail excessive liée aux tâches administratives par les enseignants et enseignants chercheurs ;

-Permettre l'expression de tous les personnels de la composante quels que soient leurs statuts.

Les analyses et recommandations faites dans son rapport d'intervention ont permis une amélioration des conditions de travail.

Conseil de perfectionnement

Positionné comme un organe d'analyse et de conseil, le Conseil de perfectionnement (CPER) a pour objectif de coordonner la mise en œuvre du plan de formation, l'évaluation de son exécution (en coordination avec l'observatoire des formations) et de porter des propositions d'évolution devant le conseil d'orientation scientifique et pédagogique. Il émet des conseils et des recommandations qui sont transmises au CODIR élargi de l'INSPÉ, au conseil d'orientation scientifique et pédagogique et au conseil de l'institut pour que ces instances, chacune selon leur domaine de compétences, jugent de la pertinence et de la faisabilité des évolutions des plans de formation et de ses organisations.
La fluidité des échanges et de la communication entre le Conseil de perfectionnement et les différentes instances contribue, par le dialogue, à une meilleure réactivité des formations face aux changements et aux évolutions réglementaires. C'est dans cette dynamique que s'est inscrit ce dialogue lors de la réforme de 2019 ayant conduit à une refonte du continuum de formation et à une restructuration des plans de formation.
Afin de faciliter le fonctionnement des CPER, les recueils de conclusions et de propositions, des formulaires à compléter en ligne par les étudiants-délégués, par le président du CPER et le responsable de parcours, sont mis à disposition des acteurs et permettent de fluidifier les échanges d'informations entre les instances.

L'Observatoire de la vie étudiante

Chaque année en mai, des enquêtes de l'OVE (observatoire de la vie étudiante) sont organisées afin d'avoir un retour sur la formation et les enseignements dispensés dans les quatre mentions de l'INSPÉ. Une partie du questionnaire est commune à toutes les composantes, sous forme principalement d'échelle de Lickert (oui, plutôt oui, plutôt non, non, sans avis). Les questions communes à tous les étudiants d'Aix-Marseille Université concernent :

- la mobilité internationale des étudiants,

- des avis sur la formation,
- sur la transformation des masters vers la recherche,
- la bibliothèque universitaire,
- et des questions spécifiques sont posées aux nouveaux inscrits.

Les indicateurs les plus nombreux portent sur la formation, ses contenus, son organisation, la communication, le suivi et l'accompagnement, la professionnalisation et l'alternance.

Pour améliorer le suivi spécifique des étudiants dans notre composante INSPÉ, des thématiques complémentaires sont investiguées en concertation avec les responsables de mission, de parcours et la direction.

D'une part, l'avis des étudiants est sollicité sur les enseignements transversaux à nos parcours MEEF. Ils sont questionnés sur le choix de ces enseignements, sur leur adéquation avec leurs préoccupations et avec leur futur métier, sur leur avis sur ces formations pluridisciplinaires et pluri catégorielles. Des questions ouvertes laissent aussi l'opportunité aux étudiants d'apporter des commentaires supplémentaires.

D'autre part, les étudiants donnent leur avis sur l'apport de la recherche dans la formation, sur le lien entre la recherche et leurs pratiques pédagogiques ; sur les UE proMEEF que certains ont suivi en licence, sur l'approche d'évaluation par compétence, et sur le suivi de leurs évaluations. Chaque année quatre relances sont faites pour concerner le maximum d'étudiants. Le taux de participation avoisine les 40% (43% en 2023). Pour faciliter l'accessibilité, les étudiants peuvent répondre à l'enquête via leur smartphone. L'évolution des résultats sur les dernières années montrent une hausse de la satisfaction globale des étudiants. C'est l'articulation formation recherche terrain qui connait la plus forte augmentation en trois ans (moyenne de 2,5 en 2021 à 3 en 2023 sur une échelle de 4).

Un suivi de cohorte est aussi effectué pour enquêter sur l'insertion professionnel des étudiants à 6 mois et 30 mois.

Les responsables de parcours et de site reçoivent les résultats détaillés concernant leur étudiant et une présentation des résultats globaux est faite lors du conseil d'institut de l'INSPÉ. Chaque parcours se réunit pour discuter du parcours de formation et de ses effets en s'appuyant sur les résultats des questionnaires. Ainsi des ajustements sont opérés dans la formation, l'évaluation et les enseignements. La direction de l'INSPÉ en relation avec le responsable OVE affine chaque année les enquêtes en fonction des nouveautés de la formation, des axes directeurs retenus, ou pour investiguer plus en profondeur des résultats obtenus les années précédentes.

- Moyens administratifs et techniques à l'appui des formations

L'INSPÉ compte 103 personnels BIATSS répartis sur les quatre sites : Marseille, Aix-en-Provence, Avignon et Digne-les-Bains.

L'administration de l'INSPÉ est organisée en cinq pôles :

1 **le pôle formation** a la charge de la gestion des inscriptions administratives et pédagogiques sur les quatre sites de formation, la formation initiale et continue, la validation des acquis de l'expérience, les étudiants en reprise d'études et ceux en situations particulières. Il apporte un soutien pédagogique aux enseignants. Il est l'interlocuteur privilégié de la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante et du Service de Formation Professionnelle Continue d'Aix-Marseille Université et en lien étroit avec le Rectorat et les Inspections Académiques ;

2 **le pôle ressources numériques** assure un soutien à la production des outils et des

ressources développées et utilisées pour l'enseignement, la formation et la recherche dans les domaines du numérique et de l'audiovisuel ;

3 **le pôle recherche et coopérations internationales en éducation** assure le pilotage et le suivi des projets de recherche et coopération internationale en éducation de l'INSPÉ. Dans un contexte essentiel de structuration de la recherche en éducation et notamment de construction des articulations recherche-formation-terrain, le pôle RCIE intervient en soutien aux équipes de chercheurs de l'École, répond aux appels d'offres nationaux et internationaux publiés dans ce domaine ;

4 **le pôle ressources et moyens** regroupe les fonctions financières, la gestion des services et la gestion des ressources humaines affectées à la composante ;

5 **le pôle patrimoine et logistique** coordonne la réalisation des travaux de maintenance et d'entretien sur l'ensemble des sites (38 000 m²) et contrôle leur exécution. Il assure le suivi du contrat de service dans le domaine du patrimoine et de la logistique et contribue à la mise en œuvre de la politique d'hygiène et de sécurité.

Les pôles (1), et (5) sont organisés avec un service central et des bureaux sur chacun des sites ; le pôle (1), pour les sites de Marseille et d'Aix, relève d'un lien hiérarchique central contrairement aux bureaux d'Avignon et de Digne qui relèvent d'un lien fonctionnel. Pour le pôle (5) les relations entre service central et bureaux de site relèvent des liens fonctionnels ; les liens hiérarchiques sont assurés sur chaque site entre le responsable administratif de site et les bureaux de site.
Chacun des pôles est en contact direct avec les directions centrales ou les services de campus d'AMU. Selon leurs missions, ils sont en contact également avec les services académiques au niveau du rectorat ou des DSDEN.

Le pôle formation remplit les fonctions de scolarité habituelles pour des formations universitaires ; tous les étudiants, quel que soit leur statut ou leur site de formation, sont inscrits administrativement à AMU et pédagogiquement à l'INSPÉ.
Au-delà de ces fonctions de scolarité, le pôle formation assure des fonctions qui sont soit spécifiques au projet académique, soit qui revêtent des particularités liées aux publics accueillis, très majoritairement des enseignants ou des personnels d'éducation qui travaillent ou vont travailler pour l'Éducation nationale. L'INSPÉ, par exemple, inscrit environ 2 700 étudiants, ayant des statuts différents, chaque année dans des formations professionnelles qui comportent pour tous de nombreux stages en établissements scolaires. Trois bureaux composent, avec les trois bureaux de site, le pôle formation :

- le bureau des candidatures et du suivi des étudiants
- le bureau de soutien à la pédagogie,
- le bureau de la formation continue et VAE.

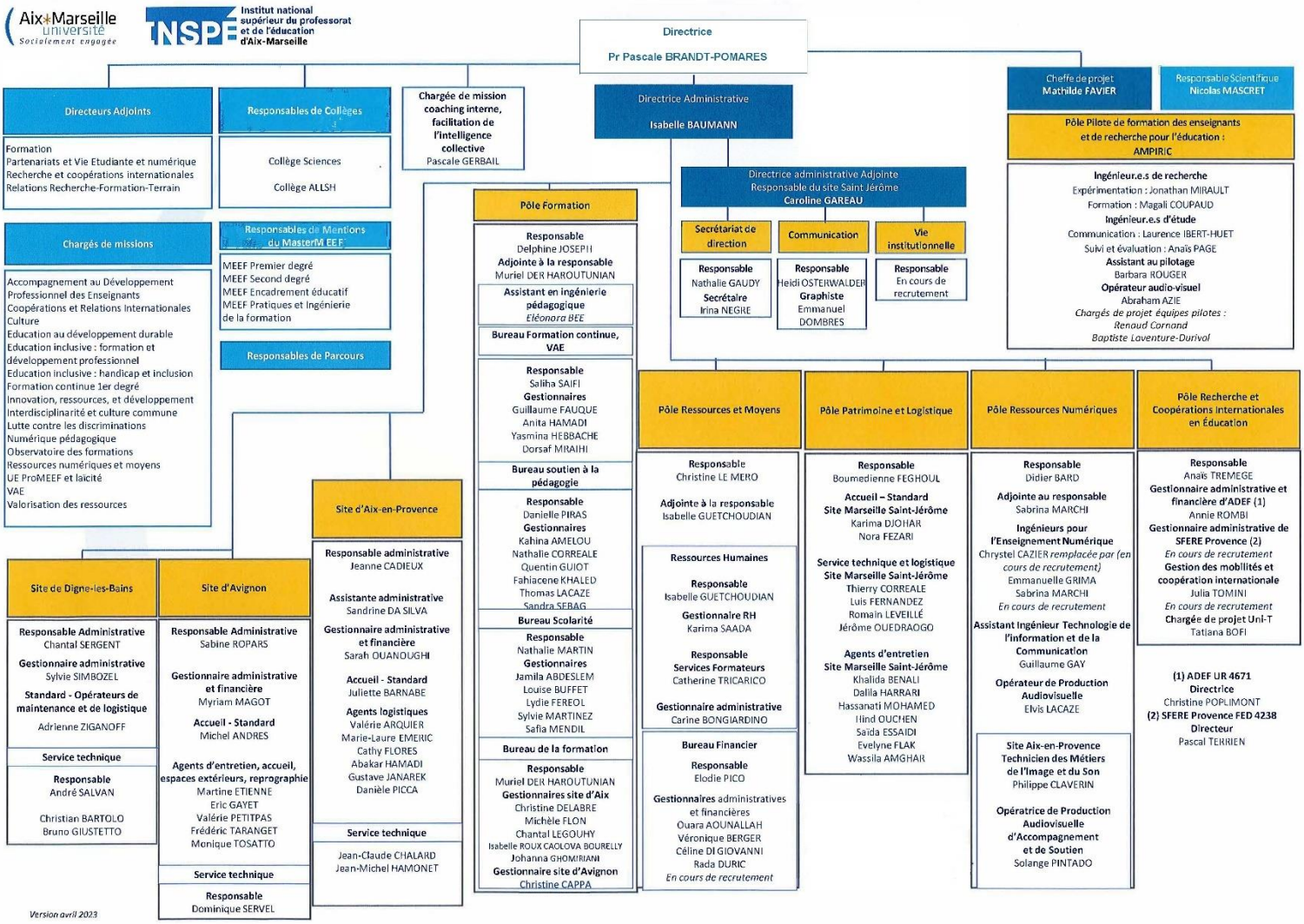

3.3 Place de la recherche

- Modalités d'articulation formation / recherche (projet de recherche de l'étudiant, place de la recherche dans les UE de la maquette, cahier des charges du mémoire)

L'INSPÉ s'inscrit dans la politique de recherche nationale et internationale d'Aix-Marseille Université. L'enjeu est d'accompagner les équipes éducatives pluri catégorielles dans leurs réflexions, leurs innovations pour aider les étudiants à acquérir des compétences dans les pratiques de classe. En effet, la place de la recherche dans le métier d'enseignant est notamment affirmée au travers de la Compétence 14 « *S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel* » du Référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :

- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.
- Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.
- Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.

La formation des enseignants s'appuie sur une activité de recherche (article 7 arrêté 23/08/13) qui

permet aux étudiants une familiarisation avec la démarche scientifique et l'acquisition de compétences telles qu'observer et analyser les pratiques professionnelles. Au sein du master MEEF, le mémoire (voir annexe) est la situation intégrative par excellence. Sa validation n'intervient qu'en cours de master 2, mais sa mise en chantier depuis le master 1 favorise l'évaluation d'attendus associés à sa réalisation de manière itérative tout au long de sa formation et évite la concentration de la charge de travail en 2ème année.

En effet, le travail conduit à une rédaction qui doit être axée sur des problèmes ou des situations professionnelles vécues ou rencontrées lors des différents stages et s'inscrire dans une dynamique de production professionnelle adossée à la recherche en éducation. Ainsi, le travail investi dans la construction du mémoire est source d'expression de l'interdisciplinarité dans la formation de l'étudiant ; il assure la mobilisation conjointe de différentes compétences, dont les attendus corrélatifs de formation doivent être articulés afin d'explorer la complexité de la question posée. Le mémoire de master, avec un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles, prend appui sur le stage et autres enseignements de la formation.

Il relève d'une démarche scientifique qui suppose :

- Un exercice de problématisation dans un va et vient entre données empiriques et confrontation à l'état des connaissances
- Une méthodologie de recueil de données
- Un recueil de corpus
- Une analyse

Il vise à construire des compétences réflexives, analytiques et synthétiques.

Le mémoire prend appui sur une revue de travaux, la construction d'une problématique, un choix méthodologique et l'analyse des résultats. Ce n'est pas une juxtaposition entre une partie théorique et des observations empiriques.

Sa réalisation s'organise durant les deux années de master, renforçant l'articulation recherche-terrain-formation, en relation avec les expériences de stage articulés aux différents apports au sein des modules et UE de formation. Ancrant la mobilisation des attendus du bloc de compétences « Praticien réflexif », articulé également avec les attendus de formation des deux autres blocs de compétences, la construction du mémoire de master permet de créditer d'au moins 20 ECTS le parcours de l'étudiant au sein du master MEEF. Il relève d'une démarche scientifique qui suppose : un exercice de problématisation dans un va et vient entre données empiriques et confrontation à l'état des connaissances, un recueil de données après l'expérimentation d'un dispositif de recherche et une analyse.

Le mémoire outil de formation est également un outil pour d'autres lecteurs potentiels intéressés par la même thématique. À ce titre, il peut être déposé sur la plateforme DUMAS sous réserve de l'accord de l'étudiant et de l'avis du jury de soutenance garant de la qualité du mémoire. Afin de valoriser les travaux de qualité réalisés par les étudiants, l'INSPÉ a organisé et s'engage de nouveau dans l'organisation de la manifestation « Mon Mémoire en 180 secondes », qui permet aux étudiants de présenter dans un cadre clair et dynamique les axes de leur travail de recherche. Sélectionnés au sein de chacun des parcours de formation, les étudiants pourront réaliser leur performance orale lors d'une journée des étudiants, qui se tiendra en fin d'année universitaire.

Dans le cadre de l'élaboration du mémoire, certains parcours de l'INSPÉ se sont engagés dans un appel à projet « Transformation de la formation par la recherche » (Projet Tiger en annexe), impulsant une structuration plus fine des projets de recherche qui se déclineront de manière différenciée selon la spécificité de chaque parcours, en prenant appui sur des renforts choisis, en lien avec la recherche, et/ou l'internationalisation et/ou le monde socio-économique et culturel. Un référentiel de compétences permet une déclinaison précise des attendus du master MEEF en indicateurs opérationnels déclinés en niveau de progressivité. Des moyens financiers spécifiques permettent la participation de certains étudiants à des colloques permettant d'enrichir leurs travaux mais également de les présenter avec leur directeur de mémoire, de bénéficier d'une bourse spécifique de mobilité internationale ou alors d'obtenir une gratification pour la participation à un stage en laboratoire de recherche.

Depuis la rentrée 2021, l'intégration d'un stage en laboratoire (voir annexe) ou sur un terrain de recherche a été proposée pour chaque étudiant ; ce stage, dont les objectifs sont différenciés selon les besoins de chacun mais aussi du moment de son intégration au sein du parcours de formation, constitue un des cadres de l'articulation recherche-formation. L'accompagnement au déploiement des stages recherche au sein du master MEEF est un axe majeur, en relation avec le chargé de mission « Innovation, ressources et développement » ainsi que du laboratoire ADEF et de la fédération SFERE-Provence. Il s'agit de proposer des modalités d'accueil au sein des séminaires mais également d'envisager des immersions dans des équipes de recherche voire d'intégrer le/les étudiants dans l'équipes dans le cadre de la réalisation du mémoire de master. Dispositif nouveau, il nécessite de proposer des modalités variées mais également d'ancrer dans certains projets de recherche des offres d'accueil d'étudiants qui peuvent alors inscrire leur mémoire de master dans une problématique authentique. Certains étudiants désireux d'approfondir leurs travaux peuvent bénéficier d'une gratification de stage dans le cadre de l'AAP « Transformation de la formation par la recherche ».
Le développement de l'articulation recherche-terrain-formation est un enjeu soutenu par le déploiement du projet AMPIRIC (projet PIA 3 de Pôle pilote de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation). L'INSPÉ est le premier partenaire du projet AMPIRIC qui fait partie des trois pôles pilotes de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation sélectionnés dans le cadre du PIA3.
L'objectif principal d'AMPIRIC vise à améliorer les performances des élèves, notamment ceux qui sont en difficulté, dans leur apprentissage des savoirs fondamentaux tout au long de leur parcours scolaire en développant expérimentant, diffusant des approches pédagogiques innovantes fondées sur les technologies numériques. Le projet vise à renforcer la mise en réseau entre terrain, formation et recherche. L'ensemble des actions du pôle est conçu dans cette perspective, fondée notamment sur des communautés de pratiques entre équipes pédagogiques dans les établissements, de recherche dans les laboratoires et de production dans les entreprises.
AMPIRIC accompagne les équipes d'enseignants afin de valoriser la mise en place d'innovations pédagogiques, de nouvelles pratiques, mais également une ouverture internationale. L'ambition est de générer des pratiques nouvelles de formation autour de l'articulation recherche-terrain-formation et de proposer aux équipes un suivi ou un accompagnement assurant le déploiement des modules. L'impulsion donnée par la mise en place des équipes pilotes de chercheurs et d'acteurs de terrain conduit au déploiement de modules de formation innovants à destination des étudiants du master MEEF mais également des formés au sein de l'ensemble des dispositifs pilotés par l'INSPÉ. Les travaux de six équipes pilotes sont en cours (FORCO : Formation et recherche collaborative, Dynamiques territoriales en éducation prioritaire, Littératie, MathAmpiric, Écriture et orthographe, Citoyenneté numérique) et une équipe est en phase d'élaboration (DEFI : Développement professionnel en formation initial).

- Liste des laboratoires en appui des formations et modes de structuration de la recherche en éducation sur le site de l'INSPÉ

L'INSPÉ s'appuie sur les laboratoires de la Structure Fédérative d'Études et de Recherches en Éducation de Provence (SFERE-Provence, FED4238), créée en 2012, est sous la tutelle de l'Université d'Aix-Marseille. La politique scientifique qui y est conduite tient compte des spécificités de chaque structure, tout en organisant une synergie permettant l'utilisation optimale et harmonisée des moyens intellectuels et matériels. L'enjeu est de renforcer localement la complémentarité des approches et des méthodologies des recherches, mais aussi d'en améliorer la visibilité régionale, nationale et internationale. Elle fédère 26 unités de recherche dans les secteurs de l'enseignement, l'éducation et la formation dont sont issus les enseignants chercheurs de l'INSPÉ :

- Apprentissage, Didactique, Évaluation, Formation (ADEF – UR 4671)
- Bases, Corpus, Langages (BCL – UMR 7320)
- Centre Aixois d'Etudes Romanes (CAER – UR 854)
- Centre Gilles Gaston Granger (CGGG – UMR 7304)
- Institut de Mathématique de Marseille (I2M – UMR 7373)
- Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (IREM)
- Institut de Recherche sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM – UMR 6568)
- Institut des Sciences du Mouvement (ISM – UMR 7287)
- Laboratoire d'Etudes en Sciences des Arts (LESA – UR 3274)
- Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (LEST – UMR 7317)
- Laboratoire Parole et Langage (LPL – UMR 6057)
- Laboratoire d'informatique d'Avignon (LIA – UR 4128)
- Laboratoire Interdisciplinaire Environnement et Urbanisme (LIEU – UR 889)
- Laboratoire d'innovation et numérique pour l'éducation (LINE)
- Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Interventions Sociales et Société (LIRISS)
- Laboratoire d'Informatique et Systèmes (LIS – UMR 7020)
- Laboratoire de Mécanique Acoustique (LMA – UMR 7031)
- Laboratoire de Neurosciences Cognitives (LNC – UMR 7291)
- Laboratoire de Psychologie Cognitive (LPC – UMR 7290)
- Laboratoire de Psychologie Sociale (LPS – UR 849)
- Modèles et simulations pour l'Architecture et le Patrimoine (MAP – UMR 3495)
- Centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire (MESOPOLHIS – UMR 7064)
- Laboratoire de Physique des Interactions Ioniques et Moléculaires (PIIM – UMR 7345)
- Psychologie de la Connaissance, du Langage et de l'Émotion (PSYCLE – UR 3273)
- Temps, Espace, Langages, Europe Méridionale-Méditerranée (TELEMME – UMR 7303)
- Unité de Recherche Migrations et Société (URMIS – UMR 205)

La Structure Fédérative d'Études et de Recherches en Éducation de Provence (SFERE-Provence, FED 4238), crée en 2012, est sous la tutelle d'Aix-Marseille Université et partenaire de l'Université Côte d'Azur. Elle fédère 26 unités de recherche dans les secteurs de l'enseignement, l'éducation et la formation. La politique scientifique qui y est conduite tient compte des spécificités de chaque structure, tout en organisant une synergie permettant l'utilisation optimale et harmonisée des moyens intellectuels et matériels. L'enjeu est de renforcer localement la complémentarité des approches et des méthodologies des recherches, mais aussi d'en améliorer la visibilité régionale, nationale et internationale.

La fédération ainsi constituée vise le décloisonnement disciplinaire afin de développer nos connaissances dans les secteurs de l'enseignement, l'éducation et la formation, que ce soit sur les organisations scolaires ou les systèmes institutionnalisés de formation. Ces questions occupent une place prépondérante dans nos sociétés qu'il s'agisse d'en discuter les orientations, les organisations, leur efficacité, leurs performances, leur adaptation, leur adéquation, leur cohérence ou leur pertinence. La fédération ainsi engagée devrait permettre une plus grande visibilité des politiques de recherche conduites, et par voie de conséquence, en améliorer la coordination et les portées sociales et scientifiques.

La Structure Fédérative d'Études et de Recherches en Éducation de Provence vise à :

- Favoriser la réussite de projets scientifiques inter-laboratoires d'une envergure dépassant les moyens des entités composantes considérées isolément ; mise en place d'un dispositif d'appui pouvant revêtir des formes régulières ou ponctuelles (veille scientifique, appui au montage de projets, suivi relationnel avec les partenaires extérieurs, etc.) ;

- Développer les aspects de communication (entre les unités de recherche de la fédération) ; de promotion, tant en interne qu'à l'extérieur, de la connaissance scientifique ; de valorisation économique (en lien avec les entreprises) ; et de formation en relation avec les partenaires institutionnels de SFERE-Provence ;

- Contribuer à l'élaboration d'une politique de développement de la recherche en Education et Formation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Trois axes scientifiques majeurs visent à représenter le panorama de la recherche en éducation et formation, dans le cadre de SFERE-Provence. Les axes correspondent aux principaux champs des recherches en éducation mais n'ont pas un caractère cloisonnant. En d'autres termes, il peut y avoir des approches transversales à ces axes.

- Axe thématique 1 - Evolution des professionnalités et des pratiques socio-éducatives

- Axe thématique 2 - Modalités de construction, d'appropriation et de diffusion des connaissances

- Axe thématique 3 - Nouveaux outils, nouveaux publics et dispositifs éducatifs

- Axe transversal - Méthodologies et statistiques pour les recherches en Education.

- Evolution du potentiel global en enseignants-chercheurs et perspectives

En matière de recherche, la politique scientifique de l'INSPÉ inscrite dans AMPIRIC s'articule autour du développement et de la structuration de la recherche en et pour l'éducation avec l'implication d'enseignants chercheurs de l'INSPÉ dans des laboratoires de

la fédération de recherche SFERE-Provence.
Les effectifs d'enseignants et d'enseignants chercheurs en poste à l'IUFM faisait apparaître une surreprésentation des personnels enseignants du 2nd degré par le passé qui s'est progressivement équilibrée. C'est dans cette perspective de renforcement de l'implication d'enseignants chercheurs dans la formation des enseignants que nous avons transformés des emplois de PRAG en MCF.
Cette politique générale de rééquilibrage contribue à l'articulation-recherche-formation-terrain et dynamise les formations. Elle suppose de modifier l'affectation disciplinaire des postes mis au recrutement en fonction de l'état de développement de la recherche dans la discipline et des besoins en formation. Les enseignants-chercheurs nouvellement recrutés sur des transformations de postes d'enseignants du 1er et 2nd degrés contribuent au développement de l'adossement de la formation à la recherche cependant il s'accompagne d'une diminution du potentiel d'enseignement puisque les transformations de postes de PRAG-PRCE-PREC en postes d'enseignants-chercheurs s'accompagnent d'une perte de 192 heures d'enseignement par poste.

Diagramme de répartition des enseignants

2018

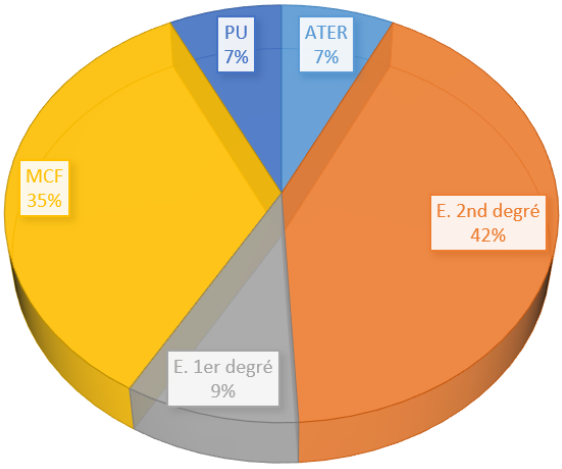

2022

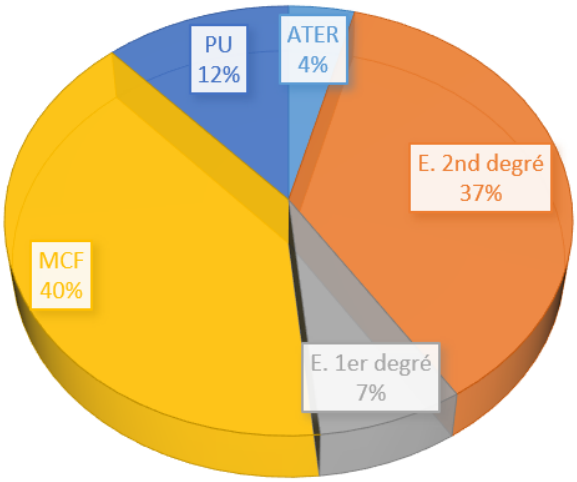

L'objectif de 50% d'enseignants-chercheurs intégrés dans la composante est atteint mais l'Inspé s'est confronté en 2020 à la nécessité d'intégrer 33% d'enseignants de terrain en poste dans les formations de master MEEF des mentions 1, 2 et 3 en 2020 et a contribué aux côtés de l'académie à l'atteinte de cet objectif par des recrutements d'enseignants du 2e degré puis du 1er degré en service partagé à mi-temps.
Cette politique a conduit à ce jour à la mise en place d'une formation universitaire et professionnalisante des enseignants au sein de l'INSPÉ.

- Pourcentage des personnels de l'INSPÉ impliqués dans une recherche à dimension nationale ou internationale
  En complément, renseigner l'indicateur « ressources humaines de l'INSPÉ en matière de recherche » en annexe 1

Unité recherche	Total
Centre Norbert ELIAS	1,19%
Apprentissages, Didactiques, Evaluation, Formation	58,33%
Centre de Recherche en Psychologie de la Connaissance, du Langage et de l'Emotion	5,95%
Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie	1,19%
Centre Gilles Gaston Granger	2,38%
Centre Interdisciplinaire d'Etudes des Littératures d'Aix-Marseille	2,38%
Centre Méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire	3,57%
Institut de Mathématiques de Marseille	1,19%
Institut de Recherches et d'Etudes sur les Mondes Arabes et Musulmans	2,38%
Institut des Sciences du Mouvement Etienne Jules Marey	4,76%
Laboratoire d'Informatique et systèmes	1,19%
Laboratoire de Neuroscience Cognitive	1,19%
Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail	2,38%
Laboratoire d'Etudes en Sciences des Arts	1,19%
Laboratoire d'Ingénierie des Systèmes Macromoléculaires	1,19%
Laboratoire Parole et Langage	3,57%
Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale, Méditerranée	5,95%
Total général	100,00%

- Liste des programmes de recherche financés sur appels à projets dans lesquels l'INSPÉ est impliqué

L'INSPÉ est à l'origine du pôle Pilote Ampiric qui réunit de nombreux partenaires : Rectorat d'Aix-Marseille, Avignon Université, Université Côte d'Azur, ANRT, UNI-T, TFR, Réseau Canopé. Des collectivités territoriales, des associations et des entreprises sont également associées. L'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT) est engagée dans un partenariat exclusif de mise en réseau du Pôle AMPIRIC avec les entreprises de l'EdTech.
Certains partenaires subventionnent des recherches collaboratives dans lesquels l'INSPÉ est impliqué dans le cadre du développement de l'articulation recherche-terrain-formation, un enjeu fort pour la formation des enseignants. Cela permet une mise en œuvre d'un pôle de recherche de haut niveau sur les sujets éducatifs et promeut l'interdisciplinarité et la structuration de la recherche en éducation

- Des projets de recherches collaboratives sont mis en œuvre et visent à développer des coopérations entre équipes de terrain et équipes de chercheurs, à installer des communautés de pratiques et à promouvoir de liaisons fonctionnelles effectives au sein des communautés éducatives.

- La mise à disposition de la salle de classe expérimentale (matériel de captation audio-visuelle et de données physio-métriques constitue, pour des enseignants, chercheurs et entreprises, un réel plateau technique expérimental pour les recherches soutenues par le Pôle AMPIRIC.
- La constitution d'équipes pilotes regroupant chercheurs et/ou enseignants-chercheurs et/ou cadres de l'Éducation nationale et/ou enseignants, autour d'axes stratégiques contribuant à faire émerger de nouvelles connaissances scientifiques et savoirs pertinents pour la pratique professionnelle, en lien avec l'amélioration de l'apprentissage des savoirs fondamentaux.

Liste des programmes de recherche financés sur appels à projets dans lesquels l'INSPÉ est impliqué

	Nom projet	Porteurs scientifiques	Budget
ADEF	La maitrise du Français Langue de Scolarisation pour la mise en sécurité des élèves Allophones dans les Lycées professionnels- FLScoALp	Fatima Davin	15 600,00 €
	EVALADER	Fabienne Brière	20 000,00 €
	LyP&CAP	Éric Tortochot	17 000,00 €
	Dispositifs préventifs et résolution de problèmes mathématiques	Terasa Assude	
	Développement d'un dispositif de formation initiale des enseignants et analyse de ses effets sur leur professionnalité (DéDiFo)	Vincent Grosstephan	
	Nouveau regard sur l'école et les partenaires de la coéducation	Caroline Hache	17 000,00 €
	Kuti-Kuti :	Tortochot et Delseyries	10 500,00 €
	Labo'Ra :	Jérémy Castéra	5 100,00 €
	Heureux Hasard :	Claire Coiffard	14 000,00 €
	FIRAJH	Karine Millon Fauré	54 933,00 €
SFERE-P	DAFIP vague 4	Laurence Espinassy	20 000,00 €
		Marie-Christine Félix	20 000,00 €
		Perrine Martin	13 000,00 €
		Nicolas Sembel	21 000,00 €
		Pascal Terrien	15 000,00 €
	DAFIP vague 5	Marie-Christine Félix	15 000,00 €
		Sylviane Feuilladieu	
		Caroline Hache	15 000,00 €
		Nathalie Rezzi	
		Aurélie Pasquier	15 000,00 €

	DAFIP vague 6	Frédéric Jaeck	12 000,00 €
	DAFIP vague 7	Aurélie Pasquier	13 460,00 €
		Pascal Terrien	4 627,00 €
		Pascal Terrien	14 900,00 €
	GT NUM	Pascale Brandt-Pomares Patrice Laisney	50 000,00 €
UNI-T	Affectivity in Teaching: Collective & reflective professional development in Physical Education	Maria Impedovo	10 000,00 €
	TEAcher COmpetence for Sustainability and Environmental Education	Jérémy Castéra	10 000,00 €
	Making Our School An Inclusive Context for all families? An action research on co-approachIng	Jessyca Tretola	10 000,00 €
	How are active pedagogies designed, supported and implemented?	Maria Impedovo	10 000,00 €
	Practices of « doing » (socio-cultural) difference and dealing with multilingualism in the classroom: perception, reflection and change through video-based learning in communities of practice	Jessyca Tretola	10 000,00 €
	Development of a Bank of Valid Questions for Assessing Mathematical Competencies in the Classroom with Adaptive Test	Rachid Zarouf	10 000,00 €
	Effect of game-based teaching of the theory of evolution in initial teacher training	Magali Coupaud	10 000,00 €
	The concept of nature to the test of outdoor education	Morgan Leray	10 000,00 €
TFR	Métiers de la Recherche et de l'expertise en éducation	Nicolas Sembel	9 900,00 €
	Responsable de formation	Hélène Armand	7 400,00 €
	Ingénierie Pédagogique Numérique	Stéphanie Metz	12 400,00 €
	Enseigner les lettres et le FLE au collège et lycée	Fatima Davin	10 000,00 €
	Enseigner en Lycée professionnel	Noémie Olympio	10 000,00 €
	Rédacteur professionnel	Marie-Emmanuelle Pereira	5 000,00 €

	Conceptions de managements et de formations en hygiène, sécurité au travail et développement durable (CMF-HSD)	Jean-Francis Ranucci	13 500,00 €
	Enseigner les arts au Collège et Lycée (CLG & LGT)	Serge Mazeau	8 000,00 €
	Professeur Documentaliste	Véronique Augé	8 500,00 €
	Sciences de la Vie, Sciences de la Terre (SV-ST)	Solène Albertini	10 500,00 €
	Enseigner la physique et la chimie en collège et en lycée	Frédéric Leterme	12 000,00 €

–

3.4 Continuum de formation

Préciser dans les réponses si l'INSPÉ est pilote de l'action ou s'il y est associé :

- Préprofessionnalisation (en licence et dispositif AED)

Les UE de préprofessionnalisation

Participant à la dynamique de la politique d'AMU au travers du projet DREAM U en particulier, l'INSPÉ poursuit son engagement dans l'accompagnement des étudiants de licence dans l'orientation en proposant des UE PROMEEF de préprofessionnalisation accessibles à un grand nombre d'étudiants d'Aix-Marseille Université appartenant à des licences de mentions diverses, et articulent trois temps : l'information, la sensibilisation et la découverte des métiers cibles. Ainsi ces étapes organisent la construction du projet professionnel des étudiants qui choisissent de s'orienter dans ces voies. Elles prennent appui sur des stages en milieux professionnels - pas exclusivement dans le cadre de l'Éducation nationale - qui permettent d'initier l'articulation recherche-terrain-formation dès le niveau licence, et pour toutes les licences d'AMU, articulation au cœur de la construction des compétences dans la politique de l'INSPÉ. L'inspé pilote ces UE de pré-préprofessionnalisation à l'échelle de l'ensemble des composantes d'Aix-Marseille Université.

Ces unités d'enseignement de licence, mutualisées à divers parcours, s'inscrivent dans un continuum Licence-Master MEEF et articulent trois temps : l'information, la sensibilisation et la découverte des métiers cibles ; ces étapes organisent la construction du projet professionnel des étudiants qui choisissent de s'orienter dans ces voies. Elles prennent appui sur des **stages en milieux professionnels** -pas exclusivement dans le cadre de l'Education Nationale- qui permettent d'associer acquisition de connaissances et construction de compétences.
Deux typologies d'UE ProMEEF :

- **les UE Pro-MEEF mutualisées** destinées aux étudiants de licence souhaitant intégrer un master « Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »
- **les UE Pro-MEEF complémentaires**, qui, en plus des précédentes, permettent une remise à niveau disciplinaire des étudiants se destinant à la mention 1 du master MEEF, parcours « Professorat des écoles ».

Les UE Pro-MEEF mutualisées de licence articulent différents : l'information, la sensibilisation et la découverte des métiers cibles ; ces étapes organisent la construction du projet professionnel des étudiants qui choisissent de s'orienter dans ces voies. Elles prennent appui sur des stages en milieux professionnels -pas exclusivement dans le cadre de l'Education Nationale- qui permettent d'associer acquisition de connaissances et construction de compétences.
Ces UE Pro-MEEF sont mutualisées et regroupent des étudiants de parcours divers. Elles s'organisent de la manière suivante :
L'UE Pro-MEEF1 « Enseigner, Eduquer, Former : des métiers complexes » est une UE de sensibilisation et d'aide à l'orientation. Elle est couplée à un **stage de découverte de 18 heures minimum (3x6h)** qui permet à chaque étudiant d'appréhender la diversité des métiers de ce champ ; il se déroule sur 4 terrains différents, au sein de trois établissements de l'Education Nationale (premier degré, second degré collège, second degré lycée professionnel) ou dans une autre structure éducative ou formative, hors Education Nationale.

L'UE Pro-MEEF2 « Observer des situations, d'enseignement, d'éducation et de formation », est couplée à un stage de 16 heures minimum en établissement scolaire ; les lieux de stage sont

définis en fonction du projet professionnel des étudiants, selon qu'ils souhaitent s'orienter vers le métier de professeur des écoles (16 heures dans le premier degré), vers celui d'enseignant du second degré (16 heures en collège ou 16 heures en lycée professionnel), avec une différenciation entre les enseignements généraux, technologiques et professionnels, vers les métiers de conseiller principal d'éducation ou de responsable de structures de formation.
L'UE Pro-MEEF3 « Analyser des pratiques d'enseignement, d'éducation et de formation » est couplée à un stage de 16 heures dans une structure éducative en dehors de l'Éducation Nationale (partenaire de l'école) ; les lieux de stage sont définis en fonction du projet professionnel des étudiants de la même manière que pour l'UE Pro-MEEF2. L'UEpro-MEEF3 est un approfondissement des UE 1 et 2. Ancrée dans les réalités professionnelles vécues précédemment lors des stages, elle permet de passer de leur analyse à une structuration des connaissances et des compétences sur ces métiers cibles.
L'UE Pro-MEEF4 « Evoluer au sein de contextes d'enseignement, d'éducation et de formation » s'appuie sur un stage défini par l'étudiant en relation avec les trois autres lieux de stage précédemment rentrés. L'étudiant est accompagné dans la mise en œuvre d'un projet d'enseignement-apprentissage, permettant un début de croisement des compétences construites et la construction d'un premier niveau de sensibilisation à la didactique des disciplines.
Ces quatre UE mutualisées à toutes les licences des secteurs Sciences, ALLSH et FEG permettent une orientation active des étudiants et préparent aux UE du master MEEF orientées vers les savoirs sur les métiers d'enseignant, d'éducateur et la construction d'une culture professionnelle commune telle que définie dans le référentiel de compétences métiers.

L'offre en UE de préprofessionnalisation se conçoit sous forme modulaire, levant la contrainte 1 UE par type de semestre. Les étudiants organisent la construction d'un parcours de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Cette dimension s'intègre dans le projet d'orientation active de l'étudiant.
L'empan donné à ces UE sur les semestres de licence vise également à accompagner les étudiants en contrat d'AED en préprofessionnalisation.

Les UE Pro-MEEF complémentaires sont proposées, en plus des UE Pro-MEEF mutualisées, dans toutes les licences des composantes dès la L2. Elles sont destinées aux étudiants souhaitant s'orienter vers le master MEEF, Mention 1, professorat des écoles.
Complémentaires aux enseignements principaux de la licence support, elles permettent d'acquérir et d'assoir les bases nécessaires aux enseignements du master MEEF dans les disciplines concernées.
De manière à renforcer les compétences nécessaires à l'enseignement dans le 1er degré en lien avec la polyvalence, des UE complémentaires sont proposées en L3 :

- **Mathématiques (niveau 1 et niveau 2) et Sciences et technologie** pour les étudiants suivant une mention de licence en Arts, Littérature, Langues et Sciences Humaines

- **Français (niveau 1 et niveau 2) et Sciences Humaines** pour ceux suivant une licence dans les mentions scientifiques.

Le contenu de ces UE porte sur les prérequis nécessaires aux enseignements du master MEEF, professorat des écoles. En lien avec les savoirs enseignés à l'école, les savoirs fondamentaux de références sont abordés dans un continuum L2-M2.

L'ensemble des UE mutualisés et complémentaires sont proposés sous un format hybridé permettant une meilleure intégration au sein des différents parcours de licences. De plus,

l'hybridation assure une meilleure inclusion de l'ensemble des étudiants, dont certains sont salariés et ne peuvent pas suivre l'intégralité des enseignements en présentiel. Cette nécessité d'hybridation émane également d'un besoin émergeant dans l'accompagnement des AED en préprofessionnalisation.

Les UE proMEEF mobilisent les attendus pré-requis à l'entrée en Master MEEF 1er et 2nd degré, inscrits au journal officiel n°156 du 7 juillet 2019. Ces attendus sont travaillés au sein de chacune des UE ProMEEF assurant une construction progressive d'un premier niveau de développement des compétences aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Les UE PROMEEF assurent ainsi le développement progressif de compétences structurées en blocs de compétences et de connaissances. (voir annexe UE ProMEEF)

L'annexe UE ProMEEF présente des données de la préprofessionnalisation en licence en lien avec le master MEEF professeur des écoles. Il s'avère qu'une proportion relativement importante des étudiants inscrit en 1ère année de master MEEF ont suivi les UE ProMEEF.

Le dispositif AED en préprofessionnalisation

Comme précisé précédemment, les UE ProMEEF préprofessionnalisantes de licence constituent un des cadres de l'accompagnement des étudiants bénéficiant d'un contrat d'AED en préprofessionnalisation. Ces étudiants bénéficient également d'un référent universitaire, enseignant dans le parcours de licence suivi puis de master MEEF. Le chargé de mission « UE ProMEEF » de l'INSPÉ coordonne à l'échelle de l'Université le dispositif AED : recrutement, coordination des composantes de l'université avec les services du rectorat, promotion à l'encadrement des AED prépro, relations avec les référents universitaires.

Le dispositif mis en place depuis plusieurs années dans le 2nd degré (mathématiques, sciences physiques et chimie, lettres modernes, anglais, espagnol) a permis d'éprouver les modalités d'accompagnement mais également les contraintes organisationnelles des emplois du temps.

Depuis la rentrée 2021, le dispositif s'est étendu à des contrat d'AED dans le 1er degré ; un travail a été conduit avec les composantes d'AMU afin d'identifier et de répartir les contrats auprès d'étudiants de parcours de licence différents. L'enjeu est de promouvoir l'accès aux métiers de l'enseignement dans une diversité de licence et de ne pas contenir les contrats sur peu de filières.

La diversification des parcours de licence accueillant des contrats nécessite de penser des organisations spécifiques de l'accompagnement permettant aux étudiants d'être suivi tout au long de l'année. En particulier, proposer les UE de préprofessionnalisation sur des horaires de fin de journée et/ou à distance assure l'accessibilité à un plus grand nombre.

Le dispositif d'accompagnement des AED prépro durant les deux années de licence, en particulier au travers des UE ProMEEF, permet aux étudiants d'affiner leur projet de formation et le choix de métier choisi. Ainsi, à l'entrée en master MEEF, certains étudiants demandent une modification de contrats (2nd degré vs 1er degré) auprès du rectorat, permettant de poursuivre ainsi leur formation dans un autre degré que celui initialement souhaité.

Un parcours de licence conduisant au professorat des écoles

Dans la perspective de renforcer un continuum dans l'offre proposée aux étudiants, l'INSPÉ s'engage dans le prochain quadriennal dans la création d'un parcours de licence (voir annexe) innovant qui s'inscrit dans le cadre de la diversification des voies d'accès au master MEEF. En effet, si la spécialité de licence conditionne la poursuite en master MEEF mention 2 pour les parcours

préparant à l'enseignement dans le second degré, la quasi-totalité des licences peuvent donner lieu à une poursuite en master MEEF 1er degré.

Ce parcours de licence, débutant dès le niveau L1, et ciblant une quarantaine d'étudiants, vise quasi-exclusivement le métier de professeur des écoles et constituera un levier pour des élèves de classe de terminale souhaitant s'orienter vers les métiers de l'enseignement mais dont la spécialisation des offres de formation du supérieur constitue parfois des obstacles en termes de choix mais aussi d'éloignement. En coportage avec le département de sciences de l'éducation, le parcours de licence « Education et apprentissages à l'école primaire » sera proposé sur le site universitaire Etoile de St Jérôme à Marseille.

Proposer un parcours innovant de licence au sein de l'INSPÉ s'inscrit aussi dans le déploiement du Pôle Pilote de Formation des enseignants et de recherche pour l'éducation (PIA3 volet Territoires) AMPIRIC. Le pôle pilote, vise, par une démarche d'innovation et de recherche, l'amélioration des performances des élèves, notamment ceux qui sont en difficulté dans leur apprentissage des savoirs fondamentaux en développant, expérimentant, et diffusant des approches pédagogiques innovantes fondées sur les technologies numériques.

Le projet poursuit aussi l'objectif de renforcer la mise en réseau entre terrain, formation et recherche. Il s'agit de développer chez les étudiants une meilleure connaissance sur la réalité du métier et du parcours de formation, visant ainsi une plus forte professionnalisation des futurs enseignants pour les préparer aux défis qu'ils les attendent. La création d'une licence pour des étudiants se destinant au métier de professeurs des écoles s'inscrit dans cette préprofessionnalisation. Elle offre un parcours universitaire ancré, d'une part, dans l'acquisition, la diversification et la consolidation de compétences liées à la dimension pluridisciplinaire inhérente au métier de professeur des écoles et, d'autre part, dans le décloisonnement des disciplines, visant l'interdisciplinarité et le travail en projet pour favoriser le développement de la polyvalence.

La découverte de divers milieux professionnels, certes d'enseignements mais aussi associatifs et culturels, la connaissance d'autres formations, assurent aux étudiants engagés dans la licence des possibilités de réorientation en cours ou en fin de licence notamment vers la mention 4 du master MEEF (Pratiques et ingénierie de la formation). En lien avec la politique de l'université définie dans le cadre des projets de nouveaux cursus universitaires (NCU) Dream U et d'accompagnement des étudiants Panorama, l'orientation active est centrale dans ce projet de licence. Certes l'expérience de stages d'observation et de pratique accompagnée reste primordiale, mais les étudiants seront conduits autant que possible à des mises en activité dans le cadre d'engagement citoyen ou solidaire pour contribuer, par exemple, au tutorat d'élèves de collèges REP+, ou pour intervenir auprès de publics au sein d'associations partenaires.

Différents partenariats existent déjà depuis des années entre établissements du secondaire et Aix-Marseille Université, dont l'objectif général est de promouvoir la réussite d'élèves qui en sont éloignés, en suscitant l'ambition et l'intérêt pour les études supérieures. S'inscrivant dans le continuum bac-3/bac+3, ces dispositifs ambitionnent le décloisonnement des parcours entre lycées et formations universitaires, mais aussi l'ouverture sociale des formations supérieures. L'existence depuis plusieurs années de cordées de la réussite au sein de l'académie, pour lesquelles Aix-Marseille Université est tête de cordée, mais aussi le développement des Parcours d'Excellence ont contribué à la mise en place de réels partenariats entre des collèges REP+ et des lycées marseillais.

De manière à penser tout à la fois un continuum de formation secondaire-supérieur mais également une formation de niveau licence ancrée dans le terrain, la constitution d'équipes pédagogiques plurielles est indispensable ; riche de la politique conduite depuis des années au sein de l'offre de master MEEF, l'INSPÉ et ses équipes s'inscrivent parfaitement dans cette perspective.

L'INSPÉ d'Aix-Marseille jouit depuis septembre 2019 d'un site rénové à Saint-Jérôme dans le 13ème arrondissement de Marseille, sur le campus universitaire Etoile d'AMU. Par son implantation au sein des quartiers visés, et par son accès direct par les transports en communs, l'INSPÉ pourra aisément

accueillir les étudiants de cette licence sur le campus universitaire qui propose l'ensemble des services indispensables à l'accompagnement de la vie étudiante (Services du CROUS : restaurant et cafétéria universitaires, services médico-sociaux, Bibliothèque universitaire, bureau de la vie étudiante...).

Le campus rassemble de nombreux laboratoires, licences et masters de Sciences. Il se dynamise autour de projets communs entre composantes, comme la création de parcours santé, de jardins partagés. Le contexte de campus universitaire assure les interactions entre les étudiants, l'ouverture culturelle et la mixité sociale.

De manière à penser tout à la fois un continuum de formation secondaire-supérieur, adossé à la recherche, mais également une formation de niveau licence ancrée dans le terrain, la constitution d'équipes pédagogiques plurielles est indispensable : enseignants-chercheurs appartenant à différents laboratoire de recherche, enseignants du 2nd degré et du 1er degré en poste à l'INSPÉ, des professionnels de l'enseignement ; riche de la politique conduite depuis des années au sein de l'offre de master MEEF, l'INSPÉ et ses équipes s'inscrivent parfaitement dans cette perspective.

Le parcours de licence pourra également accueillir des étudiants AED en préprofessionnalisation, ce qui conduit à envisager également d'autres cadre d'alternance en lien avec les besoins territoriaux en termes de diplomation. Ainsi, le parcours de licence peut être ouvert à la formation continue avec organisation de parcours adaptée en lien avec une nécessaire diplomation de certains salariés dans le cadre de la FTLV. L'organisation en BCC et l'approche par compétence permettent de penser une modularisation de cycle de licence permettant d'accueillir des publics en reprise d'étude.

De plus, s'agissant de la mise en œuvre de l'offre de formation relatives aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation au sein d'AMU, l'INSPÉ entretient des relations étroites avec les autres composantes universitaires, dans le cadre du master mais également dans le cycle de licence par la mise en œuvre des UE de préprofessionnalisation PROMEEF, intégrés dans de nombreux parcours. Le partenariat avec le rectorat d'Aix-Marseille assure la relation avec les terrains de stage et les professionnels de l'enseignement et de l'éducation, ainsi qu'avec de nombreux partenaires du milieu de l'éducation, (Canopé, Collectif des associations partenaires de l'école, …), favorisant une ouverture socio-culturelle.

Afin de prendre en compte au mieux la diversité des étudiants en lien avec leur parcours de cycle terminal, mais aussi afin d'individualiser leur formation, un dispositif de tutorat/mentorat jalonnera le parcours de l'étudiant impliquant les enseignants des lycées et du supérieur (tutorat) mais aussi les étudiants eux-mêmes ainsi que ceux d'années supérieure (mentorat) et donc de master MEEF. Impliquer et accompagner les étudiants dans la formulation de besoins de formation pour consolider les compétences, est une condition du développement professionnel continu des futurs enseignants.

Dans le cadre de l'université européenne CIVIS, du déploiement de la Teacher Academy (UNI-T) et du réseau UniTwin (voir Annexe) associé à la chaire UNESCO en éducation, l'INSPÉ proposera aussi un séjour à l'étranger à chacun des étudiants de la licence. Découvrir d'autres systèmes éducatifs, s'enrichir de la connaissance d'autres pays, favoriser l'ouverture sociale et les échanges, sont des enjeux culturels majeurs et prépondérants dans la formation des enseignants. L'accès à la certification ultérieure pour l'enseignement français à l'étranger (CAPEFE) en sera ainsi facilité

La maquette est construite en déterminant la progressivité visée par compétences tout au long des semestres et en adoptant une approche simultanée et continue : nous nous inscrivons dans un développement « spiralaire » des compétences selon un programme déterminé par les équipes d'enseignant du parcours-type. Au travers des situations définies, rencontrées par l'étudiants, réelles, rapportées …, l'intégration et l'articulation des savoirs à construire s'opèrent dans des niveaux croissants de complexité, assurant transférabilité et développement des acquis. Une mobilisation en synergie des compétences au sein de situations de formation intégratives, s'articule dans une construction progressive au cours des semestres, par l'identification de paliers-cible et

contribuant à une prise en compte des temps individuels d'apprentissage mais aussi des acquis lors de l'entrée en 1e année licence. Proposer ainsi un parcours adapté au rythme des apprentissage permet de prendre en compte la diversité des étudiants : des parcours de soutien assureront des renforts dans certains domaines, des parcours intensifs permettront aux étudiants d'enrichir leurs compétences. Seront encouragés, au regard des objectifs de la licence, des modules en lien avec l'engagement mais également en lien avec les objectifs de développement durable, en particulier reliés au plan Climat et au réchauffement climatique.

C'est dans cet ancrage que l'INSPÉ assure l'articulation objectifs-situation d'apprentissage-évaluation indispensable à l'alignement pédagogique. Ainsi le référentiel de licence s'articule autour de 6 blocs de connaissances et de compétences (BCC) :

- Bloc 1 : Coopérer et travailler en équipe
- Bloc 2 : Développer et exercer sa créativité
- Bloc 3 : Développer et exercer sa pensée critique
- Bloc 4 : Exploiter le numérique
- Bloc 5 : Croiser les disciplines et développer l'interdisciplinarité
- Bloc 6 : Communiquer de façon adaptée

La validation des compétences repose sur une évaluation formative et continue en situation, prenant appui sur un référentiel d'évaluation basé sur des descripteurs, des critères et des indicateurs. Ainsi, chaque BCC articule des compétences associées se construisant progressivement durant les trois années du cycle de licence ; leur déclinaison en résultats d'apprentissage ou attendus d'étude assure l'opérationnalisation du référentiel. Les modalités de contrôle de connaissances et de compétences s'en trouvent ainsi adaptées : absence de compensation horizontale et entre compétences, contrôle continu intégral et nécessité de mise en place d'un outil de réflexivité et de feed-back (e-portfolio).

C'est dans le contexte de la construction de cette nouvelle licence, prenant appui sur le référentiel en six BCC, que seront réorganisées les contenus des UE ProMEEF afin de les adosser à certaines UE de la licence « Apprentissage et éducation à l'école primaire » et de mobiliser ainsi une partie du référentiel de licence.

- Formation des fonctionnaires stagiaires (T0)

  - Organisation du DIU pour les lauréats non issus du master MEEF

La formation proposée au sein du DIU permet aux lauréats des concours de recrutement non titulaires d'un master MEEF de développer, pendant leur année de stage de fonctionnaire stagiaire, les compétences professionnelles attendues en vue d'une titularisation en tant que professeur ou conseiller principal d'éducation (CPE).
En tant qu'acteurs du service public d'éducation ces personnels fonctionnaires stagiaires concourent en effet à des objectifs communs à tous les personnels et doivent pouvoir s'identifier comme agent public, se référer d'une part à la culture commune de leur profession, d'autre part à la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice.
Cette formation pendant leur année de stage et leur expérience acquise en école ou en établissement contribuent à leur adaptation à leurs futures fonctions.
Les orientations de la formation sont cadrées par l'arrêté du 4 février 2022. L'offre de formation est déclinée à travers un parcours incluant un tronc commun composé de dispositifs qui s'appuient sur le référentiel des métiers du professorat et de l'éducation (voir annexe).

Elle comporte des dispositifs de formation liés à l'alternance dont la didactique et la pédagogie.
Pour les professeurs, la didactique de la (ou des) discipline(s) enseignée(s) représentera au moins un tiers du temps de formation.
De plus, elle comprend une formation :
- à la laïcité et aux valeurs de la République ;
- à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- à l'égalité filles-garçons ;
- au numérique participant à la certification au numérique conformément au référentiel partagé par tous les INSPÉ.
Construite dans une approche par compétences, prenant appui sur le référentiel de formation initiale, la formation proposée au sein du DIU propose un cadre d'accompagnement assurant la prise en compte des attentes des fonctionnaires-stagiaires. Elle assure la construction d'un suivi prenant appui sur un diagnostic de besoins individuels en début de formation et sur un accompagnement continu dans le développement des compétences.
Ainsi, le stagiaire peut faire valoir sa formation et son parcours antérieur en vue de l'adaptation de son parcours de formation.

Organisée en trois UE, la formation vise les enjeux suivants :

- Développer des contextes d'échanges et de partages au travers d'analyses de pratiques ancrées dans les préoccupations des stagiaires
- Proposer des contextes de formation proposant des ressources répondant aux attentes du métier et de la discipline enseignée pour le 2nd degré
- Faire interagir les stagiaires avec les professionnels du métier : inspecteurs, PFA, PEMF, chefs d'établissement …
- Initier et accompagner des communautés de pratiques entre pairs assurant autonomie et enrichissement dans un espace-temps moins rigide
- Investir le terrain de stage en tant qu'école/établissement formateur

Pour ce faire, les UE sont structurées dans la perspective de confronter les formés à des situations de formation authentiques. Ainsi, les formations de chaque UE assurent le croisement de différentes compétences et attendus du référentiel de formation.

L'UE 1 « Projets d'enseignement et d'éducation et activités de l'enseignant/CPE » est une UE déclinée dans chacun des trois parcours du DIU 1er degré, 2nd degré et CPE.

Cette UE s'ancre sur les activités de classe et sur l'accompagnement à la connaissance des spécificités du métier, de la conception des situations d'apprentissage à la gestion de groupes d'élèves : modalités d'apprentissage et conception de démarches d'enseignement-apprentissage, prise en compte de la progressivité des attentes, gestion de la classe, du groupe d'élèves, accompagnement et prise en compte de la diversité des élèves dans une visée d'inclusion et de pédagogique universelle

L'UE 2 « Pratique réflexive du métier et mise en situation professionnelle » constitue un cadre de suivi, d'accompagnement des FSTG dans le développement des compétences attendues d'un stagiaire en formation et d'adapter les contextes aux besoins de ces stagiaires.
Elle initie et accompagne des communautés de pratiques autour de besoins exprimés, de développer la collaboration au service d'émergence de propositions de solutions et de leur mise à l'épreuve. Cette dernière s'articule avec l'école/établissement formateur mobilisé au sein de l'UE3.

Ces démarches visent également la construction d'éléments de culture commune, les groupes construits mêlant les trois parcours : 1er degré, 2nd degré et CPE. De plus il a été initié, et cela sera à poursuivre, une intégration des stagiaires PSY-EN.

Cette UE s'appuie sur différentes démarches d'analyse de pratique collective et développe les compétences en lien avec la réflexivité professionnelle par un parcours itératif d'auto-évaluation-problématisation-mise à l'épreuve. Par ce dispositif qui vise à développer une individualisation du parcours du stagiaire, et prenant ainsi appui sur le tutorat mixte INSPÉ-terrain, cette personnalisation peut conduire à la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement renforcé modulaire répondant aux besoins des stagiaires exprimant des difficultés persistantes.

Les stagiaires sont ainsi confrontés à des thématiques transversales communes et assurant la construction des attendus obligatoires :

- *Droits et devoirs du fonctionnaire*
- *Le système éducatif et les politiques éducatives*
- *Les inégalités sociales et les dispositifs de lutte et d'accompagnement*
- *Apprentissage des élèves, activité de l'élèves et évaluation*
- *Valeurs de la République et éducation à la citoyenneté*
- *Numérique et éducation aux médias qui ouvrira dans l'avenir sur la préparation à la certification PIX-EDU+*

L'UE 3 « Environnements professionnels et activités de l'enseignant / CPE » s'inscrit dans la dynamique de l'établissement/école formateur. Elle propose aux FSTG un espace-temps permettant d'explorer les situations vécues ou à investir sur le lieu du stage, de manière à enrichir ses compétences.

Il s'agit de conduire les stagiaires à vivre, observer dans le but d'analyser des situations professionnelles emblématiques ou problématiques.
Ainsi, cette ouverture professionnelle est dépendante du contexte de l'établissement/école et le tuteur a pour mission de construire et coordonner ce parcours de formation par la confrontation des stagiaires à différentes situations.

C'est ainsi qu'émergent des thématiques de formation renforçant les attendus de culture commune à l'ensemble des stagiaires :

- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques ;
- Respecter et faire respecter les valeurs de la République
  - *Laïcité et lutte contre les discriminations*
  - *Ethique et déontologie*
- Un module prévoir la prise en compte des spécificités des enseignants de lycée professionnel afin de faire appréhender les caractéristiques et les évolutions de la voie professionnelle.

La mise en œuvre de collectifs de formateurs par site de formation assure l'articulation et la circulation des savoirs et situations professionnelles assurant une construction coordonnée des compétences.

- Organisation du crédit de jours de formation pour les lauréats issus du master MEEF (préciser le contenu et le volume horaire)

Un groupe de travail pilote le projet de formation des temps plein, organisé et mis en œuvre par l'INSPÉ.
Ce groupe a arrêté le compte-temps formation à 10 journées pour l'ensemble des stagiaires du 1er et 2nd degré.
Il est également arrêté les modalités de suivi de formation : tout au long de l'année, chaque stagiaire rédigera un écrit réflexif de suivi dans lequel il mettra en avant les éléments de formation et leur contribution au développement professionnel. Cet écrit, de deux à trois pages, sera déposé sur la plateforme de suivi COMPAS par le stagiaire en fin d'année.

Tous les Fstg 1er degré « temps plein » suivent un parcours de formation de 60 heures (10 journées) réparties sur l'année scolaire.

- 42 heures soit 7 journées banalisées sur des mercredis et communes à tous les Fstg 1er degré temps plein ; les 7 journées sont organisées sur l'un des 4 sites de l'INSPÉ (Marseille, Aix-en-Provence, Avignon et Digne) selon la circonscription d'affectation

  Les deux premières journées organisées en septembre et sont ciblées sur la prise de fonction, accompagnant la prise en main de classe, la gestion du groupe et relation pédagogique, la construction de la programmation ; ces journées sont co-animées par des formateurs INSPÉ et des PEMF.

  Trois journées de formations sont dédiées à la mise en œuvre de la polyvalence visant les domaines de la polyvalence et leur croisement parmi les 7 proposées : Math-Français-Sciences-Arts-EPS-HG EMC-Langues vivantes.

  Les projets construits, pouvant être éprouvés en école, font l'objet de temps de mutualisation en fin de formation, dans le cadre d'un partage de ressources et dans une perspective d'initier les stagiaires à se projeter dans l'organisation d'une valise pour le titulaire nommé brigade.

  2 journées de formations ciblées sur des thématiques transversales : inclusion, Contexte d'exercice du métier [Education prioritaire ; ruralité …], maternelle, évaluation positive, différenciation

- 18 heures (3 journées) déclinées au sein des circonscriptions, en lien étroit avec le contexte de stage (école, circonscription), permettant la participation possible des FSTG à certaines journées de formation telles les constellations ou plan de circonscription en lien avec les IENCCPD. Ces trois journées visent également à renforcer et développer les compétences autour de l'enseignement des fondamentaux : mathématiques et français.

Tous les Fstg 2nd degré temps plein suivent un parcours de formation de 60 heures (10 journées) réparties sur l'année scolaire. Les dix journées sont bloquées sur une journée qui a été libéré des emplois du temps de chaque stagiaire.

- 36 heures sont consacrées à l'accompagnement spécifique à la prise en charge des classes en fonction de la spécialité de recrutement.

  Ce module de formation vise à renforcer les acquis antérieurs dans l'organisation, la conception et la mise en œuvre de situation d'enseignement-apprentissage ou de situations éducatives. Au cours des journées de formation, un accompagnement à la diversification et à l'enrichissement de ces situations s'organise permettant la prise en compte systémique des contraintes en lien avec le contexte de stage. C'est également au sein de ce module que se poursuit la formation à l'accessibilité pédagogique dans le cadre de la prise en considération des attendus en lien avec l'école inclusive.

- 24 heures sont dévolues au renforcement des compétences transversales, assurant la poursuite du développement des attendus communs aux différents enseignants et CPE. Un temps de formation filé sur l'année est consacré aux questions des relations pédagogiques et de la gestion du groupe classe. Un second volet transversal vise à renforcer les compétences relatives aux valeurs de la République dont la laïcité, l'égalité fille-garçons, la lutte contre les discriminations en travaillant sur la contextualisation en lien étroit avec l'établissement de stage.

- Formation continuée (T1 à T3)

Le dispositif de formation à l'attention de l'ensemble des néo-titulaires de l'académie, 1er et second degré, est co-piloté par l'EAFC et l'INSPÉ ; l'enjeu est de travailler sur l'articulation recherche-terrain-formation en ancrant chaque module dans un continuum de formation, initialement master MEEF – formation continuée mais devant intégré actuellement la formation statutaire des stagiaires (au sein du DIU CPEet professeurs stagiaires entrée dans le métier et au sein du dispositif des dix journées pour les stagiaires à temps plein).

Depuis 2018 une offre de formation a été conçue, se structurant en trois thématiques et permettant aux néo-titulaires (T1,T2 et T3) de s'engager sur une formation à candidature individuelle, complémentaire à celle dont ils bénéficient en circonscription, au sein de leur département ou dans leur discipline pour le 2nd degré.

Un réel de parcours de formation sur trois années est ainsi programmable par les néo-titulaires.

Deux types de parcours se dessinent :

Parcours-type 1 :

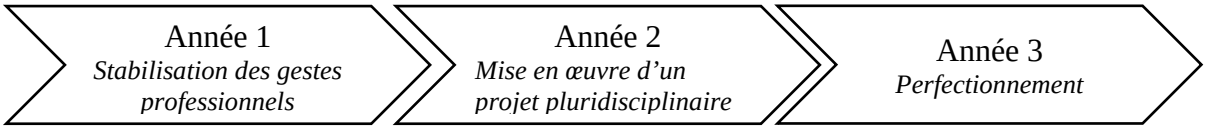

Parcours-type 2 :

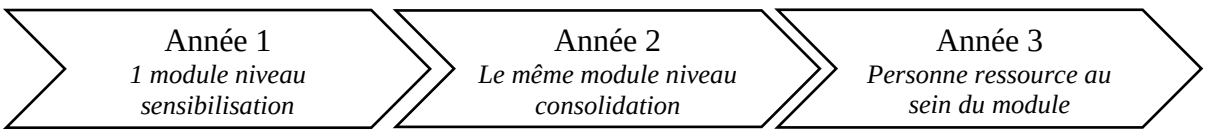

Cette formation s'organise sur quatre mercredis réservés aux actions académiques. Elle est animée par des conseillers pédagogiques, des formateurs académiques et des enseignants de l'INSPÉ. Une plateforme collaborative permet aux différents groupes de communiquer tout au long de l'année.
Depuis trois années, au regard des attendus mais également dans un souci de penser la progressivité, certaines formations sont proposées à deux niveaux (sensibilisation, consolidation). Cela permet à un enseignant qui le souhaite de se positionner sur un même module pendant deux ans. Les conseillers pédagogiques et les inspecteurs sont invités à échanger avec les néo-titulaires dont ils ont la charge, après les avoir observés en classe, afin de les orienter vers les choix les plus pertinents.

L'offre se structure en 3 thèmes déclinés chacun en modules conçus et animés conjointement par un formateur académique et un enseignant de l'INSPÉ.
Chaque module s'organise en 18h de formation pouvant être pour tout ou partie à distance. Chaque module débute par une classe virtuelle assurant une première rencontre entre formateurs et néo-titulaires ; ce temps permet de replacer la problématique, de prendre en compte les attendus des formés et d'ouvrir l'accès à la plateforme collaborative spécifique de chaque groupe.

Thème	Intitulé du module	Problématique
Stabilisation des gestes professionnels	Scolariser les élèves à besoins éducatifs particuliers (deux niveaux)	Connaître et répondre aux difficultés et besoins d'EBEP. Présenter des caractéristiques majeures de troubles (tdah, trouble des apprentissages) et adaptions pédagogiques.
	Gérer sa classe Maîtrise sa voix	Travailler la posture d'enseignant à travers des exercices et une réflexivité professionnelle, moduler et gérer sa voix pour être au plus juste dans sa fonction d'enseignant.
	Mettre en œuvre une pédagogie différenciée	A travers plusieurs situations, et selon différents niveaux, apprendre à travailler en pédagogie différenciée.
	Enseigner à l'école maternelle	Enseigner en maternelle. Accueil des 3 ans, travail conduit avec l'atsem, connaissance de l'enfant, observation et évaluation positive, gestion de l'espace et du temps, ressources.
Mise en œuvre d'un Projet pluridisciplinaire et partenarial	Construire un projet citoyen de prévention des discriminations	Seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public, le camp des Milles permet de comprendre comment les discriminations, les racismes, l'antisémitisme et les extrémismes peuvent mener au pire.
	Construire un parcours éducatif artistique et culturel	Monter un projet éducation artistique et culturelle : approche transversale favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.
	Construire un projet citoyen autour du développement durable	Expérimenter une démarche de projet avec un partenaire (pnc) et par un étayage universitaire. Promouvoir et accompagner les engagements dans des actions de développement durable. Identifier, comprendre la démarche d'engagement e3d.

Perfectionnement	Climat scolaire et apprentissages	Améliorer le climat scolaire et les conditions d'apprentissage en pleine conscience.
	Enseigner autrement, pour quoi faire et comment ?	S'interroger sur les objectifs d'apprentissage et les démarches mises en place pour les atteindre. Se questionner sur les résultats obtenus et sur la suite à donner à la séance. Rechercher le pas de côté que nous pouvons faire dans le contexte d'enseignement qui est le nôtre. Découvrir les pistes offertes par la CARDIE.
	Prévenir les risques professionnels	Se former à la prévention des risques professionnels et se voir délivrer une « Certification INRS de base en prévention » (reconnue par l'E.N. et le cadre Européen)

- Formation continue

  - CAFFA

  - CAFIPEMF

Le dispositif envisagé consiste à proposer un cursus préparatoire à l'obtention du CAFFA CAFIPEMF qui s'inscrit dans une formation universitaire (mention 4 du master MEEF Pratiques et ingénierie de la formation) visant à développer les compétences de formateurs d'enseignants dans le respect du *Référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs*[7] qui précise :

> *Le formateur doit se penser et se situer de manière autonome dans le cadre de la profession – définie par des normes, des règles, des valeurs – pour aider la personne en formation à se construire professionnellement en développant sa réflexion et sa liberté d'initiative*

La formation est fondée sur le référentiel de compétences et adaptée aux épreuves des certification CAFFA et CAFIPEMF elle vise le développement des compétences d'accompagnement, de conception et d'animation de formation. La formation identique pour les deux degrés favorise le développement d'une culture commune à tous les enseignants de l'Éducation nationale. Elle est adossée à la recherche des laboratoires rattaché à l'INSPÉ, à la structure fédérative de recherche SFERE et s'intègre dans la dynamique du projet AMPRIC.

Coordination INSPÉ/EAFC

- L'expérience acquise depuis 2015 a montré la nécessité d'une organisation concertée associée à l'identification de responsables des deux institutions. Il s'agit de créer une cellule de coordination qui travaille en étroite collaboration afin de répondre aux différentes tâches afférentes à la mise en œuvre de la formation : élaboration des groupes, participation des personnels de l'éducation nationale, calendriers concertés, gestion administrative, convocation, réservation des salles, etc.
- Déjà éprouvée au cours des sessions antérieures de formation au CAFFA et au CAFIPEMF, cette organisation vise à mutualiser les compétences des différents types d'intervenants au

[7] Bulletin officiel n° 30 du 23 juillet 2015 Annexe 1

plus près des besoins des candidats au regard du développement des compétences d'accompagnement, de conception et d'animation de formation et des épreuves de la certification.

- L'INSPÉ met en œuvre la formation dans le cadre de la mention 4 du master MEEF. Au-delà de cette formation les candidats qui le souhaitent peuvent en inscrivant à l'ESPE obtenir tout ou partie du master MEEF.
- L'organisation des épreuves des certifications est pilotée par l'EAFC en lien étroit avec la chargée de mission au sein de l'INSPÉ assurant l'intégration dans toutes les commissions de chaque épreuve d'un enseignant de l'INSPÉ.

Formation au CAFFA :

Le cursus s'organise en deux années de formation rythmée par la temporalité et la nature des épreuves de certification.

En première année : Admissibilité, rapport d'activité

En seconde année : Admission, mémoire

Une formation est conçue autour des liens terrain-formation-recherche, des attentes des épreuves de la certification articulant les compétences du référentiel du formateur (2013) : différents modules de formation articulant théorie et pratique autour des problématiques de formation, des apports scientifiques reliés aux questions d'analyse de l'activité du formateur.

Intitulé des modules CAFFA	Descriptif des contenus	UE MEEF d'appui	Volume horaire
Semestre 1. Rapport d'activité	Analyse de situations et de pratiques professionnelles en lien avec les savoirs métiers abordés.	UE14. Développement professionnel	24h
Semestre 2. Analyse du travail	Pilotage de formation et accompagnement des personnes	UE23. Analyse du travail et formation	12h
Semestre 2. Rapport d'activité	Développer une pensée réflexive à partir d'une question professionnelle	UE24. Développement professionnel	12h
Semestre 3. Connaissance métier de l'éducation et de la formation	Pilotage et politique de formation	UE31. Approche ergonomique des métiers de l'éducation	15h
Semestre 3. Démarche en ingénierie de formation	Conception et mise en œuvre d'une démarche d'ingénierie de formation auprès de publics de l'Éducation Nationale	UE34. Ingénierie de la formation	15h
Semestre 3. Mémoire	S'engager dans une démarche réflexive	UE32. Méthodologie mémoire	16h
Semestre 4. Démarche de formation mémoire	Développer une démarche réflexive et d'analyse e lien avec l'activité de formateur	UE42. Mémoire	14h

Formation au CAFIPEMF

La rénovation de la certification du CAFIPEMF en 2021 succède à la création de la certification CAFFA et la rénovation de la certification CAFIPEMF en 2015, dont la préparation avait dès lors été intégrée au périmètre des formations de l'INSPÉ. Cette dynamique est renforcée par le schéma directeur de la formation continue (circulaire n°2019-133 du 23-09-2019) dont le troisième objectif « Être accompagné dans ses évolutions professionnelles » vise à valoriser les compétences, diversifier les parcours professionnels en mettant en avant les certifications

À compter de la rentrée 2021, la formation à la certification, adossée à la mention 4 du master MEEF, est organisée autour de modules de formation, qui incluent notamment des contenus relatifs à la méthodologie et l'initiation à la recherche.

Les objectifs de cette formation concernent d'une part le renforcement des compétences didactiques et pédagogiques, notamment dans les domaines des savoirs fondamentaux en mathématiques et en français (épreuve 1), et d'autre part l'acquisition de compétences d'accompagnement d'enseignants débutants, d'animation et de mise en œuvre de dispositifs de formation collectifs tels que les constellations, les animations pédagogiques (épreuve 2 ; épreuve 1 pour une partie des candidats). Les contenus de formation associés à l'acquisition ou au renforcement de ces compétences relèvent de connaissances issues de la recherche (culture et méthodologie scientifiques) et de l'analyse réflexive des pratiques d'enseignement/de formation.
Les jours de formation du master dédiés à la certification sont prévus hors temps scolaire, durant le premier semestre universitaire (de septembre à décembre) en fonction d'un calendrier de la formation qui respecte les contraintes du calendrier de la certification. Les créneaux réservés à cette formation sont placés les mercredis du semestre 1 et certains jours de la semaine scolaire des vacances d'automne non commune avec la semaine de vacances universitaires.
Le terrain d'exercice des enseignants, représenté ici par un tuteur formateur implanté dans une circonscription, constitue le terrain de stage de l'alternance prévue dans le master.
La formation alterne se fera de façon hybride en alternant des temps en présentiel et en distanciel

Intitulé des modules CAFIPEMF	Descriptif des contenus	UE MEEF d'appui	CAFIPEMF
Savoirs fondamentaux mathématiques/français	Savoirs disciplinaires, didactique disciplinaire du premier degré (maternelle, élémentaire)	UE 11- Ingénierie de formation - 1	16h
Développement professionnel : Lien recherche formation terrain	Méthodologies et résultats de la recherche, modalités et contenus d'accompagnement/formation, prescriptions	UE14. Développement professionnel	16h
Accompagnement et analyse de pratiques	Analyse de l'activité, indicateurs d'observation des gestes professionnels,	UE23. Analyse du travail et formation	16h
Ingénierie de formation	Conception et mise en œuvre d'une démarche d'ingénierie de formation auprès de publics de l'Éducation Nationale	UE34. Ingénierie de la formation	12h

-CAPPEI

La formation est construite en partenariat avec l'INSPÉ d'AMU à Aix-en-Provence et d'UCA à Draguignan en tant qu'organismes de formation dans le cadre arrêté par la DGESCO et l'appui de l'INS-HEA (INSEI).

La formation est assurée par les formateurs INSPÉ auxquels sont associés les conseillers pédagogiques et les tuteurs. Les modules de tronc commun et de professionnalisation (à l'exception d'enseigner en milieu pénitentiaire et des Erseh) sont entièrement assurés au sein des INSPÉ de chaque académie pour favoriser l'accompagnement des stagiaires. Certains modules d'approfondissement pourront être effectués dans d'autres INSPÉ notamment à Aix-en-Provence selon le schéma ci-dessous pour les stagiaires de Nice ou à l'INS-EI en région parisienne pour les modules suivants : troubles du spectre autistique, troubles de la fonction visuelle, troubles de la fonction auditive, troubles des fonctions motrices et maladies invalidantes.

	Aix-en-Provence	Draguignan
Grande difficulté scolaire 1 et 2	X	X
Troubles spécifiques du langage et des apprentissages	X	X
Troubles des fonctions cognitives	X	X
Troubles psychiques	X	

Les parcours sont établis et validés en amont du départ en formation et corrélés au poste occupé dans l'enseignement spécialisé par le stagiaire en coordination avec l'IA-DASEN du département pour le 1er degré et la conseillère technique ASH pour le 2nd degré.

La formation CAPPEI est organisée conjointement par le Rectorat de l'Académie d'Aix Marseille, la MIRAEP et l'INSPÉ d'Aix Marseille Université. La formation a lieu sur 12 semaines réparties sur 2 années scolaires. Une semaine N-1 est également organisée conformément aux textes en vigueur.
Les stagiaires en parcours complet bénéficient d'une **formation de 400h**.

La formation CAPPEI est intégrée depuis la rentrée 2018 dans un Parcours de formation du Master MEEF, le parcours Responsable de Formation, option Pratiques de l'Éducation Inclusive. Ouvert à la formation initiale et continue, ce master s'adresse à des étudiants, des salariés et des demandeurs d'emploi. Les enseignants titulaires du Certificat d'aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive (CAPPEI – circulaire 12.02.2021) ainsi que les professionnels du champ de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (sous réserve de l'acceptation de leur dossier de Validation d'Acquis Professionnels et Personnels) peuvent intégrer directement le Master 2. Une commission pédagogique examine l'amplitude de l'expérience professionnelle dans le champ des pratiques inclusives, de l'enseignement et de la formation, ainsi que la formation d'origine afin de permettre, au regard des compétences acquises, l'accès à ce niveau d'études auquel le candidat ne peut prétendre avec les diplômes antérieurement validés.

Formation au CAPPEI

Les 6 modules de tronc commun (TC) apportent des éléments d'acculturation sur l'Education inclusive nécessaires à l'intégration des contenus d'approfondissement et de professionnalisation s'étalant sur l'ensemble des quatre périodes.
Les modules d'approfondissement complètent les contenus abordés dans le cadre du TC (développement, fonctionnement cognitif, adaptation et accessibilité…). Ils visent à approfondir des connaissances sur un trouble et/ou la grande difficulté scolaire, orientées sur le retentissement en milieu scolaire ainsi que les notions de besoin situé et d'accessibilité pédagogique et didactique. Le travail de coopération avec les familles et autres personnels contribuant à la scolarisation est aussi abordé.
Les modules de professionnalisation sont centrés sur l'analyse de pratique, cœur de la professionnalisation, associés à des rencontres de professionnels de terrain spécialisés dans l'éducation inclusive. Des journées d'observation chez les tuteurs de terrain sont intégrées au module.

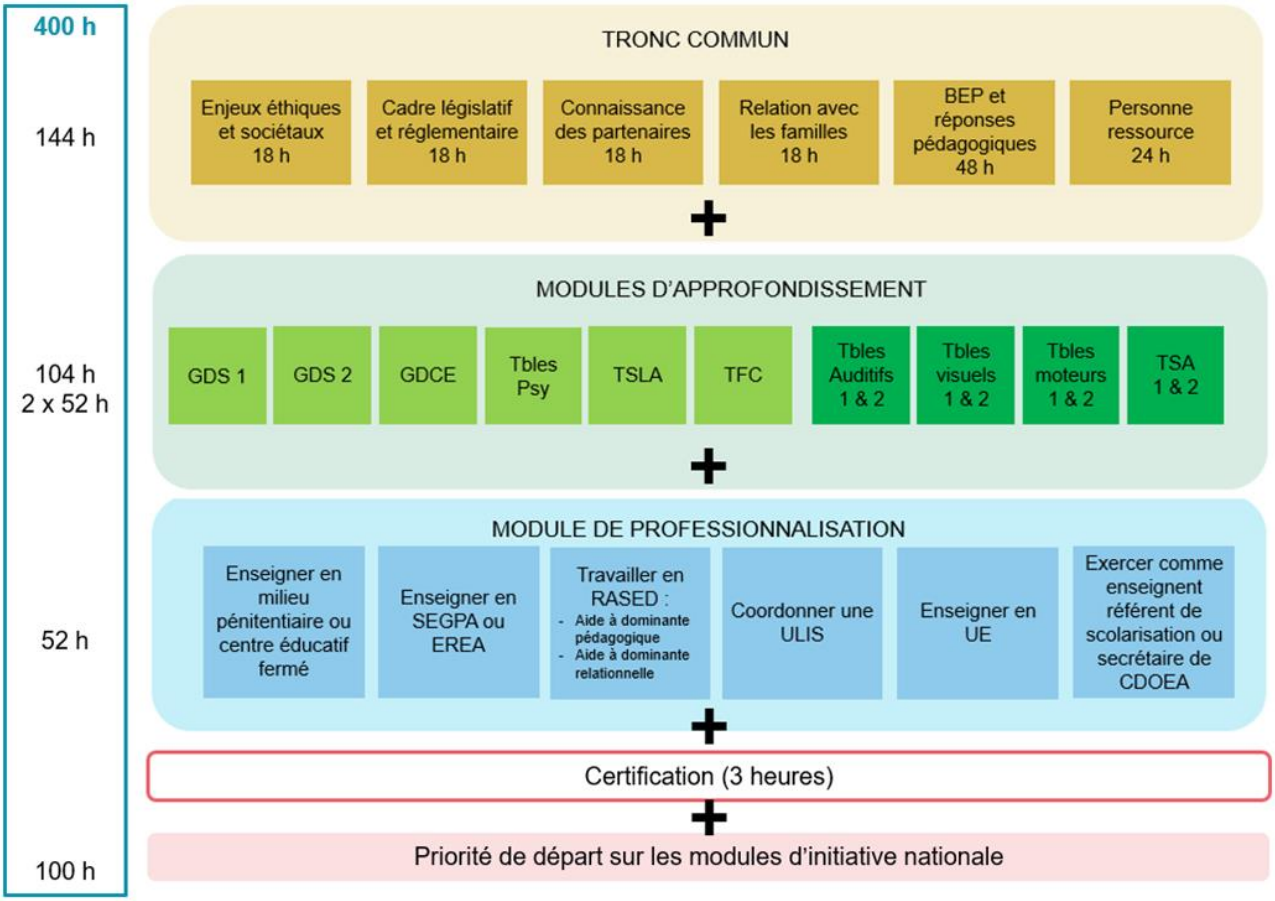

L'ensemble des stagiaires reçoivent un livret d'accueil en début de formation qui regroupe l'ensemble des informations et le plan de formation.

3.5 Partenariats

Préciser le positionnement du projet de l'INSPÉ dans son environnement :

● Partenariat avec l'école académique de la formation continue (EAFC)

L'INSPÉ et l'EAFC travaille de concert en partenariat étroit avec les prescripteurs du plan académique de formation (DSDEN, inspections …), l'INSPÉ propose son expertise dans certains modules de formation continue, généralement de courte durée, dans le cadre de l'axe de perfectionnement des personnels de l'EN.

- Des **projets de recherche collaborative sont mis en œuvre et visent** à développer des coopérations entre équipes de terrain et équipes de chercheurs, à installer des communautés de pratiques et à promouvoir des liaisons fonctionnelles effectives au sein des communautés éducatives (équipe pédagogique, de direction, élèves, parents, association…). Les projets s'inscrivent dans une dynamique de recherches collaboratives et sont prioritairement centrés sur les territoires de 8 réseaux expérimentateurs (Avignon, Bléone-Durance, Camargue, La Nerthe, Le Luberon, Marseille Etoile, Porte des Alpes et Ste Victoire).
  Les interventions des enseignants chercheurs ne portent pas sur des actions de formations ou des conférences.
  Le **projet du réseau, en lien avec le pôle pilote AMPIRIC,** structure l'élaboration de la réponse à l'appel à projet et l'identification des besoins en accompagnement. La valorisation des résultats des recherches collaboratives est un objectif prioritaire dans le cadre du pôle pilote **AMPIRIC**.
  Les membres du projet s'organisent pour assurer la valorisation et la diffusion à destination des professionnels. La plus-value de projets de coopération entre équipes de terrain et équipes de recherche permet d'établir des liaisons fonctionnelles effectives dans la communauté éducative au sens large (équipe pédagogique, de direction, élèves, parents, association…) et, à plus long terme, au niveau des réseaux académiques, à l'échelon académique ou nationalement. De même, chaque projet donne lieu à des publications scientifiques.

Perspectives pour le prochain quadriennal :

- Développer un parcours diplômant de formation à l'ingénierie pédagogique en partenariat avec Canopé et EAFC
- Développer des parcours personnalisés d'accompagnement aux projets de recherche collaborative
- Identifier les domaines de contribution de l'INSPÉ au sein du plan académique de formation

● Environnement en matière de partenariats (associations, partenaires du monde socio-économique et culturel, etc.)

L'INSPÉ développe un maillage partenarial territorial assurant une forte interaction avec les associations, les entreprises et les partenaires de l'Ecole. C'est dans ce cadre que l'INSPÉ promeut l'articulation avec le monde social et professionnel mais également l'engagement sociétal indispensable dans la construction du professionnel et du citoyen éclairé.
Depuis la mise en œuvre des nouveaux référentiels du master MEEF à la rentrée 2021, l'INSPÉ a

inscrit l'engagement social et sociétal dans sa politique de formation. En effet, professionnalisant les étudiants dans des métiers à fort impact, les compétences corrélatives ont été clairement mises en avant et les attendus de formation qui en découlent apparaissent dans le parcours de formation de tous les étudiants. De nombreux partenariats et actions en lien avec les ODD sont engagés sous l'impulsion de la chargée de mission « Éducation au Développement Durable ». Développant des journées thématiques sur les sites de l'INSPÉ, elle assure également le tissage des partenariats avec les associations locales mais également nationales : Parc national des Calanques, NEEDE Méditerranée. Pour les étudiants qui le souhaitent, deux UE à choix sont proposées autour des démarches en EDD dont l'ambition est de conduire les étudiants, futurs professionnels de l'enseignement et de l'éducation, à entrer dans des démarches de projet au service des apprentissages des élèves dans le cadre de la construction des compétences en lien avec la citoyenneté et la responsabilité sociétale.

L'ambition est de générer une dynamique fédératrice plus large autour des ODD. Son déploiement au sein du nouveau parcours de licence s'appuiera ainsi sur la diversité des actions conduites depuis des années à l'INSPÉ, sous l'impulsion d'un chargé de mission Développement Durable. Renforcer le parcours des étudiants de licence en prenant appui sur le DIU engagement est une dimension nouvelle qui enrichira les différents ancrages liés au métier d'enseignant.

Toujours dans cette dynamique, la mention 4 offre un parcours de formation « Conceptions de managements et de formations en hygiène, sécurité au travail et développement durable (CMF-HSD)» qui amène à travailler dans les secteurs industriels et autres où la réglementation oblige l'employeur à la mise en place d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail. Elle forme aux métiers du domaine du Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement (par ex. : Ingénieur/ingénieure conseil en management santé au travail).

Ainsi l'INSPÉ mobilise au travers de ses formations des modules assurant le déploiement de la politique territoriale et sociale autour de la responsabilité sociétale.

Il est également à noter la mise en œuvre d'une UE à choix « engagement associatif » incluse dans les maquettes permettant depuis la rentrée 2021 de valoriser dans le parcours de l'étudiant son engagement au sein d'actions éducatives en lien avec des organismes, des associations ou des entreprises, comme le tutorat, le soutien scolaire, l'accompagnement éducatif dans des dispositifs diversifiés. Les étudiants ont un large choix d'associations avec lesquelles ils peuvent s'engager : AFEV, Coup de Pouce, Energie Jeunes, Maison d'enfants à caractère social, PACQUAM, ALOTRA, Family Sphere, Ecole des XV, OM Academy... Cette dimension prend appui sur un tissage partenarial élargi, qui pourra également être mobilisé dans le cycle de licence, tout à la fois au sein des stages obligatoires mais également dans le cadre d'UE intégratives d'engagement qui pourront être proposées aux étudiants.

L'INSPÉ soutient et développe sa mission de formation tout au long de la vie en constituant une offre de formation répondant aux attentes nouvelles des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Offrir des formations certifiantes courtes prenant appui sur des diplômes universitaires, rendre accessibles les parcours en formation continue mais également en apprentissage sont des enjeux d'avenir pour l'INSPÉ.

Dans le contexte du master MEEF, l'offre se diversifie et s'enrichit au sein de la mention 4 afin de répondre aux attentes des entreprises, associations ou autres demandes en termes de qualification dans les métiers de la formation et de l'ingénierie. Ainsi, l'ouverture en 2021 du parcours-type Ingénierie pédagogique numérique s'est ancrée dans une demande croissante de formation dans ce domaine. Innover avec l'ouverture d'une telle formation entièrement à distance a constitué un enjeu assurant la formation d'étudiants hors région mais surtout de salariés dans le domaine où souhaitant se qualifier afin de développer les compétences nécessaires actuelle pour ce champ de

métiers.

Accueillant dès lors des étudiants en contrat de professionnalisation, le parcours s'est inscrit dans le déploiement de cette formation en apprentissage. C'est en intégrant le projet Transformation de la formation par la recherche que le parcours bénéficie de l'appui de l'AAP afin d'accueillir dès la rentrée 2023 des apprentis.

Associé à ce parcours, le parcours Responsable de Formation offrant des qualifications dans les domaines de la formation et de l'ingénierie en lien avec les entreprises, les associations de différents domaines, dont l'accompagnement à l'inclusion des personnes en situation de handicap s'est également inscrit dans l'AAP Transformation de la formation par la recherche. Promouvant une démarche par compétences, ces deux parcours s'inscrivent dans la formation tout au long de la vie par le développement de modules de formation ancrés dans les BCC permettant ainsi de proposer des formations modulaires d'approfondissement, de spécialisation et s'inscrivant ainsi avec la politique de formation continue de l'Université en lien étroit avec les attentes socio-économiques et professionnelles.

Les perspectives à venir visent également une intégration plus forte de cette dimension FTLV dans les autres mentions du master MEEF. En intégrant les AAP territoriaux, l'INSPÉ répond également aux besoins exprimés de qualification ou de reconversion des professionnels. Il s'agit de promouvoir l'accès et l'intégration de nos niveaux diplômants à ce public dans le cadre de reprise d'étude ou de qualification. En offrant ainsi des parcours individualisés et adaptés, le master MEEF s'inscrit entièrement dans une dynamique de formation universitaire professionnelle.

- Partenariats internationaux (notamment en matière de mobilité entrante / sortante et d'échanges des étudiants et des personnels)

L'INSPÉ d'Aix-Marseille Université impulse une politique de relations internationales pilotée par la recherche, et à ce titre les équipes bénéficient du soutien du « Pôle Recherche et Coopérations Internationales en Education » (PRCIE) pour répondre aux appels d'offres internationaux (Erasmus+, Banques de développement, Fondations…).

L'INSPÉ établit de nombreux partenariats et conventions avec des facultés d'éducation et de grandes universités nationales et internationales. Il est ouvert sur le monde et intervient dans des projets de formation, d'expertise et recherche en éducation aux niveaux régional, national, européen, méditerranéen et international (Méditerranée et Europe). Les relations internationales établies par l'INSPÉ reposent sur des partenariats historiques, notamment avec des institutions en Afrique et sur le pourtour méditerranéen à travers une Chaire UNESCO et un réseau eTwinning, ou reposent sur des partenariats établis à l'échelle de l'Université, notamment avec les partenaires de CIVIS en Europe ou les université de York (Toronto, Ca) et Madison (US).

Réseaux Afrique / méditerranée

L'inspé développe depuis de nombreuses années des réseaux de recherche en éducation avec des institutions en Afrique et sur le pourtour méditerranéen. Ainsi, l'INSPÉ participe au pilotage de plusieurs réseaux internationaux tels que le RAIFFET (Réseau Africain des Institutions de Formation de Formateurs en Enseignement Technologique), ou le RIFEFF (Réseau International Francophone des établissements de Formation de Formateurs), et anime une Chaire Unesco de sciences et technologie, commune avec l'Université Cheik Anta Diop de Dakar. Dans ce cadre, un accord a été signé pour former un réseau UNITWIN « Formation des enseignants et éducation pour le développement durable » qui associe des universités et organismes de formation des enseignants

au Burkina Fasso, Cameroun, Gabon, Liban, Sénégal, Tunisie, Grèce, Bhutan, Bangladesh, Vietnam.

Réseaux européens

L'ouverture partenariale ne s'arrête pas aux limites régionales ; au travers des partenariats nationaux mais également des projets internationaux, l'INSPÉ propose aux étudiants une ouverture sur le monde, accompagnée par les nombreux projets, dont la récente ouverture de la Teacher Academy UNI-T (eUropeaN cIvic Teacher Academy), qui vise à améliorer la dimension européenne et l'internationalisation de la formation des enseignants afin d'en renforcer l'attractivité et la mobilité entre les pays. Au travers de formations hybrides, mais également par le développement de mobilités, est proposée aux étudiants une formation décloisonnée : en particulier, un décloisonnement territorial de la formation des enseignants pour une vision d'ouverture dans la construction des compétences des futurs enseignants et professionnels de l'éducation et de la formation.

L'internationalisation de la formation des futurs enseignants et personnels d'éducation est un enjeu fort et s'inscrit dans un des axes engagés dans la mise en œuvre de la réforme de la formation des enseignants et de son articulation avec l'approche par compétences.

L'objectif de l'internationalisation de la formation initiale des futurs enseignants et personnels d'éducation est multiple. Il s'agit de permettre aux étudiants de se confronter à des contextes éducatifs différents, de développer des compétences interculturelles et linguistiques ou encore se familiariser avec les enjeux d'une éducation globale, et d'autre part d'enrichir les compétences de nos étudiants en valorisant une approche universitaire de la formation décentrée de leurs propres pratiques.

Le projet UNI-T Academy (eUropeaN cIvic Teacher Academy), coordonné à AMU par l'INSPÉ fait partie des 11 projets retenus par la Commission européenne dans le cadre de l'appel à projet Académies Erasmus+ des enseignants. Le projet s'inscrit dans la dynamique de l'université européenne portée par AMU, CIVIS, en associant plusieurs partenaires de l'alliance : Aix-Marseille Université, National and Kapodistrian University of Athens, Tübingen University, l'Université Libre de Bruxelles et l'Università di Roma La Sapienza. Avec le Rectorat d'Aix-Marseille, le projet compte aussi des partenaires associés de l'enseignement scolaire tels que des hautes écoles en Belgique, et différentes écoles en Grèce et en Italie. Le projet UNI-T Academy vise à développer des communautés de pratiques européennes afin de penser l'éducation au-delà des frontières nationales. Prévu pour trois années, l'objectif est d'améliorer la dimension européenne et l'internationalisation de la formation des enseignants afin d'en renforcer l'attractivité et de favoriser la mobilité entre les pays.

Le projet repose sur 4 stratégies de développement professionnel, chacune reposant sur des mécanismes de mobilités variés (mobilités physiques et virtuelles) et le développement de systèmes mutuels de reconnaissance des compétences acquises pour favoriser à terme la mobilité des enseignants.

Le projet UNI-T et les actions proposées dans le projet devraient permettre :

- L'accès à un plus large éventail de connaissances et la confrontation des représentations personnelles des enseignants et futurs enseignants sur ce que devrait être l'éducation
- Le développement de nouvelles connaissances pour la recherche en éducation
- Le développement de réseaux professionnels enseignants plus large au niveau national et international
- Des possibilités de promouvoir les carrières d'enseignant et l'employabilité

Plurilinguisme, éducation et formation

Dans le cadre du déploiement des écoles bilingues, mais également en lien étroit avec l'ouverture de la Teacher Academy UNI-T, l'INSPÉ inscrit le parcours Professorat des écoles dans une démarche de transformation en lien avec l'AAP multilinguisme : cursus en langue étrangère. Il s'agit ici de proposer, dans le cadre du projet STarLing (Student teacher plurilingual Master ; voir Annexe STARLING) dès la rentrée 2023 un parcours de formation des enseignants « plurilingues et pluriculturels", en anglais et en français. Les objectifs sont d'attirer des étudiants, futurs enseignants, internationaux et nationaux dans un programme innovant pour développer leurs compétences professionnelles, pluriculturelles et bilingues tout en développant l'insertion professionnelle des étudiants dans les écoles bilingues territoriales et à l'international afin d'avoir un rayonnement international.

Mobilité des étudiants et des personnels académiques et administratifs

Au-delà des projets spécifiques, l'INSPÉ poursuit une politique pour encourager la mobilité des étudiants durant leur master à l'INSPÉ. Ces mobilités prennent plusieurs formes. Des mobilités d'étude pour passer un semestre dans une université européenne dans le cadre de mobilité Erasmus. Ces mobilités sont encouragées au S2 du M1 ou S3 du M2. Des mobilités de stage, d'une durée de 1 à 3 semaines pour favoriser la découverte d'autres systèmes éducatifs et approches de l'enseignement-apprentissage. Les mobilités de stage prennent différentes formes : des stages dans le cadre de projets spécifiques avec une équipe pédagogique (ex : module école inclusive et Italie ; projet d'échange en musique avec Hambourg) , ou des stages à l'initiative des étudiants dans des réseaux avec lesquels l'INSPÉ a des partenariats (ex : mobilité à Dakar, en Géorgie, à Singapore) ou dans des établissements directement contactés par les étudiants.

Développement de réseaux et insertion professionnelle

Le rayonnement international de la formation des enseignants est également porté au travers du partenariat avec les conseils scolaires de l'Ontario, et plus spécifiquement avec le ministère de l'éducation et l'Ordre des enseignants (délivrant les certifications pour l'enseignement dans les écoles publiques) de l'Ontario, ainsi qu'un partenariat avec l'Université de York (Ontario, Ca).

Cette reconnaissance, participe d'une démarche globale pour développer les coopérations entre les systèmes éducatifs des deux pays en renforçant les échanges entre les académies françaises et les conseils scolaires canadiens notamment dans le champ du bilinguisme. Des recherches collaboratives entre des partenaires de l'INSPÉ d'Aix-Marseille et des partenaires de l'Université de York, assurant une continuité recherche-formation dans cette dynamique d'échanges internationaux.

La collaboration a abouti à une reconnaissance totale du Master MEEF, sans nécessité de formations complémentaires de la part d'une université canadienne, attribuée sur la base d'une déclaration individuelle d'aptitude professionnelle (« Statement of Professional Conduct ») et permettant aux diplômés de Master MEEF mention 1 d'enseigner dans une école en Ontario.

Cette nouvelle possibilité de recrutement à l'international offre des perspectives alternatives d'insertion professionnelle, en particulier pour les diplômés qui n'ont pas été admis aux concours de recrutement en France. Il ne s'agit pas, en effet, de priver les écoles en France de leurs forces vives, mais de renforcer l'attractivité des master MEEF en France.

- Collaborations avec d'autres établissements de formation

Des liens très étroits se sont été tissés **l'INSPÉ de l'académie de Nice** et plusieurs pistes de partenariats ont été envisagées dès la rentrée universitaire 2023 :

- une participation croisée dans nos instances.
- une réflexion sur la carte des formations au niveau de la région académique : pertinences des formations, maillage territorial, projets communs de formation notamment autour les formations « à faible effectif » avec un recours à des modules de formation qui pourraient être proposés dans le cadre de la plateforme e-INSPÉ. Le directeur de l'INSPÉ de l'académie de Nice ainsi que la directrice de l'INSPÉ de l'académie d'Aix-Marseille étant membres du comité éditorial et pédagogique (CEP) de ce projet E-INSPÉ.
- des actions conjointes sont également envisagées dans le cadre du programme AMPIRIC.

3.6 Fiches formation des mentions de master MEEF

Décrire au moyen d'une fiche formation (en utilisant le modèle joint) chaque mention de master MEEF pour laquelle l'INSPÉ demande l'accréditation.

En complément, renseigner le tableau de ventilation du temps global de formation master MEEF 1er degré fourni en annexe 2.

Les fiches formation des quatre mentions de master MEEF sont fournies dans l'annexe 2.

4) Budget de projet

Le budget de projet est un budget académique qui traduit les axes stratégiques de l'INSPÉ.

Présenter les principes retenus pour la construction du budget de projet, l'analyse des budgets de projet antérieurs et de leur évolution.

Le tableau du budget de projet actualisé, conforme au modèle communiqué par circulaire du 26 mars 2014, constitue l'annexe 3 du dossier. Il doit nécessairement être joint au dossier d'accréditation et adossé à la convention.

Il convient de s'assurer que le tableau est bien lisible. En outre, une version au format EXCEL (ou autre format tableur) sera jointe à l'envoi du dossier.

Données de masse salariale

Les éléments de masse salariale du budget de projet sont décomptés en coût moyen établi par la DRH d'Aix-Marseille Université et en fonction des effectifs.

Les effectifs titulaires affectés à l'INSPE au 01/09/2023 sont les suivants :

Enseignement-recherche	**84**	
	ATER	6
	MCF	60
	PR	18
Enseignement temps-plein	47	
	PRAG	18
	PRCE/PLP/EPS/CPE	20
	PE	9
	TOTAL	**131**

Afin de calculer le coût moyen des enseignants de l'INSPE, nous avons pris en compte 50% du coût salarial pour chacun des corps exerçant des fonctions d'enseignement et de recherche :

- Au titre de l'année 2022-2023, le coût moyen d'un professeur des universités s'élevait à 137 402€. Considérant que le temps de travail consacré à l'enseignement est évalué statutairement à hauteur de 50%, le calcul de valorisation s'effectue sur la base de 68 701€ pour 192 HETD, soit un coût horaire de 357,81€
- Au titre de l'année 2022-2023, le coût moyen d'un maître de conférences s'élevait à 97 257€. Considérant que le temps de travail consacré à l'enseignement est évalué statutairement à hauteur de 50%, le calcul de valorisation s'effectue sur la base de 48 628,50€ pour 192 HETD, soit un coût horaire de 253,27€
- Au titre de l'année 2022-2023, le coût moyen d'un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) s'élevait à 39 822€. Considérant que le temps de travail consacré à l'enseignement est évalué statutairement à hauteur de 50%, le calcul de valorisation s'effectue sur la base de 19 911€ pour 192 HETD, soit un coût horaire de 103,70€

Les modalités de calcul concernant les enseignants du 1er et 2nd degré affectés dans les établissements publics d'enseignement supérieur, prennent en compte la totalité de leur temps de travail soit 384 HETD conformément à la réglementation.

- Au titre de l'année 2022-2023, le coût moyen d'un professeur agrégé s'élevait à 97 654€. Considérant que les obligations de service sont fixées statutairement à 384 HETD, le calcul de valorisation s'effectue sur cette même base, soit un coût horaire de 254.31€
- Au titre de l'année 2022-2023, le coût moyen d'un professeur certifié s'élevait à 84802€. Considérant que les obligations de service sont fixées statutairement à 384 HETD, le calcul de valorisation s'effectue sur cette même base, soit un coût horaire de 220.84€

Pour résumé le tableau infra reprend l'ensemble des coûts horaires par corps :

Corps	Coûts moyens	Enseignement	Coût horaire moyen
PR	137 402 €	68 701 €	357,82 €
MCF	97 257 €	48 629 €	253,27 €
ATER	39 822 €	19 911 €	103,70 €
PRAG	97 654 €	97 654 €	254,31 €
PREC/PLP/CPE/EPS/PE	84 802 €	84 802 €	220,84 €

Au regard des effectifs de l'INSPE et des coûts horaire moyens, l'heure moyenne HETD est évaluée à **253,75€.**

Enseignement-recherche		*Effectifs*	*%*	*Coût horaire moyen*
	ATER	6	5%	4,75 €
	MCF	60	46%	116,00 €
	PR	18	14%	49,17 €
Enseignement temps-plein				
	PRAG	18	14%	34,94 €
	PRCE/PLP/EPS/CPE	20	15%	33,72 €
	PE	9	7%	15,17 €
	Total	**131**	**100%**	**253,75 €**

Nous avons utilisé la même méthodologie pour estimer le coût moyen des personnels non permanents (chargés d'enseignement vacataires et enseignants effectuant un service partagé). Ainsi le cout moyen des enseignants des 1er et 2nd degré à mi-temps est pris en compte à hauteur de 50%. Les charges salariales des enseignants vacataires sont valorisées par la DRH d'Aix-Marseille Université :

- Personnels titulaires : 45€
- Autres vacataires : 60.86€

Au regard des effectifs de l'INSPE et des coûts horaire moyens, l'heure moyenne HETD est évaluée à **67 €.**

Enseignement mi-temps		*Effectifs*	*%*	*Coût horaire moyen*
	PRAG	16	13%	16,28 €
	PRCE/PLP/CPE	11	9%	9,72 €
	PE	9	7%	7,95 €
Vacataires				
	Agents titulaires	81	65%	29,16 €
	Vacataires	8	6%	3,90 €
	TOTAL	**125**	**1**	**67,00 €**

Concernant les personnels administratifs, nous avons établi un coût moyen en fonction de leur statuts et catégorie

	Corps / Quotité	100 %	90 %	80 %	70 %	60 %	50 %	ETP	Coûts moyens DR	Coûts INSPE
Titulaires	ATFR	35		2				36,6	49 411 €	1 808 443 €
	TECH	4	2					5,8	55 783 €	323 541 €
	ASI	6						6	64 314 €	385 884 €
	IGE	8						8	77 278 €	618 224 €
	IGR	1						1	103 183 €	103 183 €
	ADJAENES	3		2				4,6	51 107 €	235 092 €
	SAENES	3						3	59 228 €	177 684 €
	AAE	1						1	74 883 €	74 883 €
Non-titulaires	ATRF	14		1	1	6		19,1	31 532 €	602 261 €
	TECH	5						5	32 028 €	160 140 €
	ASI	2						2	33 430 €	66 860 €
	IGE	4					2	5	36 267 €	181 335 €
	Total	86	2	5	1	6	2	**97,1**		**4 737 530 €**

* * *

Remarques particulières (à renseigner le cas échéant) :

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

ANNEXES

- **Annexe 1 :** indicateurs
- **Annexe 2 :** tableau de ventilation du temps global de formation master MEEF 1er degré et fiches formation des mentions de master MEEF
- **Annexe 3 :** tableau du budget de projet actualisé
- **Annexes autres :** convention de partenariat, cadrage du mémoire, etc.
    - ANNEXES AUTRES _Convention cadre de partenariat AMU-RECTORAT Aix Marseille
    - ANNEXES AUTRES _Règlement intérieur
    - ANNEXES AUTRES _Statuts
    - ANNEXES AUTRES _Cadrage_maquettes_MEEF
    - ANNEXES AUTRES _Offre_UE_à_choix
    - ANNEXES AUTRES _Descripteurs niveaux de compétence
    - ANNEXES AUTRES _Maquette-licence
    - ANNEXES AUTRES _Descriptif UE Pro-MEEF
    - ANNEXES AUTRES _Maquette-DIU
    - ANNEXES AUTRES _Organisation des dispositifs d'aide à l'accès aux métiers
    - ANNEXES AUTRES _Annexe-mémoire
    - ANNEXES AUTRES _Taux réussite selon licence
    - ANNEXES AUTRES _Stage Recherche Master MEEF
    - ANNEXES AUTRES _TIGER
    - ANNEXES AUTRES _UNI-T Academy
    - ANNEXES AUTRES _MEDDU2S
    - ANNEXES AUTRES _STARLING

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

ANNEXE 1 : indicateurs

Equipe pédagogique pluri-catégorielle

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Données de l'année universitaire 2022-2023 et projection sur l'année universitaire 2023-2024
Champ de la mesure	Nombre d'heures d'enseignement étudiant dispensées par les différentes catégories de formateurs de l'INSPE sur l'ensemble de la formation (1ère et 2ème année de master)

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	- nombre d'heures d'enseignement étudiant dispensées par chaque catégorie de formateurs (EC, enseignants des 1er et 2nd degrés et CPE en temps partagé…) sur l'ensemble de la formation = A - nombre total d'heures d'enseignement étudiant sur l'ensemble de la formation = B
Mode de calcul	- nombre d'heures étudiant dispensées par une catégorie de formateurs (A) / nombre total d'heures d'enseignements étudiant (B) x 100

	Master MEEF 1er degré		Master MEEF 2nd degré*		Master MEEF encadrement éducatif*		Master MEEF Pratiques en ingénierie de la formation*	
	Année universitaire 2022-2023 M1 + M2	Prévisionnel : année universitaire 2023-2024 M1 + M2	Année universitaire 2022-2023 M1 + M2	Prévisionnel : année universitaire 2023-2024 M1 + M2	Année universitaire 2022-2023 M1 + M2	Prévisionnel : année universitaire 2023-2024 M1 + M2	Année universitaire 2022-2023 M1 + M2	Prévisionnel : année universitaire 2023-2024 M1 + M2
Part assurée par des EC	21%	23%	Min : 14% (parcours «Enseigner en lycée professionnel ») Max : 62% (parcours « Enseigner les lettres et le FLE »)	Min : 14% (parcours «Enseigner en lycée professionnel ») Max : 66% (parcours « Enseigner les lettres et le FLE »)	37%	34%	Min : 23% (parcours CMFHS) Max : 96% (parcours « Recherche et expertise en éducation »)	Min : 8% (parcours CMFHS) Max : 96% (parcours « Recherche et expertise en éducation »)
Part assurée par des enseignants et CPE en poste en établissement scolaire	Ratio global : Ratio praticiens 1er degré : 22% Ratio praticiens 2nd degré : 16%	Ratio global : Ratio praticiens 1er degré : 27% Ratio praticiens 2nd degré : 16%	Min : 9% (parcours « Enseigner les Sciences physiques et chimie ») Max : 73% (Parcours « Enseigner l'Economie-Gestion en LGT »)	Min : 9% (parcours « Enseigner les Sciences physiques et chimie ») Max : 73% (Parcours « Enseigner l'Economie-Gestion en LGT »)	25%	35%	Min : 0 % (parcours « Recherche et expertise en éducation » et rédacteur professionnel) Max : 18 % (parcours CMFHS)	Min : 0 % (parcours « Recherche et expertise en éducation » et rédacteur professionnel) Max : 14 % (parcours Responsable de formation)
Part des autres catégories	41%	33%	Min : 2% (Parcours « Enseigner l'Economie-Gestion en LGT »)	Min : 2% (Parcours « Enseigner l'Economie-Gestion en LGT »)	38%	31%	Min : 4% (parcours « Recherche et expertise en éducation »)	Min : 4% (parcours « Recherche et expertise en éducation »)

ANNEXE 1 : indicateurs

			Max : 63% (parcours «Enseigner les arts aux CLG et au LGT »)	Max : 43% (parcours «Enseigner en lycée professionnel »)			Max : 59 % (parcours CMFHS)	Max : 92 % (parcours CMFHS)
TOTAL	**100 %**	**100 %**			**100 %**	**100%**		

* Indiquer uniquement la part minimum et la part maximum de chaque catégorie en précisant le parcours correspondant.

Leviers d'action

Commentaires

Ressources humaines de l'INSPE en matière de recherche

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Nombre et ratio en %
Date de la mesure	Données de l'année universitaire 2022-2023
Champ de la mesure	Personnels de l'INSPE

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Nombre et part des d'enseignants-chercheurs et de docteurs / doctorants parmi les personnels de l'INSPE
Mode de calcul	% : (nb d'EC, docteurs, doctorants de l'INSPE / nb total de personnels enseignants et formateurs de l'INSPE) *100

Enseignants-chercheurs, docteurs et doctorants de l'INSPE

	PU	MCF HDR	MCF	Docteurs	Doctorants
Nombre	18	6	54	5	1
%	11%	4%	32%	3%	1%

Leviers d'action

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

ANNEXE 1 : indicateurs

Commentaires

ANNEXE 2

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Ventilation du temps global de la formation master MEEF premier degré

Année universitaire 2023-2024

	Intitulé des enseignements	Nombre d'heures*	% du temps global de la formation	Nombre d'heures* assurées par des enseignants et CPE en poste en établissement scolaire	Part en % assurée par des enseignants et CPE en poste en établissement scolaire
Cadre de référence et enseignement des savoirs fondamentaux	Égalité filles-garçons, droits et obligations du fonctionnaire	44	5%	20	2%
	Laïcité et valeurs de la république	36	4%	20	2%
	Didactique et pédagogie du français dans les 3 cycles	180	22%	60	7%
	Didactique et pédagogie des maths dans les 3 cycles	180	22%	60	7%
			0%		0%
			0%		0%
	Total	440	54%	160	20%
Polyvalence et pédagogie générale	Inclusion et scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers	25	3%	10	1%
	Théories de l'apprentissage, psychologie de l'enfant et de l'adolescent, différenciation	35	4%	5	1%
	Polyvalence et interdisciplinarité	50	6%	25	3%
	Numérique et apprentissage	10	1%	5	1%
	Conduite de la classe et des apprentissages	40	5%	30	4%
			0%		0%
	Total	160	20%	75	9%
Initiation à la recherche et à l'exploitation de travaux de recherche pour analyser des situations professionnelles	Mémoire, développement professionnel	80	10%	10	1%
	Stage de recherche	12	1%	0	0%
	Recherches en éducation : acquis et questions vives	40	5%	0	0%
			0%		0%
			0%		0%
			0%		0%
	Total	132	16%	10	1%
Contexte propre et innovations pédagogiques	UE à choix semestre 1	20	2%	5	1%
	UE à choix semestre 1	20	2%	5	1%
	UE à choix semestre 1	20	2%	5	1%
	UE à choix semestre 1	20	2%	5	1%
			0%		0%
			0%		0%
	Total	80	10%	20	2%
	Total pour la mention	812	100%	265	33%

/!\ Les cellules colorées contiennent des formules pour calculer les totaux et les pourcentages automatiquement

* Nombre d'heures d'enseignement étudiant

Présentation de la formation – MEEF – mention 1er degré

Intitulés des parcours types de formation	Parcours professorat des écoles
Objectifs professionnels	*A développer uniquement pour les débouchés hors éducation nationale*
Organisation de la formation	*Structure de la formation, en précisant la part des enseignements du tronc commun et son articulation avec les autres enseignements, ainsi que l'organisation en parcours. Préciser le cas échéant les modalités d'interaction des sites proposant les mêmes parcours.* La maquette de formation se structure en trois blocs de compétences (bloc A : acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation national ; bloc B : Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages ; bloc C : un praticien réflexif, acteur de son développement professionnel) auxquels sont rattachés des enseignements permettant de construire les attendus de formation. Chaque bloc de compétences est mobilisé à chaque semestre et est composé d'UE. Ces attendus de formation constituent le cœur des validations des ECTS et sont mobilisés en synergie au sein de situations dites « intégratives », de façon progressive tout au long des quatre semestres du master. La combinaison des ressources de chaque UE doit permettre de répondre aux exigences de ces situations intégratives, assurant les interactions entre attendus différents. Cette progression se concrétise dans l'identification de paliers-cibles. La progression se structure ainsi en cinq niveaux tout au long du continuum de formation, le niveau-cible visé a minima pour l'obtention du master MEEF étant le niveau 2.

Dans cette dynamique, la maquette s'organise en 3 UE par semestre, interagissant au sein de modules intégratifs regroupant articulant des attendus.

Ces modules intègrent les attendus de culture communes aux métiers de l'enseignement et de l'éducation créant les conditions de la construction d'objectifs convergents et complémentaires entre les degrés d'enseignement (inter-mention) tout en visant conjointement une articulation avec les missions spécifiques de chaque métier préparé.

Ainsi, les thématiques de culture commune ne sont pas ségrégées dans des UE ou modules indépendants mais partie prenante de la logique de formation du parcours professorat des écoles. Ainsi, 64 heures sont dévolues aux thématiques obligatoires sur les deux années de master. L'organisation est double : des temps inter-parcours organisés par exemple sous la forme de journées thématiques ou de journées d'étude sous l'impulsion des chargés de mission ou sous l'impulsion des équipes de recherche en articulation avec le projet Ampiric par exemple. Il est possible de citer l'organisation d'un journée « Laïcité », d'une journée « culture et développement durable », d'une journée « égalité fille-garçon et lutte contre les discriminations »… Ces journées se construisent autour de temps d'ateliers assurant la mise en activité des étudiants et de moments de conférences et de tables rondes. Ce sont également des moments fédérant des chercheurs, des praticiens mais également des partenaires de l'Université et des partenaires de l'Ecole.

Ces journées thématiques ponctuant le parcours de l'étudiant prolongent / se prolongent avec des temps de formation plus spécifiques autour de ces thématiques assurant l'articulation avec la spécificité de la mention 1er degré.

La culture commune s'inscrit également au sein de modules/UE thématiques à choix de 20 heures par semestre, offre qui propose ainsi des espaces destinés à l'innovation et la spécificité de l'Inspé d'Aix Marseille. Elles aspirent à proposer des cadres d'ouverture, de différenciation, d'enrichissement, engageant l'étudiant dans une démarche individuelle de formation et de choix d'orientation professionnels. Ces UE sont organisées en inter-mention s'inscrivant dans une perspective de continuum de formation et conduisant par une personnalisation des cursus.

Le parcours 1er degré est proposé sur quatre sites de formation ainsi qu'à distance. Il s'opérationnalise en équipes de formation prenant en charge 120 étudiants (60 M1 et 60 M2). La dynamique de formation et les objectifs opérationnels sont fédérés au sein de l'équipe de coordination de la mention 1er degré : responsable de mentions, responsable de parcours, 2 adjoints au responsable et des coordinateurs d'équipes sur site de formation. Des temps réguliers de travail, de construction, de régulation sont organisés par cette équipe ; ces temps s'articulent avec deux séminaires annuels de formateurs de la mention 1er degré réunissant l'ensemble des enseignants-chercheurs, des enseignants et des formateurs de terrain (PEMF).

Dans le cadre du déploiement des écoles bilingues, mais également en lien étroit avec l'ouverture de la Teacher Academy UNI-T, le parcours Professorat des écoles s'inscrit dans une démarche de transformation en lien avec l'AAP multilinguisme : cursus en langue étrangère. Il s'agit ici de proposer, dans le cadre du projet STarLing (Student teacher plurilingual Master) un parcours de formation des enseignants «

	plurilingues et pluriculturels », en anglais et en français. Les objectifs sont d'attirer des étudiants, futurs enseignants, internationaux et nationaux dans un programme innovant pour développer leurs compétences professionnelles, pluriculturelles et bilingues tout en développant l'insertion professionnelle des étudiants dans les écoles bilingues territoriales et à l'international afin d'avoir un rayonnement international. Il sera ouvert en 1ère année de master MEEF sur le site de Marseille Saint-Jérôme en 2023 pour un groupe de 30 étudiants. *Modalités de la formation* ☒ *En présentiel* ☒ *A distance* ☐ *Hybride*
Formation en langue(s) *(cf. Article 8 de l'arrêté cadre MEEF)*	Durant les deux années de master MEEF, le niveau B2 en langue vivante est évalué et certifié au cours de la 2ème année. Un attendu crédité de 3 ECTS est inclus au sein de la maquette. Comme le prévoient les M3C de l'Inspé d'Aix-Marseille, aucune compensation ne peut être mise en œuvre entre attendus de formation ; cet attendu ne peut être acquis que par validation d'un niveau-cible de langue. Pour les étudiants dont le niveau est jugé insuffisant durant la première année de master, une UE à choix « Pratique d'une LVE au niveau B2 » est prévue dans l'offre au sein de la 2ème année de master, assurant ainsi un accompagnement spécifique et différencié pour ces derniers. *Dans la cadre de la certification numérique* *Passage du volet automatique* ☒ *oui* ☐ *non*
Formation au et par le numérique	Le nouveau projet d'accréditation prévoit la généralisation de modules d'accompagnement PIX inclus au sein de la maquette (sur le modèle de celui proposé en FAD, 10h) Ce développement des compétences numériques des enseignants sera composé de 2 volets. Un volet automatisé proposé durant la 1ère année de master : il s'agit d'évaluer, sur la plateforme Pix, les compétences numériques professionnelles des étudiants en lien avec le CRCNédu. Un volet pratique professionnelle permettant d'attester la maîtrise des compétences numériques professionnelles. Il s'inscrit de fait dans des modules intégratifs de la maquettes tels que : ○ La conception d'un dispositif pédagogique (séquence/séance/projet/…) intégrant le numérique en S2. Il articule les dimensions suivantes : stratégie pédagogique et éducative, démarche de conception et prise en compte de la diversité des élèves. ○ La mise en œuvre du dispositif en classe lors de l'alternance ou du stage de pratique accompagnée au S3. Elle mobilise entre autres l'animation du groupe, l'accompagnement des élèves et l'atteinte des objectifs. ○ L'analyse réflexive étayée de la mise en œuvre de dispositifs intégrant le numérique en termes de pertinence dans le processus d'apprentissage. Elle conduit

	à mesurer l'écart entre le prévu et le réalisé, à identifier la plus-value du numérique et à construire une démarche de communication d'une expérience professionnelle.
Volume horaire de la formation	*Volume horaire en M1 et en M2 pour chaque parcours type.* M1 : 540 heures M2 : 260 heures
Lieux de la formation	Site d'Aix-en-Provence Site d'Avignon Site de Digne Site de Marseille
Place de la recherche	*Lien de la formation avec les activités de recherche des établissements partenaires ; mise en œuvre de l'initiation à la recherche et du mémoire dans la formation, en précisant l'articulation entre recherche et professionnalisation.* Laboratoire d'appui : Les laboratoires ADEF (http://adef.univ-amu.fr/fr/) - PsyCLE ainsi que les autres laboratoires appartenant à la Structure Fédérative d'Études et de Recherches en Éducation de Provence FED 4238 (http://sferep.univ-amu.fr/fr/collaborations), sous la tutelle de l'Université d'Aix-Marseille et partenaire de l'Université de Nice-Sophia Antipolis. Elle fédère 26 unités de recherche dans les secteurs de l'enseignement, l'éducation et la formation. La politique scientifique qui y est conduite tient compte des spécificités de chaque structure, tout en organisant une synergie permettant l'utilisation optimale et harmonisée des moyens intellectuels et matériels. L'enjeu est de renforcer localement la complémentarité des approches et des méthodologies des recherches, mais aussi d'en améliorer la visibilité régionale, nationale et internationale. AMPIRIC (Aix-Marseille – Pôle d'Innovation, de Recherche, d'Enseignement pour l'Éducation) est porté par Aix-Marseille Université (AMU) en partenariat avec l'académie d'Aix-Marseille, Avignon Université (AU) et l'Université de Nice Sophia Antipolis (UNS). Les collectivités territoriales, des associations et des entreprises sont associées et l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT) s'engage dans un partenariat exclusif de mise en réseau du Pôle avec les entreprises de l'EdTech. L'organisation des UE incluant des savoirs académiques s'appuie largement sur les systèmes de production de ces connaissances par la recherche au travers des logiques à l'œuvre qui structurent la recherche scientifique dans ces champs spécifiques avec une attention particulière sur les méthodologies mises en œuvre et sur les approches épistémologiques. Le plan de formation prend également appui sur le projet AMPIRIC visant à améliorer les performances des élèves, notamment ceux qui sont en difficulté, dans leur apprentissage des savoirs fondamentaux tout au long de leur parcours scolaire en développant, expérimentant, diffusant des approches pédagogiques innovantes fondées sur les technologies numériques. Les équipes de formation, pluricatégorielles, s'appuie sur les expertises des enseignants-chercheurs impliqués dans une des actions du projet ou a sein d'une équipe pilote pluridsiciplinaire.

Enfin, dans le cadre des UE à choix, AMPIRIC accompagne les équipes d'enseignants afin de valoriser la mise en place d'innovations pédagogiques, de nouvelles pratiques, mais également une ouverture internationale. L'ambition est de générer des pratiques nouvelles de formation autour de l'articulation recherche-terrain-formation et de proposer aux équipes un suivi ou un accompagnement assurant le déploiement des modules. L'ambition est de les proposer et les adapter sur des groupes d'étudiants plus importants et ainsi de fédérer des synergies inter-parcours et inter-mention autour de dispositifs innovants en éducation, dynamisant ainsi la dimension de culture commune dans la formation des enseignants et des personnels d'éducation.

Le renforcement des liens recherche-formation est assuré au sein de chaque semestre par la construction du mémoire de master, production intégrative mobilisant un ensemble d'attendus créditant au moins 20 ECTS.
La validation du mémoire n'intervient qu'en cours de master 2, mais sa mise en chantier depuis le master 1 favorise l'évaluation d'attendus associés à sa réalisation de manière itérative tout au long de sa formation. Ainsi l'étudiant s'inscrit dès la 1ère année de formation dans des démarches, ancrées dans des problèmes ou des questions professionnelles vécues ou rencontrées lors des différents stages et adossées à la recherche en éducation. Ce travail s'inscrit dans une dynamique de production professionnelle réflexive, faisant du mémoire un outil-support de développement universitaire de la professionnalité. La construction du mémoire est source d'expression de l'interdisciplinarité dans la formation de l'étudiant ; il assure la mobilisation conjointe de différentes compétences, dont les attendus de formation corrélatifs doivent être articulés in fine afin d'explorer la complexité de la question posée.
Les UE concernées visent les apports méthodologiques nécessaires pour permettre, à partir d'une question de recherche, la construction d'un travail de recherche. Un accompagnement dans la recherche bibliographique permet d'assurer les fondements d'une problématique de recherche en lien avec l'éducation et la formation, en référence à un des champs de ces recherches, tels que l'épistémologie des savoirs enseignés, la didactique de la discipline, la didactique professionnelle, l'histoire de l'éducation, la philosophie de l'éducation, l'ergonomie scolaire et du travail, la sociologie de l'éducation, la psychologie du développement scolaire …. Ce travail d'analyse conduit à une partie expérimentale en prenant appui avec le terrain de stage et en adéquation avec le champ de recherche ; il permet à l'étudiant de construire des éléments de réponse à la question de recherche et d'en apprécier de manière critique la portée et les limites.

Le déploiement des stages recherche au sein du master MEEF est également un axe majeur, en relation avec le chargé de mission « Innovation, ressources et développement » ainsi que du laboratoire ADEF et de la fédération SFERE-Provence. Il s'agit de proposer des modalités d'accueil au sein des séminaires mais également d'envisager des immersions dans des équipes de recherche voire d'intégrer le/les étudiants dans l'équipes dans le cadre de la réalisation du mémoire de master. les étudiants articulent les travaux, activités de recherche au sein des productions intégratives, le mémoire en particulier
Afin de valoriser les travaux de qualité réalisés par les étudiants, l'Inspé organise chaque année au niveau académique la manifestation « Mon Mémoire en 180

secondes », qui permet aux étudiants de présenter dans un cadre clair et dynamique les axes de leur travail de recherche

Place des stages et organisation de l'alternance

Objectifs, modalités, organisation et évaluation des stages ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc.

La formation en master repose sur une alternance dite intégrative où les stages principalement en écoles et autres établissements scolaires sont pensés en accord avec le Rectorat. Ils sont progressifs et étroitement reliés à la formation.

Les stages sont organisés tout au long du parcours de formation et contribuent à la mobilisation d'attendus relatifs au référentiel de formation, et s'articulent avec les contenus et travaux proposés au sein des modules intégratifs de chaque UE. Ils constituent ainsi le cadre de mise en œuvre de l'alternance intégrative afin d'assurer l'acquisition des compétences au niveau attendu en fin de M2.

L'expérience de terrain ancrant les questions de recherche et mobilisant réflexivité et problématisation, les stages constituent un des leviers centraux dans le dispositif d'orientation active des étudiants et facilite grandement leur insertion professionnelle futures.

D'autres dispositifs pédagogiques sont mis en œuvre en référence à cette relation étroite avec l'expérience vécue sur le terrain, et en contexte (observation, pratique et la réflexivité professionnelle).

Durant le cycle de master, chaque étudiant doit effectuer 18 semaines de stage, dont 12 semaines d'alternance en M2 :

- en M1 : sous une forme de SOPA (stage d'observation et de pratique accompagnée) au sein desquels la pratique accompagnée est accentuée au fil des semaines ; des temps massés et des périodes de journées filées (1 jour par semaine) sont organisés tout au long de l'année en lien étroit avec les objectifs de formation visée.
- en M2 : une alternance sous forme d'un contrat en responsabilité en école (tiers-temps rémunéré) intégré à la formation ; le nombre de contrats étant insuffisant, les étudiants ne bénéficiant pas de contrat sont placés en stage de pratique accompagnée dans le même volume horaire, stage ouvrant droit à gratification.

Les créneaux hebdomadaires qui sont réservés au stage en alternance et ceux qui sont réservés aux enseignements de master sont définis en collaboration avec les autorités académiques et cherchant consensus entre service statutaire, accompagnement des élèves et progressivité des apprentissages des étudiants. Ainsi, les étudiants sont placés dans une classe (en responsabilité ou en pratique accompagnée) à raison d'une journée par semaine, puis intègre une immersion totale, en cours d'année de 5 semaines. Pour les étudiants en responsabilité, ces 5 semaines s'organisent sur 2 ou 3 écoles et visent à la responsabilité dans des classes de cycles différents.

Les étudiants bénéficient au cours du master d'un tutorat mixte assuré par un binôme composé d'un tuteur de terrain désigné par la DSDEN (PEMF ou MAT en 1ère année) et d'un tuteur désigné par l'Inspé (Référent universitaire). Cette organisation assure un accompagnement plus élargi et permet d'orienter l'étudiant dans le choix des stages, des activités à mobiliser et confère ainsi une place de choix dans l'orientation de l'étudiant et son intégration dans son futur milieu professionnel.

Le binôme accompagne l'étudiant durant l'année scolaire et participe à sa formation ainsi qu'à l'évaluation de l'ensemble des activités pédagogiques de terrain.
Ces activités contextualisées, rapportées et intégrées dans des productions telles que le mémoire ou des écrits réflexifs ciblés, participent à la construction des compétences visées, et ce de manière progressive et spiralaire. Permettant ainsi la validation des attendus de formation mobilisés dans les trois blocs de compétences de de connaissances, l'expérience en milieu professionnel confère tout au long du master au moins 20 ECTS. Le tutorat mixte crée les conditions de cette évaluation en assurant l'articulation terrain-formation.

De manière à développer des situations concrètes de formation, au plus près des contextes rencontrés en école, la mise en œuvre de TD de terrain assure l'articulation recherche-terrain-formation. Pour ce faire, des référents universitaires de l'Inspé organisent ces moments de formation : généralement conçus par groupes de 8 à 10 étudiants, ces TD de terrain permettent de traiter des questions de métier en interaction avec des enseignants/acteurs de terrain, des tuteurs et le référent de formation. Organisés au contact des situations réelles (par observation, co-intervention, enquêtes …), ces TD conduisent au développement des compétences réflexives des étudiants, en convoquant des processus de réappropriation qui intègrent leur pratique en contexte et surtout leur capacité à résoudre leurs difficultés en situation de travail. Ces TD et les traces prélevées/construites corrélatives enrichissent les productions intégratives.

Pour 2022-2023 :
Premier degré :

Nombre d'étudiants en M1 et M2 AED en contrat de préprofessionnalisation :

M1 : 9

M2 : 2

Nombre d'étudiants en M2 sous contrat alternant : 291
Taux étudiants en alternance : 59,3%
Nombre d'étudiants en M2 en stage SOPA (stage d'observation en pratique accompagnée, cf. article 16 de l'arrêté cadre MEEF) : 200 Taux étudiants en stage SOPA : 40,7%

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Modalités de recrutement, dispositifs de mise à niveau, prise en compte des contrats d'AED en préprofessionnalisation, des étudiants issus des PPPE (parcours préparatoire au professorat des écoles), passerelles et tout autre dispositif favorisant l'orientation et la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle (notamment pour les étudiants ayant échoué au concours de recrutement).
Le recrutement des étudiants à l'entrée en master MEEF mention 1er degré s'organise via la plateforme unique MonMaster. Les modalités de ce recrutement reposent sur l'examen d'un dossier prenant en compte le parcours universitaire de l'étudiant, en particulier la licence suivie, mais également la qualité du parcours au travers des résultats obtenus, ainsi que les stages en école réalisés au cours de ce cursus ainsi que les mobilités à l'international.

Les licences d'accès conseillées sont identifiées et votées en instance ; la commission pédagogique instruit également les dossiers dont la licence obtenue n'est pas une licence d'accès conseillée, une licence professionnelle ou tout autre cursus singulier validé par une VAP.
La diversité des cursus des apprenants entrant en 1er année conduit à la prise en compte de l'hétérogénéité au sein des effectifs. L'organisation sur chaque site en équipes de formation, regroupant 60 étudiants de M1 et 60 de M2 constitue un levier permettant de positionner rapidement les étudiants en début d'année universitaire, de repérer leur diversité assurant également les adaptations nécessaires pouvant organiser des sous-groupes de travail et de suivi.
De plus, la mise en œuvre d'un parrainage/marrainage des étudiants de M1 par ceux de M2 constitue un second levier dans l'accompagnement à la prise en compte de la diversité.
L'accueil des étudiants AED en préprofessionnalisation débute pleinement à la rentrée 2023. Jusqu'à présent, seuls 4 étudiants dans ce cadre ont été accueillis.
Ainsi, l'identification préalable des étudiants est réalisée durant le semestre précédent l'entrée en 1ère année de master.
Sur chaque site de formation (essentiellement les sites de Marseille et d'Aix-en-Provence), les étudiants AED en préprofessionnalisation (12 environ) sont regroupés au sein d'une même équipe de 60 étudiants ; cela assure une gestion et une prise en compte plus aisée tout en conservant la diversité indispensable à l'enrichissement des parcours de formation.
Le lien avec les écoles d'accueil est réalisé via l'Académie assurant ainsi une interaction intégrative entre la formation et l'emploi de l'étudiant.
Le suivi de ces étudiants durant les années de licences au sein des UE PROMEEF assure également un levier de continuum.
Durant l'ensemble du cursus en master MEEF, un dispositif de sécurisation du parcours individuel de l'étudiant assure un accompagnement au suivi et à l'orientation. Si les étudiants qui intègrent le master MEEF choisissent un parcours-type à suivre, des procédures de réorientation entre parcours sont mis en œuvre en cours d'années en interaction avec les responsables de parcours. Ces modalités prennent appui sur le développement des compétences et leur transférabilité selon les contextes. Ainsi, l'étudiant, dans un projet cohérent et réaliste, peut intégrer un nouveau parcours-type en cours d'année, conservant la capitalisation des acquis antérieurs et limitant le redoublement d'année pour se réorienter. L'organisation et les modalités de formation étant similaires entre mentions, la découverte d'autres métiers permettent également aux étudiants de la mention 1 de se réorienter vers les formations de la mention 4. La possibilité est également offerte aux étudiants de réaliser des stages hors éducation nationale afin d'intégrer pleinement la connaissance des métiers et des milieux professionnels dans le processus de réorientation active.

La réforme de la formation des enseignants de 2019, repensée dans un nouveau continuum, positionne les concours en fin de 2ème année de master MEEF. Ainsi, le parcours d'accompagnement des étudiants et de sécurisation en lien avec leur insertion professionnelle a dû être repensé. Si le master MEEF assure la construction des compétences professionnelles à l'exercice du métier d'enseignement et de conseiller principal d'éducation, les modalités de recrutement par concours ne permettent pas à tous les étudiants d'être intégrés

dès la fin du master en tant que fonctionnaire-stagiaire. Ainsi, l'Inspé propose un dispositif d'accompagnement à l'accès aux métiers, d'une durée de 140h, adossé aux deux années de master MEEF. Il permet aux étudiants titulaires du master MEEF de l'Inspé d'Aix-Marseille de bénéficier d'une année supplémentaire d'accompagnement dans la consolidation des compétences professionnelles acquises, mais également dans l'ouverture professionnelle dans des secteurs d'activités connexes.
Le tissage partenarial de l'Inspé avec de nombreuses associations ou organismes permet également de proposer des offres de stage optionnel voire de possibles contrats de travail dans le cadre de l'accompagnement des élèves, du tutorat …

Suivi de l'acquisition de compétences

Modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant

Les maquettes s'appuient sur le référentiel de formation imposé par le texte de loi déclinant en attendus de formation les compétences métier.
Ces attendus, regroupés au sein de trois blocs, structurent la maquette. Déclinant ainsi les résultats d'apprentissage et rendant opérationnel le suivi du développement des compétences, cette approche assure un recentrage sur le parcours de l'étudiant favorisant les apprentissages, les parcours individualisés et l'engagement des étudiants. Il s'agit de viser l'appropriation plus que la transmission de contenu, de dépasser les logiques strictement disciplinaires et de mobiliser l'apprentissage expérientiel.

La validation des compétences repose sur une évaluation formative et continue en situation, prenant appui sur un référentiel d'évaluation basé sur des descripteurs, des critères et des indicateurs. La suppression des notes est un levier majeur dans le changement de paradigme assurant ainsi un suivi et l'entrée dans une dynamique d'évaluation positive. Les modalités de contrôle de connaissances et de compétences s'en trouvent ainsi adaptées : absence de compensation horizontale entre compétences, contrôle continu intégral et mise en place d'une annualisation de l'évaluation, nécessité de mise en place d'un outil de réflexivité et de feed-back (e-portfolio).

Au travers des situations définies, rencontrées par l'étudiant, réelles, rapportées…, l'intégration et l'articulation des savoirs à construire s'opèrent dans des niveaux croissants de complexité, assurant transférabilité et développement des acquis.
Ainsi sont définis par semestre des situations intégratives d'évaluation (voir annexe), visant le développement et l'évaluation d'attendus ciblés, mais également précisant les productions, leur nature et leur qualité permettant à l'équipe de formateurs de porter un avis concerté sur l'atteinte ou pas des compétences. La vision positive de l'évaluation conduit à une évaluation des attendus dans des situations différentes mais également à la mise en œuvre de démarches d'ajustement et de remédiation assurant un accompagnement vers la réussite de chacun.

L'ensemble des travaux prend appui sur la construction d'un e-portfolio, outil de réflexivité. Le parcours, comme les autres mentions du MEEF, s'empare dès la rentrée d'un nouvel outil numérique (karuta) qui assurera le suivi formatif des compétences en développement. Levier pour renforcer le sens donné par les étudiants à l'approche par compétences, l'approche réflexive via l'e-portfolio

s'entend comme du temps de formation et va être incluse dans la détermination de la charge de travail de l'étudiant.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Analyse de l'évolution des effectifs, de la qualité de l'insertion et du devenir des étudiants. Analyse des taux de réussite en fonction du diplôme d'origine des publics.

Depuis 2018, les effectifs d'étudiants accueillis au sein de la mention 1 ont connu une diminution : comptabilisant 1300 étudiants de 2018 à 2020, la baisse a été mesurée depuis avec des effectifs d'environ 1100 étudiants expliquée tout d'abord par la réforme de la formation initiale et des fonctionnaires stagiaires. A la rentrée 2022, tous les fonctionnaires stagiaires sont inscrits dans le DIU ou suivent 10 journées de formation sans inscription à l'université –ces deux populations émergeant auparavant dans la 2ème de master MEEF, cela renforce la diminution des effectifs de M2.

Sur le niveau M1, les inscriptions sont relativement constantes entre 530 et 580 étudiants ; nous avons ouvert un groupe supplémentaire sur le site de Marseille, expliquant une hausse des effectifs, aux alentours de 160 étudiants. Le site d'Aix-en-Provence se stabilise autour de 220 étudiants. Nous notons en revanche une diminution de moitié du nombre d'étudiants sur Digne les Bains.

Le parcours professorat accueille des étudiants de parcours de différentes licences, à l'origine d'une hétérogénéité des étudiants. Il faut noter que quelques licences sont bien représentées, signe de l'organisation de continua différents et variés : au sein des parcours « Education et motricité » ; au sein des parcours de Sciences de l'éducation et de la formation » ; au sein du parcours de psychologie et du parcours sciences du langage. La prise en compte de la diversité semble permettre un taux de réussite assez homogène selon les parcours des étudiants ; même si des étudiants de certains parcours semblent plus fragilisés.

Parmi les enquêtes pilotées par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE), l'enquête d'insertion professionnelle permet le suivi par formation des taux d'insertions. Pour la mention 1, 90,5% des étudiants annoncent avoir intégré un emploi dans les 6 mois qui ont suivi l'obtention du diplôme, 3.2% en poursuite d'étude. 87.3% précisent avoir un emploi stable. Ces forts taux sont à mettre en relation avec l'interaction forte master MEEF-employeur éducation nationale : les étudiants réussissent les concours ou bénéficient de postes de contractuel. Sur 30 mois suivant le diplôme, le taux d'insertion atteint 96.9%. 87% des étudiants ont un poste dans la Région Sud, à relier à un concours académique pour le CRPE.

Composition de l'équipe pédagogique

Préciser leur statut et leur établissement ou composante d'appartenance

Nom Enseignant	Prénom Enseignant	Statut	UFR
BONNET	STEPHANE	ATER	INSPE
COLAZZINA PAPON	LOLA	ATER	INSPE
GUILLOPE	THIERRY	ATER	INSPE
MARLIN	KANE	Contractuel doctorant	INSPE
MARTIN	ELENA	Contractuel doctorant	INSPE
AYMARD	CHRISTINE	Formateur de terrain	Rectorat
BARONE	VALERIE	Formateur de terrain	Rectorat
BASTARD	FREDERIC	Formateur de terrain	Rectorat
BATTINI	MYLENE	Formateur de terrain	Rectorat
BEAUCHESNE	CLAIRE	Formateur de terrain	Rectorat
BEAUX	DELPHINE	Formateur de terrain	Rectorat
BELZ	JEAN LUC	Formateur de terrain	Rectorat
BEN ECHEIKH	SONIA	Formateur de terrain	Rectorat
BEN SALEM	ABDELKADER	Formateur de terrain	Rectorat
BERNARD	CELINE	Formateur de terrain	Rectorat
BLOT	JEAN-FRANCOIS	Formateur de terrain	Rectorat
BOUSQUET RULLEAU	ANNIE-CLAUDE	Formateur de terrain	Rectorat
BRESSIEUX	JULIE	Formateur de terrain	Rectorat
BUFFET	MARIE LINE	Formateur de terrain	Rectorat
CAILLAT	MARIE AGNES	Formateur de terrain	Rectorat
CAMPOS	SONIA	Formateur de terrain	Rectorat
CHALEARD	VERONIQUE	Formateur de terrain	Rectorat
CHEMOUNY	SANDRINE	Formateur de terrain	Rectorat
CHOUREUX	NATHALIE	Formateur de terrain	Rectorat
CLAIRET	CECILE	Formateur de terrain	Rectorat
CLEMENT	AURELIE	Formateur de terrain	Rectorat
CLUCHIER	VIRGINIE	Formateur de terrain	Rectorat
COTTALORDA	JOELLE	Formateur de terrain	Rectorat
COULET	MARIE	Formateur de terrain	Rectorat
COURTOT	CHRISTINE	Formateur de terrain	Rectorat
CROITORIU BRONEER	NATHALIE	Formateur de terrain	Rectorat
DEFENDINI	CATHERINE	Formateur de terrain	Rectorat
DURAND	MAGALI	Formateur de terrain	Rectorat
EBERLE	FLORENCE	Formateur de terrain	Rectorat
ELAOUMARI	MURIEL	Formateur de terrain	Rectorat
EMOND	LISON	Formateur de terrain	Rectorat

FAVIER TARDIEU	VALERIE	Formateur de terrain	Rectorat
FREYMUTH	LUCILE	Formateur de terrain	Rectorat
GAUTIER	SOPHIE	Formateur de terrain	Rectorat
GENDRON	ISABELLE	Formateur de terrain	Rectorat
GENERAU	ANNE SOPHIE	Formateur de terrain	Rectorat
GUEDJ	ANNE	Formateur de terrain	Rectorat
GUIRAUD	CORINNE	Formateur de terrain	Rectorat
HAMMERER	MYRIAM	Formateur de terrain	Rectorat
HARZALI	KARIMA	Formateur de terrain	Rectorat
HAUSER	VALERIE	Formateur de terrain	Rectorat
HERBET	CLOTILDE	Formateur de terrain	Rectorat
HOUARD	EMILIE	Formateur de terrain	Rectorat
IMBERT	SEVERINE	Formateur de terrain	Rectorat
JOVER	EMILIE	Formateur de terrain	Rectorat
KIEFER	VALERIE	Formateur de terrain	Rectorat
LARCHER	CLEMENCE	Formateur de terrain	Rectorat
LE FRAPPER	CATHERINE	Formateur de terrain	Rectorat
LEFORT	MIREILLE	Formateur de terrain	Rectorat
LEMAITRE	ISABELLE	Formateur de terrain	Rectorat
LEMUR	FABIENNE	Formateur de terrain	Rectorat
LOINSARD	SEVERINE	Formateur de terrain	Rectorat
LUCCHESI	PHILIPPE	Formateur de terrain	Rectorat
MAESTRI	JUSTINE	Formateur de terrain	Rectorat
MARI	EMILIE	Formateur de terrain	Rectorat
MARTINOTTI	ANGELIQUE	Formateur de terrain	Rectorat
MEKERSI	ELISABETH	Formateur de terrain	Rectorat
MERLINO	FREDERIC	Formateur de terrain	Rectorat
MICHAUD	SABRINA	Formateur de terrain	Rectorat
MONBRUN	STEPHANE	Formateur de terrain	Rectorat
MONDOLONI	ISABELLE	Formateur de terrain	Rectorat
MONTALTI	SOPHIE	Formateur de terrain	Rectorat
NICHANIAN	KARINE	Formateur de terrain	Rectorat
PUGET	MAGALI	Formateur de terrain	Rectorat
ROBICHAUD	BIANCA	Formateur de terrain	Rectorat
ROGER	STEPHAN	Formateur de terrain	Rectorat
ROSTAN	QUENTIN	Formateur de terrain	Rectorat
SALLARD	PIERRE	Formateur de terrain	Rectorat
SAMSON	TATIANA	Formateur de terrain	Rectorat
SCHULTZ	CECILIA	Formateur de terrain	Rectorat
TELMONT	CHRISTINE	Formateur de terrain	Rectorat
THIBAUDAU	SYLVIE	Formateur de terrain	Rectorat
WURBEL	NATHALIE	Formateur de terrain	Rectorat
ARNAUD BESTIEU	ALEXANDRA	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE

BARBIER	MARIE-LAURE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
CASTERA	JEREMY	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
COIFFARD MARRE	CLAIRE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
CROS	ISABELLE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
FELIX	MARIE-CHRISTINE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
FONVIELLE	STEPHANIE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
GIRAUD	ERIC	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
GIVRY	DAMIEN	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
GOMBERT	ANNE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
GOUAICH	KARIMA	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
HUG	ROMAIN	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
ISAMBARD	KARINE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
JAECK	FREDERIC	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
JEGOU	CORINNE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
LE ROUX	BRICE	MAITRE DE CONFERENCES	OSU PYTHEAS
LEFORT	REGIS	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
LEROY	JEAN-LUC	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
LUIGGI	MAXIME	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
MARTIN	PERRINE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
MILLON FAURE	KARINE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
PASQUIER BERLAND	AURELIE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
RICHARD BOSSEZ	ARIANE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
ROMAIN	CHRISTINA	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
TRETOLA	JESSYCA	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
VINCENT	CAROLINE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
WINDER	CLAIRE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
YAPAUDJIAN	CECILE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE

BAUGNIES	MERCEDES	Professeur 2nd degré - PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	INSPE
ARTIGUES	ISABELLE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
ARZAILLER	BENEDICTE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
BAUDEY	MAGALIE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
BOUC	BRIGITTE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
BRUNET	BRIGITTE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
CHEIK ALI	FAYÇAL	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
CLERIN	JEAN MARC	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
CONIO	MARTINE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
DOUCET	SYLVIE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
EYSSERIC	PIERRE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
FAURY	BENEDICTE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
GOURIOU	GAELLE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
LALLEMAND	SARAH	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
LAPEBIE	JULIE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
MAZEAU	SERGE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
PEREZ HERNANDEZ	MAYELIN	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
REYNAUD	CARINE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
REZZI	NATHALIE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
AGNIEL	NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
ALBERTINI	SOLENNE	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
ALBRAND	DIDIER	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
BARANES	VALERIE	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
BARTH	FABRICE	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
BOSSER	FREDERIC	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE

BOUZID	MALEK	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
CHIROL	BERNARD	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
FAURE BRAC	CAROLE	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
GRANDGEORGE	ALEXANDRA	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
KELLER	ELODIE	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
LERAY	MORGANE	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
LETERME	FREDERIC	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
MICHELS	PASCALE	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
NOUGUE	SAMIRA	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
STROCK	JEAN-MARCEL	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
VOTTERO	ERIC	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
BERROUILLER	CECILE	PROFESSEUR DES ECOLES	INSPE
CHABAUD	AXELLE	PROFESSEUR DES ECOLES	INSPE
CHAUVOT	NADEIGE	PROFESSEUR DES ECOLES	INSPE
CORNET	MELANIE	PROFESSEUR DES ECOLES	INSPE
MAILHES	VALERIE	PROFESSEUR DES ECOLES	INSPE
MARRONE	THIERRY	PROFESSEUR DES ECOLES	INSPE
NOEL	AMANDINE	PROFESSEUR DES ECOLES	INSPE
PACHA	NELLY	PROFESSEUR DES ECOLES	INSPE
PONTHIEU	GUILLAUME	PROFESSEUR DES ECOLES	INSPE
PRATALI	LAURENT	PROFESSEUR DES ECOLES	INSPE
RICHARD	HELENE	PROFESSEUR DES ECOLES	INSPE
TAGNARD	NICOLAS	PROFESSEUR DES ECOLES	INSPE
VEJUX	CAROLE	PROFESSEUR DES ECOLES	INSPE
VERNAY	FREDERIQUE	PROFESSEUR DES ECOLES	INSPE
ZOUGS	MURIEL	PROFESSEUR DES ECOLES ATER	INSPE

DAVIN	FATIMA	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE
GROSSTEPHAN	VINCENT	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE
PICARD	DELPHINE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE
TERRIEN	PASCAL	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE
ZAROUF	RACHID	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE
BARTOCCIONI	LAURENCE	Vacataire	INSPE
BENNOUR	IBTHISAM	Vacataire	SUAPS
BRIGNON	PIERRE	Vacataire	INSPE
CEZ	CELINE	Vacataire	INSPE
CHEMALI	MARIE	Vacataire	INSPE
DRACOS	CHRISTOPHE	Vacataire	INSPE
FAURE-MAUDEMAIN	MARILYN	Vacataire	INSPE
HEREDIA	CAROLE	Vacataire	INSPE
HOFFALT	OLIVIER	Vacataire	CFMI
ITALIANO	SONIA	Vacataire	INSPE
JOFRE	LAURENCE	Vacataire	INSPE
MIGNOT	VALERIE	Vacataire	IUT
PASTOR	CHRISTEL	Vacataire	INSPE
PERRIN	JEREMY	Vacataire	INSPE
VALLANTIN	MICHAEL	Vacataire	INSPE
VIALLE	JACQUES	Vacataire	INSPE
VINCENT	OLIVIER	Vacataire	INSPE

Fonctionnement

Rôle et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle ; modalités et rythme de réunion de l'équipe pédagogique, avec et sans la présence des étudiants.

Le pilotage de la mention se fait au sein d'une instance appelée conseil de mention qui comporte le responsable de mention, le responsable de parcours et ses adjoints, les coordinateurs des sites et les coordinateurs des différentes équipes (10 équipes) et qui est en rapport étroit avec le directeur adjoint en charge de la formation. Ce conseil se réunit 4 à 5 fois dans l'année. Il aborde notamment les questions de fond (orientations stratégiques de la formation) et d'organisation du travail collectif. Il est complété par une réunion flash une fois par mois, pour traiter les questions urgentes.
Le responsable de parcours a notamment en charge les relations avec la DSDEN du département des Bouches du Rhône pour l'organisation du travail des formateurs de l'éducation nationale et de la mise en stage des étudiants.
Les coordinateurs de site ont notamment en charge l'animation pédagogique du site (par exemple la coordination de l'intégration des éléments de culture commune au sein des différentes équipes, en lien avec les chargées de mission, l'impulsion de réflexions sur les contenus et modalités de formation, de lien avec les autres mentions de master de l'Inspé, du développement de la vie de site…).

Les coordinateurs d'équipe ont en charge l'animation et l'organisation du travail des formateurs de leur équipe. Chaque équipe dispose d'une importante autonomie pédagogique et assure la continuité du suivi des étudiants entre le M1 et le M2.
Cette équipe est complétée par la fonction de référent. Celui-ci est chargé du suivi du parcours individuel de formation d'un certain nombre d'étudiants.
L'approche par compétences nécessite la mise en œuvre de feed-back régulier et la tenue d'un unique jury en fin d'année a nécessité la mise en œuvre de commission de régulation, au moins une à la fin du premier semestre. Ce temps d'échange entre les enseignants mais également les étudiants permettent de construire un bilan du parcours des formés et d'envisager les modalités de poursuite, tout en prenant compte des difficultés.

Partenariats

Partenariat avec un autre (ou d'autres) INSPE

Parcours de formation mutualisés

Internationalisation de la formation

Accueil d'étudiants étrangers, envoi d'étudiants à l'étranger, partenariats internationaux, etc.
Mise en place du SOPA Europe
CAPEFE
2022-2023 : 2 admis sur 3 présents aux épreuves
Par MEEF, nombre d'étudiants en mobilité sortante / entrante et durée des mobilités

Mobilités sortantes

Durée de la mobilité	**Nombre d'étudiants**
A l'année	1
1 semestre	9
2 mois	2
2 semaines	7
1 semaine	16
TOTAL	35

Mobilités entrantes

Durée de la mobilité	**Nombre d'étudiants**
1 semestre	4
1 semaine	11
TOTAL	15

L'Inspé établit de nombreux partenariats et conventions avec des facultés d'éducation et de grandes universités nationales et internationales. Il est ouvert sur le monde et intervient dans des projets de formation, d'expertise et recherche aux niveaux régional, national, européen, méditerranéen et international (Méditerranée et Europe).

Au travers des partenariats nationaux mais également des projets internationaux, l'Inspé propose aux étudiants une ouverture sur le monde, accompagnée par les

nombreux projets, dont la récente ouverture de la Teacher Academy UNI-T (eUropeaN cIvic Teacher Academy), qui vise à améliorer la dimension européenne et l'internationalisation de la formation des enseignants afin d'en renforcer l'attractivité et la mobilité entre les pays. Au travers de formations hybrides, mais également par le développement de mobilités, est proposée aux étudiants une formation décloisonnée : en particulier, un décloisonnement territorial de la formation des enseignants pour une vision d'ouverture dans la construction des compétences.

Dans le cadre du déploiement des écoles bilingues, mais également en lien étroit avec l'ouverture de la Teacher Academy UNI-T, l'Inspé inscrit le parcours Professorat des écoles dans une démarche de transformation en lien avec l'AAP multilinguisme : cursus en langue étrangère. Il s'agit ici de proposer, dans le cadre du projet STarLing (Student teacher plurilingual Master) dès la rentrée 2023 un parcours de formation des enseignants « plurilingues et pluriculturels", en anglais et en français. Les objectifs sont d'attirer des étudiants, futurs enseignants, internationaux et nationaux dans un programme innovant pour développer leurs compétences professionnelles, pluriculturelles et bilingues tout en développant l'insertion professionnelle des étudiants dans les écoles bilingues territoriales et à l'international afin d'avoir un rayonnement international. Sont prévus des temps de rencontre et de travail entre les étudiants de cette option et des autres groupes du parcours.

Au regard des enjeux éducatifs, le parcours professorat des écoles promeut auprès des étudiants la mobilité à l'international, mobilités s'inscrivant dans le parcours de formation :

- Des mobilités d'étude dans le cadre du programme Erasmus, renforcé par le développement de l'alliance CIVIS, Université européenne facilitant les partenariats entre universités permettent aux étudiants de construire leur parcours de formation, individualisé.
- Des mobilités de stage, des mobilités virtuelles ou hybrides, qui s'articulent avec les UE proposés le parcours professorat des écoles mais également avec les autres stages suivis par l'étudiant. Visant à développer l'interculturalité mais également à enrichir les compétences en lien avec le diplôme préparé, ces stages s'articulent par exemple avec des UE à choix innovantes, offertes depuis 2021 dans les maquettes du MEEF : l'UE « Comparaison des système éducatif » ou les UE d'accompagnement à la certification à participer dans les établissements de l'enseignement français à l'étranger.

Afin de renforcer cette ouverture à l'international, la formation à la certification CAPEFE (certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger) est proposée aux étudiants dans le cadre des UE optionnelles ; cette formation de 40h assure l'accompagnement des étudiants à la présentation de la certification en fin d'année universitaire. L'option « STARLING » bilingue dans le parcours professorat des écoles permettra à ces étudiants une préparation intégrée à la certification CAPEFE.

Présentation de la formation – MEEF – Mention 2

Intitulés des parcours types de formation	• Parcours Enseigner les lettres, le français langue étrangère au CLG et au LGT (Aix) • Parcours Enseigner une langue vivante étrangère au CLG et au LGT (Aix) • Parcours Enseigner l'histoire-géographie au CLG et au LGT (Aix) • Parcours Enseigner la philosophie, les sciences économiques et sociales au LGT (Aix) • Parcours Enseigner les arts au CLG et au LGT • Parcours Professeur documentaliste (Aix) • Parcours Enseigner l'éducation physique et sportive (Marseille) • Parcours Enseigner les mathématiques, les NSI au CLG et au LGT (Marseille) • Parcours Enseigner les sciences physique-chimie au CLG et au LGT (Marseille) • Parcours Enseigner les sciences de la vie, les sciences de la Terre au CLG et au LGT (Marseille) • Parcours Enseigner l'économie-gestion au LGT (Aix) • Parcours Enseigner les sciences de l'ingénieur ou le design (Marseille) • Parcours Enseigner en lycée professionnel
Objectifs professionnels	*A développer uniquement pour les débouchés hors éducation nationale*
Organisation de la formation	*Structure de la formation, en précisant la part des enseignements du tronc commun et son articulation avec les autres enseignements, ainsi que l'organisation en parcours. Préciser le cas échéant les modalités d'interaction des sites proposant les mêmes parcours.* *Modalités de la formation* ✗ *En présentiel* ✗ *A distance* ☐ *Hybride* La maquette de formation se structure en trois blocs de compétences (bloc A : acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation national ; bloc B : Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages ; bloc C : un praticien réflexif, acteur de son développement professionnel) auxquels sont rattachés des enseignements permettant de construire les attendus de formation. Chaque bloc de compétences est mobilisé à chaque semestre et est composé d'UE. Ces attendus de formation constituent le cœur des validations des ECTS et sont mobilisés en synergie au sein de situations dites « intégratives », de façon progressive tout au long des quatre semestres du master. La combinaison des ressources de chaque UE doit permettre de répondre aux exigences de ces situations intégratives, assurant les interactions entre attendus différents.

Cette progression se concrétise dans l'identification de paliers-cibles. La progression se structure ainsi en cinq niveaux tout au long du continuum de formation, le niveau-cible visé a minima pour l'obtention du master MEEF étant le niveau 2.

Dans cette dynamique, la maquette s'organise en 3 UE par semestre, interagissant au sein de modules intégratifs regroupant articulant des attendus. Ces modules intègrent les attendus de culture communes aux métiers de l'enseignement et de l'éducation créant les conditions de la construction d'objectifs convergents et complémentaires entre les degrés d'enseignement (inter-mention) tout en visant conjointement une articulation avec les missions spécifiques de chaque métier préparé.

Ainsi, les thématiques de culture commune ne sont pas ségrégées dans des UE ou modules indépendants mais partie prenante de la logique de formation des parcours de la mention 2. Ainsi, 64 heures sont dévolues aux thématiques obligatoires sur les deux années de master. L'organisation est double : des temps inter-parcours organisés par exemple sous la forme de journées thématiques ou de journées d'étude sous l'impulsion des chargés de mission ou sous l'impulsion des équipes de recherche en articulation avec le projet Ampiric par exemple. Il est possible de citer l'organisation d'un journée « Laïcité », d'une journée « culture et développement durable », d'une journée « égalité fille-garçon et lutte contre les discriminations »… Ces journées se construisent autour de temps d'ateliers assurant la mise en activité des étudiants et de moments de conférences et de tables rondes. Ce sont également des moments fédérant des chercheurs, des praticiens mais également des partenaires de l'Université et des partenaires de l'Ecole.
Ces journées thématiques ponctuant le parcours de l'étudiant prolongent / se prolongent avec des temps de formation plus spécifiques autour de ces thématiques assurant l'articulation avec la spécificité de la mention 2nd degré.

La culture commune s'inscrit également au sein de modules/UE thématiques à choix de 20 heures par semestre, offre qui propose ainsi des espaces destinés à l'innovation et la spécificité de l'Inspé d'Aix Marseille. Elles aspirent à proposer des cadres d'ouverture, de différenciation, d'enrichissement, engageant l'étudiant dans une démarche individuelle de formation et de choix d'orientation professionnels. Ces UE sont organisées en inter-mention s'inscrivant dans une perspective de continuum de formation et conduisant par une personnalisation des cursus.

La dynamique de formation et les objectifs opérationnels sont fédérés au sein des équipes pédagogiques par les responsables de parcours et d'options. Des temps réguliers de travail, de construction, de régulation sont organisés ; ces temps s'articulent avec deux séminaires annuels de formateurs de la mention 2nd degré réunissant l'ensemble des enseignants-chercheurs, des enseignants et des formateurs de terrain.

Les parcours du 2nd degré sont organisés sur les sites de formation Inspé d'Aix ou de Marseille.

- Parcours Enseigner les lettres, le français langue étrangère au CLG et au LGT (Aix)
    - Option Lettres modernes
    - Option Lettres classiques
    - Option Français Langue Étrangère
- Parcours Enseigner une langue vivante étrangère au CLG et au LGT (Aix)
    - Option Anglais
    - Option Espagnol
    - Option Italien
    - Option Allemand
    - Option Arabe
- Parcours Enseigner l'histoire-géographie au CLG et au LGT (Aix)
- Parcours Enseigner la philosophie, les sciences économiques et sociales au LGT (Aix)
    - Option Philosophie
    - Option Sciences économiques et sociales
- Parcours Enseigner les arts au CLG et au LGT
    - Option Arts plastiques (Marseille)
    - Option Éducation musicale et chant choral (Aix)
- Parcours Professeur documentaliste (Aix)
- Parcours Enseigner l'éducation physique et sportive (Marseille)
- Parcours Enseigner les mathématiques, les NSI au CLG et au LGT (Marseille)
    - Option mathématiques au CLG et au LGT
    - Option NSI au LGT.
- Parcours Enseigner les sciences physique-chimie au CLG et au LGT (Marseille)
- Parcours Enseigner les sciences de la vie, les sciences de la Terre au CLG et au LGT (Marseille)
    - Option Sciences de la vie et de la Terre
    - Option Biotechnologies (BGB, BSE)
    - Option Sciences et techniques médico-sociales (STMS)
- Parcours Enseigner l'économie-gestion au LGT (Aix)
- Parcours Enseigner les sciences de l'ingénieur ou le design (Marseille)
    - Option Sciences industrielles de l'ingénieur
    - Option Design
- Parcours Enseigner en lycée professionnel
    - Option Enseignements généraux : lettres - langues - histoire géographie (Marseille)
    - Option Enseignements généraux : maths-sciences physiques (Marseille)
    - Option Enseignements généraux : arts appliqués (Marseille)
    - Option Enseignements professionnels : économie-gestion (Aix)
    - Option Enseignements professionnels : sciences médico-sociales - santé environnement (Marseille)

- Option Enseignements professionnels : génies et techniques industrielles (Marseille)
- Option Enseignement des métiers (Marseille)

Formation en langue(s) *(cf. Article 8 de l'arrêté cadre MEEF)*

Durant les deux années de master MEEF, le niveau B2 en langue vivante est évalué et certifié au cours de la 2ème année. Un attendu crédité de 3 ECTS est inclus au sein de la maquette. Comme le prévoient les M3C de l'Inspé d'Aix-Marseille, aucune compensation ne peut être mise en œuvre entre attendus de formation ; cet attendu ne peut être acquis qanalyse rue par validation d'un niveau-cible de langue.

Pour les étudiants dont le niveau est jugé insuffisant durant la première année de master, une UE à choix « Pratique d'une LVE au niveau B2 » est prévue dans l'offre au sein de la 2ème année de master, assurant ainsi un accompagnement spécifique et différencié pour ces derniers.

Formation au et par le numérique

Dans la cadre de la certification numérique
Passage du volet automatique ☒ *oui* ☐ *non*

Le nouveau projet d'accréditation prévoit la généralisation de modules d'accompagnement PIX inclus au sein de la maquette. Ce développement des compétences numériques des enseignants sera composé de 2 volets. Un volet automatisé proposé durant la 1ère année de master : il s'agit d'évaluer, sur la plateforme Pix, les compétences numériques professionnelles des étudiants en lien avec le CRCNédu.

Un volet pratique professionnelle permettant d'attester la maîtrise des compétences numériques professionnelles. Il s'inscrit de fait dans des modules intégratifs de la maquettes tels que

- La conception d'un dispositif pédagogique (séquence/séance/projet/…) intégrant le numérique en S2. Il articule les dimensions suivantes : stratégie pédagogique et éducative, démarche de conception et prise en compte de la diversité des élèves.
- La mise en œuvre du dispositif en classe lors de l'alternance ou du stage de pratique accompagnée au S3. Elle mobilise entre autres l'animation du groupe, l'accompagnement des élèves et l'atteinte des objectifs.
- L'analyse réflexive étayée de la mise en œuvre de dispositifs intégrant le numérique en termes de pertinence dans le processus d'apprentissage. Elle conduit à mesurer l'écart entre le prévu et le réalisé, à identifier la plus-value du numérique et à construire une démarche de communication d'une expérience professionnelle

Volume horaire de la formation

Volume horaire en M1 et en M2 pour chaque parcours type.

Parcours type	Option de parcours type (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	M1	M2
Enseigner les lettres et le Français Langue Étrangère au CLG et au LGT	Enseigner les lettres modernes au CLG et au LGT	488	306
Enseigner les lettres et le Français Langue Étrangère au CLG et au LGT	Enseigner les lettres classiques au CLG et au LGT	488	296
Enseigner les lettres et le Français Langue Étrangère au CLG et au LGT	Enseigner le français langue étrangère au CLG et au LGT	488	296
Enseigner en Lycée professionnel	Enseignement professionnel : Lettres-Langues-Histoire-Géographie	560	268
Enseigner en Lycée professionnel	Enseignement professionnel : mathématiques-sciences physiques	560	268
Enseigner en Lycée professionnel	Enseignements professionnels : Génie-Arts Appliqués	535	285
Enseigner en Lycée professionnel	Enseignements professionnels : Sciences Médico-Sociales-Santé Environnement	560	268
Enseigner en Lycée professionnel	Enseignements professionnels : Economie-Gestion	542	260
Enseigner en Lycée professionnel	Enseignement des métiers	535	285
Enseigner une Langue Vivante Etrangère au CLG et au LGT	Enseigner une Langue Vivante Anglais	512	274
Enseigner une Langue Vivante Etrangère au CLG et au LGT	Enseigner une Langue Vivante Espagnol	512	274
Enseigner une Langue Vivante Etrangère au CLG et au LGT	Enseigner une Langue Vivante Italien	512	274
Enseigner une Langue Vivante Etrangère au CLG et au LGT	Enseigner une Langue Vivante Allemand	512	274
Enseigner une Langue Vivante Etrangère au CLG et au LGT	Enseigner une Langue Vivante Arabe	512	274
Enseigner l'histoire/géographie au CLG et au LGT		540	268
Enseigner la philosophie, les Sciences Economiques et Sociales au LGT	Enseigner la philosophie au LGT	488	253
Enseigner la philosophie, les Sciences Economiques et Sociales au LGT	Enseigner les Sciences Economiques et Sociales au LGT	540	268
Enseigner les Arts au CLG et au LGT	Enseigner les Arts Plastiques au CLG et LGT	500	300
Enseigner les Arts au CLG et au LGT	Enseigner la musique et le chant choral au CLG et LGT	500	300
Professeur Documentaliste		499	257
Enseigner l'éducation physique et sportive		472	290

Enseigner les mathématiques et les NSI au CLG et au LGT	Enseigner les mathématiques au CLG et au LGT	520	260
Enseigner les mathématiques et les NSI au CLG et au LGT	Enseigner les NSI au CLG et au LGT	524	260
Enseigner les Sciences Physique-Chimie au CLG et au LGT		564	263
Enseigner les sciences de la vie, les sciences de la Terre au CLG et au LGT	Enseigner les Sciences de la vie et de la Terre au CLG et au LGT	560	268
Enseigner les sciences de la vie, les sciences de la Terre au CLG et au LGT	Enseigner les Biotechnologies (BGB, BSE) au LGT	560	268
Enseigner les sciences de la vie, les sciences de la Terre au CLG et au LGT	Enseigner les Sciences et Techniques Médico-Sociales au LGT	560	268
Enseigner l'Economie-Gestion au LGT		544	260
Enseigner la technologie au CLG, les sciences de l'ingénieur, le design-arts appliqués au LGT	Enseigner les Sciences Industrielles de l'Ingénieur	542	260
Enseigner la technologie au CLG, les sciences de l'ingénieur, le design-arts appliqués au LGT	Enseigner le Design/Arts Appliqués	542	260

Lieux de la formation

Site d'Aix-en-Provence

Site de Marseille

Place de la recherche

Lien de la formation avec les activités de recherche des établissements partenaires ; mise en œuvre de l'initiation à la recherche et du mémoire dans la formation, en précisant l'articulation entre recherche et professionnalisation.

Laboratoire d'appui : Les laboratoires ADEF (http://adef.univ-amu.fr/fr/) - PsyCLE ainsi que les autres laboratoires appartenant à la Structure Fédérative d'Études et de Recherches en Éducation de Provence FED 4238 (http://sferep.univ-amu.fr/fr/collaborations), sous la tutelle de l'Université d'Aix-Marseille et partenaire de l'Université de Nice-Sophia Antipolis. Elle fédère 26 unités de recherche dans les secteurs de l'enseignement, l'éducation et la formation. La politique scientifique qui y est conduite tient compte des spécificités de chaque structure, tout en organisant une synergie permettant l'utilisation optimale et harmonisée des moyens intellectuels et matériels. L'enjeu est de renforcer localement la complémentarité des approches et des méthodologies des recherches, mais aussi d'en améliorer la visibilité régionale, nationale et internationale.

AMPIRIC (Aix-Marseille – Pôle d'Innovation, de Recherche, d'Enseignement pour l'Éducation) est porté par Aix-Marseille Université (AMU) en partenariat avec l'académie d'Aix-Marseille, Avignon Université (AU) et l'Université de Nice Sophia Antipolis (UNS). Les collectivités territoriales, des associations et des entreprises sont associées et l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT) s'engage dans un partenariat exclusif de mise en réseau du Pôle avec les entreprises de l'EdTech.

L'organisation des UE incluant des savoirs académiques s'appuie largement sur les systèmes de production de ces connaissances par la recherche au travers des logiques à l'œuvre qui structurent la recherche scientifique dans ces champs spécifiques avec une attention particulière sur les méthodologies mises en œuvre et sur les approches épistémologiques. Le plan de formation prend également appui sur le projet AMPIRIC visant à améliorer les performances des élèves, notamment ceux qui sont en difficulté, dans leur apprentissage des savoirs fondamentaux tout au long de leur parcours scolaire en développant, expérimentant, diffusant des approches pédagogiques innovantes fondées sur les technologies numériques. Les équipes de formation, pluricatégorielles, s'appuies sur les expertises des enseignants-chercheurs impliqués dans une des actions du projet ou a sein d'une équipe pilote pluridsiciplinaire.
Enfin, dans le cadre des UE à choix, AMPIRIC accompagne les équipes d'enseignants afin de valoriser la mise en place d'innovations pédagogiques, de nouvelles pratiques, mais également une ouverture internationale. L'ambition est de générer des pratiques nouvelles de formation autour de l'articulation recherche-terrain-formation et de proposer aux équipes un suivi ou un accompagnement assurant le déploiement des modules. L'ambition est de les proposer et les adapter sur des groupes d'étudiants plus importants et ainsi de fédérer des synergies inter-parcours et inter-mention autour de dispositifs innovants en éducation, dynamisant ainsi la dimension de culture commune dans la formation des enseignants et des personnels d'éducation.

Le renforcement des liens recherche-formation est assuré au sein de chaque semestre par la construction du mémoire de master, production intégrative mobilisant un ensemble d'attendus créditant au moins 20 ECTS.
La validation du mémoire n'intervient qu'en cours de master 2, mais sa mise en chantier depuis le master 1 favorise l'évaluation d'attendus associés à sa réalisation de manière itérative tout au long de sa formation. Ainsi l'étudiant s'inscrit dès la 1ère année de formation dans des démarches, ancrées dans des problèmes ou des questions professionnelles vécues ou rencontrées lors des différents stages et adossées à la recherche en éducation. Ce travail s'inscrit dans une dynamique de production professionnelle réflexive, faisant du mémoire un outil-support de développement universitaire de la professionnalité. La construction du mémoire est source d'expression de l'interdisciplinarité dans la formation de l'étudiant ; il assure la mobilisation conjointe de différentes compétences, dont les attendus de formation corrélatifs doivent être articulés in fine afin d'explorer la complexité de la question posée.
Les UE concernées visent les apports méthodologiques nécessaires pour permettre, à partir d'une question de recherche, la construction d'un travail de recherche. Un accompagnement dans la recherche bibliographique permet d'assurer les fondements d'une problématique de recherche en lien avec l'éducation et la formation, en référence à un des champs de ces recherches, tels que l'épistémologie des savoirs enseignés, la didactique de la discipline, la didactique professionnelle, l'histoire de l'éducation, la philosophie de l'éducation, l'ergonomie scolaire et du travail, la sociologie de l'éducation, la psychologie du développement scolaire …. Ce travail d'analyse conduit à une partie expérimentale en prenant appui avec le terrain de stage et en adéquation avec le champ de recherche ; il permet à l'étudiant de construire des éléments de réponse à la question de recherche et d'en apprécier de manière critique la portée et les limites.

Le déploiement des stages recherche au sein du master MEEF est également un axe majeur, en relation avec le chargé de mission « Innovation, ressources et développement » ainsi que du laboratoire ADEF et de la fédération SFERE-Provence. Il s'agit de proposer des modalités d'accueil au sein des séminaires mais également d'envisager des immersions dans des équipes de recherche voire d'intégrer le/les étudiants dans l'équipes dans le cadre de la réalisation du mémoire de master. Les étudiants articulent les travaux, activités de recherche au sein des productions intégratives, le mémoire en particulier
Afin de valoriser les travaux de qualité réalisés par les étudiants, l'Inspé organise chaque année au niveau académique la manifestation « Mon Mémoire en 180 secondes », qui permet aux étudiants de présenter dans un cadre clair et dynamique les axes de leur travail de recherche

Place des stages et organisation de l'alternance

Objectifs, modalités, organisation et évaluation des stages ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc.

Pour 2022-2023 :
Second degré :

Nombre d'étudiants en M1 et M2 AED en contrat de préprofessionnalisation :

M1 : 33

M2 : 17

Nombre d'étudiants en M2 sous contrat alternant : 133

Taux étudiants en alternance : 31,7%

Nombre d'étudiants en M2 en stage SOPA (stage d'observation en pratique accompagnée, cf. article 16 de l'arrêté cadre MEEF) : 286

Taux étudiants en stage SOPA : 68,3%

La formation en master repose sur une alternance dite intégrative où les stages, réalisés en collège, lycée général et technologique et lycée professionnel sont pensés en accord avec le Rectorat. Ils sont progressifs et étroitement reliés à la formation.
Les stages sont organisés tout au long du parcours de formation et contribuent à la mobilisation d'attendus relatifs au référentiel de formation, et s'articulent avec les contenus et travaux proposés au sein des modules intégratifs de chaque UE. Ils constituent ainsi le cadre de mise en œuvre de l'alternance intégrative afin d'assurer l'acquisition des compétences au niveau attendu en fin de M2.
L'expérience de terrain ancrant les questions de recherche et mobilisant réflexivité et problématisation, les stages constituent un des leviers centraux dans le dispositif d'orientation active des étudiants et facilite grandement leur insertion professionnelle futures.

D'autres dispositifs pédagogiques sont mis en œuvre en référence à cette relation étroite avec l'expérience vécue sur le terrain, et en contexte (observation, pratique et la réflexivité professionnelle).
Durant le cycle de master, chaque étudiant doit effectuer 18 semaines de stage, dont 12 semaines d'alternance en M2 :

- en M1 : sous une forme de SOPA (stage d'observation et de pratique accompagnée) au sein desquels la pratique accompagnée est accentuée au fil des semaines ; des temps massés et des périodes de journées filées (1 jour par semaine) sont organisés tout au long de l'année en lien étroit avec les objectifs de formation visée.
- en M2 : une alternance sous forme d'un contrat en responsabilité au sein d'un EPLE (tiers-temps rémunéré) intégré à la formation ; le nombre de contrats étant insuffisant, les étudiants ne bénéficiant pas de contrat sont placés en stage de pratique accompagnée dans le même volume horaire, stage ouvrant droit à gratification.

Les créneaux hebdomadaires qui sont réservés au stage en alternance et ceux qui sont réservés aux enseignements de master sont définis en collaboration avec les autorités académiques et cherchant consensus entre service statutaire, accompagnement des élèves et progressivité des apprentissages des étudiants. Ainsi, les étudiants sont placés dans une classe (en responsabilité ou en pratique accompagnée) à raison de deux journées par semaine.

Les étudiants bénéficient au cours du master d'un tutorat mixte assuré par un binôme composé d'un tuteur de terrain (désigné en collaboration avec le corps d'inspection) et d'un tuteur désigné par l'Inspé (Référent universitaire). Cette organisation assure un accompagnement plus élargi et permet d'orienter l'étudiant dans le choix des stages, des activités à mobiliser et confère ainsi une place de choix dans l'orientation de l'étudiant et son intégration dans son futur milieu professionnel.
Le binôme accompagne l'étudiant durant l'année scolaire et participe à sa formation ainsi qu'à l'évaluation de l'ensemble des activités pédagogiques de terrain.
Ces activités contextualisées, rapportées et intégrées dans des productions telles que le mémoire ou des écrits réflexifs ciblés, participent à la construction des compétences visées, et ce de manière progressive et spiralaire. Permettant ainsi la validation des attendus de formation mobilisés dans les trois blocs de compétences de de connaissances, l'expérience en milieu professionnel confère tout au long du master au moins 20 ECTS. Le tutorat mixte crée les conditions de cette évaluation en assurant l'articulation terrain-formation.

De manière à développer des situations concrètes de formation, au plus près des contextes rencontrés en école, la mise en œuvre de TD de terrain assure l'articulation recherche-terrain-formation. Pour ce faire, des référents universitaires de l'Inspé organisent ces moments de formation : généralement conçus par groupes de 8 à 10 étudiants, ces TD de terrain permettent de traiter des questions de métier en interaction avec des enseignants/acteurs de terrain, des tuteurs et le référent de formation. Organisés au contact des situations réelles (par observation, co-intervention, enquêtes …), ces TD conduisent au développement des compétences réflexives des étudiants, en convoquant des processus de réappropriation qui intègrent leur pratique en contexte et surtout leur capacité à résoudre leurs difficultés en situation de travail. Ces TD et les traces prélevées/construites corrélatives enrichissent les productions intégratives.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Modalités de recrutement, dispositifs de mise à niveau, prise en compte des contrats d'AED en préprofessionnalisation, des étudiants issus des PPPE (parcours préparatoire au professorat des écoles), passerelles et tout autre dispositif favorisant l'orientation et la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle (notamment pour les étudiants ayant échoué au concours de recrutement). Le recrutement des étudiants à l'entrée en master MEEF mention 2nd degré s'organise via la plateforme unique MonMaster. Les modalités de ce recrutement reposent sur l'examen d'un dossier prenant en compte le parcours universitaire de l'étudiant, en particulier la licence suivie, mais également la qualité du parcours au travers des résultats obtenus, ainsi que les stages en EPLE réalisés au cours de ce cursus ainsi que les mobilités à l'international. Les licences d'accès conseillées sont identifiées et votées en instance ; la commission pédagogique instruit également les dossiers dont la licence obtenue n'est pas une licence d'accès conseillée, une licence professionnelle ou tout autre cursus singulier validé par une VAP. La mise en œuvre d'un parrainage/marrainage des étudiants de M1 par ceux de M2 constitue un levier dans l'accompagnement à la prise en compte de la diversité. L'accueil des étudiants AED en préprofessionnalisation au sein de certains parcours de la mention 2 s'organise depuis quelques années en coordonnant les emplois du temps de la formation avec les temps en établissement scolaire. Les parcours concernés sont : mathématiques, anglais, espagnol, lettres modernes, sciences physiques chmie. Ainsi, l'identification préalable des étudiants est réalisée durant le semestre précédent l'entrée en 1ère année de master. Le lien avec l'établissement d'accueil est réalisé via l'Académie assurant ainsi une interaction intégrative entre la formation et l'emploi de l'étudiant. Le suivi de ces étudiants durant les années de licences au sein des UE PROMEEF assure également un levier de continuum. Durant l'ensemble du cursus en master MEEF, un dispositif de sécurisation du parcours individuel de l'étudiant assure un accompagnement au suivi et à l'orientation. Si les étudiants qui intègrent le master MEEF choisissent un parcours-type à suivre, des procédures de réorientation entre parcours sont mis en œuvre en cours d'années en interaction avec les responsables de parcours. Ces modalités prennent appui sur le développement des compétences et leur transférabilité selon les contextes. Ainsi, l'étudiant, dans un projet cohérent et réaliste, peut intégrer un nouveau parcours-type en cours d'année, conservant la capitalisation des acquis antérieurs et limitant le redoublement d'année pour se réorienter. L'organisation et les modalités de formation étant similaires entre mentions, la découverte d'autres métiers permettent également aux étudiants de la mention 2 de se réorienter vers les formations de la mention 4. La possibilité est également offerte aux étudiants de réaliser des stages hors éducation nationale afin d'intégrer pleinement la connaissance des métiers et des milieux professionnels dans le processus de réorientation active. La réforme de la formation des enseignants de 2019, repensée dans un nouveau continuum, positionne les concours en fin de 2ème année de master MEEF. Ainsi, le parcours d'accompagnement des étudiants et de sécurisation en lien avec leur

insertion professionnelle a dû être repensé. Si le master MEEF assure la construction des compétences professionnelles à l'exercice du métier d'enseignement et de conseiller principal d'éducation, les modalités de recrutement par concours ne permettent pas à tous les étudiants d'être intégrés dès la fin du master en tant que fonctionnaire-stagiaire. Ainsi, l'Inspé propose un dispositif d'accompagnement à l'accès aux métiers, d'une durée de 140h, adossé aux deux années de master MEEF. Il permet aux étudiants titulaires du master MEEF de l'Inspé d'Aix-Marseille de bénéficier d'une année supplémentaire d'accompagnement dans la consolidation des compétences professionnelles acquises, mais également dans l'ouverture professionnelle dans des secteurs d'activités connexes.
Le tissage partenarial de l'Inspé avec de nombreuses associations ou organismes permet également de proposer des offres de stage optionnel voire de possibles contrats de travail dans le cadre de l'accompagnement des élèves, du tutorat …

Suivi de l'acquisition de compétences

Modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant

Les maquettes s'appuient sur le référentiel de formation imposé par le texte de loi déclinant en attendus de formation les compétences métier.
Ces attendus, regroupés au sein de trois blocs, structurent la maquette. Déclinant ainsi les résultats d'apprentissage et rendant opérationnel le suivi du développement des compétences, cette approche assure un recentrage sur le parcours de l'étudiant favorisant les apprentissages, les parcours individualisés et l'engagement des étudiants. Il s'agit de viser l'appropriation plus que la transmission de contenu, de dépasser les logiques strictement disciplinaires et de mobiliser l'apprentissage expérientiel.

La validation des compétences repose sur une évaluation formative et continue en situation, prenant appui sur un référentiel d'évaluation basé sur des descripteurs, des critères et des indicateurs. La suppression des notes est un levier majeur dans le changement de paradigme assurant ainsi un suivi et l'entrée dans une dynamique d'évaluation positive. Les modalités de contrôle de connaissances et de compétences s'en trouvent ainsi adaptées : absence de compensation horizontale entre compétences, contrôle continu intégral et mise en place d'une annualisation de l'évaluation, nécessité de mise en place d'un outil de réflexivité et de feed-back (e-portfolio).

Au travers des situations définies, rencontrées par l'étudiant, réelles, rapportées…, l'intégration et l'articulation des savoirs à construire s'opèrent dans des niveaux croissants de complexité, assurant transférabilité et développement des acquis.
Ainsi sont définis par semestre des situations intégratives d'évaluation (voir annexe), visant le développement et l'évaluation d'attendus ciblés, mais également précisant les productions, leur nature et leur qualité permettant à l'équipe de formateurs de porter un avis concerté sur l'atteinte ou pas des compétences. La vision positive de l'évaluation conduit à une évaluation des attendus dans des situations différentes mais également à la mise en œuvre de démarches d'ajustement et de remédiation assurant un accompagnement vers la réussite de chacun.
L'ensemble des travaux prend appui sur la construction d'un e-portfolio, outil de réflexivité. Le parcours, comme les autres mentions du MEEF, s'empare dès la rentrée d'un nouvel outil numérique (karuta) qui assurera le suivi formatif des compétences en développement. Levier pour renforcer le sens donné par les étudiants à l'approche

par compétences, l'approche réflexive via l'e-portfolio s'entend comme du temps de formation et va être incluse dans la détermination de la charge de travail de l'étudiant.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Analyse de l'évolution des effectifs, de la qualité de l'insertion et du devenir des étudiants. Analyse des taux de réussite en fonction du diplôme d'origine des publics.

Depuis 2018, les effectifs d'étudiants accueillis au sein de la mention 2 ont connu une diminution : comptabilisant 1400 étudiants de 2018 à 2022, la baisse a été mesurée sur les deux dernière année (22-23 et 23-24) expliquée tout d'abord par la réforme de la formation initiale et des fonctionnaires stagiaires. A la rentrée 2022, tous les fonctionnaires stagiaires sont inscrits dans le DIU ou suivent 10 journées de formation sans inscription à l'université –ces deux populations émergeant auparavant dans la 2ème de master MEEF, la chute d'effectifs s'explique par la diminution d'inscrits en M2. Cependant, nous notons depuis la rentrée 2022 une baisse notable des effectifs (-130 étudiants) également en 1ère année. Les options du parcours enseigner en lycée professionnel et les parcours de formation préparant à l'enseignement en lycée technologique connaissent une baisse remarquée que nous relions à la modification du continuum plaçant le concours en fin de M2. Ainsi, de nombreux étudiants en reprise d'étude ne s'engagent plus dans cette démarche de formation malgré des taux d'insertion et de réussite aux concours très élevés. D'autres parcours connaissent une baisse en 1ère années, tels que les lettres, l'histoire-géographie, les mathématiques, dont l'origine semble plus imputable à des choix d'orientation des étudiants vers d'autres masters. Nous relevons d'ailleurs dans les parcours histoire-géographie et mathématique un taux plus élevé d'étudiants accédant au M1 MEEF en ayant suivi préalablement un M1 voire un M2 disciplinaire. Ces étudiants réussissent d'ailleurs moins bien en master MEEF.
Parmi les enquêtes pilotées par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE), l'enquête d'insertion professionnelle permet le suivi par formation des taux d'insertions. Pour la mention 2, 89.2% des étudiants annoncent avoir intégré un emploi dans les 6 mois qui ont suivi l'obtention du diplôme, 5% en poursuite d'étude. 87.3% précisent avoir un emploi stable. Ces forts taux sont à mettre en relation avec l'interaction forte master MEEF-employeur éducation nationale : les étudiants réussissent les concours ou bénéficient de postes de contractuel. Sur 30 mois suivant le diplôme, le taux d'insertion atteint 97.5%. 60% des étudiants ont un poste dans la Région Sud, à relier aux paramètres des mutations dans l'éducation nationale.

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique

Préciser leur statut et leur établissement ou composante d'appartenance

Nom Enseignant	Prénom Enseignant	Statut	UFR
BAJOLLE	ANOUCHKA STEVELLIA	ATER	ALLSH
BIANCHI	NICOLAS	ATER	ALLSH

GUILLOPE	THIERRY	ATER	INSPE
MAJDZADEH	BAHAR	ATER	INSPE
MOUGIN	MATHILDE	ATER	ALLSH
TAVERNIER	GREGOIRE	ATER	ALLSH
VIGUIER	FLORIAN	ATER	SCIENCES
CHAPELLIER	MATTHIEU	Chargé d'enseignement vacataire	
HERBELOT	BORIS	Chargé d'enseignement vacataire	
MERLE	GEORGES	Chargé d'enseignement vacataire	
BENMOSTEFA	LYES	Chargé d'enseignement vacataire	
BALLESTA	FLORIAN	Collaborateur bénévole	
BOEUF	MAXIME	contractuel doctorant	ALLSH
LE BERRE	ANTHONY	contractuel doctorant	ALLSH
GERVAIS	AUDE LINE	Contractuel doctorant avec enseignements	INSPE
PORTOLEAU	IRIS	Contractuel doctorant avec enseignements	
BARAKAT	MAHA	Contractuel Enseignant LRU - PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	ALLSH
LACAN	EMMANUELLE	Formateur de terrain	Rectorat
AGACCIO JENTA	MARIE MADELEINE	Formateur de terrain	Rectorat
AGARRAT	STEPHANE	Formateur de terrain	Rectorat
ALBEAU CORDILLAC	NATHALIE	Formateur de terrain	Rectorat
ANDREUCCI	LEA	Formateur de terrain	Rectorat
ARDITO	CELINE	Formateur de terrain	Rectorat
BALANDIER	CLAIRE	Formateur de terrain	Rectorat
BARDE	MICHEL	Formateur de terrain	Rectorat
BARDE	NATHALIE	Formateur de terrain	Rectorat
BASCAULES	MORGANE	Formateur de terrain	Rectorat
BAYLE	CAROLINE	Formateur de terrain	Rectorat
BEAUMONT	LAURY	Formateur de terrain	Rectorat
BEGEL	FLORENCE	Formateur de terrain	Rectorat

BELINGARD	LAURENCE	Formateur de terrain	Rectorat
BEN HADDI	NORA	Formateur de terrain	Rectorat
BEN SALEM	ABDELKADER	Formateur de terrain	Rectorat
BENICHOU	ANNE SOPHIE	Formateur de terrain	Rectorat
BERNAUDON	JEAN-LUC	Formateur de terrain	Rectorat
BERNIER	SOPHIE	Formateur de terrain	Rectorat
BERRIEN	ISABELLE	Formateur de terrain	Rectorat
BLANCHET	SEBASTIEN	Formateur de terrain	Rectorat
BONAUDO	NATHALIE	Formateur de terrain	Rectorat
BOUDJADJA	LOUISA	Formateur de terrain	Rectorat
CARLETTI	MAGALI	Formateur de terrain	Rectorat
CAUBLOT-LACROIX	ISABELLE	Formateur de terrain	Rectorat
CAUCHETIER	VINCIANE	Formateur de terrain	Rectorat
CAVALIE	ELSA	Formateur de terrain	Rectorat
CHACHOUA	SORAYA	Formateur de terrain	Rectorat
CHAIZE	MARION	Formateur de terrain	Rectorat
CHAMIYE	CLAIRE	Formateur de terrain	Rectorat
CHAVOT	DELPHINE	Formateur de terrain	Rectorat
CIRILLO	VIVIANE	Formateur de terrain	Rectorat
COHEN	CAROLINE	Formateur de terrain	Rectorat
COHEN	DELPHINE	Formateur de terrain	Rectorat
COSQUER	SYLVIE	Formateur de terrain	Rectorat
DE MARI	HELENE	Formateur de terrain	Rectorat
DEL CORSO	AUDREY	Formateur de terrain	Rectorat
DERRADJ	CORALIE	Formateur de terrain	Rectorat
DUCOUT	ELODIE	Formateur de terrain	Rectorat
DUSSERT	OLIVIER	Formateur de terrain	Rectorat
FALHA	MAISSA	Formateur de terrain	Rectorat
FERRER	JEAN PASCAL	Formateur de terrain	Rectorat
FOUQUET	JULIE	Formateur de terrain	Rectorat
FRITZSCH	ANNE	Formateur de terrain	Rectorat

GAILLARD	LAURIE	Formateur de terrain	Rectorat
GARSON	CYRIELLE	Formateur de terrain	Rectorat
GEA	EMMANUEL	Formateur de terrain	Rectorat
GIACOMETTI	AURELIE	Formateur de terrain	Rectorat
GIORDANI	JEAN LUC	Formateur de terrain	Rectorat
GOBAILLE ALONSO	BLANDINE	Formateur de terrain	Rectorat
GOUDET PEYRE	CHRISTINE	Formateur de terrain	Rectorat
GUERRIER	STEPHANIE	Formateur de terrain	Rectorat
GUIDON	CAROLINE	Formateur de terrain	Rectorat
HEBERT-GUILLON	LISE	Formateur de terrain	Rectorat
ICARD	VINCENT	Formateur de terrain	Rectorat
ISSA	SOUAD	Formateur de terrain	Rectorat
LALOUP	ISABELLE	Formateur de terrain	Rectorat
LECAS	SANDRINE	Formateur de terrain	Rectorat
LEFEBVRE	NICOLAS	Formateur de terrain	Rectorat
LINDSKOG	ISABELLE BERNADETTE	Formateur de terrain	Rectorat
LLOBET	ERIC	Formateur de terrain	Rectorat
MACE BARBIER	NATHALIE	Formateur de terrain	Rectorat
MARCHAND	ROBIN	Formateur de terrain	Rectorat
MONTAGNIER	LAURE	Formateur de terrain	Rectorat
MOUSSAVOU	FRANCOIS	Formateur de terrain	Rectorat
NEUMANN	DELPHINE	Formateur de terrain	Rectorat
ORTOLAN	SOPHIE	Formateur de terrain	Rectorat
PENEAU	MATHILDE	Formateur de terrain	Rectorat
PERETTI	JULIE	Formateur de terrain	Rectorat
PEREZ	BRUNO	Formateur de terrain	Rectorat
PETITEAU	NATHALIE	Formateur de terrain	Rectorat
PIROZZELLI	RENAUD	Formateur de terrain	Rectorat
PRETCEILLE DE PRESSENSE	MAELLE	Formateur de terrain	Rectorat
RIGLER	SYLVAIN	Formateur de terrain	Rectorat
RIOU	MATTHIEU	Formateur de terrain	Rectorat

ROBICHAUD	BIANCA	Formateur de terrain	Rectorat
ROCA	SANJA	Formateur de terrain	Rectorat
RONCA	SOPHIE	Formateur de terrain	Rectorat
ROSMINI	MARC	Formateur de terrain	Rectorat
ROUX	LIONEL	Formateur de terrain	Rectorat
SANTI	EMMANUELLE	Formateur de terrain	Rectorat
SARDAIN	EMMANUELLE	Formateur de terrain	Rectorat
SKURTIS	GEORGE	Formateur de terrain	Rectorat
TARRIDE	ISABELLE	Formateur de terrain	Rectorat
TELLENE	GERALDINE	Formateur de terrain	Rectorat
TORRENT LOUBERE	JOELLE	Formateur de terrain	Rectorat
TRUCCHI	JEAN FRANCOIS	Formateur de terrain	Rectorat
ZERDANI	SABRINA	Formateur de terrain	Rectorat
BRUNKE	LISA	Lecteur langue étr - progr bilatéral échange - ELEVE PROFESSEUR	ALLSH
AGOSTINI	MARIE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
AIMAR	DAMIEN	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
ALFONSO	CLAUDE	MAITRE DE CONFERENCES	SCIENCES
ALMARCHA	CHRISTOPHE	MAITRE DE CONFERENCES	SCIENCES
ANDRE	VALERIE	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
ARFIB	BRUNO	MAITRE DE CONFERENCES	OSU-PYTHEAS
ARTAUD	MICHELE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
AUBRAY	ALEXANDRE	MAITRE DE CONFERENCES	OSU-PYTHEAS
AUDREN	GWENAELLE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
BAFFERT	CAROLE	MAITRE DE CONFERENCES	SCIENCES
BARASCUD	BERNARD	MAITRE DE CONFERENCES	OSU-PYTHEAS
BARBIER	MARIE-LAURE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
BARDOL	FRANK	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
BENOIT	LAURA	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
BOHMISCH	SUSANNE	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
BOILEAU	NICOLAS	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH

BOREL	MURIELLE	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
BRUNET	MATHIEU	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
BURLE ERRECADE	ELODIE	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
CAIRO CROCCO	MARIAGRAZIA	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
CASTERA	JEREMY	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
CHALIER	FLORENCE	MAITRE DE CONFERENCES	SCIENCES
CLEMENT	JEAN-LOUIS	MAITRE DE CONFERENCES	SCIENCES
COIFFARD MARRE	CLAIRE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
CORP	MATHIEU	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
CROS	ISABELLE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
CUOC	CORINNE	MAITRE DE CONFERENCES	OSU-PYTHEAS
DALLET MANN	VERONIQUE	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
DAVID	CATHERINE	MAITRE DE CONFERENCES	SUL
DELPUECH	CLAIRE	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
DEMEESTER	ANNE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
DEMNI	NIZAR	MAITRE DE CONFERENCES	SCIENCES
DESCHAMPS COTTIN	MAGALI	MAITRE DE CONFERENCES	OSU-PYTHEAS
DEVIESE	THIBAUT	MAITRE DE CONFERENCES	OSU-PYTHEAS
DUSSERRE	AURELIA	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
ESCHENAUER	SANDRINE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
FERRO	YVES	MAITRE DE CONFERENCES	SCIENCES
FEUILLADIEU	SYLVIANE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
FLICKER	CORINNE	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
FONVIELLE	STEPHANIE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
FOURMONT	EVE	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
FOURNIER	FRANCOIS	MAITRE DE CONFERENCES	OSU PYTHEAS
GAULTIER	MAUD	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
GEBEIL	SOPHIE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
GIVRY	DAMIEN	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
GOBERT	JULIE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
GOMBERT	ANNE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE

GOUAICH	KARIMA	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
GRANDCLEMENT	ANTOINE	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
GRILLET	NADIA	MAITRE DE CONFERENCES	SCIENCES
ISAMBARD	KARINE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
ISSARTEL	JULIEN	MAITRE DE CONFERENCES	OSU-PYTHEAS
JONIN	MICHEL	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
LEFORT	REGIS	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
LEONARDUZZI	LAETITIA	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
LEROY	JEAN-LUC	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
LUIGGI	MAXIME	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
MARTIN	PERRINE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
MASSIP GRAUPERA	MARIA ESTRELLA	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
MATTALIA	JEAN-MARC	MAITRE DE CONFERENCES	SCIENCES
MILLON FAURE	KARINE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
MONMEGE	BENJAMIN	MAITRE DE CONFERENCES	SCIENCES
MOTTA	SEBASTIEN	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
MOURLANE	STEPHANE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
NIKLAS SALMINEN	AINO	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
NOUAILLER	MATTHIEU	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
OLYMPIO	NOEMIE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
PELLETEY	SARAH-MAYA	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
PICARD	SOPHIE	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
POTTIER	BRUNO	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
PUTERO	MAGALI	MAITRE DE CONFERENCES	SCIENCES
RAJAONARIVELO	NELLY	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
RAKOTO RAHARIMANANA	HERILALAINA	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
REGNARD	CELINE	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
REY	OLIVIER	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
REYNES DELOBEL	ANNE	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
RICHARD BOSSEZ	ARIANE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
ROBLES	CHRISTINE	MAITRE DE CONFERENCES	OSU-PYTHEAS

ROUSSEL	JEAN-MARC	MAITRE DE CONFERENCES	SCIENCES
SANTONJA	MATHIEU	MAITRE DE CONFERENCES	OSU-PYTHEAS
SCHNITZER	NATHALIE	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
SORIANO	GABRIEL	MAITRE DE CONFERENCES	SCIENCES
THOREL	MATHILDE	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
TRETOLA	JESSYCA	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
VILA	BRUNO	MAITRE DE CONFERENCES	OSU-PYTHEAS
VORS	OLIVIER	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
WEBER	DAVID	MAITRE DE CONFERENCES	ALLSH
YAPAUDJIAN	CECILE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
BAUGNIES	MERCEDES	Professeur 2nd degré - PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	INSPE
ARZAILLER	BENEDICTE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
AUFFRANT	ARIANE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
BARTHELEMY	MARIANNE	PROFESSEUR AGREGE	FSS
BONNET	PATRICE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
CASANOVA	COLINE	PROFESSEUR AGREGE	SCIENCES
CHAMBOREDON	MAGALI	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
CHAVE	THIERRY	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
CLERIN	JEAN MARC	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
CUOMO	ISABELLE	PROFESSEUR AGREGE	SCIENCES
DE SENTI	FABIENNE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
DEUTZ D ARRAGON	SOPHIE	PROFESSEUR AGREGE	FSS
DOUCET	SYLVIE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
DUPERRAY	ADELINE	PROFESSEUR AGREGE	ALLSH
FAURY	BENEDICTE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
FILIPPINI	DAMIENNE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
FLOQUET	CHRISTOPHE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
FORNET	BRIGITTE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
GENESIO	FRANCESCA	PROFESSEUR AGREGE	ALLSH
GIALLURACHIS	DAMIEN	PROFESSEUR AGREGE	FSS

GIRAUD	TANYA	PROFESSEUR AGREGE	ALLSH
GOURIOU	GAELLE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
HEMDANE	ESTELLE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
HENZE	KATJA	PROFESSEUR AGREGE	ALLSH
HOSCHEK	BEATE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
LALLEMAND	SARAH	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
LAPEBIE	JULIE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
MAZEAU	SERGE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
MITRAN	EMILIE	PROFESSEUR AGREGE	ALLSH
PAGLIARDINI	JOSEPH	PROFESSEUR AGREGE	ALLSH
PAOLANTONI-MUROLO	VICTORIA	PROFESSEUR AGREGE	SCIENCES
PELLERIN	FABRICE	PROFESSEUR AGREGE	ALLSH
PEREIRA	MARIE-EMMANUELLE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
PEREZ HERNANDEZ	MAYELIN	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
REYNAUD	CARINE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
STIOUI	MATTHIEU	PROFESSEUR AGREGE	FSS
TEURLAY	STEEVE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
TROVATO	NOELLE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
VILLE	FREDERIC	PROFESSEUR AGREGE	FSS
ZUCCHELLI	VIRGINIE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
ALBERTINI	SOLENNE	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
ALBRAND	DIDIER	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
AUGE	VERONIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
BARTH	FABRICE	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
BOSSER	FREDERIC	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
BOUZID	MALEK	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
CAMBON	NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
DARIEUX	NATHALIE	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
FAURE BRAC	CAROLE	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
HACCOUN	CHRISTIANE	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
KELLER	ELODIE	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE

LERAY	MORGANE	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
LETERME	FREDERIC	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
LLORCA	SOPHIE	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
MICHELS	PASCALE	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
NOUGUE	SAMIRA	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
OLIVE	CEDRIC	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
REBOUR	SANDRINE	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
STROCK	JEAN-MARCEL	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
VALLUY ANDRE	FLORIAN	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
VOTTERO	ERIC	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
BALY	LAURENCE	PROFESSEUR D'EPS	FSS
BOUSGARBIES	VINCENT	Professeur d'EPS384	FSS
CERATI	XAVIER	Professeur d'EPS385	FSS
CHAUVOT	NADEIGE	PROFESSEUR DES ECOLES	INSPE
MARRONE	THIERRY	PROFESSEUR DES ECOLES	INSPE
PONTHIEU	GUILLAUME	PROFESSEUR DES ECOLES	INSPE
VERNAY	FREDERIQUE	PROFESSEUR DES ECOLES	INSPE
ZOUGS	MURIEL	PROFESSEUR DES ECOLES ATER	INSPE
ANTHOME	LAURENCE	PROFESSEUR DES LYCEES PROFESSIONNELS	INSPE
BARRERI	DENIS	PROFESSEUR DES LYCEES PROFESSIONNELS	INSPE
CARPENTIER	FABIENNE	PROFESSEUR DES LYCEES PROFESSIONNELS	INSPE
ABBRUGIATI	PERLE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	ALLSH
ARNOUX	PIERRE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	SCIENCES
BABY COLLIN	VIRGINIE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE
BANCAUD GUILBERT	FLORENCE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	ALLSH
BELLE	VALERIE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	SCIENCES
BEURROIES	ISABELLE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	SCIENCES
CARTRY	GILLES	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	SCIENCES
CAVALLIN	JEAN CHRISTOPHE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	ALLSH

CHAPPAZ	REMI	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	OSU-PYTHEAS
COLLOMP	COLETTE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	ALLSH
DAVIN	FATIMA	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE
GONCALVES	JULIO	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	OSU-PYTHEAS
GOUCHAN	YANNICK	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	ALLSH
HUSCH	SEBASTIAN	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	ALLSH
IMBERT	FREDERIC	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	ALLSH
LAFFONT SCHWOB	ISABELLE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	OSU-PYTHEAS
MASCRET	NICOLAS	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE
OROBITG	CHRISTINE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	ALLSH
PAGES	STEPHANE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	ALLSH
PICARD	DELPHINE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE
REQUEMORA	SYLVIE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	ALLSH
RUGGIERO	RAFFAELE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	ALLSH
TRAVERT	MAXIME	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE
TSAO	RAPHAELE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE
VIGLIANO	TRISTAN	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	ALLSH
ZAROUF	RACHID	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE
BANY	PIERRE	Vacataire	SCIENCES
BARTHELEMY	ANTHONY	Vacataire	ALLSH
BENNOUR	IBTHISAM	Vacataire	SUAPS
BONGIORNO	JULIA	Vacataire	ALLSH
BUTTIGIEG	ERIC	Vacataire	INSPE
CASALOT	LAURENCE	Vacataire	POLYTECH
DEHEZ	CATHERINE	Vacataire	INSPE
GADILLE	MARTINE	Vacataire	FEG
GALLOT	FRANCOIS	Vacataire	INSPE
GUERIN	FLORENCE	Vacataire	INSPE
HAMMOUDAN	ABDELOUAHID	Vacataire	ALLSH
HANULA	GHISLAIN	Vacataire	INSPE
LEVEAU	PIERRE	Vacataire	INSPE

LEVY	MATHIEU	Vacataire	INSPE
MYERS	SUZANNE	Vacataire	ALLSH
OSTENERO	NATHALIE	Vacataire	FSS
PAGLIARDINI	LAURA	Vacataire	ALLSH
PERRIN	JEREMY	Vacataire	INSPE
PRADEAU	RAPHAEL	Vacataire	INSPE
RANGER	GRAHAM	Vacataire	INSPE
THERIC	VALERIE	Vacataire	INSPE
THEVENIN	FRANCOIS	Vacataire	INSPE
TRAVERSO	MARC	Vacataire	INSPE
XAVIER	FREDERIQUE	Vacataire	INSPE

Fonctionnement (le cas échéant)

Rôle et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle ; modalités et rythme de réunion de l'équipe pédagogique, avec et sans la présence des étudiants.

Le pilotage de la mention se fait au sein d'une instance appelée conseil de mention qui comporte le responsable de mention, les responsables des parcours, d'option et qui est en rapport étroit avec le directeur adjoint en charge de la formation. Ce conseil se réunit 4 à 5 fois dans l'année. Il aborde notamment les questions de fond (orientations stratégiques de la formation) et d'organisation du travail collectif.

Les responsables de parcours et d'option ont notamment en charge les relations avec les inspecteurs des disciplines concernées de l'académie d'Aix Marseille pour l'organisation du travail des formateurs de l'éducation nationale et de la mise en stage des étudiants.

Les responsables de parcours et d'option ont aussi en charge l'animation pédagogique (par exemple la coordination de l'intégration des éléments de culture commune au sein du parcours, en lien avec les chargées de mission, l'impulsion de réflexions sur les contenus et modalités de formation, le lien avec les autres parcours de la mention 2 et les autres mentions de master de l'Inspé, du développement de la vie de site…).

Enfin, les responsables de parcours et d'option ont en charge l'animation et l'organisation du travail des formateurs de leur équipe. Chaque équipe dispose d'une importante autonomie pédagogique et assure la continuité du suivi des étudiants entre le M1 et le M2.

Cette équipe est complétée par la fonction de référent. Celui-ci est chargé du suivi du parcours individuel de formation d'un certain nombre d'étudiants.

L'approche par compétences nécessite la mise en œuvre de feed-back régulier et la tenue d'un unique jury en fin d'année a nécessité la mise en œuvre de commission de régulation, au moins une à la fin du premier semestre. Ce temps d'échange entre les enseignants mais également les étudiants permettent de construire un bilan du parcours des formés et d'envisager les modalités de poursuite, tout en prenant compte des difficultés.

Partenariats

Partenariat avec un autre (ou d'autres) INSPE

Parcours de formation mutualisés

Un partenariat débute avec l'Inspé de l'académie de Nice autour les formations « à faible effectif ». Par exemple un parcours langues vivantes étrangères pourrait permettre certaines mutualisations, des cours optionnels réservés à la didactique des langues concernées (cours dispensés en présentiel dans les 2 Inspé) et le recours également à des modules de formation qui pourraient être proposés dans le cadre de la plateforme E-Inspé.

Internationalisation de la formation

Accueil d'étudiants étrangers, envoi d'étudiants à l'étranger, partenariats internationaux, etc.
Mise en place du SOPA Europe
CAPEFE
2022-2023 : 7 admis sur 7 présents aux épreuves
Par MEEF, nombre d'étudiants en mobilité sortante / entrante et durée des mobilités

Mobilités sortantes

Durée de la mobilité	**Nombre d'étudiants**
A l'année	7
1 semestre	4
1 mois	0
2 semaines	4
1 semaine	14
TOTAL	31

Mobilités entrantes

Durée de la mobilité	**Nombre d'étudiants**
A l'année	11
1 semestre	1
TOTAL	12

L'Inspé établit de nombreux partenariats et conventions avec des facultés d'éducation et de grandes universités nationales et internationales. Il est ouvert sur le monde et intervient dans des projets de formation, d'expertise et recherche aux niveaux régional, national, européen, méditerranéen et international (Méditerranée et Europe).

Au travers des partenariats nationaux mais également des projets internationaux, l'Inspé propose aux étudiants une ouverture sur le monde, accompagnée par les nombreux projets, dont la récente ouverture de la Teacher Academy UNI-T (eUropeaN cIvic Teacher Academy), qui vise à améliorer la dimension européenne et l'internationalisation de la formation des enseignants afin d'en renforcer l'attractivité et la mobilité entre les pays. Au travers de formations hybrides, mais également par le développement de mobilités, est proposée aux étudiants une formation décloisonnée : en particulier, un décloisonnement territorial de la formation des enseignants pour une vision d'ouverture dans la construction des compétences.

Présentation de la formation – MEEF – mention 3 Encadrement éducatif

Intitulés des parcours types de formation	Parcours Conseiller Principal d'Education
Objectifs professionnels	*A développer uniquement pour les débouchés hors éducation nationale*
Organisation de la formation	*Structure de la formation, en précisant la part des enseignements du tronc commun et son articulation avec les autres enseignements, ainsi que l'organisation en parcours. Préciser le cas échéant les modalités d'interaction des sites proposant les mêmes parcours.* La maquette de formation se structure en trois blocs de compétences (bloc A : acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation national ; bloc B : Le conseiller principal d'éducation, conseiller de la communauté éducative, animateur et accompagnateur du parcours de formation des élèves ; bloc C : un praticien réflexif, acteur de son développement professionnel) auxquels sont rattachés des enseignements permettant de construire les attendus de formation. Chaque bloc de compétences est mobilisé à chaque semestre et conduit à des regroupements d'attendus selon une logique d'articulation entre les UE. La maquette s'organise en 3 UE par semestre. Les UE sont construites selon une organisation spiralaire sur 4 semestres, qui assure un enrichissement des situations pour une acquisition progressive des attendus. Ces attendus de formation constituent le cœur des validations des ECTS et sont mobilisés en synergie au sein de situations dites « intégratives », de façon progressive tout au long des quatre semestres du master. La combinaison des ressources de chaque UE doit permettre de répondre aux exigences de ces situations intégratives, assurant les interactions entre attendus différents. Cette progression se concrétise dans l'identification de paliers-cibles. La progression se structure ainsi en cinq niveaux tout au long du continuum de formation, le niveau-cible visé a minima pour l'obtention du master MEEF étant le niveau 2. L'équipe pédagogique du parcours se réunit en commission de régulation au moins une fois en fin de semestre impair, afin de porter un regard précis sur l'acquisition progressive des attendus par chaque étudiant. Chacune et chacun d'entre elles et eux peut suivre la progressivité de ses acquis grâce à un partage de fichier individuel via AMUBOX sur lequel les enseignants du parcours saisissent leurs observations et évaluations au cours des situations intégratives. La validation des attendus est ensuite proposée par l'équipe pédagogique en jury de fin d'année universitaire.

Les situations de formation intègrent les attendus de culture commune aux métiers de l'enseignement et de l'éducation créant les conditions de la construction d'objectifs convergents et complémentaires entre les degrés d'enseignement (inter-mention) tout en visant conjointement une articulation avec les missions spécifiques de chaque métier préparé.

Ainsi, les thématiques de culture commune ne sont pas ségrégées dans des UE ou modules indépendants mais partie prenante de la logique de formation des parcours de la mention 3. Ainsi, 64 heures sont dévolues aux thématiques obligatoires sur les deux années de master au sein des UE1 et 2. L'organisation est double : des temps inter-parcours organisés par exemple sous la forme de journées thématiques ou de journées d'étude sous l'impulsion des chargés de mission ou sous l'impulsion des équipes de recherche en articulation avec le projet Ampiric par exemple. Il est possible de citer l'organisation d'un journée « Laïcité », d'une journée « culture et développement durable », d'une journée « égalité fille-garçon et lutte contre les discriminations » … Ces journées se construisent autour de temps d'ateliers assurant la mise en activité des étudiants et de moments de conférences et de tables rondes. Ce sont également des moments fédérant des chercheurs, des praticiens mais également des partenaires de l'Université et des partenaires de l'Ecole.

Ces journées thématiques ponctuant le parcours de l'étudiant prolongent / se prolongent avec des temps de formation plus spécifiques autour de ces thématiques assurant l'articulation avec la spécificité de la mention 3 Encadrement éducatif, caractérisée par une culture pluridisciplinaire propre au métier de CPE.

La culture commune s'inscrit également au sein de modules/UE thématiques à choix de 20 heures par semestre, offre qui propose ainsi des espaces destinés à l'innovation et la spécificité de l'Inspé d'Aix Marseille. Elles aspirent à proposer des cadres d'ouverture, de différenciation, d'enrichissement, engageant l'étudiant dans une démarche individuelle de formation et de choix d'orientation professionnels. Ces UE sont organisées en inter-mention s'inscrivant dans une perspective de continuum de formation et conduisant par une personnalisation des cursus.

Le parcours CPE est organisé sur le site de formation de l'Inspé d'Aix en Provence.

L'équipe pédagogique est pluri-catégorielle (enseignants-chercheurs, CPE en mi-temps partagé, formateurs de terrain associés) et se réunit régulièrement pour réguler la formation (construction et évolution des situations de formation, échanges de pratiques, …).

Modalités de la formation
✗ *En présentiel*
☐ *A distance*
☐ *Hybride*

Formation en langue(s) *(cf. Article 8 de l'arrêté cadre MEEF)*	Durant les deux années de master MEEF, le niveau B2 en langue vivante est évalué et certifié au cours de la 2ème année. Un attendu crédité de 3 ECTS est inclus au sein de la maquette. Comme le prévoient les M3C de l'Inspé d'Aix-Marseille, aucune compensation ne peut être mise en œuvre entre attendus de formation ; cet attendu ne peut être acquis que par validation d'un niveau-cible de langue. Pour les étudiants dont le niveau est jugé insuffisant durant la première année de master, une UE à choix « Pratique d'une LVE au niveau B2 » est prévue dans l'offre au sein de la 2ème année de master, assurant ainsi un accompagnement spécifique et différencié pour ces derniers. *Dans le cadre de la certification numérique* *Passage du volet automatique* ☒ *oui* ☐ *non*
Formation au et par le numérique	Le nouveau projet d'accréditation prévoit la généralisation de modules d'accompagnement PIX inclus au sein de la maquette. Ce développement des compétences numériques des enseignants sera composé de 2 volets. Un volet automatisé proposé durant la 1ère année de master : il s'agit d'évaluer, sur la plateforme Pix, les compétences numériques professionnelles des étudiants en lien avec le CRCNédu. Un volet pratique professionnelle permettant d'attester la maîtrise des compétences numériques professionnelles. Il s'inscrit de fait dans des modules intégratifs de la maquettes tels que : ○ La conception d'un dispositif pédagogique (séquence/séance/projet/…) intégrant le numérique en S2. Il articule les dimensions suivantes : stratégie pédagogique et éducative, démarche de conception et prise en compte de la diversité des élèves. ○ La mise en œuvre du dispositif en classe lors de l'alternance ou du stage de pratique accompagnée au S3. Elle mobilise entre autres l'animation du groupe, l'accompagnement des élèves et l'atteinte des objectifs. ○ L'analyse réflexive étayée de la mise en œuvre de dispositifs intégrant le numérique en termes de pertinence dans le processus d'apprentissage. Elle conduit à mesurer l'écart entre le prévu et le réalisé, à identifier la plus-value du numérique et à construire une démarche de communication d'une expérience professionnelle.
Volume horaire de la formation	*Volume horaire en M1 et en M2 pour chaque parcours type.* M1 : 488 heures M2 : 264 heures
Lieux de la formation	Site d'Aix-en-Provence

Place de la recherche

Lien de la formation avec les activités de recherche des établissements partenaires ; mise en œuvre de l'initiation à la recherche et du mémoire dans la formation, en précisant l'articulation entre recherche et professionnalisation.

Laboratoires d'appui : Les laboratoires ADEF (http://adef.univ-amu.fr/fr/) - PsyCLE – IREMAM - ainsi que les autres laboratoires appartenant à la Structure Fédérative d'Études et de Recherches en Éducation de Provence FED 4238 (http://sferep.univ-amu.fr/fr/collaborations), sous la tutelle de l'Université d'Aix-Marseille et partenaire de l'Université de Nice-Sophia Antipolis. Elle fédère 26 unités de recherche dans les secteurs de l'enseignement, l'éducation et la formation. La politique scientifique qui y est conduite tient compte des spécificités de chaque structure, tout en organisant une synergie permettant l'utilisation optimale et harmonisée des moyens intellectuels et matériels. L'enjeu est de renforcer localement la complémentarité des approches et des méthodologies des recherches, mais aussi d'en améliorer la visibilité régionale, nationale et internationale.
AMPIRIC (Aix-Marseille – Pôle d'Innovation, de Recherche, d'Enseignement pour l'Éducation) est porté par Aix-Marseille Université (AMU) en partenariat avec l'académie d'Aix-Marseille, Avignon Université (AU) et l'Université de Nice Sophia Antipolis (UNS). Les collectivités territoriales, des associations et des entreprises sont associées et l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT) s'engage dans un partenariat exclusif de mise en réseau du Pôle avec les entreprises de l'EdTech.
L'organisation des UE incluant des savoirs académiques s'appuie largement sur les systèmes de production de ces connaissances par la recherche au travers des logiques à l'œuvre qui structurent la recherche scientifique dans ces champs spécifiques avec une attention particulière sur les méthodologies mises en œuvre et sur les approches épistémologiques. Le plan de formation prend également appui sur le projet AMPIRIC visant à améliorer les performances des élèves, notamment ceux qui sont en difficulté, dans leur apprentissage des savoirs fondamentaux tout au long de leur parcours scolaire en développant, expérimentant, diffusant des approches pédagogiques innovantes fondées sur les technologies numériques. Les équipes de formation, pluri-catégorielles, s'appuient sur les expertises des enseignants-chercheurs impliqués dans une des actions du projet ou au sein d'une équipe pilote pluridisciplinaire.
Enfin, dans le cadre des UE à choix, AMPIRIC accompagne les équipes d'enseignants afin de valoriser la mise en place d'innovations pédagogiques, de nouvelles pratiques, mais également une ouverture internationale. L'ambition est de générer des pratiques nouvelles de formation autour de l'articulation recherche-terrain-formation et de proposer aux équipes un suivi ou un accompagnement assurant le déploiement des modules. L'ambition est de les proposer et les adapter sur des groupes d'étudiants plus importants et ainsi de fédérer des synergies inter-parcours et inter-mention autour de dispositifs innovants en éducation, dynamisant ainsi la dimension de culture commune dans la formation des enseignants et des personnels d'éducation.

Le renforcement des liens recherche-formation est assuré au sein de chaque semestre par la construction du mémoire de master, production intégrative mobilisant un ensemble d'attendus créditant au moins 20 ECTS.
La validation du mémoire n'intervient qu'en cours de master 2, mais sa mise en chantier depuis le master 1 favorise l'évaluation d'attendus associés à sa réalisation

de manière itérative tout au long de sa formation. Ainsi l'étudiant s'inscrit dès la 1ère année de formation dans des démarches, ancrées dans des problèmes ou des questions professionnelles vécues ou rencontrées lors des différents stages et adossées à la recherche en éducation.
En master 2, les étudiants sont accompagnés dans leurs travaux par leur référent dans le cadre d'ateliers mémoire collectifs, qui donnent aux étudiants l'occasion de présenter leurs travaux, de clarifier leur problématique et leur méthodologie, à l'instar du fonctionnement des séminaires de recherche.
Ce travail s'inscrit dans une dynamique de production professionnelle réflexive, faisant du mémoire un outil-support de développement universitaire de la professionnalité. La construction du mémoire est source d'expression de l'interdisciplinarité dans la formation de l'étudiant ; il assure la mobilisation conjointe de différentes compétences, dont les attendus de formation corrélatifs doivent être articulés *in fine* afin d'explorer la complexité de la question posée.
Les UE concernées visent les apports méthodologiques nécessaires pour permettre, à partir d'une question de recherche, la construction d'un travail de recherche. Un accompagnement dans la recherche bibliographique permet d'assurer les fondements d'une problématique de recherche en lien avec l'éducation et la formation, en référence à un des champs de ces recherches, tels que l'épistémologie des savoirs enseignés, la didactique de la discipline, la didactique professionnelle, l'histoire de l'éducation, la philosophie de l'éducation, l'ergonomie scolaire et du travail, la sociologie de l'éducation, la psychologie du développement scolaire …. Ce travail d'analyse conduit à une partie expérimentale en prenant appui avec le terrain de stage et en adéquation avec le champ de recherche ; il permet à l'étudiant de construire des éléments de réponse à la question de recherche et d'en apprécier de manière critique la portée et les limites.

Le déploiement des stages recherche au sein du master MEEF est également un axe majeur, en relation avec le chargé de mission « Innovation, ressources et développement » ainsi que du laboratoire ADEF et de la fédération SFERE-Provence. Il s'agit de proposer des modalités d'accueil au sein des séminaires mais également d'envisager des immersions dans des équipes de recherche voire d'intégrer le/les étudiants dans l'équipe dans le cadre de la réalisation du mémoire de master. Les étudiants articulent les travaux, activités de recherche au sein des productions intégratives, le mémoire en particulier.
Le parcours CPE s'associe chaque année à 2 parcours de la mention 2 (Professeur documentaliste et Enseigner en lycée professionnel, option Lettres, Langues, Histoire), pour organiser une journée de recherche sur l'Education aux Médias et à l'Information, permettant aux étudiants de rencontrer et d'échanger avec des chercheurs spécialistes de ce domaine.
Afin de valoriser les travaux de qualité réalisés par les étudiants, l'Inspé organise chaque année au niveau académique la manifestation « Mon Mémoire en 180 secondes », qui permet aux étudiants de présenter dans un cadre clair et dynamique les axes de leur travail de recherche

Place des stages et organisation de l'alternance

Objectifs, modalités, organisation et évaluation des stages ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc.

La formation en master repose sur une alternance dite intégrative où les stages, réalisés en collège, lycée général et technologique et lycée professionnel sont pensés en accord avec le Rectorat. Ils sont progressifs et étroitement reliés à la formation.

Les stages sont organisés tout au long du parcours de formation et contribuent à la mobilisation d'attendus relatifs au référentiel de formation, et s'articulent avec les contenus et travaux proposés au sein des modules intégratifs de chaque UE. Ils constituent ainsi le cadre de mise en œuvre de l'alternance intégrative afin d'assurer l'acquisition des compétences au niveau attendu en fin de M2.

L'expérience de terrain ancrant les questions de recherche et mobilisant réflexivité et problématisation, les stages constituent un des leviers centraux dans le dispositif d'orientation active des étudiants et facilite grandement leur insertion professionnelle future.

D'autres dispositifs pédagogiques sont mis en œuvre en référence à cette relation étroite avec l'expérience vécue sur le terrain, et en contexte (observation, pratique et réflexivité professionnelle).

Durant le cycle de master, chaque étudiant doit effectuer 18 semaines de stage, dont 12 semaines d'alternance en M2 :

- en M1 : sous une forme de SOPA (stages d'observation et de pratique accompagnée) au sein desquels la pratique accompagnée est accentuée au fil des semaines ; des temps massés et des périodes de journées filées (1 jour par semaine) sont organisés tout au long de l'année en lien étroit avec les objectifs de formation visée.
- en M2 : une alternance sous forme d'un contrat en responsabilité au sein d'un EPLE (tiers-temps rémunéré) intégré à la formation ; le nombre de contrats étant insuffisant, les étudiants ne bénéficiant pas de contrat sont placés en stage de pratique accompagnée dans le même volume horaire, stage ouvrant droit à gratification.

Les créneaux hebdomadaires qui sont réservés au stage en alternance et ceux qui sont réservés aux enseignements de master sont définis en collaboration avec les autorités académiques et cherchant consensus entre service statutaire, accompagnement des élèves et progressivité des apprentissages des étudiants. Ainsi, les étudiants sont placés au bureau du CPE, service de la vie scolaire (en responsabilité ou en pratique accompagnée), à raison de deux journées par semaine. Les étudiants du parcours CPE, dont beaucoup sont déjà salariés en exercice en établissement scolaire, le plus souvent en qualité d'assistants d'éducation, peuvent bénéficier d'un aménagement de leur stage, en fonction de leurs besoins de formation, ne donnant pas lieu à gratification.

Tous les étudiants bénéficient au cours du master d'un tutorat mixte assuré par un binôme composé d'un tuteur de terrain (désigné en collaboration avec le corps d'inspection) et d'un tuteur désigné par l'Inspé (Référent universitaire). Cette organisation assure un accompagnement plus élargi et permet d'orienter l'étudiant dans le choix des stages, des activités à mobiliser et confère ainsi une place de choix dans l'orientation de l'étudiant et son intégration dans son futur milieu professionnel. Le binôme accompagne l'étudiant durant l'année scolaire et participe à sa formation ainsi qu'à l'évaluation de l'ensemble des activités pédagogiques de terrain.

Ces activités contextualisées, rapportées et intégrées dans des productions telles que le mémoire ou des écrits réflexifs ciblés, participent à la construction des compétences visées, et ce de manière progressive et spiralaire. Permettant ainsi la validation des attendus de formation mobilisés dans les trois blocs de compétences de de connaissances, l'expérience en milieu professionnel confère tout au long du master au moins 20 ECTS. Le tutorat mixte crée les conditions de cette évaluation en assurant l'articulation terrain-formation.

Pour 2022-2023 :
Nombre d'étudiants en M1 et M2 AED en contrat de préprofessionnalisation :

aucun

Nombre d'étudiants en M2 sous contrat alternant : 7

Taux étudiants en alternance : 18%

Nombre d'étudiants en M2 en stage SOPA (stage d'observation en pratique accompagnée, cf. article 16 de l'arrêté cadre MEEF) : 32

Taux étudiants en stage SOPA : 82%

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Modalités de recrutement, dispositifs de mise à niveau, prise en compte des contrats d'AED en préprofessionnalisation, des étudiants issus des PPPE (parcours préparatoire au professorat des écoles), passerelles et tout autre dispositif favorisant l'orientation et la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle (notamment pour les étudiants ayant échoué au concours de recrutement).

Le recrutement des étudiants à l'entrée en master MEEF mention 3 Encadrement éducatif s'organise via la plateforme unique MonMaster. Les modalités de ce recrutement reposent sur l'examen d'un dossier prenant en compte le parcours universitaire de l'étudiant, en particulier la licence suivie, mais également la qualité du parcours au travers des résultats obtenus, ainsi que les stages en EPLE réalisés au cours de ce cursus (UE ProMEEF) et l'expérience professionnelle en vie scolaire.
Les licences d'accès conseillées sont identifiées et votées en instance ; la commission pédagogique instruit également les dossiers dont la licence obtenue n'est pas une licence d'accès conseillée, une licence professionnelle ou tout autre cursus singulier validé par une VAP.
La mise en œuvre d'un parrainage/marrainage des étudiants de M1 par ceux de M2 constitue un levier dans l'accompagnement à la prise en compte de la diversité.
Le suivi des étudiants durant les années de licence au sein des UE PROMEEF assure également un levier de continuum.
Durant l'ensemble du cursus en master MEEF, un dispositif de sécurisation du parcours individuel de l'étudiant assure un accompagnement au suivi et à l'orientation. Si les étudiants qui intègrent le master MEEF choisissent un parcours-type à suivre, des procédures de réorientation entre mentions peuvent être mis en œuvre en cours d'année en interaction avec les responsables de parcours des mentions 1 et 2. Ces modalités prennent appui sur le développement des compétences et leur transférabilité selon les contextes. Ainsi, l'étudiant, dans un projet cohérent et réaliste, peut intégrer un nouveau parcours-type en cours

d'année, conservant la capitalisation des acquis antérieurs et limitant le redoublement d'année pour se réorienter. L'organisation et les modalités de formation étant similaires entre mentions, la découverte d'autres métiers permettent également aux étudiants de la mention 3 de se réorienter vers les formations de la mention 4. La possibilité est également offerte aux étudiants de réaliser des stages hors éducation nationale afin d'intégrer pleinement la connaissance des métiers et des milieux professionnels dans le processus de réorientation active.

La réforme de la formation des enseignants de 2019, repensée dans un nouveau continuum, positionne les concours en fin de 2ème année de master MEEF. Ainsi, le parcours d'accompagnement des étudiants et de sécurisation en lien avec leur insertion professionnelle a dû être repensé. Si le master MEEF assure la construction des compétences professionnelles à l'exercice du métier d'enseignement et de conseiller principal d'éducation, les modalités de recrutement par concours ne permettent pas à tous les étudiants d'être intégrés dès la fin du master en tant que fonctionnaire-stagiaire. Ainsi, l'Inspé propose un dispositif d'accompagnement à l'accès aux métiers, d'une durée de 140h, adossé aux deux années de master MEEF. Il permet aux étudiants titulaires du master MEEF de l'Inspé d'Aix-Marseille de bénéficier d'une année supplémentaire d'accompagnement dans la consolidation des compétences professionnelles acquises, mais également dans l'ouverture professionnelle dans des secteurs d'activités connexes.
Le tissage partenarial de l'Inspé avec de nombreuses associations ou organismes permet également de proposer des offres de stage optionnel voire de possibles contrats de travail dans le cadre de l'accompagnement des élèves, du tutorat …

Suivi de l'acquisition de compétences

Modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant

Les maquettes s'appuient sur le référentiel de formation imposé par le texte de loi déclinant en attendus de formation les compétences métier.
Ces attendus, regroupés au sein de trois blocs, structurent la maquette. Déclinant ainsi les résultats d'apprentissage et rendant opérationnel le suivi du développement des compétences, cette approche assure un recentrage sur le parcours de l'étudiant favorisant les apprentissages, les parcours individualisés et l'engagement des étudiants. Il s'agit de viser l'appropriation plus que la transmission de contenu, de dépasser les logiques strictement disciplinaires et de mobiliser l'apprentissage expérientiel.

La validation des compétences repose sur une évaluation formative et continue en situation, prenant appui sur un référentiel d'évaluation basé sur des descripteurs, des critères et des indicateurs. La suppression des notes est un levier majeur dans le changement de paradigme assurant ainsi un suivi et l'entrée dans une dynamique d'évaluation positive. Les modalités de contrôle de connaissances et de compétences s'en trouvent ainsi adaptées : absence de compensation horizontale entre compétences, contrôle continu intégral et mise en place d'une annualisation de l'évaluation, nécessité de mise en place d'un outil de réflexivité et de feed-back (e-portfolio).

	Au travers des situations définies, rencontrées par l'étudiant, réelles, rapportées…, l'intégration et l'articulation des savoirs à construire s'opèrent dans des niveaux croissants de complexité, assurant transférabilité et développement des acquis. Ainsi sont définis par semestre des situations intégratives d'évaluation, visant le développement et l'évaluation d'attendus ciblés, mais également précisant les productions, leur nature et leur qualité permettant à l'équipe de formateurs de porter un avis concerté sur l'atteinte ou pas des compétences. La vision positive de l'évaluation conduit à une évaluation des attendus dans des situations différentes mais également à la mise en œuvre de démarches d'ajustement et de remédiation assurant un accompagnement vers la réussite de chacun. L'ensemble des travaux prend appui sur la construction d'un e-portfolio, outil de réflexivité. Le parcours, comme les autres mentions du MEEF, s'empare dès la rentrée d'un nouvel outil numérique (karuta) qui assurera le suivi formatif des compétences en développement. Levier pour renforcer le sens donné par les étudiants à l'approche par compétences, l'approche réflexive via l'e-portfolio s'entend comme du temps de formation et va être incluse dans la détermination de la charge de travail de l'étudiant.
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études	*Analyse de l'évolution des effectifs, de la qualité de l'insertion et du devenir des étudiants. Analyse des taux de réussite en fonction du diplôme d'origine des publics.* Depuis 2018, les effectifs d'étudiants accueillis au sein de la mention 3 présentent une stabilité autour de 103 étudiants, et ce malgré la réforme du continuum en 2022, rentrée à partir de laquelle tous les fonctionnaires stagiaires sont inscrits dans le DIU et non dans le M2 ou suivent 10 journées de formation sans inscription à l'université. Le parcours affiche une attractivité de formation, de par sa qualité mais également de par la prise en compte des profils des étudiants, en particulier les salariés en poste d'AED. Nous notons que plus de la moitié des inscrits en M1 n'ont pas fait un cursus de licence à Aix-Marseille Université. De plus les licences d'accès sont nombreuses, et les bilans de résultats révèlent au final une réussite assez homogène selon les parcours de formation. Parmi les enquêtes pilotées par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE), l'enquête d'insertion professionnelle permet le suivi par formation des taux d'insertions. Pour la mention 3, 95% des étudiants annoncent avoir intégré un emploi dans les 6 mois qui ont suivi l'obtention du diplôme, 5% en poursuite d'étude et en recherche d'emploi. 90% précisent avoir un emploi stable. Ces taux très élevés d'insertion professionnelle sont à mettre en relation avec l'interaction forte master MEEF-employeur éducation nationale : les étudiants réussissent les concours ou bénéficient de postes de contractuel. Sur 30 mois suivant le diplôme, le taux d'insertion atteint 90%. 44.5 % des étudiants ont un poste dans la Région Sud, à relier aux paramètres des mutations dans l'éducation nationale.

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique

Préciser leur statut et leur établissement ou composante d'appartenance

Nom Enseignant	Prénom Enseignant	Statut	UFR
PEYRE	LAURENT	Formateur de terrain	Rectorat
CONTE	JEAN-CLAUDE	Formateur de terrain	Rectorat
ARCUSET	JULIE	Formateur de terrain	Rectorat
KASSOUS	ZINEB	Formateur de terrain	Rectorat
SANTINI	CHRISTOPHE	Formateur de terrain	Rectorat
THOUVENY	BLAISE	Formateur de terrain	Rectorat
PONS	ELISE	Formateur de terrain	Rectorat
SUIRE	SERGE	Formateur de terrain PFA	Rectorat
GUENARD	CHRISTEL	Formateur de terrain PFA	Rectorat
CABANIE	LUCIE	CONTRAT DOCTORAL	AMU
FAURE-BRAC	CAROLE	PRAG	INSPE
BARTH	FABRICE	PRAG	INSPE
GARCIA	JEAN-FRANCOIS	CPE PRAG	INSPE
GARRIC	JULIEN	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
PICARD	DELPHINE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
GEBEIL	SOPHIE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
FEUILLADIEU	SYLVIANE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
FELIX	CHRISTINE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
MARTIN	PERRINE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
GOMBERT	ANNE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
MIKAILOFF	NATHALIE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE

Fonctionnement

Rôle et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle ; modalités et rythme de réunion de l'équipe pédagogique, avec et sans la présence des étudiants.

Le pilotage de la mention se fait au sein d'une instance appelée conseil de mention qui comporte la responsable de mention, le responsable de parcours, et qui est en rapport étroit avec le directeur adjoint en charge de la

	formation. Ce conseil se réunit au moins 3 fois dans l'année. Il aborde notamment les questions de fond (orientations stratégiques de la formation) et d'organisation du travail collectif. Les responsables de mention et de parcours ont notamment en charge les relations avec les inspecteurs de la discipline concernée (IA-IPR- EVS) de l'académie d'Aix Marseille pour l'organisation du travail des formateurs de l'éducation nationale et de la mise en stage des étudiants. Les responsables de mention et de parcours ont aussi en charge l'animation pédagogique (par exemple la coordination de l'intégration des éléments de culture commune au sein du parcours, en lien avec les chargés de mission, l'impulsion de réflexions sur les contenus et modalités de formation, le lien avec des parcours de la mention 2 et les autres mentions de master de l'Inspé, du développement de la vie de site…). Enfin, les responsables de parcours et d'option ont en charge l'animation et l'organisation du travail des formateurs de leur équipe. L' équipe dispose d'une autonomie pédagogique et assure la continuité du suivi des étudiants entre le M1 et le M2. Cette équipe est complétée par la fonction de référent. Celui-ci est chargé du suivi du parcours individuel de formation d'un certain nombre d'étudiants.

Partenariats

Partenariat avec un autre (ou d'autres) INSPE	*Parcours de formation mutualisés*
Internationalisation de la formation	*Accueil d'étudiants étrangers, envoi d'étudiants à l'étranger, partenariats internationaux, etc.* Les spécificités du métier de CPE, particularité du système éducatif français, ne facilitent pas la mobilité sortante ni entrante des étudiants. Cependant, un développement de la mobilité est envisagé avec l'impulsion donnée par UNI-T au sein de l'Inspé, comme expliqué ci-après. L'Inspé établit de nombreux partenariats et conventions avec des facultés d'éducation et de grandes universités nationales et internationales. Il est ouvert sur le monde et intervient dans des projets de formation, d'expertise et recherche aux niveaux régional, national, européen, méditerranéen et international (Méditerranée et Europe). Au travers des partenariats nationaux mais également des projets internationaux, l'Inspé propose aux étudiants une ouverture sur le monde, accompagnée par les nombreux projets, dont la récente ouverture de la Teacher Academy UNI-T (eUropeaN cIvic Teacher Academy), qui vise à améliorer la dimension européenne et l'internationalisation de la formation des enseignants afin d'en renforcer l'attractivité et la mobilité entre les pays. Au travers de formations hybrides, mais également par le développement de mobilités, est proposée aux étudiants une formation décloisonnée : en particulier, un décloisonnement territorial de la formation des enseignants pour une vision d'ouverture dans la construction des compétences.

Présentation de la formation – MEEF – mention 4 PIF

Intitulés des parcours types de formation	Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation : PRATIQUE ET INGENIERIE DE LA FORMATION (PIF)
Objectifs professionnels	*A développer uniquement pour les débouchés hors éducation nationale* Le Master MEEF mention PIF dispense des enseignements dans le domaine de la conception de la formation professionnelle initiale et continue, de la conduite d'actions et d'interventions auprès de publics spécifiques, de la production de savoirs dans les domaines de l'éducation, de la formation, de l'apprentissage et de l'évaluation et de professionnels capables de répondre aux missions les plus diverses dans le domaine de la communication écrite. **Cinq parcours types structurent la mention 4 PIF** 1) Métiers de la recherche et de l'expertise en éducation 2) Responsable de Formation (RF) 3) Conceptions de managements et de formations en hygiène, sécurité au travail et développement durable (CMF-HSD) 4) Rédacteur Professionnel 5) Ingénierie pédagogique numérique (Néo) L'ensemble des cinq parcours de master MEEF mention PIF permet l'acquisition des compétences en lien avec la recherche en formation et des compétences spécifiques selon la thématique des parcours, afin de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants et/ou leur développement professionnel. **Les débouchés professionnels des parcours-types** L'offre de formation prépare à d'autres métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ouvrant des débouchés dans les secteurs scolaire, universitaire ainsi qu'extra-scolaire (associations ; organismes de formation, entreprises). 1) Parcours recherche et expertise : les métiers de la recherche et de l'expertise en éducation et formation (formateur, expert en bureau d'études, expert auprès d'organismes publics ou privés) 2) Parcours RF : les métiers en lien avec la Formation d'adultes et de formateurs, le Conseil en formation, la Conception de dispositifs et d'ingénierie de formation, l'accompagnement et la formation visant l'accessibilité et la participation sociale des personnes « à besoins particuliers » (Responsable de formation, coordination pédagogique, conseiller référent de secteur et de réseau territorial dans le domaine de l'éducation inclusive, formateur de formateurs dans le secteur public et privé, accompagnant en situation de handicap ou de difficulté sociale) 3) Parcours CMF-HSD : les métiers en lien avec le management, la formation et le conseil en hygiène, sécurité et développement durable (ingénieur conseil en management santé au travail)

4) Parcours rédacteur Professionnel : Les métiers en lien avec la communication et l'information (rédacteur Web, concepteur rédacteur, rédacteur technique, chargé de communication, chargé de communication numérique)
5) Parcours Néo : Les métiers en lien avec l'accompagnement de formateurs pour la conception de ressources et de formations avec le numérique et dans une approche innovante. Tous les secteurs d'activité sont concernés dans la mesure où ils souhaitent mettre en œuvre des actions pédagogique et de formation intégrées.

Organisation de la formation

Le Master MEEF mention PIF est décliné avec un bloc de connaissances et de compétences communs, auquel s'ajoutent des blocs de compétences propres à chaque parcours types. Ainsi, quel que soit le parcours type choisi, le titulaire du Master MEEF PIF sera formé :

Profil attendu du diplômé en termes de Compétences (mention)
Bloc de connaissances et de compétences commun :« **Expertise et recherche : Développer l'expertise pour agir en praticien réflexif avec une démarche scientifiquement construite ».**
Les attendus mention des étudiants sont :

- Mobilise des savoirs de recherche pour analyser son activité
- Intègre une démarche réflexive à l'ensemble de son action professionnelle
- S'engage dans une démarche scientifique et méthodologique
- Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques
- Mobilise différents modes de communication en fonction du contexte et des enjeux
- Respecte les principes d'éthique, de déontologie, de responsabilité environnementale et d'intégrité scientifique

Blocs de connaissances et compétences parcours types

1- <u>Métiers de la recherche et de l'expertise en éducation</u>

- Concevoir et élaborer une démarche de recherche en construisant un objet, en organisant une veille bibliographique, en problématisant des lectures, en formulant des hypothèses
- Mettre en œuvre une démarche de recherche en recueillant du matériau, en produisant des données, en les discutant, notamment de manière réflexive
- Publier les résultats de la démarche de recherche, les discuter collectivement, les diffuser, notamment dans le cadre de formations, d'interventions et d'expertises adossées à la recherche

2- <u>Responsable de Formation : 3 options ROIF, PIAP, FOFE</u>
2.1- Option Responsable d'Organisme et Ingénierie de Formation (ROIF) : 4 blocs de connaissances et de compétences

- Concevoir un projet de formation et/ou de certification depuis l'analyse de la demande, des besoins ou des situations de travail jusqu'à l'évaluation dans une démarche qualité et d'amélioration continue
- Piloter l'activité de formation et/ou d'une structure de formation

- Manager des ressources humaines en lien avec le fonctionnement d'une équipe, d'un service de formation ou d'un organisme de formation
- Intervenir en contexte d'accompagnement individuel et/ou collectif, d'animation de formation et d'analyse du travail

2.2- Option Pratiques Inclusives, Accessibilité et Participation (PIAP) : 3 blocs de connaissances et de compétences

- Intégrer les cadres règlementaires et les enjeux éthiques et sociétaux dans les contextes de pratiques inclusives
- Analyser les besoins des personnes et des situations dans les contextes de pratiques inclusives
- Concevoir, mettre en œuvre et analyser des projets d'accompagnements individualisés pour permettre l'accessibilité et la participation sociale

2.3- Option Formateurs de Formateurs de l'Éducation (FOFE) : 3 blocs de connaissances et de compétences

- Penser, concevoir, élaborer un dispositif de formation en éducation
- Animer et accompagner l'individu et le collectif dans des situations professionnelles de formation en éducation
- Observer, analyser, évaluer des situations professionnelles en éducation

<u>3- Conceptions de managements et de formations en hygiène, sécurité au travail et développement durable (CMF-HSD) :</u> 4 blocs de connaissances et de compétences

- Manager une politique santé et sécurité au travail et environnement (SSE)
- Concevoir des ingénieries numériques virtuelles des formations action SSE
- Concevoir et animer des formations en ES&ST
- Gérer et administrer des formations actions SSE

<u>4- Rédacteur Professionnel</u>

- De l'écriture fonctionnelle à l'écriture professionnelle : construction d'une identité professionnelle de rédacteur
- Linguistique, rhétorique et communication graphique : des outils au service de l'écriture professionnelle
- Écriture numérique et Intelligence artificielle

<u>5- Ingénierie pédagogique numérique (Néo)</u>

- Concevoir des ressources et des formations
- Accompagner la mise en œuvre de la pédagogie du numérique et de l'innovation
- Piloter un projet d'ingénierie pédagogique innovant
- Évaluer un dispositif de formation innovant par la qualité

Enseignement de tronc commun (mutualisation des enseignements)

La mutualisation des enseignements s'organise entre deux parcours types (RF et CMF-HSD) de la mention et au sein des options du parcours type Responsable de formation.

Mutualisation au sein de la mention : CMF-HSD et RF
En M1, les deux parcours types s'organisent autour d'un tronc commun. Cette mutualisation concerne les 2 options du parcours type RF, à savoir ROIF et FOFE).

Mutualisation au sein des options du parcours type RF
En M2, l'option ROIF et PIAP s'organisent autour de 156 heures de tronc commun.

Modalités de la formation
☒ *En présentiel*
☒ *A distance*
☒ *Hybride*

Formation en langue(s) *(cf. Article 8 de l'arrêté cadre MEEF)*

Durant les deux années de master MEEF, le niveau B2 en langue vivante est évaluée et certifiée. Un attendu crédité de 3 ECTS est inclus au sein de la maquette. Comme le prévoient les M3C de l'Inspé d'Aix-Marseille, aucune compensation ne peut être mise en œuvre entre attendus de formation ; cet attendu ne peut être acquis que par validation d'un niveau-cible de langue.

Pour les étudiants dont le niveau est jugé insuffisant durant la première année de master, une UE à choix est prévue dans l'offre au sein du master MEEF, assurant ainsi un accompagnement spécifique et différencié pour ces étudiants.

Dans la cadre de la certification numérique
Passage du volet automatique ☒ oui ☐ non

Formation au et par le numérique

La formation au et par le numérique s'inscrit à deux niveaux :

- **Au niveau du bloc de connaissances et de compétences mention** au travers de l'attendu « Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques ». Cet attendu est donc intégré à l'ensemble du processus de formation dans le cadre d'un continuum progressif au cours des 4 semestres et en fonction des spécificités des parcours types.
- **Au niveau des parcours types par l'intégration de Pix éduc ou Pix Pro** visant à développer les compétences en lien avec les enjeux RH, économique et de responsabilité sociétale de l'entreprise.

Volume horaire de la formation

Parcours type	**Option de parcours type (telle que dans APOGEE et sur les conventions)**	**M1**	**M2**
Conception et Management de Formations en Hygiène Sécurité et Développement		402	402
Métiers de la recherche et de l'expertise en éducation.		303	252
Responsable de formation	Formation de Formateurs de l'Éducation Nationale (FOFEN)	400	252
Responsable de formation	Responsable d'organisme et d'Ingénierie de Formation (ROIF)	400	350
Responsable de formation	Pratiques Inclusives, Accessibilité et Participation (PIAP)	300	328
Rédacteur professionnel		348	288
Ingénierie pédagogique numérique-NEO		400	402

Lieux de la formation	Si présentiel ou hybride : Site d'Aix-en-Provence pour les parcours-types RF, CMF-HSD, rédacteur Professionnel ou site de Marseille Saint Jérôme pour le parcours type recherche et expertise. Actuellement ces parcours types sont organisés en présentiel, une réflexion est en cours dans le cadre de la mise en place d'une formation hybride. Comprenant des temps de formation asynchrone, synchrone et présentiel. Le parcours type néo étant organisé à distance avec 1 semaine de regroupement en présentiel sur le site d'Aix en Provence en début d'année universitaire (M1 et M2)
Place de la recherche	Laboratoire d'appui : Les laboratoires ADEF (http://adef.univ-amu.fr/fr/) - PsyCLE ainsi que les autres laboratoires appartenant à la Structure Fédérative d'Études et de Recherches en Éducation de Provence FED 4238 (http://sferep.univ-amu.fr/fr/collaborations), sous la tutelle de l'Université d'Aix-Marseille et partenaire de l'Université de Nice-Sophia Antipolis. Elle fédère 26 unités de recherche dans les secteurs de l'enseignement, l'éducation et la formation. La politique scientifique qui y est conduite tient compte des spécificités de chaque structure, tout en organisant une synergie permettant l'utilisation optimale et harmonisée des moyens intellectuels et matériels. L'enjeu est de renforcer localement la complémentarité des approches et des méthodologies des recherches, mais aussi d'en améliorer la visibilité régionale, nationale et internationale. AMPIRIC (Aix-Marseille – Pôle d'Innovation, de Recherche, d'Enseignement pour l'Éducation) est porté par Aix-Marseille Université (AMU) en partenariat avec l'académie d'Aix-Marseille, Avignon Université (AU) et l'Université de Nice Sophia Antipolis (UNS). Les collectivités territoriales, des associations et des entreprises sont associées et l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT) s'engage dans un partenariat exclusif de mise en réseau du Pôle avec les entreprises de l'EdTech. Ainsi dans le cadre de l'action 2 du pôle pilote AMPIRIC « coopération recherche-terrain », le projet « Formation à et par la recherche collaborative » s'intéresse à la formation continue des formateurs de professeurs des écoles dans le cadre du dispositif institutionnel des « Constellations ». Ce projet associe des chercheurs appartenant à SFERE Provence, des cadres de l'éducation nationale et des étudiants inscrits dans le parcours type Responsable de formation dans le cadre de la réalisation de leur mémoire. Les recherches en éducation, de nature pluridisciplinaire, aident à penser le développement et l'organisation des formations dispensées dans les cursus universitaires, pour contribuer notamment à former les étudiants qui se destinent aux métiers de la recherche de l'éducation et de la formation en lien avec les domaines d'activités des parcours de la mention 4. Tous les parcours types et options sont à ce jour lauréat de l'AAP « Transformation de la formation par la recherche » (2022-2023) lancé par A*Midex sur 1 ou 2 renforts Recherche, Monde sociaux économique et international. Le rapport à la recherche procède d'une double construction. La première concerne la compréhension des processus d'élaboration des savoirs de référence

dans les domaines d'appui de ces parcours, elle intègre une approche réflexive de la construction de ces savoirs. La seconde concerne le renforcement du lien recherche-formation-terrain par la réalisation d'un mémoire.

1) L'organisation des UE incluant des savoirs académiques s'appuie largement sur les systèmes de production de ces connaissances par la recherche au travers des logiques à l'œuvre qui structurent la recherche scientifique dans ces champs spécifiques avec une attention particulière sur les méthodologies mises en œuvre et sur les approches épistémologiques.
2) Le renforcement des liens recherche-formation est assuré au sein de chaque maquette de parcours-type par la construction du mémoire de master devant mobiliser un ensemble d'attendus créditant au moins 20 ECTS. Cette construction a pour objectif de permettre à chaque étudiant de prendre du recul sur ses propres pratiques de débutant en mettant en perspective les difficultés qu'il peut identifier avec ce que l'on sait déjà sur ces pratiques. Les UE concernées visent les apports méthodologiques nécessaires pour, à partir d'une question de recherche, construire un travail de recherche selon une organisation classique. Obligatoirement distinct d'un rapport de stage qui se limiterait à la narration de son déroulement, ce mémoire comporte obligatoirement une recherche bibliographique afin de construire un état de l'art et permet de développer une problématique de recherche en lien avec l'éducation et la formation (en référence à un des champs de ces recherches, tels que épistémologie des savoirs enseignés, didactique de la discipline, didactique professionnelle, histoire de l'éducation, philosophie de l'éducation, ergonomie scolaire et du travail, sociologie de l'éducation et de l'organisation du travail, psychologie du développement scolaire, ingénierie de formation, phonétique, linguistique …). Ce travail d'analyse conduit à une partie expérimentale en adéquation avec le champ de recherche et qui permet à l'étudiant de construire des éléments de réponse à sa question de recherche et d'en apprécier de manière critique la portée et les limites. Le mémoire est la situation intégrative par excellence. Sa validation n'intervient qu'en cours de master 2, mais sa mise en chantier depuis le master 1 favorise l'évaluation d'attendus associés à sa réalisation de manière itérative tout au long de sa formation et évite la concentration de la charge de travail en 2ème année. Afin de valoriser les travaux de qualité réalisés par les étudiants, l'Inspé organise chaque année au niveau académique la manifestation « Mon Mémoire en 180 secondes », qui permet aux étudiants de présenter dans un cadre clair et dynamique les axes de leur travail de recherche.

Place des stages et organisation de l'alternance

Pour toutes les mentions du master MEEF, des stages sont organisés tout au long du parcours de formation. Ces stages contribuent à la mobilisation d'attendus relatifs à chacun des blocs de connaissances et de compétences, et s'articulent avec les contenus des UE.

Des stages sont proposés dans tous les parcours types de formation dès le M1. Ils ont des durées variables selon l'année (M1 ou M2) et l'option. Ils peuvent être obligatoires ou facultatifs.

L'expérience de terrain ancrant les questions de recherche et mobilisant réflexivité et problématisation, les stages constituent un des leviers centraux dans le dispositif d'orientation active des étudiants et facilite grandement leur insertion professionnelle futures.

Parcours type « Responsable de formation »

Sur la base de 35 heures par semaine.

Option ROIF : En M1 stage obligatoire 140 heures en M1 en tant que formateur et/ou coordonnateur de formation et 301 heures en M2 en tant que responsable d'un organisme ou d'ingénierie de formation. Possibilité de suivre la formation en alternance via un contrat de professionnalisation.

Option FOFE : En M1 stage obligatoire 140 heures en tant que formateur de formateurs en éducation et de 301 heures en M2 en tant que formateur de formateurs en éducation ou encadrement de la formation professionnelle continue.

Pour le public à temps plein d'enseignement, d'éducation ou de formation, le lieu de stage correspond à leur affectation et ou à leur activité professionnelle si celle-ci est en adéquation avec les attendus.

Option Pratiques Inclusives, Accessibilité et Participation (PIAP) : En M1 : Sur la base de 35 heures par semaine stage obligatoire 210 heures en M1 et 420 heures en M2. Possibilité de mutualisation de 20% de la formation en M1 avec des professionnels de l'éducation inclusive (notamment enseignant CAPPEI en cours de formation). Possibilité de suivre la formation en alternance via un contrat de professionnalisation.

Parcours-type « Conceptions de managements et de formations en hygiène, sécurité au travail et développement durable (CMF-HSD) »

Sur la base de 35 heures par semaine.

En M1 et M2 stages obligatoires de 140 heures par semestre, et tutorat dans toutes entreprises menant une politique de santé au travail, devant intégrer un plan de prévention des risques professionnels (QVCT active, DUERP dynamique, Formation action PRAP, SST et habilitations).

Parcours type « Rédacteur professionnel »

Les M2 ont un stage obligatoire, d'au minimum 280 heures. Les étudiants de M1 sont fortement incités à effectuer des stages courts.

Parcours type « Ingénierie pédagogique numérique »

Les durées de stages préconisées sont de 140 heures en M1 et de 560 heures en M2. Possibilité de suivre la formation en alternance via un contrat de

	professionnalisation ou un contrat d'apprentissage via le CFA EPURE Méditerranée depuis la rentrée 2023 A titre indicatif pour l'année universitaire 2022-2023 : Nombre de contrat de professionnalisation - En M1 ROIF 2 alternants, en M2 13 alternants - En M1 PIAP 0 alternant, en M2 3 alternants - En M1 CMF-HSD 1 alternant, en M2 2 alternants - En M1 Néo 1 alternants, en M2 5 alternants Pour le parcours type Néo l'ouverture en apprentissage a été accréditée par FORMASUP pour la rentrée 2024.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement des étudiants à l'entrée en master MEEF mention 4 PIF s'organise via la plateforme unique MonMaster. Les modalités de ce recrutement reposent sur l'examen d'un dossier prenant en compte le parcours universitaire de l'étudiant, en particulier la licence suivie, mais également la qualité du parcours au travers des résultats obtenus, ainsi que l'expérience et la motivation du candidat. Les licences d'accès conseillées sont identifiées et votées en instance ; la commission pédagogique instruit également les dossiers dont la licence obtenue n'est pas une licence d'accès conseillée, une licence professionnelle ou tout autre cursus singulier validé par une VAPP. Une procédure de candidature complémentaires via ecandidat est mise en place pour les parcours types dont la capacité d'accueil n'a pas été atteinte ou pour les candidats qui souhaitent intégrer directement le M2 dans le cadre d'une reprise d'études. Durant l'ensemble du cursus en master MEEF, un dispositif de sécurisation du parcours individuel de l'étudiant assure un accompagnement au suivi et à l'orientation. Si les étudiants qui intègrent le master MEEF PIF choisissent un parcours-type à suivre, des procédures de réorientation entre parcours sont mis en œuvre en cours d'années en interaction avec les responsables de parcours. Ces modalités prennent appui sur le développement des compétences et leur transférabilité selon les contextes. Ainsi, l'étudiant, dans un projet cohérent et réaliste, peut intégrer un nouveau parcours-type en cours d'année, conservant la capitalisation des acquis antérieurs et limitant l'usage du redoublement d'année pour se réorienter. L'organisation et les modalités de formation étant similaires entre mentions, les étudiants des mentions 1, 2 et 3 ont la possibilité de se réorienter vers les formations de la mention 4 après avis des responsables de parcours type.
Suivi de l'acquisition de compétences	Les maquettes s'appuient sur le référentiel de formation organisé en blocs de connaissances et de compétences par parcours-type et option. Les attendus, regroupés au sein de ces blocs, structurent la maquette. Déclinant ainsi les résultats d'apprentissage et rendant opérationnel le suivi du développement des compétences, cette approche assure un recentrage sur le parcours de l'étudiant favorisant les apprentissages, les parcours individualisés et l'engagement des étudiants. Il s'agit de viser l'appropriation plus que la

transmission de contenu, de dépasser les logiques strictement disciplinaires et de mobiliser l'apprentissage expérientiel.

La validation des compétences repose sur une évaluation formative et continue en situation, prenant appui sur un référentiel d'évaluation basé sur des descripteurs, des critères et des indicateurs. La suppression des notes est un levier majeur dans le changement de paradigme assurant ainsi un suivi et l'entrée dans une dynamique d'évaluation positive. Les modalités de contrôle de connaissances et de compétences s'en trouvent ainsi adaptées : absence de compensation horizontale entre compétences, contrôle continu intégral et mise en place d'une annualisation de l'évaluation.

Au travers des situations définies, rencontrées par l'étudiants, réelles, rapportées…, l'intégration et l'articulation des savoirs à construire s'opèrent dans des niveaux croissants de complexité, assurant transférabilité et développement des acquis. Le lien terrain-formation se développe, entre autres, au travers des stages en milieu professionnel. Au cœur du dispositif de professionnalisation des étudiants, ces stages assurent un ancrage concret et une relation étroite avec le monde professionnel et leur futur employeur potentiel.

Ainsi sont définis par semestre et par UE des situations intégratives d'évaluation visant la développement et l'évaluation d'attendus ciblés, mais également précisant les productions, leur nature et leur qualité permettant à l'équipe de formateurs de porter un avis concerté sur l'atteinte ou pas des compétences. L'évaluation continue replace le statut de l'erreur qui assure un levier d'apprentissage. La vision positive de l'évaluation conduit à une évaluation des attendus dans des situations différentes mais également à la mise en œuvre de démarches d'ajustement et de remédiation assurant un accompagnement vers la réussite de chacun.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Depuis 2018, les effectifs d'étudiants accueillis au sein de la mention 4 varie autour des 120 étudiants avec des fluctuations parfois significatives malgré la diversité des parcours et options. Nous relevons également des effectifs plus élevés en M2 par rapport au M1, suite à des entrées directement en M2 via des VAPP ou suite à une reconversion ou suite à une certification. En effet, l'adossement des certifications CAFFA-CAFIPEMF-CAPPEI aux options du parcours responsable de formation assure un accueil d'étudiants ayant réussi la certification directement en M2. Dans ce contexte, les formateurs de terrain souhaitent développer leurs compétences et enrichir leur parcours de formation.

Parmi les enquêtes pilotées par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE), l'enquête d'insertion professionnelle permet le suivi par formation des taux d'insertions. Pour la mention 4, 66.7% des étudiants annoncent avoir intégré un emploi dans les 6 mois qui ont suivi l'obtention du diplôme, 7.7% en poursuite d'étude et 15.5% en recherche d'emploi. Les étudiants soulignent cependant des difficultés à trouver du travail, par manque d'expérience particulièrement. 75.9% précisent avoir un emploi stable. Ces taux sont très honorables et le développement de l'apprentissage doit contribuer dans l'avenir à dynamiser l'insertion professionnelle des étudiants. En revanche, sur 30 mois suivant le diplôme, le taux d'insertion atteint 97.5%. 60% des étudiants ont un poste dans la Région Sud, signes d'une mobilité des diplômés dans les recherches d'emploi, mais également d'une certaine attractivité nationale pour ces différents parcours.

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique

Nom Enseignant	Prénom Enseignant	Statut	UFR
ALBRAND	JEAN PATRICE	Absence corps de fonctionnaire - INGENIEUR D'ETUDES CLASSE NORMALE	
BELLET	PIERRE	ATER	INSPE
ROY	EMELINE	ATER	INSPE
ALHADDAD	GAELLE	Contractuel doctorant sans enseignements	ALLSH
DE SOUSA	ROBIN	Contractuel doctorant sans enseignements Contractuel doctorant avec enseignements	FEG
DIOP	AMADOU	Contractuel doctorant sans enseignements Contractuel doctorant avec enseignements	INSPE
MARTIN	ELENA	Contractuel doctorant sans enseignements Contractuel doctorant avec enseignements	INSPE
CATELLA	ANNE-MARIE	Fonctions/besoins des services le justifient - INGENIEUR D'ETUDES CLASSE NORMALE	
SEDEKI	MUHAYMINA	Fonctions/besoins des services le justifient - INGENIEUR D'ETUDES CLASSE NORMALE Fonctions/besoins des services le justifient Fonctions/besoins des services le justifient Absence corps de fonctionnaire	
KENNEL	SOPHIE	Hébergé	
MARCHI	SABRINA	INGENIEUR D'ETUDES (RECH ET FORM)	
ARMAND	HELENE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
AUDREN	GWENAELLE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
BADACHE	ISMAIL	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
BALLATORE	MAGALI	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
BARBIER	MARIE-LAURE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
CAIRO CROCCO	MARIAGRAZIA	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
CASTERA	JEREMY	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
COIFFARD MARRE	CLAIRE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
CROS	ISABELLE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
DEMEESTER	ANNE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
ESCHENAUER	SANDRINE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
FELIX	MARIE-CHRISTINE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE

FEUILLADIEU	SYLVIANE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
FONVIELLE	STEPHANIE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
GARRIC	JULIEN	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
GOMBERT	ANNE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
GOUAICH	KARIMA	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
JEGOU	CORINNE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
MARTIN	PERRINE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
MILLON FAURE	KARINE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
REGA	PATRICE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
ROMAIN	CHRISTINA	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
TORTOCHOT	ERIC	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
TRETOLA	JESSYCA	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
VINCENT	CAROLINE	MAITRE DE CONFERENCES	INSPE
BAUGNIES	MERCEDES	Professeur 2nd degré - PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	INSPE
DE SENTI	FABIENNE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
PADULA	PHILIPPE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
PEREIRA	MARIE-EMMANUELLE	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
RABASTE	DENIS	PROFESSEUR AGREGE	INSPE
STOLIDI	MICHEL	PROFESSEUR AGREGE	IUT
BARTH	FABRICE	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
FAURE BRAC	CAROLE	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
RANUCCI	JEAN-FRANCIS	PROFESSEUR CERTIFIE	INSPE
CHAUVOT	NADEIGE	PROFESSEUR DES ECOLES	INSPE
MARRONE	THIERRY	PROFESSEUR DES ECOLES	INSPE
VERNAY	FREDERIQUE	PROFESSEUR DES ECOLES	INSPE
BRIERE	FABIENNE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE
DAVIN	FATIMA	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE

DOS REIS ASSUDE	TERESA	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE
ESPINASSY	LAURENCE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE
GROSSTEPHAN	VINCENT	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE
IMPEDOVO	MARIA ANTONIETTA	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE
LO MONACO ROMMEVAUX	GREGORY	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	ALLSH
METZ	STEPHANIE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE
PICARD	DELPHINE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE
REY	VERONIQUE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE
SEMBEL	NICOLAS	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE
TERRIEN	PASCAL	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE
TSAO	RAPHAELE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	INSPE
LUCY	MARIE	Remplacement momentané d'un fonctionnaire - ASSISTANT INGENIEUR RF Absence corps de fonctionnaire	
BERNARD	CECILE	Vacataire	INSPE
BRUN	PATRICK	Professeur Certifié	INSPE
CHAMBERT	KEVIN	Vacataire	INSPE
DORY	VERONIQUE	Vacataire	INSPE
GADILLE	MARTINE	Vacataire	FEG
GAUTHIER	SYLVIE	Vacataire	SCIENCES
HEURTEBIZE	SYLVIA	Vacataire	INSPE
JUSTET	LUC	Vacataire	IAE
LEVY	NATHALIE	Vacataire	INSPE
RICOTTA	CAROLINE	Vacataire	INSPE
ROTH	TINE	Vacataire	ALLSH

Fonctionnement

Le pilotage de la mention se fait au sein d'une instance appelée conseil de mention qui comporte le responsable de mention, les responsables des parcours, d'option et qui est en rapport étroit avec le directeur adjoint en charge de la formation. Ce conseil se réunit 4 à 5 fois dans l'année. Il aborde notamment les questions de fond (orientations stratégiques de la formation) et d'organisation du travail collectif. Il

est complété par une réunion flash une fois par mois, pour traiter les questions urgentes.

Les responsables de parcours et d'option ont notamment en charge les relations avec le monde sociaux économique et professionnel dans le cadre des stages, de l'alternance et des interventions auprès des étudiants. Ces intervenants professionnels qui ont une expérience apportent des éléments de contextualisation dans la formation des étudiants. Ils interviennent dans leur domaine de compétence et de spécialité pour garantir l'adéquation et l'actualisation des contenus de formation avec les besoins futurs des étudiants ou apporter leurs expertises à partir de situations professionnelles vécues.

Enfin, les responsables de parcours et d'option ont en charge l'organisation pédagogique et administrative de l'alternance dans le respect des chartes de qualité (Qualiopi) et les différents référentiels nationaux de formation (SSE INRS entres autres). Il assure le lien entre pratique en entreprise et l'acquisition théorique en formation. Il organise avec l'équipe l'accompagnement pédagogique, le suivi en entreprise et le suivi pendant la formation de l'étudiant alternant.

- L'accompagnement pédagogique permet de s'assurer de l'adéquation des missions de l'étudiants en entreprise avec les objectifs pédagogique de la formation à l'université.
- Le suivi en entreprise est organisé autour de deux rencontres minimums dont une visite dans les locaux de l'entreprise. Chaque rencontre donne lieu à la rédaction d'un PV de visite qui doit être validé par les différents partis (tuteur entreprise, tuteur universitaire et alternants). Ces rencontres permettent d'ajuster les missions et réguler les problématiques qui peuvent se présenter dans le parcours de formation de l'alternant.
- Le suivi pendant la formation permet de s'assurer de la présence mensuelle de l'alternant aux enseignements dispensés dans le cadre de la formation. La présence est donc obligatoire.

Partenariats

Partenariat avec un autre (ou d'autres) INSPE

Parcours de formation mutualisés

Internationalisation de la formation

Mobilités sortantes

Durée de la mobilité	Nombre d'étudiants
A l'année	0
1 semestre	0
1 mois	1
2 semaines	0
1 semaine	0
TOTAL	2

Mobilités entrantes

Durée de la mobilité	Nombre d'étudiants
A l'année	0
1 semestre	0
TOTAL	0

Les parcours-types de la mention PIF sont ouverts sur le monde et interviennent dans différents projets de formation, d'expertise et de recherche aux niveaux européen, méditerranéen et international.
Ainsi, dans le cadre d'une convention signée entre l'Inspé d'Aix-Marseille Université et le ministère de l'Emploi, de la jeunesse, de la formation professionnelle, de l'insertion et de la réinsertion de Libreville, Gabon, le master MEEF Mention 4 Pratiques et Ingénierie de la formation, Option Formation de formateurs d'enseignants ou de personnel encadrant a accueilli 29 inspecteurs pédagogiques pour une durée de 2 ans (2020 à 2022). Au terme de cette formation, prévue sur les sites de l'Inspé d'Aix-en-Provence et de Marseille, les stagiaires ont obtenu le Master MEEF.
Le gouvernement du Paraguay, avec le soutien financier de la Banque Interaméricaine de Développement, a lancé un vaste programme de rénovation de l'enseignement du pays afin d'assurer des formations en interne et de financer la mobilité à l'étranger d'enseignants et de personnels d'encadrement. L'Inspé d'AMU a été sélectionné suite à l'appel à candidatures lancé par l'opérateur SFERE (Société Française d'Exportation des Ressources Éducatives) - interlocuteur du ministère paraguayen. 20 personnels d'encadrement ont été accueillis pendant 3 mois sur la thématique : « Politiques générales, modèles éducatifs, gestion, administration, équité et qualité de l'éducation ». Ils ont suivi le parcours responsable de formation sur le site d'Aix-en-Provence.
Dans le cadre d'une convention de partenariat entre le ministère de l'Éducation Nationale de la République du Sénégal et la Région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur constituée des académies d'Aix-Marseille et de Nice une convention de partenariat entre l'Inspé d'AMU et le CRFPE a été signée. Cette convention prévoit la mobilité des étudiants et un programme de renforcement des capacités des formateurs du CRFPE, des échanges de pratiques et des mobilités des personnels encadrants. Des recherches de financement sont en cours pour permettre la mise en œuvre de ce programme. Différents parcours-types de la mention 4 PIF seront sollicités dans ce cadre.
Dans le cadre de l'AAP « Transformation de la formation par la recherche » (2022-2023) lancé par A*Midex les parcours types ayant le renfort « international » développent des mobilités sortantes des étudiants dans le cadre de projet de formation et/ou de recherche avec les partenaires internationaux. Par exemple le parcours type recherche et expertise a permis la mobilité de 2 étudiants vers des pays de l'Afrique de l'Ouest. Ces mobilités se sont concrétisées dans le cadre de la mise en place du réseau Unitwin Unesco porté par l'Inspé.
Actuellement environ 10% des étudiants inscrits dans les parcours-types de la mention sont des étudiants internationaux (Campus France).

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Université : Aix-Marseille
Année Universitaire : 2023-2024

Modèle de budget de projet

Missions	Parcours	Effectif étudiant	Besoins INSPE						Ressources et contributions des établissements										Ressources et contributions académie					Observations
			Maquettes pédagogiques	Enseignants			Personnels administratifs		Ressources propres INSPE		Masse salariale INSPE				Personnels administratifs		Partenaire 1 - Aix-Marseille Université						Rectorat					
				Charges d'enseignements (CE)	Charges d'enseignements (CE) HETPP		Valo MS	BIATSS (6)	valo MS	Droits de scolarité*	Autres	Enseignants						Enseignants					Enseignants			Fonctionnement	Investissement	
												Charges d'enseignements (CE) HETP			valo MS	BIATSS	valo MS	Charges d'enseignements (CE) HETP		valo MS	BIATSS	valo MS	Charges d'enseignements (CE) HETP		valo MS			
		Total	HETD		Titulaires	Services partagés / Vacataires	€	HETP	€	€	€	Titulaires	Services partagés	Vacataires	€	HETP	€	Titulaires	Services partagés / Vacataires	€	HETP	€	Titulaires	Services partagés / Vacataires	€	€	€	
Formation initiale																												
Master MEEF			54 793			11 539 715,38 €			700 800 €	0,00 €	29535,5	7704	629	8 052 944,13 €	97,1	4 737 530,00 €	4899	0	20 616,00 €	0	0,00 €	12025	0	3 897 849,00 €	473 656,00 €	0,00 €	
Mention 1er degré total		1069	20 070	11 606	8 464	3 512 110,50 €			0	0,00 €	11606	3850	289	3 222 335,50 €	0	0,00 €	0	0	0,00 €	0	0,00 €	4325	0	3 567 849,00 €	56 700,00 €	0,00 €	
	Professorat des écoles	1069	20 070	11 606	8 464						11606	3850	289	3 222 335,50 €								4325					
VALORISATION PEMF	TUTORAT DE STAGE D'OBSERVATION M1 1D																							2 459 637,00 €			
VALORISATION PEMF	TUTORAT DE SOPA LONG M2 1D																							872 212,00 €			
	1/3 TEMPS ALTERNANTS: TUTORAT 1D																							236 000,00 €			
	1/3 TEMPS ALTERNANTS: ISF 1D																								56 700,00 €		
Mention 2nd degré		1149	27 464	23 935	3 529	6 309 822,38 €	0				11740,5	3 282	247	3 215 594,88 €	0	0,00 €	4899	0	20 616,00 €	0	0,00 €	7295	0	330 000,00 €	416 956,00 €	0,00 €	
	Enseigner les lettres, le français langue étrangère au CLG et au LGT	83	1 702	1 565	137	406 297,75 €					777	137	0	206 342,75 €			377					411					
	Enseigner une langue vivante étrangère au CLG et au LGT	240	5 671	4 433	1 238	1 207 692,88 €					1598,5	1 152	86	488 565,38 €			1975					859					
	Enseigner l'histoire-géographie au CLG et au LGT	114	1 879	1 641	238	432 349,75 €					944	238		255 486,00 €			377					320					
	Enseigner la philosophie, les sciences économiques et sociales au LGT	49	1 441	1 409	32	359 677,75 €					935	0	32	239 400,25 €			208					266					
	Enseigner les arts au CLG et au LGT	51	1 832	1 364	468	377 471,00 €					1223	468		341 692,25 €			0					141					
	Professeur documentaliste	26	923	658	265	184 722,50 €					545	265		156 048,75 €								113					
	Enseigner l'éducation physique et sportive	186	2 519	2 250	269	588 833,63 €					627,5	145	124	177 251,13 €			481		20 616,00 €			1141					
	Enseigner les mathématiques et les NSI au CLG et au LGT	103	1 729	1 592	137	413 149,00 €					775	132	5	205 835,25 €			194					623					
	Enseigner les sciences physique-chimie au CLG et au LGT	31	1 604	1 598	6	405 894,50 €					385	6		98 095,75 €			1098					115					
	Enseigner les sciences de la vie, les sciences de la Terre au CLG et au LGT	97	2 355	2 003	352	531 718,38 €					782,5	352		222 143,38 €			97					1123					
	Enseigner l'économie-gestion au LGT	24	802	797	5	202 573,75 €					232	5		59 205,00 €								565					
	Enseigner la technologie au CLG, les sciences de l'ingénieur, le design arts-appliqués au LGT	20	1 020	901	119	236 601,75 €					645	119		171 641,75 €								256					
	Enseigner en lycée professionnel	125	3 988	3 725	263	962 839,75 €					2271	263	0	593 887,25 €			92					1362					
	TUTORAT DE STAGE D'OBSERVATION M1 2D																							153 600,00 €			
	TUTORAT DE SOPA LONG M2 (2D + CPE)																							70 800,00 €			
	1/3 TEMPS ALTERNANTS: TUTORAT 2D																							105 600,00 €			
	1/3 TEMPS ALTERNANTS: ISF 2D																								35 000,00 €		
	GRATIFICATION DE SOPA LONG M2 1D + 2D + CPE																								381 956,00 €		
Parcours CPE		103	1 811	1 600	211	420 137,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €	1195	211	0	317 368,25 €	0	0,00 €	0		0,00 €	0	0,00 €	405	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Conseiller principal d'éducation	103	1 811	1 600	211	420 137,00 €					1195	211		317 368,25 €								405					
Mention PIF TOTAL		132	5 448	4 994	454	1 297 645,50 €	0	0,00 €	0	0,00 €	4 994	361	93	1 297 645,50 €	0	0,00 €	0	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Responsable de formation	47	2 569	2 208	361	584 467,00 €					2208	361		584 467,00 €													
	Métiers de la recherche et de l'expertise en éducation	18	677	677		171 788,75 €					677			171 788,75 €													
	Rédacteur professionnel	16	612	612		155 295,00 €					612			155 295,00 €													
	Conception et management de formations en hygiène et sécurité	26	898	850	48	218 903,50 €					850		48	218 903,50 €													
	Ingénierie pédagogique numérique	25	692	647	45	167 191,25 €					647		45	167 191,25 €													

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Université : Aix-Marseille
Année Universitaire : 2023-2024

Modèle de budget de projet

Missions	Parcours	Effectif étudiant	Besoins INSPE						Ressources et contributions des établissements										Ressources et contributions académie					Observations
			Maquettes pédagogiques	Enseignants			Personnels administratifs		Ressources propres INSPE		Masse salariale INSPE						Partenaire 1 - Aix-Marseille Université						Rectorat					
											Enseignants				Personnels administratifs		Enseignants			Personnels administratifs			Enseignants			Fonctionnement	Investissement	
			Charges d'enseignements (CE)	Charges d'enseignements (CE) HETPP		Valo MS	BIATSS (6)	valo MS	Droits de scolarité*	Autres	Charges d'enseignements (CE) HETP			valo MS	BIATSS	valo MS	Charges d'enseignements (CE) HETP		valo MS	BIATSS	valo MS	Charges d'enseignements (CE) HETP		valo MS			
		Total	HETD	Titulaires	Services partagés / Vacataires	€	HETP	€	(10)	€	Titulaires	Services partagés	Vacataires	€	HETP	€	Titulaires	Services partagés / Vacataires	€	HETP	€	Titulaires	Services partagés / Vacataires	€	€	€	
LICENCE		**570**	**3 236**	**3 150**	**86**	**805 074,50 €**								**363 549,50 €**													
UE en licence PROMEEF		450	1 496	1 410	86	363 549,50 €					1410	86		363 549,50 €													
Licence sciences de l'éducation et de la formation parcours éducation et apprentissages à l'école primaire		120	1 740	1 740		441 525,00 €																					
Dispositif AED																						**0**	**0**	**160 000,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	
Tutorat																								160 000,00 €			
Rémunération																											
Autres formations																											
Formation initiale statutaire		**947**	**6 314**	**5 593**	**721**	**1 467 530,75 €**					**5 593**	**470**	**251**	**1 467 530,75 €**								**180,00 €**		**2 773 585,00 €**	**238 700,00 €**	**0,00 €**	
VALORISATION PEMF : TUTORAT FSTG 1D (Temps plein et mi-temps)																								2 202 335,00 €			
Formation temps plein		513	988	853	135	225 493,75 €					853	97	38	225 493,75 €													
TUTORAT fstg 2D (Temps plein + mi-temps)																								537 500,00 €			
Temps plein - JOURNEES CIRCONSCRIPTIONS																						180		0,00 €			
Mi-temps (DIU)/ IFF 1D																									111 100,00 €		
Mi-temps (DIU)/ IFF 2D																									127 600,00 €		
DIU Mi-temps		434	5 326	4 740	586	1 242 037,00 €					4 740	373	213	1 242 037,00 €													
TUTORAT PSY EN STAGIAIRES EDO-EDA																								33 750,00 €			
Formation continue			**3 664**								**3664**			**929 740,00 €**								**2363**	**0**	**40 000,00 €**	**77 200,00 €**		
MEN																											
ex: certification éducation	CAFIPEMF		275								275			69 781,25 €								124		0,00 €			
	CAFFA		207								207			52 526,25 €								96		0,00 €			
	CAPPEI		1 200																			367		0,00 €			
	CAPPEI tutorat										1 200			304 500,00 €										40 000,00 €			
MESR														0,00 €													
Participation aux	EAFC		624								624			158 340,00 €													
	DSDEN		381								381			96 678,75 €													
	Préparations concours internes		977								977			247 913,75 €								1776		0,00 €			
RECHERCHE COLLABORATIVE	AMPIRIC																								63 200,00 €		
	SFERE PROVENCE																								14 000,00 €		
VAE		**30**	**100**	**100**		**25 375,00 €**					**100**			**25 375,00 €**													
Recherche (14)																											
Bonus Qualité Recherche incitatif																											
Pilotage (7)			**2109**			**111 633,93 €**																		**336 209,00 €**	**0,00 €**		
Primes liées aux responsabiliés (chargé de mission, responsable parcours, collège et direction)			2109			109 674,00 €																					
CORRESPONDANT DE M. LE RECTEUR AUPRES DE L'INSPE (1/2 ETP)						1 959,93 €																		64 336,00 €			
DIRECTEUR DE L'EAFC (10%)																								12 867,00 €			
CONSEILLERS EN INGENIERIE DE FORMATION (2 ETP)																								158 584,00 €			
GESTIONNAIRES (EAFC + AUTRES SERVICES) 2ETP																								100 422,00 €			

Cout horaire
EC & E 253,75
Vacataires & mi-tps 67

Fiches techniques relatives à la construction et à la soutenance du mémoire de master MEEF

Progressivité de la construction du mémoire au cours des deux années du master MEEF

Auteurs : *Perrine MARTIN*
Claire ENEA DRAPEAU,
Jérémy CASTERA
Jean-François PABA

Destinataires *: Enseignant.e.s ; étudiant.e.s*

Intitulé de la fiche : Conseils de structuration du mémoire de master MEEF

1 - Avant-propos

Ce document est conçu comme un guide d'aide à la rédaction du mémoire. Il décrit la forme minimale attendue. Sa structuration ne traduit pas un plan standard de tout mémoire.
Le propos n'est pas ici de traiter du contenu mais de la présentation matérielle.

2 - Structure formelle

Le mémoire doit répondre à des attendus formels, structurels et méthodologiques.

LE VOLUME DE LA PRODUCTION

Le mémoire sous traitement de texte comprend une trentaine de pages environ hors annexes, hors bibliographie.

LA STRUCTURE DE LA PRODUCTION

Le mémoire est organisé comme suit :

1- La couverture comporte les informations suivantes :
Nom et prénom de l'étudiant, Intitulé complet du diplôme : mention - parcours type - option (se référer au tableau en annexe), Titre du mémoire, Nom du, ou des, Référent.e.s de mémoire, Noms des membres du jury, Année de promotion, Inspé – Aix Marseille Université + logo ;

2- Des remerciements ;

3- Un sommaire limité aux premiers niveaux de titre, afin que sa rédaction n'excède pas 3 pages ;

4- Le corps du mémoire (cf. infra) ;

5- Des références bibliographiques normalisées aux normes APA ;

6- Des annexes : un sommaire des annexes ; des annexes numérotées ;

7- Une quatrième de couverture : résumé en français (1000 à 1500 signes espace compris), résumé en anglais (idem), mots clefs en français (5 séparés par des virgules) et mots clefs en anglais (idem).

À titre indicatif les informations ci-dessous sont intégrées dans le corps du mémoire en cohérence avec la spécificité du sujet choisi (l'énumération suivante ne constitue pas un plan obligatoire de mémoire) ; L'utilisation de la feuille de style Word ou Open office est conseillé (lien word lien openoffice)

Une introduction comportant :

- le thème de la recherche ;
- les motifs de ce choix au regard de l'expérience et/ou des contextes professionnels rencontrés ;
- les questionnements qui en découlent ;
- la question de départ de la recherche qui amène à la revue de la littérature ;
- la présentation du plan.

Le cadre de l'étude :

- l'état des lieux de la question (professionnel, institutionnel)
- définition des notions et concepts du sujet choisi (choix des termes retenus dans la question de départ)
- la synthèse sur l'état des savoirs définissant le cadre théorique : analyse et mise en liens des principaux éléments abordés.

La problématique :

Argumentaire d'une page environ qui repose sur les principaux éléments définis et analysés dans le cadre théorique et qui permettent de formuler une proposition de réponse générale à la question de départ de la recherche (énoncée en introduction).

Les hypothèses :

- rôle de pont entre le travail d'élaboration théorique précédent et le travail de vérification qui suivra
- sa formulation sous forme affirmative fournit une réponse anticipée à la question spécifique de recherche formulée (en lien avec problématique). Cette réponse est provisoire dans la mesure où elle sera corroborée ou falsifiée (invalidée) lors des tests empiriques.
- Ses déclinaisons en sous hypothèses (ou hypothèses opérationnelles), formulées de manière affirmative spécifient les liens ou la nature des éléments constitutifs de la réponse anticipée.

La méthodologie :

- la description et la justification de la méthode utilisée (dispositif, mode de recueil des données, données recueillies, traitement des données).
- les participants à l'étude (description de la population, des échantillons, des groupes, de leur mode de constitution…) ;
- les outils de recueil des données utilisés (avantages et limites) ;
- Plan de recherche et traitement des données (en cohérence avec les hypothèses formulées).

Les résultats :

- Présentation descriptive des résultats obtenus (organisation des données) ;
- Analyse et interprétation de ces résultats en regard du cadre théorique et de la méthode choisis ;
- La discussion, les limites de l'étude ;

La conclusion :

Synthèse des principaux éléments du mémoire et les perspectives de recherche et/ou de mise en application professionnelle compte tenu de l'état de la réflexion établi et des résultats obtenus.

3 - Forme

Afin de bien respecter la mise en forme du mémoire, il est vivement conseillé d'utiliser l'une des feuilles de style (Word ou OpenOffice).

MISE EN PAGE PRÉALABLE DU DOCUMENT

- **Format**

Choisir le format A4 (297 mm x 210 mm).

Évitez de multiplier les fichiers à gérer. Les systèmes informatiques permettent de traiter des gros fichiers facilement. L'utilisation d'un seul fichier garantit l'élaboration d'un document homogène dans sa présentation, dans les différentes numérotations et indexations, dans les différents styles utilisés.

Afin d'éviter de perdre tout votre travail, pensez à faire des copies de sauvegarde.

- **Marges**

Tout document doit être informatisé, relié, paginé et doit répondre aux normes suivantes :
Marges : "2,5" (hors reliure)
Interligne : "1,5"
Alignement : justifié

MISE EN FORME DU TEXTE

- **Justification**

Utiliser la justification pour aligner votre texte à gauche et à droite mais n'ayez pas recours à la césure des mots (coupure de mot). Le système se charge d'équilibrer la présentation en jouant sur la largeur des espaces entre les mots. Le centrage ne sera employé que pour le foliotage (numérotation des pages), pour la couverture et certains autres effets spéciaux.

- **Pagination**

La numérotation commence dès la première page imprimée (sommaire) et s'achève en dernière page imprimée. Les pages de titre sont comptées mais non foliotées (numérotées). Les folios doivent être très visibles : composés en chiffres arabes, ils seront centrés et placés dans le pied de page (on y accède par le menu Insertion/En-tête et Pied de page).

- **Interlignage**

Utiliser un interlignage de 1,5.

Dans **Word**, il est possible de paramétrer votre interlignage sur mesure :

Cliquer dans une phrase écrite en style Normal du texte (style par défaut) ;
Sélectionner le menu Accueil/Style et mise en forme puis le style Normal ;
Choisir l'option Modifier puis l'option Format et enfin l'option Paragraphe ;
Dans Interligne, sélectionner 1,5 ligne. Définir un espace avant de 12 points. Choisir Alignement Justifié.

Dans **LibreOffice/OpenOffice** :

Dans le volet "Style et Formatage », obtenu en appuyant sur la touche F11, faire un clic droit sur « Style par défaut » puis modifier ;
Dans l'onglet « Retrait et espacement » choisir, dans la section interligne, 1.5 lignes à la place de simple.

- **Lignes creuses**

Toutes les pages doivent avoir la même longueur. Pour éviter qu'une dernière ligne (veuve) d'un paragraphe soit imprimée toute seule en haut d'une page, ou qu'une première ligne (orpheline) d'un paragraphe soit imprimée toute seule en bas d'une page, laisser coché : éviter veuves et orphelines.

Les paragraphes ordinaires du texte ne commencent par aucun alinéa (retraits de la première ligne). Les valeurs « retrait à gauche », « retrait à droite » et « première ligne » doivent tous être à 0 pour le style normal.

- **Police**

Arial 12

Le gras n'est employé que pour les titres et sous-titres dans votre texte. L'italique n'est utilisé que pour les titres de livres et de périodiques, pour les mots étrangers et pour certains effets spéciaux. Toute autre fantaisie possible est proscrite.

4 - Emprunts et citations

ÉTHIQUES ET RECUEIL DES DONNÉES

L'anonymat des données doit être impérativement respecté lors de leur utilisation dans le mémoire. (Ex. : identité des élèves, enseignant.e.s…)

- Cas général

Une citation doit être composée dans le même style que le corps du texte original. Toute suppression de texte doit être marquée par [...]. Les crochets indiquent un changement ou un ajout de mot(s) provenant d'une intervention de l'auteur.

Pour attirer l'attention sur une anomalie dans le texte original, on inscrit la mention [sic] en italiques après le terme discutable. Les crochets restent en romain.

Tout soulignement personnel dans une citation doit être mentionné — par exemple [c'est moi qui souligne]. Mieux vaut éviter d'abuser de ce genre de formule.

- Citations brèves et citations longues

Les citations courtes seront mises entre guillemets français à l'intérieur du texte et dans le même corps.

Les citations qui dépassent quatre lignes ne sont pas mises entre guillemets, mais saisies en simple interligne. Pour les faire ressortir, d'une part on réserve un interlignage supplémentaire au début et à la fin; d'autre part, les citations font l'objet d'un retrait à droite d'une dizaine de caractères, sans alinéa pour la première phrase. Le côté droit est aligné au texte normal.

Pour les citations en vers qui atteignent plus de 15 lignes, les lignes sont numérotées, par exemple de 5 en 5. Quand les vers dépassent la ligne, l'excédent doit être en retrait et justifié par rapport à la marge de droite.

Toute citation, courte ou longue, doit être suivie ou précédée par une indication de sa source ou par un appel de note donné en exposant (menu insertion/notes de bas de page).

En règle générale la citation est suivie du nom de son auteur, de l'année de parution et de la ou des pages concernées (Auteur, Année, p.). Dans le cas où il est fait référence à l'intégralité d'un document, la page n'est pas nécessaire. Si la même référence est utilisée dans la même page, il suffit d'écrire (Auteur, id). Pour éviter la répétition, lorsque la même source a été citée dans la référence principale on écrit (Auteur, ibid.).

Les travaux réalisés par les usagers et par les personnels de l'Université doivent répondre à l'ambition de produire un savoir inédit et d'offrir une lecture nouvelle et personnelle d'un sujet.

Les travaux concernés par cette obligation sont notamment : les thèses, les mémoires, les articles, les supports de cours, sans que cette liste soit exhaustive.

La Charte relative à la lutte contre le plagiat de l'Université d'Aix-Marseille**, que chacun doit connaître, est accessible en ligne :** Charte AMU relative à la lutte contre le plagiat

NUMÉROTATIONS DES PAGES, DES CHAPITRES, DES TABLES ET DES FIGURES

- Table des matières

L'ISO 7144 (p.4) précise que le texte principal « doit si nécessaire être divisé en parties, chapitres et éventuellement paragraphes numérotés ». De fait, la production de mémoires scientifiques doit se faire selon une présentation normalisée identique pour tout le document. Chaque partie doit commencer sur une nouvelle page. Elle est numérotée automatiquement en utilisant le style Titre 1.

- Index des tableaux et des figures

Chaque tableau et chaque figure du texte doivent être référencés, il doit comporter une légende et être répertorié dans un index.

Il convient d'utiliser la fonction de légendes automatiques qui numérote automatiquement les différents tableaux et figures. Il y a tout intérêt à utiliser cette fonction, car elle remet à jour vos numérotations, quelles que soient les modifications opérées.

L'insertion d'une légende se fait par utilisation de la fonction Références/Légendes dans Word et Outils/Options/LibreOffice Writer ou OpenOffice Writer/Légende automatique pour les suites idoines.

Une fois les légendes créées, il est possible de rassembler ces dernières dans un index. Ainsi s'élabore une table des illustrations en regroupant les légendes des figures ou celles des tableaux de la même manière que procédé pour la table des matières, mais en choisissant le menu Référence/Légendes/Table des illustrations.

- Les images

Insérer des images dans le document, dois certainement nécessiter la réduction de leurs tailles pour ne pas trop l'alourdir. En particulier si les images proviennent d'un appareil photo numérique qui produit des fichiers de 2 à10 Mo.

L'idéal dans ce cas est de réduire la taille des images avant de les insérer dans le document à 1024 pixels de large en conservant les proportions. Pour cela :

Utiliser le tutoriel présent dans la section « Les images » du cours « [19-20] Ressources et assistance aux usages du numérique » sur AMeTICE.

Directement dans Word, il est aussi possible de compresser une image. Commencer par la sélectionner en cliquant dessus et basculer sur l'onglet « FORMAT » dans le ruban. Cliquer sur l'icône

« Compresser les images » dans le groupe Ajuster. La boîte de dialogue « Compresser les images » s'affiche. Il suffit de sélectionner une des options proposées puis de valider en cliquant sur OK. Penser à décocher la case « Appliquer à l'image sélectionnée uniquement » pour appliquer en une seule fois le même réglage à toutes les images insérées dans le document.

Depuis LibreOffice ou OpenOffice, il n'est pas possible de le faire directement. L'extension PixCompress permet de le faire, mais n'est utilisable qu'avec les versions 3.X et 4.0.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

L'utilisation de références bibliographiques est à la base du travail de recherche. Toute utilisation suppose de citer son ou ses auteurs. Ces citations se font selon des normes très précises.

En fin de rédaction d'un mémoire, il convient de rédiger la partie « Références Bibliographiques ». Celle-ci regroupe toutes les références des documents utilisés et cités dans le travail de recherche. Seuls les travaux cités dans le corps du mémoire doivent y figurer. Cette partie doit permettre l'identification et la localisation des documents.

Consultez les liens vers les normes APA 6eme édition proposés par l'université de Montréal :

- Pour citer les sources dans le corps du texte : https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa?tab=107
- Pour citer les sources en bibliographie : https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa?tab=108

Afin de simplifier le travail de gestion des références bibliographiques, il est possible d'utiliser un logiciel spécifique tel que Zotero, Connotea, JabRef, Bibus pour ne citer que les gratuits. Ces logiciels permettent un import automatisé et préformaté des références bibliographiques selon la norme choisie dans les traitements de texte.

F Auteurs : Perrine MARTIN
Jean-François PABA
Claire ENEA DRAPEAU, Jérémy CASTERA

Destinataires : Enseignants ; étudiants

Intitulé de la fiche : ***Conseils, à l'usage des étudiants, pour la soutenance du mémoire***

1. AVANT-PROPOS

Ce document est conçu comme une aide à la soutenance des mémoires. Il décrit la forme minimale attendue.
Aucune organisation ni plan standards ne sont ici traduits.

2. L'exposé (15 minutes)

Il s'agit d'un oral prenant appui sur le texte écrit du mémoire.
Ce dernier ayant été lu par le jury, il ne s'agit donc pas de restituer à l'identique et *in extenso* ce que contient le texte écrit.

La soutenance doit apporter des éléments nouveaux et ne constitue donc pas une simple répétition du contenu du mémoire ; elle doit faire explicitement référence à ce qui a été visé et attendu dans le contexte professionnel d'exercice, ce qui a été effectivement mis en œuvre, ce qui s'est passé et les résultats obtenus.

La présentation doit être construite en prenant en compte l'orientation souhaitée du dialogue qui la suit, lors de l'entretien avec le jury.

Pendant l'exposé il est attendu par exemple :

- Le rappel du travail réalisé :
  - Descriptif bref de la démarche et des résultats en mettant en relief l'essentiel et la spécificité du travail entrepris, en assumant le travail (les décisions prises, les lectures...).
- L'analyse critique du travail :
  - Bilan qui témoigne d'une prise de recul par rapport à la démarche et aux résultats ;
  - Types de réflexion à mettre en valeur : Quel est l'apport de ce travail ? Quelles en sont les limites ? Quels décalages éventuels entre les visées initiales et les résultats atteints ?
- Perspectives :
  - Enoncé de ce qui est tiré du travail pour la formation professionnelle et pour la poursuite du travail en classe et dans l'établissement ;
  - Indication des prolongements envisagés dans la pratique ou dans la réflexion ;
  - Mise en évidence des effets du travail réalisé, du double point de vue de la représentation du rôle de l'enseignant et des points d'appui qu'il offre pour élargir le pouvoir d'agir dans l'exercice de ce métier

3. Entretien : Questions du jury (10 minutes au plus)

L'entretien qui suit l'exposé constitue un entretien professionnel individuel, au cours duquel doit être donnée à voir la capacité à argumenter à propos des pratiques professionnelles propres.

Pendant l'entretien, il s'agit d'échanger, sur le travail produit, avec les membres du jury. Ce dernier attend que le sens des questions qui sont posées soit compris et que toute réponse soit argumentée.

Le jury cherche dans l'échange à tester la consistance des propositions pédagogiques et la capacité réflexive à les évaluer.
Les questions posées par le jury peuvent porter sur :

- **Une demande de précision** : Il s'agit alors d'apporter des définitions claires et distinctes (choix de telle définition plutôt que d'une autre) et s'appuyer sur des exemples pratiques.

- **La cohérence du travail** : Le jury veut tester le sens de la démarche, le lien entre les différents aspects du travail, par exemple creuser un point trop rapidement évoqué.
- **L'interprétation des résultats et leur portée, leur signification** :
  Le jury veut mener plus loin la discussion des résultats. La réponse exige un recul critique sur la méthodologie, un renvoi précis aux données et un approfondissement du sens des résultats.
- **La pertinence de la démarche pour l'enseignement, voire ses conditions de mise en œuvre** :
  Le jury attend une réponse prospective qui tienne compte des I.O., du public, du projet d'équipe, de l'état de savoirs et pratiques dans le champ didactique ;
- **Les possibilités d'ouverture** : Le jury demande de dépasser le cadre du mémoire et d'argumenter les propositions envisagées. Il s'agit ici de faire preuve d'une réflexion professionnelle.
- **Le réinvestissement des enseignements de tronc commun du master MEEF dans le travail d'élaboration du mémoire et/ou leurs pratiques professionnelles.**

4. Informations relatives aux modalités

La soutenance s'appuie sur l'utilisation de l'e-portfolio.

Le jury d'évaluation du mémoire est composé de trois membres : l'un des référents mémoire, un formateur ayant participé aux enseignements des UE de mémoire et autant que faire se peut un tuteur de terrain.

Deux situations de soutenance sont à considérer :

1 – le mémoire est le résultat du travail d'un auteur unique.

Dans ce cas la soutenance se déroule devant le jury défini et se décompose en deux temps consécutifs : exposé (pendant 15 minutes) et entretien (10 minutes).

2 – le mémoire est le résultat du travail collaboratif de deux voire trois auteurs associés.

Dans ce cas la soutenance se déroule devant un même jury pour le binôme ou le trinôme, dans un même lieu et dans le même espace de temps. Chacun des auteurs doit présenter sa contribution au mémoire (15 minutes par étudiant), et répondre aux questions lors de l'entretien lorsqu'elles lui sont adressées (10 minutes par étudiant).
Les temps consacrés à la présentation et à l'entretien sont multipliés par le nombre de contributeurs au mémoire.

5. Modalités relatives au dépôt du mémoire sur DUMAS

DUMAS s'inscrit dans un mouvement international en faveur du libre accès. Les dépôts qui y sont faits ont pour principal objectif d'accroître la visibilité et l'accessibilité des travaux des étudiants. DUMAS contribue donc à valoriser les activités pédagogiques et de préparation à la recherche des établissements d'enseignement supérieur qui constituent ainsi un aspect de leur mémoire institutionnelle.

Ainsi, il est demandé que chaque étudiant, auteur du mémoire, vienne le jour de la soutenance avec la fiche d'autorisation de diffusion électronique imprimée et remplie. Le jury pourra ainsi donner son avis sur les conditions de diffusion établies par le ou les auteurs.

M1-S1	Recherche en éducation : acquis et questions vives			
OBJECTIFS	Développer une réflexion sur sa pratique à partir d'un étayage par les éléments de la recherche scientifique et les textes officiels du ministère de l'éducation nationale. Adopter des techniques de recherche et d'utilisation de ressources documentaires.			
Compétences	•C1-Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de l'environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à la fonction. •C3-Maîtriser la langue française. •C8 - Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier. •C9-Analyser et adapter sa pratique professionnelle en tenant compte des évolution du métier, de l'environnement de travail, des évolutions de la recherche.			
Cadre de travail	4 CM X 2h 5 TD X 2h			
Situation d'évaluation	Production écrite et présentation orale			
	Débutant	**Intermédiaire**	**Compétent**	**Expert**
CM1: Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de l'environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à la fonction	Prélever des éléments réglementaires et institutionnels et les identifier dans des situations scolaires	Prélever des éléments réglementaires et institutionnels et les identifier dans des situations scolaires Mettre en relation ces éléments et les situations scolaires dans les écrits professionnels de l'étudiant	Prélever des éléments réglementaires et institutionnels et les identifier dans des situations scolaires Mettre en relation ces éléments et les situations scolaires dans les écrits professionnels de l'étudiant Les mobiliser dans le cadre des écrits professionnels et des stages	Prélever des éléments réglementaires et institutionnels et les identifier dans des situations scolaires Mettre en relation ces éléments et les situations scolaires dans les écrits professionnels de l'étudiant Les mobiliser dans le cadre des écrits professionnels et des stages, Les mobiliser dans une diversité de situations professionnelles (enseignements, accompagnement des EBEP, relation avec les parents, avec les partenaires…)
C3-Maîtriser la langue française	A l'oral, utiliser un langage adapté à la situation A l'écrit, utiliser un langage adapté à la situation	A l'oral, utiliser un langage adapté à la situation A l'écrit, utiliser un langage adapté à la situation, correct au niveau de	A l'oral, utiliser un langage adapté à la situation A l'écrit, utiliser un langage adapté à la situation, correct au niveau de l'orthographe et de la syntaxe Utiliser un langage professionnel à bon escient	A l'oral, utiliser un langage adapté à la situation A l'écrit, utiliser un langage adapté à la situation, correct au niveau de l'orthographe et de la syntaxe Utiliser un langage professionnel à bon escient

		l'orthographe et de la syntaxe	Utiliser un langage adapté au champ de recherche choisi	Adapter son discours en fonction des situations de communication en situations professionnelles et de formation
C8 - Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier	Avoir les compétences techniques nécessaires à l'utilisation du numérique en formation et en situation professionnelle	Avoir les compétences techniques nécessaires à l'utilisation du numérique en formation et en situation professionnelle pour un étayage scientifique et réglementaire	Avoir les compétences techniques nécessaires à l'utilisation du numérique en formation et en situation professionnelle pour un étayage scientifique et réglementaire Utiliser l'ensemble des outils numériques à sa disposition à des fins de partage et de communication	Avoir les compétences techniques nécessaires à l'utilisation du numérique en formation et en situation professionnelle pour un étayage scientifique et réglementaire Utiliser l'ensemble des outils numériques à sa disposition à des fins de partage et de communication dans le cadre de la formation, de la recherche et dans des situations professionnelles.
C9-Analyser et adapter sa pratique professionnelle en tenant compte des évolution du métier, de l'environnement de travail, des évolutions de la recherche	Identifier une situation scolaire et l'éclairer grâce à des éléments de la recherche et du système éducatif	Identifier une situation scolaire et l'éclairer grâce à des éléments de la recherche et du système éducatif Comprendre et analyser des éléments de recherche en éducation pour transformer une question professionnelle en question de recherche	Identifier une situation scolaire et l'éclairer grâce à des éléments de la recherche et du système éducatif Comprendre et analyser des éléments de recherche en éducation pour transformer une question professionnelle en question de recherche Développer une démarche réflexive et une méthodologie scientifique dans l'analyse de sa pratique	Identifier une situation scolaire et l'éclairer grâce à des éléments de la recherche et du système éducatif Comprendre et analyser des éléments de recherche en éducation pour transformer une question professionnelle en question de recherche Développer une démarche réflexive et une méthodologie scientifique dans l'analyse de sa pratique Contribuer à la formation et/ou à la recherche

M1- S2	Mémoire : engagement dans une démarche de recherche			
OBJECTIFS	Identifier une question professionnelle, en lien avec le SOPA Réinvestir les acquis Appropriation d'une culture et d'une démarche scientifique à travers l'étude d'articles de recherche			
Compétences	• C1-Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de l'environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à la fonction. • C2- Mobiliser des compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement • C3-Maîtriser la langue française • C8- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier • C9-Analyser et adapter sa pratique professionnelle en tenant compte des évolution du métier, de l'environnement de travail, des évolutions de la recherche			
Cadre de travail	6 TD X 3h			
Situation d'évaluation	Production écrite et présentation orale			
	Débutant	**Intermédiaire**	**Compétent**	**Expert**
CM1: Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de l'environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à la fonction	Prélever des éléments réglementaires et institutionnels et les identifier dans des situations scolaires	Prélever des éléments réglementaires et institutionnels et les identifier dans des situations scolaires Mettre en relation ces éléments et les situations scolaires dans les écrits professionnels de l'étudiant	Prélever des éléments réglementaires et institutionnels et les identifier dans des situations scolaires Mettre en relation ces éléments et les situations scolaires dans les écrits professionnels de l'étudiant Les mobiliser dans le cadre des écrits professionnels et des stages	Prélever des éléments réglementaires et institutionnels et les identifier dans des situations scolaires Mettre en relation ces éléments et les situations scolaires dans les écrits professionnels de l'étudiant Les mobiliser dans le cadre des écrits professionnels et des stages, Les mobiliser dans une diversité de situations professionnelles (enseignements, accompagnement des EBEP, relation avec les parents, avec les partenaires…)
C2- Mobiliser des compétences relationnelles, de	Etre capable de communiquer sur son travail de recherche	Etre capable de communiquer sur son travail de recherche	Etre capable de communiquer sur son travail de recherche	Etre capable de communiquer sur son travail de recherche

communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement		Les éléments de recherche sont communiqués de façon cohérente et maîtrisée en lien avec le sujet choisi	Les éléments de recherche sont communiqués de façon cohérente et maîtrisée en lien avec le sujet choisi La méthodologie de recherche et les résultats récoltés sont bien identifiables et sont communiqués de façon claire	Les éléments de recherche sont communiqués de façon cohérente et maîtrisée en lien avec le sujet choisi La méthodologie de recherche et les résultats récoltés sont bien identifiables et sont communiqués de façon claire
C3-Maîtriser la langue française	A l'oral, utiliser un langage adapté à la situation A l'écrit, utiliser un langage adapté à la situation*	A l'oral, utiliser un langage adapté à la situation A l'écrit, utiliser un langage adapté à la situation, correct au niveau de l'orthographe et de la syntaxe	A l'oral, utiliser un langage adapté à la situation A l'écrit, utiliser un langage adapté à la situation, correct au niveau de l'orthographe et de la syntaxe Utiliser un langage professionnel à bon escient Utiliser un langage adapté au champ de recherche choisi	A l'oral, utiliser un langage adapté à la situation A l'écrit, utiliser un langage adapté à la situation, correct au niveau de l'orthographe et de la syntaxe Utiliser un langage professionnel à bon escient Adapter son discours en fonction des situations de communication en situations professionnelles et de formation
C8 - Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier	Avoir les compétences techniques nécessaires à l'utilisation du numérique en formation et en situation professionnelle	Avoir les compétences techniques nécessaires à l'utilisation du numérique en formation et en situation professionnelle pour un étayage scientifique et réglementaire	Avoir les compétences techniques nécessaires à l'utilisation du numérique en formation et en situation professionnelle pour un étayage scientifique et réglementaire Utiliser l'ensemble des outils numériques à sa disposition à des fins de partage et de communication	Avoir les compétences techniques nécessaires à l'utilisation du numérique en formation et en situation professionnelle pour un étayage scientifique et réglementaire Utiliser l'ensemble des outils numériques à sa disposition à des fins de partage et de communication dans le cadre de la formation, de la recherche et dans des situations professionnelles.
C9-Analyser et adapter sa pratique professionnelle en tenant compte des évolution du métier, de l'environnement de travail,	Identifier une situation scolaire et l'éclairer grâce à des éléments de la recherche et du système éducatif	Identifier une situation scolaire et l'éclairer grâce à des éléments de la recherche et du système éducatif	Identifier une situation scolaire et l'éclairer grâce à des éléments de la recherche et du système éducatif Comprendre et analyser des éléments de recherche en éducation pour	Identifier une situation scolaire et l'éclairer grâce à des éléments de la recherche et du système éducatif Comprendre et analyser des éléments de recherche en éducation

des évolutions de la recherche		Comprendre et analyser des éléments de recherche en éducation pour transformer une question professionnelle en question de recherche	transformer une question professionnelle en question de recherche Développer une démarche réflexive et une méthodologie scientifique dans l'analyse de sa pratique	pour transformer une question professionnelle en question de recherche Développer une démarche réflexive et une méthodologie scientifique dans l'analyse de sa pratique Contribuer à la formation et/ou à la recherche

M2- S3	Mémoire : élaboration de la problématique et méthodologie			
OBJECTIFS	Choisir une question professionnelle en relation avec le terrain, préciser le cadre théorique et scientifique et le contexte institutionnel, élaborer une question de recherche et proposer une méthodologie pour la traiter.			
Compétences	• C1-Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de l'environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à la fonction. • C2- Mobiliser des compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement • C3-Maîtriser la langue française • C8 - Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier. • C9-Analyser et adapter sa pratique professionnelle en tenant compte des évolution du métier, de l'environnement de travail, des évolutions de la recherche			
Cadre de travail	2 CM X 2h 2TD X 2h 2TD X 3h 1TD X 4h			
Situation d'évaluation	Production écrite de 10 pages environ, constituée de • Contextes scientifique, institutionnel et professionnel • Choix d'une question professionnelle et élaboration d'une question de recherche • Bibliographie normée • Proposition de méthodologie Présentation orale			
	Débutant	**Intermédiaire**	**Compétent**	**Expert**
CM1: Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de l'environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à la fonction	Prélever des éléments réglementaires et institutionnels et les identifier dans des situations scolaires	Prélever des éléments réglementaires et institutionnels et les identifier dans des situations scolaires Mettre en relation ces éléments et les situations scolaires dans les écrits	Prélever des éléments réglementaires et institutionnels et les identifier dans des situations scolaires Mettre en relation ces éléments et les situations scolaires dans les écrits professionnels de l'étudiant Les mobiliser dans le cadre des écrits professionnels et des stages	Prélever des éléments réglementaires et institutionnels et les identifier dans des situations scolaires Mettre en relation ces éléments et les situations scolaires dans les écrits professionnels de l'étudiant

		professionnels de l'étudiant		Les mobiliser dans le cadre des écrits professionnels et des stages, Les mobiliser dans une diversité de situations professionnelles (enseignements, accompagnement des EBEP, relation avec les parents, avec les partenaires…)
C2- Mobiliser des compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement	Etre capable de communiquer sur son travail de recherche	Etre capable de communiquer sur son travail de recherche Les éléments de recherche sont communiqués de façon cohérente et maîtrisée en lien avec le sujet choisi	Etre capable de communiquer sur son travail de recherche Les éléments de recherche sont communiqués de façon cohérente et maîtrisée en lien avec le sujet choisi La méthodologie de recherche et les résultats récoltés sont bien identifiables et sont communiqués de façon claire	Etre capable de communiquer sur son travail de recherche Les éléments de recherche sont communiqués de façon cohérente et maîtrisée en lien avec le sujet choisi La méthodologie de recherche et les résultats récoltés sont bien identifiables et sont communiqués de façon claire Les données de la recherche menée peuvent donner à lieu à des communications scientifiques et/ou à un travail de recherche plus approfondi
C3-Maîtriser la langue française	A l'oral, utiliser un langage adapté à la situation A l'écrit, utiliser un langage adapté à la situation*	A l'oral, utiliser un langage adapté à la situation A l'écrit, utiliser un langage adapté à la situation, correct au niveau de l'orthographe et de la syntaxe	A l'oral, utiliser un langage adapté à la situation A l'écrit, utiliser un langage adapté à la situation, correct au niveau de l'orthographe et de la syntaxe Utiliser un langage professionnel à bon escient Utiliser un langage adapté au champ de recherche choisi	A l'oral, utiliser un langage adapté à la situation A l'écrit, utiliser un langage adapté à la situation, correct au niveau de l'orthographe et de la syntaxe Utiliser un langage professionnel à bon escient Adapter son discours en fonction des situations de communication en situations professionnelles et de formation

C8 - Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier	Avoir les compétences techniques nécessaires à l'utilisation du numérique en formation et en situation professionnelle	Avoir les compétences techniques nécessaires à l'utilisation du numérique en formation et en situation professionnelle pour un étayage scientifique et réglementaire	Avoir les compétences techniques nécessaires à l'utilisation du numérique en formation et en situation professionnelle pour un étayage scientifique et réglementaire Utiliser l'ensemble des outils numériques à sa disposition à des fins de partage et de communication	Avoir les compétences techniques nécessaires à l'utilisation du numérique en formation et en situation professionnelle pour un étayage scientifique et réglementaire Utiliser l'ensemble des outils numériques à sa disposition à des fins de partage et de communication dans le cadre de la formation, de la recherche et dans des situations professionnelles.
C9-Analyser et adapter sa pratique professionnelle en tenant compte des évolution du métier, de l'environnement de travail, des évolutions de la recherche	Identifier une situation scolaire et l'éclairer grâce à des éléments de la recherche et du système éducatif	Identifier une situation scolaire et l'éclairer grâce à des éléments de la recherche et du système éducatif Comprendre et analyser des éléments de recherche en éducation pour transformer une question professionnelle en question de recherche	Identifier une situation scolaire et l'éclairer grâce à des éléments de la recherche et du système éducatif Comprendre et analyser des éléments de recherche en éducation pour transformer une question professionnelle en question de recherche Développer une démarche réflexive et une méthodologie scientifique dans l'analyse de sa pratique	Identifier une situation scolaire et l'éclairer grâce à des éléments de la recherche et du système éducatif Comprendre et analyser des éléments de recherche en éducation pour transformer une question professionnelle en question de recherche Développer une démarche réflexive et une méthodologie scientifique dans l'analyse de sa pratique Contribuer à la formation et/ou à la recherche

M2- S4	Mémoire : recueil et analyse des données, soutenance			
OBJECTIF	Réalisation du mémoire et préparation à la soutenance orale.			
Compétences	• C1-Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de l'environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à la fonction. • C2- Mobiliser des compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement • C3-Maîtriser la langue française • C4 - Maîtriser une langue étrangère au niveau B2 • C8 - Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier. • C9-Analyser et adapter sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier, de l'environnement de travail, des évolutions de la recherche			
Cadre de travail	6 TD X 3h			
Situation d'évaluation	Production écrite : Mémoire Présentation orale : Soutenance du mémoire de master MEEF			
	Débutant	**Intermédiaire**	**Compétent**	**Expert**
CM1: Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de l'environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à la fonction	Prélever des éléments réglementaires et institutionnels et les identifier dans des situations scolaires	Prélever des éléments réglementaires et institutionnels et les identifier dans des situations scolaires Mettre en relation ces éléments et les situations scolaires dans les écrits professionnels de l'étudiant	Prélever des éléments réglementaires et institutionnels et les identifier dans des situations scolaires Mettre en relation ces éléments et les situations scolaires dans les écrits professionnels de l'étudiant Les mobiliser dans le cadre des écrits professionnels et des stages	Prélever des éléments réglementaires et institutionnels et les identifier dans des situations scolaires Mettre en relation ces éléments et les situations scolaires dans les écrits professionnels de l'étudiant Les mobiliser dans le cadre des écrits professionnels et des stages, Les mobiliser dans une diversité de situations professionnelles (enseignements, accompagnement des EBEP,

				relation avec les parents, avec les partenaires…)
C2- Mobiliser des compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement	Etre capable de communiquer sur son travail de recherche	Etre capable de communiquer sur son travail de recherche Les éléments de recherche sont communiqués de façon cohérente et maîtrisée en lien avec le sujet choisi	Etre capable de communiquer sur son travail de recherche Les éléments de recherche sont communiqués de façon cohérente et maîtrisée en lien avec le sujet choisi La méthodologie de recherche et les résultats récoltés sont bien identifiables et sont communiqués de façon claire	Etre capable de communiquer sur son travail de recherche Les éléments de recherche sont communiqués de façon cohérente et maîtrisée en lien avec le sujet choisi La méthodologie de recherche et les résultats récoltés sont bien identifiables et sont communiqués de façon claire Les données de la recherche menée peuvent donner à lieu à des communications scientifiques et/ou à un travail de recherche plus approfondi
C3-Maîtriser la langue française	A l'oral, utiliser un langage adapté à la situation A l'écrit, utiliser un langage adapté à la situation	A l'oral, utiliser un langage adapté à la situation A l'écrit, utiliser un langage adapté à la situation, correct au niveau de l'orthographe et de la syntaxe	A l'oral, utiliser un langage adapté à la situation A l'écrit, utiliser un langage adapté à la situation, correct au niveau de l'orthographe et de la syntaxe Utiliser un langage professionnel à bon escient Utiliser un langage adapté au champ de recherche choisi	A l'oral, utiliser un langage adapté à la situation A l'écrit, utiliser un langage adapté à la situation, correct au niveau de l'orthographe et de la syntaxe Utiliser un langage professionnel à bon escient Adapter son discours en fonction des situations de communication en situations professionnelles et de formation
C4 - Maîtriser une langue étrangère au niveau B2	Etre capable de s'exprimer à l'écrit de façon synthétique Etre capable de structurer son discours			

(cette compétence est évaluée par les formateurs de langues vivantes)	Etre capable de mobiliser les stratégies de façon autonome Etre capable de prélever des articles scientifiques en langue étrangère et d'expliquer leur pertinence au regard du sujet du mémoire Adopter la posture de médiateur afin de transmettre des informations en langue vivante étrangère			
C8 - Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier	Avoir les compétences techniques nécessaires à l'utilisation du numérique en formation et en situation professionnelle	Avoir les compétences techniques nécessaires à l'utilisation du numérique en formation et en situation professionnelle pour un étayage scientifique et réglementaire	Avoir les compétences techniques nécessaires à l'utilisation du numérique en formation et en situation professionnelle pour un étayage scientifique et réglementaire Utiliser l'ensemble des outils numériques à sa disposition à des fins de partage et de communication	Avoir les compétences techniques nécessaires à l'utilisation du numérique en formation et en situation professionnelle pour un étayage scientifique et réglementaire Utiliser l'ensemble des outils numériques à sa disposition à des fins de partage et de communication dans le cadre de la formation, de la recherche et dans des situations professionnelles.
C9-Analyser et adapter sa pratique professionnelle en tenant compte des évolution du métier, de l'environnement de travail, des évolutions de la recherche	Identifier une situation scolaire et l'éclairer grâce à des éléments de la recherche et du système éducatif	Identifier une situation scolaire et l'éclairer grâce à des éléments de la recherche et du système éducatif Comprendre et analyser des éléments de recherche en éducation pour transformer une question professionnelle en question de recherche	Identifier une situation scolaire et l'éclairer grâce à des éléments de la recherche et du système éducatif Comprendre et analyser des éléments de recherche en éducation pour transformer une question professionnelle en question de recherche Développer une démarche réflexive et une méthodologie scientifique dans l'analyse de sa pratique	Identifier une situation scolaire et l'éclairer grâce à des éléments de la recherche et du système éducatif Comprendre et analyser des éléments de recherche en éducation pour transformer une question professionnelle en question de recherche Développer une démarche réflexive et une méthodologie scientifique dans l'analyse de sa pratique Contribuer à la formation et/ou à la recherche

CADRAGE MAQUETTES 2024-2028

Le cadrage des maquettes du master MEEF s'inscrit dans le cadrage d'Aix-Marseille Université mais en l'adaptant à l'approche par compétences de l'Inspé qui a conduit à l'abandon de la notation depuis 2018.

1) Rappel du Cadre national des formations

La formation conduisant au diplôme national de master comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués et **une ou plusieurs expériences en milieu professionnel**, notamment sous la forme de stages.
La formation comprend obligatoirement une **initiation à la recherche** et, notamment, la rédaction d'un mémoire ou d'autres travaux d'études personnels.
Le master intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une **langue étrangère** sur un semestre au moins au cours du cycle de formation
Le Master prévoit une **orientation adaptée au projet professionnel** de l'étudiant et assure une préparation à son **insertion** dans le milieu professionnel.

2) Comptabilisation des ECTS (European Credits Transfer System)

Conformément à l'article 8 du Cadre national des formations (arrêté du 22 janvier 2014 modifié), *« **l**e nombre de crédits européens (ECTS) par unité d'enseignement (UE) est défini sur la base de la **charge totale de travail requise de la part de l'étudiant pour obtenir l'unité**. Cette charge de travail, représentant selon les normes européennes **entre 25 et 30 h pour 1 ECTS**, est estimée en fonction de la charge totale induite pour l'étudiant par les caractéristiques du parcours et, notamment, le nombre d'heures d'enseignement, les diverses activités pédagogiques mises en œuvre et le travail en autonomie. Cette charge prend en compte le recours aux technologies du numérique par équivalence avec des enseignements en présentiel permettant d'acquérir les mêmes compétences »*.
Un ECTS recouvre donc à la fois le travail réalisé par l'étudiant face à l'enseignant (heures maquette) et son travail personnel. Le **nombre d'ECTS par attendus de formation et donc par UE doit être un nombre entier supérieur ou égal à 1**. Ainsi, dans le cadre de l'approche par compétences, les heures sont réalisées en hybride dans le cadre du **Label'hybrid AMU**, et il faut comptabiliser **1 ECTS pour 25 à 30h de travail étudiant**, quel que soit le type de pédagogie hybride mise en œuvre (classe inversée, pédagogie par problème et projet, etc), et quel que soit le nombre d'heures d'enseignement réalisé en face-à-face.

3) Structuration en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC)

Pour correspondre aux textes nationaux, chaque diplôme doit obligatoirement être organisé en blocs de connaissances et de compétences. La définition de blocs de connaissances et de compétences (BCC) vise à valider et à attester l'acquisition d'ensembles homogènes et cohérents de connaissances et de compétences contribuant à l'exercice en autonomie d'une activité professionnelle. Il s'agit donc d'un regroupement cohérent d'UE (Unité d'Enseignement) ou d'ECUE (Elément Constitutif d'Unité d'Enseignement).
Dans le cadre des mentions du master MEEF, l'approche choisie pour construire les maquettes est l'approche dite « matricielle » : à chaque semestre, chaque BCC est composé d'UE, regroupant des ECUE-attendus de formation crédités d'ECTS. Les attendus de formation sont mobilisés au sein modules intégratifs.
Un module intégratif vise à l'acquisition d'attendus de formation à un niveau-cible minimum, attendus pouvant être empruntés à des BCC différents (= approche intégrative). Il repose sur la mobilisation de situations intégratives d'apprentissage et d'évaluation convoquant un ensemble de ressources variées.
Un module intégratif ou certaines ressources mobilisées peuvent être communs à plusieurs parcours-type de la mention ou de mentions différentes.

Les BCC doivent s'appuyer sur les compétences de la fiche RNCP du diplôme. Etant définis en fonction des compétences à acquérir, ils ne peuvent pas se compenser entre eux au sein d'un semestre.
Si les UE et les attendus ne sont pas compensables entre eux, leur évaluation est basée sur l'acquisition progressive et continue qui requiert un temps pouvant excéder la durée d'un semestre et s'étaler sur une année. Ainsi le jury intervient en fin de semestre pair même si la validation des UE peut être acquise dès la fin du semestre impair. Des interactions horizontales entre attendus et BCC « jumeaux » de semestres impairs et pairs assurent une évaluation objectivée des acquis de chaque étudiant.

Les BCC ne portent pas d'ECTS. Il est néanmoins possible d'identifier le poids en ECTS de chaque BCC. Les UE et attendus portent les ECTS et sont donc capitalisables.

Schéma générique de l'organisation des maquettes de master MEEF

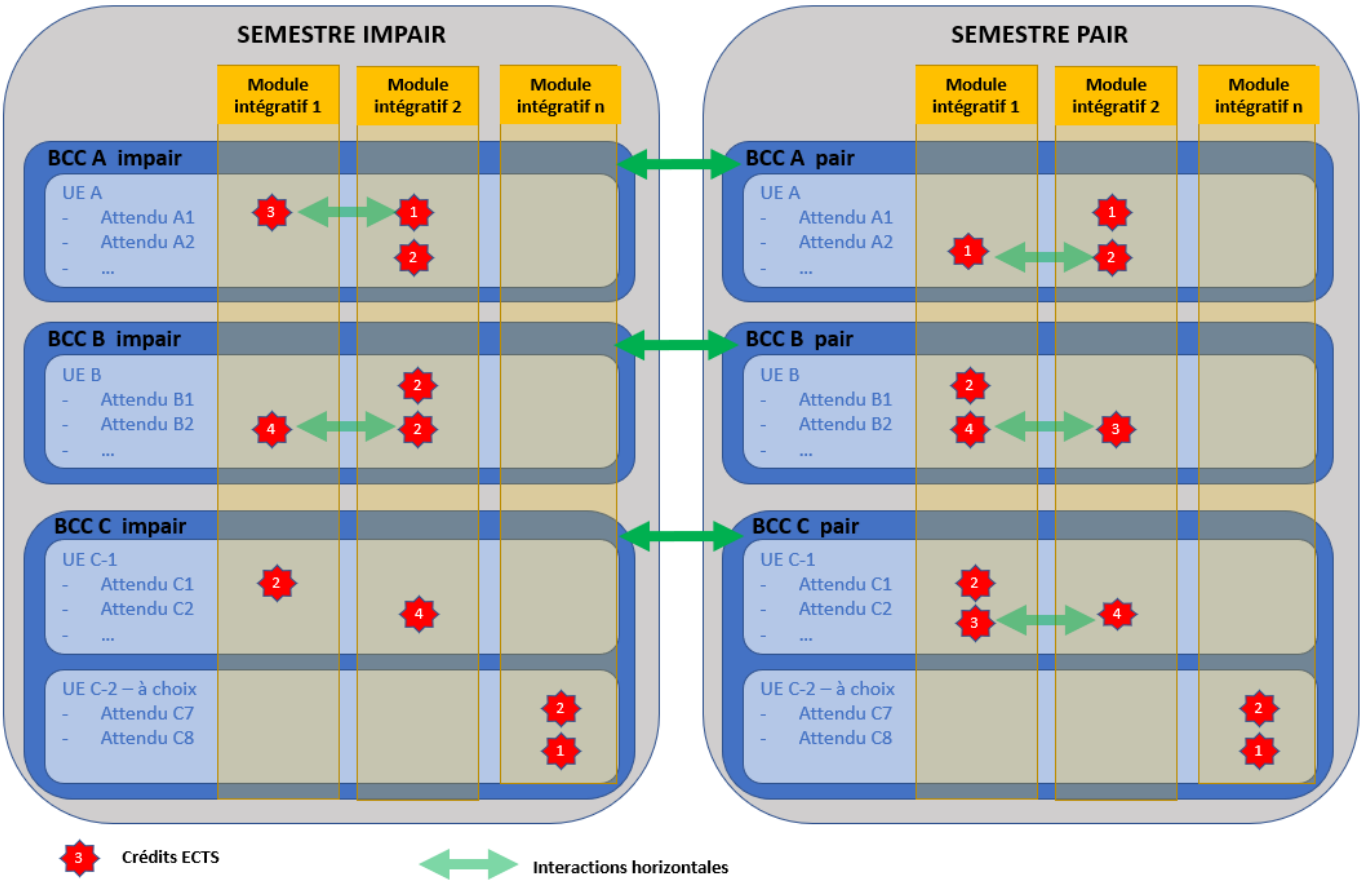

Maquette Mention 1 – Parcours professorat des écoles

1- Maquette de la mention 1

BCC	UE	Attendus	Crédits ECTS par semestre (S1 à S4)				Total ECTS
			S1	S2	S3	S4	
BLOC A	UE A	A1. Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier	1	2	1		4
Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	A10. Connaît et met en oeuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles	1	1	1	1	4
		A2. Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination		2	1		3
		A3. Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité	1		1		2
		A4. Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement		2	1		3
		A5. Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes			1	1	2
		A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)	2	2	1	1	6
		A6b - Pratique un langue vivante étrangère au niveau B2				3	3
		A7. Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)		1	1		2
		A8. Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement			1	1	2
		A9. Sait rendre compte de son travail	2		1	2	5
			7	10	10	9	36
BLOC B	UE B	B1-1. Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'enfant et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.	4	4	1		9
Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	B1-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en oeuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.	5	3	3	2	13
		B1-3. Assure la réussite des apprentissages fondamentaux de tous les élèves (lire, écrire, compter, respecter autrui) au regard des objectifs fixés	2	2	2	3	9
		B4. Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.	1	2	2	3	8
		B5. Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.		1	1	2	4
		B6. Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent		1	1	3	5
		B7. Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation			1	1	2
			12	13	11	14	50
BLOC C	UE C-1	C1. Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves	2		1	1	4
Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	Le professeur, praticien réflexif au service de son développement professionnel	C2. Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité	2	2	1	1	6
		C3. Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier	2	1	1		4
		C4. Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	2	1	2		5
		C5. Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques				1	1
		C6. Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)			1	1	2
			8	4	6	4	22
	UE C-2	C7. S'engage dans une démarche de formation et d'innovation professionnelles	1	1	1	1	4
	Le professeur, engagé dans son développement professionnel	C8. Enrichit ses compétences dans un projet de formation	1	1	1	1	4
		C9. Communique les démarches mobilisées	1	1	1	1	4
			3	3	3	3	12
			30	30	30	30	120

niveau de développement 1 à atteindre
niveau de développement 2 à atteindre
4 nombre d'ECTS créditable - en cours de construction ; répartition non finalisée

2- Proposition de modules intégratifs

Exemple de modules intégratifs de M1

Intitulé des modules	Contenus	Nombre d'heures	Attendus mobilisés
Module 1 : Enseigner les savoirs fondamentaux à l'école et construire un cadre de référence	Enjeux et connaissance du système éducatif français et de ses acteurs ; connaître et transmettre les valeurs de la République ; droits et obligations du fonctionnaire ; Lecture, écriture, oral, étude de la langue (grammaire, conjugaison, vocabulaire, orthographe), didactique et pédagogie du français à l'école, et de l'ensemble des enseignements contributifs au développement des compétences de lecture, d'écriture et d'oral ; Numération, calcul, didactique et pédagogie des mathématiques à l'école, et de l'ensemble des enseignements contributifs au développement de ces compétences.	**130h *dont 8h de culture commune***	B1-1. Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'enfant et la construction de ses apprentissages pour étayer son action. B1-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. B1-3. Assure la réussite des apprentissages fondamentaux de tous les élèves (lire, écrire, compter, respecter autrui) au regard des objectifs fixés A1. Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier A3. Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s) A9. Sait rendre compte de son travail
Module 2 : Faire classe : apprentissage des élèves et activité du professeur des écoles	Polyvalence, interdisciplinarité : construction des apprentissages dans les domaines de savoirs travaillés à l'école ; Efficacité de l'enseignement : évaluation, compréhension et prise en compte de la diversité des élèves et des contextes d'apprentissage, besoins éducatifs particuliers ; Conduite de la classe et des apprentissages. Renforcement des compétences soutenant le développement professionnel tout au long de la carrière (curiosité, prise de recul, actualisation des savoirs, rigueur et attitude clinique et réflexive, créativité, gestion de la complexité).	**95h *dont 8h de culture commune***	B1-1. Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'enfant et la construction de ses apprentissages pour étayer son action. B1-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. B1-3. Assure la réussite des apprentissages fondamentaux de tous les élèves (lire, écrire, compter, respecter autrui) au regard des objectifs fixés B4. Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés. A10. Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles C5. Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques C6. Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)
Module 3 : Recherche en éducation, acquis et questions vives	Initiation à la recherche effectuée dans le cadre du mémoire	**25h**	C1. Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves C2. Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité C3. Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier

			C4. Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs

Exemple de modules intégratifs de M2

Intitulé des modules	Contenus	Nombre d'heures	Attendus mobilisés
Module 1 : Enseigner les savoirs fondamentaux et mise en œuvre de la polyvalence	Construction des apprentissages dans les domaines de savoirs travaillés à l'école ; Construire une progressivité dans les apprentissages des savoirs fondamentaux et mobiliser des cadres didactiques variés Prendre en compte la diversité des élèves par la mise en œuvre d'une évaluation bienveillante et positive, par la compréhension et prise en compte de la diversité des élèves et des contextes d'apprentissage, et en développement la connaissances des besoins éducatifs particuliers ; Evoluer dans la classe, conduire les apprentissage au sein d'un groupe-classe Renforcement des compétences soutenant le développement professionnel tout au long de la carrière (curiosité, prise de recul, actualisation des savoirs, rigueur et attitude clinique et réflexive, créativité, gestion de la complexité).	**80h dont 16h de culture commune**	A1. Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier
			A2. Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
			A3. Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité
			A4. Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement
			A5. Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes
			A7. Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)
			A8. Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement
			B1-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
			B1-3. Assure la réussite des apprentissages fondamentaux de tous les élèves (lire, écrire, compter, respecter autrui) au regard des objectifs fixés
			B4. Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.
			B5. Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.
			B6. Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent
			B7. Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation
			A10. Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles
Module 2 : Démarche réflexive et développement professionnel	Elaborer des démarches de recherche scientifique en proposant des cadres théoriques d'étayage et en développant des méthodes de recueil de données pertinentes. Construire une démarche réflexive s'appuyant sur des méthodes scientifiques conduisant à la construction et à la soutenance d'un mémoire	**30h**	A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
			A9. Sait rendre compte de son travail
			B1-1. Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le dév de l'enfant et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.
			B1-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle SCCCC
			B1-3. Assure la réussite des apprentissages fondamentaux de tous les élèves (lire, écrire, compter, respecter autrui) au regard des objectifs fixés
			C1. Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves
			C2. Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité
			C3. Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier

			C4. Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs
			C6. Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

Maquettes Mention 2

1- Maquette générique de la mention 2

La répartition des ECTS, les attendus certifiables par semestre, leur niveau de développement, sont proposés de manière théorique. Chaque parcours-type propose une progressivité caractérisant le projet de formation de l'équipe.

BCC	UE	Attendus	Crédits ECTS par semestre (S1 à S4)				Total ECTS
			S1	S2	S3	S4	
BLOC A	UE A	A1. Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier	2		1		3
Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	A10. Connaît et met en oeuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles	1			1	2
		A2. Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination	2			1	3
		A3. Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité		1	1		2
		A4. Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement		1	1		2
		A5. Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes	1	1	1		3
		A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)		1		1	2
		A6b - Pratique un langue vivante étrangère au niveau B2				3	3
		A7. Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)		1		1	2
		A8. Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement		1		1	2
		A9. Sait rendre compte de son travail	2		1	1	4
			8	6	5	9	28
BLOC B	UE B	B2-1. Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.	1	2	2		5
Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	B2-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en oeuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire	6	6	3	3	18
		B2-3. Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés	2	2	2	2	8
		B4. Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.	2	2	2	2	8
		B5. Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.		1	2	2	5
		B6.Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent		1	2	2	5
		B7. Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation	1	1	2	2	6
			12	15	15	13	55
BLOC C	UE C-1	C1. Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves	1	2	2	2	7
Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	Le professeur, praticien réflexif au service de son développement professionnel	C2. Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité	2	1	1	1	5
		C3. Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier	2		1	1	4
		C4. Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	1	1	2		4
		C5. Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques	1	1	1		3
		C6. Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)		1		1	2
			7	6	7	5	25
	UE C-2	C7. S'engage dans une démarche de formation et d'innovation professionnelles	1	1	1	1	4
	Le professeur, engagé dans son développement professionnel	C8. Enrichit ses compétences dans un projet de formation	1	1	1	1	4
		C9. Communique les démarches mobilisées	1	1	1	1	4
			3	3	3	3	12
			30	30	30	30	120

niveau de développement 1 à attenindre
niveau de développement 2 à attenindre
4 nombre d'ECTS créditable - répartition théorique adaptable à chaque parcours-type

2- Exemples de maquettes et présentation des modules intégratifs

Parcours Enseigner les lettres modernes et classiques, le FLE au collège et au lycée

BCC	UE	Attendus	Crédits ECTS par semestre (S1 à S4)				Total ECTS
			S1	S2	S3	S4	
BLOC A	UE A	A1. Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier			1		1
Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	A10. Connaît et met en oeuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles				1	1
		A2. Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination		1			1
		A3. Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité		1			1
		A4. Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement				1	1
		A5. Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes	1		1		2
		A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)	5	5	3	3	16
		A6b - Pratique un langue vivante étrangère au niveau B2				3	3
		A7. Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)		1			1
		A8. Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement				1	1
		A9. Sait rendre compte de son travail	1			1	2
			7	8	5	10	30
BLOC B	UE B	B2-1. Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.	1	1			2
Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	B2-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en oeuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire	10	10	11	9	40
		B2-3. Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés	1	1	2	1	5
		B4. Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.	3	4	1	2	10
		B5. Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.				1	1
		B6.Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent	1		1		2
		B7. Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation			1	1	2
			16	16	16	14	62
BLOC C	UE C-1	C1. Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves	2	2	2	2	8
Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	Le professeur, praticien réflexif au service de son développement professionnel	C2. Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité			1	1	2
		C3. Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier			1		1
		C4. Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	1		1		2
		C5. Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques	1	1			2
		C6. Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)			1		1
			4	3	6	3	16
	UE C-2	C7. S'engage dans une démarche de formation et d'innovation professionnelles	1	1	1	1	4
	Le professeur, engagé dans son développement professionnel	C8. Enrichit ses compétences dans un projet de formation	1	1	1	1	4
		C9. Communique les démarches mobilisées	1	1	1	1	4
			3	3	3	3	12
			30	30	30	30	120

niveau de développement 1 à atteindre
niveau de développement 2 à atteindre
4 nombre d'ECTS créditable - répartition théorique adaptable à chaque parcours-type

Exemple de modules intégratifs de M1

Modules intégratifs	Nombre d'heures	Attendus mobilisés	Modalités de mobilisation Situation intégrative
Module 1 : Enseigner la langue et la littérature françaises	100h	B2-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire	Production écrite et/ou orale (maîtrise et mobilisation des savoirs disciplinaires en articulation avec les programmes)
		A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée	
		A9 – sait rendre compte de son travail	
Module 2 : Transposer les savoirs disciplinaires en littérature et en langue françaises - didactique	60h + 8h culture commune	B2-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire	Production écrite et/ou orale (maîtrise et mobilisation des savoirs disciplinaires en articulation avec les programmes)
		A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée	
		B4. Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés	
		B2-1. Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.	
		B6. Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent	
Module 3 : Construire un enseignement en lettres Appliquer et adapter les recherches en langue et littérature française à l'enseignement des lettres	28h + 8h culture commune	B2-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire	Production écrite : conception de séances et de séquences adossé à la recherche
		B2-3. Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés	
		B4. Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.	
		A5 - Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes	
		C1. Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves	
		C4. Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	
Module 4 : Mémoire : engagement dans une démarche de recherche	20h	C1. Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves	Dossier (trame mémoire) : écrit et oral (présentation)
		C5. Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques	

Exemple de modules intégratifs de M2

Modules intégratifs	Nombre d'heures	Attendus mobilisés	Modalités de mobilisation Situation intégrative
Module 1 : Enseigner la langue et la littérature françaises	60h	B2-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée C6. Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)	Production écrite et/ou orale (maîtrise et mobilisation des savoirs disciplinaires en articulation avec les programmes)
Module 2 : Transposer les savoirs disciplinaires en littérature et en langue françaises - didactique	20h + 8h culture commune	B2-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée B4. Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés B5. Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation. C3. Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier A5 - Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes	Production écrite et/ou orale : dossier (mobilisation d'un cadre didactique et pédagogique adapté à un enseignement en littérature et en langue françaises) et présentation
Module 3 : Construire un enseignement en lettres Transposer et adapter les recherches en langue et littérature française à l'enseignement des lettres	16h + 8h culture commune	B4. Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés B2-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire B2-3. Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés B7. Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation C2. Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité	Production écrite : dossier construction de séances et séquences
Module 4 : Mémoire : engagement dans une démarche de recherche	22h	C1. Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves A1. Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier C4. Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs C2. Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité	Dossier (élaboration d'une trame de mémoire) : écrit et oral

Parcours Enseigner l'histoire-géographie au collège et au lycée

BCC	UE	Attendus	Crédits ECTS par semestre (S1 à S4)				Total ECTS
			S1	S2	S3	S4	
BLOC A	UE A	A1. Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier	1		1		2
Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	A10. Connaît et met en oeuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles		1	1		2
		A2. Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination	1	1	1		3
		A3. Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité			1		1
		A4. Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement		1		1	2
		A5. Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes				1	1
		A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)	1				1
		A6b - Pratique un langue vivante étrangère au niveau B2	1			3	4
		A7. Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)			1		1
		A8. Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement	1			1	2
		A9. Sait rendre compte de son travail				1	1
			5	3	5	7	20
BLOC B	UE B	B2-1. Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.	2	1		1	4
Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	B2-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en oeuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire	13	10	5	4	32
		B2-3. Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés			1	2	3
		B4. Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.		7	5	4	16
		B5. Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.			2	2	4
		B6.Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent			1	1	2
		B7. Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation		1	1	2	4
			15	19	15	16	65
BLOC C	UE C-1	C1. Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves	3	2	2	2	9
Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	Le professeur, praticien réflexif au service de son développement professionnel	C2. Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité			1	1	2
		C3. Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier	2	1	2		5
		C4. Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	1	1		1	3
		C5. Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques		1	1		2
		C6. Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)	1		1		2
			7	5	7	4	23
	UE C-2	C7. S'engage dans une démarche de formation et d'innovation professionnelles	1	1	1	1	4
	Le professeur, engagé dans son développement professionnel	C8. Enrichit ses compétences dans un projet de formation	1	1	1	1	4
		C9. Communique les démarches mobilisées	1	1	1	1	4
			3	3	3	3	12
			30	30	30	30	120

niveau de développement 1 à attenindre
niveau de développement 2 à attenindre
4 nombre d'ECTS créditable - répartition théorique adaptable à chaque parcours-type

Exemple de modules intégratifs de M1

Modules intégratifs	Nombre d'heures	Attendus mobilisés	Modalités de mobilisation Situation intégrative
Module 1 : Construire les savoirs disciplinaires de référence et leurs prolongements scolaires	110h	B2-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire C3. Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier C4. Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	Dissertation, commentaire de documents scientifiques en lien avec les programmes scolaires / les questions du concours.
Module 2 : Introduction aux didactiques disciplinaires en histoire, géographie, EMC	90h	B2-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s) A7. Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s) A9. Sait rendre compte de son travail	En lien avec le stage, observation et analyse de textes de programmes, de manuels, et de leur mise en œuvre dans la classe.
Module 3 : Fondamentaux de la professionnalité de l'enseignant d'histoire, géographie, EMC *Autorité et gestion de classe* *-prise en charge des EBEP (école inclusive)* *-Valeurs de la République (discriminations, filles / garçons, laïcité)*	30h *dont 16h de culture commune*	A1. Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier A2. Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination B2-1. Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.	Mise en forme des observations en lien avec le stage SOPA
Module 4 : Initiation aux enjeux de la recherche et engagement dans une démarche de recherche	40h	C1. Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves C5. Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques C6. Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)	Formulation d'une question de recherche et analyse du lien avec ses prolongements scolaires.

Exemple de modules intégratifs de M2

Modules intégratifs	Nombre d'heures	Attendus mobilisés	Modalités de mobilisation Situation intégrative
Module 1 : Construire les savoirs disciplinaires de référence et leurs prolongements scolaires	48h	B2-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire B4. Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés. C3. Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier	Dissertation, commentaire de documents scientifiques en lien avec les programmes scolaires / les questions du concours.
Module 2 : D**idactiques disciplinaires en histoire, géographie, EMC**	30h	A10. Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles B2-3. Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés B4. Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés. B5. Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation. B7. Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour A3. Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité	En lien avec le mémoire, le stage : mise en œuvre et analyse de séquences d'enseignement en classe.
Module 3 : **Construction de la professionnalité de l'enseignant d'histoire, géographie, EMC**	16h *dont 16h de culture commune*	A1. Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier A2. Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination A7. Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s) A5. Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s) B2-1. Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action. B6.Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent	Entretien oral
Module 4 : Mémoire : Démarche de recherche et élaboration du mémoire	20h	C1. Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves C2. Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité C5. Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques C6. Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)	Construction de la trame mémoire dans ses volets scientifiques, didactiques et pédagogiques

Parcours Enseigner les langues vivantes au collège et au lycée

BCC	UE	Attendus	Crédits ECTS par semestre (S1 à S4)				Total ECTS
			S1	S2	S3	S4	
BLOC A	UE A	A1. Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier		1	1		2
Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	A10. Connaît et met en oeuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles	1	2		1	4
		A2. Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination		1		1	2
		A3. Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité			1	1	2
		A4. Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement		1		1	2
		A5. Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes			1	1	2
		A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)	2			1	3
		A6b - Pratique un langue vivante étrangère au niveau B2				1	1
		A7. Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)		1			1
		A8. Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement	1	1	1		3
		A9. Sait rendre compte de son travail	2	1			3
			6	8	4	7	25
BLOC B	UE B	B2-1. Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.	4	2	1	1	8
Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	B2-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en oeuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire	11	11	2	7	31
		B2-3. Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés			8	2	10
		B4. Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.		2	2		4
		B5. Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.			1	2	3
		B6.Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent			2	2	4
		B7. Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation			2	2	4
			15	15	18	16	64
BLOC C	UE C-1	C1. Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves	1	2	2		5
Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	Le professeur, praticien réflexif au service de son développement professionnel	C2. Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité	1		2	2	5
		C3. Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier	1	1			2
		C4. Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	1		1		2
		C5. Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques	1			1	2
		C6. Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)	1	1		1	3
			6	4	5	4	19
	UE C-2	C7. S'engage dans une démarche de formation et d'innovation professionnelles	1	1	1	1	4
	Le professeur, engagé dans son développement professionnel	C8. Enrichit ses compétences dans un projet de formation	1	1	1	1	4
		C9. Communique les démarches mobilisées	1	1	1	1	4
			3	3	3	3	12
			30	30	30	30	120

	niveau de développement 1 à attenindre
	niveau de développement 2 à attenindre
4	nombre d'ECTS créditable - répartition théorique adaptable à chaque parcours-type

Exemple de modules intégratifs de M1

Modules intégratifs	Contenus	Nombre d'heures	Situations intégratives	Attendus mobilisés
Module 1 : Langue, littératures, cultures et sociétés : ancrer son projet pédagogique dans une culture disciplinaire solide, comprendre les enjeux des axes culturels aux programmes scolaires, renforcer ses compétences linguistiques et méthodologiques.	Médiation linguistique : observation et analyse de la langue, transpositions entre les langues. Médiation culturelle : littérature, histoire et sociétés, médias, arts. Compétences analytiques, rédactionnelles et communicationnelles : méthodologie - pour l'analyse de documents, la composition, la dissertation, la synthèse ; - pour l'expression orale.	**140h**	**Dossier (maîtrise et mobilisation des savoirs disciplinaires en articulation avec les programmes scolaires)**	B2-2 : Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s) A9. Sait rendre compte de son travail
Module 2 : Apprentissage des langues et enjeux éducatifs : *ancrer son action dans un cadre institutionnel solide, s'approprier les références théoriques pour enseigner les langues et comprendre les apprentissages*	Connaissance du système éducatif et de ses acteurs - Acquisition L1 et L2, apprentissages des langues et processus cognitifs en articulation avec histoire de l'enseignement des langues et les théories de l'apprentissage Apports du CECRL : plurilinguisme et contextes interculturels, échelle des niveaux et descripteurs, approche actionnelle, compétences et activités langagières, tâches finales, évaluation positive	**12h** *dont 6h de culture commune*	**Simulation d'un conseil d'enseignement : choisir un manuel scolaire**	B2-1 : Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action
Module 3 : La classe de langue : approches, méthodes et stratégies : analyser et exploiter les ressources pour construire des parcours pédagogiques différenciés, adaptés à la diversité des élèves	Analyse critique des manuels et ressources, mise en œuvre des programmes, analyse des supports au regard des spécificités des activités langagières. Concepts clés didactiques, architecture séance - séquence, implication des élèves en classe.	**36h**		A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s) B2-2 : Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire A9. Sait rendre compte de son travail
Module 4 : Développement professionnel, innovation et créativité : prendre en compte les processus créatifs dans la transformation professionnelle, exploiter les ressources, notamment	Approche par compétences, construire un portfolio (auto-positionnement, développement de son parcours de formation), nétiquette, tutoriels, recherche documentaire, fiabilité des sources - apprendre à s'auto-former, dispositifs	**30h dont 12h de culture commune**	**Constitution d'un dossier professionnalisant (portfolio)**	A10. Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles A10. Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles

numériques, pour se former et innover, mobilité professionnelle et mutualisations instaurer un climat propice aux apprentissages, favoriser les coopérations en LVE	hybrides, LV et éducation aux médias Enseigner/apprendre/coopérer : Rapport au savoir, décrochage et inégalités, éducation prioritaire TD de terrain (12h). Médiations et inclusion (6h).			C6. Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)
Module 5 : Terrain, formation et recherche : identifier des situations de travail observés et/ou vécues sur le terrain, les articuler avec la formation et apports de la recherche	Apprendre à analyser des situations de travail, à identifier des thématiques, s'initier aux méthodologies de la recherche. Construire une revue de la littérature en lien avec des questions vives en éducation et en DDL, recherches bibliographiques, Rechercher de nouveaux modèles et pratiques en didactique des langues, validés par la recherche en France et à l'échelle internationale	**15h**	**Animation d'un mini-séminaire autour d'une question de recherche en lien avec les thématiques didactiques ou de culture commune, et observées en stage SOPA, construction d'une bibliographie (genèse du mémoire)**	A8 : Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement
				C1. Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves
				C2. Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité
				C3. Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier
				C4. Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs

Exemple de modules intégratifs de M2

Modules intégratifs	Contenus	Nombre d'heures	Situations intégratives	Attendus mobilisés
Module 1 : Langue, littératures, cultures et sociétés : ancrer son projet pédagogique dans une culture disciplinaire solide, comprendre les enjeux des axes culturels aux programmes scolaires, renforcer ses compétences linguistiques et méthodologiques.	Médiation linguistique : observation et analyse de la langue, transpositions entre les langues. Médiation culturelle : littérature, histoire et sociétés, médias, arts. Compétences analytiques, rédactionnelles et communicationnelles : méthodologie - pour l'analyse de documents, la composition, la dissertation, la synthèse ; - pour l'expression orale.	**36h**	**Dossier disciplinaire**	B2-2 : Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
Module 2 : Apprentissage des langues et enjeux éducatifs : : *ancrer son action dans un cadre institutionnel solide, s'approprier les références théoriques pour enseigner les langues et comprendre les apprentissages*	Apprentissage des langues et troubles de l'apprentissage (inclusion dyslexie, EBEP) (3h) / LVE et synergies interdisciplinaires pour renforcer les apprentissages (6h)	**9h** *dont 9h de culture commune*	**Dossier professionnalisant (portfolio)**	A2. Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination A3. Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité A5. Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes A10. Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles B2-1. Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.
Module 3 : La classe de langue : approches, méthodes et stratégies : analyser et exploiter les ressources pour construire des parcours pédagogiques différenciés, adaptés à la diversité des élèves	Analyse critique des ressources, élaboration de projets, progressivité, évaluation au service des apprentissages, diversification des approches et démarches, des dispositifs (hybridés ou non) pour différencier et favoriser l'autonomie des élèves (stratégies, métacognition).	**45h**	**Conception et mise en œuvre de séquence (choix + analyse de documents / objectifs, moyens et stratégies) + analyse post-réflexive (simulation épreuve écrite 2, épreuve orale**	B2-2 : Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire B2-3. Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés A7. Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s) B7. Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation B5. Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.

Module 4 : Interactions, gestes, postures et climat scolaire : instaurer un climat propice aux apprentissages, favoriser les coopérations en LVE	Pratiques coopératives/collaboratives et prise en compte de l'émotionnel : travail de groupes et différenciation, inclusion (9h) Analyse de pratique (TD sur terrain), accompagnement et bilan personnel, entretien professionnel : valoriser son parcours, ses expérimentations et travaux de recherche.	**18h**	**Entretien à partir du dossier professionnalisant (portfolio) = épreuve 2**	B5. Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.
				B6. Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent
				C5. Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques
				C6. Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)
Module 5 : Terrain, formation et recherche : identifier des situations de travail observés et/ou vécues sur le terrain, les articuler avec la formation et apports de la recherche	Mise en œuvre du protocole d'expérimentation, utiliser les outils de la recherche pour recueillir et analyser, mutualisations, rédaction et soutenance Analyse de pratiques et stage labo ou terrain de recherche	**18h**	**Mémoire : Soutenance**	C2. Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité
				A4. Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement

Parcours Enseigner les mathématiques et les NSI au collège et au lycée

UE	Attendus	Crédits ECTS par semestre (S1 à S4)				Total ECTS
		S1	S2	S3	S4	
UE A	A1. Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier	1			1	2
Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	A10. Connaît et met en oeuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles	1				1
	A2. Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination	1	1	1		3
	A3. Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité			1		1
	A4. Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement				1	1
	A5. Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes		2		1	3
	A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)	1			2	3
	A6b - Pratique un langue vivante étrangère au niveau B2			1		1
	A7. Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)			2	1	3
	A8. Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement		1	1		2
	A9. Sait rendre compte de son travail		1	4		5
		4	5	10	6	25
UE B	B2-1. Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.		4	3	3	10
Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	B2-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en oeuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire	10	10	3	6	29
	B2-3. Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés	5	2	1	2	10
	B4. Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.		2	3	1	6
	B5. Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.				1	1
	B6.Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent				1	1
	B7. Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation	1		2		3
		16	18	12	14	60
UE C-1	C1. Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves	3	2	2	2	9
Le professeur, praticien réflexif au service de son développement professionnel	C2. Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité	1			1	2
	C3. Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier			1	1	2
	C4. Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	3	1		2	6
	C5. Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques				1	1
	C6. Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)		1	2		3
		7	4	5	7	23
UE C-2	C7. S'engage dans une démarche de formation et d'innovation professionnelles	1	1	1	1	4
Le professeur, engagé dans son développement professionnel	C8. Enrichit ses compétences dans un projet de formation	1	1	1	1	4
	C9. Communique les démarches mobilisées	1	1	1	1	4
		3	3	3	3	12
		30	30	30	30	120

niveau de développement 1 à attenindre

niveau de développement 2 à attenindre

4 nombre d'ECTS créditable - répartition théorique adaptable à chaque parcours-type

Aix*Marseille université
Socialement engagée

INSPÉ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation d'Aix-Marseille

Parcours Enseigner l'EPS au collège et au lycée

BCC	UE	Attendus	Crédits ECTS par semestre (S1 à S4)				Total ECTS
			S1	S2	S3	S4	
BLOC A	UE A	A1. Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier	3	2	2		7
Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	A10. Connaît et met en oeuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles	2		2		4
		A2. Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination	2	2	2	2	8
		A3. Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité	2	2			4
		A4. Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement	1		1		2
		A5. Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes	1	1	2	2	6
		A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)		2		1	3
		A6b - Pratique un langue vivante étrangère au niveau B2				3	3
		A7. Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)			4		4
		A8. Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement	1		1		2
		A9. Sait rendre compte de son travail		1		2	3
			12	10	14	10	46
BLOC B	UE B	B2-1. Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.	2	2	3		7
Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	B2-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en oeuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire	2	1		3	6
		B2-3. Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés	5	5			10
		B4. Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.	2	1			3
		B5. Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.	2	1	2	2	7
		B6.Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent			2	2	4
		B7. Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation		1		2	3
			13	11	7	9	40
BLOC C	UE C-1	C1. Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves		1	2	2	5
Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	Le professeur, praticien réflexif au service de son développement professionnel	C2. Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité			1	1	2
		C3. Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier			1	2	3
		C4. Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs			2	1	3
		C5. Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques	2	1			3
		C6. Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)		2		2	4
			2	4	6	8	20
	UE C-2	C7. S'engage dans une démarche de formation et d'innovation professionnelles	1	1	1	1	4
	Le professeur, engagé dans son développement professionnel	C8. Enrichit ses compétences dans un projet de formation	1	1	1	1	4
		C9. Communique les démarches mobilisées	1	1	1	1	4
			3	3	3	3	12
			30	28	30	30	118

niveau de développement 1 à attenindre

niveau de développement 2 à attenindre

4 nombre d'ECTS créditable - répartition théorique adaptable à chaque parcours-type

Exemple de modules intégratifs de M1

Modules intégratifs Objectifs	**Heures ECTS**	**Attendus mobilisés et ECTS par attendu**	**Situation intégrative**
Module 1 : Approche scientifique de l'EPS – A Mettre en relation des connaissances scientifiques de différents domaines avec les enjeux éducatifs de l'EPS et de l'école *Étudier les questions institutionnelles (culture commune)*	102h *dont 8h de culture commune* 11 ECTS	A1 : Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier (3 ECTS) A4 : Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement (1 ECTS) A8 : Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement (1 ECTS) B2-1 : Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action (2 ECTS) B2-2 : Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire (2 ECTS) B5 : Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation (2 ECTS)	Production à partir de documents afin de répondre à une question professionnelle identifiée
Module 2 : Les savoirs fondamentaux dans les APSA Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs permettant aux élèves d'acquérir des compétences dans différentes champs d'apprentissage	40h 7 ECTS	A10 : Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles (2 ECTS) B2-3 : Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés (5 ECTS)	Projet d'enseignement d'une APSA adapté aux élèves et au contexte
Module 3 : Stratégies d'enseignement et d'apprentissage en EPS Concevoir, animer et réguler une séance d'enseignement en EPS dans un contexte scolaire déterminé *Étudier les questions liées à la citoyenneté (culture commune)*	60h *dont 8h de culture commune* 7 ECTS	A2 : Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination (2 ECTS) A3 : Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité (2 ECTS) A5 : Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes (1 ECTS) B4 : Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés (2 ECTS) A8 : Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement (1 ECTS)	Projet de formation en EPS adapté aux élèves et aux différents contextes
Module 4 : Mémoire S'engager dans une démarche de recherche en lien avec des problématiques professionnelles	14h 2 ECTS	C5 : Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques (2 ECTS)	Démarche de recherche pour étudier un problème professionnel

Exemple de modules intégratifs de M2

Modules intégratifs Objectifs	**Heures ECTS**	**Attendus mobilisés et ECTS par attendu**	**Situation intégrative**
Module 1 : Analyse de l'intervention de l'enseignant d'EPS Adapter des propositions professionnelles à des contextes spécifiques et à des APSA différentes Engager et étayer une pratique réflexive sur l'activité de l'enseignant d'EPS en fonction des contextes et des APSA *Étudier les questions liées au numérique (culture commune)*	83h *dont 16h de culture commune* 17 ECTS	A2 : Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination (2 ECTS)	Projet de formation en EPS adapté aux élèves et aux différents contextes
		A5 : Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes (2 ECTS)	
		A6 : Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s) (4 ECTS, dont 3 ECTS pour la LVE B2)	
		A9 : Sait rendre compte de son travail (2 ECTS)	
		B2-2 : Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation (3 ECTS)	
		B6 : Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent (2 ECTS)	
		C6 : Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens) (2 ECTS)	
Module 2 : Mémoire Présenter et exploiter les résultats de son mémoire	42h 10 ECTS	B5 : Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation (2 ECTS)	Démarche de recherche pour étudier un problème professionnel
		B7 : Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation (2 ECTS)	
		C1 : Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves (1 ECTS)	
		C2 : Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité (1 ECTS)	
		C3 : Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier (2 ECTS)	
		C4 : Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs (1 ECTS)	

Parcours Enseigner les sciences de la vie, les sciences de la Terre au collège et au lycée

BCC	UE	Attendus	Crédits ECTS par semestre (S1 à S4)				Total ECTS
			S1	S2	S3	S4	
BLOC A	UE A	A1. Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier	1	2	1		4
Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	A10. Connaît et met en oeuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles	2		1		3
		A2. Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination		2	1	1	4
		A3. Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité			2		2
		A4. Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement		2	1		3
		A5. Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes	1	1		2	4
		A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)	2		2		4
		A6b - Pratique un langue vivante étrangère au niveau B2				3	3
		A7. Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)	1		2		3
		A8. Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement				2	2
		A9. Sait rendre compte de son travail	2			2	4
			9	7	10	10	36
BLOC B	UE B	B2-1. Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.	2		2		4
Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	B2-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en oeuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire	8	6	3	2	19
		B2-3. Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés	1	2	2	2	7
		B4. Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.	1	2	2	2	7
		B5. Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.		1	1	2	4
		B6.Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent		1	1	1	3
		B7. Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation		2	1	2	5
			12	14	12	11	49
BLOC C	UE C-1	C1. Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves		1	2	1	4
Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	Le professeur, praticien réflexif au service de son développement professionnel	C2. Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité	1		1	1	3
		C3. Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier	1	2		1	4
		C4. Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	1	2		2	5
		C5. Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques	1	1	1	1	4
		C6. Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)	2		1		3
			6	6	5	6	23
	UE C-2	C7. S'engage dans une démarche de formation et d'innovation professionnelles	1	1	1	1	4
	Le professeur, engagé dans son développement professionnel	C8. Enrichit ses compétences dans un projet de formation	1	1	1	1	4
		C9. Communique les démarches mobilisées	1	1	1	1	4
			3	3	3	3	12
			30	30	30	30	120

niveau de développement 1 à attenindre

niveau de développement 2 à attenindre

4 nombre d'ECTS créditable - répartition théorique adaptable à chaque parcours-type

Exemple de modules intégratifs de M1

Modules intégratifs	Nombre d'heures	ECTS	Attendus	Modalités de mobilisation
Module 1 : L'élève dans la sphère professionnelle de l'enseignant *Accompagner les élèves dans leur apprentissage et dans leur parcours individuel* *Instaurer une relation éducative positive entre l'enseignant et l'élève*	33h *dont 10h de culture commune*	4	A7. Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s) B2-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire B2-3. Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés B2-1. Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.	**Dossier numérique de suivi de la professionnalisation 1** **Oral-entretien** a- construire un recueil de situations professionnelles d'enseignement et d'éducation dans ses différentes dimensions, recueillies lors du stage ; en proposer des analyse b- présenter ce recueil à l'oral et conduire un entretien Ateliers en lien avec les SOPA --> gestion de classe --> communication et évolution dans la classe --> évaluation, compétences et projet de l'élève --> psychologie de l'adolescence et sociologie
Module 2 : Environnements professionnels et activités de l'enseignant *Prendre en compte les éléments de terrain, les articuler avec la formation et analyser les pratiques* *Evoluer dans différents environnements professionnels afin d'identifier et de comprendre les enjeux éducatifs et les grandes orientations institutionnelles au service du parcours de l'élève*	36h *dont 6h de culture commune*	7	A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s) A10. Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles C3. Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier C2. Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité C6. Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)	**Dossier numérique de suivi de la professionnalisation 1** **Oral-entretien** a- construire un recueil de situations professionnelles d'enseignement et d'éducation dans ses différentes dimensions, recueillies lors du stage ; en proposer des analyse b- présenter ce recueil à l'oral et conduire un entretien --> l'organisation des établissements et leur diversité --> réseaux, continuité et logique de cycle --> partenaires ... --> droits et devoirs du fonctionnaire --> le numérique institutionnel
Module 3 : Dispositifs didactiques et enjeux éducatifs *Développer des projets d'enseignements-apprentissage et éducatifs ancrés dans les enjeux contemporains, sociaux et citoyens*	86h	7	A5. Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes A9. Sait rendre compte de son travail B2-1. Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action. B2-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire C4. Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	**Dossier scientifique de transpo et de conceptions de situations** **Oral-entretien sur thème au choix** Ateliers d'exégèse des programmes, de conception de situation d'enseignement autour des enjeux éducatifs technologiques incluant la maîtrise des savoirs et activités pratiques /technologiques --> didactique des éducations à --> projets et compétences transversales --> psychologie de l'adolescent ; sociologie

Module 4 : Démarche scientifique et exploitation du réel pour l'enseignement *Construire des projets d'enseignements ancrés dans des fondamentaux actualisés, construits dans une réalité rationnelle et dans des pratiques et techniques scientifiques*	91h	7	A9. Sait rendre compte de son travail B2-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire B4. Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés. C5. Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques	**Dossier scientifique de transpo et de conceptions de situations** **Oral-entretien sur thème au choix** Atelier d'investigations, de renforcement scientifique au service de la transposition des savoirs et de la construction de projets d'enseignement --> Transposition des savoirs : activités, problématisation et démarches d'enseignement --> activités technologiques --> savoirs fondamentaux pour l'enseignement --> didactique de l'enseignement des techniques, d'activités technologiques, didactique des sciences --> approche interdisciplinaire des savoirs et des projets d'enseignement Ateliers d'exégèse des programmes, de conception de situation d'enseignement autour des enjeux éducatifs technologiques incluant la maîtrise des savoirs et activités pratiques /technologiques --> projets et compétences transversales
Module 5 : Construction du parcours de formation et engagement dans une démarche de recherche ; mémoire *Construire son parcours de formation : s'engager dans une démarche de recherche*	18h	2	C1. Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves C5. Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques	**Dossier scientifique de transpo et de conceptions de situations** **Oral-entretien sur thème au choix** Atelier de suivi et accompagnement dans l'articulation évaluation des compétences-objectifs de formation -parcours individualisé Mémoire

Exemple de modules intégratifs de M2

Modules intégratifs	Nombre d'heures	ECTS	Attendus	Modalités de mobilisation
Module 1 : Projets d'enseignement et activités de l'enseignant *Evoluer dans son environnement professionnel en prenant en compte les caractéristiques de l'établissement et le profil des élèves rencontrés* *Accompagner les élèves dans leur apprentissage et dans leur parcours individuel*	51h *dont 9h de culture commune*	12	A2. Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination A5. Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes A7. Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s) A8. Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement C5. Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques B2-3. Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés B4. Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés. B5. Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation. B7. Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour	**Dossier numérique de suivi de la professionnalisation 4** **Oral-entretien** Atelier de conception-analyse de situations imposées en lien avec les lieux de stage APP --> gestion de classe --> posture et positionnement de l'enseignant --> communication et évolution dans la classe --> évaluation, compétences et projet de l'élève --> psychologie de l'adolescence et sociologie
Module 2 : Ressources et investigations scientifiques pour l'enseignement *Développer des projets d'enseignements-apprentissage construits dans une réalité rationnelle de pratiques et techniques scientifiques et dans des enjeux éducatifs*	17h	5	C3. Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier B2-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire B4. Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés. B7. Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour C4. Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	**Dossier numérique de suivi de la professionnalisation 4** **Oral-entretien** Atelier d'investigations, de renforcement scientifique au service de la transposition des savoirs et de la construction de projets d'enseignement
Module 3 : Conception de dispositifs didactiques et élaboration de stratégies de recherche ; mémoire *S'approprier les démarches de la recherche en éducation afin d'éprouver des stratégies d'action ancrés dans une problématique de terrain*	46h *dont 9h de culture commune*	10	A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s) A7. Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s) B2-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire B4. Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés. C1. Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves C2. Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité C4. Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	**Dispositif mémoire** **Soutenance** Atelier de construction et de mise à l'épreuve des projets d'enseignements dans un cadre d'ouverture et d'innovation --> Ateliers sur des innovations pédagogiques et didactiques --> approche interdisciplinaire des savoirs et des projets d'enseignement

Aix*Marseille université
Socialement engagée

INSPÉ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation d'Aix-Marseille

Maquette Mention 3 – Parcours Conseiller principal d'éducation

1- Maquette de la mention 3

BCC	UE	Attendus	Crédits ECTS par semestre (S1 à S4)				Total ECTS
			S1	S2	S3	S4	
BLOC A	UE A	A1. Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier	4	2	2	1	9
Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	A10. Connaît et met en oeuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles		2	1	2	5
		A2. Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination	2	1		2	5
		A3. Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité			2	1	3
		A4. Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement	1	1	1	1	4
		A5. Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes	2	1		1	4
		A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)	2	2		1	5
		A6b - Pratique un langue vivante étrangère au niveau B2				3	3
		A7. Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)		1	2	1	4
		A8. Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement			1	1	2
		A9. Sait rendre compte de son travail			1	1	2
			11	10	10	15	46
BLOC B	UE B	B3-1.Mobilise des savoirs scientifiques pour étayer son action	3	4	2	1	10
Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	B3-2.Maîtrise les savoirs et savoir-faire nécessaires à la mise en oeuvre de l'action éducative et de la vie scolaire	2	2	2	2	8
		B3-3.Mobilise les ressources professionnelles nécessaires à son action (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, instructions officielles, orientations pédagogiques, projet d'établissement ...)	6	3		1	
		B3-4.Participe à l'élaboration du règlement intérieur et à son respect dans un esprit éducatif			1	1	2
		B3-5.Veille à la mise en place des conditions d'entrée, de sortie, de déplacement, de surveillance des élèves en sécurité et au suivi des élèves			2	1	3
		B3-6.Fait preuve de vigilance à l'égard des comportements à risques et des situations conflictuelles et apporte des solutions adaptées en cohérence avec la communauté éducative et les personnels spécialisés	2		3		5
		B3-7.Participe à la construction du projet de l'élève et à son orientation en lien avec les parents et en association avec les professeurs principaux et le psychologue de l'Education nationale spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » (EDO)			2		
		B3-8.Contribue à l'élaboration du volet éducatif du projet d'établissement		1		1	2
			13	10	12	7	42
BLOC C	UE C-1	C1. Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves	2	1	1	2	6
Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	Le professeur, praticien réflexif au service de son développement professionnel	C2. Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité		1		1	2
		C3. Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier		2	1		3
		C4. Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs		2	1	2	5
		C5. Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques		1	1		2
		C6. Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)	1		1		2
			3	7	5	5	20
	UE C-2	C7. S'engage dans une démarche de formation et d'innovation professionnelles	1	1	1	1	4
	Le professeur, engagé dans son développement professionnel	C8. Enrichit ses compétences dans un projet de formation	1	1	1	1	4
		C9. Communique les démarches mobilisées	1	1	1	1	4
			3	3	3	3	12
			30	30	30	30	120

niveau de développement 1 à attenindre
niveau de développement 2 à attenindre
4 nombre d'ECTS créditable - en cours de construction ; répartition non finalisée

Exemple de modules intégratifs de M1 – S1

Modules intégratifs	Nombre d'heures	Attendus mobilisés	Modalités de mobilisation Situation intégrative
Module 1 : Compréhension et analyse des enjeux éducatifs actuels	72h	A1. Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier B3-1. Mobilise des savoirs scientifiques pour étayer son action B3-3. Mobilise les ressources professionnelles nécessaires à son action (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, instructions officielles, orientations pédagogiques, projet d'établissement …)	Production en lien avec la maîtrise des connaissances scientifiques Projet en réponse à l'analyse d'une situation éducative
Module 2 : Le métier de CPE dans son environnement professionnel	58h *dont 8h de culture commune*	A4. Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement A5. Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes B3-2. Maîtrise les savoirs et savoir-faire nécessaires à la mise en œuvre de l'action éducative et de la vie scolaire B3-3. Mobilise les ressources professionnelles nécessaires à son action (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, instructions officielles, orientations pédagogiques, projet d'établissement …) C6. Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)	Production en lien avec le terrain de stage Projet en réponse à l'analyse d'une situation éducative
Module 3 : Dimensions axiologiques et relation à l'élève-	58h *dont 8h de culture commune*	A1. Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier A2. Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s) B3-6.Fait preuve de vigilance à l'égard des comportements à risques et des situations conflictuelles et apporte des solutions adaptées en cohérence avec la communauté éducative et les personnels spécialisés	Production en lien avec la maîtrise des connaissances scientifiques Projet en réponse à l'analyse d'une situation éducative
Module 4 : Initiation à la recherche : éclairage scientifique pour analyser des situations professionnelles	18h	C1. Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves C5. Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques	Démarche de recherche pour étudier une problématique professionnelle

Exemple de modules intégratifs de M1 – S2

Modules intégratifs	Nombre d'heures	Attendus mobilisés	Modalités de mobilisation Situation intégrative
Module 1 : Savoirs et méthodes pour la préparation au métier de CPE	76	A1. Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier B3-1. Mobilise des savoirs scientifiques pour étayer son action B3-3. Mobilise les ressources professionnelles nécessaires à son action (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, instructions officielles, orientations pédagogiques, projet d'établissement …)	Production en lien avec la maîtrise des connaissances scientifiques Projet en réponse à l'analyse d'une situation éducative
Module 2 : De la problématique à l'action professionnelle du CPE	61 *dont 8h de culture commune*	A2. Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s) A10. Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles C3. Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier	Projet en réponse à l'analyse d'une situation éducative
Module 3 : Analyse et action du CPE en situation professionnelle	51 *dont 8h de culture commune*	A4. Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement A5. Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes A7. Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s) B3-2.Maîtrise les savoirs et savoir-faire nécessaires à la mise en oeuvre de l'action éducative et de la vie scolaire B3-8.Contribue à l'élaboration du volet éducatif du projet d'établissement C2. Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité	Production en lien avec le terrain de stage Projet en réponse à l'analyse d'une situation éducative

		C4. Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	
Module 4 : Initiation à la recherche : éclairage scientifique pour analyser des situations professionnelles	18	C1. Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves	Démarche de recherche pour étudier une problématique professionnelle
		C5. Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques	

Exemple de modules intégratifs de M2

Modules intégratifs	Nombre d'heures	Attendus mobilisés	Modalités de mobilisation Situation intégrative
Module 1 : Préparation au métier, éthique et mise en œuvre de la pratique professionnelle du CPE	64 *dont 16h de culture commune*	A1. Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier	Production mobilisant des connaissances scientifiques et professionnelles
		A2. Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination	
		A3. Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité	
		A4. Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement	
		A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)	
		A7. Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)	
		A8. Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement	
		A10. Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles	
		B3-2.Maîtrise les savoirs et savoir-faire nécessaires à la mise en œuvre de l'action éducative et de la vie scolaire	
		B3-5.Veille à la mise en place des conditions d'entrée, de sortie, de déplacement, de surveillance des élèves en sécurité et au suivi des élèves	
		B3-6.Fait preuve de vigilance à l'égard des comportements à risques et des situations conflictuelles et apporte des solutions adaptées en cohérence avec la communauté éducative et les personnels spécialisés	
		B3-7.Participe à la construction du projet de l'élève et à son orientation en lien avec les parents et en association avec les professeurs principaux et le psychologue de l'Education nationale spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » (EDO)	
Module 2 : Eclairage du métier de CPE par la Recherche	25	A10. Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles	Projet en réponse à l'analyse d'une situation éducative.
		A9. Sait rendre compte de son travail	
		B3-1.Mobilise des savoirs scientifiques pour étayer son action	
		B3-4.Participe à l'élaboration du règlement intérieur et à son respect dans un esprit éducatif	
		C3. Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier	
		C4. Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	
Module 3 : Méthodologie de la recherche et conception du mémoire CPE	15	C1. Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves	Démarche de recherche : mémoire
		C2. Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité	
		C5. Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques	
		C6. Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)	

Aix*Marseille université
Socialement engagée

INSPÉ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation d'Aix-Marseille

CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT

Convention n° 2024-13357

Aix-Marseille Université, ci-après désignée par « **AMU** »**,** établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dont le siège social se situe Jardin du Pharo, 58 Boulevard Charles Livon- 13284 Marseille Cedex 07, représentée par son Président, Monsieur Yvon Berland

Agissant au nom et pour le compte de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation, ci-après désignée par « Inspé », dont la direction se situe campus Etoile – site Saint-Jérôme – 52 avenue Escadrille Normandie Niemen – 13013 Marseille, représenté par sa Directrice, Madame Pascale Brandt-Pomares

et

L'**Académie d'Aix-Marseille**, ci-après désignée par « **Académie** », dont le siège social se situe place Lucien Paye- 13621 Aix-En-Provence Cedex 1, représentée par le Recteur de l'académie d'Aix-Marseille, Monsieur Bernard Beignier.

Vu la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance.

Vu l'arrêté du 12 juillet 2018, prenant acte des délibérations du conseil d'école du 25 septembre 2017, du conseil d'administration d'AMU en date du 24 octobre 2017, du conseil d'administration de l'UAPV en date du 17 octobre 2017, de l'avis du CNESER en date du 17 avril 2018 et de l'avis favorable du Recteur en date du 15 novembre 2017, portant renouvellement de l'accréditation de l'ÉSPÉ de l'académie d'Aix-Marseille,

Vu les délibérations du Conseil d'Institut en date du 21 octobre 2020, du Conseil d'Administration d'AMU en date du 24 novembre 2020, de l'avis favorable du Recteur en date du 5 novembre 2020 et de l'avis favorable conjoint de la DGESIP, DGESCO et DGRH en date du 23 juillet 2021 prenant acte de la nouvelle offre de formation.

Préambule

Dans le cadre de la loi pour une école de la confiance, il est créé l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation, au sein d'Aix-Marseille Université en partenariat avec l'académie d'Aix-Marseille.

La convention cadre n°2018-444 a organisé les relations entre les partenaires en vue de la réalisation du projet académique d'ÉSPÉ (devenue Inspé) ayant reçu accréditation et exprimées en termes d'objectifs et de moyens.

La présente convention a pour objectif la pérennisation du partenariat avec l'académie d'Aix-Marseille dans le cadre de la nouvelle accréditation 2024-2028.

Les partenaires travaillent pour s'harmoniser afin d'améliorer et optimiser la gestion et la mise en œuvre des actions prévues.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

Titre 1 Cadre général

Article 1 *Statut juridique*

L'Inspé est une composante d'AMU. L'Inspé relève du cadre juridique défini dans le cadre de la loi du 26 juillet 2019 et des décrets et arrêtés qui s'y réfèrent.

Son fonctionnement est régi par ses statuts, adoptés par le conseil d'institut et validés par le conseil d'administration d'AMU. Un règlement intérieur, adopté par le conseil d'institut précise et organise la vie interne de l'institut.

Article 2 *Projet académique de l'Inspé*

L'accréditation repose sur le projet quinquennal qui définit les missions de l'Inspé de l'académie d'Aix-Marseille en termes de :

- mission de formation initiale et continue,
- mission de recherche et d'innovation,
- mission d'insertion et d'orientation,
- mission de valorisation et de diffusion.

La présente convention définit les principes de coopération entre les partenaires, leur contribution à la réalisation du projet ainsi que les moyens qu'ils engagent pour atteindre ces objectifs.

Article 3 *Organisation générale du projet*

Le conseil d'institut est chargé de définir les orientations politiques, organisationnelles, structurelles et budgétaires de l'Inspé. Ces orientations sont arrêtées dans le respect du cadre législatif et réglementaire susmentionnés, selon les principes et orientations politiques d'AMU et en concertation avec les partenaires du projet.

Le directeur de l'Inspé est chargé de proposer ces orientations politiques, de les mettre en œuvre et de pourvoir les évaluations nécessaires pour en apprécier la portée et l'effectivité.

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique contribue à la réflexion sur les grandes orientations relatives à la politique partenariale et aux activités de formation et de recherche de l'Institut.

Le directoire a pour rôle d'organiser la concertation entre les partenaires sur les orientations politiques, leur mise en œuvre et sur les moyens nécessaires pour leur réalisation, dans le cadre d'un budget de projet.

Article 4 *Représentativité du partenaire*

Le principe de collaboration et de coopération des partenaires est assuré au travers de la représentativité de chacun dans les différentes instances de l'Inspé :

- le conseil d'institut,
- le conseil d'orientation scientifique et pédagogique,
- le directoire précédé des travaux d'un ou plusieurs groupes préparatoires (GT directoire),
- les conseils de perfectionnement.

Cette représentativité est précisée dans les statuts et/ou le règlement intérieur de l'Inspé. Toute modification de cette représentativité fait l'objet d'un accord explicite entre les partenaires et donne lieu ensuite à une modification des statuts et/ou du règlement intérieur de l'Inspé.

L'académie d'Aix-Marseille s'engage à désigner les personnalités qui la représentent pour siéger dans chacune des instances où sa participation est requise.

Titre 2 Objectifs de l'Inspé

Chapitre 1 Les missions de formation

L'accréditation emporte habilitation à délivrer le diplôme national de master MEEF, métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, dans les mentions suivantes :

Mention 1 : premier degré ;
Mention 2 : second degré ;
Mention 3 : encadrement éducatif ;
Mention 4 : pratiques et ingénierie de la formation.

Article 5 *Cadre général de la formation initiale*

L'Inspé est chargé d'organiser les formations initiales des professionnels de l'enseignement, de l'éducation et de la formation conformément au projet d'accréditation.

Cette organisation est développée dans les maquettes annexées au projet accrédité et qui emporte l'habilitation à délivrer le diplôme de master MEEF.

Cette organisation peut être modifiée en fonction des orientations et des modifications relatives à l'évolution du cadre réglementaire, des contraintes liées aux débouchés professionnels de ces formations et aux différents résultats des évaluations internes et externes.

Ces évolutions seront soumises à l'approbation du conseil d'institut de l'Inspé et du conseil d'administration d'AMU après avis de la CFVU (commission de la formation et de la vie universitaire) d'AMU.

Article 6 *Constitution des équipes pédagogiques de formation initiale*

La mise en œuvre de chaque formation repose sur la constitution d'équipes pédagogiques pluri-catégorielles et pluri-institutionnelles composées :

- des enseignants et enseignants-chercheurs d'AMU affectés à l'Inspé,
- des enseignants et enseignants-chercheurs des autres composantes d'AMU, notamment de la faculté des arts, lettres, langues, sciences humaines (UFR ALLSH), de la faculté des sciences (FS) et de la faculté des sciences du sport (FSS),
- des enseignants et des personnels d'encadrement et d'éducation de l'académie,
- des professionnels intervenant dans les domaines de l'enseignement, de l'éducation ou de la formation qui exercent encore leur activité en écoles ou EPLE. Ils peuvent être :
    - PEMF ou PFA déchargés pour partie de leur service par l'académie à l'Inspé
    - Enseignants du 1er ou 2e degré rétribués en heures complémentaires par l'académie
    - Enseignants du 1er ou 2e degré et CPE recrutés en mi-temps partagé par l'Inspé
    - Enseignants du 1er ou 2e degré et CPE recrutés comme vacataires par l'Inspé

Chaque équipe est placée sous la responsabilité d'un enseignant responsable de formation qui assure la coordination et garantit la réalisation et l'effectivité des enseignements selon les modalités de formation prévues.

Les équipes pédagogiques sont constituées afin de pouvoir proposer une diversité d'approches et une complémentarité entre enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels de terrain.

Dans les mentions premier degré, second degré et encadrement éducatif, les équipes pédagogiques intègrent des professionnels de terrain (enseignants exerçant en écoles et EPLE, personnels d'encadrement, …). Ils sont désignés de manière concertée entre l'académie et l'Inspé. Les compétences et les domaines d'intervention de ces formateurs sont arrêtés par les instances de l'Inspé.

Le prévisionnel de services établi à partir des maquettes de formation répartit au sein des équipes pédagogiques les interventions selon les domaines de compétences des différents intervenants.

Article 7 ***Activités pédagogiques dans le cadre du projet académique de l'Inspé***

L'organisation des formations vise à répondre au mieux aux attentes des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Elle assure la construction des compétences nécessaires à la maîtrise de chacun de ces métiers.

Toutes les activités pédagogiques de formation initiale et continue des étudiants de l'Inspé dans le cadre du projet académique se déroulent prioritairement dans ses locaux et dans les établissements et écoles de l'académie.

L'Inspé peut accueillir dans ses locaux des élèves des écoles et établissements de l'académie encadrés par leurs enseignants.

Article 8 ***Les stages professionnels dans les cursus de formation initiale***

La formation initiale repose sur une alternance intégrative progressive tout au long du cycle de formation conduisant à une articulation d'enseignements et d'immersions pratiques en milieu scolaire ou éducatif.

Cette formation professionnelle s'appuie sur l'organisation de stages. Pour chacune des mentions, l'académie en concertation avec l'Inspé offre, dans la limite des capacités d'accueil de ses écoles et établissements, des lieux de stages pour les étudiants tout au long de leur formation.

Les cursus de formation professionnelle s'organisent selon les schémas suivants :

- en UE Pro MEEF dans les licences d'AMU pour favoriser l'élaboration du projet personnel de chaque étudiant
- en licence mention sciences de l'éducation et de la formation parcours éducation et apprentissage en école primaire dispensée sur le site de Saint-Jérôme,
- en master pour permettre la construction progressives des compétences,
- en 2e année de master (M2) au travers d'une formation alternée avec un tiers temps organisé par une offre soit de contrats d'alternance d'étudiants en pleine responsabilité de classes, soit de stages gratifiés de pratique et responsabilité accompagnées (SOPA long).
- tout au long du cursus, afin d'élargir les compétences, par l'organisation de TD de terrain et d'activités ponctuelles d'observation.

L'Inspé peut aussi diversifier son offre de stages vers d'autres métiers que ceux offerts par l'Éducation nationale, qu'il s'agisse de faire découvrir ces métiers ou d'accompagner des étudiants dans leur projet personnel.

Les modalités d'organisation des stages sont décrites dans le projet d'accréditation. Le choix des établissements, le nombre, la durée légale et l'organisation de ces stages sont arrêtés par les partenaires conformément aux objectifs de la formation.

L'académie œuvre en concertation avec l'Inspé pour organiser l'offre d'établissements d'accueil des étudiants. Dans tous les cas, les partenaires concourent à la cohérence de la formation en alternance en veillant à ce que les conditions d'accueil, l'organisation et la progression des stages soient intégrées dans les enseignements du cursus universitaire.

Article 9 ***Cadre spécifique de formation initiale des fonctionnaires stagiaires***

Cette formation est mise en œuvre de manière conjointe et concertée, sous l'autorité du recteur, par l'Inspé et l'EAFC (Ecole Académique de la Formation Continue).

Dans le cadre du continuum de formation, l'Inspé est opérateur de la formation des stagiaires nouvellement recrutés par les concours de l'Education nationale. Les stagiaires lauréats titulaires du master MEEF sont intégrés en école ou en établissement scolaire dans un contexte de temps-plein d'enseignement. Ils bénéficient d'une formation d'accompagnement de dix journées.

Les stagiaires recrutés mais non titulaires d'un master MEEF sont placés en alternance avec un mi-temps de service statutaire en école ou établissement scolaire et 250 heures de formation que l'Inspé assure au sein du DIU « Professeurs et CPE stagiaires entrée dans le métier ».

Cette formation nécessite un suivi via un tutorat mixte par un tuteur de terrain nommé par l'employeur et un référent universitaire nommé par la directrice de l'Inspé.

Article 10 *La formation continue des enseignants du premier et du second degré*

L'Inspé est défini comme la plateforme unique d'entrée pour toutes les actions de formation continue des enseignants des premier et second degrés que l'académie confie à AMU. Toutes sollicitations en matière de formation continue des enseignants des premier et second degrés doivent donner lieu à une entente préalable entre Inspé et EAFC.

L'Inspé est associé à la conception et à la mise en œuvre du plan académique de formation. Le travail d'élaboration du plan académique de formation et des réponses apportées se fait en concertation entre l'Inspé et l'académie et plus particulièrement entre le pôle formation de l'Inspé et l'Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC) chargée de la coordination de la formation continue.

Le directoire délimite le périmètre d'intervention de l'Inspé en matière de formation continue des personnels enseignants et d'éducation dans le cadre du projet académique et de son budget.

Ce périmètre est défini annuellement à partir du plan académique de formation des personnels enseignants et d'éducation arrêté par l'académie en concertation avec l'Inspé. Toute formation en dehors de ce périmètre ne pourra être prise en charge sans accord préalable de l'Inspé.

Chapitre 2 Les missions d'orientation et d'insertion

Article 11 *Les cursus professionnalisants en licence*

Un dispositif de professionnalisation vers les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation est intégré dans l'offre de formation de licence dans le cadre de l'accompagnement à l'orientation professionnelle. Il contribue à augmenter l'attractivité des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation en informant et orientant les étudiants d'AMU pour les accompagner dans l'élaboration de leurs projets personnels.

L'académie s'engage à offrir, dans la limite des capacités d'accueil de ses écoles et établissements, les lieux d'accueil pour les stages pratiques qui s'inscrivent dans ce dispositif.

Article 12 *La formation professionnelle tout au long de la vie*

L'Inspé favorise l'accueil et la formation d'étudiants se destinant aux métiers de l'Education nationale et la reconversion vers ces métiers.

Il accompagne et oriente également vers de nouvelles carrières dans les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Article 13 *Les dispositifs d'accompagnement*

Un dispositif de formation organise les échanges entre les tuteurs et les formateurs afin d'assurer l'intégration des périodes de stages professionnels dans les formations et leur évaluation.

Un dispositif spécifique concerne l'accompagnement renforcé dans le cadre du DIU « Professeurs et CPE stagiaires entrée dans le métier ».

Article 14 *La diversification des voies professionnelles*

L'Inspé propose aux étudiants qui le souhaitent des alternatives de formation professionnelle vers d'autres métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Chapitre 3 Les missions de recherche et d'innovation

Article 15 *La recherche en éducation*

La recherche en éducation est organisée par AMU autour de la fédération de recherche FED 4238 SFERE-Provence rattachée à l'Inspé qui a pour mission de développer et d'organiser les recherches en éducation en fédérant les équipes des unités de recherche engagées dans de tels travaux.

Les équipes de recherche bénéficient de l'appui de l'académie pour accéder à des établissements scolaires (classes, enseignants, élèves, etc.) afin de pouvoir mettre en œuvre les protocoles expérimentaux adéquats et ce dans le respect le plus strict des règles de déontologie et d'éthique qui président toutes les recherches dans les domaines concernés. Ampiric (Aix-Marseille – Pôle d'Innovation, de Recherche, d'Enseignement pour l'Éducation) pôle pilote de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation » du PIA 3 (volet « Territoires d'Innovation Pédagogique ») a pour mission d'accompagner l'émergence de besoins et de développement en matière de recherche en éducation. Le cadre offert par le pôle pilote Ampiric permet d'associer l'académie aux processus d'élaboration des projets et/ou programmes de recherche, notamment dans le cadre de la mise en place de recherches collaboratives.

Dans le cadre d'Ampiric et de la Fédération de recherche SFERE Provence, l'Inspé contribue en partenariat avec l'académie à des appels à projets définissant les attentes, les conditions et les critères de choix, ainsi que les modalités de candidature et d'exécution des projets de recherche auxquels l'académie apporte son soutien financier.

Les équipes de recherche s'engagent à communiquer les résultats de leurs travaux afin de l'informer des avancées et des retombées que ceux-ci peuvent avoir. Les modalités de diffusion et de valorisation de ces résultats sont une des missions de l'Inspé, dans le cadre de l'adossement de la formation à la recherche.

Article 16 *Le développement du numérique et de l'innovation pédagogique*

L'Inspé a parmi ses missions, d'une part le développement et la promotion de l'innovation pédagogique, d'autre part la production de ressources pédagogiques et/ou didactiques.

Ce développement établit un lien entre les recherches en éducation et les formations initiales et continues mises en œuvre par l'Inspé.

L'usage des outils et ressources numériques pour l'enseignement et la formation s'est banalisé dans les pratiques des professionnels de l'éducation et reste une source d'innovation. C'est dans cette perspective que l'Inspé intègre largement cet usage dans l'ensemble des formations.

Les partenaires du projet académique de l'Inspé collaborent afin d'offrir aux usagers de l'Inspé l'accès à l'ensemble des moyens et ressources numériques dont ils disposent.

L'Inspé s'engage aux côtés de l'académie dans des actions en lien avec le CNR, le FIP et Marseille en Grand. L'institut apporte sa contribution dans la mise en œuvre d'approches de type démarche de projet en réponse à des besoins identifiés.

Article 17 *L'accès aux ressources documentaires*

L'Inspé offre à ses usagers un large accès à l'ensemble des ressources pour l'enseignement et la formation, sous support numérique ou imprimé.

Cet ensemble couvre les champs des ressources pour la recherche en éducation, pour la formation initiale et continue des enseignants des premier et second degrés et de l'enseignement supérieur et pour l'exercice du métier à chacun de ces niveaux.

L'ensemble des ressources accessibles comporte :

- celles offertes par le Service Commun de la Documentation (SCD) d'AMU en général et, en particulier, celles qui relèvent des domaines de l'enseignement, de l'éducation et de la formation gérées par les Bibliothèques Universitaires de l'Inspé (BU Inspé),
- celles offertes par l'académie à destination de l'ensemble des enseignants des premier et second degrés,
- celles proposés par Réseau Canopé, en particulier dans les sites de l'Inspé d'Avignon et de Digne-les-Bains, pour lesquelles la convention de partenariat n°2020-7159 entre Réseau Canopé et l'Inspé en régit les modalités.

Les partenaires œuvrent pour faciliter cet accès à tous les usagers de l'Inspé. Cela concerne l'accès de plein droit des personnes inscrites à l'Inspé, ainsi que des personnes s'étant acquittées des droits spécifiques d'accès aux SCD, à l'ensemble de ces ressources et l'organisation du prêt entre bibliothèques.

Titre 3 Moyens du projet académique de l'Inspé

Article 18 *Modèle économique*

L'Inspé est chargé de la coordination des moyens et ressources engagés par chaque partenaire pour abonder le budget de projet selon les orientations politiques discutées en directoire et arrêtées par le conseil d'institut.

Chapitre 4 Frais de formation des personnels de l'Éducation nationale

Article 19 *Inscription des Fonctionnaires stagiaires*

Les modalités d'acquittement des frais de scolarité des fonctionnaires stagiaires à temps plein ou à mi-temps (DIU « Professeurs et CPE stagiaires entrée dans le métier ») sont régis par les directives ministérielles en vigueur.

Article 20 *Inscription en formation continue des Personnels de l'Education nationale*

L'académie peut contribuer à financer les droits d'inscription des personnels de l'Éducation nationale pour leur formation tout au long de la vie dans une des quatre mentions du master MEEF de l'Inspé et en particulier dans la mention 4 à laquelle sont adossées des formations aux certifications CAPPEI, CAFIPEMF et CAFFA. Mention 4 qui propose aussi une offre de formation professionnalisante dans le domaine de l'ingénierie de formation.

Chapitre 5 Les moyens humains

Article 21 *Moyens pour la formation initiale*

Les équipes pédagogiques telles que définies dans l'article 6 sont fondées sur la contribution de chacun des partenaires à leur constitution. Ces contributions s'évaluent formation par formation pour les mentions 1, 2 et 3. La répartition suivante constitue l'objectif à atteindre au cours de la présente convention :

- 2/3 par les enseignants et enseignants-chercheurs affectés à l'université dans sa composante Inspé ou dans une composante associée (UFR ALLSH, faculté des Sciences et FSS pour certains parcours de la mention 2 du 2e degré)
- 1/3 par des enseignants exerçant en écoles et en EPLE.

Il s'agit d'assurer la participation effective aux équipes pédagogiques et de favoriser l'engagement réel des professionnels de terrain. La composition de chaque équipe pédagogique est arrêtée de manière concertée. Des ajustements ponctuels sur certains parcours peuvent modifier ces répartitions. Elles sont revues chaque année dans la poursuite de la recherche d'équilibre et cohérence des équipes.

Les modalités de prise en charge de la rémunération par l'académie de professionnels de terrain sont définies dans le budget de projet et par les textes qui encadrent les missions des professeurs formateurs académiques et des professeurs des écoles maîtres formateurs.

Article 22 *Moyens pour l'accueil et l'accompagnement des stages professionnels*

L'organisation des stages professionnels suppose la mise en place d'un encadrement pour accueillir et accompagner les étudiants et/ou les fonctionnaires stagiaires tout au long de ces périodes.

Chaque équipe pédagogique est chargée du suivi et de l'intégration de ces périodes dans les organisations de formation et d'évaluation des étudiants et/ou des fonctionnaires stagiaires.

L'accueil et l'accompagnement in situ sont pris en charge par l'académie qui mobilise des personnels d'encadrement et des tuteurs au plus près de l'école ou de l'établissement d'accueil. Ceux-ci assurent un lien de proximité et de permanence dans le cadre des objectifs et des orientations arrêtés pour chacun des types de ces stages professionnels.

L'Inspé et l'académie en étroite relation avec les corps d'inspections travaillent ensemble pour établir le réseau des établissements d'accueil afin de garantir la meilleure intégration possible entre l'organisation des enseignements et l'organisation des stages professionnels dans le cadre des formations portées par l'Inspé. Cela inclut le suivi et l'accompagnement des Assistants d'éducation en préprofessionnalisation (AED Pré Pro) et de toutes autres catégories d'étudiants qui bénéficieraient d'un contrat avec l'académie comme les étudiants contractuels alternants recrutés depuis la rentrée 2021. Cette concertation vise également à développer les outils nécessaires pour faciliter la gestion et l'organisation de ces stages professionnels et en particulier le recours à la plateforme COMPAS pour le suivi des stagiaires.

Article 23 *Moyens pour la formation continue des personnels de l'Education nationale*

Le périmètre d'intervention de l'Inspe en matière de formation continue des personnels de l'Education nationale est défini dans l'article 10 de la présente convention. Les partenaires engagés dans le projet académique de l'Inspé contribuent à la mise en œuvre de ces interventions.

La valorisation de leur engagement est intégrée dans le budget de projet.

Chapitre 6 Les autres moyens

Article 24 *Patrimoine et locaux*

D'une manière générale et afin de promouvoir l'esprit de projet académique et de formation universitaire, les partenaires veillent à ce que les actions relevant de ce projet se déroulent de manière privilégiée dans les locaux des sites de l'Inspé d'Aix-en-Provence, Avignon, Digne-les-Bains et Marseille.

L'Inspé assure le bon fonctionnement de cet accueil en utilisant les moyens mis à disposition du projet par les partenaires, tels qu'ils sont définis dans le budget de projet.

Dès lors que l'accueil d'une partie des missions de l'Inspé est délocalisé dans d'autres lieux qui relèvent de l'académie, les moyens nécessaires à cet accueil sont pris en charge par l'académie. Toutes les actions qui ne relèvent pas du périmètre défini par la la présente convention font l'objet de convention de mise à disposition spécifiques entre les partenaires.

Par ailleurs, chaque partenaire accueille, dans la mesure des disponibilités et dans les créneaux d'ouverture des sites, des actions ponctuelles, relevant du projet académique organisées par l'un ou l'autre des partenaires.

Article 25 *Frais de déplacements et de mission*

Les frais de déplacements et de mission des personnels formés dans le cadre de la formation continue des personnels de l'Éducation nationale et les fonctionnaires stagiaires n'ayant pas opté pour l'indemnité forfaitaire de frais (IFF) sont pris en charge et gérés exclusivement par l'académie selon la réglementation en vigueur.

L'Inspé prend en charge les frais de déplacement et de mission des personnes qui siègent dans ses différentes instances.

En ce qui concerne les actions de formation continue des personnels de l'Éducation nationale, les personnels de l'Université qui assurent ces formations sont convoqués par l'académie qui prend en charge les dépenses afférentes aux frais de déplacement et de mission dans la cadre de la réglementation en vigueur. L'académie et l'Inspé œuvrent ensemble pour organiser et simplifier cette prise en charge.

Article 26 *Politique patrimoniale et investissement*

Les partenaires coordonnent leurs actions pour obtenir les ressources nécessaires pour permettre à l'Inspé d'améliorer son patrimoine et offrir les équipements adaptés à la réalisation du projet de l'Inspé composante d'AMU de l'académie d'Aix-Marseille et à son évolution. Ils œuvrent auprès de l'État, du Conseil Régional, des Conseils Départementaux et autres collectivités territoriales pour soutenir les projets qui vont dans ce sens.

Titre 4 Autres dispositions

Article 27 *Durée de la convention*

La présente convention est conclue pour la durée de l'accréditation du projet académique de l'Inspé. Elle prend effet à la date de démarrage de l'accréditation, à savoir le 1er septembre 2024 et se termine le 31 août 2028.

Le principe de reconduction de la présente convention pour la prochaine période contractuelle pluriannuelle 2028-2032 est arrêté.

Article 28 *Avenants à la convention*

Comme indiqué dans l'article 3, les partenaires arrêtent un budget de projet qui précise la nature, le volume et la mise en œuvre annuelle des moyens mis à disposition par chacun d'entre eux. Le bilan portant sur l'ensemble des dispositions de cette convention est présenté en directoire et sert de base au processus d'échange entre les partenaires.

Par ailleurs, toute modification apportée à la présente convention devra faire l'objet d'un avenant cosigné par chacun des partenaires.

Article 29 *Règlement des litiges*

Les partenaires s'engagent à rechercher une solution amiable à tout différend né de l'application ou de l'interprétation de la présente convention. À défaut de solution amiable, le tribunal administratif de Marseille sera compétent pour connaître du litige.

Fait en trois exemplaires originaux, à Marseille, le 1er septembre 2023

Le Président d'Aix-Marseille Université	Le Recteur de l'académie d'Aix-Marseille Chancelier des universités	Visa de la directrice de l'Inspé
Eric Berton	**Bernard Beignier**	**Pascale Brandt-Pomares**

MASTER MEEF - MENTION 1 - PARCOURS PROFESSEUR DES ECOLES

SITUATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE	*Repères pour le suivi tout au long du parcours de formation*	*Récurrence et transfert (non applicable à une seule situation mais pour le suivi tout au long du parcours)*	*Ne parvient pas à transposer les organisations et modalités sur de nouvelles situations imposées*	*Transfère les organisations et modalités sur de nouvelles situations imposées de même typologie*	*Transfère de manière régulière les organisations et modalités sur des situations rencontrées de même typologie*	*Transfère de manière régulière les organisations et modalités sur des situations rencontrées de même typologie mais aussi imprévues*	*Transfère les organisations et modalités sur des situations nouvelles afin de s'emparer et de répondre à de nouvelles contraintes*
	NIVEAU D'ETUDE		**ENTRANT MEEF 1**	**SORTANT MEEF 1**	**SORTANT MEEF 2**		
COMPOSANTS D'UNE SITUATION	**NIVEAU DE MAITRISE** *(à minima)*		**NOVICE**	**DEBUTANT**	**COMPETENT**	**AVANCE**	**EXPERT**
	Correspondance avec le modèle théorique retenu	**Attendus du référentiel PE** *(distribués par composants)*	**NIVEAU 0**	**NIVEAU 1**	**NIVEAU 2**	**NIVEAU 3**	**NIVEAU 4**
Cadre institutionnel	**Ressources externes (D) / autres sujets (E)**	*Fonder son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier;* *Respecter et faire respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination;* *Répondre aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité;* *Connaitre et mettre en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans mes pratiques professionnelles;*	***Identifie le cadre et les éléments de déontologie professionnelle***	***Applique le cadre en situation et fait preuve de déontologie***	***Applique et fait appliquer le cadre de manière déontologique, intentionnelle et récurrente***	***Applique et fait appliquer le cadre de manière déontologique, quel que soit le contexte professionnel***	***Contribue à une réflexion collective sur l'évolution du cadre et fait preuve d'ingéniosité tout en respectant les principes éthiques***
Ressources internes	**Ressources internes (C)** *metaconnaissances* *connaissances* *système de valeur* *imaginaire* *habiletés*	*Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture;* *Adopter une attitude et un positionnement responsables dans la classe et dans l'établissement;*	***Identifie parmi ses ressources internes, celles qui lui semblent appropriées à la situation et tente de les utiliser au regard des domaines de référence/de la polyvalence***	***Enrichit ses ressources internes au regard des domaines de référence/de la polyvalence et les utilise de manière pertinente avec conseil/étayage***	***Enrichit et adapte ses ressources internes à la situation et les utilise de manière pertinente et autonome***	***Elabore et met en lien/combine ses ressources internes et les utilise de manière pertinente et autonome***	***Produit de nouvelles ressources et les partage***
Ressources externes	**Ressources externes (D)** *œuvres de référence* *manuels & traités* *revues spécialisées* *autres cours*	*Mobiliser les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'enfant et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.* *Mobiliser des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de ses enseignement et leur impact sur les élèves;* *Exercer une veille à visée de formation / information en lien avec le métier;*	***Sélectionne certaines ressources externes mises à disposition et tente/essaie de les utiliser***	***Sélectionne et organise des ressources externes mises à disposition de manière pertinente et les utilise avec conseil/étayage***	***Oriente la recherche des ressources externes selon les besoins et les utilise de manière pertinente et autonome***	***Met en lien/combine des ressources externes de nature différente et les utilise de manière pertinente et autonome***	***Apporte son expertise au sein d'un collectif en termes de recherche, de conception, de mise en œuvre ou d'évaluation de nouvelles ressources externes***
Outils et moyens de communication et d'actions éducatives	**moyens d'élaboration de cours et de communication (F)**	*Exploiter les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs;*	***Sélectionne certains outils & moyens mis à disposition et tente/essaie de les utiliser /et découvre leurs utlisations/ usages***	***Sélectionne et organise , de manière pertinente, des outils & moyens mis à disposition et les utilise avec conseil/étayage***	***Oriente la recherche d'outils & moyens selon les besoins et les utilise de manière pertinente et autonome***	***Met en lien/combine des outils & moyens de nature différente et les utilise de manière pertinente et autonome***	***Apporte son expertise au sein d'un collectif en termes de recherche, de conception, de mise en œuvre ou d'évaluation de nouveaux outils et moyens***
Actions	**Taches d'enseignement (B) / Autres sujets (B bis)** *- Conception a priori* *- Mise en œuvre* *- Régulation*	*Planifier des séquences d'enseignement apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés;* *Accompagner les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes;* *Assurer la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés;* *Conduire un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation;* *Installer et entretenir un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent;* *Savoir utiliser les évaluations nationales : pratiquer différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, ainsi:* *- mesurer les acquis des élèves (résultats, processus)* *- déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés* *- analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter;* *Participer à la réflexion et au travail collectif mis en place dans l'école.*	***Conçoit tout ou partie d'une action/séquence d'enseignement-apprentissage (EA) en utilisant quelques outils, moyens, et ressources mis à disposition***	***Conçoit et met en œuvre tout ou partie d' action/séquence(s) d'EA en utilisant, avec conseil/etayage, les outils, moyens, ressources internes et externes mis à disposition.***	***Conçoit, met en œuvre et régule des actions/séquences d'EA en utilisant, de manière autonome et pertinente, les outils, moyens, ressources internes et externes sélectionnés***	***Conçoit, met en œuvre et régule des actions/séquences d'EA en s'adaptant à la variété des contextes et à la diversité des élèves.***	***Conçoit, met en œuvre et régule des actions/séquences d'EA innovantes et les partage au sein d'un collectif.***

Relations et communication	**Autres sujets (D)**	*Communiquer de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s);* *Adopter une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s);* *Rendre compte de son travail aux acteurs concernés;*	***Identifie les interlocuteurs et la nature des interactions convoquées par la situation (registre de langue, attitude)***	***Interagit de manière appropriée (registre de langue, attitude, écoute) avec certains interlocuteurs***	***Communique de manière approriée avec chacun des interlocuteurs***	***Gère la diversité des interactions entre les différents interlocuteurs***	***Met ses qualités relationnelles et commmunicationnelles au service de la communauté éducative (animation, médiation, …)***
Réfléxivité	**Réflexivité (A)** *prise de conscience de son activité au sein de la classe et/ou de l'école*	*Intégrer une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité;* *Exprimer ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter et faire évoluer ses pratiques;* *Prendre en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens).*	***Décrit les actions et postures adaptées***	***S'appuie sur des rétroactions/ feedback pour identifier et adapter ses actions et postures***	***Porte un regard critique, argumenté et constructif sur ses actions éducatives et postures en vue de les améliorer***	***Améliorer sa pratique professionnelles en sélectionnant les indicateurs de réussite les plus pertinents***	***Contribue au développement de l'identité professionnelle en s'engageant dans des interactions attentives, critiques, exploratoires et itératives avec ses pensées et ses actions***

MASTER MEEF - MENTION 2 - PARCOURS PROFESSEUR DE LYCEE ET COLLEGE

SITUATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE	*Repères pour le suivi tout au long du parcours de formation*	*Récurrence et transfert (non applicable à une seule situation mais pour le suivi tout au long du parcours)*	*Ne parvient pas à transposer les organisations et modalités sur de nouvelles situations imposées*	*Transfère les organisations et modalités sur de nouvelles situations imposées de même typologie*	*Transfère de manière régulière les organisations et modalités sur des situations rencontrées de même typologie*	*Transfère de manière régulière les organisations et modalités sur des situations rencontrées de même typologie mais aussi imprévues*	*Transfère les organisations et modalités sur des situations nouvelles afin de s'emparer et de répondre à de nouvelles contraintes*
	NIVEAU D'ETUDE		**ENTRANT MEEF 1**	**SORTANT MEEF 1**	**SORTANT MEEF 2**		
COMPOSANTS D'UNE SITUATION	**NIVEAU DE MAITRISE** *(à minima)*		**NOVICE**	**DEBUTANT**	**COMPETENT**	**AVANCE**	**EXPERT**
	Correspondance avec le modèle théorique retenu	**Attendus du référentiel PLC** *(distribués par composants)*	**NIVEAU 0**	**NIVEAU 1**	**NIVEAU 2**	**NIVEAU 3**	**NIVEAU 4**
Cadre institutionnel	**Ressources externes (D) / autres sujets (E)**	*Fonder son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier;* *Respecter et faire respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination;* *Répondre aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité;* *Connaitre et mettre en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans mes pratiques professionnelles;*	***Identifie le cadre et les éléments de déontologie professionnelle***	***Applique le cadre en situation et fait preuve de déontologie***	***Applique et fait appliquer le cadre de manière déontologique, intentionnelle et récurrente***	***Applique et fait appliquer le cadre de manière déontologique, quel que soit le contexte professionnel***	***Contribue à une réflexion collective sur l'évolution du cadre et fait preuve d'ingéniosité tout en respectant les principes éthiques***
Ressources internes	**Ressources internes (C)** *metaconnaissances* *connaissances* *système de valeur* *imaginaire* *habiletés*	*Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée;* *Adopter une attitude et un positionnement responsables dans la classe et dans l'établissement;*	***Identifie parmi ses ressources internes, celles qui lui semblent appropriées à la situation et tente de les utiliser au regard des domaines de référence/de la polyvalence***	***Enrichit ses ressources internes au regard des domaines de référence/de la polyvalence et les utilise de manière pertinente avec conseil/étayage***	***Enrichit et adapte ses ressources internes à la situation et les utilise de manière pertinente et autonome***	***Elabore et met en lien/combine ses ressources internes et les utilise de manière pertinente et autonome***	***Produit de nouvelles ressources et les partage***
Ressources externes	**Ressources externes (D)** *œuvres de référence* *manuels & traités* *revues spécialisées* *autres cours*	*Mobiliser les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le dé veloppement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action;* *Mobiliser des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de ses enseignement et leur impact sur les élèves;* *Exercer une veille à visée de formation / information en lien avec le métier.*	***Sélectionne certaines ressources externes mises à disposition et tente/essaie de les utiliser***	***Sélectionne et organise des ressources externes mises à disposition de manière pertinente et les utilise avec conseil/étayage***	***Oriente la recherche des ressources externes selon les besoins et les utilise de manière pertinente et autonome***	***Met en lien/combine des ressources externes de nature différente et les utilise de manière pertinente et autonome***	***Apporte son expertise au sein d'un collectif en termes de recherche, de conception, de mise en œuvre ou d'évaluation de nouvelles ressources externes***
Outils et moyens de communication et d'actions éducatives	**moyens d'élaboration de cours et de communication (F)**	*Exploiter les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs;*	***Sélectionne certains outils & moyens mis à disposition et tente/essaie de les utiliser /et découvre leurs utlisations/ usages***	***Sélectionne et organise , de manière pertinente, des outils & moyens mis à disposition et les utilise avec conseil/étayage***	***Oriente la recherche d'outils & moyens selon les besoins et les utilise de manière pertinente et autonome***	***Met en lien/combine des outils & moyens de nature différente et les utilise de manière pertinente et autonome***	***Apporte son expertise au sein d'un collectif en termes de recherche, de conception, de mise en œuvre ou d'évaluation de nouveaux outils et moyens***

Actions	**Taches d'enseignement (B) / Autres sujets (B bis)** *- Conception a priori* *- Mise en œuvre* *- Régulation*	*Planifier des séquences d'enseignement apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés;* *Accompagner les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes;* *Assurer la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés;* *Conduire un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation;* *Installer et entretenir un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent;* *Savoir utiliser les évaluations nationales : pratiquer différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, ainsi:* *- mesurer les acquis des élèves (résultats, processus)* *- déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés* *- analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter;* *Participer à la réflexion et au travail collectif mis en place dans l'établissement.*	***Conçoit tout ou partie d'une action/séquence d'enseignement-apprentissage (EA) en utilisant quelques outils, moyens, et ressources mis à disposition***	***Conçoit et met en œuvre tout ou partie d' action/séquence(s) d'EA en utilisant, avec conseil/etayage, les outils, moyens, ressources internes et externes mis à disposition.***	***Conçoit, met en œuvre et régule des actions/séquences d'EA en utilisant, de manière autonome et pertinente, les outils, moyens, ressources internes et externes sélectionnés***	***Conçoit, met en œuvre et régule des actions/séquences d'EA en s'adaptant à la variété des contextes et à la diversité des élèves.***	***Conçoit, met en œuvre et régule des actions/séquences d'EA innovantes et les partage au sein d'un collectif.***
Relations et communication	**Autres sujets (D)**	*Communiquer de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s);* *Adopter une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s);* *Savoir rendre compte de son travail;*	***Identifie les interlocuteurs et la nature des interactions convoquées par la situation (registre de langue, attitude)***	***Interagit de manière appropriée (registre de langue, attitude, écoute) avec certains interlocuteurs***	***Communique de manière approriée avec chacun des interlocuteurs***	***Gère la diversité des interactions entre les différents interlocuteurs***	***Met ses qualités relationnelles et commmunicationnelles au service de la communauté éducative (animation, médiation, …)***
Réfléxivité	**Réflexivité (A)** *prise de conscience de son activité au sein de la classe et/ou de l'école*	*Intégrer une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité;* *Exprimer ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter et faire évoluer ses pratiques;* *Prendre en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens);*	***Décrit les actions et postures adaptées***	***S'appuie sur des rétroactions/ feedback pour identifier et adapter ses actions et postures***	***Porte un regard critique, argumenté et constructif sur ses actions éducatives et postures en vue de les améliorer***	***Améliorer sa pratique professionnelles en sélectionnant les indicateurs de réussite les plus pertinents***	***Contribue au développement de l'identité professionnelle en s'engageant dans des interactions attentives, critiques, exploratoires et itératives avec ses pensées et ses actions***

MASTER MEEF - MENTION 3 - PARCOURS CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION

SITUATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE	***Repères pour le suivi tout au long du parcours de formation***	***Récurrence et transfert*** *(non applicable à une seule situation mais pour le suivi tout au long du parcours)*	*Ne parvient pas à transposer les organisations et modalités sur de nouvelles situations imposées*	*Transfère les organisations et modalités sur de nouvelles situations imposées de même typologie*	*Transfère de manière régulière les organisations et modalités sur des situations rencontrées de même typologie*	*Transfère de manière régulière les organisations et modalités sur des situations rencontrées de même typologie mais aussi imprévues*	*Transfère les organisations et modalités sur des situations nouvelles afin de s'emparer et de répondre à de nouvelles contraintes*
	NIVEAU D'ETUDE		**ENTRANT MEEF 1**	**SORTANT MEEF 1**	**SORTANT MEEF 2**		
COMPOSANTS D'UNE SITUATION	**NIVEAU DE MAITRISE** *(à minima)*		**NOVICE**	**DEBUTANT**	**COMPETENT**	**AVANCE**	**EXPERT**
	Correspondance avec le modèle théorique retenu	**Attendus du référentiel PLC** *(distribués par composants)*	**NIVEAU 0**	**NIVEAU 1**	**NIVEAU 2**	**NIVEAU 3**	**NIVEAU 4**
Cadre institutionnel	**Ressources externes (D) / autres sujets (E)**	*Fonder son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique d'exercice ;* *Respecter et faire respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination;* *Répondre aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité;* *Connaitre et mettre en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles;*	***Identifie le cadre et les éléments de déontologie professionnelle***	***Applique le cadre en situation et fait preuve de déontologie***	***Applique et fait appliquer le cadre de manière déontologique, intentionnelle et récurrente***	***Applique et fait appliquer le cadre de manière déontologique, quel que soit le contexte professionnel***	***Contribue à une réflexion collective sur l'évolution du cadre et fait preuve d'ingéniosité tout en respectant les principes éthiques***
Ressources internes	**Ressources internes (C)** *metaconnaissances* *connaissances* *système de valeur* *imaginaire* *habiletés*	*Maîtriser les savoirs et savoir-faire pour la mise en œuvre de l'action éducative et de la vie scolaire;* *Adopter une attitude et un positionnement responsables dans la classe et dans l'établissement;*	***Identifie parmi ses ressources internes, celles qui lui semblent appropriées à la situation et tente de les utiliser au regard des domaines de référence/de la polyvalence***	***Enrichit ses ressources internes au regard des domaines de référence/de la polyvalence et les utilise de manière pertinente avec conseil/étayage***	***Enrichit et adapte ses ressources internes à la situation et les utilise de manière pertinente et autonome***	***Elabore et met en lien/combine ses ressources internes et les utilise de manière pertinente et autonome***	***Produit de nouvelles ressources et les partage***
Ressources externes	**Ressources externes (D)** *œuvres de référence* *manuels & traités* *revues spécialisées* *autres cours*	*Mobiliser les ressources professionnelles nécessaires à mon action (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, instructions officielles, orientations pédagogiques, projet d'établissement…);* *Exercer une veille à visée de formation / information en lien avec le métier;* *Mobiliser les savoirs scientifiques pour étayer son action;* *Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de mon action et leur impact sur les élèves;*	***Sélectionne certaines ressources externes mises à disposition et tente/essaie de les utiliser***	***Sélectionne et organise des ressources externes mises à disposition de manière pertinente et les utilise avec conseil/étayage***	***Oriente la recherche des ressources externes selon les besoins et les utilise de manière pertinente et autonome***	***Met en lien/combine des ressources externes de nature différente et les utilise de manière pertinente et autonome***	***Apporte son expertise au sein d'un collectif en termes de recherche, de conception, de mise en œuvre ou d'évaluation de nouvelles ressources externes***
Outils et moyens de communication et d'actions éducatives	**moyens d'élaboration de cours et de communication (F)**	*Exploiter les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec mes pairs*	***Sélectionne certains outils & moyens mis à disposition et tente/essaie de les utiliser /et découvre leurs utlisations/ usages***	***Sélectionne et organise , de manière pertinente, des outils & moyens mis à disposition et les utilise avec conseil/étayage***	***Oriente la recherche d'outils & moyens selon les besoins et les utilise de manière pertinente et autonome***	***Met en lien/combine des outils & moyens de nature différente et les utilise de manière pertinente et autonome***	***Apporte son expertise au sein d'un collectif en termes de recherche, de conception, de mise en œuvre ou d'évaluation de nouveaux outils et moyens***

Actions	**Taches d'enseignement (B) / Autres sujets (B bis)** *- Conception a priori* *- Mise en œuvre* *- Régulation*	*Accompagner les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes;* *Participer à l'élaboration du règlement intérieur et à son respect dans un esprit éducatif;* *Veiller à la mise en place des conditions d'entrée, de sortie, de déplacement, de surveillance des élèves en sécurité et au suivi des élèves* *Participer à la construction du projet de l'élève et à son orientation en lien avec les parents et en association avec les professeurs principaux et le psychologue de l'éducation nationale spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » (EDO);* *Contribuer à l'élaboration du volet éducatif du projet d'établissement ;* *Faire preuve de vigilance à l'égard des comportements à risque et de situations conflictuelles et apporter des solutions adaptées en cohérence avec la communauté éducative et les personnels spécialisés;* *Intégrer une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité;*	***Conçoit tout ou partie d'une action/séquence d'enseignement-apprentissage (EA) en utilisant quelques outils, moyens, et ressources mis à disposition***	***Conçoit et met en œuvre tout ou partie d' action/séquence(s) d'EA en utilisant, avec conseil/etayage, les outils, moyens, ressources internes et externes mis à disposition.***	***Conçoit, met en œuvre et régule des actions/séquences d'EA en utilisant, de manière autonome et pertinente, les outils, moyens, ressources internes et externes sélectionnés***	***Conçoit, met en œuvre et régule des actions/séquences d'EA en s'adaptant à la variété des contextes et à la diversité des élèves.***	***Conçoit, met en œuvre et régule des actions/séquences d'EA innovantes et les partage au sein d'un collectif.***
Relations et communication	**Autres sujets (D)**	*Communiquer de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s);* *Adopter une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s);* *Savoir rendre compte de son travail aux acteurs concernés;*	***Identifie les interlocuteurs et la nature des interactions convoquées par la situation (registre de langue, attitude)***	***Interagit de manière appropriée (registre de langue, attitude, écoute) avec certains interlocuteurs***	***Communique de manière approriée avec chacun des interlocuteurs***	***Gère la diversité des interactions entre les différents interlocuteurs***	***Met ses qualités relationnelles et commmunicationnelles au service de la communauté éducative (animation, médiation, …)***
Réfléxivité	**Réflexivité (A)** *prise de conscience de son activité au sein de la classe et/ou de l'école*	*Participer à la réflexion et au travail collectif mis en place dans mon établissement, à l'animation de l'équipe de vie scolaire ;* *Formuler ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques;* *Prendre en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens);*	***Décrit les actions et postures adaptées***	***S'appuie sur des rétroactions/ feedback pour identifier et adapter ses actions et postures***	***Porte un regard critique, argumenté et constructif sur ses actions éducatives et postures en vue de les améliorer***	***Améliorer sa pratique professionnelles en sélectionnant les indicateurs de réussite les plus pertinents***	***Contribue au développement de l'identité professionnelle en s'engageant dans des interactions attentives, critiques, exploratoires et itératives avec ses pensées et ses actions***

UE DE PROFESSIONNALISATION
AUX METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Offre d'UE Pro-MEEF du cursus Licence- Rentrée 2022

Ces unités d'enseignement de licence, mutualisées à divers parcours, s'inscrivent dans un continuum Licence-Master MEEF et articulent trois temps : l'information, la sensibilisation et la découverte des métiers cibles ; ces étapes organisent la construction du projet professionnel des étudiants qui choisissent de s'orienter dans ces voies. Elles prennent appui sur des **stages en milieux professionnels** -pas exclusivement dans le cadre de l'Education Nationale- qui permettent d'associer acquisition de connaissances et construction de compétences.

Deux typologies d'UE ProMEEF :

- **les UE Pro-MEEF mutualisées** destinées aux étudiants de licence souhaitant intégrer un master « Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »
- **les UE Pro-MEEF complémentaires**, qui, en plus des précédentes, permettent une remise à niveau disciplinaire des étudiants se destinant à la mention 1 du master MEEF, parcours « Professorat des écoles ».

1. Les UE Pro-MEEF mutualisées

Ces unités d'enseignement de licence articulent trois temps : l'information, la sensibilisation et la découverte des métiers cibles ; ces étapes organisent la construction du projet professionnel des étudiants qui choisissent de s'orienter dans ces voies. Elles prennent appui sur des stages en milieux professionnels -pas exclusivement dans le cadre de l'Education Nationale- qui permettent d'associer acquisition de connaissances et construction de compétences.

Ces UE Pro-MEEF sont mutualisées et regroupent des étudiants de parcours divers. Elles s'organisent de la manière suivante :

L'UE Pro-MEEF1 « Enseigner, Eduquer, Former : des métiers complexes » en seconde année de licence (L2), au premier semestre ou au second semestre, est une UE de sensibilisation et d'aide à l'orientation. Elle est couplée à un **stage de découverte de 18 heures minimum (3x6h)** qui permet à chaque étudiant d'appréhender la diversité des métiers de ce champ ; il se déroule sur 4 terrains différents, au sein de trois établissements de l'Education Nationale (premier degré, second degré collège, second degré lycée professionnel) ou dans une autre structure éducative ou formative, hors Education Nationale.

L'UE Pro-MEEF2 « Observer des situations, d'enseignement, d'éducation et de formation », au premier semestre, est couplée à un stage de 16 heures minimum en établissement scolaire ; les lieux de stage sont définis en fonction du projet professionnel des étudiants, selon qu'ils souhaitent s'orienter vers le métier de professeur des écoles (16 heures dans le premier degré), vers celui d'enseignant du second degré (16 heures en collège ou 16 heures en lycée professionnel), avec une différenciation entre les enseignements généraux, technologiques et professionnels, vers les métiers de conseiller principal d'éducation ou de responsable de structures de formation.

L'UE Pro-MEEF3 « Analyser des pratiques d'enseignement, d'éducation et de formation », au second semestre, est couplée à un stage de 16 heures dans une structure éducative en dehors de l'Éducation Nationale (partenaire de l'école) ; les lieux de stage sont définis en fonction du projet professionnel des étudiants de la même manière que pour l'UE Pro-MEEF2. L'UEpro-MEEF3 est un approfondissement des UE 1 et 2. Ancrée dans les réalités professionnelles vécues précédemment lors des stages, elle permet de passer de leur analyse à une structuration des connaissances et des compétences sur ces métiers cibles. Elle ne peut être choisie isolément.

Ces trois UE mutualisées à toutes les licences des secteurs Sciences, ALLSH et FEG permettent une orientation active des étudiants et préparent aux UE du master MEEF orientées vers les savoirs sur les métiers d'enseignant, d'éducateur et la construction d'une culture professionnelle commune telle que définie dans le référentiel de compétences métiers.

2. Les UE Pro-MEEF complémentaires

Ces UE sont proposées, <u>en plus des UE Pro-MEEF mutualisées,</u> dans toutes les L3 des composantes. Elles sont destinées aux étudiants souhaitant s'orienter vers le master MEEF, Mention 1, professorat des écoles. Complémentaires aux enseignements principaux de la licence support, elles permettent d'acquérir et d'assoir les bases nécessaires aux enseignements du master MEEF dans les disciplines concernées.

De manière à renforcer les compétences nécessaires à l'enseignement dans le 1er degré en lien avec la polyvalence, des UE complémentaires sont proposées en L3 :

- **Mathématiques (S5) et Sciences et technologie (S6)** pour les étudiants suivant une mention de licence en Arts, Littérature, Langues et Sciences Humaines

- **Français (S5) et Sciences Humaines (S6)** pour ceux suivant une licence dans les mentions scientifiques.

Les étudiants du secteur ALLSH, ou d'un secteur proche, ont la possibilité de suivre des UE de Mathématiques et de Sciences expérimentales. À l'inverse, un étudiant du secteur Sciences reçoit des compléments en Français et Histoire-Géographie.

Le contenu de ces UE porte sur les prérequis nécessaires aux enseignements du master MEEF, professorat des écoles. En lien avec les savoirs enseignés à l'école, les savoirs fondamentaux de références sont abordés dans un continuum L3-M2.

Schématisation de l'intégration actuelle des UE Pro-MEEF dans le cursus licence

Information en lien avec le SUIO au S1 et au S2

UE de professionnalisation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (Pro-MEEF) dans le cursus Licence

Aide à l'orientation

S3 ou S4

UEproMEEF mutualisée pour tous les étudiants qui envisagent cette orientation

Pro-MEEF 1 : Enseigner, Eduquer, Former : des métiers complexes.
24h TD/18h de stage sur 3 terrains différents
en EN ou hors EN / 3 ECTS

Pour les étudiants qui, à l'issue de L2, souhaitent s'orienter vers le parcours MEEF Premier degré voire PLP enseignements généraux, en plus des UE mutualisées, des UE disciplinaires complémentaires

Construction du projet

S5

Pro-MEEF 2 : Observer des situations d'enseignement, d'éducation et de formation
24h TD/16h de stage un terrain choisi, école primaire ou collège / 3 ECTS

Pro-MEEF Maths ou Français
30hTD adossées aux stages de ProMEEF2 / 3ECTS

S6

Pro-MEEF 3 : Analyser des pratiques d'enseignement, d'éducation et de formation
24h TD/16h de stage dans une structure partenaire de l'école / 3 ECTS

Pro-MEEF Sciences expérimentales ou Sciences humaines
30hTD **adossées aux stages de ProMEEF3** / 3ECTS

Vers les Masters MEEF mention 1, mention 2, mention 3

Évolution de l'offre des UE Pro-MEEF pour l'accréditation 2024 *(Travail dans le cadre du GT DREAM U - AMPIRIC)*

1. Offre modulaire en UE organisée dans le parcours de l'étudiant

Objectif : permettre aux étudiants de construire un parcours de formation cohérent et continu dans le cadre d'une orientation active et permettant d'intégrer la mobilisation de différentes compétences

Leviers :

- Proposer les UE PROMEEF dès le semestre 2
- Proposer les mêmes UE PROMEEF à différents semestres permettant aux parcours de licence une intégration plus aisée dans l'offre de formation
- Elargir l'offre d'UE PROMEEF mutualisées par la création d'une UE PROMEEF 4 renforçant le développement des compétences et permettant la couverture de l'ensemble des semestres, en lien par exemple avec l'accompagnement des étudiants AED en préprofessionnalisation
- Elargir l'offre d'UE PROMEEF complémentaires par la création d'un niveau 2 pour les mathématiques et le français.

	S2	**S3**	**S4**	**S5**	**S6**
PROMEEF1	X	X	X		
PROMEEF2		X	X	X	
PROMEEF3			X	X	X
PROMEEF4				X	X
COMPLEM 1			Mathématiques-1	Mathématiques-1 Mathématiques-2	Sciences et technologie
COMPLEM 2			Français-1	Français-1 Français-2	Sciences humaines

➔ *En bleu : le parcours actuel*

2. Cadrage maquette

2.1 UE mutualisées :

- Crédits par UE : 3 ECTS (environ 84h de travail étudiant)
- Volume horaire par UE mutualisé (PROMEEF 1-2-3-4) : 6h CM + 9h TD + 16h stage

2.2 UE complémentaires :

- Crédits par UE : 3 ECTS (environ 84h de travail étudiant)
- Volume horaire par UE complémentaire : 30h TD

3. Organisation et mise en œuvre des UE ProMEEF

3.1 Enseignements et stages organisés en coordination avec les composantes

➔ Intégration dans le parcours de l'étudiant
➔ Pouvant être débuté dès la L1 (S2)
➔ Articulé dans l'emploi du temps hebdomadaire

3.2 Mise en stage et suivi coordonnés avec l'Académie et la DSDEN

3.3 Intégration des étudiants en contrat AED pré-professionnalisation

➔ Des UE proposées en mode hybride
➔ Une organisation des UE assurant l'accompagnement de la mise en œuvre d'une alternance progressive

4. Un accompagnement à l'entrée en master MEEF intégrant la mobilisation de compétences

Attendus travaillés au cours des UE de licence

Les UE proMEEF mobilisent les attendus pré-requis à l'entrée en Master MEEF 1er et 2nd degré, inscrits au journal officiel n°156 du 7 juillet 2019. Ces attendus sont travaillés au sein de chacune des UE ProMEEF assurant une construction progressive d'un premier niveau de développement des compétences aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

1. Appréhender les savoirs à enseigner et pour enseigner

- Avoir acquis une maîtrise disciplinaire suffisante dans un domaine (en particulier en français et en mathématiques) – dans la ou les discipline(s) d'enseignement visée(s) – et être capable de se situer au regard des savoirs acquis

- Avoir pris conscience que l'entrée dans le métier nécessite d'avoir acquis une maîtrise suffisante des savoirs didactiques et disciplinaires enseignés à l'école primaire (en particulier en mathématiques et en français)

- Avoir été sensibilisé à la didactique des disciplines

2. Avoir une première représentation du métier

- Avoir construit une première représentation du métier d'enseignant dans le premier et le second degré avec prise de conscience de la polyvalence et approche des notions relatives aux programmes et disciplines à enseigner, aux différents niveaux d'enseignement (école primaire maternelle et élémentaire, collège et lycée)

- identifier quelques questions vives en éducation.

3. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement

- Connaitre dans les grandes lignes les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école et de la République, le cadre déontologique du métier d'enseignant.

- Avoir conscience du rôle de l'enseignant comme éducateur dans la société, de sa participation à la formation du citoyen.

- Identifier globalement les acteurs internes et externes à l'école et leurs rôles respectifs.

4. Maîtrise sa communication

- Maîtrise la communication orale et écrite en utilisant un langage clair et adapté à son(es) interlocuteurs(s).

- Avoir conscience de l'importance de la voix comme outil de communication et d'expression.

- Avoir conscience que la communication non verbale est une composante de la communication.

5. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité et d'information pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

- Avoir construit une première représentation des usages du numérique dans le cadre de l'enseignement.

5. Des UE PROMEEF assurant le développement de compétences structurées en BCC

➔ *3 BCC structurant les 4 UE PROMEEF mutualisées et les 4 UE PROMEEF complémentaires*

BCC 1 : Coopérer et travailler en équipe

- Connaitre dans les grandes lignes les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école et de la République, le cadre déontologique du métier d'enseignant.

- Identifier globalement les acteurs internes et externes à l'école et leurs rôles respectifs.

- Maîtriser la communication orale et écrite en utilisant un langage clair et adapté à son(es) interlocuteur(s).

- Avoir pris conscience que l'entrée dans le métier nécessite d'avoir acquis une maîtrise suffisante des savoirs didactiques et disciplinaires enseignés à l'école primaire (en particulier en mathématiques et en français)

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité et d'information pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

BCC 2 : Développer et exercer sa pensée critique

- Avoir pris conscience que l'entrée dans le métier nécessite d'avoir acquis une maîtrise suffisante des savoirs didactiques et disciplinaires enseignés à l'école primaire (en particulier en mathématiques et en français)

- Identifier quelques questions vives en éducation.

- Avoir conscience du rôle de l'enseignant comme éducateur dans la société, de sa participation à la formation du citoyen.

- Connaitre dans les grandes lignes les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école et de la République, le cadre déontologique du métier d'enseignant.

- Avoir conscience de l'importance de la voix comme outil de communication et d'expression.

- Avoir conscience que la communication non verbale est une composante de la communication.

BCC 3 : Croiser les disciplines et développer l'interdisciplinarité

- Avoir acquis une maîtrise disciplinaire suffisante dans un domaine (en particulier en français et en mathématiques) - dans la ou les discipline(s) d'enseignement visée(s) - et être capable de se situer au regard des savoirs acquis

- Avoir été sensibilisé à la didactique des disciplines

- Avoir construit une première représentation des usages du numérique dans le cadre de l'enseignement.

Tableau reliant les BCC aux UE PROMEEF

	PROMEEF1	PROMEEF2	PROMEEF3	PROMEEF4	COMPLEM 1	COMPLEM 2
BCC 1 : Coopérer et travailler en équipe	**X** **Novice**			**X** **Débutant**		
BCC 2 : Développer et exercer sa pensée critique		**X** **Novice**	**X** **Débutant**			
BCC 3 : Croiser les disciplines et développer l'interdisci-plinarité					**X** **Novice**	**X** **Novice**

DIU Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - entrée dans le métier
Maquette de formation des trois parcours

Le Diplôme Inter-universitaire (DIU) « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - entrée dans le métier » concerne exclusivement les fonctionnaires stagiaires n'étant pas diplômés d'un master MEEF et réalisant, de ce fait, un stage en responsabilité à mi-temps dans l'Éducation Nationale.
La formation permet aux lauréats des concours de recrutement non titulaires d'un master MEEF de développer, pendant leur année de stage de fonctionnaire stagiaire, les compétences professionnelles attendues en fin d'année de stage en vue d'une titularisation en tant que professeur ou conseiller principal d'éducation (CPE) titulaire.
Les orientations de la formation sont cadrées par l'arrêté du 4 février 2022.

Le DIU « Professeur-CPE stagiaires – entrée dans le métier » est une formation universitaire qui assure l'accompagnement des stagiaires dans la prise de fonction par la construction progressive des compétences au service d'une prise en charge immédiate en responsabilité de la/les classes, et d'un développement professionnel en interaction avec l'environnement professionnel. Son organisation, modulaire et flexible, ancrée dans le développement professionnel, assure une adaptation du parcours aux besoins du stagiaire.

Le DIU s'organise en trois parcours :

- **Parcours « premier degré » (professeur des écoles)**
- **Parcours « second degré » (professeur de collège et de lycée)**
- **Parcours encadrement éducatif (conseiller principal d'éducation)**

Chaque parcours s'articule autour de trois UE :

- **UE 1 : Projets d'enseignement et activités de classe du professeur / Enjeux éducatifs et accompagnement des élèves par le CPE**
- **UE 2 : Pratique réflexive du métier et mise en situation professionnelle**
- **UE 3 : Environnements professionnels et activités de l'enseignant ou du CPE**

UE 1 / Projets d'enseignement et activités de classe du professeur des écoles - UE1 spécifique : Parcours 1er degré -

1a. Concevoir des démarches d'apprentissage cohérentes et prendre en compte la progressivité des attentes
Didactique disciplinaire, connaissance des programme et apprentissage des élèves, évaluation – 67 heures

Enseigner les fondamentaux dans le contexte de la polyvalence ; didactique des apprentissages
Construire les contenus de la polyvalence par le développement de démarche de projet

Construire des outils pour l'analyse, la conception et la mise en œuvre de séquences d'enseignement apprentissage
Concevoir des projets d'enseignement et les organiser dans le temps
Concevoir des séquences d'enseignement et les intégrer dans les apprentissages visés par le cycle
Participer à l'évaluation des acquis des élèves et contribuer à l'identification des progrès

Comprendre le développement social et affectif de l'enfant et de l'adolescent et de la scolarisation.

1b. Prendre du recul sur ses pratiques et construire sa professionnalité – 24 heures
Analyses de Pratiques Professionnelles : regroupement de PE en cycles ou en intercycles sous forme d'ateliers d'analyse de pratique : maîtrise des pratiques d'enseignement en responsabilité, leviers, difficultés

Identifier et comprendre les phases d'apprentissages par la construction de planifications des apprentissages et la mise en activité des élèves
Didactique et pédagogie à l'école
Préparer la classe et faire la classe :
• Eprouver les séquences conçues au sein des classes
• Créer les conditions de retour réflexif sur sa pratique : partager la mise en œuvre des situations d'enseignement
• Analyser les pratiques d'enseignement dans un cadre de partage d'expérience

1c. Gérer sa classe, les élèves, communiquer et évoluer dans ses missions d'enseignement et d'éducation – 12 heures
Accompagnement tuteuré par groupe interdisciplinaire et/ou réseau académique dans la prise de fonction (évoluer dans ses missions et dans son environnement professionnel) et dans la gestion de classe et l'autorité

Installer et maintenir un climat propice au travail des élèves et à leur socialisation
Posture et éthique au sein de l'école et de l'Education nationale
Prendre en main et gérer sa classe : approche psycho-sociale des interrelations
Communiquer de manière adaptée avec ses interlocuteurs

1d. Connaître, accompagner et prendre en compte la diversité des élèves – 12 heures
EBEP et école inclusive, différenciation et pratiques pédagogiques

Instaurer une relation éducative positive entre l'enseignant et l'élève et s'inscrire dans une école inclusive
Concevoir des situations d'enseignement apprentissage en proposant des stratégies adaptées s'inscrivant dans une démarche d'l'inclusion scolaire

Attendus évalués UE 1

A3. Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité
A5. Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes
C2. Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité
B1-1. Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'enfant et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.
B1-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en oeuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
B1-3. Assure la réussite des apprentissages fondamentaux de tous les élèves (lire, écrire, compter, respecter autrui) au regard des objectifs fixés
B4. Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.
B5. Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.
B6. Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent
B7. Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour mesurer les acquis des élève ; déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés ; analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.

UE 1 / Projets d'enseignement et activités de classe de l'enseignant - UE1 spécifique : Parcours 2nd degré -

1a. Concevoir des démarches d'apprentissage cohérentes et prendre en compte la progressivité des attentes
Didactique disciplinaire, connaissance des programme et apprentissage des élèves, évaluation – 67 heures

Enseigner les fondamentaux dans le contexte de la polyvalence ; didactique des apprentissages
Construire les contenus de la polyvalence par le développement de démarche de projet
Construire des outils pour l'analyse, la conception et la mise en œuvre de séquences d'enseignement apprentissage
Concevoir des projets d'enseignement et les organiser dans le temps
Concevoir des séquences d'enseignement et les intégrer dans les apprentissages visés par le cycle
Participer à l'évaluation des acquis des élèves et contribuer à l'identification des progrès
Comprendre le développement social et affectif de l'enfant et de l'adolescent et de la scolarisation.

1b. Prendre du recul sur ses pratiques et construire sa professionnalité – 24 heures

Identifier et comprendre les phases d'apprentissages par la construction de planifications des apprentissages et la mise en activité des élèves
Didactique et pédagogie à l'école
Préparer la classe et faire la classe :
• Eprouver les séquences conçues au sein des classes
• Créer les conditions de retour réflexif sur sa pratique : partager la mise en œuvre des situations d'enseignement
• Analyser les pratiques d'enseignement dans un cadre de partage d'expérience

Pour le CLG-LGT : regroupement disciplinaire ou interdisciplinaires sous forme d'ateliers d'analyse de pratique : maîtrise des pratiques d'enseignement en responsabilité, leviers, difficultés

Pour le LP cadre de l'enseignement en lycée professionnel, TVP et pratiques d'enseignement : Enseigner à un public spécifique et dispositifs d'accompagnement - Décrochage scolaire - Co-intervention et chef d'oeuvre - Lycée des métiers, famille des métier et PFMP - Dispositif d'évaluation

1c. Gérer sa classe, les élèves, communiquer et évoluer dans ses missions d'enseignement et d'éducation – 12 heures
Accompagnement tuteuré par groupe interdisciplinaire et/ou réseau académique dans la prise de fonction (évoluer dans ses missions et dans son environnement professionnel) et dans la gestion de classe et l'autorité

Installer et maintenir un climat propice au travail des élèves et à leur socialisation
Posture et éthique au sein de l'école et de l'Education nationale
Prendre en main et gérer sa classe : approche psycho-sociale des interrelations
Communiquer de manière adaptée avec ses interlocuteurs

1d. Connaître, accompagner et prendre en compte la diversité des élèves – 12 heures
EBEP et école inclusive, différenciation et pratiques pédagogiques

Instaurer une relation éducative positive entre l'enseignant et l'élève et s'inscrire dans une école inclusive
Concevoir des situations d'enseignement apprentissage en proposant des stratégies adaptées s'inscrivant dans une démarche d'l'inclusion scolaire

Attendus évalués UE 1

A3. Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité
A5. Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes
C2. Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité
B2-1. Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.
B2-2. Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée.
B2-3. Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés
B4. Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.
B5. Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.
B6. Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent
B7. Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour mesurer les acquis des élèves ; déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés ; analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.

UE1 / Enjeux éducatifs et accompagnement des élèves par le CPE **- UE1 spécifique : parcours CPE -**

1a. Préparation au métier, éthique et mise en œuvre de la pratique professionnelle du CPE – 67 heures
Savoirs et méthodes pour la préparation au métier de CPE ; action professionnelle du CPE ; Dimensions axiologiques et relation à l'élève

1b. Prendre du recul sur ses pratiques et construire sa professionnalité de CPE – 24 heures
Analyses de Pratiques Professionnelles : regroupement sous forme d'ateliers d'analyse de pratique : maîtrise des pratiques d'éducation en responsabilité, leviers, difficultés

Identifier et comprendre les phases d'apprentissages par la construction de planifications des apprentissages et la mise en activité des élèves
Préparer la classe et faire la classe :
• Eprouver les séquences conçues au sein des classes
• Créer les conditions de retour réflexif sur sa pratique : partager la mise en œuvre des situations d'enseignement
• Analyser les pratiques d'enseignement dans un cadre de partage d'expérience

1c. Gérer les élèves, communiquer et évoluer dans ses missions d'enseignement et d'éducation – 12 heures
Accompagnement tuteuré par groupe interdisciplinaire et/ou réseau académique dans la prise de fonction (évoluer dans ses missions et dans son environnement professionnel) et dans la gestion de classe et l'autorité

Installer et maintenir un climat propice au travail des élèves et à leur socialisation
Posture et éthique au sein de l'école et de l'Education nationale
Prendre en main et gérer sa classe : approche psycho-sociale des interrelations
Communiquer de manière adaptée avec ses interlocuteurs

1d. Connaître, accompagner et prendre en compte la diversité des élèves – 12 heures
EBEP et école inclusive, différenciation et pratiques pédagogiques
Instaurer une relation éducative positive entre l'enseignant et l'élève et s'inscrire dans une école inclusive
Concevoir des situations d'éducation en proposant des stratégies adaptées s'inscrivant dans une démarche d'l'inclusion scolaire

Attendus évalués UE 1

A3. Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité

A5. Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes

C2. Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité

B3-1. Mobilise des savoirs scientifiques pour étayer son action

B3-2. Maîtrise les savoirs et savoir-faire nécessaires à la mise en oeuvre de l'action éducative et de la vie scolaire

B3-3. Mobilise les ressources professionnelles nécessaires à son action (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, instructions officielles, orientations pédagogiques, projet d'établissement …)

B3-4. Participe à l'élaboration du règlement intérieur et à son respect dans un esprit éducatif

B3-5. Veille à la mise en place des conditions d'entrée, de sortie, de déplacement, de surveillance des élèves en sécurité et au suivi des élèves

B3-6. Fait preuve de vigilance à l'égard des comportements à risques et des situations conflictuelles et apporte des solutions adaptées en cohérence avec la communauté éducative et les personnels spécialisés

B3-7. Participe à la construction du projet de l'élève et à son orientation en lien avec les parents et en association avec les professeurs principaux et le psychologue de l'Education nationale spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » (EDO)

UE 2 / Pratique réflexive du métier et mise en situation professionnelle **- UE commune tous parcours -**

2a. Construire son parcours de formation : diagnostic, accompagnement, entretiens – 19 heures
Ateliers et suivi : d'une évaluation diagnostic à la construction des attendus de formation : organisation et gestion des pratiques de classe, gestion des activités professionnelles, interactions avec les élèves ; identification des leviers et difficultés
Possibilité d'organiser des rencontres en école

Prendre en compte les éléments de terrain, les articuler avec la formation et analyser les pratiques

- Gestion de classe
- Posture et positionnement de l'enseignant
- Communication et évolution dans la classe
- Évaluation, compétences et projet de l'élève

Evoluer au sein de l'école et d'un réseau d'établissements et travailler en équipe au service du parcours de l'élève en prenant en compte les caractéristiques de l'école et le profil des élèves rencontrés (en lien avec UE3)

S'interroger sur ses pratiques en les mettant en perspective avec les données de la recherche à des fins de développement professionnel

2b. S'engager dans des communautés de pratiques ; accompagnement à la production de ressources en lien avec des questions professionnelles vécues – 40 heures
Evoluer au sein d'une communauté de pratiques articulant terrain-formation et recherche

Réflexivité, pratique de terrain et recherche en éducation - accompagnement à la conception et la mise en œuvre d'action(s) portant sur une question spécifique s'inscrivant dans un travail de communauté de pratiques. Créer les conditions d'un travail collaboratif au sein d'une école, concevoir les conditions de de pratiques transversales. Créer les conditions de mise en œuvre d'un parcours de l'élève, concevoir les conditions de pratiques inter-cyvle et inter-degré. S'interroger sur ses pratiques en les mettant en perspective avec les données de la recherche à des fins de développement professionnel. Chaque équipe en charge du suivi des ateliers de communauté de pratiques propose quelques thématiques clés.

2c. Elargir ses compétences et perfectionnement professionnel : personnalisation du parcours de formation – 26 heures -

6h obligatoire : Numérique et apprentissage ; certification PIX-EDU+

24h : Ateliers à choix du stagiaire en lien avec des thématiques de renforcement ou d'exploration :
1 journée thématique : Laïcité ou Internationalisation
1 journée thématique : Inégalités ou Discrimination
1 journée thématique : Numérique

***

Sous réserve de l'avis du Directeur Adjoint : Dispositif de suivi de stagiaire : accompagnement complémentaire ou renforcé à prescrire selon les besoins

et à contractualiser 30h max [une partie peut être déduite des autres modules]
Renforcer l'accompagnement

- dans l'appropriation des savoirs disciplinaires et didactique pour enseigner,
- dans la posture, l'éthique
- dans la mise en place d'un cadre pédagogique au service des apprentissage

Attendus évalués

C1. Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves

C3. Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier

C4. Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs

C5. Exprime/formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques

C6. Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

A7. Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)

A9. Rend compte de son travail aux acteurs concernés

A10. Connaît et met en oeuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles

UE3 / Environnements professionnels et activités de l'enseignant **- UE commune tous parcours -**

3.a Evoluer dans son environnement professionnel en prenant en compte les caractéristiques de l'établissement et le profil des élèves rencontrés – 35 heures

Stage en établissement formateur
Accompagnement à l'intégration et à la connaissance de l'école d'accueil ;
Participation aux actions du projet d'école
Développer une professionnalité en lien avec le contexte de l'école d'accueil ; travailler en équipes, identifier les continuum
Participer aux réunions et aux formations d'équipes
S'ouvrir sur les partenariats

Elargir son parcours de formation en lien avec l'UE2
Evoluer au sein de l'école et d'un réseau d'établissements et travailler en équipe au service du parcours de l'élève
Créer les conditions d'un travail collaboratif au sein d'une école, concevoir les conditions de de pratiques transversales
Créer les conditions de mise en œuvre d'un parcours de l'élève, concevoir les conditions de pratiques inter-cycle et inter-degré

S'interroger sur ses pratiques en les mettant en perspective avec les données de la recherche à des fins de développement professionnel

3b. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques - 15heures

1 journée thématique : Laïcité et valeurs de la république - Droits et devoirs du fonctionnaire

1 journée thématique sur le système éducatif

Attendus évalués

A1. Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique
A2. Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
A4. Adopte une attitude et un positionnement responsable dans la classe et dans l'établissement
A6. Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
A8. Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son école

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C)

Le Diplôme Inter-universitaire (DIU) « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - entrée dans le métier » concerne exclusivement les fonctionnaires stagiaires n'étant pas diplômés d'un master MEEF et réalisant, de ce fait, un stage en responsabilité à mi-temps dans l'Éducation Nationale.

1. Architecture et principes généraux d'organisation du DIU

La formation permet aux lauréats des concours de recrutement non titulaires d'un master MEEF de développer, pendant leur année de stage de fonctionnaire stagiaire, les compétences professionnelles attendues en fin d'année de stage en vue d'une titularisation en tant que professeur ou conseiller principal d'éducation (CPE) titulaire.
Les orientations de la formation sont cadrées par l'arrêté du 4 février 2022.

1.A Architecture

L'offre de formation est déclinée à travers un parcours incluant un tronc commun composé de dispositifs qui s'appuient sur le référentiel des métiers du professorat et de l'éducation. Elle comporte des dispositifs de formation liés à l'alternance dont la didactique et la pédagogie. Pour les professeurs, la didactique de la (ou des) discipline(s) enseignée(s) représentera au moins un tiers du temps de formation.
De plus, elle comprend une formation :

- à la laïcité et aux valeurs de la République ;
- à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- à l'égalité filles-garçons ;
- au numérique participant à la certification au numérique conformément au référentiel partagé par tous les INSPÉ. La validation des compétences numériques PIX+EDU (volet PIX) sera proposée à ce public lors de sa première année de titularisation, qui suivra l'année de stage faisant l'objet de ce DIU.

Le DIU « Professeur-CPE stagiaires – entrée dans le métier » est une formation universitaire qui assure l'accompagnement des stagiaires dans la prise de fonction par la construction progressive des compétences au service d'une prise en charge immédiate en responsabilité de la/les classes, et d'un développement professionnel en interaction avec l'environnement professionnel. Son organisation, modulaire et flexible, ancrée dans le développement professionnel, assure une adaptation du parcours aux besoins du stagiaire.
La commission académique pour l'adaptation du parcours de formation des lauréats des concours de recrutement des personnels enseignants et d'éducation définit les parcours de formation des stagiaires possédant déjà les conditions universitaires nécessaires à la titularisation. La commission établit des cadres génériques dans lesquels pourront s'intégrer des adaptations singulières.

Le DIU s'organise en trois parcours :

- **Parcours « premier degré » (professeur des écoles)**

- Conception, préparation et organisation de situations d'apprentissage dans les disciplines à enseigner à l'école primaire à partir des instructions officielles définies par le ministère de l'Éducation nationale
- Animation et gestion d'un groupe d'élèves
- Mise en œuvre et évaluation de situations d'apprentissage
- Analyse et adaptation de la pratique professionnelle en fonction des besoins, avec prise en compte de la diversité des élèves.
- Appartenance et participation au fonctionnement d'une équipe éducative (directeur, autres enseignants, conseillers pédagogiques…)
- Création et entretien de liens avec les parents et les partenaires de l'école (mairie, associations…)
- Organisation d'évènements, de sorties en respect de la règlementation en vigueur

- **Parcours « second degré » (professeur de collège et de lycée)**

- Conception, préparation et organisation de situations d'apprentissage dans les disciplines enseignées à en collège et/ou en lycée à partir des instructions officielles définies par le ministère de l'Éducation nationale
- Animation et gestion d'un groupe d'élèves
- Mise en œuvre et évaluation de situations d'apprentissage
- Appartenance et participation au fonctionnement d'une équipe éducative (chef d'établissement, autres enseignants, conseillers pédagogiques…)
- Création et entretien de liens avec les parents et les partenaires l'EPLE (collectivité territoriale, associations…)
- Organisation d'évènements, de sorties en respect de la règlementation en vigueur

- **Parcours encadrement éducatif (conseiller principal d'éducation)**

- Accompagnement et suivi du parcours des élèves en inscrivant son action dans l'environnement institutionnel et local
- Définition et animation de la politique éducative de l'établissement
- Appartenance et participation au fonctionnement d'une équipe éducative (chef d'établissement, enseignants…)
- Création et entretien de liens avec les parents et les partenaires de l'établissement (collectivités territoriales, associations…)
- Analyse et adaptation de sa pratique professionnelle en fonction des besoins et en tenant compte de la diversité des élèves

Pour les stagiaires en deuxième année de stage, dans le cadre de la mise en œuvre d'aménagements, le parcours fera l'objet d'une contractualisation entre le stagiaire, le directeur-adjoint formation de l'Inspé, le responsable de formation et l'Inspecteur (A-DASEN 1D pour le 1er degré, disciplinaire pour le 2nd degré) conformément à la prescription établit par la commission académique pour l'adaptation du parcours de formation des lauréats des concours de recrutement des personnels enseignants et d'éducation.

1.B obligatoire pas de CVEC + POINT SUR ADMISSION

1.C Principes de validation des enseignements crédités

Les maquettes de formation sont conçues selon l'approche par compétences. Chaque parcours du DIU mentionne le profil attendu du diplômé en termes

d'attendus (résultats d'apprentissage) formulés en référence aux compétences du métier préparé. Pour chacun des parcours, le référentiel d'attendus est celui imposé par l'arrêté du 28 mai 2019. Certains des attendus de ces référentiels de formation sont communs aux trois parcours, d'autres sont spécifiques à chacun.
Les attendus du DIU, et leurs niveau-cible visés, sont définis en référence au niveau de compétences que doivent maîtriser les professionnels en début de carrière pour l'exercice du métier pour lequel il a été recruté. Ils prennent appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1-7-2013, J.O. du18-7-2013, MEN, DGESCO A3-3 : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066).

Les unités d'enseignement ne sont pas capitalisables.
Aucune compensation n'est possible, ni entre les UE, ni entre les différents attendus.

2. Evaluation et validation du DIU

2.A Validation des UE, niveau d'acquisition et validation des attendus

Les compétences sont développées par palier d'enrichissement, prenant en compte la nature des acquis d'apprentissage, le degré d'autonomie et la prise d'initiative. Chaque attendu se construit selon une progressivité, prenant appui sur des descripteurs, et permettant de concevoir un cursus autorisant la prise en compte au mieux de la diversité des profils des formés.

Une UE peut contribuer au développement et à l'acquisition de plusieurs attendus. Pour valider une UE tous les attendus évalués dans cette UE doivent être validés.

Un même attendu peut être travaillé dans plusieurs UE, mais sa certification se réalise dans des UE identifiées ; **les tableaux en annexe** font apparaître les attendus à certifier dans chaque UE, ainsi que les situations d'évaluation et les productions obligatoires.

Il appartient à chaque stagiaire d'en prendre connaissance et de s'y reporter précisément.

Les organisations pédagogiques mises en œuvre se fondent sur le développement des attendus professionnels à atteindre par un professionnel de l'enseignement ou de l'éducation en début de carrière et respectant une progressivité au cours de la formation du DIU.

L'activité des fonctionnaires stagiaires est évaluée à travers la réalisation de travaux qui privilégient la mise en œuvre et l'analyse de situations professionnelles. Ces productions intégratives assurent la mobilisation et l'évaluation concomitante de différents attendus. Les fonctionnaires stagiaires constituent des recueils de situations, dans lesquels ils peuvent partager tous les documents (quel que soit le média utilisé) et toutes traces de leur activité attestant de leur réalisation, de leur exercice professionnel et de leur réflexivité. Chaque recueil permet d'une part l'évaluation des compétences des fonctionnaires stagiaires à partir des travaux qu'ils partagent avec les enseignants et contribue d'autre part au continuum depuis la formation initiale et continue professionnelle tout au long de la vie.

La validation des attendus peut articuler présentiel, accompagnement personnalisé, formation localisée en milieu scolaire, formation à distance, etc. Les productions privilégient l'ancrage sur les situations professionnelles rencontrées au cours des stages. La validation des attendus repose sur une **évaluation**

continue intégrale en situation de formation qui donne lieu à une certification au regard de critères et indicateurs qui permettent de référer l'activité du fonctionnaire stagiaire au niveau attendu, en prenant appui sur les situations intégratives proposées aux fonctionnaires stagiaires.

En cours de formation, l'évaluation formative assure une vision dynamique du développement de la compétence ; en fin d'année, les synthèses proposeront une vision claire pour chaque composante de la formation : validation des attendus si les indicateurs mettent en avant une progression durant l'année.

Les attendus s'évaluant en situation, les stages et autres situations professionnelles sont centraux dans la formation.

Stages et prise en compte et validation de l'expérience en milieu professionnel

Le fonctionnaire-stagiaire inscrit en DIU effectue son alternance en école ou établissement d'enseignement relevant du ministère chargé de l'éducation et est placé sur un support à mi-temps en responsabilité.

Les fonctionnaires-stagiaires bénéficient d'un tutorat mixte assuré conjointement par un tuteur désigné au sein de la structure d'accueil et un tuteur désigné par l'Inspé. Le tutorat mixte crée les conditions de cette évaluation en assurant l'articulation terrain-formation.

L'expérience en milieu professionnel ancre les productions attendues de l'ensemble des UE du DIU.

2.B Validation du semestre et de l'année

L'obtention du DIU valide le niveau d'acquisition attendu pour un professionnel qui débute dans la carrière.

Le jury intervient en fin d'année. Une commission de régulation doit être constituée et s'être tenue, obligatoirement au moins une fois, au plus tard fin janvier de l'année universitaire.

Les attendus n'étant pas compensables, les UE ne le sont pas non plus. Toutes les UE doivent être validées pour obtenir le DIU.

À l'issue du DIU le fonctionnaire stagiaire dispose de son profil de compétences qu'il peut faire valoir et utiliser pour sa formation ultérieure.

2.C Obligation d'assiduité

Les fonctionnaires stagiaires inscrits dans le DIU sont soumis à une obligation d'assiduité concernant la présence à toutes les activités pédagogiques (conférences, travaux dirigés, travaux pratiques, enseignements à distance, enseignements mobilisant les outils numériques, séquences d'observation ou de mise en situation professionnelle, projets individuels ou collectifs et examens) faisant partie du cursus.

3. Prise en compte des absences

3.A Absence à une évaluation de contrôle continu

Toute absence doit être justifiée (certificats médicaux notamment) auprès des bureaux de la formation des sites de l'Inspé dans un délai de 5 jours ouvrés. Ce délai court à compter de la date à laquelle l'absence a été constatée.

Une **absence injustifiée** en formation et/ou lors d'une activité d'évaluation (formative et/ou certificative) dans le cadre du contrôle continu intégral (CCI), entraîne le statut défaillant dans l'UE concernée.

Dans le même esprit, des retards importants (plus de 15mn) et/ou répétés (+ de 3 fois) qui amputent la formation sont de nature à obérer la construction des connaissances et compétences attendues au terme de la formation et remettent en cause la qualité de l'assiduité ; ainsi dans les cas avérés faisant l'objet d'un rapport circonstancié de l'enseignant. La commission pédagogique peut appliquer le statut défaillant à l'UE concernée entraînant la non validation de l'UE.

Dans le cas d'une **absence justifiée**, il convient que l'enseignant en charge de l'évaluation se rapproche du responsable du diplôme. Ce dernier doit alors proposer au fonctionnaire stagiaire, en concertation avec l'équipe d'enseignants de l'(des) UE(s) une nouvelle situation d'évaluation, permettant d'identifier le niveau d'acquisition de ou des attendus du stagiaire.

ANNEXES :

Situations d'évaluation et les productions obligatoires et attendus certifiés par UE de chaque parcours du DIU

UE 1 – Parcours « premier degré » (professeur des écoles)

Situation d'évaluation	Modalités
Construire un recueil de situations professionnelles d'enseignement ou d'éducation et en proposer des analyses dans les différentes composantes : - Présentation de situations d'enseignement-apprentissage - ou d'éducation – conçues et/ou mise en œuvre ; - Explicitation et justification des choix opérés - Mesure de l'efficacité et des écarts prévus-réalisé - Mise en perspective avec les exigences / attentes institutionnelles **Les situations prendront en compte les dimensions suivantes :** - Apprentissage des élèves dans les domaines d'enseignement et/ou d'éducation de la spécialité du stagiaire - Développement des compétences transversales des élèves assurant la gestion du groupe classe et les interactions entre élèves - Accessibilité et prise en compte de la diversité des élèves (inclusion)	- Nature des traces : écrite et/ou orale et/ou numérique sous la forme d'un eportfolio - Traces prenant appui sur les activités quotidiennes de stage et les activités de formation à l'Inspé - Repérage, sélection et analyse des traces tout au long de l'année afin de constituer - Productions individuelles et/ou collective - Autopositionnements du stagiaire en lien avec les attendus mobilisés au sein de l'UE (au moins deux dans l'année)

Attendus de formation évalués		Descripteurs d'évaluation
A3	Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité	*Applique et fait appliquer le cadre de manière déontologique et intentionnelle, quel que soit le contexte professionnel*
B1-2	Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en vue des acquisitions prévues dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.	*Enrichit et adapte ses ressources internes à la situation* *Les utilise de manière pertinente et autonome*
C2	Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité	*Porte un regard critique, argumenté et constructif sur ses actions éducatives et postures en vue de les améliorer de manière autonome*
A5	Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes.	*Conçoit, met en œuvre et régule des situations d'enseignement-apprentissage en utilisant, de manière autonome et pertinente, les outils, moyens et ressources qu'il sélectionne*
B1-1	Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'enfant et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.	
B1-3	Assure la réussite des apprentissages fondamentaux de tous les élèves (lire, écrire, compter, respecter autrui) au regard des objectifs fixés	
B4	Planifie de séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.	
B5	Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.	
B6	Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent	
B7	Sait utiliser les évaluations nationales et pratique différents types d'évaluation	

UE 1 – Parcours « second degré » (professeur de collège et de lycée)

Situation d'évaluation	Modalités
Construire un recueil de situations professionnelles d'enseignement ou d'éducation et en proposer des analyses dans les différentes composantes : - Présentation de situations d'enseignement-apprentissage - ou d'éducation – conçues et/ou mise en œuvre ; - Explicitation et justification des choix opérés - Mesure de l'efficacité et des écarts prévus-réalisé - Mise en perspective avec les exigences / attentes institutionnelles **Les situations prendront en compte les dimensions suivantes :** - Apprentissage des élèves dans les domaines d'enseignement et/ou d'éducation de la spécialité du stagiaire - Développement des compétences transversales des élèves assurant la gestion du groupe classe et les interactions entre élèves - Accessibilité et prise en compte de la diversité des élèves (inclusion)	- Nature des traces : écrite et/ou orale et/ou numérique sous la forme d'un eportfolio - Traces prenant appui sur les activités quotidiennes de stage et les activités de formation à l'Inspé - Repérage, sélection et analyse des traces tout au long de l'année afin de constituer - Productions individuelles et/ou collective - Autopositionnements du stagiaire en lien avec les attendus mobilisés au sein de l'UE (au moins deux dans l'année)

Attendus de formation évalués		Descripteurs d'évaluation
A3	Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité	*Applique et fait appliquer le cadre de manière déontologique et intentionnelle, quel que soit le contexte professionnel*
B2-2	Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes et référentiels d'enseignement du lycée	*Enrichit et adapte ses ressources internes à la situation* *Les utilise de manière pertinente et autonome*
C2	Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité	*Porte un regard critique, argumenté et constructif sur ses actions éducatives et postures en vue de les améliorer de manière autonome*
A5	Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes.	*Conçoit, met en œuvre et régule des situations d'enseignement-apprentissage en utilisant, de manière autonome et pertinente, les outils, moyens et ressources qu'il sélectionne*
B2-1	Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.	
B2-3	Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés	
B4	Planifie de séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.	
B5	Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.	
B6	Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent	
B7	Sait utiliser les évaluations nationales et pratique différents types d'évaluation	

UE 1 – Parcours encadrement éducatif (conseiller principal d'éducation)

Situation d'évaluation	Modalités
Construire un recueil de situations professionnelles d'enseignement ou d'éducation et en proposer des analyses dans les différentes composantes : - Présentation de situations d'enseignement-apprentissage - ou d'éducation – conçues et/ou mise en œuvre ; - Explicitation et justification des choix opérés - Mesure de l'efficacité et des écarts prévus-réalisé - Mise en perspective avec les exigences / attentes institutionnelles **Les situations prendront en compte les dimensions suivantes :** - Apprentissage des élèves dans les domaines d'éducation en lien avec la spécialité du stagiaire - Développement des compétences transversales des élèves assurant la gestion du groupe classe et les interactions entre élèves - Accessibilité et prise en compte de la diversité des élèves (inclusion)	- Nature des traces : écrite et/ou orale et/ou numérique sous la forme d'un eportfolio - Traces prenant appui sur les activités quotidiennes de stage et les activités de formation à l'Inspé - Repérage, sélection et analyse des traces tout au long de l'année afin de constituer - Productions individuelles et/ou collective - Autopositionnements du stagiaire en lien avec les attendus mobilisés au sein de l'UE (au moins deux dans l'année)

Attendus de formation évalués		Descripteurs d'évaluation
A3	Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité	*Applique et fait appliquer le cadre de manière déontologique et intentionnelle, quel que soit le contexte professionnel*
B3-2	Maîtrise les savoirs et savoir-faire nécessaires à la mise en œuvre de l'action éducative et de la vie scolaire	*Enrichit et adapte ses ressources internes à la situation* *Les utilise de manière pertinente et autonome*
C2	Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité	*Porte un regard critique, argumenté et constructif sur ses actions éducatives et postures en vue de les améliorer de manière autonome*
B3-3	Mobilise les ressources professionnelles nécessaires à son action (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, instructions officielles, orientations pédagogiques, projet d'établissement …)	*Oriente la recherche d'outils & moyens selon les besoins* *Les utilise de manière responsable, pertinente et autonome*
A5	Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes.	*Conçoit, met en œuvre et régule des situations d'éducation en utilisant, de manière autonome et pertinente, les outils, moyens et ressources qu'il sélectionne*
B3-1	Mobilise des savoirs scientifiques pour étayer son action	
B3-4	Participe à l'élaboration du règlement intérieur et à son respect dans un esprit éducatif	
B3-5	Veille à la mise en place des conditions d'entrée, de sortie, de déplacement, de surveillance des élèves en sécurité et au suivi des élèves	
B3-6	Fait preuve de vigilance à l'égard des comportements à risques et des situations conflictuelles et apporte des solutions adaptées en cohérence avec la communauté éducative et les personnels spécialisés	
B3-7	Participe à la construction du projet de l'élève et à son orientation en lien avec les parents et en association avec les professeurs principaux et le psychologue de l'Education nationale spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » (EDO)	
B3-8	Contribue à l'élaboration du volet éducatif du projet d'établissement	

UE 2 – tout parcours

Situations d'évaluation

Construire un recueil d'analyses réflexives prenant appui sur l'expérience professionnelle vécue en établissement scolaire / école :

- Identification et analyse d'un problème / préoccupation professionnelle / difficulté professionnelle, en prenant appui sur des traces de son activité en classe ou hors la classe
- Mise en place de solutions et/ou réponses éprouvées dans la pratique
- Présentation et analyse des solutions éprouvées afin d'en mesurer l'efficacité les écarts prévus-réalisé
- Mise en perspective avec les exigences / attentes institutionnelles

Les situations prendront en compte les dimensions suivantes (liste non exhaustive) :

- Travail en équipe pédagogique
- Projet d'établissement
- Conceptions de conditions de pratiques inter-cycle et inter-degré
- Co-éducation
- Modalités d'apprentissage des élèves
- Parcours de l'élève
- Communication, gestion des tensions

Modalités

- Nature des traces : écrite et/ou orale et/ou numérique sous la forme d'un eportfolio

- Traces prenant appui sur les activités quotidiennes de stage

- Analyses réflexives prenant appui sur
  - des temps de travail réflexif individuels,
  - des temps d'échanges en collectifs de stagiaires
  - des temps de restitution collective

- Autopositionnements du stagiaire en lien avec les attendus mobilisés au sein de l'UE (au moins deux dans l'année)

Attendus de formation évalués		Descripteurs d'évaluation
A7	Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)	*Communique de manière appropriée et explicite avec chacun des interlocuteurs*
A9	Sait rendre compte de son travail.	
A10	Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles.	*Oriente la recherche d'outils & moyens selon les besoins* *Les utilise de manière responsable, pertinente et autonome*
C4	Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	
C1	Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son action et leur impact sur les élèves	
C3	Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier	
C5	Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques	*Porte un regard critique, argumenté et constructif sur ses actions éducatives et postures en vue de les améliorer de manière autonome*
C6	Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)	

UE 3 – tout parcours

Situations d'évaluation	Modalités
Explorer et présenter deux situations vécues au sein de l'établissement/école et dans lesquelles le stagiaire a contribué et/ou s'est investi dans une dynamique d'équipe : - Présentation des acteurs et de la temporalité - Identification du cadre, présentation du contexte - Explicitation des objectifs et des activités - Justification des choix opérés - Mise en perspective avec les attentes institutionnelles **Les situations pourront s'appuyer sur les dimensions suivantes :** - Laïcité et valeurs de la République - Inégalités sociales, lutte contre les discriminations - Numérique éducatif, éducation aux médias et à l'information - Projet d'école/d'établissement, actions mises en œuvre - Travail en équipes, projet d'équipes - Travail sur les continuums, les réseaux d'établissement - Réunions et aux formations d'équipes - Partenariats et intégration dans les actions de l'école/établissement	- Nature des traces : écrite et/ou orale et/ou numérique - Traces collectées sur le terrain de stage sous la forme de fiche de suivi ou carnet professionnel - Analyses prenant appui • Sur les textes institutionnels, • Sur les interventions des journées thématiques suivies tout au long de l'année dans le cadre de la formation Inspé - En articulation avec les situations des UE 1 et UE 2

Attendus de formation évalués		Descripteurs d'évaluation
A1	Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier.	*Applique et fait appliquer le cadre de manière déontologique et intentionnelle, quel que soit le contexte professionnel*
A2	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination	
A4	Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement	
A6	Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)	*Communique de manière appropriée et explicite avec chacun des interlocuteurs*
A8	Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement.	

Licence science de l'éducation et de la formation
Parcours Education et apprentissages à l'école primaire

1) Contexte et enjeux de la création ou du renouvellement

Origine de la demande

La création d'un parcours de licence au sein de la mention sciences de l'éducation et de la formation s'inscrit dans le cadre du développement de l'attractivité du métier de professeur des écoles et de la diversification des voies d'accès au master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF). Ce parcours constitue un dispositif de recrutement d'étudiants se prédestinant au métier de professeur des écoles leur permettant de s'engager dès le baccalauréat vers le métier d'enseignant en consolidant les savoirs fondamentaux qui seront indispensables pour exercer leur métier.

Ce parcours de licence, débutant dès le niveau L1, constituera une formation adéquate pour les élèves de classe de terminale souhaitant s'orienter vers les métiers de l'enseignement de professeur des écoles, mais dont la diversité des offres de formation du supérieur et leur spécialisation constituent des obstacles en termes de choix et d'éloignement territorial.

Ce parcours s'inscrit dans un continuum bac-3/bac+3 avec un réel levier d'égalité des chances afin de concourir à la lutte contre l'autocensure et de susciter l'ambition scolaire

2) Caractéristique des emplois

Secteur d'activité

P : Enseignement

O : Administration publique

Type d'emplois accessibles

- Enseignant en école élémentaire ou maternelle en France ou à l'étranger

- Chargé de mission (éducation - réussite éducative ; etc.) en collectivité territoriale, chambres consulaires, entreprises…

- Coordinateur pédagogique dans différentes structures (réseaux d'associations, collectivités…)

- Médiateur culturel et scientifique

Volume et dynamique de l'emploi, besoins en compétences

Les métiers de l'enseignement connaissent actuellement une désaffectation dont les causes sont diverses. Les difficultés inhérentes à la prise en charge des situations d'apprentissage, en lien avec la diversité des élèves, conduisent les étudiants, en cours de cycle universitaire, à choisir une toute orientation.

Les bilans actuels des concours de recrutement (CRPE) mettent en avant des difficultés à mobiliser un vivier de candidats, mais également le recrutement d'une part encore importante de lauréats sans réelles formations au métier.

Ainsi, le suivi d'une licence, ciblant la construction des compétences indispensable à l'exercice du métier de professeur des écoles permet d'accompagner au mieux les étudiants dans leur cheminement progressif vers le métier. Aborder également le concours avec une assise solide de compétences attendues pour l'exercice du metier constitue un atout fort.

Modalités d'alimentation des emplois, part des primo arrivants sur le marché du travail

Une grande partie des néo-recrutés professeurs des écoles obtiennent un premier poste via l'accès par le concours de recrutement du CRPE. Ainsi, chaque année, près de 8 500 postes nationaux sont proposés au concours du CRPE, postes répartis en suite par académie (près de 400 pour Aix-Marseille).

Actuellement les lauréats sont détenteurs en majorité d'une licence monodisciplinaire ; seuls 50% environ ont validé un master MEEF.

Cibles des publics, y compris par l'apprentissage, la FC, et la VAE

Elèves bacheliers ayant l'ambition de s'engager dans le métier de professeur des écoles mais issus de contextes territoriaux défavorisés ou peu enclins à l'ambition universitaire.

Il s'agit bien de s'appuyer sur les dispositifs de cordée de la réussite existants pour les diversifier afin de renforcer les continuums d'orientation des élèves-cibles.

Le parcours sera accessible en formation continue aux étudiants en reprise d'études, ainsi que par le dispositif de VAE.

Prise en compte des évolutions réglementaires, techniques et technologiques

La mise en œuvre de la réforme de la formation des futurs enseignants, intégrant les deux années de master MEEF et l'année de stage en tant que lauréats des concours, a nécessité, dès 2021, de repenser le modèle de formation. Ce dernier renforce le continuum, et met en avant un certain nombre de prérequis d'entrée en master MEEF.

Il s'agit donc, au cours du cycle de licence, de développer chez les étudiants une meilleure connaissance de la réalité du métier et du parcours de formation, visant ainsi une plus forte professionnalisation des futurs enseignants professeurs des écoles pour les préparer aux défis à relever. Cela s'inscrit dans la dynamique de préprofessionnalisation, tout particulièrement dans le développement des compétences en mathématiques et français pour enseigner, mais également dans l'organisation d'un parcours universitaire ancré dans l'acquisition et la diversification de savoirs fondamentaux et de compétences liées à la polyvalence et dans le décloisonnement des disciplines, visant l'interdisciplinarité et le travail en projet.

Ainsi, c'est par la mise en réseau entre recherche, formation et terrain que le parcours de licence se construira. Des stages en milieu professionnel assurent l'ancrage le développement des compétences dans des situations authentiques ; l'eportfolio constitue le support de suivi au développement de la réflexivité de l'étudiant.

Carrières

Professeurs des écoles

Certification à la fonction de professeur maître formateur (CAFIPEMF)

3) Caractéristiques des publics

Caractéristiques des populations de diplômés

Les diplômés sont accompagnés dans la construction progressive d'un savoir interdisciplinaire propre à l'enseignement dans le premier degré, dans l'optique d'une maîtrise suffisante des différentes disciplines enseignées, par opposition aux diplômés de licences disciplinaires souvent mal armés et donc mal à l'aise face à cette diversité.

Au-delà du socle commun identifié, le parcours de licence propose des UE optionnelles :

- d'approfondissement, telles des UE de langues vivantes étrangères visant la préparation aux certifications en langue.

- intégratrices, telles que des UE de mobilité internationales assurant un élargissement des compétences et un enrichissement culturel et social
- renforcées, telles que des UE d'engagement assurant entre autres un enrichissement dans la gestion de projet et le développement d'un tissu de partenaires

La mise en œuvre pédagogique d'une approche visant le développement des compétences assure le décloisonnement des disciplines. Cette démarche s'appuie sur la mise en place d'un référentiel d'évaluation assurant le développement progressif des compétences, déclinés en résultats d'apprentissage ; ces derniers, décrits en niveau de développement, balisent ainsi le parcours de l'étudiant durant les trois années de licence. Centrée sur l'étudiant, cette approche pédagogique vise la pleine expression d'une évaluation positive critériée à l'aide d'indicateurs libérant ainsi de toute nécessité de notation. Les diplômés ayant ainsi suivi ce cursus sont mieux à même de mobiliser ces concepts d'évaluation dans les pratiques professionnelles du professeur des écoles.

Ainsi, ce nouveau public formé à la pluridisciplinarité et à l'interdisciplinarité cernerait mieux les enjeux de celles-ci, et pourraient trouver leurs places dans les structures éducatives, même s'ils ne poursuivent pas en MEEF.

Les grands domaines de compétences développés par les diplômes sont variés :

- Conception et programmation de situations d'apprentissage
- Organisation de l'espace pédagogique
- Animation et gestion d'un groupe d'élèves
- Mise en œuvre et évaluation de situations d'apprentissage
- Analyse et adaptation de la pratique professionnelle en fonction des besoins, avec prise en compte de la diversité des élèves.
- Participation au fonctionnement d'une équipe éducative et co-éducation
- Utilisation du numérique éducatif
- Organisation d'évènements, de sorties en respect de la règlementation en vigueur

Caractéristiques des parcours étudiants

- Mobiliser un socle fondamental de savoirs et de méthodes en français et en mathématiques pour l'enseignement en école primaire
- Mobiliser les savoirs didactiques et disciplinaires enseignés à l'école primaire dans une visée d'interdisciplinarité
- Situer son action dans le cadre de la polyvalence et l'appréhender aux différents niveaux d'enseignement (maternelle et élémentaire)
- Connaître, dans les grands principes et enjeux du système éducatifs, les valeurs de l'école et de la République, le cadre déontologique du métier d'enseignant
- Identifier et situer les questions vives en éducation
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Repérer les principaux acteurs internes et externes à l'école et leurs rôles respectifs afin de conduire un travail en équipe et en réseau
- Avoir conscience du rôle de l'enseignant comme éducateur dans la société, de sa participation à la formation du citoyen
- Analyser les activités en situation professionnelle, et conduire une analyse réflexive
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et utiliser le numérique éducatif dans le cadre de l'enseignement
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- S'exprimer en langue française en mobilisant correctement les règles orthographiques et avec une syntaxe parfaite
- Gérer les composantes de la communication, verbale et non verbale
- Communiquer à l'écrit comme à l'oral en utilisant un langage clair et adapté à son ou ses interlocuteur(s)
- Comprendre et s'exprimer aisément, à l'écrit et à l'oral, dans au moins une langue vivante étrangère

Informations sur l'insertion professionnelle

Métiers d'animation culturelle dans les domaines scientifique et/ou artistique

Métiers d'accompagnement scolaire et éducatif

Métiers de l'enseignement (Education nationale, collectivité territoriales, milieu associatif)

Métiers de l'ingénierie pédagogique

Concours de la fonction publique en catégorie B ou A : conseiller d'éducation populaire, ingénieur d'étude dans les domaines de la pédagogie …

4) Inscription du diplôme dans le panorama des certifications existantes

Liste des certifications similaires ou très proches

Peu de licences proposent un profil proche du formé, au regard du caractère à la fois innovant et nécessaire d'une formation pluridisciplinaire adaptée aux besoins en lien avec l'enseignement des mathématiques et du français à l'école primaire, avec l'acquisition de savoirs fondamentaux et de compétences liées à la polyvalence, et mettant en œuvre un décloisonnement des disciplines, visant l'interdisciplinarité et le travail en projet.

Sont à citer certaines licences pluridisciplinaires, telles que Sciences et humanités et des licences à parcours transdisciplinaires, mais dont les objectifs poursuivis ne concourent pas pour leur majorité à l'atteinte des enjeux de l'enseignement à l'école primaire précédemment cités.

Ancrage éventuel local ou régional

- Interactions avec les parcours de licence des autres composantes d'Aix-Marseille Université proposant les UE de préprofessionnalisation PROMEEF (unités d'enseignement de licence, mutualisées, articulant trois temps : l'information, la sensibilisation et la découverte des métiers cibles ; ces étapes organisent la construction du projet professionnel des étudiants qui choisissent de s'orienter dans ces voies, en prenant appui sur des stages en milieux professionnels).
- Expérimentation qui s'inscrit dans la perspective du Pôle Pilote de Formation des enseignants et de recherche pour l'éducation (PIA3 volet Territoires) AMPIRIC. Ce projet cherche à transformer la formation par une approche curriculaire qui a pour objectif de créer un continuum de formation de la licence jusqu'à la formation tout au long de la vie. Il est le levier essentiel de réussite du projet en adossant le parcours de formation des enseignants à la recherche et à la professionnalisation.
- Ouverture à l'international dans le cadre de l'université européenne CIVIS, du déploiement de la Teacher Academy (UNI-T) et du réseau UniTwin associé à la chaire UNESCO en éducation.

Appel à projet « Objectifs de Développement Durable dans la Formation »

Pauvreté – Faim – Santé – Education – Egalité entre les sexes – Eau – Energies – Inégalités réduites – Industrie/Innovation – Consommation/Production – Changement Climatique – Biodiversité – Paix/Justice – Partenariats

Dossier de candidature

Date limite de dépôt des propositions complètes :

27 MARS 2023, midi (Paris)

DOSSIER DE CANDIDATURE – Etape 2 (proposition de projet complète)

Instructions pour préparer et soumettre votre dossier

Toutes les informations relatives aux modalités de dépôt et les personnes à contacter en cas de questions sont indiquées dans le texte de cadrage de l'appel[1]

Ce dossier de candidature est à déposer en un seul document pdf en ligne: https://formulaires.univ-amu.fr/fr/public/aap-objectifs-developpement-durable-formation-inscriptions-etape-2

La rédaction de votre dossier doit permettre son évaluation selon les critères d'évaluation définis dans le texte de cadrage.

A l'étape 2, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

1. L'ensemble du dossier de candidature ci-dessous (sans modification de la trame)
2. Le budget (utiliser la trame Excel fournie en annexe, celle-ci est verrouillée pour que vous n'ayez à compléter que certaines parties)
3. Une lettre d'engagement de la direction de la composante du ou de la responsable scientifique et technique attestant de la capacité de la composante à porter la gestion administrative du projet et précisant en quoi cette candidature s'inscrit dans la stratégie de la structure
4. Lettres de soutien des partenaires pertinents, le cas échéant (Instituts d'Etablissement dont IC, EUR, ou autre soutien) (facultatif)

Il est également possible de joindre en annexe d'autres documents venant appuyer le projet, en français ou anglais (lettres de soutien, autres demandes/obtentions de financement, etc.).

Comment remplir ce dossier :

- Le modèle du présent document Word ne doit pas être modifié
- Taille de la police : Calibri 11 minimum (hors annexes)
- Format de la page : A4
- Limite maximale de pages, hors pages 1 à 3 et hors annexes : 25 pages
- **Le dossier doit être fourni en un seul document PDF comprenant également le budget et les annexes,** non scanné, sans aucune protection.
- **Les annexes** sont limitées à 50 pages maximum.
- La rédaction du document devra être réalisé **en français**

1 https://www.univ-amu.fr/fr/media/20143

Table des matières

1. Informations générales 4
1.1. Identification du projet 4
1.2. Responsable scientifique et technique du projet (RST) et structure interne de rattachement.. 4
1.3. Confidentialité 4
1.4. Budget 4
1.5. Partenaires de mise en œuvre internes au site Aix-Marseille, le cas échéant 5
1.3. Partenaires externes et internationaux, le cas échéant 6
2. Résumé 7
3. Qualité et ambition du projet1 8
3.1. Contexte 8
3.2. Concept et objectifs du projet 8
3.3. Présentation du responsable scientifique et technique et de l'équipe-projet 9
3.4. Positionnement du projet : 11
3.5. Présentation du/des partenaire(s) impliqués 12
4. Modalités de mise en œuvre 13
4.1. Plan d'actions 13
4.2. Pilotage et gestion administrative 20
4.3. Management du projet et du partenariat 21
4.4. Communication et dissémination 22
5. Impact et retombées attendues 23
5.1. Impact et retombées attendues 23
6. Budget 23
6.1. Présentation détaillée du budget du projet 23
6.2. Justification générale du budget 24
7. Annexes à intégrer au dossier de candidature 25

1. Informations générales

Avez-vous des modifications à signaler par rapport à l'intention que vous avez déposé en étape n°1 ?
☒ Non ☐ Oui , Si oui, lesquelles :

1.1. Identification du projet

Titre du projet	Médiation Enseignement Développement DUrable Sciences et Société
Acronyme du projet	MEDDU2S

1.2. Responsable scientifique et technique du projet (RST) et structure interne de rattachement

Nom et prénom du ou de la Responsable scientifique et technique du projet (RST)	REZZI Nathalie
Contact (E-mail)	nathalie.rezzi@univ-amu.fr
Unité de recherche *Unité à laquelle le RST est rattaché*	UR 4671 ADEF
Composante ou école *A laquelle le RST est rattaché*	INSPÉ d'Aix-Marseille

1.3. Confidentialité

Exigence particulière de confidentialité ?	☐ Oui ☒ Non
Si oui, motif et détail des exigences	

1.4. Budget

Budget global du projet (€) *(A + B)*	91 358
Aide demandée à A*Midex (€) *(A)*	**89 558**
Autres recettes et apports (€) *(B)*	**1 800**

1.5. Partenaires de mise en œuvre internes au site Aix-Marseille, le cas échéant

Type de structure (choisir dans le menu déroulant)	Nom de la structure	Nom du/de la référent/e de la structure dans le projet
Composante AMU	OSU-Pythéas	CHAPPAZ Rémi
Composante AMU	Faculté des sciences	RIBERI Erika
Autre structure interne	Pôle Pilote Ampiric (stratégie France 2030, projet structurant porté par AMU et coordonné par A*Midex)	MASCRET Nicolas, RST Ampiric
Autre structure interne : Vice-Présidence	Vice-Présidence à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les discriminations	LABBAY Christelle, cheffe de projet
Autre structure interne : SCD	Service Commun de la Documentation	LANG Isabelle, responsable BU-INSPÉ

1.3. Partenaires externes et internationaux, le cas échéant

Type de structure	Nom de la structure Partenaire	Pays	Statuts du partenariat au début du projet
Autre : Etablissement public national à caractère administrative (EPNA)	Canopé	France	Partenariat par convention
Association:	OMEP-France Organisation Mondiale pour l'éducation préscolaire	France	Partenariat par convention :
Association:	Planète Zéro Déchet	France	Collaboration informelle
Institution Culturelle	Museum d'Histoire naturelle de Marseille	France	Partenariat par convention:
Association:	NEEDE Méditerranée	France	Partenariat par convention:
Consortium d'universités (membres de CIVIS)	UNI-T Academy Teacher Academy	Italie, Grèce, Belgique, Allemagne, France	Partenariat par convention
Consortium d'universités (Chaire Unesco)	UNITWIN TESS (Teacher Education and Education for Sustainable Development)	Vietnam, Tunisie, Sénégal, Liban, Grèce, Gabon, Cameroun, Burkina Faso, Bouthan, Bangladesh, France	Partenariat par convention

2. Résumé

Le projet MEDDU2S ambitionne de développer une culture commune permettant aux étudiants de prendre en charge les enjeux liés à la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS). Il s'adresse plus particulièrement aux étudiants se destinant, au sein d'AMU, à l'enseignement scolaire et à la médiation scientifique. Ces deux publics partagent en effet la spécificité de devoir non seulement être formés aux enjeux liés aux transitions, mais aussi d'être, dans la perspective de l'exercice de leur futur métier, en capacité de sensibiliser et former à ceux-ci. C'est ce double objectif de formation que se donne MEDDU2S. Portée par l'expérience de l'INSPÉ, de l'OSU Pythéas et de la faculté de Sciences, l'équipe pluridisciplinaire et pluricatégorielle de MEDDU2S entend pour cela former à une TEDS par les 17 ODD en sensibilisant les étudiants à une démarche systémique, holistique et prospective. Des approches interdisciplinaires mises en place dans le cadre d'une pédagogie expérientielle et critique permettront de développer les compétences en matière de durabilité des enseignants, éducateurs, formateurs et médiateurs qui seront les acteurs de l'éducation de demain. Le projet s'inscrit dans une dimension partenariale forte, locale et internationale, pour soutenir le développement des compétences des étudiants. Le projet s'intègre ainsi pleinement dans l'ODD 4 « Éducation de qualité », en donnant à un large public les outils nécessaires pour développer chez tous les citoyens, de la maternelle au grand public, les « connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable ».

The MEDDU2S project aims to develop a shared culture that will enable students to take charge of the issues related to the ecological transition for sustainable development (ETSD). It has been more particularly designed for AMU students who study to be school teachers and scientific mediators. These two audiences share a specificity: they do not need just to be trained in the issues related to transitions but, in the perspective of their future profession, they also have to be able to raise awareness on these issues. MEDDU2S has set itself these two training goals.
Supported by the experience of the INSPÉ, the OSU Pythéas, and the Faculty of Science, also based on strong partnerships, both local and international, the multidisciplinary and multi-category MEDDU2S team intends to train students in an ETSD based on the 17 SDGs, by making them aware of a systemic, holistic, and prospective approach. Interdisciplinary approaches implemented in the framework of an experiential and critical pedagogy will lead future teachers, educators, trainers, and mediators to develop the sustainability skills they need as actors of tomorrow's education. In doing so, the project is fully integrated in the SDG 4 "Quality Education", by giving a wide audience the tools needed to make all citizens, from kindergarten to the public, more aware of the "knowledge and skills necessary to promote sustainable development".

3. Qualité et ambition du projet1

3.1. Contexte

L'Éducation au Développement Durable (ÉDD) et la médiation scientifique sont des vecteurs privilégiés pour former aux défis de la TEDS. L'EDD est inscrite depuis 2013 dans le Code de l'éducation mais la recherche souligne la difficulté à former des enseignants à l'approche interdisciplinaire, critique et réflexive fondamentale pour appréhender les 17 ODD. Le DD, une des quatre thématiques de la stratégie nationale de culture scientifique, technique et industrielle, nécessite par ailleurs un dialogue confiant entre la science et la société souhaité par le MESR. Pour MEDDU2S, il s'agira de dépasser les clivages disciplinaires pour répondre à la multiplicité des approches de la TEDS, développer une didactique des « questions vives », concept au cœur des 17 ODD, et s'inscrire dans une démarche collaborative renforçant les liens entre les différents acteurs prenant part à la formation des citoyens, et plus particulièrement des jeunes publics, aux ODD et à la TEDS.

3.2. Concept et objectifs du projet

Le projet MEDDU2S vise à sensibiliser et à développer la formation initiale aux ODD les 3000 étudiants inscrits à l'INSPÉ et à l'OSU Pythéas en s'articulant autour de 4 WP dont les activités s'ancrent dans l'apprentissage expérientiel. Chaque WP permettra aux étudiants de vivre des situations dans des contextes les plus proches possibles des connaissances à acquérir, des habiletés à développer et des pratiques à former. Cette pédagogie favorise, chez les apprenants, l'intégration des savoirs (cognitifs, affectifs, théoriques, pratiques) et le développement de leur réflexion, ainsi que, par extension, leur agentivité. Ils sont ainsi amenés à se percevoir comme capables de conduire et contrôler le cours de leurs actions et d'en maîtriser les effets. Les étudiants seront donc acteurs des dispositifs pédagogiques et, ainsi, de la construction des savoirs nécessaires à l'approche systémique des 17 ODD. En s'appuyant sur cette pédagogie, l'équipe MEDDU2S opte pour une transformation des pratiques des futurs enseignants, personnels d'éducation et médiateurs qui, en l'ayant vécue, pourront à leur tour la mettre en œuvre dans leur environnement de travail (classes, musées, ateliers, etc.). En axant son action sur les étudiants de l'INSPÉ et de l'OSU Pythéas, le projet MEDDU2S s'inscrit ainsi pleinement dans l'un des trois domaines d'investigation du pôle pilote Ampiric, qui consiste à faire évoluer la formation initiale de celles et ceux qui souhaitent devenir enseignants.

Pour cela, l'équipe MEDDU2S et ses partenaires accompagneront les étudiants dans le développement des habiletés convoquées dans l'apprentissage expérientiel (vivre une expérience concrète, observer et analyser de manière réflexive, abstraire des concepts, réinvestir ces derniers dans de nouvelles situations) au service de leur compréhension des ODD. Des situations concrètes seront donc à la base de la formation dans les 4 WP convoquant différentes modalités, comme par exemple la pédagogie de projet, les amenant à travailler avec les différents partenaires du projet.

L'INSPÉ a intégré depuis 2018 l'évaluation par compétences, tandis que la faculté des Sciences et l'OSU Pythéas se sont engagés à définir des blocs de compétences auprès de l'HCERES pour le quadriennal à venir et ainsi développer des outils d'évaluation de plus en plus fins afin d'accompagner les étudiants dans leur parcours de formation. Fortes des outils d'évaluation déjà développés, les évaluations formatives et certificatives se fonderont sur trois outils complémentaires pour définir les compétences d'un acteur d'un monde plus soutenable :

a) Le premier est le Cadre européen des compétences en matière de durabilité (UE, 2022). Même si ce texte n'est pas prescriptif, l'équipe MEDDU2S s'appuiera en particulier sur les quatre domaines de

compétences définis : « incarner les valeurs de la durabilité », « s'ouvrir à la complexité dans la durabilité », « envisager des avenirs durables » et « agir pour la durabilité », chaque domaine comprenant trois compétences interconnectées qui seront développées dans le cadre de situations concrètes comme des études de cas ou des tâches complexes (dispositifs mettant en œuvre un apprentissage expérientiel).
b) Le deuxième est « L'éducation en vue des objectifs de développement durable - Objectifs d'apprentissage » édité par l'Unesco en 2017 proposant une liste indicative d'objectifs d'apprentissage pour chaque ODD permettant de développer les compétences essentielles en matière de durabilité.
c) Le troisième est le Référentiel des métiers du professorat et de l'éducation (MENESR, 2013). Un certain nombre de compétences font en effet référence explicitement aux ODD comme « apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle » et, « se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes ».
Parallèlement aux évaluations formatives et certificatives présentées ci-dessus, seront repérés, pour chaque action menée dans les différents WP, des éléments qualitatifs et quantitatifs permettant de mesurer l'efficacité des dispositifs et leurs effets sur l'évolution des participants quant à leur vision des ODD et leurs capacités à se projeter dans leur futur rôle d'enseignant ou de médiateur auprès de divers publics (questionnaires pré et post formation, évaluation de travaux de mémoires seront des moyens pour évaluer l'efficience de la formation aux ODD). Ce travail s'inscrit dans une dynamique d'articulation formation-recherche engagée avec le pôle pilote Ampiric, en particulier concernant les compétences « raisonner » et « respecter autrui » qui sont deux des cinq savoirs fondamentaux étudiés dans le pôle pilote. Ainsi, pour chaque public visé (enseignants, étudiants futurs enseignants, futurs médiateurs scientifiques), une enquête en pré- et post- tests sera effectuée afin d'évaluer l'apport des formations en termes de compétences en action (citoyennes et professionnelles) et de valeurs. Nous utiliserons des outils de mesure déjà validés par des études précédentes : le SPACS-Q (Olson et al., 2020) qui permet, sur la base de l'autoévaluation, de mesurer les compétences citoyennes liées au DD ; le PACesd (Professional Action Competence in Education for Sustainable Development) pour les compétences professionnelles liées au DD (Sass, 2022) ; et le 2-Mev questionnaire (Munoz et al. 2016 ; Quinn et al. 2016, Castéra et al., 2018) permettant la mesure de valeurs liées au DD Afin de faciliter la passation, le questionnaire sera diffusé sous forme numérique avec le logiciel Sphinx (qui respecte le RGPD).

3.3. Présentation du responsable scientifique et technique et de l'équipe-projet

Porteuse du projet :

Natalie Rezzi : Docteure en histoire. PRAG à l'INSPÉ, responsable-coordinatrice des enseignements pour une équipe d'enseignants de la mention 1 Master MEÉF parcours professeur des écoles (responsable de 120 étudiants et animation du travail d'équipe de 15 formateurs). Nathalie Rezzi est chargée de mission ÉDD de l'INSPÉ depuis 2018 Elle est à l'origine de plusieurs évènements de promotion de l'ÉDD auprès des étudiants de l'INSPÉ. Elle coordonne l'UE « Comprendre l'ÉDD pour agir à l'école ». Membre du GT DreamU, à l'origine d'une UE de sensibilisation au DD au travers des 17 ODD. Coordinatrice d'un projet de partenariat avec l'OMEP France (Organisation Mondiale pour

l'Éducation Préscolaire) impliquant OMEP Irlande, OMEP Suède, OMEP République Tchèque et OMEP Croatie, pour développer un module de formation des enseignants de maternelle aux ODD.

Participants-clé au projet, responsables des WP. Nous soulignons que compte tenu des enjeux forts de l'ÉDD dans la formation des enseignants et des médiateurs, l'équipe-projet élargie intègre l'ensemble des enseignants-chercheurs et formateurs des composantes, et en particulier, les responsables de parcours de l'INSPÉ qui doivent développer l'ÉDD dans tous les masters MEÉF (circulaire du 24-9-2020).

WP1

Solenne Albertini : PRCE SVT (didactique). Responsable du Master MEÉF parcours Enseigner les sciences de la vie, les sciences de la Terre au CLG et au LGT à l'Inspé. Intervention en master 1 IMST de l'OSU Pythéas dans le cadre de l'UE de Didactique. Conception et mise en œuvre d'une animation pédagogique à destination de scolaires.

Corinne Jegou : MCF 70e section, didactique des SVT. Responsable-coordinatrice des enseignements pour une équipe d'enseignants de la mention 1 Master MEÉF parcours professeur des écoles. Développe des recherches pour une ÉDD en milieu scolaire et universitaire. Membre du projet européen TEACOSEE (TEAcher COmpetence for Sustainability and Environmental Education) de l'UNI-T-Academy.

Jérémy Castéra : MCF 70e section, didactique des SVT, Adjoint au collège sciences de l'INSPÉ, développe des recherches sur l'évaluation des formations à l'ÉDD. Porteur du projet TEACOSEE.

Alice Delserieys : MCF 28e section, didactique de la physique, directrice adjointe recherche et coopérations internationale, responsable de la mention1 Master MEÉF, coordinatrice de l'Académie Erasmus+ des enseignants, UNI-T Academy associant des partenaires de CIVIS.

WP2

Laurence Espinassy : PU 70e section, didactique des arts, directrice adjointe « Recherche-Terrain-Formation », correspondante U-Artic.

Martine Conio : PRAG SVT. Chargée de mission à l'INSPÉ auprès de la Directrice adjointe chargée de l'articulation "Recherche-Terrain-Formation" sur « L'accompagnement au développement professionnel des enseignants de l'INSPE ».

Hélène Armand : MCF, 70e section, didactique des enseignements professionnels. Chargée de mission coopérations internationales. Responsable de la mention 4 Master MEÉF. Porteuse de la chaire Unesco en éducation et du Réseau UNITWIN TESS (Teacher Education and Education for Sustainable Development).

WP3

Morgane Leray : Docteure en langue et littérature françaises. PRAG Lettres. Coresponsable du Master MEÉF Lettres à l'INSPÉ. Responsable du parcours Lettres pour le site d'Avignon. Développe des recherches sur les humanités environnementales.

Eric Vottero : PRCE Géographie. Chargé de mission Culture à l'INSPÉ. Co-responsable parcours Histoire-Géographie pour le site d'Avignon.

Nicolas Mascret : PU, Responsable Scientifique et Technique du Pôle Pilote Ampiric (France 2030), directeur-adjoint de l'Institut des Sciences du Mouvement.

Mathilde Favier : Ingénieure, Responsable du pilotage administratif, stratégique et financier du Pôle Pilote Ampiric (France 2030).

WP4

Remi Chappaz : PU 67e section, écologie, hydrobiologie et ichtyologie. Responsable du Master Information Scientifique et Médiation en Environnement (IMST), directeur adjoint de l'UMR 1467 RECOVER AMU-INRAE.

Erika Ribéri : MCF LRU 71e section, sciences de l'information et de la communication (Faculté des sciences/IMSIC). Responsable du Master 1 IMST. Ses recherches portent sur la communication environnementale, la médiation scientifique et les rapports sciences-sociétés.

3.4. Positionnement du projet :

Le projet MEDDU2S s'insère dans la dynamique de la charge de mission ÉDD que Nathalie Rezzi occupe depuis 2018. Il s'intègre à son développement professionnel orienté vers la recherche sur les impacts d'une formation aux ODD chez les futurs enseignants dans leurs pratiques pédagogiques. Elle collabore à différents projets de recherche-formation avec la direction du développement durable d'Aix-Marseille Université.

La stratégie de formation 2024 -2028 d'AMU impulse dans la politique de formation le développement du RSE en ancrant la démarche en particulier autour des ODD ; l'un des enjeux est de positionner l'établissement au sein du territoire comme un acteur central en matière de responsabilité, tant dans l'engagement des étudiants qu'il accompagne que dans leur formation qui doit conduire à l'intégration des préoccupations de durabilité en tant que citoyen mais également au sein de leur environnement professionnel. Cette stratégie s'étend à l'international au sein de l'Alliance CIVIS. C'est dans cette perspective, entre autres, que l'INSPÉ, composante d'AMU, engage dans son contrat d'objectifs et de moyens la formation des étudiants aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation au sein du master MEÉF. Depuis la mise en œuvre des nouveaux référentiels de formation du master MEÉF à la rentrée 2021, l'INSPÉ a déjà impulsé l'engagement social et sociétal dans sa politique de formation. En effet, professionnalisant les étudiants dans des métiers à fort impact, les compétences corrélatives ont été clairement mises en avant et les attendus de formation qui en découlent apparaissent dans le parcours de formation de tous les étudiants. De nombreux partenariats et actions en lien avec les ODD s'engagent et le projet MEDU2S constitue un cadre fédérateur assurant le tissage des partenariats avec les associations locales mais également des partenaires nationaux et internationaux. Les enjeux autour des ODD s'intègrent également dans le Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dans lequel sont inscrites la sensibilisation et la formation des enseignants de l'enseignement supérieur et des enseignants de l'enseignement scolaire au travers de l'indicateur n°6 : « A partir du 1er janvier 2023, tous les recrutements d'enseignants-chercheurs donnent lieu au suivi d'un module certifiant dédié aux grands enjeux de la TEDS et à partir de la rentrée 2023, tous les étudiants de Master MEÉF bénéficieront d'un module certifiant dédié » (MESER, 2022). Ce module sera également proposé à tous les enseignants de l'enseignement supérieur et de l'enseignement scolaire en formation continue.

Se dégage ainsi une double dynamique : (1) Déployer une formation des étudiants aux enjeux sociétaux dans une approche systémique et intégrée ; déjà engagé dans le développement d'une approche par

compétences assurant un alignement pédagogique sur l'ensemble du programme, l'INSPÉ développe la mise en œuvre de démarches actives et innovantes favorisant le fonctionnement en collectifs d'enseignants et ainsi l'interdisciplinarité. Le déploiement d'actions de formation autour des ODD doit se poursuivre afin que chaque étudiant consolide et enrichisse, au sein de son parcours de master, les compétences en matière de durabilité au contact d'actions variées. C'est bien à l'issue de son parcours de formation que pourront être certifiés les attendus corrélatifs au travers de productions intégratives construites par l'articulation recherche-terrain-formation. (2) Engager les étudiants dans leur futur métier en affirmant la dimension ODD comme un enjeu éducatif pour les publics qu'ils côtoieront ; destinés à conduire des séquences d'enseignement ou de formation, les étudiants doivent s'engager dans des collectifs de production de ressources en lien avec l'ÉDD, dans leur mise en œuvre, dans leur évaluation et leur diffusion.

Le déploiement de cette double dynamique doit être accompagné de dispositifs de développement professionnel des enseignants du supérieur au sein de communautés de pratiques autour des enjeux liés aux ODD. Cette dynamique peut également s'envisager au sein de l'articulation formation-recherche conduite dans le pôle pilote Ampiric (France 2030) auprès des futurs enseignants en formation initiale. Il s'inscrit aussi dans une politique forte d'internationalisation de la formation des enseignants visant l'acquisition de compétences globales soutenue notamment par la nouvelle Académie Erasmus+ des enseignants, UNI-T Academy associant des partenaires de l'Alliance CIVIS en Grèce, Allemagne, Italie et Belgique, et par le réseau UNESCO UNITWIN TESS (Formation des enseignants et éducation pour le développement durable) associant des partenaires universitaires au Buthan, Bangladesh, Vietnam, Tunisie, Sénégal, Liban, Grèce, Gabon, Burkina Fasso.

3.5. Présentation du/des partenaire(s) impliqués

OSU Pythéas : L'OSU Institut Pythéas est une école interne de l'université Aix Marseille placée sous tutelle du CNRS, de l'INRAE et de l'IRD, (6 Unités Mixtes de Recherche) et porte des masters qui couvrent les grandes thématiques des sciences de l'Environnement, de l'Univers et de la Terre c'est-à-dire des équipes, recherches et pédagogiques qui interviennent dans les domaines des ODD

Ampiric : Financé par le Programme d'Investissement d'Avenir (PIA3) et s'inscrivant dans la stratégie France 2030, Ampiric est un Pôle Pilote porté par AMU en partenariat avec l'académie d'Aix-Marseille, Avignon Université, l'Université Côte d'Azur, le CNRS, l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT), le Réseau Canopé, et la Région Sud. Ampiric vise à améliorer durablement l'apprentissage des savoirs fondamentaux des élèves tout au long de leur parcours scolaire, notamment de ceux qui sont en difficulté. Ampiric se fonde sur le développement de travaux de recherche innovants, pour mieux informer l'évolution de la formation initiale et continue des enseignants, et développer, expérimenter, diffuser des approches pédagogiques innovantes. L'ÉDD s'inscrit clairement dans deux de ses axes prioritaires : les savoirs fondamentaux « Raisonner » et « Respecter autrui ».

Vice-Présidence à l'Égalité femmes-hommes et à la lutte contre les discriminations : vise une politique intégrée en faveur de l'égalité et de l'inclusion en promouvant une culture de l'égalité des sexes et la lutte contre toutes les formes de discriminations. Il s'agit de finalités au cœur des ODD.

Réseau Canopé : Opérateur du MENJS, Réseau Canopé a pour mission la formation tout au long de la vie et le développement professionnel des enseignants. Il pourra accompagner le projet dans le développement numérique de la formation comme il est prévu dans le WP3.
OMEP-France : L'Organisation Mondiale pour l'Éducation Préscolaire est une ONG fondée en 1948 qui participe aux travaux menés par l'UNESCO, l'UNICEF et le Conseil de l'Europe avec d'autres ONG. OMEP-France est partenaire de l'INSPÉ dans le projet *Sustainability from the Start : An On-line ESD Curriculum for Early Childhood Education* coordonné par OMEP Suède et l'Université de Kristianstad (Erasmus+ project KA220-SCH - Cooperation partnerships in school education). Cette expertise permettra d'ouvrir à l'international les actions du WP3.
Muséum d'Histoire naturelle de Marseille : Le Muséum de Marseille place collections, émancipation et épanouissement de toutes et tous au cœur de son fonctionnement, permettant aux citoyens d'accéder à un socle commun de connaissances en s'appropriant un patrimoine scientifique et culturel remarquable. Résolument tourné vers les problématiques actuelles liées au DD, ses actions visent à stimuler la réflexion, le questionnement et l'implication des publics sur les enjeux sociétaux et environnementaux du monde de demain.
Planète Zéro Déchet : L'association Planète Zéro Déchet, affiliée à France Nature Environnement, à la Ligue de l'Enseignement et au Graine PACA, a vu le jour en 2019 et accompagne depuis 2020 les établissements scolaires (de la maternelle au lycée) dans l'éducation à l'environnement et au DD. Avec plus de 3500 élèves sensibilisés à son actif, elle bénéficie d'une grande expérience sur le terrain qui lui permet de s'associer au projet MEDDU2S en tant qu'expert en particulier dans le WP3.
NEEDE Méditerranée : NEEDE contribue à l'accompagnement des populations méditerranéennes en mettant en œuvre, par la mobilisation des sciences humaine et sociales autant qu'environnementales, des actions de sensibilisation, de recherche, de formation et d'accompagnement de projets. Elle œuvre également à la création, à Marseille, d'un centre d'interprétation pour le grand public (Odysséo), d'un centre international de recherche et d'un organisme de formation.

4. Modalités de mise en œuvre

4.1. Plan d'actions

Titre du Work package 1 (WP1) : Sensibilisation et formation des étudiants inscrits en masters MEÉF et IMST au développement durable et au concept de durabilité.	
Début[2]: M1	**Fin[2]: M37**
Objectifs : - Actualiser et consolider les connaissances des étudiants sur la TEDS, sur le DD, sur l'ÉDD et sur les 17 ODD ; - Développer les compétences en matière de durabilité ; - Développer une attitude réflexive dans le métier d'enseignant et de médiateur	
Description de l'activité : **Ce WP1 sera coordonné par Solenne ALBERTINI-MATTEI et Corinne JEGOU.**	

[2] Exemple. M1, M6 etc. pour mois n°1, n°6.

Le WP1 se décline en plusieurs actions dans le but de sensibiliser le plus grand nombre d'étudiants aux ODD. Cette sensibilisation est pensée autour de plusieurs moments forts qui feront se rencontrer les étudiants concernés de l'INSPÉ d'Aix-Marseille, de l'OSU Institut Pythéas, de la faculté des Sciences et des partenaires internes (SCD-BU) et externes. Chacune de ces actions sera organisée sur les quatre sites de l'INSPÉ (Aix-en-Provence, Avignon, Digne-Les-Bains et Marseille).

Action 1 : Organisation d'ateliers de sensibilisation destinés à l'ensemble des étudiants accueillis en début d'année universitaire en s'appuyant sur l'organisation actuelle des journées d'accueil de l'INSPÉ.

Action 2 : Participation des étudiants MEÉF et M1 IMST au colloque interdisciplinaire organisé, dans le cadre de leur formation, par les M2 IMST. Ce colloque est consacré au thème de l'année internationale définie par l'ONU (https://www.un.org/fr/observances/international-years), chaque thème permettant d'aborder les ODD de manière systémique.

Action 3 : Participation des étudiants aux actions culturelles et scientifiques de la mission culture de l'Inspé : expositions, séances ciné-débat, conférences, semaine européenne du DD… En lien avec le SCD et l'ensemble des partenaires du projet dont la Vice-Présidence à l'Égalité femmes-hommes et à la lutte contre les discriminations cette action permettra la rencontre avec les arts et les sciences sous toutes leurs formes afin de développer chez les étudiants une compréhension commune de la durabilité et d'un développement soutenable au regard des ODD.

Action 4 : Journée d'étude internationale, interdisciplinaire, intersite et hybride « Dire et écrire le vivant 2 – L'école de/par la nature » – printemps 2024), co-organisée par les étudiants de master MEÉF et master 1 IMST. Ces rencontres scientifiques et professionnelles s'inscrivent dans la dynamique interdisciplinaire des humanités environnementales, qui visent à repenser la place des Sciences Humaines et Sociales dans la transition écologique et le développement soutenable et leur communication avec les sciences dites dures (lien avec le WP2 et WP3).

Action 4 : **Mobilité internationale des étudiants** pour soutenir des projets en lien avec l'ÉDD dans des écoles, en particulier dans les pays partenaires du projet UNI-T Academy (reposant sur le réseau CIVIS en Grèce, Allemagne, Italie, Belgique) et du réseau UNESCO UNITWIN TESS.

Ressources impliquées (y compris humaines, matérielles, techniques, financières, apports des partenaires…)

Action 1 : étudiants de l'INSPÉ ayant suivi, en 2023-2023, l'UE optionnelle « Comprendre l'ÉDD pour agir à l'école », les étudiants Master 2 IMST, des formateurs volontaires, et les associations partenaires du projet MEDDU2S, équipes administratives et techniques de l'INSPÉ et de l'OSU Pythéas.

Action 2 : cf. WP4

Action 3 : enseignants et formateurs de l'INSPÉ et de l'OSU Pythéas ; supports pédagogiques (expositions, films…).

Action 4 : association Sourire en Bandoulière, équipes administratives et techniques (pôle numérique) de l'INSPÉ et de l'OSU Pythéas

Action 5 : ressources du projet Académie Erasmus+ des enseignants UNI-T pour soutenir les mobilités des étudiants. 1 personnel administratif du pôle PRCIE (pôle recherche et coopérations internationales en éducation) de l'INSPÉ pour la gestion administrative des mobilités étudiantes

Résultats attendus (livrables, jalons) :

- Ateliers de sensibilisation : M0-M1/ M12-M13/M24-M25/M36-M37
- Séminaire Humanités environnementales : M7-M8
- Capsules vidéo « grands entretiens » « L'Ecole du vivant, le monde de demain » : M7-M8
- Carnet de recherche hypotheses.org LitteraTerre : M3-M37

- Actes des journées d'étude Dire/écrire le vivant 1 et 2 (2023 et 2024) : M14-M27 - Initiation à l'écriture d'articles scientifiques pour les M1 Lettres (carnet de recherche LitteraTerre) : relectures de classiques à la lumière des HE avec un volet didactique ; destinés à devenir des ressources pour mettre en œuvre une ÉDD par les ODD efficiente et qui alimenteront une plateforme-ressources (en lien avec WP3) : M1-M37 - Partages d'expériences de mobilité dans des actions de parrainages entre étudiants
Commentaires / Analyse : Le Plan climat-biodiversité et transition écologique (MESR, 2022) inscrit comme axe prioritaire « la sensibilisation et la formation aux enjeux de la TEDS » (p. 15) en préconisant le « déploiement massif et très concret d'actions de sensibilisation » (p. 15). Le WP1 s'inscrit pleinement dans cet objectif en proposant aux étudiants, de diverses formations et divers sites universitaires, des actions concrètes tout au long de leur parcours. Ces actions, dont certaines impliquent les étudiants dans leur organisation et leur mise en œuvre (lien avec WP3 et WP4), permettent également « d'encourager leur action et de valoriser leur engagement étudiant au service de la TEDS » (p. 21). Le lien construit dans ces actions avec le monde de la recherche participera au renforcement du « partage des avancées scientifiques pour conforter un dialogue confiant entre la Sciences et la Société » (p. 40).

Titre du Work package 2 (WP2) : Formation des enseignants et partenaires de MEDDU2S	
Début[3]: M3	**Fin[2] : M34**
Objectifs : - Développer, par l'ingénierie collaborative (*design thinking*) ou le co-développement, une communauté de pratiques des enseignants et des partenaires du projet MEDDU2S (et des enseignants extérieurs au projet mais désireux de se former) autour des enjeux liés aux ODD ; - Créer une communauté éducative interdisciplinaire, à vision partagée ; - Enrichir les pratiques pédagogiques par l'analyse collaborative et réflexive de situations complexes (Faire ensemble) ; - Outiller les participants suivant leur domaine de spécialisation - Approfondir la réflexion initiale grâce à la recherche en éducation autour du développement soutenable. - Etendre les communautés de pratiques à l'international Basé sur le développement d'une communauté de pratiques dépassant les frontières disciplinaires, et les frontières nationales, le WP2 s'organise autour d'un dispositif d'Accompagnement au Développement Professionnel des Enseignants et Éducateurs (ADPEÉ). Il intègre aussi bien le dispositif développé localement à l'Université d'Aix-Marseille et le dispositif développé au sein d'UNI-T Academy avec des partenaires de l'Alliance CIVIS en Italie, Allemagne, Belgique, Grèce.	
Description de l'activité : **Ce WP2 sera coordonné Martine CONIO.** **Action 1** : **Envoi d'un questionnaire** destiné aux membres de l'équipe projet et tout enseignant souhaitant s'engager dans le dispositif ADPEÉ « Transition écologique » pour constituer des collectifs de pratiques.	

Exemple. M1, M6 etc. pour mois n°1, n°6.

Action 2 : Participation aux trois premiers ateliers du dispositif ADPEÉ pour (1) partager ses expériences d'enseignement, ses pratiques pédagogiques, ses questionnements, ses besoins en termes de ressources ; (2) conduire une analyse réflexive et collaborative suite aux ressources proposées et mises à disposition par les experts, voire par les participants et (3)choisir, parmi les pistes possibles évoquées lors des ateliers précédents, des outils pédagogiques adaptés à la conception et à la mise en œuvre d'une approche systémique des ODD dans les pratiques. **Action 3 : Mise en œuvre de pratiques** d'éducation et d'enseignement-apprentissage innovantes visant une formation des étudiants aux ODD et à la TEDS. **Action 4 : Participation à un dernier atelier ADPEÉ** : retour d'expériences, analyse et réflexion collective sur les réussites et les éventuels besoins émergents (liée à action 3). **Action 5 :** Organisation, par le ou les collectifs ADPEÉ, **de séminaires de sensibilisation** des enseignants d'AMU à l'EDD, au DD et aux ODD.
Ressources impliquées (y compris humaines, matérielles, techniques, financières, apports des partenaires…) La réalisation de ce WP2 implique la participation : -du pôle numérique de l'INSPÉ chargé d'apporter une aide technique lors des ateliers qui, pour certains, se feront en distanciel, ainsi que pour la mise en place d'un cours AMETICE dédié aux réflexions et aux productions des différents collectifs constitués autour du dispositif ADPEÉ. -des partenaires internes et externes chargés d'apporter leurs points de vue et leurs pratiques sur le sujet lors des différents ateliers. -un EC spécialiste des questions de transition écologique. -un partenaire du projet, spécialiste du terrain. L'équipe sera composée de : Martine CONIO, PRAG SVT et chargée de mission « Accompagnement au développement professionnel des enseignants », INSPE Valérie BARANES, PRCE SVT et responsable adjointe au parcours de la mention 1 du Master MEÉF, INSPE site d'Avignon.
Résultats attendus (livrables, jalons) : -Cartographie des dispositifs pédagogiques liés à la TEDS par les ODD existant, en France, puis à l'international : M3-M5 -Comptes-rendus des différents ateliers sous forme de fiches ressources, listes des propositions d'innovations et nouveaux dispositifs pédagogiques déposés sur la plate-forme dédiée au projet : M10-M17-M22-M29-M34
Commentaire et analyse : Afin de sensibiliser et de former l'ensemble des étudiants d'AMU à la transition écologique vers un développement soutenable, quel que soit, à terme, leur cursus disciplinaire, il semble nécessaire que leurs enseignants, et nécessairement les participants au projet, le soient aussi. Cependant, nous formulons l'hypothèse que chacun d'entre nous a pu développer, au fil du temps, des compétences variées, nombreuses et différentes dans ce domaine. Le WP2 s'inscrit dans le Plan climat-biodiversité et transition écologique (MESR, 2022) en répondant en particulier au jalon et indicateur n° 5 (« avoir mis au point un dispositif de mise à niveau des enseignants sur la TDES »). Les ressources produites dans le cadre du WP2 pourront ainsi participer à la formation des enseignants d'AMU (jalon et indicateur n°6).

Titre du Work package 3 (WP3) : **Formation à la production et mise en œuvre de dispositifs et de ressources pédagogiques innovants par les étudiants de l'INSPÉ à destination du public du premier et du second degré.**	
Début[4]: M2	Fin[2]: M34
Objectifs : - Développer la connaissance et l'utilisation des ressources institutionnelles, pédagogiques locales, nationales et internationales sur les ODD - Développer la conception de scénarios d'apprentissage afin de développer chez les étudiants les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre d'une éducation active au développement durable par les ODD de l'école maternelle au lycée. - Développer la conception de ressources pédagogiques innovantes permettant de développer des compétences en matière de durabilité chez les élèves de la maternelle au lycée. - Développer la réflexivité des étudiants sur leurs pratiques de futurs enseignants.	
Description de l'activité : **Ce WP est piloté par Morgane LERAY et Éric VOTTERO** Comme le WP1, le WP3 s'organise autour de plusieurs actions interconnectées afin de développer chez les futurs enseignants les compétences nécessaires à une éducation aux ODD efficiente de la maternelle au lycée. **Action 1 : Cartographier et analyser les ressources existantes à l'échelle locale, nationale et internationale** en s'appuyant sur l'expertise du SCD, sur le réseau de partenaires internationaux (UNI-T Academy, réseau UNESCO UNITWIN TESS) et des partenaires locaux. **Action 2 : Sensibiliser et former à l'utilisation d'outils innovants (eTwinning, réalité virtuelle, *escape game,* fresques, applications sciences participatives *Birdnet*, *Plantnet*, *Picture insect*...).** Les étudiants pourront d'une part appréhender certains aspects du DD et d'autre part de se familiariser à des technologies innovantes. **Action 3 : Co-conception, mise en œuvre et analyse par les étudiants de scénarios d'apprentissage afin de permettre aux élèves de la maternelle au lycée d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir la TEDS.** Cet axe de travail, étroitement lié aux précédents et à l'action 2 du WP4 permettra aux étudiants de prendre conscience de l'importance de privilégier des situations authentiques de recherche pour développer les compétences "raisonner" et "respecter autrui", deux des savoirs fondamentaux étudiés dans le pôle pilote Ampiric. **Action 4 : Découverte d'un territoire éducatif en démarche de développement durable.** Les étudiants découvrent un projet de territoire éducatif en démarche ÉDD, participent aux comités de pilotage ÉDD des territoires. Cette activité se réalise en partenariat avec NEEDE Méditerranée et les chefs de mission ÉDD de l'académie d'Aix-Marseille.	

[4] Exemple. M1, M6 etc. pour mois n°1, n°6.

Ressources impliquées (y compris humaines, matérielles, techniques, financières, apports des partenaires…) L'équipe engagée dans ce WP3 sera résolument interdisciplinaire et pluricatégorielle en particulier avec l'apport de l'expertise des professeurs formateurs académiques (2nd degré) et professeurs enseignants maîtres formateurs (1er degré) pouvant permettre la mise en œuvre et l'analyse des dispositifs dans les classes de la maternelle au lycée. Les partenaires comme Planète Zéro Déchet, OMEP-France et NEEDE seront les interlocuteurs privilégiés de ce WP3, ainsi que les partenaires internationaux au sein de CIVIS et de l'académie Erasmus+ des enseignants, et du réseau UNESCO UNITWIN TESS. Equipe pédagogique : Pierre Brignon (PEMF-INSPÉ), Catherine Le Frapper (DEA-PEMF-INSPÉ), Nelly Pacha (PEMF-INSPÉ), Morgane Leray (PRAG-INSPÉ), Malek Bouzid (PRAG-INSPÉ), Eric Vottero (PRAG-INSPÉ), Nathalie Rezzi (PRAG-INSPÉ)
Résultats attendus (livrables, jalons) : - Mallettes pédagogiques, pour le premier et le second degré, livrables en : M9-M21-M33 - Session posters : M8-20-32 -Galerie de portraits français et internationaux (eTwinnings + « grands entretiens » enregistrés dans le cadre de Dire/écrire le vivant) 1/ présentant des pratiques, ancestrales et contemporaines, afin de valoriser toutes les formes de culture en symbiose avec l'environnement (« Dans mon pays, ...) et 2/ proposant des pistes de réflexion pour l'Ecole de demain idéale, en osmose avec l'ensemble du vivant: M7-M8 -Grand livre des ODD : M9-M21-M33
Commentaires / Analyse : Ce WP3 s'inscrit dans la continuité de la philosophie de l'UE3 optionnelle « Comprendre le DD pour agir à l'Ecole » ouverte à l'INSPÉ depuis 2020. Il répond au plan du MESR (2022) en particulier à l'indicateur et jalon 6 prescrivant la mise en place d'un module certifiant dédié aux grands enjeux de la TEDS pour tous les étudiants de Master MEÉF. Certaines actions pourront être mises en œuvre dès la rentrée 2023 dans le cadre de l'UE3 déjà existante. L'impact de certaines d'entre elles sur le développement de la professionnalité des enseignants en formation initiale pourra également être évalué par des chercheurs du Pôle Pilote Ampiric. L'ensemble du WP3 sera intégré au nouveau plan quadriennal à la rentrée 2024. Les productions émanant des différentes actions seront mises à la disposition de la communauté éducative afin d'en favoriser la diffusion.

Titre du Work package 4 (WP4): **Formation à la production et mise en œuvre de dispositifs et de ressources de médiation innovants à destination de divers publics, notamment étudiant**	
Début[2] : M1	Fin[2] : M37
Objectifs : -Former les étudiants à la production et à la mise en œuvre de dispositifs de médiation relatifs aux ODD, à destination de publics variés. Le WP4 s'adresse aux étudiants de première et deuxième année du Master IMST (Information et Médiation Scientifique et Technique), parcours Information Scientifique et Médiation en Environnement (ISME).	
Description de l'activité : **Le WP4 est coordonné par Rémi CHAPPAZ et Erika RIBERI**	

Les ODD seront abordés par le biais d'une thématique annuelle qui servira de fil conducteur aux différentes actions pédagogiques mises en place dans le projet. Chaque journée internationale offre à de nombreux acteurs la possibilité d'organiser des activités en rapport avec le thème de la journée. Elles sont un tremplin pour des actions de sensibilisation diverses à destination de nombreux publics, ce qui permet d'en faire un objet de formation riche pour les étudiants du master ISME, futurs médiateurs scientifiques.

Action 1 : Organisation d'un colloque interdisciplinaire et intersectoriel par les étudiants à destination des étudiants. Organisé en mode projet par les étudiants du Master 2 sur le thème de l'année mondiale, le colloque est destiné aux étudiants de licence et master en particulier M1 MEÉF et ISME. L'intégralité de cette journée sera par ailleurs enregistrée et diffusée sur le site internet des étudiants du Master ISME et déposée sur la plate-forme ressources MEDDU2S.

Action 2 : Création d'une vitrine d'exposition et d'un atelier de médiation scientifique au Muséum d'histoire naturelle de Marseille. En partenariat avec le Muséum d'histoire naturelle de Marseille, l'objectif sera, pour un groupe d'étudiants du Master, de créer deux types d'outils de médiation en lien avec les thèmes et les ODD qui leur sont relatifs : (1) création et mise en place d'une vitrine d'exposition de 3m^2 consacrée aux thématiques des années internationales de l'ONU puis déclinée sous la forme de panneaux itinérants qui seront des ressources pédagogiques mises à la disposition du WP3 ; (2) création et animation d'un atelier de médiation scientifique destiné aux publics du Muséum.

Action 3 : *Natur'ISME*, le magazine des étudiants dédié au développement durable : La troisième action se déroulera dans le cadre de l'UE « Information journalistique » (M2). Une rubrique sera, dans chaque numéro, dédiée aux thématiques annuelles de l'ONU et permettra ainsi de mettre en lumière les activités menées dans le cadre de chaque WP du projet MEDDU2S.

Ressources impliquées (y compris humaines, matérielles, techniques, financières, apports des partenaires…)

Équipe pédagogique : Solenne Albertini-Mattei, PRCE SVT (didactique), Christophe Baticle, MCF (sociologie, ethnologie), Rémi Chappaz, PU (écologie), Pedro LIMA (journaliste scientifique), Anne Médard (conservatrice Muséum Palais Longchamp), Julie Patris, PRAG (physique), Erika RIBERI, MCF LRU (information-communication).

Résultats attendus (livrables, jalons) :

Action 1 : organisation d'un colloque par les étudiants à destination des étudiants

- Colloque annuel en 2023, 2024, 2025 (M3, M15, M27, (Faculté des Sciences, campus Saint-Charles)
- Plan de communication : site internet, affiches, réseaux sociaux, autres actions de communication
- Captation, montage, mise en ligne, diffusion et compte-rendu du colloque sur le site internet des étudiants du Master ISME et des sites internet des partenaires de MEDDU2S.

Action 2 : création d'une vitrine d'exposition et d'un atelier de médiation scientifique au Muséum d'histoire naturelle de Marseille

- Vitrine d'exposition « Année internationale de… » de 3m^2 au Muséum d'histoire naturelle de Marseille (M10-M16 ; M22-M28 ; M34-M40)
- Panneaux itinérants « Année internationale de… » (M10 ; M22 ; M34)
-Ateliers de médiation scientifique « Année internationale de… » pour les publics du Muséum d'histoire naturelle de Marseille (M10 ; M22 ; M34)

Action 3 : *Natur'ISME*, le magazine des étudiants dédié au développement durable

-Numéro annuel du Magazine *Natur'ISME* en 2023, 2024, 2025, imprimé et diffusé dans les BU d'AMU et mis en ligne sur le site internet des étudiants du Master ISME (M4, M15, M27)

Commentaires / Analyse :
Le Master IMST, parcours ISME, est spécialisé dans la médiation en environnement : la formation aux enjeux du DD y est donc primordiale. En cela, le WP4 de MEDDU2S s'appuie sur des contenus pédagogiques déjà éprouvés et une équipe pédagogique pluridisciplinaire fonctionnelle qui serviront de base solide à son développement. Futurs médiateurs, les étudiants IMST, parcours ISME, seront amenés à collaborer avec des enseignants dans le cadre de projets culturels, scientifiques. Les actions portées au sein du WP4 seront donc mises en lien avec le WP1 (sensibilisation et formation d'un large public) et le WP3 (analyse de ressources mais aussi conception et mise en œuvre de dispositifs pédagogiques).

4.2. Pilotage et gestion administrative

Les services administratifs et techniques de l'INSPÉ sont organisés par Pôles. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet MEDDU2S, les différents pôles travailleront ensemble. L'équipe de pilotage et de gestion administrative sera composée d'**Isabelle BAUMANN,** d'**Anaïs TREMEGE,** de **Christine LE MERO,** de **Didier BARD et de Heidi OSTERWALDER,**

Le **Pôle Recherche et Coopérations Internationales en Education** (PRCIE) apportera un soutien à l'équipe projet au niveau administratif et financier. Il sera l'interface entre l'équipe du projet et la Fondation A*Midex. Le PRCIE a développé une expertise dans la gestion de projets de recherche et formation d'envergure nationale, européenne et internationale. L'INSPÉ est actuellement :

- Coordonnateur d'un projet Erasmus+ Académie des enseignants (UNI-T Academy)
- Coordonnateur d'un projet A*Midex Multilinguisme cursus en langue étrangère
- Coordonnateur d'un réseau UNITWIN labelisé par l'UNESCO (Réseau TESS) avec des objectifs de formation des enseignants en lien avec le développement durable.
- Partenaire dans 3 projets Erasmus+ Partenariat Stratégique impliquant notamment des partenaires de CIVIS

Le PRCIE assistera notamment le porteur du projet dans toutes les procédures administratives et financières liées aux obligations contractuelles au sein du consortium et envers la Fondation A*Midex. Il supervisera la gestion globale du budget, aura la responsabilité de veiller à ce que tous les documents administratifs et financiers soient collectés et examinés dans les délais, et aidera à la préparation des rapports intermédiaires et finaux. Le PRCIE pourra également apporter une aide technique et logistique dans l'organisation de manifestations proposées par le projet MEDDU2S.

Le Pôle Ressources et Moyens sera en charge de la gestion financière des dépenses et de la gestion administrative et financière des personnels impliqués (HCC, vacations, EQS, …) dans le projet MEDDU2S.

Dans les domaines du numérique et de l'audiovisuel, le **Pôle Ressources Numériques** apportera un soutien à la production des outils et des ressources développés par le projet et utilisés pour l'enseignement et la formation. Il pourra filmer des événements et des enseignements pour les analyser, en faire profiter les étudiants d'un autre site ou les diffuser dans le cadre de la formation à distance.

Par ailleurs, la **chargée de communication** de l'Inspé, assurera la diffusion des activités et des résultats du projet via le bulletin d'information hebdomadaire (Fil'Inspé), le site internet de l'INSPÉ et les réseaux sociaux (Twitter et Facebook). Elle réfléchira à l'élaboration d'une stratégie de communication adaptée afin de mettre en valeur les réalisations du projet.

Référent administratif

Nom	BAUMANN
Prénom	Isabelle
Fonction	Directrice administrative
Contact (E-mail + Tel)	Isabelle.baumann@univ-amu.fr
Estimation du niveau d'expérience dans la gestion de projets de formation :	☐ Débutant ☐ Intermédiaire ☒ Confirmé

Gestionnaire financier

Nom	LE MERO
Prénom	Christine
Niveau d'habilitation SIFAC	☐ Polyvalent ☐ SIFAC Web ☒ Qualifié SIFAC
Fonction	Responsable du Pôle Ressources et Moyens
Contact (E-mail + Tel)	christine.lemero@univ-amu.fr 04.13.55.22.52
Estimation du niveau d'expérience dans la gestion de projets de formation :	☐ Débutant ☐ Intermédiaire ☒ Confirmé

4.3. Management du projet et du partenariat

L'objectif de la gestion du projet est d'assurer la qualité de la mise en œuvre de l'ensemble du projet en établissant un système de gestion efficace, des mécanismes de contrôle et d'évaluation, de communication et de coopération. Le système de gestion sera basé sur les principes suivants :
- Une répartition claire des responsabilités et des tâches entre les personnes impliquées dans le projet en fonction de leur domaine d'activité, de leur expertise et de leur capacité à remplir la tâche spécifique,
- La définition des mécanismes de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des activités et de l'atteinte des résultats prévus,
- La mise en place d'une gestion efficace et adaptée au projet,
- Le respect des règles et des procédures établies par le programme,
- La gestion du budget et la convention de subvention avec A*Midex,
- La supervision des activités de diffusion et de valorisation.

Le projet MEDDU2S sera géré par un Comité de Pilotage formé par les référents des WP et présidé par le coordinateur du projet. Le Comité de pilotage prendra les décisions concernant la gestion stratégique, tandis que les coordinateurs des WP géreront l'activité quotidienne.
Le coordinateur du projet sera responsable des activités du projet auprès de la Fondation A*Midex. Le Comité de pilotage suivra l'avancement général des activités et prendra des décisions sur les questions qui ne peuvent être décidées au sein des WP, étant l'autorité ultime du projet.
Les référents de WP seront garants de l'organisation interne et du contrôle de leur WP. Ils veilleront à ce qu'il y ait une collaboration horizontale fructueuse entre les WP. Les responsables de WP rendront compte au coordinateur et au Comité de pilotage de l'avancement et de l'achèvement de leurs tâches. Ils prépareront des rapports d'avancement des activités (tous les 6 mois) pour le coordinateur et le Comité de pilotage. Le coordinateur rendra compte de l'avancement des travaux à la Fondation A*Midex.
Le coordinateur, en collaboration avec le Comité de pilotage, surveillera l'avancement des travaux et prendra des mesures en cas de problèmes dans la mise en œuvre du projet. Le coordinateur sera également chargé d'établir et de maintenir une communication interne efficace au sein du projet et de gérer toute la communication avec la Fondation A*Midex. Des réunions de projet seront organisées à intervalles réguliers pour assurer la cohérence technique et l'avancement et la qualité scientifique des travaux. Un compte-rendu de chacune des réunions sera produit pour documenter les débats et les décisions.
Les différents pôles administratifs de l'INSPÉ (cf. 4.2) soutiendront au niveau administratif, financier et technique la mise en œuvre du projet MEDDU2S.

4.4. Communication et dissémination

L'objectif principal de la diffusion est de communiquer efficacement sur le travail et les produits du projet-en particulier les nouvelles pratiques, le nouveau matériel d'apprentissage et les résultats scientifiques. Le projet s'appuiera sur une identité commune propre au projet en termes de présentation graphique, identifiant les différents partenaires, la Fondation A*Midex. Le logo est un exemple de ce qui crée un sentiment d'identité à travers les projets et soutient une communication et une diffusion efficaces du projet, mais génère également un sentiment d'unité dans une équipe.
En outre, chaque partenaire interne et externe sera tenu d'inclure des informations sur le projet sur son propre site web ou sur du matériel imprimé et d'apporter les contacts de son réseau pour la diffusion du projet. L'ensemble des travaux produits au sein des WP et en particulier le WP2 viendra alimenter les activités et la formation dans le cadre des activités proposées par le CIPE pour la formation pédagogique des enseignants. Certaines ressources issues de travaux menées par des chercheurs pourront également alimenter l'onglet « Ressources » du site Internet du Pôle Pilote Ampiric, qui contribuera à leur diffusion dans son réseau.
De plus, une plate-forme commune aux 4 WP donnera accès à l'ensemble des ressources produites dans le cadre de chaque WP. Les membres de l'équipe seront vigilants à participer à des rencontres scientifiques (colloques, journées d'étude) et à produire des articles de recherche sur les différentes actions menées dans le cadre de chaque WP.

5. Impact et retombées attendues

5.1. Impact et retombées attendues

L'ensemble des ressources et outils produits dans le cadre de MEDDU2S seront mis à la disposition des équipes du site avec la possibilité pour ces dernières de les intégrer dans leur formation aux ODD en les adaptant à leurs spécificités à l'instar de l'UE Sensibilisation GT Dream-U. Le travail engagé par l'équipe de MEDDU2S pourra se poursuivre avec l'ensemble des projets lauréats A*Midex pour introduire une véritable culture en faveur de la TEDS par les ODD pour l'ensemble du site. L'introduction dans les maquettes de formation de cette éducation aux ODD participera aussi à la diffusion de la culture scientifique et humaniste permettant d'ouvrir les consciences auprès des enseignants, des élèves mais aussi du grand public. L'équipe MEDDU2S fait donc l'hypothèse que le projet dont elle est porteuse permettra (1) de diffuser les valeurs liées à la durabilité chez les éducateurs de demain et (2) de développer l'esprit critique et l'autonomie de jugement particulièrement importants pour lutter contre les multiples désinformations concernant le DD. Les actions pensées ont aussi comme objectif, à plus long terme, de disséminer l'éducation aux ODD par des pédagogies innovantes dans les établissements scolaires dans lesquels seront amenés à intervenir les étudiants formés qui pourront ainsi développer une culture d'école, d'établissement. En se fondant sur l'écosystème du pôle Ampiric (recherche-formation-terrain), le projet MEDDU2S participera à l'amélioration des apprentissages fondamentaux convoqués par une éducation par les ODD. L'impact sur les élèves et les publics formés par ces enseignants et médiateurs influencera la vie citoyenne à tous les échelons et les engagera à participer à la transformation des milieux de vie dans l'optique d'un développement soutenable.

L'équipe de MEDDU2S s'inscrit dans une perspective durable avec des interactions avec d'autres projets de partenariats internationaux portés notamment par l'INSPÉ. La dynamique engagée en lien avec CIVIS permet actuellement à l'équipe de MEDDU2S de participer au dépôt d'un projet Erasmus+ partenariat stratégique porté par l'Université de Bucarest avec l'Université de Rome La Sapienza (projet : From climate front runners to climate team-mates. Developing green co-curricula for initial teacher education programs using VR). Soutenu par un réseau de partenaires solide dans le cadre de l'Academie Erasmus+ des enseignants UNI-T Academy, ou dans le cadre du réseau UNITWIN TESS labelisé par l'UNESCO, l'équipe MEDDU2S pourra répondre à des appels à projets sur la formation à et par les ODD dans un contexte national et international. En particulier, un axe de développement est envisagé dans le cadre de la récente intégration d'AMU au consortium U-Arctic pour proposer une contribution qui développe les enjeux associés à l'Education au Développement Durable à l'axe Education Network d'U-Arctic.

6. Budget

6.1. Présentation détaillée du budget du projet (cf Annexe 1)

6.2. Justification générale du budget

Une attention particulière a été accordée à la cohérence entre le budget et le programme de travail. Le budget a été élaboré de manière à garantir que les résultats et les objectifs proposés soient atteints de la manière la plus productive possible.

Le budget fonctionnement prévoit l'achat de fournitures et de matériels pédagogiques (ouvrages, jeux sérieux, etc.) pour favoriser l'appréhension par les étudiants des ODD. Une partie importante de cette enveloppe est dédiée à l'organisation d'événements (colloques, journée d'études, ateliers, etc.) par et pour les étudiants (frais de mission, frais de réception, etc.) ce qui encouragera leur formation en mode projet et sur des pédagogies innovantes facilitant ainsi leur insertion professionnelle. En outre, une partie du budget fonctionnement est dédiée à la diffusion des résultats du projet (impressions magazines, actes d'une journée d'études, vitrines d'exposition, etc.). Enfin, le recrutement de stagiaires est envisagé afin de soutenir le développement des activités du projet.

Les dépenses d'investissement ont été limitées. Ainsi, l'achat de 4 tablettes est prévu notamment pour permettre l'utilisation des jeux sérieux lors des différentes manifestations organisées et une caméra pour filmer et diffuser en ligne les événements.

Les dépenses de masse salariale concernent le temps de conception des projets pédagogiques ainsi que le temps de formation des enseignants aux ODD dans une perspective d'intégration durable de ces objectifs dans les formations. Le budget prévoit également le paiement d'enseignants vacataires experts du domaine ainsi que de professeurs formateurs académiques (2nd degré) et professeurs enseignants maîtres formateurs (1er degré) pour permettre la mise en œuvre et l'analyse des dispositifs dans les classes de la maternelle au lycée.

Dans une perspective d'optimisation des ressources le projet MEDDU2S pourra s'associer aux manifestations organisées par l'INSPÉ et ses partenaires comme par exemple les événements proposés par la mission culture de l'INSPÉ.

Les partenaires internes et externes du projet contribueront aux activités du projet par la mise à disposition de leurs personnels permanents pour atteindre les objectifs fixés. Les projets UNI-T Academy et Ampiric participeront aux financements des mobilités sortantes des étudiants de l'Inspé ayant des projets en lien avec l'ÉDD dans des écoles à l'étranger.

Un co-financement annuel est attribué par la Vice-Présidence Egalité Femmes Hommes & Lutte contre les discriminations d'AMU. Cette contribution permettra notamment l'invitation d'experts.

Enfin, les partenaires contribueront à la diffusion des résultats scientifiques du projet et favoriseront des espaces d'échanges pour nourrir le projet MEDDU2S.

7. Annexes à intégrer au dossier de candidature

Annexe 1 (obligatoire) : Budget selon le modèle fourni téléchargeable sur la page de l'appel à projets

Annexe 2 (obligatoire) : Lettre d'engagement de la direction de la direction de la composante ou école

Annexe 3 (obligatoire) : CV du ou de la responsable scientifique et technique du projet

Annexe 4 : Calendrier des livrables

Annexe 5 : Lettres de soutien

Budget global du projet

Recettes et apports prévus

Nom du financeur	Statut recette/apport	Nature de la participation financière	Recette part AMIDEX	Recettes/Apports partenaires sur ligne A*Midex	Montant TOTAL
AMIDEX	Réponse en attente	En numéraire	89 558 €		89 558 €
AMU - Inspé	Recette/apport acquis	En nature			- €
AMU - OSU Pythéas	Recette/apport acquis	En nature			- €
Muséum Marseille	Recette/apport acquis	En nature			- €
VP Egalité Femmes Hommes & Lutte contre les	Recette/apport acquis	En numéraire			- €
SCD	Recette/apport acquis	En nature			- €
Ampiric	Recette/apport acquis	En nature			- €
NEEDE	Recette/apport acquis	En nature			- €
OMEP	Recette/apport acquis	En nature			- €
Planète Zéro Déchet	Recette/apport acquis	En nature			- €
Canopé	Recette/apport acquis	En nature			- €
					- €
					- €
					- €
Total recettes			**89 558 €**	**- €**	**89 558 €**

Dépenses prévues

Masse	Dépenses AMIDEX	Apports partenaires sur ligne A*Midex	Montant TOTAL
Fonctionnement	60 960 €	- €	**60 960 €**
Investissement	6 731 €	- €	**6 731 €**
Masse Salariale	21 867 €	- €	**21 867 €**
Frais de gestion			**- €**
Total dépenses	**89 558 €**	**- €**	**89 558 €**

Ce tableau se complète automatiquement à partir des onglets "Dépenses"

Autres précisions pour faciliter l'interprétation et la lisibilité du budget :

Contribution de la VP Egalité Femmes Hommes & Lutte contre les discriminations de 600€ par an, hors ligne budgétaire A*Midex.

Dépenses détaillées du projet - -

Nom du/ de la responsable scientifique et technique du projet	Nathalie REZZI
Nom du projet	Médiation Enseignement Développement DUrable Sciences et Société
Acronyme du projet	MEDDU2S
Nom de l'appel à projet/action	AAP Objectifs de Développement Durable
Unité de recherche	UR ADEF - 4671
Composante	Inspé
Gestionnaires financiers	Christine LE MERO
Référent administratif du projet	Isabelle BAUMANN

Recette/Apport AMIDEX	**89 558 €**
Recettes/Apports partenaires gérés sur ligne AMIDEX	**0 €**
Total financement géré sur ligne A*Midex Budget indiqué TTC (rappel, pour les projets de recherche HT=TTC)	**89 558 €**

Résumé des dépenses par masse	Dépenses AMIDEX	Dépenses des recettes obtenues sur ligne A*Midex	Montant TOTAL	Répartition par masse %	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Total
Fonctionnement	60 960	-	60 960	68%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissement	6 731	-	6 731	8%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Masse Salariale	21 867	-	21 867	24%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**89 558**	**-**	**89 558**	**100%**	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Masse Fonctionnement :

Catégorie de dépenses	Précisions sur la nature de la dépense	Dépenses AMIDEX	Dépenses sur ligne A*Midex des recettes	Montant TOTAL	Commentaires	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Total
Fournitures et matériels enseignement et recherche	Achat jeux sérieux et kit pédagogique en lien avec thématiques DD (Climat tic tac, Famille zéro déchet, Sauve ta planète et Terrabilis) (WP1 et WP3)	604		604												-
Fournitures et matériels enseignement et recherche	Cadres pour exposition Canopé - Good Planet sur les ODD et 18 posters pour les 4 sites Inspé (WP1)	2 160		2 160												-
Autres dépenses en fonctionnement (à préciser obligatoirement dans colonne "Nature dépenses")	Droits de diffusion pour une projection par site du film "Méditerranée l'odyssée pour la vie" (WP1)	772		772												-
Frais de missions (déplacements, hébergements…)	Invitation d'un scientifique expert par an (WP1 et WP4)	9 000		9 000												-
Publications des résultats scientifiques du projet	Impression des Actes de la journée d'études (250 exemplaires) (WP1)	4 000		4 000												-
Fournitures et matériels enseignement et recherche	Achat d'ouvrages (WP1)	300		300												-
Frais réceptions : frais de bouche et location de salle	Pauses-café et frais de réception (WP1, WP2, WP3 et WP4)	3 565		3 565												-
Autres dépenses en fonctionnement (à préciser obligatoirement dans colonne "Nature dépenses")	Demi-journée d'intervention sensibilisation/formation (WP3)	3 000		3 000												-
Prestations de service INTERNES (à préciser)	Reprographie de 3 numéros Natur-ISME- (100 exemplaires)	900		900												-
Autres dépenses en fonctionnement (à préciser obligatoirement dans colonne "Nature dépenses")	Vitrine d'exposition au Muséum de Marseille pour les 3 années du projet (WP1, WP2, WP3 et WP4)	18 000		18 000												-
Gratifications de stage	1 stagiaire par an pendant 2 mois	3 742		3 742												-
Gratifications de stage	1 stagiaire par an pendant 6 mois (Pôle Ressources Numériques)	11 227		11 227												-
Fournitures et matériels enseignement et recherche	Matériel pour poster, fournitures de bureau, etc. (WP1, WP2, WP3 et WP4)	300		300												-
Prestations de service EXTERNES d'études et de recherches	Assistance d'un journaliste scientifique pour le magazine Natur-ISME (WP 4)	1 830		1 830												-
Frais de transport de marchandises et de personnes (hors mission)	Frais de livraison (WP1, WP2, WP3 et WP4)	160		160												-
Prestations de service INTERNES (à préciser)	Frais d'impression (WP1, WP2, WP3 et WP4)	1 400		1 400												-
Total		**60 960**	**-**	**60 960**		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Masse investissement :

Catégorie de dépenses	Précisions sur la nature de la dépense	Dépenses AMIDEX	Dépenses sur ligne A*Midex des recettes	Montant TOTAL	Commentaires	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Total
Matériels informatiques	4 Tablettes pour jeux sérieux en ligne (ex : Mission 1.5° du PNUD)	4 519		4 519												-
Matériels audiovuel	Caméra	2 212		2 212												-
Total		**6 731**	-	**6 731**		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Masse salariale :

Catégorie de dépenses	Précisions sur la nature de la dépense	Dépenses AMIDEX	Dépenses sur ligne A*Midex des recettes	Montant TOTAL	Commentaires	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Total
EQS	EQS pour Pratiques pédagogiques innovantes	10 127		10 127												-
EQS	EQS pour formation	6 076		6 076												-
Enseignant vacataire	Experts externes	1 827		1 827												-
Enseignant vacataire	Enseignants PEMF et PFA	3 837		3 837												-
Total		**21 867**	-	**21 867**		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Aix*Marseille université
Socialement engagée

INSPÉ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation d'Aix-Marseille

Madame Pascale BRANDT-POMARES
Directrice de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé)
52, avenue Escadrille Normandie Niemen
13 013 Marseille

à

Fondation A*Midex
Aix-Marseille Université
Jardin du Pharo – 58 bd Charles Livon
13284 Marseille Cedex 07

Objet : Lettre d'engagement – Projet MEDDU2S
N/Réf. : PBP/AT/20230321
Dossier suivi par : Anaïs Trémège
Tél : 04.13.55.22.26
Mail : anais.tremege@univ-amu.fr

Marseille, 21 mars 2023

L'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation d'Aix-Marseille apporte tout son soutien au projet intitulé « Médiation Enseignement Développement DUrable Sciences et Société » (MEDDU2S) soumis dans le cadre de l'appel à projets « Objectifs de Développement Durable dans la Formation » proposé par A*Midex.

Le projet MEDDU2S, porté par l'expérience de l'Inspé, de l'OSU-Pythéas et de la faculté de Sciences, ambitionne de développer une culture commune permettant aux étudiants de prendre en charge les enjeux liés à la Transition Ecologique pour un Développement Soutenable (TEDS). Il s'adresse plus particulièrement aux étudiants se destinant, au sein d'AMU, à l'enseignement et à la médiation scientifique.

Depuis la mise en œuvre des nouveaux référentiels de formation du master Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la Formation à la rentrée 2021, l'Inspé a déjà impulsé l'engagement social et sociétal dans sa politique de formation. De nombreux partenariats et actions en lien avec les ODD s'engagent et le projet MEDDU2S constitue un cadre fédérateur assurant le tissage des partenariats avec les associations locales mais également nationales.

Ainsi, l'Inspé s'engage à prendre en charge la gestion administrative et financière liée au projet MEDDU2S. Tous les pôles de l'Institut seront mobilisés pour la réussite de ce projet.

Pascale BRANDT-POMARES

Aix-Marseille Université - Inspé – Campus Étoile - 52 Avenue Escadrille Normandie-Niemen 13013 Marseille
–T : +33 (0)4 13 55 22 75 – https://inspe.univ-amu.fr

Annexe 3 : Curriculum Vitae responsable scientifique et technique du projet MEDDU2S

NATHALIE REZZI
Chargée de mission Éducation au Développement Durable
INSPÉ d'Aix-Marseille. UR 4671 ADEF

N° de qualification 70ème section : 23270197159
Adresse professionnelle : Inspé d'Aix-Marseille. Site d'Aix-en-Provence. 2 avenue Jules Isaac.
Téléphone professionnel : 04 13 55 16 64. Email : nathalie.rezzi@univ-amu.fr

Curriculum Vitae : Tableau synoptique

Diplômes	2005 : Doctorat d'Histoire contemporaine. Université de Provence Aix-Marseille I. Mention : Très Honorable avec félicitations du jury et autorisation de publication. 1995 : DEA en Histoire contemporaine. Paris IV-Sorbonne. Mention : Très Bien 1988 : Maîtrise d'Histoire contemporaine. Paris IV-Sorbonne. Mention : Très Bien 1987 : Licence Histoire Paris IV-Sorbonne 1985-1986 : DEUG Histoire Paris IV-Sorbonne
Qualifications	2023 : Qualification aux fonctions de maitre de conférences en 70ème section 2014-2018 : Qualification aux fonctions de maître de conférences en 22ème section
Concours et postes	2021… : Professeure agrégée hors classe. 2020-2021 : Professeure agrégée classe normale 2019-2020 : Professeure certifiée classe exceptionnelle 2010-2019 : Professeure certifiée hors classe 1990 : CAPES d'Histoire-Géographie (admise) Agrégation externe d'Histoire (admissible).
Activités de recherche	Equipe d'accueil : Laboratoire Apprentissage-Didactique-Évaluation-Formation (UR 4671 ADEF) d'Aix-Marseille Université
	Thèmes de recherche : Didactique de l'histoire dans le premier degré Education au développement durable Formation à la polyvalence des enseignants du premier degré Interdisciplinarité
	Collaboration de projets (scientifique, formation) 2023- : Projet MEDDU2S (Appel à projet A*Midex en cours) 2023- : Projet Erasmus + Programme call, Key Action 2, Partnerships for Cooperation. Green Skills (Université de Bucarest) 2021- : Projet Sustainability from the Start : An On-line ESD Curriculum for Early Childhood Education 2021- : Projet EAFC-SFERE « Estime de soi et plaisir d'apprendre pour une orientation efficiente au collège »
Enseignements/ Encadrement	2010- : suivis de mémoires MEEF. Membre de jury de soutenance 2009- : préparation aux concours de l'Education nationale 2009- : enseignements en Master MEEF 1er et 2nd degré 2009-2013 : membre du jury CRPE 2012-2021 : formation continue 1er et 2nd degré 2006-2010 : chargée de TD (UFR Histoire)
Responsabilités	2021- : coordinatrice équipe pédagogique site d'Aix-en-Provence 2018- : chargée de mission Education au développement durable

	2018-2021 : responsable des UE « Faire la classe : apprentissage des élèves et activités du professeur des écoles » 2015- : représentante de la mission culture de l'Inspé Aix-Marseille. Site d'Aix-en-Provence 2014- 2018 : responsable du pôle d'UE « Education et Culture » 2011-2013 : responsable de l'UE « Apprentissages initiaux et disciplines scolaires. Compléments littéraires (CRPE). Culture humaniste 1 » 2013- 2014 : responsable de l'UE « Construire la polyvalence (1). Lire-Écrire-Parler (CRPE) ». 2011-2014 : responsable académique d'enseignement Culture humaniste. 2011-2014 : chargée de formation continue Histoire-Géographie

1. Activités de recherche

1.1. Equipe d'accueil : Laboratoire Apprentissage-Didactique-Évaluation-Formation (UR 4671 ADEF) d'Aix-Marseille Université.

1.2. Thèmes de recherche

Education au développement durable : Mes travaux analysent les impacts d'une formation au développement durable par les objectifs de développement durable sur les conceptions de futurs enseignants quant à cette éducation transversale. En lien avec l'axe 2 de mes recherches, il s'agit d'étudier les possibilités d'une approche interdisciplinaire pour renouveler l'éducation au développement durable**.**

Didactique de l'histoire dans le premier degré : Mes recherches portent sur les pratiques enseignantes en histoire-géographie. Je m'intéresse à la forme et aux contenus des manuels scolaires, un des outils les plus utilisés par les professeurs des écoles. Le rapport qu'entretiennent les enseignants du premier degré avec certaines questions, qualifiées de questions vives, est un deuxième axe d'étude. Certaines démarches d'enseignement comme la tâche complexe ou l'étude de cas sont des possibles pour travailler avec de jeunes élèves des thématiques pouvant se révéler sensibles au regard de leur développement cognitif. Enfin, en lien avec la pédagogie mise en œuvre dans les classes, le dernier axe concerne l'étude de l'impact de certains outils sur la capacité à faire entrer les élèves des trois cycles dans un temps et un espace qu'ils ont à partager avec les autres. Ainsi, en lien avec l'histoire-géographie, il s'agit de réfléchir aux moyens de développer les compétences sociales et citoyennes des apprenants.

Formation à la polyvalence des enseignants du premier degré : Cet axe est étroitement lié aux deux précédents. La polyvalence est présentée comme au cœur du métier de professeur des écoles mais de nombreuses études montrent que les enseignants éprouvent des difficultés à la mettre réellement en œuvre ; la formation des enseignants étant régulièrement pointée du doigt comme pouvant être à l'origine de ces obstacles. Mes travaux montrent qu'une formation par et à l'interdisciplinarité permet aux futurs enseignants de développer une conscience plus fine des liens à établir entre différents enseignements tout en participant à enrichir les situations d'apprentissage qu'ils conçoivent.

1.3. Participation à la vie de la communauté scientifique

1.3.1. Collaboration à des projets

2023 : Porteuse du dossier de candidature à l'appel à projet A* Midex en cours « Objectifs de développement durable dans la formation ».

2023- : collaboration à Projet Erasmus + Programme call, Key Action 2, Partnerships for Cooperation. Green Skills (Université de Bucarest). Projet en cours portant sur la formation des enseignants aux compétences de durabilité.

2021- : co-porteuse avec A. Delserieys (MCF en didactique des sciences, UR 4671 ADEF Aix-Marseille Université) du projet ESDforECE pour la France. Education for Sustainable Development for Early childhood Education.
2021- : co- responsable avec Aurélie Pasquier (MCF en psychologie, UR 4671 ADEF Aix-Marseille Université) du projet de recherche-formation SFERE-EAFC « De l'estime de soi au plaisir d'apprendre. Comment reprendre goût aux études et trouver sa voie ».
2018-2020 : responsable du projet de recherche-formation DAFIP-SFERE-Provence « Enseigner les compétences orales ».

1.3.2. Organisation de manifestations scientifiques

2023 : co-responsable avec Eric Tortochot (MCF en didactique des enseignements artistiques et technologiques, UR 4671 ADEF Aix-Marseille Université) et Julia Brissaud (doctorante) de l'organisation d'un symposium à la Biennale internationale de l'éducation, de la formation et des pratiques professionnelles. Paris. 20-21-22-23 septembre. « Se construire avec et dans le monde : part d'autrui, part de soi ».
2022 : co-organisatrice avec A. Delserieys (MCF en didactique des sciences, UR 4671 ADEF Aix-Marseille Université) de la rencontre internationale *Sustainability from the start Erasmus project ESD for ECCE-Développement durable dès le plus jeune âge* . 19 octobre 2022. Aix-en-Provence. Conférenciers invités : Ingrid Engdahl Université de Stockholm, responsable du projet Erasmus OMEP ; Michel Fayol, professeur émérite en développement du jeune enfant, Université Clermont-Auvergne ; Pierre Léna Académie des Sciences et Lisbeth Gouin, OMEP-UNESCO.
2022 : organisatrice des Journées d'étude et de recherche du GCAF « Altérité et interculturalité au service des apprentissages ». 15 et 16 juin 2022. Aix-en-Provence. Conférencière invitée : Myriam Radhouane (Université de Genève) : *Enseigner en contexte d'interculturalité, regards théoriques.*
2021 : organisatrice des Journées d'étude et de recherche GCAF « Interdisciplinarité, création et innovation au service des apprentissages. » 15 et 16 juin 2021. Aix-en-Provence. Conférencier invité : Professeur Frédéric Darbellay, Responsable de la Cellule Inter- et Transdisciplinarité et Directeur-adjoint du CIDE. Université de Genève. *L'interdisciplinarité : concepts, créativité, individus*.

1.3.3. Organisation de journées de formation à la recherche

2019 : organisatrice d'une journée de formation à la recherche « Une éducation de qualité : l'école inclusive » en partenariat avec les bibliothèques de l'Inspé Aix-Marseille. 19 décembre 2019. Aix-en-Provence. Conférencière invitée : Claire Enéa-Drapeau (MCF, Centre de Recherche en Psychologie de la Connaissance, du Langage et de l'Émotion-Centre PsyCLE, ER 3273, Aix-Marseille Université).
2018 : organisatrice d'une journée de formation à la recherche « Laïcité et esprit critique » à l'Inspé Aix-Marseille. 10 décembre 2018. Aix-en-Provence. https://amupod.univ-amu.fr/video/2312-conference-laicite-et-esprit-critique-lundi-10-decembre-2018/
2018 : organisation d'une journée d'étude « Pour une Ecole sans discrimination » en collaboration avec la vice-présidence déléguée à l'Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations d'Aix-Marseille Université. Conférenciers invités : Yolande Eskénazi (conseillère territoriale du Défenseur des droits) ; Bernard Mosse et Christian Melka (Fondation du Camp des Milles).
2017 : organisatrice de deux journées de formation à la recherche « Faire vivre la laïcité à l'école » à l'Inspé Aix-Marseille. 11 et 12 décembre 2017. Aix-en-Provence. Conférenciers invités : Rodrigue Coutouly, conseiller technique établissements et vie scolaire, rectorat Académie Aix-Marseille ; Alain Legardez, Professeur émérite en Sciences de l'éducation, membre du Réseau Universitaire pour la Formation et l'Education à un Développement Durable (RéUniFEDD) ; Christine Mussard, MCF en histoire contemporaine, Espé Aix-Marseille, UMR IREMAM (Institut de d'études et de recherches sur le monde arabe et musulman) ; Jean-François Garcia, responsable du Master MEEF-Parcours CPE, Espé Aix-Marseille ; Vanille Laborde, doctorante à l'IEP d'Aix-en-Provence (laboratoire CHERPA, EA 4261) et Michel Floro, MCF en Sciences de l'éducation, Espé d'Aix-Marseille.

1.3.4. Expertises

1.3.4.1. Membre de comité scientifique de colloques internationaux, nationaux et de journées d'étude

2022 : membre du comité scientifique de la Journée d'étude doctorale « L'impact de la rétroaction sur l'agir enseignant et/ou de l'élève ». GCAF. 6 avril 2022. Aix-en-Provence.

2020-2021 : membre du Comité scientifique Axe 3 (Gouvernance de l'innovation, transformation de la pédagogie et créativité enseignante) du 2ème Colloque SFERE-Provence (FED4238) - Apprentissages, stratégies et politiques éducatives. Quelles interdisciplinarités, méthodologies et perspectives internationales ? 30-31 mars 2021, Marseille.

2018 : membre du Comité scientifique du colloque Emprunt-Empreintes. Créer pour éduquer. La place de la transdisciplinarité. 3-4 avril 2018

1.3.4.2. Membre de comité d'organisation de colloques internationaux, nationaux et de journées d'étude

2020-2021 : membre du comité d'organisation du 2ème Colloque SFERE-Provence (FED4238) - Apprentissages, stratégies et politiques éducatives. Quelles interdisciplinarités, méthodologies et perspectives internationales ? 30-31 mars 2021, Marseille.

2018 : membre du comité d'organisation du 1er Colloque SFERE-Provence (FED4238) Apprentissage et éducation. Conditions, contextes et innovations pour la réussite scolaire, universitaire et professionnelle. 11-13 avril 2018, Marseille.

2018 : membre du Comité d'organisation du colloque Emprunt-Empreintes. Créer pour éduquer. La place de la transdisciplinarité. 3-4 avril 2018

1.3.4.3. Membre d'équipes de recherche

2017- : membre du Comité de programmation des animations scientifiques de la structure fédérative de recherche SFERE-Provence

2017- : membre du directoire du programme Geste créatif et activité formative au sein de ADEF-UR 4671

1.3.4.4. Expertises de projets de formation

2020-2022 : membre du Groupe de Travail DreamU (Aix-Marseille Université). Conception d'outils et de supports pour l'Education au Développement Durable sous la direction de M. Domeizel, Vice-présidente développement durable d'Aix-Marseille Université. Cette UE a été créée à destination des étudiants et peut être utilisée pour sensibiliser les chercheurs, enseignants-chercheurs, enseignants, personnels et étudiants rattachés à l'une des unités de recherche, composante, ou école du site d'Aix-Marseille Université.

2019-2021 : membre du projet de recherche-formation « Raspail » sur la persévérance scolaire et la lutte contre le décrochage en lien avec la Délégation Académique à la Formation et à l'Innovation Pédagogique (DAFIP) du Rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille.

2016-2017 : participation au projet documentaire, pédagogique et culturel « Filles-Garçons, égalité des chances ? » Espé Aix-Marseille

2013-2014 : participation au projet de valorisation du patrimoine des bibliothèques de l'ESPE Aix-Marseille dans le cadre du centenaire de la Grande guerre avec communications destinées aux étudiants et enseignants sur le thème des colonies durant la Première Guerre mondiale.

2012- 2015 : membre du projet Eutools « L'Europe à l'école » financé par la Commission européenne pour la création d'outils pédagogiques pour favoriser l'enseignement de l'Europe. Projet porté par Aix-Marseille-Université, ESPE Aix-Marseille et Master Etudes européennes (AMU) sous la direction de Mauve Carbonell, Laurent Escande et Christine Mussard.

2010-2012 : collaboration avec l'UMR 5815 « Dynamiques du droit ». CNRS Montpellier pour l'élaboration d'un dictionnaire électronique des gouverneurs coloniaux des origines aux indépendances.

2007-2009 : collaboration au groupe de recherches « Les administrations coloniales » dirigé par Samya El Mechat à l'IHTP.

2005-2007 : participation au programme de recherche « France et outre-mers : parcours croisés, destins partagés ? » initié par Sarah Mohamed-Gaillard et Maria Romo-Navarette.

1.4. Publications et communications (depuis 2015)

1.4.1. Articles dans des revues à comité de lecture (ACL) indexées par le HCERES-CNU-70

(1) Rezzi N. et Julia Brissaud, J., (2022). « Les arts plastiques : un enseignement au service d'un savoir fondamental, le respect d'autrui », *Questions Vives* [En ligne], N° 35 | 2021, mis en ligne le 17 décembre 2021.

(2) Pasquier, A., Papon, L., Ponthieu, G., Bréjard, V., Rezzi,N. (2021). "Working on the identification and expression of emotions in primary schools for better oral production : an exploratory study of links between emotional and language skills", *Education 3-13.* Received 12 Feb 2021, Accepted 26 May 2021, Published online: 10 Jun 2021.

1.4.2. Chapitres d'ouvrage scientifiques (COS)

(1) Rezzi, N. (2022). Les gouverneurs dans les colonies françaises. 1880-1914. Dans N. Bancel, P. Blanchard, S. Lemaire et D. Thomas. Histoire globale de la France coloniale

(2) Rezzi, N. (2022). Joseph Chailley-Bert. Dans F. Renucci (dir.). Dictionnaire des juristes. Colonies et Outre-mer. XVIIIè-XXè siècle. Presses Universitaires de Rennes. Editions Philippe Rey.

(3) Rezzi, N. (2021). Les « regards croisés » : un dispositif pour la polyvalence et contre le décrochage scolaire. Dans A. Arnaud-Bestieu et E.Tortochot (dir.), Geste créatif et activité formative. Réengager les élèves dans les apprentissages par les enseignements artistiques (p. 127-143). L'Harmattan**.**

1.4.3. Directions d'ouvrages ou de numéro de revues (DO)

(1) Carbonell, M. et Rezzi, N. (2019). L 'enseignement de l'Europe et de l'Union européenne à l'école : études comparées et expériences croisées. L'Harmattan.

(2) Tortochot, E., Rezzi, N. et Terrien, P. (2019). Créer pour éduquer : la place de la transdisciplinarité. L'Harmattan.

1.4.4. Conférences invitées

(1) Rezzi, N. (2022). Former les enseignants à l'Education au Développement Durable. Rencontres interdisciplinaires "Tout un monde en mouvement " : "L'urgence climatique en Méditerranée...et nous". Marseille, France.

(2) Rezzi, N. (2018). Discutante au séminaire Les humanités numériques au service des études coloniales et post-coloniales. IMAF-LabexMED. Aix-en-Provence.

1.4.5. Communications avec actes dans un colloque scientifique

(1) Rezzi, N., Ponthieu, G. Papon, L. et Pasquier, A. (2019). Co-construire des dispositifs d'enseignement innovants pour développer les compétences orales et émotionnelles d'élèves à l'école élémentaire. Colloque international francophone Des recherches participatives dans les didactiques disciplinaires et autres domaines de connaissances. HEP Fribourg, Fribourg, Suisse.

Publié dans P. Roy (dir.), Des recherches participatives dans les didactiques disciplinaires et autres domaines de connaissance. Quelles finalités ? Quels savoirs ? Et quelles stratégies méthodologiques pour favoriser leur circulation dans les milieux de la recherche, de la formation et de la pratique ? [Colloque] (pp. 79-87). Colloque international francophone mené à la Haute école pédagogique Fribourg, Suisse.

(2) Rezzi, N. (2018). Penser un projet transdisciplinaire pour repenser son métier. Colloque international SFERE Provence FED 4238 d'Aix-Marseille Université/ GCAF. Créer pour éduquer. La place de la transdisciplinarité. Aix-en-Provence

Publié dans Tortochot, E., Rezzi, N., & Terrien, P. (2019). Créer pour éduquer : la place de la transdisciplinarité. L'Harmattan.

(3) Terrien, P. et Rezzi, N. (2018). Former les enseignants à la transmission de savoirs transversaux. 143ème congrès du CHTS : La transmission des savoirs, Paris. https://books.openedition.org/cths/14532

Publié dans Le Goff, Armelle (dir.) ; Demeulenaere-Douyère, Christiane (dir.). Enseignants et enseignements au cœur de la transmission des savoirs. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2021.

(4) Carbonell, M. et Rezzi, N. (2015). Quelles représentations de l'enseignement de l'Union européenne chez les futurs enseignants ? Une étude de cas à l'École supérieure du professorat et de l'éducation d'Aix-Marseille Université.
Publié dans Carbonell, M. Rezzi, N. et (2019). L 'enseignement de l'Europe et de l'Union européenne à l'école : études comparées et expériences croisées. L'Harmattan
(5) Rezzi, N. et Bousquet-Rulleau, A-C. (2015). Le jeu peut-il être un outil pertinent pour enseigner l'Europe ? Colloque. Enseigner l'Europe et l'Union européenne à l'école. Aix-Marseille Université.
Publié dans Carbonell, M. Rezzi, N. et (2019). L 'enseignement de l'Europe et de l'Union européenne à l'école : études comparées et expériences croisées. L'Harmattan

1.4.6. Communications par affiche dans un colloque scientifique

(1) Pasquier, A., Papon, L., Ponthieu, G. et Rezzi, N. (2021). Evolution des représentations et pratiques de l'oral à l'école : Co-construction d'un dispositif visant à développer les compétences orales et émotionnelles des élèves. Colloque SFERE-Provence (FED4238) / AMPIRIC - Apprentissages, stratégies et politiques éducatives. Quelles interdisciplinarités, méthodologies et perspectives internationales ? Marseille, France.

1.4.7. Communications sans actes dans un colloque scientifique/ journée d'étude

(1) Rezzi, N. (2022). Les effets d'une formation universitaire à l'éducation au développement durable sur les représentations de futurs enseignants. Conférence européenne sur la formation des enseignants et des équipes éducatives à l'éducation au développement durable. Juin 2022. Nantes. Communication acceptée mais non présentée.
(2) Rezzi, N. et Papon, L. (2021). Former à la littérature jeunesse pour donner sens à l'interdisciplinarité. Colloque international Littérature de jeunesse en formation. Université de Picardie Jules Verne, laboratoire CAREF. Communication acceptée mais non présentée.
(3) Rezzi, N. (2021). Former les professeurs des écoles à croiser les enseignements. Journées d'étude et de recherche GCAF « Interdisciplinarité, création et innovation au service des apprentissages. » 15 et 16 juin 2021. Aix-en-Provence.
(4) Rezzi, N. (2021). Comment former les enseignants du premier degré à une Education au Développement Durable efficiente ? Colloque : "L'école primaire au 21e siècle", CY Cergy Paris Université, Cergy, France.
(5) Rezzi, N. et Mailhes-Charpentier, V (2021). Analyser des pratiques professionnelles au regard de l'interdisciplinarité : un module de formation pour construire la professionnalité d'un enseignant polyvalent. Colloque : "L'école primaire au 21e siècle", CY Cergy Paris Université, Cergy, France.
(6) Rezzi, N. (2020). Construire une polyvalence créatrice de liens pour une cohésion des enseignements dans le premier degré. 8ème colloque international en éducation : Enjeux actuels et futurs de la formation et de la profession enseignante. Montréal.
(7) Rezzi, N. (2020). Initier une réflexion critique sur l'EDD chez de futurs enseignants. Séminaire : Former les enseignants du XXIème siècle à une prise en compte éducative des Objectifs du Développement Durable. Clermont-Ferrand.
(8) Rezzi, N. et Cadet-Mezière, M. (2019). Comment relancer une EDD dans toutes ses dimensions sociétales par le prisme des Objectifs de Développement Durable : Une expérimentation à l'École Supérieure du Professorat et de l'Education d'Aix-Marseille Université. 87ème Congrès de l'ACFAS. Engager le dialogue savoirs-sociétés. Sherbrooke.
(9) Terrien, P., Rezzi, N., et Arnaud-Bestieu, A. (2019). La polyvalence, un modèle transdisciplinaire. Un dispositif de formation : les regards croisés. 6ème colloque international en éducation : Enjeux actuels et futurs de la formation et de la profession enseignante. Montréal.
(10) Papon, L., Rezzi, N., Ponthieu, G. et Pasquier, A. (2019). Travailler l'identification et l'expression des émotions en école primaire : étude exploratoire de l'effet d'un dispositif d'enseignement moral et civique sur les compétences orales d'élèves de CM1/CM2. 6ème colloque international en éducation : Enjeux actuels et futurs de la formation et de la profession enseignante. Montréal.
(11) Pasquier, A, et Rezzi, N. (2019). Compétences orales et conscience émotionnelle : un dispositif d'oralité des émotions à l'école élémentaire. Rencontres scientifiques de SFERE-Provence. Aix-en-Provence.

(12) Rezzi, N. (2018). Dépasser les clivages disciplinaires. Colloque international SFERE Provence FED 4238 d'Aix-Marseille Université. Apprentissage et Education. Conditions, contextes et innovations pour la réussite scolaire, universitaire et professionnelle. Marseille.

(13) Rezzi, N., Legardez, A., et Richard-Bossez, A. (2018). Formation et éducation par les compétences et les objectifs de développement durable à l'ESPE-AMU. Rencontres scientifiques de SFERE-Provence. Aix-en-Provence.

(14) Rezzi, N. (2018). « Donner à voir les mondes arabes et musulmans à l'école primaire ». Forum du GIS Moyen-Orient et Mondes musulmans. (D')Écrire les mondes arabes et musulmans au 21ème siècle. Aix-en-Provence.

(15) Rezzi, N. (2018), Les représentations de la violence du XXe siècle dans les manuels scolaires de l'école primaire. Journée d'étude organisée par l'ESPE d'Aix-Marseille Université. Culture et mémoire à ESPE d'Aix-Marseille Université.

(16) Rezzi, N. et Baranes, V. (2018) L'éducation au développement durable et à la biodiversité : quelle place à l'école ? Journée d'étude organisée par l'ESPE d'Aix-Marseille Université. Education au développement durable : un apprentissage global, l'éducation à la biodiversité.

(17) Rezzi, N. (2017). Les troupes coloniales de la Première Guerre dans les manuels scolaires de l'école primaire. Colloque de la Société française d'Histoire d'Outre-Mer « Sortie de guerre et colonies ». Paris.
Rezzi, N. (2017). « Les représentations du génocide dans l'enseignement primaire. Colloque international du Centre de recherche en histoire quantitative (CRHQ) de l'Université de Caen et le Mémorial de Caen. Mémoires des massacres du XXe siècle. Caen.

(18) Rezzi, N. et Vottero, E. (2017). Quels modèles féminins dans les programmes d'Histoire de l'école primaire ? Journée d'étude organisée par l'ESPE d'Aix-Marseille Université. Filles-Garçons : égalité des chances ? à ESPE d'Aix-Marseille Université.

(19) Lecuyer, N. et Rezzi, N. (2017). L'Education au Développement Durable, outil de nouvelles pratiques professionnelles pour « une éducation universelle » : l'égalité femmes-hommes. Séminaire du groupe académique d'Aix-Marseille Education au Développement Durable.

(20) Terrien P. et Rezzi, N. (2016). Les regards croisés, une formation à la polyvalence. Journée d'étude organisée par l'ÉSPÉ d'Aix Marseille Université et l'ENS LYON - Ifé, L'enseignement des arts à l'École : les formes de l'expérience esthétique, à ÉSPÉ d'Aix Marseille Université.

(21) Rezzi, N. et Vottero, E. (2016). Quels modèles féminins dans les programmes d'histoire à l'école primaire ? Colloque Femmes, éducations et société à l'aune de l'universalité. Université de Toulouse.
Terrien, P. et Rezzi, N. (2016). Former des professeurs polyvalents à la notion de culture humaniste à l'université. 29ème Congrès international de l'Association internationale de Pédagogie Universitaire (AIPU) Les valeurs dans l'enseignement supérieur. Lausanne, Suisse.

(22) Rezzi, N. (2015). Education au patrimoine et Education au développement durable : Quelle place dans les manuels scolaires de l'école primaire ? Journées scientifiques et pédagogiques en Education au développement durable. Digne Les Bains, France.

1.4.8. Publications de vulgarisation (PV)

Rezzi, N. et Vottero, E. (2019) Valeurs et symboles de la République. Dans D. Caroti, A. Bidar, G. Attali et R. Coutouly (dir.) Développer l'esprit critique : méthodes et outils / Second degré, Réseau Canopé – Académie d'Aix-Marseille.

2. Activités d'enseignement et de formation

2.1. Licence (L2/ TD-UE1 Civilisations et humanités). 2006-2010.

Histoire des relations internationales et des mondialisations au XIXe et XXe siècles à l'Université Aix-Marseille I. Deux groupes d'étudiants. Sous la direction de Nicolas Michel. 26h TD par semestre.

2.2. Formation continue. (2012-2021)

En collaboration avec le corps d'inspection des inspecteurs de l'éducation nationale j'ai accompagné les enseignants du premier degré dans la lecture et mise en œuvre des programmes d'histoire mais

aussi dans la construction d'actions destinées à développer les parcours éducatifs (parcours citoyen et parcours d'éducation artistique et culturel), la liaison inter-degrés et le développement des compétences spécifiques à l'histoire.

2.3. Master MEEF (2009-en cours)

Depuis 2009, je consacre mes activités d'enseignement à la formation initiale des candidats au Concours de recrutement des Professeurs des Ecoles (CRPE) dans le cadre du Master des Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation mention 1er degré. Il s'agit de donner aux étudiants de ce parcours venus d'horizons très divers les bases d'une culture historique et géographique nécessaires à leur future fonction d'enseignants polyvalents. Au-delà des apports disciplinaires nécessaires à tout enseignant susceptible d'enseigner dans les trois cycles de l'école (de la maternelle au cours moyen 2), les étudiants reçoivent une formation didactique et pédagogique dans ces deux domaines tout en privilégiant une ouverture interdisciplinaire vers les lettres (littérature de jeunesse) et les arts visuels.

3. Responsabilités pédagogiques et administratives

3.1. Responsabilités pédagogiques

2021- : conceptrice et coordinatrice UE « Comprendre l'éducation au développement durable pour agir à l'école ». Inspé Aix-Marseille

2021- : coordinatrice équipe pédagogique (4 groupes de M1 et 4 groupes de M2) sur le site d'Aix-en-Provence de l'Inspé d'Aix-Marseille.

2020- : coordinatrice sur le site d'Aix-en-Provence d'actions de sensibilisation et de formations avec la vice-présidente Egalité Femmes Hommes et Lutte contre les Discriminations, Aix-Marseille Université (I. Régner) et la vice-présidente Développement durable, Aix-Marseille Université (M. Domeizel)

2018-2021 : responsable des UE « Faire la classe : apprentissage des élèves et activités du professeur des écoles » : UE 13-UE 23.

2014- 2018 : responsable du pôle d'UE « Education et Culture » : UE 13-UE23-UE32-UE42

2011-2013 : responsable de l'UE 13 : Apprentissages initiaux et disciplines scolaires. Compléments littéraires (CRPE). Culture humaniste 1

2013- 2014 : responsable de l'UE 11 : Construire la polyvalence (1). Lire-Écrire-Parler (CRPE). Coordonnatrice des enseignements de Français, Arts et Culture humaniste

3.2. Responsabilités administratives

2018- : membre avec voix délibérative du Conseil d'Institut de l'Inspé d'Aix-Marseille

2018- : membre avec voix consultative au Conseil Consultatif d'Institut de l'Inspé d'Aix-Marseille

2018- : chargée de mission Education au développement durable Inspé Aix-Marseille Université

2015- : représentante de la mission culture de l'Inspé Aix-Marseille Université sur le site d'Aix-en-Provence

2011-2014 : responsable académique d'enseignement Culture humaniste. Master Métiers de l'Enseignement et de la formation. M1 et M2 chargée de coordonner les enseignements en Histoire-Géographie sur les quatre sites de l'IUFM-ESPE (Aix, Avignon, Digne et Marseille)

2011-2014 : chargée de formation continue Histoire-Géographie : chargée de l'organisation et du contenu des stages et animations pédagogiques destinés aux enseignants du premier degré de l'académie d'Aix-Marseille.

Ampiric
Pôle pilote de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation

Aix*Marseille université
Socialement engagée

Marseille, le 23 mars 2023

Objet : Lettre de soutien et de partenariat

Je soussigné Nicolas Mascret, Responsable Scientifique et Technique du Pôle Pilote Ampiric (France 2030), atteste par la présente du soutien d'Ampiric au projet « Médiation Enseignement Développement DUrable Sciences et Société » (MEDDU2S) porté par Nathalie Rezzi dans le cadre de l'appel à projet « Objectifs de Développement Durable dans la Formation » publié par A*Midex.

Le Pôle Pilote Ampiric sera également un partenaire du projet MEDDU2S selon les conditions et objectifs identifiés dans le dossier déposé.

Attestation réalisée pour servir et faire valoir ce que de droit.

Nicolas Mascret

Dossier suivi par : Christelle Labbay, Cheffe de Projets
Vice-Présidence à l'Égalité femmes-hommes et à la lutte contre les discriminations
2 Avenue Jules Isaac (Bureau A015)
13626 Aix-en-Provence Cedex 01
Tél: +33(0)4 13 55 32 34 – Email christelle.paques@univ-amu.fr

Aix en Provence, le 23 mars 2023

Objet : Soutien au projet MEDDU2S dans le cadre de l'AAP A*MIDEX

Je, soussignée Isabelle Régner, Vice-Présidente Egalité Femmes-Hommes et Lutte contre les Discriminations d'Aix-Marseille Université, confirme mon soutien au projet MEDDU2S (Médiation Enseignement Développement DUrable Sciences et Société).

Si le projet est retenu, je m'engage à apporter une aide particulière à l'organisation matérielle et humaine des différentes actions développées dans le WP1 en collaboration avec la Mission Culture de l'Inspé et les étudiantes et étudiants d'OSU Pythéas.

Signature :

Isabelle Régner – Vice-présidente égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations
Professeure - Faculté des Sciences, Centre des Sciences Sociales pour les Sciences - Laboratoire de Psychologie Cognitive UMR CNRS 7290
Aix-Marseille Université - Site St Charles-3 Place Victor Hugo, Case D - 13331 Marseille Cedex 03
Tél : +33 (0)4 13 55 09 93 – Mobile : +33 (0)6 81 89 96 10
Site : http://www.univ-amu.fr - Email : isabelle.regner@univ-amu.fr

Aix*Marseille université
Socialement engagée

Service commun de la documentation

Madame Nathalie Rezzi
INSPE Aix-Marseille Université
2 avenue Jules Isaac
13626 Aix-en-Provence

Objet : Lettre de soutien – Projet MEDDU2S
N/Réf. : 2023-03-14
Dossier suivi par : Isabelle Lang
Tél : 04 13 55 15 53
Courriel : isabelle.lang@univ-amu.fr

Marseille, le 14/03/2023

Objet : Lettre de soutien – Projet MEDDU2S

Chère collègue,

C'est avec grand intérêt que nous avons pris connaissance du projet **MEDDU2S** qui ambitionne de développer une formation par les Objectifs de Développement Durable, permettant ainsi aux étudiants inscrits en Master MEEF et IMST de prendre en charge les enjeux liés à la transition écologique pour un développement soutenable.

En tant que service commun d'AMU, le SCD apporte tout son soutien au projet MEDDU2S et s'engage donc à collaborer avec l'équipe du projet en développant la documentation en appui des enseignements et des formations autour de ces thématiques, en participant à l'organisation d'ateliers de sensibilisation auprès des étudiants, en collaborant à l'organisation de journées ou colloques en lien avec les Objectifs de Développement Durable.

Johann Berti
Directeur du SCD

Université d'Aix-Marseille · AMU ·

Pour le Président et par délégation
Le Directeur du SCD
Johann BERTI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉSEAU-CANOPE.FR
CANOPÉ
RÉSEAU DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

Thierry NADAL

Direction territoriale Provence-Alpes-Côte d'Azur
31 boulevard d'Athènes
13232 Marseille Cedex2

à Marseille, le 21 mars 2023

Objet : Lettre de soutien – Projet MEDDU2S

C'est avec grand intérêt que nous avons étudié le projet **MEDDU2S** qui ambitionne de développer une formation par les Objectifs de Développement Durable permettant ainsi aux étudiants inscrits en Master MEEF et IMST de prendre en charge les enjeux liés à la transition écologique pour un développement soutenable.

Réseau Canopé propose des dispositifs de formation et des ressources pour accompagner la mise en place de l'éducation au développement durable dans tous les établissements scolaires. Pour concevoir son offre Réseau Canopé s'appuie sur le travail de son groupe thématique national Education à la Transition Ecologique et Sociale qui regroupe ses spécialistes dans le domaine.

Les compétences de Réseau Canopé pourraient être mobilisées dans le cadre des actions de formation, à destination des futurs enseignants, selon des modalités co-créatives qui sont la marque de fabrique de nos formations.

Pour ces raisons, nous soutenons le projet **MEDDU2S** dans la réalisation des actions prévues dans le dossier de candidature.

Pour Réseau Canopé
Pour la Directrice générale et par délégation
Le Directeur territorial adjoint
Direction territoriale Provence-Alpes-Côte d'azur

OMEP
France

Paris, le 9 mars 2023

Le Conseil d'administration d'OMEP-France

Danièle PERRUCHON, Présidente OMEP-France

163 rue de Charonne, 75011 PARIS

Objet : Lettre de soutien – Projet MEDDU2S

C'est avec grand intérêt que nous avons étudié le **Projet MEDDU2S** qui ambitionne de développer une formation par les Objectifs de Développement Durable permettant ainsi aux étudiants inscrits en Master MEEF et IMST de prendre en charge les enjeux liés à la transition écologique pour un développement soutenable.

En accord avec le Conseil d'administration français de l'Organisation Mondiale pour l'Education Préscolaire- OMEP-France - et en tant que présidente du Comité, Danièle PERRUCHON apporte tout son soutien au projet MEDDU2S.

OMEP-France s'engage donc à collaborer avec l'équipe du projet MEDDU2S. Ce projet rentre dans les objectifs soutenus par le projet EDD de l'OMEP mondiale et régionale Europe. Il pourra être enrichi par le travail mis en œuvre dans son réseau d'établissements pouvant accueillir ces dispositifs pédagogiques et ainsi former des étudiants impliqués par l'EDD de la maternelle à l'université.

Pour le Conseil d'administration d'OMEP-France

Gilles Pétreault, Catherine Pascual, Pierre DESPOULAIN, Michelle CANTAT-MERLIN, Lisbeth GOUIN, Maryse METRA, Adeline ROULEAU, Mathilde PERDRIAU, Nadège LACLAU

Danièle PERRUCHON, Présidente

Copies à :

Mercédès MAYOL-LASSALLE, Présidente OMEP Mondiale

Adrijana VISNJIC-JEVTIC, Vice-Présidente OMEP Europe

Marseille, le 9 mars 2023

VILLE DE
MARSEILLE

Direction Générale Adjointe
du Temps libre

Direction de la Culture

Muséum d'histoire naturelle

Madame Nathalie REZZI
INSPÉ D'AIX-MARSEILLE

La Responsable du Muséum
Anne MEDARD

Monsieur Rémi CHAPPAZ
OSU PYTHÉAS

Réf :

Objet : Lettre de suite - Appel à projet « Objectifs de Développement Durable dans la Formation », AMU

Le Muséum d'histoire naturelle de Marseille est un établissement municipal depuis sa création en 1819. Ses importantes collections reflètent l'évolution des connaissances scientifiques du 19e siècle. En enrichissement constant, elles représentent un patrimoine naturaliste remarquable : 610 000 spécimens ou lots en botanique, zoologie, dont entomologie ou encore paléontologie. Il est installé au Palais Longchamp dans le plus grand parc urbain de cœur de ville depuis 1869, face au Musée des Beaux-Arts, dans un bâtiment monumentale édifié à la « gloire de l'eau, de l'art et des sciences » et classé au titre des Monuments historiques.

Dès les années 1930, le Muséum intègre des visées éducatives dans la présentation de ses collections, alors intégralement accessibles aux publics, dans la parfaite continuité des "leçons de choses" : la nature, la classification, l'évolution sont mises en scène en appliquant des notions pédagogiques à destination notamment des jeunes publics. Avec plus de 128 000 visiteurs en 2022, dont plus de 14 000 scolaires, le Muséum est toujours aujourd'hui l'un des plus importants établissements de culture scientifique de la région.

Labellisé Musée de France depuis 2002, c'est un outil essentiel de partage des savoirs. Résolument tourné vers les problématiques actuelles liées au développement durable, à la biodiversité, aux sciences et à la santé, le Muséum propose chaque année des expositions temporaires, des conférences, des rencontres et des médiations, visant à stimuler la réflexion, le questionnement et l'implication des publics sur les enjeux sociétaux et environnementaux du monde de demain.

Il place collections, émancipation et épanouissement de toutes et tous au cœur de son fonctionnement, permettant aux citoyens d'accéder à un socle commun de connaissances

Le Muséum d'histoire naturelle de Marseille souhaite s'impliquer pleinement dans le projet MEDDU2S. En effet, le développement une culture commune permettant aux étudiants de prendre en charge les enjeux liés à la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) trouve un écho dans tous les projets et actions pédagogiques menées depuis plusieurs décennies.

Le Muséum souhaite apporter toute son expertise en matière d'éducation à l'environnement et de formation qui ne se limitent pas aux scolaires des cycles élémentaires. Le Muséum collabore régulièrement avec différents laboratoires d'Aix-Marseille-Université, et notamment avec l'Inspé et l'OSU-Pythéas. Depuis plus d'une décennie, il contribue à l'accueil d'étudiants du Master médiation pour des stages de courte ou longue durée, à la formation des enseignants et futurs enseignants. Des projets de médiations sont montés conjointement, tant en termes d'expositions temporaires que d'ateliers à destination de publics ciblés.

Dans le cadre de ses objectifs, le Muséum a à cœur d'adopter des approches interdisciplinaires, réflexives et critiques, culture, sciences et société. Il se propose de créer et favoriser des espaces de rencontres et d'incubation, ouverts à des échanges, des opportunités, de finaliser des actions de médiation pour nourrir le projet MEDDU2S.

En effet, une adhésion collective préalable aux "valeurs de la durabilité" par les équipes, les étudiants et les acteurs impliqués constitue le socle d'une médiation participative et expérientielle à destination de toutes et tous, permettant de dépasser des représentations et menant à l'émergence de partage des pratiques durables dans leur quotidien personnel et professionnel pour les citoyens de demain.

Fondation A*MIDEX
Aix-Marseille Université
INSPE
52 avenue Escadrille Normandie Niemen
13013 Marseille

Fait le 06 mars 2023 à Marseille

Objet : Lettre de Soutien à la candidature du projet MEDDU2S concernant l'appel à projet « Objectifs de Développement Durable dans la Formation »

Madame, Monsieur,

Le contexte environnemental actuel implique un engagement fort de toutes et tous. En effet, l'urgence climatique est un fait et l'habitabilité en Méditerranée semble être mise en danger un peu plus chaque année. C'est dans ce contexte que Neede Méditerranée souhaite apporter son soutien au Projet MEDDU2S.

En effet, pour l'association Neede Méditerranée, le changement de comportements des populations, nécessaire à une transition environnementale efficace, doit s'initier grâce à l'éducation. Ce pilier éducatif est fondamental dans l'accès à la connaissance permettant une compréhension puis une volonté d'action. Ainsi c'est avec grand enthousiasme que nous avons étudié le projet **MEDDU2S** qui ambitionne notamment de développer une formation par les Objectifs de Développement Durable permettant ainsi aux étudiants inscrits en Master MEEF et IMST, de prendre en charge les enjeux liés à la transition écologique pour un développement soutenable. La volonté de ce projet d'initier les étudiants de ces masters à une culture commune traitant des enjeux liés à la transition écologique pour un développement soutenable, résonne avec les objectifs de l'association NEEDE de mettre à disposition les connaissances nécessaires pour mobiliser les populations dans une transition environnementale autour de la Méditerranée.

Ainsi, la pertinence de ce projet nous permet de réitérer notre soutien à la candidature du projet MEDDU2S et nous sommes enthousiastes quant à la perspective de pouvoir travailler avec les porteurs de ce projet dans une volonté d'éducation accessible à tous et toutes.

Cyprien Fonvielle
Directeur Général

PLANÈTE ZÉRO DÉCHET

Centre commercial La Carrairade
Bureau D206, RD 568, 13740 Le Rove
contact@planetezerodechet.org
04 91 76 67 27 | 06 11 46 62 73

Inspé - Aix-Marseille Université
Campus Aix-en-Provence, Bât. A
2 avenue Jules Isaac
13626 Aix-en-Provence

Le Rove, le 03/03/2023

Objet : Lettre de soutien – Projet MEDDU2S

C'est avec grand intérêt que nous avons étudié le projet MEDDU2S, qui ambitionne de développer une formation par les Objectifs de Développement Durable permettant aux étudiants inscrits en Master MEEF et IMST de prendre en charge les enjeux liés à la transition écologique pour un développement soutenable.

En tant qu'association d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) et partenaire de l'Inspé, Planète Zéro Déchet apporte tout son soutien au projet MEDDU2S. Ce projet s'inscrit en effet totalement dans la démarche de l'association, qui vise à sensibiliser les élèves en milieu scolaire mais aussi les enseignants et futurs enseignants, afin qu'ils puissent eux-mêmes inscrire les ODD dans leurs enseignements tout au long de l'année.

Planète Zéro Déchet s'engage donc à collaborer avec l'équipe du projet MEDDU2S en accompagnant les équipes pédagogiques de l'Inspé en tant qu'expert, notamment dans la cartographie et l'analyse de ressources EDD pour les enseignants du 1er et du 2d degré, et la co-conception de scénarios d'apprentissage et le suivi dans les établissements scolaires.

Pour Planète Zéro Déchet,

Aurélie Cusset, responsable administrative et chargée de mission sensibilisation scolaire

Claire Piccinno, présidente

Offre des UE à choix proposés aux étudiants à chaque semestre (l'offre varie selon les semestres et selon les sites ; une offre d'UE à distance est proposée

Thématique	Intitulé UE
1- Apprentissage des élèves, diversité et école inclusive	Des méthodes et outils pour apprendre
1- Apprentissage des élèves, diversité et école inclusive	Un cerveau conçu pour apprendre !
1- Apprentissage des élèves, diversité et école inclusive	Systèmes éducatifs et pratiques inclusives
1- Apprentissage des élèves, diversité et école inclusive	Pratiques inclusives et prise en compte de la singularité des élèves : des leviers pour l'équité scolaire
1- Apprentissage des élèves, diversité et école inclusive	Accompagner les élèves de l'EP dans leurs apprentissages -1
1- Apprentissage des élèves, diversité et école inclusive	Accompagner les élèves de l'EP dans leurs apprentissages -2
1- Apprentissage des élèves, diversité et école inclusive	Outils numériques et enjeux de l'école inclusive
1- Apprentissage des élèves, diversité et école inclusive	Orientation active des élèves
1- Apprentissage des élèves, diversité et école inclusive	Enseigner en milieu rural
2- Promotion des valeurs citoyennes	Comprendre les discriminations pour agir à l'école
2- Promotion des valeurs citoyennes	Favoriser l'égalité des chances à l'école
2- Promotion des valeurs citoyennes	Citoyenneté et projets européens
2- Promotion des valeurs citoyennes	Citoyenneté : projets partenariaux, recherche collaborative
2- Promotion des valeurs citoyennes	Travailler l'oral pour favoriser la réussite
2- Promotion des valeurs citoyennes	Comprendre la laïcité pour agir à l'école
2- Promotion des valeurs citoyennes	Égalité filles-garçons, femmes-hommes : comprendre et agir
2- Promotion des valeurs citoyennes	Education à l'esprit critique et formation du citoyen
2- Promotion des valeurs citoyennes	Engagement associatif - accompagnement publics
2- Promotion des valeurs citoyennes	Citoyenneté, engagement et esprit de défense
3- Education au développement durable, à la santé et aux risques professionnels	Prévention des risques professionnels - PRAP
3- Education au développement durable, à la santé et aux risques professionnels	Prévention des risques professionnels - PRP
3- Education au développement durable, à la santé et aux risques professionnels	Prévention des risques professionnels - SST
3- Education au développement durable, à la santé et aux risques professionnels	Apprendre à porter secours à l'École
3- Education au développement durable, à la santé et aux risques professionnels	Promotion de la santé en contexte scolaire
3- Education au développement durable, à la santé et aux risques professionnels	Engagement des élèves dans une démarche promotrice de santé
3- Education au développement durable, à la santé et aux risques professionnels	ODD et Education au Développement Durable - 1
3- Education au développement durable, à la santé et aux risques professionnels	ODD et Education au Développement Durable - 2
4- Education artistique et culturelle	Créativité artistique dans les enseignements plurilingues-1
4- Education artistique et culturelle	Créativité artistique dans les enseignements plurilingues -2
4- Education artistique et culturelle	Littérature de jeunesse
4- Education artistique et culturelle	Education artistique et culturelle -1
4- Education artistique et culturelle	Education artistique et culturelle -2

5- Développement des compétences sociales et émotionnelles	Développer les compétences sociales et émotionnelles-1
5- Développement des compétences sociales et émotionnelles	Développer les compétences sociales et émotionnelles-2
5- Développement des compétences sociales et émotionnelles	Méditation pleine conscience et apprentissage
5- Développement des compétences sociales et émotionnelles	Méditation pleine conscience et apprentissage
6- Enseignement et internationnal	Enseigner dans les établissements de l'enseignement français à l'étranger -1
6- Enseignement et internationnal	Enseigner dans les établissements de l'enseignement français à l'étranger-2
6- Enseignement et internationnal	Découverte de systèmes éducatifs étrangers
6- Enseignement et internationnal	Enseigner le pluriculturel et égalité des chances
7- Compétences en langues vivantes et régionales	Pratique immersive d'une LVE en contexte professionnel
7- Compétences en langues vivantes et régionales	Pratique d'une LVE au niveau B2
7- Compétences en langues vivantes et régionales	Apprendre et enseigner la langue d'OC - initiation
7- Compétences en langues vivantes et régionales	Apprendre et enseigner la langue d'OC - approfondissement
8- Numérique au service des apprentissages	Recherche et numérique au service de la pédagogie
8- Numérique au service des apprentissages	Numérique éducatif et sciences numériques
8- Numérique au service des apprentissages	Education aux médias et à l'information
8- Numérique au service des apprentissages	Enseignement et hybridation
8- Numérique au service des apprentissages	Réalité virtuelle et apprentissages immersifs
8- Numérique au service des apprentissages	Renforcer ses compétences numériques
8- Numérique au service des apprentissages	Numérique et développement de l'autonomie dans les apprentissages
8- Numérique au service des apprentissages	Numérique, apprentissage et réussite scolaire
9- Enrichissement des pratiques pédagogiques et innovation	Écriture Professionnelle
9- Enrichissement des pratiques pédagogiques et innovation	Pratiques pédagogiques innovantes : de la maternelle au lycée
9- Enrichissement des pratiques pédagogiques et innovation	Développement de pratiques innovantes
9- Enrichissement des pratiques pédagogiques et innovation	Fab lab et animation scientifique
9- Enrichissement des pratiques pédagogiques et innovation	Coopérations recherche-terrain : faire vivre des communautés de pratiques
9- Enrichissement des pratiques pédagogiques et innovation	Le CréativLab : coproduire des ressources pédagogiques
9- Enrichissement des pratiques pédagogiques et innovation	Démarche et expertise de recherche en éducation
9- Enrichissement des pratiques pédagogiques et innovation	Apprentissage Par Problèmes
Maitrise.lang	Renforcement en expression écrite et orale

Organisation des dispositifs d'aide à l'accès aux métiers

Mentions de Master	Parcours	Intitulé de l'UE	Semestre	Volume horaire	Stage	Observations (contenus…) Les UE prennent appui sur les attendus mobilisés durant les deux années de master MEEF et proposent un renforcement et un accompagnement complémentaire dans le cadre de l'insertion professionnelle en lien avec le projet de l'étudiant
MEEF1, 2, 3	Parcours enseignants du premier degré, parcours enseignants du second degré, parcours CPE	**Mobilisation de savoirs scientifiques et didactiques pour enseigner et assurer l'apprentissage de tous les élèves**	Annualisé	70h	optionnel à l'initiative de l'étudiant	**Modalités** : **Groupes de 30 étudiants - 70h TD** **Objectifs :** Renforcer l'appropriation des savoirs disciplinaires et didactique pour enseigner Concevoir des démarches d'apprentissage cohérente et prendre en compte la progressivité des attentes Mobiliser les savoirs dans des contextes ciblés Enrichir la communication écrite et la maîtrise des discours **Attendus de formation :** Mention 1 : B1-2 / B1-3 Mention 2 : B2-2 / B2-3 Mention 3 : B3-1 / B3-2 / B3-3 Commun : A6 **Contenus :** • Savoirs scientifiques et didactiques dans la spécialité ou la discipline choisie ou dans les fondamentaux et les domaines de la polyvalence pour le professorat des écoles • Objectifs et contenus d'enseignement, démarches d'apprentissage et compétences. •Analyser, élaborer des synthèses, problématiser et hiérarchiser, • Mobiliser ses connaissances pour présenter un raisonnement pédagogique contextualisé en fonction d'un public donné et d'une situation déterminée
MEEF1, 2, 3	Parcours enseignants du premier degré, parcours enseignants du second degré, parcours CPE	**Conduite d'un enseignement explicite et pratique éducative attentive aux besoins de l'élève**	Annualisé	35h	optionnel à l'initiative de l'étudiant	**Modalités : Groupes de 30 étudiants - 35h TD** **Objectifs :** Prise en compte de la diversité des élèves ; inclusion et pratiques pédagogiques Elaborer des situations d'enseignement-apprentissage permettant la prise en compte de la diversité des élèves et la gestion des temps pédagogiques Enrichir la communication orale et la posture professionnelle réflexive **Attendus de formation :** Mentions 1 et 2 : B4 / B5 / B7 / A6 Mention 3 : B3-4 / B3-7 / A6 Commun : B1-1 / B2-1 / B3-1 **Contenus :** • Ecole inclusive et différenciation pédagogique • Analyse de situations d'enseignement apprentissage • Evaluation et outils de suivi des élèves • Mises en situations professionnelles et prise en compte de la diversité des élèves

MEEF1, 2, 3	Parcours enseignants du premier degré, parcours enseignants du second degré, parcours CPE	**Accompagnement au projet professionnel et à l'exercice du métier**	Annualisé	35h	optionnel à l'initiative de l'étudiant	**Modalités : Groupes de 30 étudiants - 35h TD** **Objectifs :** Accompagnement dans l'organisation de l'année et dans la construction du projet professionnel Renforcer l'appropriation des valeurs de la République, les exigences liés à l'exercice du métier d'enseignant et de CPE Evoluer dans son environnement professionnel, en comprendre les problématiques et conduire des démarches réflexives **Attendus de formation :** Commun : A7 / A9 / C5 Commun : A1 / A2 Commun : A6 / A10 / C1 **Contenus :** • Approche réflexive et construction du projet personnalisé de formation et d'orientation • Engagement dans le métier et communication dans le contexte professionnel • Valeurs citoyennes (laïcité, lutte contre les discrimination, égalité filles-garçons) • Mises en situation contextualité et réflexivité professionnelle à partir de situations vécues ou rapportés

Règlement intérieur de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation de l'Académie d'Aix-Marseille

2023

Version validée par le conseil d'école du 25 novembre 2013

*

Dernières modifications adoptées par le Conseil d'Ecole :
du 10 février 2014
du 24 mars 2014
du 15 septembre 2014
du 18 janvier 2017
du 3 avril 2017
du 27 novembre 2017
du 25 juin 2018

*

Dernières modifications adoptées par le Conseil d'Institut du 19 juin 2023

Règlement intérieur de l'INSPÉ

Sommaire

Titre I	Principes généraux	3
Article 1	Préambule	3
Article 2	Modification du règlement intérieur	3
Article 3	Organisation générale de l'Inspé	3
Titre II	Le conseil de l'institut	3
Section 1	Dispositions générales	3
Article 4	Rôle et compétences	3
Article 5	Composition	3
Article 6	Invités permanents	4
Section 2	Élections	4
Article 7	Opérations électorales	4
Article 8	Mode de scrutin	4
Section 3	Fonctionnement du conseil de l'institut	5
Article 9	Présidence	5
Article 10	Participation	5
Article 11	Réunions du conseil de l'institut	5
Article 12	Déroulement des séances	6
Article 13	Secrétariat et procès-verbaux	6
Article 14	Conseil de l'institut restreint	6
Titre III	La direction	6
Article 15	Le directeur	6
Article 16	Les directeurs adjoints et le directeur administratif	6
Article 17	Le bureau de la direction	7
Article 18	Le comité de direction (CODIR)	7
Article 19	Le comité de direction élargi (CODIR élargi)	7
Article 20	Les chargés de mission	7
Titre IV	Les instances consultatives	8
Section 4	Le Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique	8
Article 21	Dispositions générales	8
Article 22	Composition	8
Article 23	Invités permanents	8
Article 24	Présidence	9
Article 25	Réunions du conseil d'orientation scientifique et pédagogique	9
Article 26	Déroulement des séances	9
Section 5	Le Directoire	10
Article 27	Dispositions générales	10
Article 28	Groupes de travail préparatoires au directoire	10
Titre V	Modalités de composition des instances fonctionnelles et opérationnelles	10
Section 6	Principes généraux	10
Article 29	Principes de représentativité	10
Section 7	Opérations électorales	10
Article 30	Listes électorales	10
Article 31	Modalités électorales et calendrier des opérations	11
Article 32	Candidature et mandat	11
Titre VI	Les instances fonctionnelles	12
Section 8	Les collèges	12
Article 33	Définition des collèges	12

Article 34	Dispositions générales	12
Article 35	Le conseil collégial	13
Article 36	Composition des conseils collégiaux	13
Article 37	Responsable de collège	13
Section 9	Le conseil de mention	14
Article 38	Rôle et compétence	14
Article 39	Composition et fonctionnement	14
Section 10	Les structures pédagogiques	14
Article 40	L'équipe pédagogique	14
Article 41	Responsable de parcours	15
Article 42	Responsable de mention	15
Section 11	Les conseils de perfectionnement (CPER)	16
Article 43	Rôle et compétences	16
Article 44	Composition	16
Article 45	Fonctionnement	17
Section 12	La commission pédagogique	17
Article 46	Rôle	17
Article 47	Composition	17
Section 13	Les jurys	17
Article 48	Rôle et composition	17
Titre VII	Les instances opérationnelles	18
Section 14	Les commissions de site	18
Article 49	Rôle et compétences	18
Article 50	Composition et désignation des membres	18
Article 51	Présidence	20
Article 52	Fonctionnement	20
Section 15	Commission financière	20
Article 53	Rôle et compétences	20
Article 54	Composition des membres et fonctionnement	20
Section 16	Commission des Personnels Administratifs et Techniques	21
Article 55	Rôle et compétences	21
Article 56	Composition et désignation des membres	21
Article 57	Présidence	21
Article 58	Réunions de la commission des personnels administratifs et techniques	21
Article 59	Fonctionnement	22

Titre I Principes généraux

Article 1 Préambule

Le présent règlement intérieur complète et précise les statuts de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie d'Aix-Marseille, ci-après désigné par « l'Inspé » en tant que composante d'Aix-Marseille Université, ci-après désignée par « l'université », selon les dispositions du décret n° 2013-782 du 28 août 2013.

Notamment, il complète la définition des différentes structures qui organisent l'Inspé et il en précise les compétences, composition et fonctionnement. Il définit également les règles particulières qui s'appliquent à l'Inspé.

Article 2 Modification du règlement intérieur

La modification du règlement intérieur peut être demandée par le directeur de l'Inspé, par le président du conseil de l'institut ou par la majorité des membres du conseil de l'institut en exercice au titre de l'article 3 du RI qui le compose.

Toute délibération du conseil de l'institut visant la modification du règlement intérieur est prise à la majorité absolue de ses membres présents ou représentés.

Article 3 Organisation générale de l'Inspé

L'Inspé est administré par un conseil de l'institut.

L'Inspé est dirigé par un directeur assisté de directeurs adjoints et de chargés de mission qu'il désigne et qui constituent l'équipe de direction.

Les instances statutaires de l'Inspé sont :
- le conseil d'orientation scientifique et pédagogique,
- le directoire,

Les autres instances fonctionnelles, ou opérationnelles sont :
- les instances de direction constituées du bureau de la direction du comité de direction (CODIR) et du comité de direction élargi (CODIR élargi),
- les instances fonctionnelles constituées des collèges, des équipes pédagogiques, des parcours, des mentions, des conseils de perfectionnement, de la commission pédagogique et les jurys,
- les instances opérationnelles constituées des commissions de site, de la commission financière et de la commission des personnels administratifs et techniques.

Titre II Le conseil de l'institut

Section 1 Dispositions générales

Article 4 Rôle et compétences

Le rôle et les compétences du conseil de l'institut sont définis dans les statuts de l'Inspé.

Article 5 Composition

La qualité de membre du conseil de l'institut résultant d'une élection ou d'une désignation, elle ne peut être transférée à un tiers. En cas de vacance d'un siège, il est procédé au remplacement de la personne selon les modalités de désignation définies dans le présent règlement.

Article 6 Invités permanents

Outre le directeur de l'Inspé s'il n'est pas élu, les personnes suivantes sont invitées permanentes au conseil de l'institut. Elles siègent avec voix consultatives et n'interviennent dans les débats qu'à l'initiative du président ou pour présenter l'un des points de l'ordre du jour.

- les directeurs adjoints de l'Inspé, s'ils ne sont pas élus ;
- le directeur administratif de l'Inspé ;
- le directeur de l'unité de recherche UR 4671 ADEF (ou son représentant),
- le directeur de la fédération de recherche FED 4238 SFERE-Provence (ou son représentant),
- les chargés de mission de l'Inspé, s'ils ne sont pas élus ;
- les responsables des mentions du master MEEF, s'ils ne sont pas élus ;
- les responsables des collèges de l'Inspé, s'ils ne sont pas élus ;
- Les responsables des pôles administratifs et techniques de l'Inspé, s'ils ne sont pas élus.

Section 2 Élections

Article 7 Opérations électorales

Le président de l'université peut déléguer l'organisation des opérations électorales au directeur de l'Inspé. En ce cas, le directeur agit en son nom et s'assure du bon déroulement de l'ensemble des opérations.

Le président de l'université en accord avec le directeur de l'Inspé fixe la date des élections pour chaque collège. Pour tous les collèges, des élections générales sont organisées tous les cinq ans à la même date pour les six collèges électoraux. Pour le collège des usagers, dont le mandat est limité à deux ans, les dates intermédiaires sont arrêtées dans les mêmes conditions. En cas de vacance d'un siège d'élu d'un des collèges des représentants des personnels intervenant pour l'Inspé, une élection partielle peut être organisée. La convocation pour les élections générales ou partielles est rendue publique par voie d'affichage trente jours au moins avant la date prévue pour la tenue des scrutins.

Le président de l'université établit les listes électorales par collège ; il est assisté d'un comité électoral consultatif ; il est chargé de l'organisation matérielle des opérations électorales en liaison avec la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI) de l'université.

La vérification des inscriptions sur les listes électorales a lieu conformément aux dispositions du Code de l'éducation.

Conformément aux textes en vigueur, le président de l'université arrête la date limite pour le dépôt des listes de candidats pour chaque collège concerné. Celle-ci ne peut en aucun cas être antérieure de plus de quinze jours francs ni de moins de deux jours francs à la date du scrutin. Les listes de candidatures doivent être déposées à la direction de l'Inspé contre accusé de réception. Si le dernier jour coïncide avec un dimanche ou un jour férié, la clôture est reportée au premier jour ouvré suivant.

La proclamation des résultats et les recours éventuels contre les élections ont lieu selon les dispositions fixées aux articles D. 719-37 à D. 719-40 du Code de l'éducation.

Article 8 Mode de scrutin

Les membres élus du conseil de l'institut sont désignés à l'issue d'un scrutin de liste à un tour, à la représentation proportionnelle, avec répartition des sièges restant à pourvoir selon la règle du plus fort reste, sans panachage, conformément aux dispositions de l'article D. 719-20 du code de l'éducation.

En vertu de l'article L. 721-3 du code de l'éducation, le conseil de l'institut comprend autant de femmes que d'hommes. Chaque liste déposée doit respecter cette règle de parité. Lorsque la répartition des sièges entre les listes, au sein de chaque collège n'aboutit pas à l'élection d'un nombre égal de candidats de chaque sexe, pour rétablir la parité, le candidat suivant sur la liste attributaire du dernier siège à pourvoir est déclaré élu et au besoin, est déclaré élu le candidat suivant sur la liste attributaire de l'avant-dernier siège à pourvoir.

Le vote a lieu dans des bureaux de vote établis pour l'occasion sur chacun des sites de l'Inspé. Il peut être mis en place des procédures de votes par correspondance ou par voie électronique, dès

lors que les conditions de sécurité et de confidentialité sont assurées et que ces procédures sont autorisées par l'université.

Lors de l'élection des représentants des usagers, pour chaque représentant élu, un suppléant est désigné dans les mêmes conditions que le titulaire. Les listes peuvent être incomplètes dès lors qu'elles comportent un nombre de candidats au moins égal à la moitié du nombre des sièges de membres titulaires et suppléants à pourvoir.

Si un siège devient vacant, il est attribué conformément aux dispositions de l'article D. 719-21 du code de l'éducation.

Section 3 Fonctionnement du conseil de l'institut

Article 9 Présidence

Les modalités de désignation du président du conseil de l'institut sont arrêtées dans les statuts de l'Inspé.

Le président préside les séances et anime les débats du conseil de l'institut. Si le président est indisponible pour présider une séance du conseil de l'institut, il est remplacé par la plus jeune des cinq personnalités désignées par le recteur de l'académie d'Aix-Marseille présente. En ce cas, elle est soumise aux mêmes obligations et dispose des mêmes pouvoirs que le président en exercice pour la séance concernée.

Article 10 Participation

Tous les membres avec voix délibérative sont tenus d'assister à toutes les réunions du conseil de l'institut ou de se faire représenter. Tout membre absent ou non-représenté à trois séances sera démis automatiquement de son mandat ; il sera dès lors procédé à son remplacement selon les règles de désignation en vigueur.

Article 11 Réunions du conseil de l'institut

Le conseil de l'institut se réunit sur convocation de son président. Le calendrier prévisionnel des séances ordinaires du conseil pour l'année universitaire est établi en début d'année et communiqué à l'ensemble des membres et invités. La date prévue pour la séance suivante est rappelée en fin de chaque séance.

Le conseil de l'institut peut se réunir en séance extraordinaire et sur un ordre du jour précis à l'initiative de son président ou du directeur de l'Inspé, ou à la demande de la moitié au moins de ses membres en exercice.

L'ordre du jour de chaque réunion du conseil de l'institut est établi par le président sur proposition du directeur de l'Inspé. L'ordre du jour est notifié aux membres et invités du conseil huit jours à l'avance. Les documents préparatoires nécessaires sont mis à disposition des membres et invités du conseil de l'institut dans un délai raisonnable préalable à la tenue de la séance.

Un tiers au moins des membres peut demander l'inscription d'un point à l'ordre du jour. Ils adressent pour cela une demande au directeur de l'Inspé qui en fait part au président du conseil au moins quinze jours avant la date prévue pour le conseil. Les membres en ayant fait la demande sont informés de la décision prise ; cette décision est argumentée si elle est négative.

Tout membre avec voix délibérative peut demander l'inscription à l'ordre du jour d'une question diverse. La formulation écrite de cette question doit être adressée au directeur une semaine avant la date arrêtée pour le conseil de l'institut.

Les séances du conseil de l'institut ne sont pas publiques. Ne sont admis à siéger que les membres avec voix délibérative ou avec voix consultative. Les fonctions des participants au conseil de l'institut avec voix consultative sont précisées dans les statuts et complétées dans le règlement intérieur (Cf. Section 1Article 66 du règlement intérieur).

Article 12 Déroulement des séances

Le conseil de l'institut ne peut valablement délibérer qu'à la condition que la moitié au moins de ses membres en exercice soient présents ou représentés en début de séance.

Si le quorum n'est pas atteint, le conseil de l'institut est à nouveau convoqué dans un délai maximum de quinze jours et peut valablement siéger, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Un membre empêché peut donner procuration à un autre membre. Nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Les décisions du conseil de l'institut sont acquises à la majorité des membres siégeant avec voix délibérative présents ou représentés. La voix du président est prépondérante en cas de partage des voix.

Le vote s'effectue ordinairement à main levée. Le vote à bulletins secrets est obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel. Le vote à bulletins secrets est utilisé à la demande du président ou de l'un des membres du conseil ayant voix délibérative.

Une suspension de séance d'une durée précisée par le président peut être décidée par celui-ci ou à la demande du tiers au moins des membres présents ou représentés.

Article 13 Secrétariat et procès-verbaux

Les procès-verbaux sont dressés à l'issue de chaque séance et envoyés aux membres du conseil. Ils mentionnent les noms des membres présents ou représentés et des membres absents excusés. Ils donnent la liste des procurations et des mandats.

Au début de chaque séance, le procès-verbal de la séance précédente est soumis au conseil pour approbation. Il est ensuite transmis à la direction générale des services de l'université.

Article 14 Conseil de l'institut restreint

Les statuts prévoient que le conseil de l'institut peut se réunir dans sa formation restreinte pour émettre un avis sur toutes les questions relatives à la carrière des enseignant et enseignants-chercheurs, aux classements et dispositifs de mobilités, aux primes et avancement.

Le conseil de l'institut restreint se réunit autant que de besoin sur convocation du directeur de l'Inspé.

Titre III La direction

Article 15 Le directeur

Le rôle et les compétences du directeur de l'Inspé sont définis dans les statuts.

Le directeur a autorité sur l'ensemble des personnels affectés à l'Inspé. Il arrête leurs services et définit l'organisation générale de l'Inspé dans le respect du cadre juridique de l'université et conformément au dossier qui a reçu accréditation.

Article 16 Les directeurs adjoints et le directeur administratif

Le directeur est assisté de directeurs adjoints (au minimum 3 et au maximum 5) et d'un directeur administratif. Ces personnes sont nommées par le directeur.

Chaque directeur adjoint est en charge de missions définies par une lettre de mission.

Le directeur administratif est chargé de l'organisation administrative et technique de l'Inspé. Il peut être assisté d'un directeur administratif adjoint.

Article 17 Le bureau de la direction

Le bureau de la direction est composé du directeur, de directeurs-adjoints et du directeur administratif. Le directeur informe le conseil de l'institut de la composition du bureau de la direction et en cas de changements.

Le bureau de la direction se réunit hebdomadairement et informe de ses travaux les chargés de mission et les responsables de pôle.

Article 18 Le comité de direction (CODIR)

Le CODIR est une instance d'information et d'aide à la décision du bureau de la direction.

Il est composé :

- des membres du bureau de la direction
- du directeur administratif adjoint
- des deux représentants de la direction sur les sites d'Avignon et de Digne-les-Bains
- des responsables de collège
- des responsables des mentions et de leurs adjoints
- du responsable de la communication

Le CODIR se réunit une fois par mois.

Article 19 Le comité de direction élargi (CODIR élargi)

Le CODIR élargi est une instance de consultation de mise en œuvre de la politique de l'Inspé. Il a une mission d'aide à la décision.

Il est composé :

- des membres du CODIR
- des responsables de pôles et de leurs adjoints
- des responsables de sites
- des responsables de parcours et de leurs adjoints
- des chargés de mission
- du responsable de la BU-Inspé
- des représentants des UFR sciences, ALLSH et FSS d'AMU
- du directeur de l'EAFC ou son représentant
- du correspondant du Recteur

Le CODIR élargi se réunit une fois par mois. Un relevé de conclusions de ses réunions est diffusé à chaque membre.

Article 20 Les chargés de mission

Le directeur est assisté de chargés de missions qu'il désigne. Il définit et arrête leurs missions et leurs fonctions dans une lettre de mission.

Une charge de mission peut être définie de manière pérenne – en ce cas, la mission est définie pour la durée du mandat du directeur – ou ponctuelle – en ce cas, la durée de la mission est précisée dans la lettre de mission.

Il peut être mis fin à la mission à tout moment par le directeur de l'Inspé ou à la demande de l'intéressé.

Chaque chargé de mission est placé sous la responsabilité du directeur et d'un ou plusieurs directeurs adjoints.

La liste des responsabilités est communiquée en début d'année universitaire.

Titre IV Les instances consultatives

Section 4 Le Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique

Article 21 Dispositions générales

Le rôle et les compétences du conseil d'orientation scientifique et pédagogique sont définis dans les statuts de l'Inspé.

Article 22 Composition

La composition du conseil d'orientation scientifique et pédagogique siégeant avec voix délibérative est précisée dans les statuts.

Ces membres sont désignés de la manière suivante :

- en ce qui concerne les six membres de droit :
  - les trois représentants d'AMU sont désignés par le président de cette université sur proposition du directeur de l'Inspé,
  - les trois représentants de l'Inspé sont désignés par le directeur de l'Inspé ;
- en ce qui concerne les six personnalités extérieures :
  - trois sont désignées par le recteur,
  - trois sont désignées par le conseil de l'institut siégeant en formation complète.

Les fonctions de membre avec voix délibérative du conseil de l'institut et du conseil d'orientation scientifique et pédagogique sont incompatibles entre elles (art. D. 721-7 du code de l'éducation).

En cas de vacance d'un siège, il est procédé au remplacement de la personne selon les modalités de désignation définies ci-dessus.

Article 23 Invités permanents

Outre le directeur de l'Inspé s'il n'est pas membre siégeant avec voix délibérative, les personnes suivantes, si elles ne sont pas membres siégeant avec voix délibérative, sont invitées permanentes au conseil d'orientation scientifique et pédagogique. Elles siègent avec voix consultatives.

- le vice-président formation d'AMU (ou son représentant),
- le directeur de l'UFR ALLSH d'AMU (ou son représentant), s'il n'est pas désigné en qualité de membre de droit,
- le directeur de l'UFR Sciences d'AMU (ou son représentant)), s'il n'est pas désigné en qualité de membre de droit,
- le directeur de l'UFR FSS d'AMU (ou son représentant)), s'il n'est pas désigné en qualité de membre de droit,
- les directeurs adjoints de l'Inspé,
- le directeur de l'unité de recherche UR4671 ADEF (ou son représentant),
- le directeur de la fédération de recherche FED 4238 SFERE-Provence (ou son représentant),
- des représentants de l'académie.

Le directeur de l'Inspé peut convoquer à titre d'expert ou d'invité toute personne dont la compétence particulière est susceptible d'éclairer le conseil sur un point précis de l'ordre du jour, de sa propre initiative ou à la demande de plus du tiers des membres du conseil. Les demandes de convocation d'expert ou d'invité doivent être parvenues au directeur de l'Inspé, au plus tard, deux jours avant la séance du conseil.

Article 24 Présidence

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique élit son président parmi les personnalités extérieures désignées par le conseil de l'institut, pour un mandat de cinq ans, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour et à la majorité relative au second tour. En cas d'égalité des voix à l'issue du second tour, le candidat le plus jeune est élu.

Le président préside les séances et anime les débats.

Article 25 Réunions du conseil d'orientation scientifique et pédagogique

Les membres et invités du conseil d'orientation scientifique et pédagogique sont convoqués par le directeur de l'Inspé, huit jours avant la tenue de la séance. Un calendrier prévisionnel des séances ordinaires du conseil d'orientation scientifique et pédagogique pour une année universitaire est communiqué à l'ensemble des membres et invités en début d'année.

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique se réunit en séance ordinaire. Il peut se réunir en séance extraordinaire sur un ordre du jour précis, sur convocation du directeur de l'Inspé, ou à la demande de la moitié de ses membres.

L'ordre du jour, établi par le directeur de l'Inspé, est notifié aux membres et invités du conseil huit jours avant la séance du conseil d'orientation scientifique et pédagogique. Les documents préparatoires nécessaires sont mis à disposition des membres et invités du conseil d'orientation scientifique et pédagogique dans un délai raisonnable préalable à la tenue de la séance.

Un tiers des membres du conseil d'orientation scientifique et pédagogique peut demander au directeur de l'Inspé l'inscription d'un point à l'ordre du jour.

Tout membre avec voix délibérative peut demander l'inscription à l'ordre du jour d'une question diverse. La formulation écrite de cette question doit être adressée au directeur une semaine avant la date arrêtée pour le COSP.

Les séances du conseil d'orientation scientifique et pédagogique ne sont pas publiques. Ne sont admis à siéger que les membres avec voix délibérative ou avec voix consultative. La liste des invités avec voix consultative est arrêtée dans le règlement intérieur (Cf. Article 2322 du règlement intérieur).

Article 26 Déroulement des séances

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique ne peut valablement délibérer que si la moitié de ses membres en exercice au moins sont présents ou représentés en début de séance.

Si le quorum n'est pas atteint, le conseil d'orientation scientifique et pédagogique est à nouveau convoqué dans un délai de quinze jours et peut valablement siéger quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Un membre empêché peut donner procuration à un autre membre. Nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Les décisions du conseil d'orientation scientifique et pédagogique sont acquises à la majorité des membres présents ou représentés. La voix du président est prépondérante en cas de partage égal des voix.

Le vote s'effectue ordinairement à main levée. Le vote à bulletins secrets est utilisé à la demande du président ou d'un des membres du conseil ayant voix délibérative.

Une suspension de séance d'une durée précisée par le président peut être décidée par celui-ci ou à la demande du tiers au moins des membres présents ou représentés.

Les procès-verbaux sont établis et signés par le directeur de l'Inspé à l'issue de chaque séance et envoyés aux membres et invités du conseil d'orientation scientifique et pédagogique. Le directeur de l'Inspé en assure la publicité.

Au début de chaque séance, le procès-verbal de la séance précédente est soumis au conseil pour approbation.

Section 5 Le Directoire

Article 27 Dispositions générales

La composition du directoire, ainsi que le rôle et les compétences du directoire sont fixées par les statuts de l'Inspé.

Le directoire se réunit autant que de besoin.

Article 28 Groupes de travail préparatoires au directoire

Afin de préparer les travaux du directoire, des groupes de travail sont constitués.

Composition

Les groupes de travail se réunissent en fonction des sujets et sont composés en fonction de ces derniers :

- pour l'Inspé, le directeur, les directeurs-adjoints, les chargés de mission concernés, les responsables de mentions et le directeur administratif
- pour l'académie, le directeur de l'EAFC et les adjoints concernés, les IA-DASEN des quatre départements, les trois doyens des corps d'inspection
- pour les UFR d'AMU, un représentant des UFR Sciences, ALLSH et FSS

Fonctionnement

Ces groupes de travail s'appuient sur le bilan des engagements des partenaires et de leur impact sur la réalisation des missions de l'Inspé et sur le budget de projet. Par ailleurs, ils élaborent des *scénarii* possibles à partir des engagements des partenaires et de leurs priorités et traduisent cela en termes de hiérarchisation des orientations et de construction du budget de projet.

Ils se réunissent autant que de besoins à l'initiative du directeur de l'Inspé.

Titre V Modalités de composition des instances fonctionnelles et opérationnelles

Section 6 Principes généraux

Article 29 Principes de représentativité

La qualité de membre siégeant avec voix délibérative est nominative, elle ne peut être déléguée à une tierce personne. Lorsque le présent texte le prévoit, un membre de droit peut désigner son représentant ; en ce cas, il le notifie par écrit au directeur de l'Inspé et c'est ce représentant qui siège es-qualité.

Section 7 Opérations électorales

Article 30 Listes électorales

Le directeur de l'Inspé établit les listes électorales par collège et selon les critères spécifiques à chacune des instances à constituer (conseils collégiaux, commissions de site, commission des personnels administratifs et techniques).

Sont électeurs et éligibles tous les personnels en fonction, en situation d'activité dans l'Inspé et rattachés à l'Inspé. Sont également électeurs et éligibles dans les collèges enseignants et enseignants-chercheurs, toute personne intervenant dans une action de formation de l'Inspé

(formation initiale et/ou continue) pour une durée d'au moins 48 heures de leurs obligations de service annuelles de travaux dirigés.

Sont électeurs et éligibles dans les collèges des usagers, tous les étudiants régulièrement inscrits administrativement à l'Inspé au jour de l'élection. Leur inscription sur les listes électorales est automatique.

La vérification des inscriptions sur les listes électorales a lieu conformément aux dispositions du Code de l'éducation.

Article 31 Modalités électorales et calendrier des opérations

Les modalités des opérations électorales pour les représentants élus dans chacune des instances qui le prévoient sont identiques à celles définies par le présent règlement intérieur pour le conseil de l'institut.

Le directeur de l'Inspé est chargé du bon déroulement de l'ensemble des opérations électorales pour chacune des instances qui comporte des membres élus.

Les membres élus de chacune des instances concernées sont désignés à l'issue d'un scrutin de liste à un tour, à la représentation proportionnelle, avec répartition des sièges restant à pourvoir selon la règle du plus fort reste, sans panachage, conformément aux dispositions de l'article D. 719-20 du code de l'éducation.

Il peut être mis en place des procédures de votes par correspondance ou par voie électronique, dès lors que les conditions de sécurité et de confidentialité sont assurées et que ces procédures sont autorisées par AMU.

Le directeur de l'Inspé arrête la date des élections pour chaque instance. D'une manière générale, et à l'exception des opérations électorales relatives à la création de l'Inspé, le calendrier des élections pour chacune des instances est synchronisé avec les élections pour le conseil de l'institut. Ces opérations électorales générales concernent l'ensemble des représentants élus quels que soient leur collège d'appartenance ou la date de leur élection.

La convocation pour les élections générales ou partielles est rendue publique par voie d'affichage trente jours au moins avant la date prévue pour la tenue des scrutins.

Le directeur est chargé de proclamer les résultats et d'en assurer la publicité.

En cas de contestation des résultats, les demandes de recours sont adressées par courrier au directeur de l'Inspé dans un délai de sept jours à compter de la proclamation des résultats. Le directeur de l'Inspé réunit la commission de recours composée des membres élus du conseil de l'institut qu'il préside. La commission de recours est appelée à siéger dans les deux semaines qui suivent la date de formulation du recours ; elle auditionne la personne qui a formulé le recours. Les décisions de la commission de recours sont prises à la majorité des membres qui la composent. Le directeur de l'Inspé est chargé de la publicité des décisions prises par la commission des recours.

Article 32 Candidature et mandat

Les modalités de candidature, d'exercice et de durée des mandats pour les représentants élus dans chacune des instances qui prévoient des membres sont identiques à celles définies par le présent règlement intérieur pour le conseil de l'institut.

Les listes des candidats sont constituées par collège. Les listes peuvent être incomplètes mais doivent comporter au moins la moitié des sièges de titulaires à pourvoir.

La composition des listes de candidats doit respecter les principes de représentativité indiqués ci-dessus.

Conformément aux textes en vigueur, le directeur arrête la date limite pour le dépôt des listes de candidats pour chaque collège et chaque instance concernée. Celle-ci ne peut en aucun cas être antérieure de plus de quinze jours francs ni de moins de deux jours francs à la date du scrutin. Les listes de candidatures doivent être déposées à la direction de l'Inspé contre accusé de réception. Si le dernier jour coïncide avec un dimanche ou un jour férié, la clôture est reportée au premier jour ouvré suivant.

Chaque fois qu'une instance prévoit un collège des usagers, le mandat de ces membres est limité à deux ans. Les dates intermédiaires sont arrêtées par le directeur dans les mêmes conditions.

Il est mis un terme au mandat d'un membre élu dès lors qu'il ne remplit plus les conditions pour figurer sur la liste des électeurs du collège dans lequel il avait été élu.

Un membre élu peut renoncer à son mandat en adressant un courrier de démission au directeur de l'Inspé.

En cas de vacance d'un siège d'élu d'un des collèges des représentants dans un quelconque collège, c'est la personne suivante sur la liste qui remplit les conditions relatives aux principes arrêtés dans le précédent article qui la remplace.

En cas d'impossibilité à pourvoir, faute de suivant disponible, les membres élus sur la même liste proposent la désignation d'une personne répondant aux critères d'éligibilité. Si l'impossibilité subsiste, le directeur organise une élection partielle dans les mêmes conditions que les élections générales.

Les nouveaux membres, élus ou personnalités désignées, siègent pour la durée de mandat restant à courir.

Si un siège de représentant élu est vacant, il est pourvu par le candidat suivant non élu figurant sur la même liste.

Si un siège de personnalité désignée est vacant, il est pourvu selon la même procédure de désignation.

Les nouveaux membres, élus ou personnalités désignées, siègent pour la durée de mandat restant à courir.

Titre VI Les instances fonctionnelles

Section 8 Les collèges

Article 33 Définition des collèges

L'Institut est organisé en deux collèges : un collège Éducation et Formation en Sciences et un collège Éducation et Formation ALLSH.

Pour tenir compte des évolutions possibles du périmètre de l'Inspé, un ou plusieurs collèges complémentaires peuvent être créés par le conseil de l'institut sur proposition du directeur de l'Inspé.

Chaque enseignant ou enseignant-chercheur de l'Inspé est rattaché à un seul collège selon un principe de cohérence du point de vue des disciplines universitaires ou du point de vue de celles du second degré.

Tout personnel peut demander son rattachement à un autre collège ; pour ce faire, il faut l'accord du conseil collégial de rattachement primaire et celui de rattachement destinataire.

Article 34 Dispositions générales

Les collèges sont chargés d'organiser la gestion des ressources et des moyens liés à l'ensemble des actions organisées dans le cadre du projet de l'Inspé (formation initiale et continue, innovation pédagogique, recherche et développement, coopération internationale, etc.).

En matière de ressources humaines, ils veillent à l'adéquation entre les besoins exprimés par la mise en œuvre des différentes actions relevant de l'ensemble des missions de l'Inspé et le potentiel dont ils disposent.

Chaque collège est administré par un conseil collégial.

Chaque collège est sous la responsabilité d'un responsable de collège.

Chaque collège définit son organisation interne dont la description est annexée au présent règlement intérieur. La même annexe définit l'organisation et les modalités de fonctionnement de chaque collège.

Article 35 Le conseil collégial

Chaque conseil collégial se réunit au moins trois fois dans l'année.

Il émet des propositions en matière budgétaire (fonctionnement et équipement) et en matière de ressources humaines (expression des besoins, élaboration des profils d'emplois, proposition sur les modalités de recrutement…).

Il n'a pas de compétences particulières en matière de formation et n'intervient qu'en termes de mise à disposition des ressources humaines nécessaires à leur mise en œuvre en s'assurant de l'équilibre entre charge et potentiel et en contrôlant les services des formateurs (enseignants, enseignants-chercheurs, professionnels de terrain, vacataires, contractuels, etc.).

Chaque conseil collégial est présidé par le responsable de collège. Ses conseils et propositions sont émis à la majorité de ses membres siégeant avec voix délibérative, présents ou représentés. Un membre du conseil collégial ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Il se réunit en formation restreinte pour conseiller le directeur de l'Inspé sur tout ce qui concerne la carrière des enseignants et des enseignants-chercheurs qui lui sont rattachés et son déroulement. Il émet un avis sur les propositions d'aménagements de service des enseignants et des enseignants-chercheurs qui lui sont affectés.

Article 36 Composition des conseils collégiaux

Chaque conseil collégial doit être composé en respectant, dans la mesure du possible, les principes de parité de ses membres siégeant avec voix délibérative et de non-cumul des mandats.

Chaque conseil collégial est composé de :

- huit membres élus :
  - quatre enseignants chercheurs (PU, MCF ou assimilés) affectés à l'Inspé et composant le collège A,
  - trois autres enseignants (1er ou 2nd degré) affectés à l'Inspé et composant le collège B,
  - un enseignant (1er ou 2nd degré) représentant les formateurs de terrain et composant le collège C ;
- sept membres de droit, comprenant *a minima* :
  - le responsable du collège,
  - le(s) adjoint(s) au responsable de collège,
  - deux représentants de l'académie (1er et 2nd degrés),
  - un représentant d'un des laboratoires de recherche de la fédération de recherche SFERE-Provence.

Chaque membre de droit est désigné par le directeur de l'Inspé sur proposition du responsable de collège et en concertation avec le partenaire concerné.

- des invités avec voix consultative :
- le directeur administratif de l'Inspé ou son représentant,
- les responsables des mentions du master MEEF ou leurs représentants,
- toute autre personnalité qui de par ses fonctions ou ses compétences personnelles est susceptible d'éclairer les débats du conseil, de manière permanente ou ponctuelle.

Article 37 Responsable de collège

Chaque collège est placé sous l'autorité d'un responsable de collège désigné par le directeur après consultation du conseil collégial.

Le responsable de collège participe aux instances de l'Inspé. Il est consulté par le directeur pour toutes les questions de gestion et de mise en œuvre des moyens et des ressources, notamment humaines, qui relèvent du champ de compétence de son collège.

Pour assurer le fonctionnement du collège, le responsable de collège s'appuie sur un ou plusieurs adjoints qu'il propose au directeur qui le(s) désigne. Le responsable de collège définit les attributions

spécifiques de chacun de ses adjoints. Ces attributions font l'objet d'une publication sur le site internet de l'Inspé.

Le responsable du collège et ses adjoints constituent le bureau collégial. Ce dernier se réunit régulièrement pour gérer les affaires courantes, préparer et organiser les réunions du conseil collégial, suivre l'ensemble des dossiers relevant de la compétence des collèges. Il organise la représentativité des collèges auprès de la direction et des différentes instances de l'Inspé et auprès des partenaires concernés. Le bureau assure la liaison de proximité entre les personnels enseignants et enseignants-chercheurs et l'organisation de l'Inspé, dans le cadre des missions qui sont confiées aux collèges.

Section 9 Le conseil de mention

Article 38 Rôle et compétence

Le conseil de mention recueille des propositions d'organisation pédagogique à partir des bilans effectués par les parcours. Il est compétent en matière de formation et peut intervenir en termes de proposition de formation de formateurs et de ressources pédagogiques.

Il émet un avis sur l'évolution des plans de formation, la constitution des groupes de développement ou de production de ressources.

Article 39 Composition et fonctionnement

Chaque conseil de mention est composé d'enseignants rattachés aux parcours constitutifs :

- les représentants des composantes d'AMU,
- les adjoints aux responsables de mention,
- les responsables de parcours,
- les responsables d'option,
- les enseignants chargés des relations avec les composantes d'AMU,
- un représentant de l'académie,
- des enseignants invités pour leurs expertises sur une question particulière.
- le directeur de la Structure Fédérative SFERE-Provence, FED 4238 ou son représentant,
- le directeur de l'unité de recherche UR 4671 ADEF ou son représentant.

Chaque conseil de mention est présidé par le responsable de mention et se réunit au moins deux fois par an. Ses avis et propositions sont transmis aux membres du conseil de l'Institut et à la direction.

Il peut se réunir en composition restreinte pour préparer des questions qui le nécessitent.

Section 10 Les structures pédagogiques

Article 40 L'équipe pédagogique

Les équipes pédagogiques constituent la structure de base pour organiser l'ensemble des missions de formation de l'Inspé.

L'ensemble des formations concernant un parcours de formation est confié à une équipe pédagogique. Ces missions intègrent les organisations :

- de formation initiale (parcours et options),
- de formation continue des enseignants et des personnels d'éducation des premier et second degrés,
- de formation à destination des personnels enseignants-chercheurs et enseignants dans le cadre du Centre d'Innovation Pédagogique et d'Évaluation de l'université,
- de validation des acquis d'expérience, validation des acquis professionnels, validation des enseignements supérieurs,

- des formations spécifiques en relation avec des partenaires extérieurs, par exemple dans le cadre des relations internationales.

Une équipe pédagogique est composée de l'ensemble des formateurs – enseignants, enseignants-chercheurs, professionnels de terrain, vacataires, contractuels, etc. – qui interviennent dans une des formations relevant d'une des missions dévolues à un parcours de formation, qu'ils soient affectés à l'Inspé, ou dans l'une des composantes d'AMU, ou encore dans un établissement scolaire.

Un même enseignant ou enseignant-chercheur peut être rattaché à plusieurs équipes pédagogiques.

Article 41 Responsable de parcours

Chaque équipe pédagogique est placée sous la responsabilité d'un responsable de parcours.

Chaque responsable de parcours est désigné par le directeur de l'Inspé après concertation avec les partenaires concernés par la formation.

Pour le parcours de la mention 1 premier degré du master MEEF, le responsable de parcours est assisté de quatre adjoints, un pour chaque site de formation. Chaque adjoint est désigné par le directeur de l'Inspé après concertation avec le responsable de parcours et le responsable de la mention concernée.

Pour les parcours de la mention 2 second degré du master MEEF qui associent plusieurs composantes d'AMU, le responsable de parcours travaille en coordination avec le correspondant du parcours. Chaque adjoint est désigné par le directeur de l'Inspé après concertation avec le responsable de la composante concernée.

Le responsable de parcours est chargé de l'organisation, de la mise en œuvre, de la coordination et de la régulation de l'ensemble des dispositifs de formation pour répondre à l'ensemble des missions confiées à l'Inspé dans le champ de formation qui relève de ses compétences.

Il agit dans le cadre de la politique de formation arrêtée par le conseil de l'institut, conformément au projet qui définit le cadre de l'accréditation.

Son action s'inscrit plus généralement dans le respect des orientations d'AMU, notamment le cadre défini par son conseil d'administration et sa commission de la formation et de la vie universitaire.

Il veille également à ce que les organisations mises en œuvre s'inscrivent dans le cadre des orientations de l'académie.

Pour assurer ses missions, le responsable de parcours s'appuie sur les services du pôle formation.

Article 42 Responsable de mention

L'ensemble des parcours est placé sous la responsabilité d'un responsable de mention.

Chaque responsable de mention est désigné par le directeur de l'Inspé après concertation avec les partenaires concernés par la formation.

Le responsable de mention est chargé de la coordination de l'ensemble des parcours qui lui sont rattachés. Il a également la responsabilité de l'ensemble des organisations de formation relatif au champ de compétence de la mention, qu'il s'agisse des dispositifs de formation continue des enseignants des premier et second degrés, des dispositifs de validation des acquis, d'accueil d'étudiants étrangers, ou de toute autre action relevant de la formation.

Pour la mention 1 premier degré, les fonctions de responsable de mention peuvent être confondues avec les fonctions de responsable du parcours professeur des écoles. Il est constitué un comité de pilotage de la mention, présidé par le responsable de mention, composé d'un responsable de parcours, d'adjoints et de coordinateurs. Ce comité de pilotage est chargé d'assurer la mise en œuvre du plan de formation, de suivre les travaux du conseil de perfectionnement premier degré, d'assurer le lien avec les différentes équipes pédagogiques afin d'harmoniser les organisations des formations. Il est également chargé de mettre en œuvre l'ensemble des actions de formation relevant du premier degré.

Pour la mention 2 second degré, le responsable de mention est assisté d'un comité de pilotage composé d'un coordonnateur de l'UFR Sciences, d'un coordonnateur de l'UFR ALLSH, d'un

coordonnateur de la FSS et d'un adjoint des formations de l'Inspé. Le directeur de l'Inspé désigne les membres du comité de pilotage après concertation avec les responsables des composantes concernées.

Il veille notamment à ce que les réponses apportées pour chacune des missions de formation confiées aux parcours soient correctement et pleinement prises en compte.

Il veille également à la conformité de ce qui est entrepris en regard de la politique de formation arrêtée par le conseil de l'institut, conformément au projet d'accréditation et dans le respect des orientations politiques plus générales de chacun des partenaires (AMU et académie).

Le responsable de mention (ou son représentant) est membre de droit des conseils de perfectionnement qui relèvent de sa mention.

Il participe aux instances de direction arrêtées par le directeur et est invité dans les instances consultatives de l'Inspé.

Pour assurer ses missions, le responsable de mention s'appuie sur le pôle formation.

Section 11 Les conseils de perfectionnement (CPER)

Article 43 Rôle et compétences

Le suivi et la régulation des différentes formations mises en place sont assurés par des conseils de perfectionnement.

Un conseil de perfectionnement est attaché à un cursus de formation identifié. Il peut s'agir, selon les configurations spécifiques, d'une seule mention de master ou d'un regroupement de parcours. Le nombre et la composition des conseils de perfectionnement sont arrêtés par le directeur sur proposition du conseil d'orientation scientifique et pédagogique.

Un conseil de perfectionnement a pour objectif de coordonner la mise en œuvre du plan de formation, l'évaluation de son exécution (en coordination avec l'observatoire des formations) et de porter des propositions d'évolution devant le conseil d'orientation scientifique et pédagogique.

Il émet des conseils et des recommandations qui sont transmises au CODIR élargi de l'Inspé, au conseil d'orientation scientifique et pédagogique et au conseil de l'institut pour que ces instances, chacune selon leur domaine de compétences, jugent de la pertinence et de la faisabilité des évolutions des plans de formation et de ses organisations.

Article 44 Composition

Chaque conseil de perfectionnement associe dans sa composition les acteurs directement concernés par la formation à laquelle ils sont rattachés, notamment les enseignants et enseignants-chercheurs engagés dans cette formation, les responsables de la formation, les représentants de l'académie d'Aix-Marseille (IA-IPR et/ou IEN), des organismes ou entreprises directement concernés par la formation et des étudiants inscrits dans cette formation.

Les conseils de perfectionnement sont composés d'un minimum de neuf membres et d'un maximum de dix-sept membres, dont le responsable de la mention de master ou son représentant.

Une représentation des partenaires de la formation est assurée dans la composition du conseil de perfectionnement :

- le responsable du/des parcours et éventuellement ses adjoints (le cas échéant Inspé, AMU),
- 1 à 5 enseignants et/ou enseignants-chercheurs intervenant dans la formation (avec une représentativité des composantes engagées),
- 1 à 2 représentants de l'académie d'Aix-Marseille, des organismes ou entreprises directement concernés par la formation,
- 1 à 2 représentants de la profession,
- 2 à 4 représentants des étudiants.

Des invités permanents ou ponctuels peuvent être associés aux travaux des conseils de perfectionnement.

La composition de chaque conseil de perfectionnement est fournie en annexe au règlement intérieur.

Article 45 Fonctionnement

Chaque conseil de perfectionnement est présidé par un représentant de l'employeur.

Lorsque la formation relevant d'un même conseil de perfectionnement est organisée sur plusieurs sites géographiques, ce conseil peut se subdiviser en autant de sous-conseils de perfectionnement de site. Les compétences de ces conseils sont limitées aux organisations locales de la formation ; ils ne peuvent se substituer au conseil de perfectionnement.

Un calendrier prévisionnel des réunions est arrêté en début d'année universitaire pour l'année à venir.

La convocation à une réunion d'un conseil de perfectionnement est signée par le directeur de l'Inspé. Elle est accompagnée de l'ordre du jour et envoyée à chaque membre de ce conseil par le responsable de la mention auquel il est rattaché.

L'ordre du jour est arrêté par le président du conseil de perfectionnement sur proposition du responsable de mention.

Un compte rendu de chaque réunion est établi par un secrétaire de séance, validé par le président du conseil de perfectionnement, le responsable de parcours et le responsable de mention. Le compte rendu est transmis aux membres du CPER et au directeur de l'Inspé qui en assure la publicité.

Section 12 La commission pédagogique

Article 46 Rôle

La commission pédagogique examine les dossiers de demandes d'inscription dans le cadre de la procédure d'admission préalable et de validation des acquis. La procédure concerne les candidats qui ne remplissent pas les conditions de diplômes requises pour l'accès au master.

La commission pédagogique émet un avis sur chaque dossier présenté. La décision est prise par le directeur.

Article 47 Composition

La commission pédagogique est composée :
- du directeur, président de la commission,
- du directeur adjoint en charge de la formation,
- de deux enseignants -chercheurs pour chaque mention de diplômes,
- un enseignant-chercheur ayant des activités en matière de formation continue
- des responsables des parcours concernés par les dossiers présentés,
- de tout responsable ou chargé de mission compétent au regard des dossiers concernés.

La composition de la commission pédagogique fait l'objet chaque année d'une actualisation afin de sécuriser les décisions prises en son sein.

Section 13 Les jurys

Article 48 Rôle et composition

La composition des jurys ainsi que le nom du président de jury sont arrêtés par le directeur de l'Inspé en début d'année universitaire. Ils sont publiés sur le site Internet de la composante et affichés sur les sites.

Seuls peuvent être membres des jurys des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

La participation aux jurys constitue, pour le personnel enseignant un acte pédagogique, inclus dans

son service. La présence aux délibérations constitue une obligation à la charge des enseignants.

Les séances de délibération de jury ne sont pas publiques. Le président du jury peut inviter toute personne utile à la délibération. Les invités ne disposent que d'une voix consultative.

Le jury délibère souverainement sur la base de l'ensemble des résultats obtenus par l'étudiant, dans le respect des modalités de contrôle des connaissances et des compétences. Le jury dispose des différents éléments (copies, rapports, mémoires…) qui ont servi aux notations ainsi que des listes d'émargement. Le Président du jury veille à la régularité de la délibération.
A l'issue de la délibération, les membres présents du jury émargent le procès-verbal.

Titre VII Les instances opérationnelles

Section 14 Les commissions de site

Article 49 Rôle et compétences

Constituée sur chaque site de l'Inspé, la commission de site est une instance de concertation, de consultation et de proposition sur des sujets propres au fonctionnement du site.

Elle a un rôle de proposition dans les domaines suivants :
- organisation des formations accueillies sur le site, notamment, au travers de la gestion des salles de formation et de l'harmonisation des emplois du temps,
- accueil des usagers du site, qualité de vie et conditions de travail,
- animation du site (activités culturelles, sociales et sportives, évènementiel, colloques...).

Elle conseille le directeur de l'Inspé en matière :
- de projet budgétaire applicable au site,
- de projets de travaux,
- de projets de programmes d'équipement,
- et pour toute question précise formulée par la direction de l'institut en relation avec la vie du site.

Article 50 Composition et désignation des membres

Chaque commission de site doit être composée en respectant, dans la mesure du possible, les principes de parité de ses membres siégeant avec voix délibérative et de non-cumul des mandats.

La composition des commissions de site est variable pour tenir compte de la spécificité de chaque site.

Pour le site d'Aix-en-Provence, elle est constituée de :
- onze membres de droit :
  - le directeur ou son représentant,
  - le responsable administratif de site,
  - le responsable de la BU Inspé ou son représentant,
  - un représentant du CFMI,
  - un représentant de l'IUT,
  - un représentant de l'EJCAM,
  - le responsable de collège ALLSH,
  - un représentant de la ville,
  - un représentant de l'UFR ALLSH,
  - un IA-IPR ALLSH,
  - un représentant du directeur académique des services de l'éducation nationale,
- douze représentants élus des personnels et des usagers :
  - quatre représentants des personnels enseignants et enseignants-chercheurs, composant le collège A,
  - quatre représentants des personnels administratifs et techniques, composant le collège B ;

- quatre représentants des usagers en formation initiale ou en formation continue, composant le collège C.

Pour le site de Marseille, elle est constituée de :

- dix membres de droit :
  - le directeur ou son représentant,
  - le responsable administratif de site,
  - le responsable de la BU Inspé ou son représentant,
  - le responsable de collège Sciences,
  - un représentant de la ville,
  - un représentant de l'UFR Sciences,
  - un IA-IPR Sciences,
  - un représentant du directeur académique des services de l'éducation nationale,
  - le directeur de la Structure Fédérative d'Etudes et de Recherche en Education de Provence SFERE-Provence, FED 4238) ou son représentant,
  - le directeur de l'unité de recherche UR 4671 ADEF ou son représentant.
- douze représentants élus des personnels et des usagers :
  - quatre représentants des personnels enseignants et enseignants-chercheurs, composant le collège A,
  - quatre représentants des personnels administratifs et techniques, composant le collège B ;
  - quatre représentants des usagers en formation initiale ou en formation continue, composant le collège C.

Pour le site d'Avignon, elle est constituée de :

- cinq membres de droit :
  - le directeur ou son représentant,
  - le responsable administratif de site,
  - le responsable de la BU Inspé ou son représentant,
  - un représentant de la ville,
  - un représentant du directeur académique des services de l'éducation nationale du Vaucluse,
- neuf représentants élus des personnels et des usagers :
  - trois représentants des personnels enseignants et enseignants-chercheurs, composant le collège A,
  - trois représentants des personnels administratifs et techniques, composant le collège B ;
  - trois représentants des usagers en formation initiale ou en formation continue, composant le collège C.

Pour le site de Digne-les-Bains, elle est constituée de :

- six membres de droit :
  - le directeur ou son représentant,
  - le responsable administratif de site,
  - le responsable de la BU Inspé ou son représentant,
  - un représentant de la ville,
  - un représentant du conseil départemental des Alpes de Haute Provence,
  - un représentant du directeur académique des services de l'éducation nationale des Alpes de Haute Provence,
- neuf représentants élus des personnels et des usagers :
  - trois représentants des personnels enseignants et enseignants-chercheurs, composant le collège A,
  - trois représentants des personnels administratifs et techniques, composant le collège B ;
  - trois représentants des usagers en formation initiale ou en formation continue, composant le collège C.

La commission peut inviter toute personne susceptible de l'éclairer dans ses choix. De même, sont invitées les personnes représentant des associations, des établissements ou structures associées à la vie du site.

Le directeur administratif de l'Inspé et le responsable de la Bibliothèque Universitaire de l'Inspé sont invités avec voix consultative de droit. Le référent développement durable est également membre consultatif de droit.

Article 51 Présidence

Chaque commission de site élit son président, pour un mandat de cinq ans, parmi les représentants élus des personnels enseignants et enseignants-chercheurs, composant le collège A, au scrutin uninominal majoritaire à un tour. En cas de vacance des fonctions de président, il est procédé à une nouvelle élection du président qui siègera pour la durée du mandat restant à courir.

Un vice-président pour chaque commission de site est désigné par et parmi les représentants des usagers élus, pour un mandat de deux ans. Pour toute désignation en cours de mandat, celle-ci se fera pour la durée du mandat restant à courir.

Le président préside les séances et anime les débats de la commission de site. En cas de partage égal des voix lors d'une séance de commission de site, le président a voix prépondérante.

Article 52 Fonctionnement

La commission de site se réunit au moins deux fois par an, sur ordre du jour arrêté par le directeur, sur proposition du président, du vice-président et du responsable administratif de site.

L'ordre du jour est notifié aux membres de la commission huit jours avant la séance du conseil.

Un calendrier prévisionnel des séances ordinaires de la commission pour une année universitaire est communiqué à l'ensemble des membres en début d'année.

Les comptes rendus sont établis à l'initiative du responsable administratif de site.

Les comptes rendus sont envoyés aux membres de la commission et au directeur de l'Inspé, dans le mois qui suit chaque séance. Le directeur de l'Inspé en assure la publicité.

Section 15 Commission financière

Article 53 Rôle et compétences

La commission financière a pour objectif de renforcer le dialogue de gestion entre les différents acteurs de l'Inspé et améliorer l'efficience de la fonction financière au sein de l'Inspé.

Elle a pour mission de conseiller le directeur sur les orientations budgétaires et sur l'exécution du budget.

Article 54 Composition des membres et fonctionnement

La commission financière est composée :

- du directeur de l'Inspé,
- du directeur administratif de l'Inspé,
- d'un ou plusieurs directeur(s) adjoint(s) et/ chargé(s) de missions désignés par le directeur,
- des responsables de pôles administratifs et techniques,
- des responsables administratifs de site,
- des responsables des collèges,

La commission financière se réunit deux fois par trimestre. Le directeur de la Structure Fédérative d'Etudes et de Recherche en Education de Provence SFERE-Provence, FED 4238) ou son représentant et le directeur de l'unité de recherche UR 4671 ADEF ou son représentant sont invités permanents de la commission financière.
Peuvent être invités à la commission financière toutes personnes ayant des compétences en matière budgétaire.

Section 16 Commission des Personnels Administratifs et Techniques

Article 55 Rôle et compétences

La commission des personnels administratifs et techniques a un rôle consultatif. Elle fait des propositions, dans le cadre de la politique générale de l'Inspé en accord avec la politique de l'université, sur l'organisation générale et le fonctionnement des services, sur la politique des ressources humaines dont le volet formation et sur l'action sociale en faveur des personnels de l'institut.

Cette commission contribue également aux réflexions liées aux questions d'hygiène et de sécurité et plus largement celles liées aux conditions de travail des personnels.

Article 56 Composition et désignation des membres

La commission des personnels administratifs et techniques doit être composée en respectant, dans la mesure du possible, les principes de parité de ses membres siégeant avec voix délibérative et de non-cumul des mandats.

La commission des personnels administratifs et techniques est composée de douze membres.

Six représentants élus

Trois groupes de représentants des personnels administratifs et techniques sont arrêtés :
- collège des ingénieurs et personnels techniques et administratifs de recherche et de formation, des personnels de laboratoire, des personnels ouvriers, des personnels de service, des personnels sociaux et des personnels de santé : deux représentants,
- collège des personnels de l'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur : deux représentants,
- collège des contractuels : deux représentants.

Six membres de droit

- le directeur de l'Inspé,
- le directeur administratif de l'Inspé,
- Deux membres de la direction (directeur(s) adjoint(s) ou chargé(s) de missions) désignés par le directeur,
- un agent titulaire appartenant à la catégorie A et un agent titulaire appartenant à la catégorie B, exerçant leurs fonctions dans l'institut, nommés par le directeur de l'Inspé.

Invités avec voix consultative

Sont invités à la commission des personnels administratifs et techniques avec voix consultative :
- les autres directeurs adjoints,
- le responsable de la BU-Inspé,
- les responsables des pôles administratifs et techniques de l'Inspé,
- les responsables administratifs des sites,
- le directeur de la Structure Fédérative d'Etudes et de Recherche en Education de Provence SFERE-Provence, FED 4238) ou son représentant,
- le directeur de l'unité de recherche UR 4671 ADEF ou son représentant,
- toutes personnes concernées par un des points de l'ordre du jour sur invitation du directeur.

Article 57 Présidence

La commission des personnels administratifs et techniques est présidée par le directeur de l'Inspé. Le directeur administratif de l'Inspé est vice-président de la commission.

Article 58 Réunions de la commission des personnels administratifs et techniques

La commission des personnels administratifs et techniques se réunit en séance ordinaire sur convocation de son président.

Elle peut se réunir en séance extraordinaire et sur un ordre du jour précis à l'initiative de son président ou à la demande de la moitié au moins de ses membres.

Le président de la commission convoque les membres et invités de la commission huit jours avant la date de la réunion. Il en informe, le cas échéant, leur chef de service. L'ordre du jour, établi par le président, est accompagné des documents préparatoires nécessaires.

Un tiers au moins des membres peut demander l'inscription d'un point à l'ordre du jour, dans les mêmes délais que prévus à l'alinéa précédent.

La commission siège valablement lorsque la moitié de ses membres sont présents.

Le président de la commission peut convoquer à titre d'expert ou d'invité toute personne dont la compétence particulière est susceptible d'éclairer la commission sur un point précis de l'ordre du jour, de sa propre initiative, ou à la demande du plus du tiers des membres de la commission. Les demandes de convocation d'expert ou d'invité doivent être parvenues au directeur de l'Inspé, au plus tard, deux jours avant la séance de la commission.

Article 59 Fonctionnement

La commission émet ses avis à la majorité des membres présents ayant voix délibérative. Tout membre présent ayant voix délibérative peut demander qu'il soit procédé à un vote sur des propositions formulées par les représentants de l'institut interne ou des propositions émanant d'un ou de plusieurs représentants du personnel ayant voix délibérative.

Les votes se déroulent ordinairement à main levée. Toutefois, à la demande de l'un des membres de la commission ayant voix délibérative, le vote peut avoir lieu à bulletin secret.

Aucun vote par délégation n'est admis. En cas de partage des voix, l'avis est réputé avoir été donné.

Le directeur de l'Inspé informe par écrit les membres et invités de la commission dès lors que sa proposition est contraire à l'avis émis par la commission ; il doit motiver cette information.

Le compte rendu détaillé de la réunion est envoyé aux membres et invités de la commission des personnels administratifs et techniques à l'occasion de l'envoi de l'ordre du jour de la séance suivante. Le directeur de l'Inspé en assure la publicité.

L'approbation du compte rendu de la réunion constitue le premier point de l'ordre du jour de la réunion suivante.

Master MEEF de l'INSPE d'AMU
Initiation à / par la recherche dans le cadre d'un stage dans un laboratoire / terrain de recherche

Le stage d'initiation à / par la recherche d'une durée de 12 heures est obligatoire et concerne tous les étudiants des Mentions 1, 2 et 3. Le stage est non obligatoire, mais possible, pour les étudiants de la Mention 4.

Présentation du stage « initiation à / par la recherche »

Le stage « recherche » doit permettre à tous les étudiants de l'INSPE de vivre une expérience de recherche en éducation qui contribuera au développement de leur formation professionnelle au sein du master MEEF. Elle pourra notamment permettre à certains étudiants d'approfondir ou de contextualiser les travaux menés au sein du mémoire qui se construit tout au long des deux années de master.

Le stage d'une durée totale de 12h est organisé selon le souhait des étudiants, et l'accompagnement des référents de parcours : 12h au cours du M1, ou 12h au cours du M2, ou 12h réparties sur les deux années de master

Au regard de la flexibilité nécessaire d'organisation afin de prendre en compte au mieux les besoins de chacun, des offres de stage sont proposées tout au long de l'année et articulées autour d'une dynamique commune et large,:

« Participer à un/des évènement(s) scientifique(s) universitaire(s) »

Les 23 laboratoires membres de la fédération SFERE-Provence et partenaires d'AMPIRIC https://www.univ-amu.fr/fr/public/laboratoires-de-recherche sont les terrains privilégiés de ce stage recherche.

En effet, le pôle pilote AMPIRIC s'attachant à promouvoir une meilleure articulation entre la formation initiale des futurs enseignants et la recherche en éducation, plusieurs terrains de stage et modalités de participation à des évènements scientifiques émergent des différentes actions du pôle AMPIRIC et seront proposés aux étudiants de l'Inspé.

La fédération SFERE-Provence vise quant à elle le décloisonnement disciplinaire et permet le développement de connaissances dans les secteurs de l'enseignement, l'éducation et la formation, que ce soit sur les organisations scolaires ou les systèmes institutionnalisés de formation. La dynamique interdisciplinaire impulsée par SFERE-Provence permettra en particulier aux étudiants de l'Inspé d'effectuer tout ou partie de leur stage en participant à des évènements scientifiques inter-laboratoires.

L'offre évoluant au fil de l'année, alimentée par les besoins des chercheurs, l'actualité des activités AMPIRIC ou des activités SFERE-Provence, un agenda en ligne actualisé régulièrement est mis à disposition des étudiants, qui pourront le

consulter régulièrement afin de se tenir informé des évènements/manifestations scientifiques susceptibles de les intéresser:
https://amubox.univ-amu.fr/apps/onlyoffice/s/rc7R4Yfd2Rs9cTK

Pour chaque offre sont précisés les date, lieu, public cible, effectif ; un contact est identifié afin de s'y inscrire.

Ainsi seront proposer aux étudiants les activités suivantes :

- Participer à des séminaires AMPIRIC « apprentissages des savoirs fondamentaux »
- Participer aux journées scientifiques organisées chaque année par AMPIRIC et/ou SFERE-Provence
- Participer à l'organisation de rencontres scientifiques
- Participer à des rencontres dialogiques étudiants – chercheurs – praticiens ou à des interventions de diffusion et valorisation de la recherche au service des praticiens
- Assister en présentiel ou à distance aux lab de l'innovation (CARDIE)

Toute autre modalité est envisageable à condition qu'elle puisse correspondre à un stage dans un laboratoire / terrain de recherche dont l'objectif est une initiation à / par la recherche participant à la formation universitaire aux métiers de l'enseignement de l'éducation ou de la formation des étudiants de l'Inspé . Dans ces contextes singuliers, il revient aux étudiants et à leurs référents d'en organiser les modalités, de réaliser les démarches d'autorisation préalable et/ou de conventionnement nécessaire.

APPLICATION FORM – Step 2 (full project proposal)

Academy of Excellence programme 2021-2024

CFP 1: Call for proposals "Multilingualism: courses delivered in a foreign language"

Application form

Deadline for submission of complete proposals:

28 February 2022, 12-noon (Paris)

APPLICATION FORM – Step 2 (full project proposal)

Instructions for preparation and submission of your application

All the information relative to the modalities for submission and the people to contact for any questions are indicated in the framework text for the call, available through: https://www.univ-amu.fr/fr/public/appel-projet-academie-dexcellence

Your submission should be written to allow its assessment according to the assessment criteria and sub-criteria defined in the framework text.

At step 2, your application must include the following elements:

1. The application form below, completed (without modifications to the template)
2. The budget (use the Excel template supplied in the appendix, the file is locked so you only need to fill out some parts)
3. A letter of commitment from the director of the learning and teaching department for the scientific and technical leader attesting the capacity of the learning and teaching department to undertake the administrative management of the project and detailing how this application fits into the learning and teaching department's strategy

Other documents may also be included in support of the project as appendices, in French or English (letters of support, other applications for funding/funding awarded, etc.).

How to fill out this application:

- The template of the present Word document must not be modified
- Font size: Calibri at least 11 (excluding appendices)
- Page format: A4
- Maximum page limit, exclusive of pages 1 to 3 and appendices: unrestricted
- The application must be provided as a Word or PDF file, not scanned, without protection
- **Appendices should be combined in a single PDF file,** not scanned, without protection[1] with the exception of the budget (Excel file). The number of pages is limited to a maximum of 50 pages
- The document must be written in English

[1]To combine PDF files, free sites and software can be used

Table of contents

1. General information 4
1.1 Project identification 4
1.2 Scientific and technical leader for the project (STL) and internal structure with which they are affiliated 4
1.3 Partner(s) in implementation 5
1.4 Disciplines and interdisciplinarity 6
1.5 Budget 6
1.6 Confidentiality 7
2. Abstract 7
Course linked to the application 8
3. Quality and ambitions of the project 9
3.1. Context 9
3.2. Concept and aims of the project 10
3.3. Presentation of the scientific and technical leader and of the teaching team 13
3.4. How the project fits within the pedagogical strategy of the teaching team and the learning and teaching department and/or department and/or school 15
3.5. Presentation of the partner(s) involved 16
4. Implementation modalities 18
4.1. Plan of action 18
4.2. Steering and administrative management 29
4.3. Project management 31
4.4. Communication and dissemination 32
5. Expected impact and returns 33
6. Budget 34
6.1. Detailed presentation of the budget for the project 34
6.2. Overall justification of the budget 34
7. Appendices 36

APPLICATION FORM – Step 2 (full project proposal)

General information

Do you have modifications to highlight relative to the intention that you submitted at step 1?

■ No

☐ Yes Please specify:

1.1 Project identification

Project title	Student Teacher multiLingual Master	
Project acronym	STarLing	
Keywords (maximum 10)	Teacher training, plurilinguism, pedagogical innovation, Content and language integrated learning (CLIL), internationalization of teacher education	
Planned schedule for the project (start and end)	01/09/2022	31/08/2025
Duration of the project (in months)	36 months	

1.2 Scientific and technical leader for the project (STL) and internal structure with which they are affiliated

Surname	BRANDT-POMARES
First name	Pascale
Role (e.g., MCF, PR, CD, DR, etc.)	PR
Contact details (E-mail + Tel)	pascale.brandt-pomares@univ-amu.fr 04.13.55.22.41
Research unit (Name + Acronym) *Unit with which the STL is affiliated*	Laboratoire Apprentissage, Didactique, Evaluation, Formation (ADEF UR 4671)

AMU training department (*département*)	Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé)
AMU learning and teaching department (*composante*) (Name + Acronym) or school on the Aix-Marseille site (Science Po Aix, Centrale Marseille)	Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé)
Employed by (e.g., AMU, CNRS, AP-HM, etc.)	AMU

1.3 Partner(s) in implementation

Add as many partners as necessary

Partner 1	
Type of partner (1 answer only)	☐ Aix-Marseille site research unit[2] ☐ AMU learning and teaching department or school on the Aix-Marseille[2] site (Science Po Aix, Centrale Marseille) ☐ Aix-Marseille-affiliated institute ☐ Other internal structure (Doctoral schools, etc.) ■ Organisation outside the Aix-Marseille[2] site
Name (full + Project acronym)	Rectorat région académique PACA
If the organisation is outside the Aix-Marseille[2] site:	
Type of organisation (1 answer only)	☐ Association ☐ Company ☐ Cultural institution ☐ Foundation ☐ Research organisation ☐ University / Grande Ecole (school of engineering) ■ Other (please specify:) public organisation
Country	France
Field of specialisation	Education

[2] The Aix-Marseille site - within A*Midex - includes AMU and the 7 IDEX partners: CNRS, INSERM, CEA, IRD, Centrale Marseille, Sciences Po Aix, and AP-HM

Contact person for the project (Full name, Contact e-mail + tel)	Christophe GARGOT, Director of International Relations christophe.gargot@region-academique-paca.fr 04.42.91.72.81

1.4 Disciplines and interdisciplinarity

Discipline(s)	■ Human and Social Sciences ☐ Life Sciences ☐ Mathematics ☐ Physics ☐ Cognitive sciences ☐ Computing ☐ Statistics	☐ Planet and Universe ☐ Engineering ☐ Economics and quantitative finance ☐ Environmental science ☐ Non-linear science ☐ Chemistry
Sub-discipline(s)	Depending on the discipline(s) indicated above, select the sub-discipline(s) from the list published at: https://hal.archives-ouvertes.fr/browse/domain Education	
Project entering into the priorities of an Institute affiliated with AMU?	☐ Yes ■ No	
If yes, indicate which (name(s) + acronym(s))		
AMU interdisciplinary research section (1 answer only)	■ Humanities ☐ Energy ☐ Environment ☐ Science & Advanced Technology ☐ Health & Life Sciences	

1.5 Budget

Overall budget for the project (€) *(A + B)*	119 718 €
Assistance requested from A*Midex (€) *(A)*	89 918 €

Other income and funding (€) *(B)*	29 800 €

1.6 Confidentiality

Specific confidentiality requirement?	☐ Yes ■ No
If yes, reason and details of requirements	

1. Abstract

This (non-confidential) abstract may be communicated in the context of the selection process when seeking experts (Recommendation: 1500 characters including spaces)
It is recommended that you take particular care when presenting the objective of the project in order to:

- *Encourage the acceptation of role of expert by the people contacted so as to allow your proposal to be appropriately assessed.*
- *(If the project is retained) be able to publish it for communication and mediation ends, for reading by audiences outside the project's disciplinary field. The text must therefore be as clear as possible, indicating the societal and/or technical challenges targeted.*

French version

Le projet STarLing propose de transformer le Master MEEF parcours professorat des écoles en un parcours de formation des enseignants « plurilingues et pluriculturels", en anglais et en français. Le projet s'inscrit dans un contexte d'internationalisation de la formation des enseignants, au niveau européen, national et local, afin de renforcer l'attractivité de la région PACA qui développe actuellement des écoles primaires et secondaires bilingues. Les principaux objectifs de STarLing sont de :

- Attirer des étudiants, futurs enseignants, internationaux et nationaux dans un programme innovant pour développer leurs compétences professionnelles, pluriculturelles et bilingues ;
- Développer des ressources basées sur les dernières recherches en éducation dans le cadre du programme d'Enseignement d'une Matière Intégré en Langue Etrangère (EMILE) ;
- Développer l'insertion professionnelle des étudiants dans les écoles bilingues territoriales et à l'international afin d'avoir un rayonnement international.

Le projet prévoit 1) le développement de cours en anglais au sein des cours existants du master MEEF, 2) un programme de mobilité pour les étudiants et les enseignants afin de renforcer

l'internationalisation de la formation 3) le développement professionnel des enseignants de l'enseignement supérieur à une approche innovante de l'enseignement des langues et une conscience civique internationale. STarLing regroupe une équipe d'experts, d'enseignants-chercheurs issus de plusieurs laboratoires d'AMU et internationaux ainsi que des enseignants pluridisciplinaires du primaire et du secondaire.

English version

The STarLing project proposes to transform the Master MEEF for primary teacher education with a "plurilingual and pluricultural" approach for teacher education in English and French. The project is part of a context with strong incentive for the internationalisation of teacher education, at European, national and local level to reinforce the attractiveness of the PACA region currently developing bilingual primary and secondary schools. The main objectives of STarLing are to :

- Attract international students and national students with an innovative plurilingual teacher education program in order to develop future teachers' professional, pluricultural and bilingual skills;
- Develop resources based on latest research in education for teaching within the framework of Content and language integrated learning (CLIL);
- Develop students' professional integration for teaching positions in bilingual schools in the PACA territory, and internationally. The aim is to increase an international influence in teacher education.

The project will plan 1) the development of courses in English within the existing courses of the master MEEF, 2) a mobility scheme for students and teachers to reinforce the internationalisation of teacher education, 3) higher education teacher professional development for innovative teaching approaches of languages and international civic awareness. STarLing gathers a team of experts with lecturers and professors from several AMU and international laboratories as well as multidisciplinary primary and secondary school teachers.

Course linked to the application

Programme for which the request is made (course title):

Master MEEF Primary School Teacher education

Duration of cycle taught through a foreign language:

2 years

Number of ECTS corresponding to the disciplines taught through a foreign language:

The curriculum for the primary school teacher training course (Master MEEF Mention 1) is composed of three teaching units and includes 120 ECTS over two years. The ECTS would be distributed as follows:

UE 1	ECTS in French	ECTS in English
Teaching and learning in elementary school	24	66
UE 2		
Reflective practices of the teaching profession		18
UE 3		
Pedagogical contexts and innovation		12

Potential number of students involved:

The potential number of students involved for the full bilingual MASTER is **60 students** enrolled in a group of Master MEEF mention 1 (primary school).
The UE3 (Pedagogical context and innovation) is a teaching unit common to students for primary school teaching and secondary school teaching master (MEEF mention 1 et mention 2) consisting of several options. At the start of each semester, students from different Masters can choose an option. The project plans to have at least 5 options proposed in English. **As such, the number of students is 60 students fully involved and 240 students partially involved (only for UE3).**

2. Quality and ambitions of the project

3.1. Context

Briefly present the general context and the challenges to which the project relates, in pedagogical terms. (Recommendation: 1000 characters including spaces)

In a context of exchange and internationalisation, the STarLing project is an innovative project whose main objective is to transform the "primary school teaching" program into an English-French bilingual program, with the aim of improving the initial and ongoing training of teachers within this same program and within other teaching programs at INSPE and AMU. In this sense, it is a matter of developing a course and training for students and teachers as closely as possible to this context of internationalisation, thus enhancing professional skills, multilingualism and multiculturalism, in order

to better train future generations in France, Europe and the world. It is also a question of collaborating with local partners, the French National Education, within the framework of already existing bilingual schools, European partners within the framework of the UNI-T project (European Teacher academy project, recently accepted by UE under the new Erasmus+ Teacher Academy program), and international partners (University of York in Toronto, MIC Sénégal, cooperation program UNITWIN TESS). In addition, there is no other English-French bilingual primary school teacher training program in France. STarLing would therefore be the first program to offer such a specificity.

3.2. Concept and aims of the project

Present the overall objectives of the project, describe any novel aspects with respect to the topic, the state of current knowledge and/or pedagogical advances.

The STarLing project has several objectives. It aims to transform the teaching provided in the framework of the primary teachers' course so that students, future teachers, can follow a course that allows them to see their professional future from a different angle, both nationally and internationally. It is also a question of placing the student at the heart of his or her learning and training by taking into account the advances of international research in education. Overall, the objective is to train future teachers capable of adapting to different teaching contexts. The objectives can be summarised in 3 main dimensions :

Dimension 1: Attract international students and national students with an innovative plurilingual teachers' training program in order to develop future teachers' professional, pluricultural and bilingual skills;

Dimension 2: Develop resources based on latest research in education for teaching within the framework of the CLIL approach (Content and language integrated learning) in which a non-language subject is taught through an additional language;

Dimension 3: Develop students' professional integration for teaching positions in the bilingual schools of the Aix-Marseille Academy, and in international schools worldwide. The aim is to increase an international dimension in teacher education.

There is a strong interest in developing language skills of all school teachers and consequently the language skills of their students starting with early learnings in pre-school and elementary schools. Moreover, there is a strong incentive to increase internationalisation of teacher education, particularly in Europe with an objective to reach 50% of student-teachers with mobility (physical or virtual) in a European country during their training (see Cicurel Report: https://www.education.gouv.fr/rapport-faire-de-l-ecole-le-coeur-battant-de-l-europe-325376). However, to our knowledge, there is nos prior experience of a bilingual training of primary school teachers French-English in a Master program. Existing bilingual master programs for primary education concern regional languages (French-Occitan in Université Toulouse Jean-Jaures; French-Breton in Université Rennes 2). A successful example of a bilingual French-German master program for primary school teaching can be found in the Master MEEF

mention 1 of the University of Strasbourg. This example also supports the feasibility of the STarLing project in transforming the current master MEEF in French into a bilingual master program.

The table below summarises the main objectives of the transformation of this course. The transformation is mainly concerned with a language transformation with the theoretical framework of "plurilingualism" to develop strategies to bring languages together, with an intercomprehension approach. However, in order to cover the 3 dimensions of the STarLing project, the transformation goes largely beyond a mere translation of existing courses. The STarLing Master MEEF will allow a new innovative approach of teacher education based on latest research in Education, to reconsider how a plurilingual context can make learning meaningful, promote openness to the world, and use ICT effectively to support learning.

Project objectives: Students (future teachers) will be able to ...	**Theoretical background**
Make learning meaningful	**Task-based approach** In this approach, the project proves to be the driving force of the teaching-learning process. Learners must mobilise their knowledge, know-how and interpersonal skills to carry out various tasks (CEFR, 2001 and 2018; Nunan, 1989; Bourguignon, 2010; ...). Future teachers should experience or be aware of this approach to be able to engage learners in performing meaningful tasks. It can be achieved through the use of methods such as CLIL / EMILE **CLIL / EMILE** In this approach, language is both an object and a medium of learning. Teaching in such a way amounts to finding the right balance between the target-subject and the foreign language. The teacher has to articulate both elements to develop and assess learners' expertise and communicative skills. (Balboni, 2012; Aden & Peyrot, 2009; Chaplier, 2013; Eurydice Report, 2006; Coyle, 2002; etc.)
Promote openness to the world	Training learners to be citizens open to the world requires the awareness and integration of various notions, that future teachers need to take into account: **Interculturality** Interculturality should be the backdrop to the teaching-learning process. Encouraging learners to compare and explore facts between various cultures, through media and real-life situations, for instance, will favour the building of an intercultural competence. The aim is to challenge stereotypes and become mediators interacting in a plurilingual context to

Moreover, International trends in research in education and teacher education allow the development of evidence-based teacher education programs for teachers' initial training with higher conceptual levels (Toom et al, 2010), improving the image of the teaching profession and the teaching qualification awarded in a country. It is widely recognised that raising the quality of teacher education impacts students' outcome (Eurydice, 2021) and is a way to address the challenges of a globalised world, where citizens, all around the world, are prepared for lifelong learning in a new knowledge-based society. It is also a way of enhancing the attractiveness of the teaching profession, by raising the quality of training and offering broader international opportunities. It is also important to develop plurilingual competences for teachers so that efficient communication can take place. It will also open the opportunity for students to experiment with international mobility and job offers.

English was chosen as it is considered as a lingua franca. It will facilitate access to a broader scientific literature in education. It will also reinforce the attractivity of the master program to international students. Students participating in this program will have the opportunity to evolve in a background of international teacher education thanks to the international partnerships that the Inspé is developing, and in particular the UNI-T Academy (recently accepted by UE under the new Erasmus+ Teacher Academy program) regrouping 5 universities from the CIVIS alliance : Aix-Marseille University, National and Kapodistrian University of Athens, Tübingen University, l'Université Libre de Bruxelles, l'Università degli di Roma La Sapienza.

English was also chosen because it allows professional opportunities for students in the bilingual schools developed by the Rectorat d'Aix-Marseille in Marseille and suburbs.

3.3. Presentation of the scientific and technical leader and of the teaching team

Briefly present the scientific and technical leader of the project, the learning and teaching department with which they are affiliated and the key lecturer-researcher(s) / researcher(s) / personnel involved. Any CVs should be included as part of the appendices.

Pascale Brandt-Pomares is the scientific and technical leader. She is professor, Director of the INSPE and a member of the ADEF (*Apprentissage, Didactique, Evaluation, Formation*) Laboratory.
The *Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation* (INSPE) is a school of AMU that prepares students for the teaching, education and training professions (MEEF).

The Inspé intervenes from the 2nd year of the bachelor's degree by offering teaching units (UE) for pre-professionalization in these professions and offers 4 MEEF master's degrees that train school teachers, teachers of secondary education, principal education advisors (CPE) and various other professions in teaching, education and training. It offers the possibility of pursuing a thesis within the doctoral school ED 356 *Cognition Langage Education*. It is associated with various partners who contribute together to the same research and training project. **This project involves the primary school teachers' program.**

The Inspé, internationally recognized expertise is based on the skills of professors, assistant professors, teachers and field professionals involved in training and research conducted by laboratories of the SFERE-Provence research federation, which develop research in education.
With the Faculties of Sciences, Arts, Letters, Languages Sciences and Humanities (ALLSH) and Sports Science, as well as with Avignon University, the Inspé trains secondary school teachers. It covers the subjects of junior high school, middle school, general and technological high school and vocational high school. Its close partnership with the rectorate leads the Inspé to intervene in the continuing education of teachers of the National Education in the academy.

Other members are lecturer-researchers and professors affiliated to INSPE and different research laboratories:

A team of lecturer-researchers and teachers was constituted. This team reflects the needs in terms of primary school teacher education concerning the different subjects taught at school (mathematics, French, English, science, art, history and geography, physical education) as well as transversal subjects needed for primary school education (psychology, sociology). Most of the team members are fluent enough in English to feel confident in teaching a class in English (12 team members). Some need further professional development in English (5 team members).

The teaching team counts a coordination team and Steering committee:
Jessyca Tretola (WP1), Patrice Bonnet (WP2), Frank Bardol (WP3) and Alice Delserieys (WP4).

Teaching team, laboratory and expertise in the team
Marie-Laure Barbier, psychology (PSYCLE) - also co-director of a thesis about teaching primary school in English
Magali Ballatore, sociology (MESOPOLHIS) - also in charge of student mobilities at the Inspé

Sandrine Eschenauer, languages education and creativity (LPL)
Frank Bardol, English education (ADEF)
Mercedes Baugnies, English education (ADEF)

Karine Millon-Faure, mathematics education (ADEF)
Alice Delserieys, science education (ADEF)
Jeremy Castera, science education (ADEF)
Maxime Luiggi, physical education (ADEF)
Mathilde Favier, qualified teacher for geography education in the UK (AMPIRIC project)

Jessyca Tretola, languages (French, English, French as a second language) and pedagogical innovation (ADEF) - also in charge of the Master MEEF Mention 1 for Inspé Marseille
Karima Gouaich, French as a second language (ADEF)
Fatima Chnane-Davin, French, French as a second language (ADEF)

Secondary education teachers:
Bianca Robichaud, arts, music
Samira Nougué, History and Geography

Primary education teachers:
Emilie Mari, Bilingual primary teacher trainer
Muriel Zougs, Pedagogical advisor in foreign languages, CLIL method specialist (ADEF)
Axelle Chabaud, primary teacher trainer

3.4. How the project fits within the pedagogical strategy of the teaching team and the learning and teaching department and/or department and/or school

Pedagogical strategy of the Department Inpsé Aix-Marseille
The Inspé of Aix-Marseille is the department of Education of Aix-Marseille University. It proposes only master degrees, according to the French Ministry of Education framework for teacher education.

To date, there are no courses taught in English in the Inspé of Aix-Marseille. In the current context, this appears to be a crucial lack in the courses offered in teacher education. On one hand it is an expectation coming from international partners. As an example, the department had a certain reluctance coming from European partner universities to renew Erasmus agreements with our department on the basis that we currently do not offer courses in english. The STarLing project would therefore be an opportunity for the Inspé to attract more international students in the current master programs, and in particular the master for primary education, master that attracts the highest number of international students. On the other hand, internationalisation of teacher education is at the heart of a new strategy for teacher pre-service and in-service training. There is an increasing need for teachers to meet emerging challenges internationally and gain in-depth knowledge and understanding of global and intercultural issues, the ability to learn from and educate people from diverse backgrounds, not just to understand but to analyse a broad range of cultural practices and meanings (Symeonidis, 2018).

The STarLing project is also in line with the internationalisation strategy initiated by the project UNI-T Academy, teacher academy Erasmus + project coordinated by the Inspé Aix-Marseille. The UNI-T Academy is a new alliance based on the CIVIS alliance (European CIVIC University coordinated by Aix-Marseille University). The UNI-T Academy will develop activities that will support the STarLing project. In particular, the joint development of blended-learning modules will be a direct asset for a bilingual master degree. These modules will be based on the latest research in education with distance exchanges between participants and observation of teaching practices in other countries. Moreover, UNI-T Academy plans the organisation of summer schools for student teachers held in English by partner universities. Students enrolled in a bilingual STarLing master would therefore be encouraged to attend such summer schools.

The pedagogical strategy of Inspé Aix-Marseille is supported by the AMPIRIC project, one of the three French pilote centres for teacher training and research for education. As such, a bilingual master degree in teacher education can support successful mobility partnerships and pedagogical innovations and therefore be included within the evolutions of teacher training and teaching practices as part of the AMPIRIC correlated action, with the aim of disseminating successful strategies throughout teacher education providers and public authorities across France, in line with the expectations placed on the pilot centres. More specifically, some of the key factors that work towards developing the "Europeanness" of teacher education in areas as varied as citizenship education, soft skills' promotion, enhanced professionalisation and multiculturalism will be included in permanent evolutions within initial teacher training and continued professional development as part of the Ampiric project.

Pedagogical strategy of the teaching team

The implementation of a bilingual master program within Inspé is a strategic challenge for the teaching team. Indeed, the group concerned by the Starling project could serve as a pilot group:

- Inscribed in the pedagogical innovation including a comparative approach inspired by the educational systems of other countries thanks to different partnerships.
- Serving as an example for the development of international mobility. This specific group, with an international dimension, will remove some barriers to mobility, thereby spreading the word to other groups in the primary teacher school training program. The STarLing project will promote both incoming mobilities of international students in Marseille and outcoming mobilities of French students abroad.
- to innovate in terms of teaching methods and use of digital technology: co-teaching and cooperation between students from several countries.

3.5. Presentation of the partner(s) involved

Briefly present the external organisation(s) involved in the project - if applicable - along with their role and the teams involved in the partnership

This project includes several partners such as the French National Education represented by the Department Services Division of Aix-Marseille Academy and the Rectorate, several Universities and Education faculties in Europe and worldwide.

The international public schools in France and worldwide

The international sections are a bilingual and bicultural system set up by the Ministry of Education in cooperation with the partner countries. Their particularity is to integrate, within the French system, teaching not only the language, but also the culture and pedagogical follow-up of the partner country. The purpose of the training provided in the international sections is to facilitate the integration and reception of foreign students into the French **education system and to train** French students in the in-depth practice of a foreign language, in particular through the use of this language in certain

disciplines. The three main objectives of the international sections are, in a first time, to facilitate the integration of foreign students into the French school system and their eventual return to their home system. Secondly, to create, thanks to the presence of foreign students, an environment conducive to the learning by French students of a foreign language at a high level. Finally, to promote the transmission of the cultural heritage of the countries concerned.
students receive three hours of instruction in foreign language per week.
Those schools are located in France and all around the world.

Public schools using CLIL method

A program dedicated to the development of language immersion schools in the Aix-Marseille academy, EDIL (*Enseignement des disciplines intégrés en langues*) and then DARE (*Discipline et apprentissages réalisés en langues*), offers bilingual teaching inspired by the CLIL method in primary and secondary schools.
This project aims to facilitate access to a schooling with a strong linguistic component. This is an important criterion for the efficiency of any educational system and a determining asset in the attractiveness of a territory in terms of contemporary socio-economic needs.
Moreover, the project to set up an international school complex in Marseilles is intended for families who come to the area for professional reasons, as well as for other students wishing to embark on such a course of study. The language chosen for this program is English, the language of international communication. Eventually, more than thirty schools should participate in this project. INSPE, a partner of the Aix-Marseille Academy, has been involved in this program and in the training of teachers from these schools since its creation (2018). The objective would be, through Starling, to train students, future teachers, capable of participating in this project and in the teaching provided in these schools and in the future international school complex.

Partnership with International, European Universities and Education faculties

In Europe:
The UNI-T Project: An ERASMUS + Teacher academy
The UNI-T Academy project (eUropeaN cIvic Teacher Academy) project is based on the improvement of the education of teachers in Europe and on partnerships of teacher education and training providers in several countries. The main objectives of this project are to enhance mobility, European civic awareness, multilingualism and cultural diversity consciousness of teachers, in accordance with EU policy in order to support a European teacher development. Several Universities across Europe are therefore partners with the INSPE and AMU thanks to this program:
National and Kapodistrian University of Athens, Tübingen University, l'Université Libre de Bruxelles, l'Università degli di Roma La Sapienza

In the world:

University of Ontario

Perspectives of collaboration are opening up for academic exchanges and exchanges with schools in the service of educational research and teacher training.
Graduates of the Inspé's Master MEEF can now obtain a qualification that will allow them to apply for teaching positions in French and English schools (with Ontario school boards). If their application is successful, they will teach in Ontario schools with the same early career support as any teacher starting in an Ontario school.
The cooperation will be two-way. In turn, France will host Ontario teachers who will teach various subjects in English in French schools.

UCAD and The FASTEF in Dakar, Senegal (MIC Project)

The project is in line with the support of the teachers training from the "pre-school" to the "secondary school" in the field of educational sciences (in all disciplines). Our project can be carried out at different levels: student-teachers; student-teachers of middle school; teachers of middle and secondary school; teachers of primary school; master trainers; school directors; training of trainers. The objective is to provide answers to the difficulties encountered by institutions in implementing quality basic education and to develop coherent training for all education stakeholders, by linking initial and in-service teacher training with research. The aim is to strengthen the training system in the Senegalese education system by making it effective and efficient. Education professionals are systematically involved in the development of training and the implementation of digital resources for teachers.

All those local and international projects open many opportunities not only for local students but also for international students.

3. Implementation modalities

4.1. Plan of action

Present activities in terms of objectives, tasks, deliverables, and criteria to measure success that can be used to evaluate the results at the end of the project. Add as many Work Packages as necessary. The schedule for the various tasks and their interdependencies may be presented in graphical form (e.g. Gantt diagram).

Insert as many WP as necessary

Title of Work package 1 (WP1): Didactical engineering	
Start[3]: September 2022	End[2]: September 2024

Objectives:

The objective of this work package is to structure the transformation of the content of the master program.

The current curriculum for the primary teachers' course includes three teaching units. The first one concerns the polyvalence of the school teacher, including all the subjects taught at school as well as their didactics. The second corresponds to the reflective practice of the teacher, thus backing up the teaching with research in education. Finally, the third teaching unit corresponds to the different courses taught in different contexts and to pedagogical innovation. Students from different teaching programs (primary school teachers and secondary education teachers) work together on common themes to all teaching courses.

The main objective Is to transform those teaching units into bilingual teaching units based on international research, teaching fields and local, european and international cooperation.

All subjects in the various teaching units will be taught in English except for the part devoted to the French subject. The subjects concerned by the teachers' course are the following: arts (music and plastic arts), history-geography, sciences, physical education.Teaching unit 2 will also allow the production of a thesis in English with the possibility of collaboration and exchanges with partner universities and discovery of other educational systems.

The transformation of the teacher's course could be done taking example on the following description concerning the teaching of physical education:

Physical education (PE) is part of the primary school curriculum in many countries worldwide. In France, physical education is taught 3 hours a week by primary school teachers. At present, the PE curriculum taught to future primary school teachers is based on lecturers' personal relevant experiences and knowledge of PE and physical and sports activities (PSA).

The main objective of this work package will be to develop a PE teaching and learning program based on the best up-to-date international scientific knowledge about PE and PSA.

This course will be developed in two stages. The first would provide students the knowledge relative to the benefits of PSA for children, and thus, the importance of teaching PE at school. The second would provide students the knowledge relative to the development of PE lessons in the intent of achieving the PSA benefits mentioned in the first stage.

In the next section, further development regarding key literature findings on the benefits of PSA, and how to develop an effective PE programs will be presented. These findings can be assumed to be taught at the start of the project, planned in September 2023. However, they must not be considered as definitive and exclusive. During the course of the PE curriculum transformation, scientific findings might be added or removed as function of their relevancy.

[3]Example. M1, M6 etc. for month 1, month 6.

1. Benefits of physical activity

Main rationale for teaching PE in primary school are related to the positive effects of PSA on health and social skills. Indeed, it is assumed that through the specific rules and reglements of physical activities, children are learning social skills transferable to real-life contexts (Eime et al., 2013). Similarly, recent systematic reviews have concluded on the positive physical and psychological health benefits of PSA participation during childhood and adolescence (Janssen & LeBlanc, 2010). At these ages of life, adherence to PSA is also linked to higher level of PSA in adulthood (Rovio et al., 2018; Telama et al., 2014), which is linked to lower risk of premature mortality -mainly through reduced cardiovascular diseases risks- (Meyer et al., 2021; Myers et al., 2015).

Recent systematic reviews in educational studies have also observed positive effects of PSA participation on academic achievement (Barbosa et al., 2020; Owen et al., 2021). Mediators of this relationship have been partly explained by specific PSA effects on cognitive function and mental well-being (Visier-Alfonso et al., 2021). In this logic, school-based PE programs have been developed and tested by researchers to observe their effects on cognitive functions and academic achievement of pupils. They observed, for example, that physically active short breaks improved children attention (Janssen et al., 2014; Müller et al., 2021). This field of research being relatively young, results are however still inconsistent (Masini et al., 2020), and have been observed to be context dependent. Hence, Jäger et al., (2015) observed that effects were dependent of the type of PSA activity performed by children (physical games, aerobic exercise, for example).

These research outputs can be summarized in four key themes. Specific PE lessons can help children develop:

(i) Social skills
(ii) Physical and psychological health
(iii) Long-term adherence to PSA
(iv) Cognitive function and academic achievement

However, as briefly mentioned above, these outcomes can be expected only if adequate PE interventions are developed.

2. Effective PE programs

The teaching of PE makes use of the large diversity of physical and sports activities (PSA) that have been developed by human being for centuries. Through the teaching of these PSA, specific competencies are targeted that are either sport-specific or encompassing other life's area. To achieve youth learning in PE, one must thus beware of the effective pupils' involvement during the lessons that are characterized by the participation in PSA.

Involvement in PSA have been studied by numerous different scientific subfields. Main findings all converge around the same concept: experiencing pleasure. In psychology, through the self-

determination theory (Deci & Ryan, 2000), systematic reviews concluded on the importance of developing an intrinsic motivation (participate for its own pleasure) to sustain youth involvement in PSA (Owen et al., 2014; Teixeira et al., 2012). Developing intrinsic motivation implies to provide specific learning situations and PE contents that will make youth experiencing pleasure, while learning specific competencies. At this effect, research has shown the importance of providing a class climate that will support youth sense of autonomy, competence and relatedness (Zhang et al., 2011). In a sociological perspective, researchers have been interested in the content of experiences leading to pleasure in PE. Hence, among other findings, Beni et al. (2017) showed the importance of setting adequate challenges to pupils to facilitate their pleasure. Adequate challenges can be referred to the theory of optimal experience -or flow- of Csikszentmihalyi (1975) that as been well summarized by Nakamura & Csikszentmihalyi in 2009. Finally, there is a debate as whether competition experiences in PSA are leading to youth pleasure and involvement in PE and PSA. While some findings showed their negative impact -especially among girls (Warner & Dixon, 2013)- on pleasure (Allender et al., 2006; Craike et al., 2009; Gatouillat et al., 2020), others findings showed their importance to understand pleasure and involvement (Allender et al., 2006; Craike et al., 2009; Yungblut et al., 2012). These differences are the product of individual and interpersonal factors, and recent research conducted among French pupils have shown that pleasure in these experiences was related to gender, socioeconomic status, and level of participation in sports outside-school (Luiggi et al., 2019; Luiggi et al., *under review*). Strikingly, findings showed that pleasure in competition experiences was reported by more than 60% of students. Results offers levers to adapt PE content to the youth characteristics outside of the school, and to guarantee involvement of the majority during lessons.

Description of the activity:

As soon as the acceptation of the project, the lead researcher of this work package will organize a preliminary body of scientific evidence that may be taught to future primary school teacher that must lead (i) to their scientific knowledge of the benefits of PE and PSA for youth development and health, and (ii) to their scientific knowledge of how to teach an effective PE program. This work will be done from September to November 2022 (3 months).

Secondly, a committee of 4 PE teachers and researchers (CPTR) will be formed with the aim to help the development and to act as advisors for the development of the new PE curriculum. The committee will be formed from October to November 2022 (2 months).

Thirdly, the preliminary body of scientific evidence built in the first step will be presented orally to the CPTR (20 minutes), followed by exchange and discussion regarding the relevance of this body to achieve the objective mentioned in 1 (December 2022). Key-points from the presentation and the discussion that has followed will be written in a document and shared to the CPTR within 1 week. CPTR' members will have to propose argued modifications to improve the efficacy of the program within 3 weeks (January 2023, 1 month).

Fourth, the lead researcher of the WP will made programs adjustments according to CPTR members' proposal (January to February 2023, 2 months)

Fifth, a new meeting of the CPTR will be organised where will be presented programs adjustments made by the lead researcher. A discussion will follow with the aim of achieving a final body of scientific evidence that should be taught to future primary school teachers regarding PE and PSA (March 2023).

Sixth, from March to June 2023, the curriculum program will be designed to be taught to future students using numeric and paper documents. The program will also incorporate PE practical lessons using the sport facilities of the University. The program will be provided a timetable.

Seventh, the final program will be sent to the CPTR and to the responsible of the whole project (AAP Multilinguisme) for minor adjustments, for information, and for approval (July 2023).

Resources involved (including human, material, technical, financial, contributions of partners, etc.)

WP leader: Jessyca Tretola (In charge of Master MEEF mention 1 for the Inspé Marseille)

Human resources

The team of teachers will be supported by the Training department of the Inspé. The training department will make sure the STarLing master MEEF mention 1 will be visible in the different university platforms to manage registrations, course administrative management and student results. They will insure administrative aspects (student selection and registration, specific adjustment on the diploma to promote its specificity, etc)

Financial resources

The budget of STarLing takes into account extra working time of the teachers in order to transform the course. The choice was made to privilege extra working time (EQS) rather than translation service. This choice reflects the objective of transformation toward innovative teaching approaches based on an international view of education rather than a mere translation of existing classes.

Contribution of partners

The projects will count with primary school teachers that are experienced with bilingual education. Moreover, the project will count on resources that are developed through other projects such as the UNI-T teacher academy and the WP2 of UNI-T that aims to develop bended courses that can complement the STarLing master program. It will also count with experts, in particular from the University York International in Toronto, with Muriel Peguret (https://edu.yorku.ca/edu-profiles/index.php?mid=816230), who is specialised in bilingual education French/English.

Expected results (deliverables, indicators):

- Innovative curriculum for primary school teacher master degree

The innovative character will be assessed within the development of the AMPIRIC pilot center in education (https://www.univ-amu.fr/en/public/executive-summary) and the analyses of the project will feed into scientific publications in educational research journals.

- Cooperation between students within INSPE or from other universities or education faculties
- Students knowledge of the international scientific evidence about PE and PSA

- Students able to teach different discipline at primary school level worldwide
-

Comments / Analysis:
This transformation will benefit students in the primary teachers' course Starling project and students in other courses and universities. Indeed, the project will also concern students from other INSPE courses via the teaching unit 3 (UE3) as this unit concerns all the Inspé students.
Collaborations can also be created between foreign students and the primary school teaching course students. This program will also provide opportunities for co-teaching in the training of primary school teachers.

Title of Work package 2 (WP2): Professional development of Inspé teachers and dissemination	
Start[2]: September 2022	End[2]: July 2025

Objectives:

The objective of this WP2 is to **support professional development of teachers at the Inspé for the sustainability of the STarLing project**. The activities of professional development also have dissemination objectives reaching teachers and researchers beyond the teaching team in the STarLing master program.
The professional development is seen in several dimensions: 1) linguistic dimension 2) development of teaching skills for courses in english for non english speakers 3) development of pedagogical innovations 4) research in education
Two groups of teachers are target in this WP2: 1) A restricted team directly involved with the groups of students of the STarLing Master degree 2) Dissemination of good practices for all teachers of the Inspé

Description of the activity:

Professional development activities targeting group 1: The development of a community of practice of teachers teaching the master MEEF mention 1 in English-French.

Professionalisation develops through a long process based on information, knowledge exchange and studying one's own daily classroom practices, as well as learning with and from peers, and enhancing the experience of others (Simons & Ruijters, 2014). Active participation in a learning community allows for the sharing of experiences, and facilitates a new form of collaboration and an active knowledge building process, based on open discussions, exchanges and the integration of new ideas (Lipponen & Kumpulainen, 2011). Inspé teaching teams are composed of teachers with different expertise (researchers, lecturers and primary and secondary school teachers) that need to interact to design a coherent path for students.

The professional development of the teaching team involved in the STarLing project will be based on several activities:

- STarLing team seminars (1/month) in order to exchange and follow the transformation of the master program. These monthly seminars will also be an occasion to share evidenced-based results on teaching and training primary school teachers in the different subject areas concerned by primary school teaching (child development, mathematics, science, english, art, social studies, etc). The project plans to invite experts to participate in this team seminar (2/year).

- The STarLing team will list the training and resources relevant for the team, depending on the needs of each team member. In particular, the team will be attentive to joint CIPE training sessions or Aix-Marseille University language centre trainings that are linked to the professional development of the team. The module "Support to Publication and Pedagogy in English" offered by the Language centre (MIRREL) will be of specific interest.

Professional development activities targeting group 2: A dissemination approach to promote innovative approach toward language learnings for primary and secondary teachers, and internationalisation of teacher education.

The STarLing project aims at impulsing a dynamic of innovation based on plurilinguisme and internationalisation. There is a clear interest in extending the bilingual approach to other master degrees (Master MEEF, mention 2 for secondary education). However, given the current context (reduced number of students, current expectation for the recruitment for secondary school teaching, etc), it would be difficult to extend the STarLing approach to other master MEEF programs at the Inspé of Aix-Marseille.
The STARling project is therefore taking a dissemination approach to enrol a wider community of teacher educators in activities and events concerning the general topic of plurilingualism and internationalisation of teacher education. The dissemination approach will involve:

- webinars (1/year) : the implementation of the STarLing project engages a reflexive analysis of teaching practice at university, where the bilingual approach might reveal transversal questions that concern any teacher at the Inspé. One example is developed in the work of Marie-Laure Barbier (laboratory PSYCLE, AMU) and concerns student note-taking and how to support note-taking in the specific context of plurilingual education. The webinars will allow any participant to reflect upon the specific needs of students in contexts of plurilinguism and internationalisation.
- The STarLing team will be involved in other events organised by the UNI-T Academy or by AMPIRIC. For example, AMPIRIC plans the development of a summer school for teachers across the world. The experience gained by the teachers in the STarLing project will be a valuable asset to integrate in an international summer school for teacher education in Marseille.

Resources involved (including human, material, technical, financial, contributions of partners, etc.)

WP Leader: Patrice Bonnet (Vice director of Inspé for teaching and training)

Human resources
The STarLing Team will be able to count on the resources from the project UNI-T Academy and the administrative staff recruited to support the development of the project. Moreover, the project will base some of its development on existing AMU resources such as modules from the CIPE or training programs at the Language centre of the university.

Technical resources
The dissemination measures will be supported via different media and social media with the help of the communication department of the Inpsé. The PRCIE (department for research and international cooperation) will also support this WP.

Expected results (deliverables, indicators):
The expected result of the project is identified both in terms of human resources and training resources:

- Human resource: an increase in competencies of teacher educators at the Inspé with an evidenced-based approach of research in education. In particular a team of teachers will be able to sustain the project in the long term, after the end of the project funding.
- Training resources: the webinars and summer schools will produce resources that will be documented and published, with the support of the AMPIRIC pilot project.

Comments / Analysis:

Title of Work package 3 (WP3): Student support and follow up	
Start[2]: April 2023	End[2]: August 2025

Objectives:

The objective of this WP3 is to **support students engaged in the STarLing project** .
The support is understood in terms of 1) registration with a selection process, 2) follow up of students and in particular with a support for the further development of language skills, 3) support of students in terms of employment both locally (recruitment process at the Rectorat of Aix-Marseille with access to specific job positions in schools with bilingual program) and internationally (international schools or French international school abroad)

Description of the activity :

1. **Registration process**

The profil of the students will be examined in a selection process during the registration to the master degree MEEF Mention 1. The master MEEF mention 1 at the Inspé of Aix-Marseille counts 600 students in the first year. The students have the choice of registration in a group in Marseille, Aix en Provence, Avignon, Digne, or Distance learning. The STarLing project will add another option for the students with the possibility to apply for “Master MEEF Mention 1 Marseille with bilingual teaching”. Specific selection criteria will be added:

- language skills: B2 level of english under the Common European framework of reference
- Motivation and engagement for mobility

The candidates for the STarLing master will have to do an interview organised by the teaching team with the administrative support of the Training department of the Inspé.

2. Follow up of students

The Master MEEF Mention 1 is already organised with individual follow up of students with "referents" identified in the teaching team. Considering the specific nature of the STarLing master program, additional support will be proposed to students who need it in order to further develop language skills in English. 20 hours of extra classes in small groups will be proposed to students with specific needs. This will help the first years of development of this project and allow the development of specific distance learning courses adapted to students enrolled in primary education teaching.

3. Support of students for employment

The STarLing project is in line with the current development of bilingual schools in Marseille. The project will engage exchanges with the Rectorat of Aix-Marseille for the identification of specific access for teaching positions in bilingual schools for students graduating with the STarLing master program.
Furthermore, since 2021 the Inspé is proposing an option of CAPEFE (Certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger) and is giving the possibility to students of the master MEEF to pass a certificate of CAPEFE. The students enrolled in the STarLing master will be given specific classes (integrated in the curricula developed in WP1) in order to open new employment possibilities in schools internationally in the AEFE network of schools.

Resources involved (including human, material, technical, financial, contributions of partners, etc.)

WP Leader: Franck Bardol (currently managing the CAPEFE course)

Human resources
The STarLing Team will be able to count on the resources from the administrative department for training and student enrolment.

Expected results (deliverables, indicators):

The expected result of the project:

- A sustainable procedure for students' selection for the STarling master degree
- Resources to support the development of language skills specific for futur primary school teachers
- Increased employability of students
- Increase in the number of students passing the CAPEFE certification

Comments / Analysis:

Title of Work package 4 (WP4) : Internship and mobility	
Start[2]: January 2023	End[2]: June 2025

Objectives:

International mobility for students and for teachers

The objective of the work package is to develop **a flexible approach of mobilities of student and teacher educators within a framework for cultural and plurilingual approaches** to support the relevance of the mobilities in terms of language acquisition and discovery of new educational systems abroad.

The objective is double.

For teachers, there is an objective of linguistic immersion to develop full confidence to teach in English in the master program. There is also an objective of securing long term partnership with educational institutions and schools in other countries in order to assure sustainability of student mobility integrated in the master MEEF for primary school teachers.

For students, there is an objective of immersion in different educational contexts.

Description of the activity:

It aims to support and develop all types of mobility and bring an analysis of good practices for mobilities for teacher education.

In this WP, various modalities of mobilities are addressed. Along with physical mobility, over time, other forms of mobility and particularly virtual mobility, were implemented and developed, to increase the accessibility to this type of learning experience for non-mobile students. The latest events caused by COVID – 19 have impacted the speed of adopting virtual mobility, which is under transformation and adaptation to current contexts and needs to reshape its main features in order to endorse the design of innovative learning programmes and activities. Virtual mobility can cover a wide range of international learning and teaching research, collaborative activities, in an online environment, empowering students with learning experiences, promoting the development of the key competences for a knowledge-based society.

In this project, virtual mobilities are understood as the complementary part of physical mobilities, in a preparatory or evaluative dimension.

For teachers, the mobilities can be done in professional environments where ENglish is the main language of communication in Universities of the CIVIS Alliance, Universities of the UNI-T alliance or Universities partners of Aix-Marseille University.

For students, the mobility can be a mobility in a university. It can also take the form of internships in local schools in another country. The master degree MEEF is under a national framework for teacher education set by the French Ministry of Education. Within this framework it is recommended for students to do 12 weeks of internships in a school in order to develop professional knowledge and skills required for primary school teachers. The STarLing project will allow a specialisation with internship done in primary schools abroad.

The activities of this WP3 will manage and support the mobilities with 3 sub-objectives:

1. Organise physical mobilities (diffusion of information, guidance of candidates for a physical mobility, etc) as a complementarity activity for virtual exchanges
2. Develop a system of recognition for international activities for pre-service and in-service teachers with a network of primary school partners internationally that can support the student development of knowledge and skills during his/her mobility.
3. Develop blended resources to support the mobilities in terms of inter-cultural skills and plurilingual skills

Mediation between teachers with no common language is at the heart of this WP3. To support teachers' mobilities, and to develop European teacher skills, this WP develops resources to enhance teacher's awareness of other educational systems and plurilingual competences as explained in the Common European Framework of reference for languages (CEFRL, 2018). In particular, this WP will promote the development of skills such as:

- Recognise words from a common international store in a new guise contextualised to education;
- mediate between teachers with no common language, even with a slight knowledge oneself;
- exploit paralinguistic (mime, gesture, etc), especially when it concerns specific educational gestures;

Resources involved (including human, material, technical, financial, contributions of partners, etc.)

WP Leader: Alice Delserieys (Vice director of Inspé for research and international collaboration - project manager of UNI-T Academy, Teacher Academy Erasmus + project)

Human resources:
The teaching team of the STarLing project will be supported by the administrative team of the International and Research Cooperation Department (PRCIE) at the Inspé Aix-Marseille. The PRCIE will soon count 3 new administrative staff that will be recruited for the UNI-T Academy (Teacher Academy Erasmus + project 2022-2025).

Financial resources:
The STarLing project included in the budget specific mobilities for teachers from the team in order to assure sustainability of the bilingual master program in terms of teachers professional skills for bilingual education and in terms of partnership with schools for students' internships.
The STarLing also includes some mobility grants for students in order to give a kick start in students' mobility in the context of the Inspé where mobility is currently an exception.

Contribution of the Rectorat Aix-Marseille :
The DAREIC (Délégation régionale académique aux relations européennes, internationales et à la coopération) is working in close collaboration with the Inspé. They can provide contacts in primary schools in more than 10 countries (Italie, Spain, Germany, Canada, Ireland, UK, Finland, etc).

Technical and equipment for virtual mobilities and blended courses:

The Inspé of Aix-Marseille has been developing online courses and virtual mobilities before the context of the Covid-19, with teacher teams supported by the Digital Resource department of the Inspé. In particular, in terms of resources, it can count on previous technical expertise and tools developed for the capacity building project in South East Asia BL_TEAE (Blended Learning Training for Teachers Educators between Europe and Asia, 2016-2019).

Expected results (deliverables, indicators):

Expected Result 1: Development of pluricultural and plurilingual resources needed to support a teacher mobility

This resource focuses on several dimensions: 1) Knowledge of different educational systems; 2) Shared language to describe and understand educational issues and context for each participating country 3) Awareness of specific languages contextualised in each educational system.

In terms of deliverables, these resources will use a variety of formats (video, documents, podcasts, etc) on AMETice. With English as a lingua franca, the resource will be based on a plurilingual approach that mediates specific content between the teachers to ensure a common understanding.

Expected Result 2: Virtual and physical mobility for student and teacher educators

Teachers and students will be supported to apply to receive a mobility grant from the STarLing project, the UNI-T project, or the various mobility grants proposed by the university (PMS, Erasmus, etc). Support to have a grant will be done by the STarLing team (teachers and administrative). The motivation of the candidates will be assessed based on a letter and a short interview.

In terms of deliverable, mobility actions will lead to mobility contracts and mobility reports after the mobility.

Comments / Analysis:

Currently, less than 1% of the students of the Inspé Aix-Marseille engage in physical mobility programs. In 2021, new initiatives of virtual mobilities for students were tested in order to create virtual learning communities between students in France and Austria, France and Canada, France and Italy. The development of mobilities is therefore a strong issue for the Inspé. The WP4 on mobility has a strategic objective for the Inspé that goes beyond the 60 students concerned with the STarLing Master program. The results of WP4 within the STarLing bilingual master program will serve as a demonstrator for all master programs at the Inspé.

4.2. Steering and administrative management

Indicate which resources will be mobilised within the learning and teaching department's administrative team, after consultation of the management

Experience of the learning and teaching department in project management (European, A*Midex, ANR, etc.):

The Steering Committee, chaired by the coordinator and consisting of representatives of all WP leaders, will monitor the overall progress of the work together with the coordinator and make decisions on such issues that cannot be decided within WPs, being the ultimate governing body within the project. Decision-making in the Steering Committee will be based on consensus. The WP leaders will be responsible for the internal organisation, operational decision-making and control of their respective WPs, as well as ensuring that there is fruitful horizontal collaboration between WPs. The WP leaders will report to the coordinator and the Steering Committee.

In the framework of the implementation of the project, the different departments of the Inspé will work together.

The International and Research Cooperation Department (PRCIE) will be responsible for the administrative and financial follow-up. The PRCIE will be the interface between the project team and the academic foundation A*Midex. Moreover, the PRCIE will disseminate the project results at national and international levels and will think about building an impactful communication strategy in order to highlight the project's achievements.

The training department will take care of student management (student information, administrative registration, etc.) and the organization of the training course in the same way as the other courses offered at the Inspé (room reservations, organization of examinations, juries, etc.).

The financial department will be in charge of the financial management of the grant in conjunction with A*Midex.

The digital resources department will support technical issues related to virtual mobilities, online courses and blended courses.

Administrative contact person[4]

Surname	QUESSADA
First name	Martine
Role	Inspé administrative manager
Contact details (E-mail + Tel)	martine.quessada@univ-amu.fr +33 (0)4 13 55 16 97

[4] It is strongly recommended to designate a person who will be charged with a supporting role for the STL for the administrative aspects of the project (financial management, HR, drawing up agreements, etc.) Within the learning and teaching department with which the STL is affiliated, this person could for example be the administrative manager, management accountant, financial assistant.

Estimation of the level of experience in management of projects relating to training:	☐ Beginner ☐ Intermediate ■ Confirmed

Financial manager (if applicable)

Surname	DI GIOVANNI
First name	Céline
SIFAC accreditation level	☐ Polyvalent ☐ SIFAC Web ■ SIFAC Qualified
Role	Financial manager
Contact details (E-mail + Tel)	celine.di-giovanni@univ-amu.fr +33 (0)4 13 55 22 66
Estimation of the level of experience in management of projects relating to training:	☐ Beginner ■ Intermediate ☐ Confirmed

4.3. Project management

Describe the modalities of coordination, the principles of organisation, and the resources allocated to ensure monitoring and implementation of the project.

The objective of the project management is to ensure the quality of the implementation of the project activities by establishing an effective management system, monitoring and evaluation mechanisms, communication and cooperation. The management system will be based on the following principles:

- Clear distribution of responsibilities and tasks among the project team members according to their expertise and field of work;
- Definition of monitoring and evaluation mechanisms, implementation of activities and achievement of planned results
- Setting up an efficient organizational support adapted to the project
- Maintaining the good respect of the rules and procedures set by the program
- Managing the budget
- Supervising the dissemination and exploitation activities

The STarLing project will be managed by a Steering Committee formed by the leaders of WP, chaired by the project coordinator. The Steering Committee will take decisions concerning the strategic management, while WP Coordinators will manage daily activity.

The project coordinator will be responsible for the project activities to the university foundation A*Midex. The Steering Committee will monitor the overall progress of the work together with the coordinator and make decisions on such issues that cannot be decided within WPs, being the ultimate project authority within the project.

The WP leaders are responsible for the internal organization and control of their respective WPs, as well as ensuring that there is fruitful horizontal collaboration between WPs. The WP leaders report to the coordinator and the Steering Committee on progress and completion of their tasks.

Leaders of each WP prepare progress reports of the activities of their respective WP (every 6 months) for the coordinator and the Steering Committee. The coordinator reports the progress to the university foundation A*Midex.

The coordinator, together with the Steering Committee, monitors the progress and takes action in case problems arise with the delivery of the outcomes. Internal review, risk analysis and management, and quality assessment are scheduled in line with deliverable and milestone progress.

The coordinator is also responsible for establishing and maintaining effective internal communication within the project and handling all communication with the university foundation A*Midex. Project meetings will be organized at regular intervals to ensure technical consistency and the progress and scientific quality of work. A report of each of the meetings will be produced to document the proceedings and decisions.

4.4. Communication and dissemination

Describe the communication and dissemination plan, in particular the actions aiming to improve visibility of the project at the relevant scales (schedule, communication supports, networking, etc.).

The communication and dissemination of students and teachers achievements of the Starling project will be done through digital tools developed and used within AMU, universities and project partners. Therefore, This communication will be made through official channels and universities websites. Several dissemination channels have been identified:

- The (Aix-Marseille University) Inspé's and partners' websites
- The UNI-T's (Teacher Academy project) WebTV through pedagogical video capsules, researchers interviews, videos of classes…
- AMUZOOM to promote exchanges between students and the implementation of blended learning in collaboration with teacher trainers from partner universities.
- AMPIRIC, through study sessions on results having an impact on pupils' performance and can therefore account for dissemination and valorisation of the bilingual program.

Moreover, several webinars and virtual open houses held by teachers and students participating in the STarLing Program, would raise awareness of this master's program and attract high level students all around the world.

In terms of research, articles in peer-reviewed journals may also be used as a way of dissemination for this original project.

4. Expected impact and returns

Describe the perspectives for pedagogical returns; the impact on study-to-work transition for students; possible returns for the site in terms of visibility and attractiveness; the perspectives for adoption of the project within the learning and teaching department and/or the site, returns for the site in terms of synergy and partnerships; leverage effect on any new funding.

The STarLing project offers many opportunities and possibilities for impacts and pedagogical returns. It will help study-to-work transition for students as well as develop visibility, attractivity and local and international partnerships. It will also deploy pedagogical innovation through bilingual training and the use of digital tools to bring together the different protagonists of the program: students and teachers.

Impact on study-to-work transition for students

Several study to work-transition opportunities will be offered to students. Indeed, The STarLing project will allow students to:

- Take the CRPE exam (French competitive exam) and work in EDIL and DARE schools of Aix-Marseille Academy, implementing the CLIL method in their daily teaching,
- Work in French international schools in France and all around the world in connection with the Mission Laïque Française and the Agency for French education abroad (AEFE),
- Work in Primary schools in Ontario as a cooperation is implemented for academic and school exchanges in the service of educational research and teacher training. Graduates of the MEEF master's degree can now directly obtain a qualification enabling them to apply to French and English-speaking schools in Ontario. This collaboration will also bring in Ontario teachers to teach various subjects in English in French schools.

Increase visibility and attractivity

The development of such a project will increase the visibility and attractiveness of the MEEF master's degree at the INSPE of Aix-Marseille at the local, European and international levels.
Therefore, the development of a high standard bilingual program for student teachers in training is a way to reinforce the master degree offered by the INSPE and recruitment, job opportunities through existing partnerships such as the French National Education Ministry, the UNI-T and the collaboration with the University of York in Toronto. It will also bring other local and international partnerships that can develop the attractiveness of the program and attract high level students and teachers professional skills as well as potentially increase the teaching profession for students who seek a degree that allows them to have international mobility and degree recognition from one country to another.

Development of partnership

Several partnerships already exist between INSPE, the French national Education Ministry and other universities around the world.
The main objective is to develop furthermore these collaborations through mobilities, collaboration between students and co-teaching.
New partnerships can be envisaged in the future through other projects and other universities on the same terms as those already existing in order to increase the attractivity on the STarLing program.

Pedagogical innovation

Pedagogical innovation is a major component of the impact and returns on this project. Indeed, it will allow exchanges between students and teachers of different institutions through blended learning courses. The use of technology will allow the connection of the different stakeholders and thus to learn differently. Moreover, with regard to partnerships, each partner brings its own expertise in education. The webinars will allow international experts inside and outside partnerships to share new ideas and research on bilingual (plurilingual) teaching methods.

5. Budget

6.1. Detailed presentation of the budget for the project

Include the Excel document as appendix 1 (AMIDEX_EstimatedBudget-AAPMultilinguism2021). **This document must be filled out with the help of the financial manager selected to monitor the project if this option is retained, or an administrative manager from the learning and teaching department.**
They will help the scientific and technical leader applying to link each expense to a broader category of costs.

6.2. Overall justification of the budget

*In addition to the table, provide any general comment to justify the projected use of the financial resources and the links between A*Midex funding and other sources of funds.*

The STarLing project is seen as a new brick to consolidate actions that are being developed in terms of internationalisation of teacher education at the Inspé of Aix-Marseille. As such it will benefit from ressources of funded projects:
The UNI-T Academy will provide support for mobility grants for students in partner countries in Europe. It will also provide blended learning courses co-constructed between partners that will be interesting to complement the development of course content in English. Finally, the UNI-T Academy will provide access to summer schools in English for the students.

The AMPIRIC project will also provide support for short mobility in schools internationally, in particular countries outside Europe. The Ampiric project also proposes seminars and webinars with the objective to further develop international seminars and summer schools in English that would also benefit students in a bilingual master program.
The Rectorat of Aix-Marseille is co-funding teacher education at the Inspé, providing the engagement of primary and secondary school teachers in the master degree (contractual engagement of ⅓ of the training done by professional school teachers from the Academy of Aix-Marseille). The STarLing project will count with primary school teachers who already have an experience with bilingual education in primary schools in Marseille from the EDIL schools or the DARE schools.

Considering the funding already available to support the development of the STarLing master program, the STarLing budget includes specific areas to the development of this bilingual master program:

Didactical engineering: ⅓ of the budget dedicated to the time required for transforming the master program (WP1)
The transformation of the existing master program requires time and further work for teachers involved in the STarLing master program. The choice was made to favour the financing of EQS (Service Equivalence Hours) to take into account the time required for a transformation and not just a mere translation of actual content. This is a way to acknowledge the innovative dimension of the pedagogical approach for this new bilingual master program for future primary school teachers.

Experts supporting plurilingual education (WP2)
The budget includes the mobility of 6 experts for the duration of the project, so the mobility of 2 experts per year. These mobilities have multiple objectives. The first objective is to support the training of teachers involved in the team of the STarLing master program. In particular, the project involves a collaboration with York University in Toronto that brings a specific expertise in bilingual education English-French and its implication for primary school teaching and learning. The second objective is to encourage the involvement of lecturers with a different view of education and encourage student-teachers to think about education beyond national borders. The third objective is to associate these experts in the assessment process of the project, and in particular contribute to joint publication of research in education analysing the effect of the STarLing bilingual master program on student learning and development of skills and knowledge about primary school teaching.

Supporting students (WP3)
The budget includes the 20 hours of language courses for each group of students.

Mobility for students and teachers (WP4)
The budget included 10 weeks of language immersion periods for teachers involved in STarLing. The aim of these immersion periods is to enhance the confidence to teach in English for some of the teachers involved in the STarLing project.
The budget also counts some mobilities for students. These mobilities will come as a complement to other sources of funding for student mobility. The aim is to facilitate as many students as possible to engage in mobilities for teacher education and create a “culture of mobility” amongst students at the

Inspé. The current situation is less than 1% of students engaging in mobility, due to the previous organisation of the master program (before 2021).

6. Appendices

Appendix 1 (required): Excel version of budget

Appendix 2 (required): Letter of commitment from the director of the learning and teaching department

STATUTS DE L'INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

2023

Version du 25 novembre 2013
et validée par le conseil
d'administration de l'Université
du 26 novembre 2013

*

Dernières modifications adoptées
par le conseil d'école
du 18 janvier 2017
et approuvées par le conseil
d'administration de l'Université
du 24 janvier 2017

*

Dernières modifications adoptées
par le conseil d'Institut
du 19 juin 2023
et approuvées par le conseil
d'administration de l'Université
du 18 juillet 2023

Statuts de l'Inspé

Sommaire

Préambule 2

Titre 1 Dispositions générales 2
- Article 1 Missions 2
- Article 2 Implantations géographiques 2
- Article 3 Organisation statutaire de l'Inspé 2

Titre 2 Le conseil de l'institut (CI) 3
- Article 4 Composition 3
- Article 5 Quatorze représentants élus : 3
- Article 6 Trois représentants d'Aix-Marseille Université : 3
- Article 7 Treize personnalités extérieures : 3
- Article 8 Participants au conseil avec voix consultative : 3
- Article 9 Rôle et compétences 4
- Article 10 Fonctionnement 4
- Article 11 Présidence 4
- Article 12 Conseil de l'institut restreint (CIR) 4

Titre 3 La direction (DIR) 5

Section 1 Le directeur 5
- Article 13 Nomination 5
- Article 14 Rôle et compétences 5

Section 2 L'équipe de direction 5
- Article 15 Le directeur administratif 5
- Article 16 Les directeurs adjoints 5

Section 3 L'équipe de direction élargie 5
- Article 17 Les chargés de missions 5
- Article 18 Les représentants de la direction - sites éloignés 6
- Article 19 Organisation 6

Titre 4 Les instances consultatives 6

Section 4 Le Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique (COSP) 6
- Article 20 Composition 6
- Article 21 Rôle et compétences 6
- Article 22 Fonctionnement 6
- Article 23 Présidence 7

Section 5 Le Directoire 7
- Article 24 Composition 7
- Article 25 Rôle et compétences 7
- Article 26 Fonctionnement 7

Titre 5 Dispositions finales 7
- Article 27 Adoption et révision des statuts 7
- Article 28 Publication des statuts 8
- Article 29 Règlement intérieur 8
- Article 30 Référence au Code de l'éducation 8

Statuts de l'Inspé

Préambule

L'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation d'Aix-Marseille (ci-après désigné par Inspé) est une composante d'Aix-Marseille Université (AMU).

L'Inspé inscrit son action dans une accréditation qui définit un projet académique de formation universitaire et professionnelle des professionnels de l'enseignement, de l'éducation et de la formation auquel sont associés AMU, et l'académie d'Aix-Marseille. L'organisation globale du projet résultant de cette association est formalisée dans une convention cadre exprimée en termes d'objectifs et de moyens.

Les présents statuts définissent l'organisation et la structuration générale de l'Inspé d'Aix-Marseille.

Titre 1 Dispositions générales

Article 1 Missions

Les missions propres à l'Inspé s'inscrivent dans les missions de recherche, de formation et d'insertion de l'Université.

L'Inspé organise et coordonne avec les composantes, établissements et autres partenaires, les ressources des partenaires pour former des professionnels de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Son périmètre concerne la formation initiale et continue des enseignants des premiers et seconds degrés employés par l'Éducation Nationale.

Au-delà des métiers de l'enseignement proposés par l'Éducation Nationale, l'Inspé développe une offre de formation en direction d'autres secteurs professionnels de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

L'Inspé a vocation à intervenir dans la formation initiale et continue des personnels enseignants de l'enseignement supérieur selon les orientations politiques de l'Université.

En matière de recherche, l'Inspé a vocation à développer et organiser les recherches en éducation dans l'ensemble des champs disciplinaires qui traitent de ces questions (didactiques, psychologie, sociologie, linguistique, histoire, philosophie, etc.) et de les inscrire dans une dynamique plus globale dans des approches pluridisciplinaires.

En matière d'innovation, l'Inspé développe les orientations vers d'autres métiers et les partenariats avec les institutions de formations professionnelles. L'Inspé favorise l'insertion professionnelle dans les métiers du professorat des étudiants aux revenus modestes.

Article 2 Implantations géographiques

L'Inspé assure la couverture géographique de l'académie au travers de ses implantations dans les villes d'Aix-en-Provence, d'Avignon, de Marseille et de Digne-les-Bains.

Le siège de l'Inspé est situé sur le Campus étoile – site de Saint Jérôme – 52 avenue Escadrille Normandie Niemen - 13013 Marseille.

Article 3 Organisation statutaire de l'Inspé

L'Inspé est administré, à parité de femmes et d'hommes, par le conseil de l'institut.

L'Inspé est dirigé par un directeur assisté de directeurs adjoints, un directeur administratif et de chargés de mission qu'il désigne et qui constituent l'équipe de direction.

Les instances statutaires de l'Inspé sont le conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP) et le directoire.

Les autres instances fonctionnelles, pédagogiques ou opérationnelles relèvent de l'organisation interne et sont décrites dans le règlement intérieur.

Titre 2 Le conseil de l'institut (CI)

Article 4 Composition

Le conseil de l'institut comprend, à parité de femmes et d'hommes, trente membres répartis en quatorze représentants élus, trois représentants d'Aix-Marseille Université et treize personnalités extérieures.

La durée du mandat des membres du conseil est fixée à cinq ans à l'exception des représentants usagers pour lesquels la durée du mandat est fixée à deux ans.

Article 5 Quatorze représentants élus :

Six collèges électoraux sont définis par le code de l'éducation :

- *collège A* : deux représentants des professeurs des Universités ou assimilés ;
- *collège B* : deux représentants des maîtres de conférences et personnels assimilés ;
- *collège C* : deux représentants des autres enseignants et autres formateurs relevant d'un établissement d'enseignement supérieur ;
- *collège D* : deux représentants des personnels relevant du ministère chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministère ;
- collège E : deux représentants des personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé ;
- collège F : quatre représentants des usagers (étudiants, fonctionnaires stagiaires, personnels enseignants et d'éducation bénéficiant d'actions de formation continue et personnes bénéficiant d'actions de formation aux métiers de la formation et de l'éducation).

Article 6 Trois représentants d'Aix-Marseille Université :

- le Président d'Aix-Marseille Université, ou son représentant ;
- le Vice-Président formation ou son représentant ;
- le Vice-Président recherche ou son représentant.

Article 7 Treize personnalités extérieures :

- cinq membres désignés par le Recteur de la Région académique d'Aix-Marseille ;
- une personnalité extérieure à l'université désignée par le président d'AMU au titre de ses compétences personnelles dans les domaines de l'enseignement, de l'éducation ou de la formation ;
- un membre désigné par le président du conseil régional de la Région Sud - Provence Alpes Côte d'Azur ;
- un membre désigné par une collectivité territoriale sis dans le département du Vaucluse ;
- un membre désigné par le maire de Marseille
- un membre désigné par le maire de Digne-les-Bains ;
- trois personnalités extérieures désignées au titre de leurs compétences personnelles dans les domaines de l'enseignement, de l'éducation ou de la formation par les autres membres du conseil réunis préalablement pour cela.

Article 8 Participants au conseil avec voix consultative :

- le directeur de l'Inspé s'il n'est pas élu, siège en tant qu'invité permanent;
- outre le directeur, les invités permanents au conseil avec voix consultative sont déterminés à l'article 6 du règlement intérieur de l'Inspé ;
- le cas échéant et en fonction de l'ordre du jour à l'initiative du président du conseil, toute personne dont l'audition lui paraît utile peut être invitée avec voix consultative.

Article 9 Rôle et compétences

Le conseil de l'institut arrête la politique de formation et de recherche de l'institut dans le cadre de la politique de l'Université et conformément au projet de l'Inspé établi par les partenaires et accrédité par les ministères de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et de l'Éducation nationale. Il se prononce dans les domaines relevant de l'organisation et du fonctionnement de l'Institut et délibère en particulier sur :

- les orientations relatives à la formation et à la recherche ;
- l'organisation générale des études ;
- le projet d'accréditation pluriannuel ;
- les règles relatives aux examens et les modalités de contrôle des connaissance ;
- le projet de budget et son exécution ;
- les statuts et le règlement intérieur de l'institut ;

Il donne un avis sur les projets de contrats ou conventions, sur la répartition des emplois et sur les recrutements.

Article 10 Fonctionnement

Le règlement intérieur de l'institut détermine les règles de *quorum*, les modalités de délibérations et de représentation de leurs membres, les modalités de convocation, d'établissement et d'envoi de l'ordre du jour de ces conseils. Il précise également qui remplace le président en cas d'empêchement de celui-ci.

Le conseil de l'institut se réunit au moins deux fois par an en séance ordinaire sur convocation de son président. Il peut se réunir en séance extraordinaire et sur un ordre du jour précis à l'initiative de son président ou du directeur de l'Inspé, ou à la demande de la moitié au moins de ses membres.

Article 11 Présidence

Le président du conseil d'institut est élu, pour un mandat de cinq ans, parmi les personnalités extérieures désignées par le recteur de région académique, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour et à la majorité relative au second tour. En cas d'égalité des voix à l'issue du second tour, le candidat le plus jeune est élu.

Le président préside les séances et anime les débats du conseil de l'institut. En cas de partage égal des voix lors d'une séance du conseil de l'institut, le président a voix prépondérante.

Article 12 Conseil de l'institut restreint (CIR)

Pour toutes les questions relatives à la carrière des enseignants et enseignants-chercheurs, aux classements et dispositifs de mobilités, aux primes et avancements, le conseil de l'institut siège en formation restreinte aux seuls représentants élus des collèges A, B et C du conseil de l'institut. Le directeur de l'Inspé préside le conseil de l'institut restreint.

Toutes les questions concernant le recrutement ou la carrière des enseignants et enseignants-chercheurs sont présentées aux instances et conseils compétents de l'Université d'Aix-Marseille par le directeur de l'Inspé.

Le CIR émet des avis au directeur qui les transmet aux instances de gouvernance de l'université.

Titre 3 La direction (DIR)

Section 1 Le directeur

Article 13 Nomination

Le directeur de l'institut est nommé pour un mandat de cinq ans par arrêté conjoint des ministres chargés de l'enseignement supérieur et de l'Éducation nationale.

Les fonctions de directeur de l'Inspé font l'objet d'un appel à candidature établi par le président de l'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de rattachement de l'institut.

Les candidats aux fonctions de directeur d'institut sont auditionnés par un comité coprésidé par le Recteur territorialement compétent et le Président de l'établissement de rattachement.

Le comité communique aux ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur un rapport écrit motivant l'avis porté sur chacun des candidats.

Article 14 Rôle et compétences

Le directeur prépare les délibérations du conseil et en assure l'exécution. Il est ordonnateur des recettes et des dépenses de l'institut. Il a qualité pour signer, au nom de l'Université, les conventions relatives à l'organisation des enseignements. Ces conventions ne peuvent être exécutées qu'après avoir été approuvées par le président de l'Université et votées par le conseil d'administration.

Le directeur prépare un document d'orientation politique et budgétaire. Ce rapport est présenté aux instances délibératives des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires de l'institut au cours du troisième trimestre de l'année civile.

Le directeur, sur délégation du Président de l'Université, arrête la composition des jurys d'examens pour les formations soumises à examens dispensées dans l'institut.

Il rend compte de l'activité de l'institut au conseil d'administration de l'Université.

Section 2 L'équipe de direction

Article 15 Le directeur administratif

Pour assurer l'organisation générale des services administratifs et techniques de l'institut, le directeur est assisté d'un directeur administratif.

Article 16 Les directeurs adjoints

Pour organiser la vie de l'institut et assurer son fonctionnement, le directeur est assisté de plusieurs directeurs adjoints.

Les directeurs adjoints sont nommés par le directeur de l'institut sur lettre de mission. Il peut être mis un terme à leur mandat à leur demande ou à celle du directeur. En tout état de cause, leurs mandats prennent fin en même temps que celui du directeur.

Section 3 L'équipe de direction élargie

Article 17 Les chargés de missions

Pour assurer le fonctionnement de l'institut, le directeur peut désigner des chargés de missions.

Une lettre de mission précise les contours et le champ d'application de la mission ainsi que les responsabilités dont ils ont la charge.

Il peut être mis un terme à leur mandat à leur demande ou à celle du directeur. En tout état de cause, leurs mandats prennent fin en même temps que celui du directeur.

Article 18 Les représentants de la direction - sites éloignés

Le directeur désigne des représentants de la direction sur les sites d'Avignon et de Digne-les-Bains qui sont les relais de l'équipe de direction.

Il peut être mis un terme à leur mandat à leur demande ou à celle du directeur. En tout état de cause, leur mandat prend fin en même temps que celui du directeur.

Article 19 Organisation

Le directeur arrête l'organisation interne de la direction en termes d'instances et de composition de chacune de ces instances.

Titre 4 Les instances consultatives

Section 4 Le Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique (COSP)

Article 20 Composition

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique est constitué à parité de femmes et hommes, de six membres de droit et six personnalités extérieures.

Les membres de droit (dont les modalités de désignation sont fixées par le Règlement intérieur) :

- trois représentants de l'Université d'Aix-Marseille,
- trois représentants de l'Inspé.

Les personnalités extérieures :

- trois personnalités extérieures désignées par le Recteur,
- trois personnalités extérieures désignées par le conseil de l'institut.

Les participants au conseil avec voix consultative :

- le directeur de l'Inspé est invité permanent au COSP, s'il n'est pas désigné en qualité de membre de droit.
- une liste de personnes invitées permanentes au COSP est établie en concertation avec l'Université d'Aix-Marseille, et le Rectorat et intégrée dans le règlement intérieur de l'Inspé.
- en fonction de l'ordre du jour et à l'initiative du président du conseil, toute personne dont l'audition peut paraître utile, peut être invitée au conseil avec voix consultative.

Les fonctions de membre du conseil de l'institut et du conseil d'orientation scientifique et pédagogique sont incompatibles entre elles.

Article 21 Rôle et compétences

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique contribue à la réflexion sur les grandes orientations relatives à la politique partenariale et aux activités de formation et de recherche de l'institut.

Article 22 Fonctionnement

Le règlement intérieur de l'institut détermine les règles de quorum, les modalités de délibérations et de représentation de leurs membres, les modalités de convocation, d'établissement et d'envoi de l'ordre du jour du COSP.

Article 23 Présidence

Le COSP élit son président parmi les personnalités extérieures désignées par le conseil de l'institut, dans les conditions définies par le règlement intérieur de l'institut.

En cas de partage égal des voix lors d'une séance du conseil, le président a voix prépondérante.

Section 5 Le Directoire

Article 24 Composition

Le directoire est composé :

- du recteur de région académique Aix-Marseille
- du président d'AMU
- du directeur de l'Inspé
- du président du Conseil de l'Institut de l'Inspé

Chaque membre du directoire peut être accompagné d'un à deux collaborateurs.

Le directoire peut être élargi, lorsque l'ordre du jour le justifie, au secrétaire général de la région académique, au directeur général des services de l'université et au directeur administratif de l'Inspé.

Article 25 Rôle et compétences

Le directoire a pour mission de coordonner l'engagement des partenaires dans la réalisation du projet académique de l'Inspé d'Aix-Marseille tel qu'il a été accrédité et d'en suivre les évolutions sur toute la durée de la période contractuelle pluriannuelle.

Il veille à l'application de la convention, conclue entre les partenaires pour la période contractuelle pluriannuelle, et en prévoit les évolutions au travers des avenants.

Il assure le pilotage de l'engagement des partenaires au travers du suivi du budget de projet depuis son élaboration prévisionnelle jusqu'au bilan de son exécution.

Il émet des recommandations quant aux orientations du projet.

Article 26 Fonctionnement

Le directoire se réunit autant que de besoin à l'initiative du directeur de l'Inspé qui a la charge de l'organisation des réunions.

Un ou plusieurs groupes de travail, définis dans le Règlement Intérieur, préparent les travaux du directoire.

Titre 5 Dispositions finales

Article 27 Adoption et révision des statuts

Le conseil de l'institut adopte les statuts de l'Inspé à la majorité des suffrages exprimés des membres avec voix délibérative présents et représentés représentant au moins la moitié des membres en exercice.

Ces statuts sont approuvés par le conseil d'administration de l'université.

La modification des statuts peut être demandée par le directeur, par le président du conseil de l'institut ou par la majorité de ses membres en exercice.

La révision des statuts est adoptée à la majorité des suffrages exprimés des membres avec voix délibérative présents et représentés puis proposée à l'approbation du Conseil d'administration de l'Université

Article 28 Publication des statuts

Les présents statuts font l'objet d'un affichage public.

Article 29 Règlement intérieur

Le règlement intérieur arrête les modalités d'application des présents statuts et précise le mode d'organisation et les règles de fonctionnement de l'Inspé.

Le règlement intérieur est adopté par le conseil de l'institut à la majorité des membres présents ou représentés.

Il peut être modifié suivant les mêmes formes.

Article 30 Référence au Code de l'éducation

Les présents statuts sont soumis à toutes les dispositions du code de l'éducation et des décrets pris en application, même en l'absence de référence expresse.

Parcours 2022-2023 / Inscription N-1 2021-2022	**ADM**	**Non ADM**	**Total général**	**Taux de réussite**
Master 1 MEEF Professorat des écoles (à distance)	**17**	**8**	**25**	
ALLSH - HLS4AC-201 - Master 1 Langues et sociétés : Mondes arabe, musulman et hamito-sémitique (MAMHS)		1	1	0%
ALLSH - HLS5AB-201 - Master 2 Langues et sociétés : Langues, cultures et sociétés d'Asie (LCSA)		1	1	0%
ALLSH - HPS3AA-201 - Licence 3 Psychologie	3	1	4	12%
ALLSH - HSA4AD-201 - Master 1 Archéologie médiévale : Méditerranée, mdes byzantins musulman	1		1	4%
ALLSH - HSE3AA-201 - Licence 3 Sciences de l'éducation	4		4	16%
ALLSH - HSE3AB-201 - Licence 3 Sciences de l'éducation : Formation d'adultes	1		1	4%
DROIT ET SC. POLITIQUE - DRT3AA-202 - Licence 3 Droit AIX (division B : de la lettre O à la lettre Z incluse)	1		1	4%
INSPE - RPE4AA-201 - Master 1 MEEF Professorat des écoles (Marseille)	1		1	4%
INSPE - RPE4AA-202 - Master 1 MEEF Professorat des écoles (Aix)	1		1	4%
INSPE - RPE4AA-203 - Master 1 MEEF Professorat des écoles (Avignon)		2	2	0%
INSPE - RPE4AA-210 - Master 1 MEEF Professorat des écoles (à distance)	2	3	5	8%
SCIENCES - SIN3AC-209 - Licence 3 Informatique : Plurisciences TELE ENSEIGNEMENT	1		1	4%
SCIENCES - SSS3AB-209 - Licence 3 Sciences sanitaires et sociales : Plurisciences TELE ENSEIGNEMENT	1		1	4%
SCIENCES - SVT3AH-209 - Licence 3 SVT : Plurisciences TELE ENSEIGNEMENT	1		1	4%
Master 2 MEEF Professorat des écoles (à distance)	**27**	**15**	**42**	
INSPE - RPE4AA-201 - Master 1 MEEF Professorat des écoles (Marseille)	4	2	6	10%
INSPE - RPE4AA-202 - Master 1 MEEF Professorat des écoles (Aix)		1	1	0%
INSPE - RPE4AA-203 - Master 1 MEEF Professorat des écoles (Avignon)	1		1	2%
INSPE - RPE4AA-210 - Master 1 MEEF Professorat des écoles (à distance)	17	7	24	40%
INSPE - RPE5AA-202 - Master 2 MEEF Professorat des écoles (Aix)	1	2	3	2%
INSPE - RPE5AA-210 - Master 2 MEEF Professorat des écoles (à distance)	4	3	7	10%
Master 1 MEEF Professorat des écoles (Aix)	**117**	**30**	**147**	
ALLSH - HAN4AB-201 - M1 Anthropologie : Anthropologie du développement durable	1		1	1%
ALLSH - HAP3AA-201 - Licence 3 Arts plastiques	2	1	3	1%
ALLSH - HHI3AA-201 - Licence 3 Histoire : Histoire renforcée	5		5	3%
ALLSH - HHI3AB-201 - Licence 3 Histoire : Histoire, documentation, médias		1	1	0%
ALLSH - HHI3AC-201 - Licence 3 Histoire : Histoire-Géographie	3		3	2%
ALLSH - HHI3AD-201 - Licence 3 Histoire : Histoire, langues, civilisations	2		2	1%
ALLSH - HLA3AA-201 - Licence 3 LEA : Anglais-Allemand	1		1	1%
ALLSH - HLA3BA-201 - Licence 3 LEA : Anglais-Arabe		1	1	0%
ALLSH - HLA3DA-201 - Licence 3 LEA : Anglais-Espagnol	1		1	1%
ALLSH - HLA3FA-201 - Licence 3 LEA : Anglais-Japonais	1		1	1%
ALLSH - HLE3AA-201 - Licence 3 LLCER : Allemand	1		1	1%
ALLSH - HLE3BA-201 - Licence 3 LLCER : Anglais	4	1	5	3%
ALLSH - HLE3GA-201 - Licence 3 LLCER : Italien	3	1	4	2%
ALLSH - HLE3KA-201 - Licence 3 LLCER : Trilangue	1		1	1%
ALLSH - HLF3AA-201 - Licence 3 Lettres : Lettres Modernes	1	1	2	1%
ALLSH - HLF3AC-201 - Licence 3 Lettres : Ecritures	1		1	1%
ALLSH - HLL4AA-201 - Master 1 LLCER Etudes hispaniques et latino-américaine	1		1	1%
ALLSH - HMS3AA-201 - Licence 3 Musicologie : Musique et sciences de la musique	1		1	1%
ALLSH - HPH2AA-201 - Licence 2 Philosophie		1	1	0%
ALLSH - HPH3AA-201 - Licence 3 Philosophie : Histoire de la philo et métaphysique		1	1	0%
ALLSH - HPO1AG-205 - L1 Portail Sociologie-Philosophie-Sciences de l'Education-Sciences du Langage Option Sciences du Langage	1		1	1%
ALLSH - HPS3AA-201 - Licence 3 Psychologie	14	3	17	10%
ALLSH - HSE3AA-201 - Licence 3 Sciences de l'éducation	34	8	42	23%
ALLSH - HSL3AA-201 - Licence 3 Sciences du langage : SCL et pluridisciplinarité	14	3	17	10%
ALLSH - HSO3AA-201 - Licence 3 Sociologie : Sociologie générale	5	3	8	3%
ALLSH - HSP3AB-201 - Licence 3 Arts spectacle : Théories et pratiques du cinéma, audio		1	1	0%
DROIT ET SC. POLITIQUE - DAF4AT-200 - Master 1 Droit des affaires- Formation initiale	1		1	1%
DROIT ET SC. POLITIQUE - DRT3AA-203 - Licence 3 Droit ARLES	2		2	1%
ECONOMIE ET GESTION - BAS3AA-211 - Licence 3 AES : Entreprise et administration des PME-PMO - Aix	2	1	3	1%
ECONOMIE ET GESTION - BAS3AB-221 - Licence 3 AES : Sciences sociales et politiques (SSP) - Marseille		1	1	0%

INSPE - RPE4AA-202 - Master 1 MEEF Professorat des écoles (Aix)	7	2	9	5%
INSPE - RSD4AH-202 - Master 1 MEEF : Enseigner l'Espagnol (Aix)	1		1	1%
SC. DU SPORT - FEM3AA-200 - Licence 3 STAPS : EM - Parcours Professorat des Collèges et Lycées - Marseille	1		1	1%
SCIENCES - SCH3AA-201 - Licence 3 Chimie : Chimie MARSEILLE St Jérôme	1		1	1%
SCIENCES - SMH3AA-200 - Licence 3 MIASHS : Mathématiques et sciences sociales MARSEILLE St Charles	2		2	1%
SCIENCES - SSV3AF-200 - Licence 3 Sciences de la vie : Plurisciences MARSEILLE St Charles	2		2	1%
SCIENCES - SVT3AH-200 - Licence 3 Sciences de la vie et de la terre : Plurisciences MARSEILLE St Charles	1		1	1%
Master 2 MEEF Professorat des écoles (Aix)	**154**	**15**	**169**	
ECONOMIE ET GESTION - BED4AT-211 - Master 1 Economie du droit - AIX		1	1	0%
INSPE - RPE4AA-202 - Master 1 MEEF Professorat des écoles (Aix)	151	9	160	89%
INSPE - RPE5AA-201 - Master 2 MEEF Professorat des écoles (Marseille)	1		1	1%
INSPE - RPE5AA-202 - Master 2 MEEF Professorat des écoles (Aix)	1	5	6	1%
INSPE - RPE5AA-210 - Master 2 MEEF Professorat des écoles (à distance)	1		1	1%
Master 1 MEEF Professorat des écoles (Avignon)	**13**	**1**	**14**	
ALLSH - CLES2A-102 - Certificat en langue de l'enseignement supérieur Anglais 2 ALLSH MRS	1		1	7%
ALLSH - HAP3AA-201 - Licence 3 Arts plastiques		1	1	0%
ALLSH - HPS3AA-201 - Licence 3 Psychologie	1		1	7%
ALLSH - HSE3AA-201 - Licence 3 Sciences de l'éducation	5		5	36%
INSPE - RPE4AA-203 - Master 1 MEEF Professorat des écoles (Avignon)	4		4	29%
SC. DU SPORT - FAP3AA-200 - Licence 3 STAPS : Activité Physique Adaptée et Santé - Marseille	1		1	7%
SC. DU SPORT - FEM3AB-200 - Licence 3 STAPS : EM - Parcours Professorat des Ecoles - Marseille	1		1	7%
Master 2 MEEF Professorat des écoles (Avignon)	**102**	**16**	**118**	
INSPE - RPE4AA-203 - Master 1 MEEF Professorat des écoles (Avignon)	94	9	103	80%
INSPE - RPE5AA-203 - Master 2 MEEF Professorat des écoles (Avignon)	7	7	14	6%
INSPE - RPE5AA-210 - Master 2 MEEF Professorat des écoles (à distance)	1		1	1%
Master 1 MEEF Professorat des écoles (Digne)	**9**	**1**	**10**	
ALLSH - HPS3AA-201 - Licence 3 Psychologie	3		3	30%
ALLSH - HSE3AA-201 - Licence 3 Sciences de l'éducation		1	1	0%
ECONOMIE ET GESTION - BGE3AB-241 - Licence 3 Gestion : Gestion des entreprises - Gap	1		1	10%
IUT - WMOPAB-201 - Licence Pro Management et gestion des organisations : Management de PME-PMI	1		1	10%
SC. DU SPORT - FEM3AA-200 - Licence 3 STAPS : EM - Parcours Professorat des Collèges et Lycées - Marseille	1		1	10%
SC. DU SPORT - FEM3AB-200 - Licence 3 STAPS : EM - Parcours Professorat des Ecoles - Marseille	1		1	10%
SCIENCES - SVT3AH-200 - Licence 3 Sciences de la vie et de la terre : Plurisciences MARSEILLE St Charles	2		2	20%
Master 2 MEEF Professorat des écoles (Digne)	**36**	**1**	**37**	
INSPE - RPE4AA-204 - Master 1 MEEF Professorat des écoles (Digne)	35	1	36	95%
INSPE - RPE4AA-210 - Master 1 MEEF Professorat des écoles (à distance)	1		1	3%
Master 1 MEEF Professorat des écoles (Marseille)	**81**	**12**	**93**	
ALLSH - HHI3AA-201 - Licence 3 Histoire : Histoire renforcée	1		1	1%
ALLSH - HHI3AC-201 - Licence 3 Histoire : Histoire-Géographie		1	1	0%
ALLSH - HLE1CA-201 - Licence 1 LLCER Chinois	1		1	1%
ALLSH - HLE1FA-201 - Licence 1 LLCER Espagnol	1		1	1%
ALLSH - HLE4AA-201 - Master 1 LEA - LEA au management international	1		1	1%
ALLSH - HLS4AC-201 - Master 1 Langues et sociétés : Mondes arabe, musulman et hamito-sémitique (MAMHS)	1	1	2	1%
ALLSH - HPH5AD-201 - Master 2 Philosophie : Analyse ergologique du travail et interaction soc	1		1	1%
ALLSH - HPS3AA-201 - Licence 3 Psychologie	3	1	4	3%
ALLSH - HPS5AH-201 - Master 2 Psychologie : Psychologie sociale de la santé (PSS)		1	1	0%
ALLSH - HSE3AA-201 - Licence 3 Sciences de l'éducation	15	4	19	16%
ALLSH - HSL3AA-201 - Licence 3 Sciences du langage : SCL et pluridisciplinarité	3	1	4	3%
ALLSH - HSO3AA-201 - Licence 3 Sociologie : Sociologie générale	2		2	2%
ALLSH - HSP3AB-201 - Licence 3 Arts spectacle : Théories et pratiques du cinéma, audio	1		1	1%
DROIT ET SC. POLITIQUE - DSTU02-201 - CSC Certificat de Sciences Criminelles	1		1	1%
ECONOMIE ET GESTION - BAS3AA-211 - Licence 3 AES : Entreprise et administration des PME-PMO - Aix	1		1	1%
ECONOMIE ET GESTION - BAS3AB-221 - Licence 3 AES : Sciences sociales et politiques (SSP) - Marseille	1	1	2	1%
INSPE - RPE4AA-201 - Master 1 MEEF Professorat des écoles (Marseille)	2		2	2%
INSPE - RPF4AA-201 - Master 1 MEEF Métiers de la recherche et de l'expertise en éducation (Marseille)		1	1	0%

IUT - WAAPAA-201 - Licence Pro Gestion des achats et approvisionnements : Organisation et gestion des achats	1		1	1%
IUT - WTCPAA-201 - Licence Pro Métiers du tourisme : Commercialisation des produits touristiques	1		1	1%
SC. DU SPORT - FEM3AA-200 - Licence 3 STAPS : EM - Parcours Professorat des Collèges et Lycées - Marseille	5		5	5%
SC. DU SPORT - FEM3AB-200 - Licence 3 STAPS : EM - Parcours Professorat des Ecoles - Marseille	16	1	17	17%
SCIENCES - SCH3AA-201 - Licence 3 Chimie : Chimie MARSEILLE St Jérôme	1		1	1%
SCIENCES - SHU3AB-200 - Licence 3 Sciences et Humanités : Spécialisation disciplinaire MARSEILLE St Charles	2		2	2%
SCIENCES - SMH3AA-200 - Licence 3 MIASHS : Mathématiques et sciences sociales MARSEILLE St Charles	5		5	5%
SCIENCES - SMI3AA-200 - Licence 3 Mathématiques : Mathématiques MARSEILLE St Charles	1		1	1%
SCIENCES - SMI3AA-202 - Licence 3 Mathématiques : Mathématiques MARSEILLE Luminy	1		1	1%
SCIENCES - SMI3AB-200 - Licence 3 Mathématiques : Plurisciences MARSEILLE St Charles	1		1	1%
SCIENCES - SPH3AD-200 - Licence 3 Physique : Plurisciences MARSEILLE St Charles	1		1	1%
SCIENCES - SSS3AA-201 - Licence 3 Sciences sanitaires et sociales : Sciences sanitaires et sociales MARSEILLE Saint-Jérôme	2		2	2%
SCIENCES - SSV3AB-202 - Licence 3 Sciences de la vie : Biologie Cellulaire MARSEILLE Luminy	1		1	1%
SCIENCES - SSV3AF-200 - Licence 3 Sciences de la vie : Plurisciences MARSEILLE St Charles	1		1	1%
SCIENCES - SVT3AA-201 - Licence 3 Sciences de la vie et de la terre : Biodiversité et écologie MARSEILLE St Jérôme	1		1	1%
SCIENCES - SVT3AF-200 - Licence 3 Sciences de la vie et de la terre : Sciences biologiques et géologiques MARSEILLE St Charles	1		1	1%
SCIENCES - SVT3AH-200 - Licence 3 Sciences de la vie et de la terre : Plurisciences MARSEILLE St Charles	5		5	5%
Master 2 MEEF Professorat des écoles (Marseille)	**92**	**9**	**101**	
INSPE - RPE4AA-201 - Master 1 MEEF Professorat des écoles (Marseille)	92	7	99	91%
INSPE - RPE4AA-210 - Master 1 MEEF Professorat des écoles (à distance)		1	1	0%
INSPE - RPE5AA-201 - Master 2 MEEF Professorat des écoles (Marseille)		1	1	0%

Parcours 2022-2023 / Inscription N-1 2021-2022	**ADM**	**Non ADM**	**Total général**	**Contribution au taux de réussite**
Master 1 MEEF : Enseigner l'Italien (Aix)	**9**	**1**	**10**	
ALLSH - HLE3BA-201 - Licence 3 LLCER : Anglais	1		1	10%
ALLSH - HLE3GA-201 - Licence 3 LLCER : Italien	5	1	6	50%
ALLSH - HLE3GA-210 - Licence 3 LLCER : Italien (A Distance)	1		1	10%
ALLSH - HLL5AB-201 - Master 2 LLCER : Etudes italiennes	1		1	10%
INSPE - RSD4AI-202 - Master 1 MEEF : Enseigner l'Italien (Aix)	1		1	10%
Master 2 MEEF : Enseigner l'Italien (Aix)	**12**		**12**	
INSPE - RSD4AI-202 - Master 1 MEEF : Enseigner l'Italien (Aix)	12		12	100%
Master 1 MEEF : Enseigner l'Espagnol (Aix)	**7**	**9**	**16**	
ALLSH - HLA3DA-201 - Licence 3 LEA : Anglais-Espagnol	2	1	3	13%
ALLSH - HLE3FA-201 - Licence 3 LLCER : Espagnol		4	4	0%
ALLSH - HLL4AA-201 - Master 1 LLCER Etudes hispaniques et latino-américaine	1	1	2	6%
ALLSH - HLL5AA-201 - Master 2 LLCER : Etudes hispaniques et latino-américaine	1	1	2	6%
ALLSH - HSE5AB-201 - Master 2 Sciences de l'éducation : Responsable de formation	1		1	6%
INSPE - RSD4AH-202 - Master 1 MEEF : Enseigner l'Espagnol (Aix)	1	2	3	6%
INSPE - RSD4AY-201 - Master 1 MEEF : Enseign. en lycée pro. : Lettres-Langues-Hist-Géo (Marseille)	1		1	6%
Master 2 MEEF : Enseigner l'Espagnol (Aix)	**11**	**11**	**22**	
INSPE - RSD4AH-202 - Master 1 MEEF : Enseigner l'Espagnol (Aix)	10	10	20	45%
INSPE - RSD5AH-202 - Master 2 MEEF : Enseigner l'Espagnol (Aix)	1	1	2	5%
Master 1 MEEF : Enseigner l'Espagnol (Avignon)	**1**		**1**	
INSPE - RSD4AH-203 - Master 1 MEEF : Enseigner l'Espagnol (Avignon)	1		1	100%
Master 2 MEEF : Enseigner l'Espagnol (Avignon)	**5**	**2**	**7**	
INSPE - RSD4AH-203 - Master 1 MEEF : Enseigner l'Espagnol (Avignon)	5		5	71%
INSPE - RSD5AH-202 - Master 2 MEEF : Enseigner l'Espagnol (Aix)		1	1	0%
INSPE - RSD5AH-203 - Master 2 MEEF : Enseigner l'Espagnol (Avignon)		1	1	0%
Master 1 MEEF : Enseigner l' Allemand (Aix)	**1**	**2**	**3**	
ALLSH - HLE3KA-201 - Licence 3 LLCER : Trilangue	1	2	3	33%
Master 2 MEEF : Enseigner l' Allemand (Aix)		**1**	**1**	
INSPE - RSD4AD-202 - Master 1 MEEF : Enseigner l' Allemand (Aix)		1	1	0%
Master 1 MEEF : Enseigner l'Anglais (Aix)	**26**	**13**	**39**	
ALLSH - CLES2A-102 - Certificat en langue de l'enseignement supérieur Anglais 2 ALLSH MRS	1		1	3%
ALLSH - HFL5AA-201 - Master 2 FLE : Didactique du Français Langue Etrangère et Seconde : approches critiques et innovations pédagogiques	1		1	3%
ALLSH - HLA3CA-201 - Licence 3 LEA : Anglais-Chinois	1		1	3%
ALLSH - HLA3DA-201 - Licence 3 LEA : Anglais-Espagnol	1	1	2	3%
ALLSH - HLA3FA-201 - Licence 3 LEA : Anglais-Japonais		1	1	0%
ALLSH - HLA3MA-201 - Licence 3 LEA : Anglais-Coréen	1		1	3%
ALLSH - HLE3BA-201 - Licence 3 LLCER : Anglais	15	3	18	38%
ALLSH - HLE3KA-201 - Licence 3 LLCER : Trilangue	2	2	4	5%
ALLSH - HLE4AB-201 - Master 1 LEA - LEA PME-Export		1	1	0%
INSPE - RSD4AD-202 - Master 1 MEEF : Enseigner l' Allemand (Aix)	1		1	3%
INSPE - RSD4AE-202 - Master 1 MEEF : Enseigner l'Anglais (Aix)	2	4	6	5%
INSPE - RSD4AH-202 - Master 1 MEEF : Enseigner l'Espagnol (Aix)	1		1	3%
INSPE - RSD5AE-202 - Master 2 MEEF : Enseigner l' Anglais (Aix)		1	1	0%
Master 2 MEEF : Enseigner l' Anglais (Aix)	**26**	**7**	**33**	
ALLSH - H528-281 - Préparation Agrégation Anglais		1	1	0%
INSPE - RSD4AE-202 - Master 1 MEEF : Enseigner l'Anglais (Aix)	23	5	28	70%
INSPE - RSD5AE-202 - Master 2 MEEF : Enseigner l' Anglais (Aix)	3	1	4	9%
Master 1 MEEF : Enseigner l'Anglais (Avignon)	**4**	**6**	**10**	
ALLSH - CLES2A-102 - Certificat en langue de l'enseignement supérieur Anglais 2 ALLSH MRS	4	5	9	40%
INSPE - RSD4AE-203 - Master 1 MEEF : Enseigner l'Anglais (Avignon)		1	1	0%
Master 2 MEEF : Enseigner l' Anglais (Avignon)	**10**	**2**	**12**	
INSPE - RSD4AE-203 - Master 1 MEEF : Enseigner l'Anglais (Avignon)	8	1	9	67%

INSPE - RSD5AE-203 - Master 2 MEEF : Enseigner l' Anglais (Avignon)	2	1	3	17%
Master 1 MEEF : Enseigner l'Arabe (Aix)	**6**	**7**	**13**	
ALLSH - HLE3EA-201 - Licence 3 LLCER : Arabe	2	5	7	15%
ALLSH - HLS4AC-201 - Master 1 Langues et sociétés : Mondes arabe, musulman et hamito-sémitique (MAMHS)	1		1	8%
ALLSH - HLS5AC-201 - Master 2 Langues et sociétés : Mondes arabe, musulman et hamito-sémitique (MAMHS)	1		1	8%
ALLSH - HRI3T0-201 - Echange international		1	1	0%
INSPE - RSD4AF-202 - Master 1 MEEF : Enseigner l'Arabe (Aix)	2	1	3	15%
Master 2 MEEF : Enseigner l' Arabe (Aix)	**2**	**2**	**4**	
INSPE - RSD4AF-202 - Master 1 MEEF : Enseigner l'Arabe (Aix)	2	2	4	50%
Master 1 MEEF : Enseigner le Français Langue Etrangère (A DISTANCE)		**1**	**1**	
INSPE - RPF4AA-201 - Master 1 MEEF Métiers de la recherche et de l'expertise en éducation (Marseille)		1	1	0%
Master 2 MEEF : Enseigner le Français Langue Etrangère (A DISTANCE)	**6**		**6**	
INSPE - RSD4AC-210 - Master 1 MEEF : Enseigner le Français Langue Etrangère (A DISTANCE)	6		6	100%
Master 1 MEEF : Enseigner les lettres classiques (Aix)	**2**		**2**	
ALLSH - HHC4AA-201 - M1 Histoire, civi, patrimoine : Mondes anciens et médiévaux	1		1	50%
ALLSH - HLF3AB-201 - Licence 3 Lettres : Lettres Classiques	1		1	50%
Master 1 MEEF : Enseigner les lettres modernes (Aix)	**13**	**3**	**16**	
ALLSH - HLF3AA-201 - Licence 3 Lettres : Lettres Modernes	11	2	13	69%
ALLSH - HLF3AA-210 - Licence 3 Lettres : Lettres Modernes (A Distance)	2		2	13%
ALLSH - HSL3AA-201 - Licence 3 Sciences du langage : SCL et pluridisciplinarité		1	1	0%
Master 2 MEEF Enseigner les lettres modernes (Aix)	**16**	**2**	**18**	
ALLSH - HLT4AC-201 - Master 1 Lettres : Littérature et psychanalyse	1		1	6%
INSPE - RSD4AA-202 - Master 1 MEEF : Enseigner les lettres modernes (Aix)	14		14	78%
INSPE - RSD4AA-203 - Master 1 MEEF : Enseigner les lettres modernes (Avignon)	1		1	6%
INSPE - RSD5AA-202 - Master 2 MEEF Enseigner les lettres modernes (Aix)		2	2	0%
Master 1 MEEF : Enseigner les lettres modernes (Avignon)		**1**	**1**	
INSPE - RSD4AA-203 - Master 1 MEEF : Enseigner les lettres modernes (Avignon)		1	1	0%
Master 2 MEEF Enseigner les lettres modernes (Avignon)	**6**	**1**	**7**	
INSPE - RSD4AA-203 - Master 1 MEEF : Enseigner les lettres modernes (Avignon)	6	1	7	86%
Master 1 MEEF : Enseigner l'Education Physique et Sportive	**55**	**6**	**61**	
INSPE - RSD4AN-201 - Master 1 MEEF : Enseigner l'Education Physique et Sportive		1	1	0%
SC. DU SPORT - FEM3AA-200 - Licence 3 STAPS : EM - Parcours Professorat des Collèges et Lycées - Marseille	54	5	59	89%
SC. DU SPORT - FEM3AE-200 - L3 STAPS : EM - Professorat des Collèges et Lycées - Accès Santé - Marseille	1		1	2%
Master 2 MEEF : Enseigner l'Education Physique et Sportive (Marseille)	**77**	**5**	**82**	
INSPE - RSD4AN-201 - Master 1 MEEF : Enseigner l'Education Physique et Sportive	77	4	81	94%
INSPE - RSD5AN-201 - Master 2 MEEF : Enseigner l'Education Physique et Sportive (Marseille)		1	1	0%
Master 1 MEEF : Enseigner les arts au CLG & LGT (Arts plastiques) Marseille	**5**	**1**	**6**	
ALLSH - HAP3AA-201 - Licence 3 Arts plastiques	3		3	100%
ALLSH - HAR4AD-202 - M1 Arts : Médiation culturelle des arts (Marseille)	1		1	33%
ALLSH - HAR5AA-201 - Master 2 Arts : Arts plastiques	1		1	33%
INSPE - RSD4AK-201 - Master 1 MEEF : Enseigner les arts au CLG & LGT (Arts plastiques) Marseille		1	1	0%
Master 2 MEEF : Enseigner les arts au CLG & LGT (Arts plastiques) Marseille	**15**	**1**	**16**	
INSPE - RSD4AK-201 - Master 1 MEEF : Enseigner les arts au CLG & LGT (Arts plastiques) Marseille	14	1	15	93%
INSPE - RSD5AK-201 - Master 2 MEEF : Enseigner les arts au CLG & LGT (Arts plastiques) Marseille	1		1	7%
Master 1 MEEF : Enseigner les arts au CLG & LGT (Education musicale chant choral) (Aix)	**8**	**4**	**12**	
ALLSH - HMS3AA-201 - Licence 3 Musicologie : Musique et sciences de la musique	8	3	11	67%
INSPE - RSD4AL-202 - Master 1 MEEF : Enseigner les arts au CLG & LGT (Education musicale chant choral) (Aix)		1	1	0%
Master 2 MEEF : Enseigner les arts au CLG & LGT (Education musicale chant choral) (Aix)	**7**	**2**	**9**	
INSPE - RSD4AL-202 - Master 1 MEEF : Enseigner les arts au CLG & LGT (Education musicale chant choral) (Aix)	5	2	7	56%
INSPE - RSD5AL-202 - Master 2 MEEF : Enseigner les arts au CLG & LGT (Education musicale chant choral) (Aix)	2		2	100%
Master 1 MEEF : Enseigner l'Histoire-Géographie au CLG & LGT (Aix)	**17**	**19**	**36**	
ALLSH - H531-281 - Préparation Agrégation Histoire		1	1	0%
ALLSH - HHC4AA-201 - M1 Histoire, civi, patrimoine : Mondes anciens et médiévaux	1		1	3%
ALLSH - HHC4AB-201 - M1 Histoire, civi, patrimoine : Monde moderne et contemporain		1	1	0%
ALLSH - HHC5AA-201 - M2 Histoire, civi, patrimoine : Mondes anciens et médiévaux	1	1	2	3%

ALLSH - HHC5AB-201 - M2 Histoire, civi, patrimoine : Monde moderne et contemporain	2	1	3	6%
ALLSH - HHI3AA-201 - Licence 3 Histoire : Histoire renforcée	2	4	6	6%
ALLSH - HHI3AA-210 - Licence 3 Histoire : Histoire renforcée (A Distance)	1		1	3%
ALLSH - HHI3AC-201 - Licence 3 Histoire : Histoire-Géographie	9	6	15	25%
ALLSH - HPO1AF-201 - Licence 1 : Portail Archéologie-Histoire-Histoire de l' Art		1	1	0%
ALLSH - HPS3AA-201 - Licence 3 Psychologie		1	1	0%
IEP - PRI5AB-201 - Master 2 Relations internationales : Géostratégie, défense et sécurité internationale	1		1	3%
INSPE - RPE4AA-201 - Master 1 MEEF Professorat des écoles (Marseille)		1	1	0%
INSPE - RSD4AJ-202 - Master 1 MEEF : Enseigner l'Histoire-Géographie au CLG & LGT (Aix)		2	2	0%
Master 2 MEEF : Enseigner l'Histoire-Géographie au CLG & LGT (Aix)	**13**	**12**	**25**	
ALLSH - A098-200 - Auditeurs libres		1	1	0%
INSPE - RSD4AJ-202 - Master 1 MEEF : Enseigner l'Histoire-Géographie au CLG & LGT (Aix)	13	11	24	52%
Master 1 MEEF : Enseigner l'Histoire-Géographie au CLG & LGT (Avignon)	**1**		**1**	
ALLSH - HHI3AC-201 - Licence 3 Histoire : Histoire-Géographie	1		1	100%
Master 2 MEEF : Enseigner l'Histoire-Géographie au CLG & LGT (Avignon)	**9**	**2**	**11**	
INSPE - RSD4AJ-203 - Master 1 MEEF : Enseigner l'Histoire-Géographie au CLG & LGT (Avignon)	9	2	11	82%
Master 1 MEEF Ens. techno CLG, sces de l'ingénieur, design/Arts appli LGT : Sces industrielles l'ingénieur (Marseille)		**1**	**1**	
SCIENCES - SMC5AA-203 - Master 2 Génie mécanique : Conception de structures composites MARSEILLE Château-Gombert		1	1	0%
Master 2 MEEF Ens. techno CLG, sces de l'ingénieur, le design/Arts appli LGT : Sces industrielles ingénieur (Marseille)	**4**	**2**	**6**	
INSPE - RPF4AF-202 - Master 1 MEEF Conception et management de formations en hygiène sécurité et développement (Aix)		1	1	0%
INSPE - RSD4AX-201 - Master 1 MEEF Ens. techno CLG, sces de l'ingénieur, design/Arts appli LGT : Sces industrielles l'ingénieur (Marseille)	4	1	5	67%
Master 2 MEEF Enseign. la techno au CLG, sces de l'ingénieur, design/Arts appliqués au LGT : Arts appliqués (Marseille)	**4**	**1**	**5**	
INSPE - RSD4AW-201 - Master 1 MEEF Enseign. la techno au CLG, sces de l'ingénieur, design/Arts appliqués au LGT : Arts appliqués (Marseille)	4	1	5	80%
Master 1 MEEF : Enseign. en lycée pro. : Lettres-Langues-Hist-Géo (Marseille)	**5**	**2**	**7**	
ALLSH - HHI3AC-201 - Licence 3 Histoire : Histoire-Géographie	1		1	14%
ALLSH - HSE3AA-201 - Licence 3 Sciences de l'éducation	2		2	29%
INSPE - RSD4AJ-202 - Master 1 MEEF : Enseigner l'Histoire-Géographie au CLG & LGT (Aix)		1	1	0%
INSPE - RSD4AY-201 - Master 1 MEEF : Enseign. en lycée pro. : Lettres-Langues-Hist-Géo (Marseille)	2		2	29%
INSPE - RSD5AA-202 - Master 2 MEEF Enseigner les lettres modernes (Aix)		1	1	0%
Master 2 MEEF Enseigner en lycée pro. : Lettres-Langues-Hist-Géo (Marseille)	**6**	**4**	**10**	
INSPE - RSD4AH-202 - Master 1 MEEF : Enseigner l'Espagnol (Aix)		1	1	0%
INSPE - RSD4AY-201 - Master 1 MEEF : Enseign. en lycée pro. : Lettres-Langues-Hist-Géo (Marseille)	6	3	9	60%
Master 1 MEEF Enseign. en lycée pro. : Enseign. généraux : Math-Sciences Physiques (Marseille)	**3**	**6**	**9**	
INSPE - RSD4AZ-201 - Master 1 MEEF Enseign. en lycée pro. : Enseign. généraux : Math-Sciences Physiques (Marseille)	3	1	4	33%
INSPE - RSD5BE-201 - Master 2 MEEF Enseigner les mathématiques et les NSI au CLG & LGT option Mathématiques (Marseille)		1	1	0%
POLYTECH - JBM5T0-102 - Ingénieur Génie Biomédical année 5		1	1	0%
SCIENCES - SCH5AB-201 - Master 2 Chimie : Chimie pour le Vivant (CV) MARSEILLE Saint-Jérôme		1	1	0%
SCIENCES - SEA5AA-201 - Master 2 Electronique, énergie électrique, automatique : Automatique : Automatique MARSEILLE Saint-Jérôme		1	1	0%
SCIENCES - SPI3AC-201 - Licence 3 Sciences pour l'ingénieur : Physique appliquée et instrumentation (PAI) MARSEILLE Saint-Jérôme		1	1	0%
Master 2 MEEF Enseigner en lycée pro. : Enseign. généraux : Math-Sciences Physiques (Marseille)	**1**	**2**	**3**	
INSPE - RSD4AZ-201 - Master 1 MEEF Enseign. en lycée pro. : Enseign. généraux : Math-Sciences Physiques (Marseille)	1	2	3	33%
Master 1 MEEF Enseigner en lycée pro. : Ens. pro. Sces médico-sociales-Santé environnement (Marseille)	**7**	**8**	**15**	
INSPE - RSD4AZ-201 - Master 1 MEEF Enseign. en lycée pro. : Enseign. généraux : Math-Sciences Physiques (Marseille)	1		1	7%
INSPE - RSD4BB-201 - Master 1 MEEF Enseigner en lycée pro. : Ens. pro. Sces médico-sociales-Santé environnement (Marseille)	3	1	4	20%
OSU - PYTHEAS - LGE5AA-200 - Master 2 GE : Sciences de l'eau - Marseille St Charles		2	2	0%
OSU - PYTHEAS - LGE5AC-201 - Master 2 GE : MAEVA - Sciences et technologies de l'environnement - Marseille St Jérôme		1	1	0%
SC. MEDICALES ET PARAMEDICALES - ABS5AA-200 - Master 2 Biologie Santé : Maladies Infectieuses et microbiote		1	1	0%
SC. MEDICALES ET PARAMEDICALES - ABS5AG-200 - Master 2 Biologie Santé : Recherche clinique et simulation en santé		1	1	0%
SC. MEDICALES ET PARAMEDICALES - ABS8A4-200 - Doctorat en Biologie Santé spécialité Immunologie		1	1	0%
SC. MEDICALES ET PARAMEDICALES - AHM5AA-200 - Master 2 Humanités Médicales : Anthropologie évolutive, os, gènes,cultures	1		1	7%
SCIENCES - SSS3AA-201 - Licence 3 Sciences sanitaires et sociales : Sciences sanitaires et sociales MARSEILLE Saint-Jérôme	2	1	3	13%
Master 2 MEEF Enseigner en lycée pro. : Ens. pro. Sces médico-sociales-Santé environnement (Marseille)	**13**	**1**	**14**	
INSPE - RSD4BB-201 - Master 1 MEEF Enseigner en lycée pro. : Ens. pro. Sces médico-sociales-Santé environnement (Marseille)	13	1	14	93%
Master 1 MEEF Enseigner en lycée pro. : Enseignements professionnels : Génie et Arts appliqués (Marseille)		**1**	**1**	
SCIENCES - STS5AB-201 - Master 2 Traitement du signal et des images : Interactions physique signaux image MARSEILLE Saint-Jérôme		1	1	**0%**

Master 1 MEEF Enseigner en lycée pro. : Enseignements professionnels Economie-Gestion (Aix)		**1**	**1**	
ECONOMIE ET GESTION - BCG4AA-211 - Master 1 Contrôle de gestion et audit organisationnel (Formation classique) - Aix		1	1	0%
Master 2 MEEF Enseigner en lycée pro. : Enseignements professionnels : Economie-Gestion (Aix)	**3**		**3**	
INSPE - RSD4BC-202 - Master 1 MEEF Enseigner en lycée pro. : Enseignements professionnels Economie-Gestion (Aix)	2		2	67%
INSPE - RSD5BC-202 - Master 2 MEEF Enseigner en lycée pro. : Enseignements professionnels : Economie-Gestion (Aix)	1		1	33%
Master 1 MEEF Enseign. la philosophie, les sciences économiques et sociales au LGT : Philosophie (Aix)	**2**	**1**	**3**	
ALLSH - HAP3AA-201 - Licence 3 Arts plastiques		1	1	0%
ALLSH - HPH3AA-201 - Licence 3 Philosophie : Histoire de la philo et métaphysique	1		1	33%
INSPE - RSD4AT-202 - Master 1 MEEF Enseign. la philosophie, les sciences économiques et sociales au LGT : Philosophie (Aix)	1		1	33%
Master 2 MEEF Enseigner la philosophie, les sciences économiques et sociales au LGT : Philosophie (Aix)		**9**	**9**	
ALLSH - HPH5AC-201 - Master 2 Philosophie : Epistémologie		1	1	0%
INSPE - RSD4AT-202 - Master 1 MEEF Enseign. la philosophie, les sciences économiques et sociales au LGT : Philosophie (Aix)		8	8	0%
Master 1 MEEF Enseigner la philosophie, les sciences économiques et sociales au LGT : SES (Aix)	**3**	**6**	**9**	
ALLSH - HSO3AA-201 - Licence 3 Sociologie : Sociologie générale		1	1	0%
ALLSH - HSO4AA-201 - Master 1 Sociologie	2		2	22%
ECONOMIE ET GESTION - BAS3AA-211 - Licence 3 AES : Entreprise et administration des PME-PMO - Aix		1	1	0%
ECONOMIE ET GESTION - BEG3AB-211 - Licence 3 Economie et gestion : parcours Economie et management des firmes et organisations - Aix	1		1	11%
INSPE - RSD4AU-202 - Master 1 MEEF Enseigner la philosophie, les sciences économiques et sociales au LGT : SES (Aix)		4	4	0%
Master 2 MEEF Enseigner la philosophie, les sciences économiques et sociales au LGT : SES (Aix)	**8**	**2**	**10**	
INSPE - RSD4AU-202 - Master 1 MEEF Enseigner la philosophie, les sciences économiques et sociales au LGT : SES (Aix)	5	2	7	50%
INSPE - RSD5AU-202 - Master 2 MEEF Enseigner la philosophie, les sciences économiques et sociales au LGT : SES (Aix)	3		3	30%
Master 1 MEEF Enseign. les SVT au CLG & LGT : Biotechnologie (Marseille)	**7**	**4**	**11**	
SC. MEDICALES ET PARAMEDICALES - ABS5AB-200 - Master 2 Biolgie Santé : Maladies métaboliques et vasculaires	1		1	9%
SC. MEDICALES ET PARAMEDICALES - ABS8A4-200 - Doctorat en Biologie Santé spécialité Immunologie		1	1	0%
SC. MEDICALES ET PARAMEDICALES - AJPU00-200 - DESU Artificial Intelligence for Public Health (AI4PH)		1	1	0%
SCIENCES - SMG5AA-202 - Master 2 Immunologie : Immunologie MARSEILLE Luminy	2		2	18%
SCIENCES - SSV3AA-202 - Licence 3 Sciences de la vie : Biochimie MARSEILLE Luminy	1		1	9%
SCIENCES - SSV3AC-205 - Licence 3 Sciences de la vie : De la molécule à l'organisme AIX-EN-PROVENCE Montperrin	2		2	18%
SCIENCES - SSV3AD-200 - Licence 3 Sciences de la vie : Neurosciences MARSEILLE St Charles	1	1	2	9%
SCIENCES - SSV3AE-200 - Licence 3 Sciences de la vie : Physiologie et génomique fonctionnelle MARSEILLE St Charles		1	1	0%
Master 2 MEEF Enseigner les SVT au CLG & LGT : Biotechnologie (Marseille)	**10**	**2**	**12**	
INSPE - RSD4AQ-201 - Master 1 MEEF Enseign. les SVT au CLG & LGT : Biotechnologie (Marseille)	10	2	12	83%
Master 1 MEEF Enseign. les SVT au CLG & LGT : SVT (Marseille)	**9**	**2**	**11**	
INSPE - RSD4AR-201 - Master 1 MEEF Enseign. les SVT au CLG & LGT : SVT (Marseille)		1	1	0%
SC. MEDICALES ET PARAMEDICALES - AME4-200 - Diplôme de Formation Approfondie en Sc Médicales 1° année	1		1	9%
SCIENCES - SSV3AC-205 - Licence 3 Sciences de la vie : De la molécule à l'organisme AIX-EN-PROVENCE Montperrin	1		1	9%
SCIENCES - SVT3AE-200 - Licence 3 Sciences de la vie et de la terre : Terre MARSEILLE St Charles		1	1	0%
SCIENCES - SVT3AF-200 - Licence 3 Sciences de la vie et de la terre : Sciences biologiques et géologiques MARSEILLE St Charles	7		7	64%
Master 2 MEEF Enseigner les SVT au CLG & LGT : SVT (Marseille)	**14**	**4**	**18**	
INSPE - RSD4AR-201 - Master 1 MEEF Enseign. les SVT au CLG & LGT : SVT (Marseille)	14	3	17	78%
INSPE - RSD5AR-201 - Master 2 MEEF Enseigner les SVT au CLG & LGT : SVT (Marseille)		1	1	**0%**
Master 2 MEEF Enseigner les SVT au CLG & LGT : Sciences et tech médico-sociales (Marseille)	**2**		**2**	
INSPE - RSD4AS-201 - Master 1 MEEF Enseign. SVT au CLG & LGT : Sces et tech médico-sociales (Marseille)	2		2	100%
Master 1 MEEF Enseigner l'économie-gestion au LGT (Aix)	**3**	**2**	**5**	
ECONOMIE ET GESTION - BAS3AA-211 - Licence 3 AES : Entreprise et administration des PME-PMO - Aix	1		1	20%
ECONOMIE ET GESTION - BGE3AC-211 - Licence 3 Gestion : Management comptable et finance - Aix		1	1	0%
ECONOMIE ET GESTION - BGP5AB-211 - Master 2 Gestion de production, logistiques, achats : parcours Distribution et achats (DISA) - Aix	1		1	20%
EJCAM - MIC5AE-201 - Master 2 Information, communication DICod option : Dispositifs numériques d'information & de communication		1	1	0%
IMPGT - CAP3AA-200 - Licence 3 Administration Publique : Management public	1		1	20%
Master 2 MEEF Enseigner l'économie-gestion au LGT (Aix)	**6**	**1**	**7**	
INSPE - RSD4AV-202 - Master 1 MEEF Enseigner l'économie-gestion au LGT (Aix)	6	1	7	86%
Master 1 MEEF Enseigner les mathématiques et les NSI au CLG & LGT option mathématiques (Avignon)	**1**	**4**	**5**	
INSPE - RSD4BE-203 - Master 1 MEEF Enseigner les mathématiques et les NSI au CLG & LGT option mathématiques (Avignon)	1	3	4	20%
SCIENCES - SCH3AB-209 - Licence 3 Chimie : Physique-Chimie TELE ENSEIGNEMENT		1	1	0%
Master 2 MEEF Enseigner les mathématiques et les NSI au CLG & LGT option Mathématiques (Avignon)	**11**		**11**	

INSPE - RSD4BE-203 - Master 1 MEEF Enseigner les mathématiques et les NSI au CLG & LGT option mathématiques (Avignon)	11		11	100%
Master 1 MEEF Enseigner les mathématiques et les NSI au CLG & LGT option mathématiques (Marseille)	**15**	**6**	**21**	
INSPE - RSD4BE-201 - Master 1 MEEF Enseigner les mathématiques et les NSI au CLG & LGT option mathématiques (Marseille)		1	1	0%
OSU - PYTHEAS - LST4AC-200 - Master 1 Géosciences, Réservoirs, Eau, Climat, Surfaces Continentales - Marseille St Charles		1	1	0%
SCIENCES - SIN3AB-200 - Licence 3 Informatique : Mathématiques-Informatique MARSEILLE St Charles	1		1	5%
SCIENCES - SMA4AT-202 - Master 1 Mathématiques et applications MARSEILLE Luminy	1	1	2	5%
SCIENCES - SMA4AT-203 - Master 1 Mathématiques et applications MARSEILLE Château-Gombert		1	1	0%
SCIENCES - SMA5AA-203 - Master 2 Mathématiques et applications : Préparation à l'agrégation de mathématiques MARSEILLE Château-Gombert	1		1	5%
SCIENCES - SMH3AA-200 - Licence 3 MIASHS : Mathématiques et sciences sociales MARSEILLE St Charles		1	1	0%
SCIENCES - SMI3AA-200 - Licence 3 Mathématiques : Mathématiques MARSEILLE St Charles	11		11	52%
SCIENCES - SMS5AB-200 - Master 2 Mathématiques appliquées, statistique : Mathématiques appliquées et sciences sociales (MASS) - analyse des pop		1	1	0%
SCIENCES - SPH2AT-205 - Licence 2 Physique AIX-EN-PROVENCE Montperrin	1		1	5%
Master 2 MEEF Enseigner les mathématiques et les NSI au CLG & LGT option Mathématiques (Marseille)	**26**	**12**	**38**	
INSPE - RSD4BE-201 - Master 1 MEEF Enseigner les mathématiques et les NSI au CLG & LGT option mathématiques (Marseille)	19	8	27	50%
INSPE - RSD5BE-201 - Master 2 MEEF Enseigner les mathématiques et les NSI au CLG & LGT option Mathématiques (Marseille)	7	3	10	18%
SCIENCES - SMA4AT-202 - Master 1 Mathématiques et applications MARSEILLE Luminy		1	1	0%
Master 1 MEEF Enseigner les sciences physique-chimie au CLG & LGT (Marseille)	**15**	**3**	**18**	
INSPE - RSD4AP-201 - Master 1 MEEF Enseigner les sciences physique-chimie au CLG & LGT (Marseille)	1	1	2	6%
SCIENCES - SCH3AA-201 - Licence 3 Chimie : Chimie MARSEILLE St Jérôme	5		5	28%
SCIENCES - SCH3AA-202 - Licence 3 Chimie : Chimie MARSEILLE Luminy	2		2	11%
SCIENCES - SCH3AB-201 - Licence 3 Chimie : Physique-Chimie MARSEILLE St Jérôme	3		3	17%
SCIENCES - SPH3AB-200 - Licence 3 Physique : Physique et ses interactions MARSEILLE St Charles	1		1	6%
SCIENCES - SPH3AC-201 - Licence 3 Physique : Physique-Chimie MARSEILLE St Jérôme	3	1	4	17%
SCIENCES - SVT3AD-202 - Licence 3 Sciences de la vie et de la terre : Mer MARSEILLE Luminy		1	1	0%
Master 2 MEEF Enseigner les sciences physique-chimie au CLG & LGT (Marseille)	**7**		**7**	
INSPE - RSD4AP-201 - Master 1 MEEF Enseigner les sciences physique-chimie au CLG & LGT (Marseille)	7		7	100%
Master 1 MEEF Professeur documentaliste (Aix)	**4**	**1**	**5**	
ALLSH - HHI3AA-201 - Licence 3 Histoire : Histoire renforcée	1		1	20%
ALLSH - HLF3AA-201 - Licence 3 Lettres : Lettres Modernes	1		1	20%
ALLSH - HLF3AC-201 - Licence 3 Lettres : Ecritures	1		1	20%
INSPE - RSD4AJ-202 - Master 1 MEEF : Enseigner l'Histoire-Géographie au CLG & LGT (Aix)	1		1	20%
SC. MEDICALES ET PARAMEDICALES - AKINE-200 - Concours à l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie		1	1	0%

Parcours 2022-2023 / Inscription N-1 2021-2022	**ADM**	**Non ADM**	**Total général**	**Taux de réussite**
Master 1 MEEF Conseiller principal d'éducation (Aix)	**31**	**9**	**40**	
ALLSH - HAP3AA-201 - Licence 3 Arts plastiques	1		1	3%
ALLSH - HHI3AA-201 - Licence 3 Histoire : Histoire renforcée	1		1	3%
ALLSH - HLE3BA-201 - Licence 3 LLCER : Anglais	1		1	3%
ALLSH - HLE3GA-201 - Licence 3 LLCER : Italien	1		1	3%
ALLSH - HLF3AA-201 - Licence 3 Lettres : Lettres Modernes	1		1	3%
ALLSH - HLF3AC-201 - Licence 3 Lettres : Ecritures		1	1	0%
ALLSH - HMS3AA-201 - Licence 3 Musicologie : Musique et sciences de la musique	1		1	3%
ALLSH - HPH3AA-201 - Licence 3 Philosophie : Histoire de la philo et métaphysique	1		1	3%
ALLSH - HPS3AA-201 - Licence 3 Psychologie	4		4	10%
ALLSH - HSE3AA-201 - Licence 3 Sciences de l'éducation	13	3	16	33%
ALLSH - HSO3AA-201 - Licence 3 Sociologie : Sociologie générale	1	1	2	3%
ECONOMIE ET GESTION - BAS3AA-211 - Licence 3 AES : Entreprise et administration des PME-PMO - Aix	1		1	3%
ECONOMIE ET GESTION - BAS3AB-221 - Licence 3 AES : Sciences sociales et politiques (SSP) - Marseille	1		1	3%
INSPE - REE4AA-202 - Master 1 MEEF Conseiller principal d'éducation (Aix)	2	1	3	5%
INSPE - RPE4AA-202 - Master 1 MEEF Professorat des écoles (Aix)		2	2	0%
SC. DU SPORT - FEM3AA-200 - Licence 3 STAPS : EM - Parcours Professorat des Collèges et Lycées - Marseille		1	1	0%
SCIENCES - SMH3AA-200 - Licence 3 MIASHS : Mathématiques et sciences sociales MARSEILLE St Charles	1		1	3%
SCIENCES - SVT3AH-200 - Licence 3 Sciences de la vie et de la terre : Plurisciences MARSEILLE St Charles	1		1	3%
Master 2 MEEF Conseiller principal d'éducation (Aix)	**32**	**6**	**38**	
ALLSH - HSE5AA-201 - Master 2 Sciences de l'éducation : Recherche en sciences de l'éduc		1	1	0%
INSPE - REE4AA-202 - Master 1 MEEF Conseiller principal d'éducation (Aix)	29	3	32	76%
INSPE - REE5AA-202 - Master 2 MEEF Conseiller principal d'éducation (Aix)	2	2	4	5%
INSPE - RSD5AE-203 - Master 2 MEEF : Enseigner l' Anglais (Avignon)	1		1	3%

Parcours 2022-2023 / Inscription N-1 2021-2022	**ADM**	**Non ADM**	**Total général**	**Taux de réussite**
Master 1 MEEF Responsable de Formation. ROIF	**1**	**2**	**3**	
ALLSH - HSE2AA-201 - Licence 2 Sciences de l'éducation	1		1	33%
ECONOMIE ET GESTION - BGH4AT-221 - Master 1 Gestion des ressources humaines - Option Groupe mixte - Marseille		1	1	0%
INSPE - RPF4AD-202 - Master 1 MEEF Responsable de Formation. ROIF		1	1	0%
Master 2 MEEF Responsable de Formation : Responsable d'organisme et d'Ingénierie de Formation (ROIF) (Aix)	**10**		**10**	
INSPE - RPE4AA-202 - Master 1 MEEF Professorat des écoles (Aix)	1		1	10%
INSPE - RPE5AA-210 - Master 2 MEEF Professorat des écoles (à distance)	2		2	20%
INSPE - RPF4AD-202 - Master 1 MEEF Responsable de Formation. ROIF	6		6	60%
INSPE - RSD4AT-202 - Master 1 MEEF Enseign. la philosophie, les sciences économiques et sociales au LGT : Philosophie (Aix)	1		1	10%
Master 1 MEEF : Responsable de Formation. PEI	**3**	**1**	**4**	
ALLSH - HPS3AA-201 - Licence 3 Psychologie	1		1	25%
ALLSH - HSE3AA-201 - Licence 3 Sciences de l'éducation		1	1	0%
INSPE - RPF4AC-202 - Master 1 MEEF : Responsable de Formation. PEI	1		1	25%
SCIENCES - SPO1P3-209 - Première Année Commune : Portail Louis Pasteur Chimie-Sces de la Vie- SVT - Sces sanit & sociales TELE ENSEIGNEMENT	1		1	25%
Master 2 MEEF Responsable de Formation : Pratiques de l'Education Inclusive (PEI) (Aix)	**8**		**8**	
INSPE - RPF4AC-202 - Master 1 MEEF : Responsable de Formation. PEI	7		7	88%
INSPE - RPF5AC-202 - Master 2 MEEF Responsable de Formation : Pratiques de l'Education Inclusive (PEI) (Aix)	1		1	13%
Master 1 MEEF Rédacteur professionnel (Aix)	**1**	**1**	**2**	
ALLSH - HSL3AA-201 - Licence 3 Sciences du langage : SCL et pluridisciplinarité	1		1	50%
INSPE - RPF4AE-202 - Master 1 MEEF Rédacteur professionnel (Aix)		1	1	0%
Master 2 MEEF Rédacteur professionnel (Aix)	**4**		**4**	
INSPE - RPF4AE-202 - Master 1 MEEF Rédacteur professionnel (Aix)	3		3	75%
INSPE - RPF5AE-202 - Master 2 MEEF Rédacteur professionnel (Aix)	1		1	25%
Master 1 MEEF : Ingénierie pédagogique numérique (A DISTANCE)	**2**	**1**	**3**	
ALLSH - HSO3AA-201 - Licence 3 Sociologie : Sociologie générale		1	1	0%
INSPE - RDUA02-201 - DESU Formation professionnelle fonctionnaires-stagiaires	1		1	33%
INSPE - RSD5AJ-202 - Master 2 MEEF : Enseigner l'Histoire-Géographie au CLG & LGT (Aix)	1		1	33%
Master 2 MEEF : Ingénierie pédagogique numérique (A DISTANCE)	**9**	**2**	**11**	
ALLSH - HSC5AA-202 - M2 Sciences cognitives : Langage, communication et cerveau (Marseille)		1	1	0%
INSPE - RPE4AA-210 - Master 1 MEEF Professorat des écoles (à distance)		1	1	0%
INSPE - RPF4AG-210 - Master 1 MEEF : Ingénierie pédagogique numérique (A DISTANCE)	9		9	82%
Master 1 MEEF Conception et management de formations en hygiène sécurité et développement (Aix)	**3**	**5**	**8**	
ALLSH - HPH4AD-201 - Master 1 Philosophie : Analyse ergologique du travail et interaction soc		1	1	0%
ALLSH - HSE3AA-201 - Licence 3 Sciences de l'éducation	1		1	13%
DROIT ET SC. POLITIQUE - DEEU00-101 - DESU Ethique économique et des affaires		1	1	0%
DROIT ET SC. POLITIQUE - DSTU02-201 - CSC Certificat de Sciences Criminelles	1		1	13%
ECONOMIE ET GESTION - BEG3AD-211 - Licence 3 Economie et gestion : parcours Management des affaires et du commerce international - Aix		1	1	0%
ECONOMIE ET GESTION - BGPU00-122 - DU Gestion de la paie	1		1	13%
INSPE - RSD5AF-202 - Master 2 MEEF : Enseigner l' Arabe (Aix)		1	1	0%
SCIENCES - SMQ5AC-203 - Master 2 Mécanique : Sciences du feu et ingénierie de la sécurité incendie (ISI) MARSEILLE Château-Gombert		1	1	0%
Master 2 MEEF Conception et management de formations en hygiène sécurité et développement (Aix)	**11**	**3**	**14**	
INSPE - RPF4AF-202 - Master 1 MEEF Conception et management de formations en hygiène sécurité et développement (Aix)	10	2	12	71%
INSPE - RPF5AD-202 - Master 2 MEEF Responsable de Formation : Responsable d'organisme et d'Ingénierie de Formation (ROIF) (Aix)	1		1	7%
INSPE - RPF5AF-202 - Master 2 MEEF Conception et management de formations en hygiène sécurité et développement (Aix)		1	1	0%
Master 1 MEEF Métiers de la recherche et de l'expertise en éducation (Marseille)	**4**		**4**	
ALLSH - HSE3AA-201 - Licence 3 Sciences de l'éducation	3		3	75%
ECONOMIE ET GESTION - BIN3AD-214 - Licence 3 Informatique : Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE) - APPRENTISSAGE- Aix	1		1	25%

Master 2 MEEF Métiers de la recherche et de l'expertise en éducation (Marseille)	**5**	**5**	**10**	
INSPE - RPF4AA-201 - Master 1 MEEF Métiers de la recherche et de l'expertise en éducation (Marseille)	3	4	7	30%
INSPE - RPF5AA-201 - Master 2 MEEF Métiers de la recherche et de l'expertise en éducation (Marseille)	2	1	3	20%

AAP TFR 2022 - INSPE

Numéro de candidature	Mention du Master	Intitulé du parcours	Composante	Institut	Phase	Renfort recherche	Renfort international	Renfort MSE&C	Premier financement	Second financement	Troisième financement	Quatrième financement	Financements accordés	Passage sous condition Cum Laude	Passage sous condition 2	Passage sous condition 3	Rétrogradage renfort 1	Rétrogradage renfort 2	Modification de maquette
3	Pratiques d'ingénierie de formation	Ingénierie Pedagogique Numérique	INSPÉ	NON	Phase de transformation	NON	NON	OUI	Dispositif « stages »	Dispositif « évènements »	Dispositif « alternance »	/	12 400 €						NON
33	MEEF	Recherche et expertise en éducation	INSPÉ	NON	Phase de transformation	OUI	OUI	NON	Dispositif « stages »	Dispositif « bourses »	Dispositif « mener un projet de recherche »	Dispositif « colloques »	9 900 €		"Intervention de chercheurs ou ingénieurs EPST" est à surveiller.				NON
73	Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation)	Parcours Responsable de formation	INSPÉ	NON	Phase de transformation	NON	NON	OUI	Dispositif « évènements »	Dispositif « extérieurs »	Dispositif « stages »	/	7 400 €	dans votre parcours ne correspondant pas aux attendus de l'AAP "transformation de la formation par la recherche", nous vous encourageons à revoir ce dispositif. Le Cum					OUI

AAP TFR 2023 - INSPE

N°	Mention du Master (ou du diplôme d'ingénieur)	Intitulé du parcours	UFR	Institut d'établissement	Responsable du parcours	Lauréat de TFR 2022 ?	Renfort Recherche : phase proposée	Renfort Internationalisation : phase proposée	Renfort Monde Socio-économique et Culturel : phase proposée	1er financement	1er financement2	2ème financement	Montant 2ème financement	3ème financement	Montant 3ème financement	4ème financement	Montant 4ème financement	Heures Transformation	Total financement (hors heures pour la transformation)	Passage sous condition de Cum Laude	Rétrogradage Renfort Recherche	Rétrogradage Renfort Internationalisation	Rétrogradage Renfort MSE&C
155	MEEF	Enseigner les lettres et le français langue étrangère au collège et au lycée	INSPE	NON	Fatima Davin	NON	Transformation	Accompagnement	n/c	Stage	2500	Bourse	4000	Colloque	1500	UE Mener un projet scientifique	2000	42	10000	La proposition de Cum Laude introduite dans votre parcours ne correspondant pas aux attendus de l'AAP "transformation de la formation par la recherche", nous vous encourageons à revoir ce dispositif. Le Cum Laude sera de nouveau évalué au terme de l'année universitaire 2023-2024.	n/c	Renfort **internationalisation** - les critères du palier 1 ne sont pas atteints : - Label Hybrid-AMU (non), Taught in Foreign Language (0 crédits sur 9), - Flux de mobilité (irrégulier)	n/c
156	Master MEEF Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF)	Enseigner en Lycée professionnel	INSPE	NON	Olympio Noémie	NON	Transformation	n/c	Labellisation	Evénement	4000	Colloque	1500	UE Mener un projet scientifique	2000	Stage	2500	42	10000	n/c	n/c	n/c	n/c
160	MEEF	Rédacteur professionnel	INSPE	NON	Pereira Marie-Emmanuelle	NON	n/c	n/c	Accompagnement	Evénement	4000	Extérieur	1000	n/c	n/c	n/c	n/c	32	5000	n/c	n/c	n/c	n/c
163	MASTER MEEF mention 4 Pratique et ingéniérie de formation	Conception et management de formations en Hygiène,	INSPE	NON	RANUCCI Jean-Francis	NON	Accompagnement	n/c	Transformation	Evénement	4000	Stage	2500	Extérieur	1000	Alternance	6000	42	13500	n/c	n/c	n/c	n/c
169	Master MEEF	Enseigner les arts au Collège et Lycée (CLG & LGT)	INSPE	NON	MAZEAU Serge	NON	n/c	Accompagnement	Transformation	Bourse	4000	Evénement	4000	n/c	n/c	n/c	n/c	42	8000	n/c	n/c	Renfort **internationalisation** - Un critère du palier 1 n'est pas atteint : - Label Hybrid-AMU (non), Taught In Foreign Language (9 crédits non atteints),	n/c
170	Master MEEF Mention 2	Professeur Documentaliste	INSPE	NON	Véronique Augé	NON	Accompagnement	n/c	Transformation	Stage	2500	Evénement	4000	Extérieur	1000	Extérieur	1000	42	8500	n/c	n/c	n/c	n/c

Convention attributive d'aide d'un projet
« Transformation de la formation par la recherche - 2022 »
sur une période de 2 ans

Nom du parcours : **Ingénierie pédagogique numérique**

Référence projet : AMX-22-TFR-3

Entre

CELINE BREAL
Directrice de la Fondation universitaire A*MIDEX
Aix-Marseille Université

D'une part,

Et
Stéphanie Mailles Viard Metz
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPÉ), Aix-Marseille Université
Responsable scientifique et technique (« porteur de projet »)

Pascale BRANDT POMARES
Directrice de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPÉ), Aix-Marseille Université

D'autre part,

PREAMBULE

La fondation A*Midex et le projet TIGER-France 2030 ont lancé le 21 01 2022 l'appel à projets « Transformation de la Formation par la Recherche – 2022 ». Les projets lauréats dans le cadre de cet appel à projets ont été sélectionnés au terme d'une évaluation pédagogique du Comité Opérationnel TIGER, d'une décision du Comité de pilotage de l'Initiative d'excellence A*Midex et du Comité Exécutif TIGER en date du 13 06 2022 et du 04 07 2022.

1. **Objet de la convention**

La présente convention a pour objet de définir les modalités de mise en œuvre du projet de transformation du parcours : ***Ingénierie pédagogique numérique.***

Le responsable du parcours s'engage auprès de la fondation universitaire A*Midex et du projet TIGER à réaliser le projet de formation validé par le Comité de pilotage d'A*Midex, pour la période de mise en œuvre du projet, et annexé à la présente convention, dans le respect de la présente convention.

Le parcours s'engage à suivre la trajectoire de transformation prévue par le texte de cadrage de la phase validée par le Comité de Pilotage A*Midex et le Comité Opérationnel TIGER devant aller jusqu'à l'obtention de la labellisation.

2. Durée

La présente convention est établie du **01/09/2022** au **31/08/2024** soit une durée totale de **24 mois** au cours de la laquelle le parcours s'engage à mener parallèlement les actions de transformation correspondant à :

- La « **Phase d'accompagnement**» sur le « **renfort Recherche** »
- La « **Phase de transformation**» sur le « **renfort MSE et C** »

Pour rappel chaque phase doit être réalisée selon les durées suivantes :

- **Accompagnement : 2 ans**
- **Transformation : 2 ans**
- **Labellisation : 1 an**

Une durée **administrative** supplémentaire de 2 mois interviendra pour le dénouement des flux, sans engagements de nouvelles dépenses.

3. Respect de la convention, du texte de cadrage et du guide de l'appel à projets « Transformation de la Formation par la Recherche »

Le responsable du parcours et la structure bénéficiaire s'engagent auprès de la fondation A*Midex et le projet TIGER à respecter la convention, le texte de cadrage de l'appel « Transformation de la Formation par la Recherche » et le GUIDE AAP TFR 2022/2023 dans la gestion du projet, y compris ses actualisations en cours de projet[1], notamment en matière de dépenses éligibles sur financement A*Midex et financement TIGER et de conditions d'exécution des projets.

4. Coût et financement du projet

4.1. Présentation du budget

Le montant global du projet est de : **12400€ TTC.**

[1] Nous vous invitons à vous abonner aux mises à jour des procédures, dont le Guide AAP TFR 2022/2023, publié sur : https://procedures.univ-amu.fr/amidex

Le budget du projet est réparti entre plusieurs dispositifs. Les différents financements ne sont pas fongibles et ne peuvent être utilisés que dans le cadre des dispositifs pour lesquels ils ont été accordés.

Les dépenses ne sont pas reportables entre les phases.

Rappel du financement par dispositif :

- Dispositif « Dispositif « stages »» : 2400 €
- Dispositif « Dispositif « évènements »» : 4000€
- Dispositif « Dispositif « alternance »» : 6000€

Pour rappel, le responsable du parcours et la composante de rattachement du projet s'engagent à respecter cette répartition budgétaire, conformément au texte de cadrage de l'appel à projets « Transformation de la Formation par la Recherche ».

4.2. Dépenses éligibles sur l'appel à projets « Transformation de la Formation par la Recherche »

Les dépenses éligibles dans le cadre de l'appel à projets « Transformation de la Formation par la Recherche – 2022 » sont définies dans le texte de cadrage de l'appel, et continuent de s'appliquer aux projets une fois lauréats.

Des informations complémentaires concernant l'éligibilité des dépenses sont précisées dans le Guide de l'AAP « Transformation de la formation par la recherche »[2].

5. Gestion financière du projet

Le budget attribué aux parcours lauréats est géré par la composante de rattachement pour les dispositifs suivants : Dispositif « stage » ; Dispositif « colloque » ; Dispositif « événement » ; Dispositif « mener un projet scientifique » ; Dispositif « alternance ». Les financements sont disposés au sein d'un Centre Financier sur un éotp TFR par composante, avec un centre de coût par dispositif.

Pour les dispositifs suivants : dispositif « Bourse » et « extérieurs », la gestion ne relève pas directement de la composante. Le dispositif « bourse » est géré par la Direction des Relations Internationales (DRI) et le dispositif « extérieurs » fait l'objet d'un remboursement par A*Midex à la composante à partir des relevés d'heures fournies par la composante.

La composante de rattachement du projet devra désigner un.e gestionnaire habilité.e en son sein qui sera le correspondant désigné à la Direction des Affaires Financières (DAF) pour la mise en œuvre du projet (gestion financière).

L'ordonnateur délégué pour engager l'aide financière allouée à ce projet est la Directrice de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPÉ), Pascale BRANDT POMARES qui est, par conséquent, responsable du respect de l'éligibilité des dépenses sur le projet.

---

[2] Nous vous invitons à vous abonner aux mises à jour des procédures, dont le Guide AAP TFR 2022/2023, publié sur : https://procedures.univ-amu.fr/amidex

Conformément aux règles de l'établissement, au terme du projet, la conservation des pièces comptables relève de l'établissement : l'administration de la composante doit veiller à conserver ces pièces.

6. Gestion des ressources humaines du projet

Le parcours se voit attribuer un volant de 42 heures par an pour soutenir et accompagner la transformation de la formation.

Les heures pour la transformation sont finançables via quatre canaux de rémunération différents (PRP, C2 du RIPEC, vacation et EQS) en fonction du type d'action de transformation de la formation (accompagnement au changement ou modifications de cours/maquette) et/ou du statut de l'enseignant impliqué dans ces actions.

Par ailleurs, une partie de ces heures de transformation de la formation doit être utilisée pour participer à des ateliers d'accompagnement (voir point 7) et rentre donc dans la catégorie des heures d'accompagnement au changement.

7. Suivi et évaluation du projet

Le parcours fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation continue afin de permettre à l'équipe TIGER d'évaluer l'état d'avancement du projet ainsi que l'impact des changements sur la formation. Plus précisément, le responsable du parcours et l'équipe pédagogique sont sollicités pour participer à des ateliers d'accompagnement visant à assurer un soutien à la transformation de la formation ainsi que pour rendre compte annuellement de la mise en œuvre des dispositifs via un questionnaire d'auto-évaluation et la transmission de certaines informations liées à la formation afin de pouvoir renseigner les différents indicateurs du projet.

Sur la base des informations transmises et/ou récoltées via le questionnaire et les temps d'échanges collectifs et individuels, le Comité exécutif de TIGER et le Comité de Pilotage A*Midex peuvent demander des réorientations et/ou ajustements du projet.

8. Justification des dépenses

La Fondation A*Midex et le projet TIGER se réservent le droit de requérir un relevé de dépenses ou toute information susceptible de justifier les dépenses engagées sur le projet. Le responsable du parcours, la composante et/ou l'institut, et le/la gestionnaire habilité-e devront se tenir disponibles pour produire ces informations le cas échéant.

9. Publications, communication et brevets déposés

La fondation A*Midex, le projet TIGER et la Direction de la Communication d'Aix-Marseille Université doivent être informés de toute communication ou publication portant sur le projet de transformation de la formation par la recherche. Toute communication ou publication[3] portant sur le projet doit préciser que le projet est financé par l'Initiative d'excellence A*Midex et sur le Programme France 2030. Tous les supports de communication, y compris les supports de communication orale, les

[3] Pour toutes questions relatives aux publications, contactez la Direction de la Recherche et de la Valorisation, par mail à carine.dou-goarin@univ-amu.fr

Fait à Marseille en 2 exemplaires,

Le *[date]* 13/10/22

Stéphanie MAILLES VIARD METZ

Responsable du parcours

le 20/10/2022

Céline BREAL

Directrice de la Fondation A*Midex

Pascale BRANDT POMARES

Directrice de l' Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPÉ)

Ordonnateur des dépenses

Erasmus+ Programme (ERASMUS)

Application Form

Technical Description (Part B)

(ERASMUS Standard Budget-based + LS Type II)

Version 1.0

Disclaimer
This document is aimed at informing applicants for EU funding. It serves only as an example. The actual web forms and templates are provided in the Funding & Tenders Portal Submission System (and may contain certain differences). The applications (including annexes and supporting documents) must be prepared and submitted online via the Portal.

IMPORTANT NOTICE

What is the Application Form?

The Application Form is the template for EU grants applications; it must be submitted via the EU Funding & Tenders Portal before the call deadline.

The Form consists of 2 parts:.

Part A contains structured administrative information

Part B is a narrative technical description of the project.

Part A is generated by the IT system. It is based on the information which you enter into the Portal Submission System screens.

Part B needs to be uploaded as PDF (+ annexes) in the Submission System. The templates to use are available there.

How to prepare and submit it?

The Application Form must be prepared by the consortium and submitted by a representative. Once submitted, you will receive a confirmation.

Character and **page limits**:

page limit normally 40 pages for calls for low value grants (60 000 or below); 120 pages for all other calls (unless otherwise provided for in the Call document/Programme Guide)

supporting documents can be provided as an annex and do not count towards the page limit

minimum font size — Arial 9 points

page size: A4

margins (top, bottom, left and right): at least 15 mm (not including headers & footers).

Please abide by the formatting rules. They are NOT a target! Keep your text as concise as possible. Do not use hyperlinks to show information that is an essential part of your application.

If you attempt to upload an application that exceeds the specified limit, you will receive an automatic warning asking you to shorten and re-upload your application. For applications that are not shortened, the excess pages will be made invisible and thus disregarded by the evaluators.

Please do NOT delete any instructions in the document. The overall page limit has been raised to ensure equal treatment of all applicants.

TECHNICAL DESCRIPTION (PART B)

COVER PAGE

Part B of the Application Form must be downloaded from the Portal Submission System, completed and then assembled and re-uploaded as PDF in the system.

Note: *Please read carefully the conditions set out in the Call documentProgramme Guide (for open calls: published on the Portal).Pay particular attention to the award criteria; they explain how the application will be evaluated.*

PROJECT	
Project name:	eUropeaN cIvic Teacher Academy
Project acronym:	UNI-T Academy
Coordinator contact:	Alice DELSERIEYS, Aix-Marseille University

TABLE OF CONTENTS

ADMINISTRATIVE FORMS (PART A) **3**
TECHNICAL DESCRIPTION (PART B) **4**
COVER PAGE **4**
PROJECT SUMMARY **5**
1. RELEVANCE **5**
1.1 Background and general objectives 5
1.2 Needs analysis and specific objectives 5
1.3 Complementarity with other actions and innovation — European added value 5
2. QUALITY **6**
2.1 PROJECT DESIGN AND IMPLEMENTATION 6
2.1.1 Concept and methodology 6
2.1.2 Project management, quality assurance and monitoring and evaluation strategy 6
2.1.3 Project teams, staff and experts 6
2.1.4 Cost effectiveness and financial management 7
2.1.5 Risk management 7
2.2 PARTNERSHIP AND COOPERATION ARRANGEMENTS 7
2.2.1 Consortium set-up 7
2.2.2 Consortium management and decision-making 8
3. IMPACT **8**
3.1 Impact and ambition 8
3.2 Communication, dissemination and visibility 8
3.3 Sustainability and continuation 9
4. WORK PLAN, WORK PACKAGES, TIMING AND SUBCONTRACTING **10**
4.1 Work plan 10
4.2 Work packages and activities 10
Work Package 1 *10*
Work Package … *14*
Overview of Work Packages (n/a for Lump Sum Grants) *14*
Events meetings and mobility *15*

4.3 Timetable 16
4.4 Subcontracting 17
5. OTHER **18**
5.1 Ethics 18
5.2 Security 18
6. DECLARATIONS **18**
ANNEXES **19**

PROJECT SUMMARY

Project summary *(in English)*
See Abstract (Application Form Part A).

1. RELEVANCE

1.1 Background and general objectives

Background and general objectives

Please address all guiding points presented in the Call document/Programme Guide under the award criterion 'Relevance'.

Describe the background and rationale of the project.

How is the project relevant to the scope of the call? How does the project address the general objectives of the call? What is the project's contribution to the priorities of the call (if applicable)?

The UNI-T Academy project (eUropeaN cIvic Teacher Academy) is a contribution to improve the education of teachers in Europe, which cannot be done without creating partnerships of teacher education and training providers in several countries. The main objectives of our project are to enhance mobility, European civic awareness, multilingualism and cultural diversity consciousness of teachers, in accordance with EU policy in order to support a European teacher development.

Figure 1: Proposition of logo for the project

Based on the solid partnerships tied within the European university CIVIS, we would like to improve the European dimension and internationalisation of teacher education through innovative and practical collaboration, with a focus on the key priorities of the European Union such as learning in the digital world, sustainability, equity, and inclusion.

We will implement different models of mobility (virtual, physical, and blended) for student teachers, pre-service teachers, in-service teachers and teacher educators. These mobilities will be integrated in a dynamic of targeted activities led by the different partners and recognised by a system of open badges. In parallel, we will also develop sustainable collaboration between teacher education providers based on 1) models of blended learning, 2) International teacher's summer schools, 3) the development of communities of practices and 4) action-research projects.

Internationalisation of teacher education - a challenge for researchers and teacher educators

The education of future teachers, as well as quality in-service teacher development programs is considered by many as the keystone to an educational system. In turn, teachers who are highly aware of European values are key to preparing the future generation of Europeans.

In recent years, teacher education has received increasing interest as an academic field to be developed within the landscape of the European Higher Education Area (Symeonidis, 2018). International trends in research in education and teacher education allow the development of evidence-based teacher education programs for school teacher's initial training with higher conceptual levels (Toom et al, 2010), improving the image of the teaching profession and the teaching qualification awarded in a country. It is widely recognised that raising the quality of teacher education impacts students' outcome (Eurydice, 2021) and is a way to address the challenges of a globalised world, where European citizens are prepared for lifelong learning in a new knowledge-based society. It is also a way of enhancing the attractiveness of the teaching profession, by raising the quality of training and offering broader international opportunities. This is particularly important in a context where teachers in European countries tend to think that their profession is undervalued (TALIS, 2018).

Another challenge to consider in terms of the internationalisation of teacher education is related to the diversity of languages spoken in Europe. If the systematic mastering of a foreign language is not the main objective of the UNI-T project, it is important to develop plurilingual competences for European teachers so that efficient communication can take place. For that, English will serve as a lingua franca for communication in most of the activities. However, based on the "Common European Framework for languages" (2001, 2018) and the concept of plurilingualism, it is essential to go further and develop a single, interrelated repertoire that can combine general competences and the specific vocabulary to interact in a school-based situation. In UNI-T, we want to develop "European language competences" which are not only considered in terms of becoming bilingual or trilingual, but rather to be able to "communicate in a number of languages with colleagues and people from abroad" (Schratz, 2010, p4).

The UNI-T consortium, regrouping teacher training providers, both pre-service and in-service, schools and universities, will set off on an internationalisation process of European school systems based on research in education. We will value accurate perspectives of different approaches of mobility as opposed to political expectations on individual mobility. We will promote dimensions of European awareness, which have been poorly taught in Europe, and create innovative knowledge to contribute to the reconceptualization of the scientific debate on change affecting national educational systems in a highly internationalised world, and a society characterized by multifaceted migrations, a progressive increase of multinational firms and supranational institutions powers (Sklair, 2001). The interdependence between different societal fields and the fragmentation of national educational systems will be taught systematically.

"Internationalisation" has undoubtedly invaded the discourse and practices in education, but mostly at the tertiary level. A state of the art of scholarly literature enables teachers to map the main practices in the field of internationalisation translated into pedagogical practices. We would like to foster cross-border education, which encompasses internationalisation of curricula and teaching (Brewer and Leask 2012). This refers mainly to the elaboration of training offered by two or more institutions based in different countries. It can also include, as Rumbley and Altbach (2016) suggest, the organisation of "massive open online courses" (MOOCs), creating a new type of "virtual internationalisation" and non-physical mobility for individuals.

UNI-T, a project that addresses specific needs and challenges for teacher education in Europe

The challenge of UNI-T is to create a demonstrator of a European teacher academy that develops synergies between stakeholders in order to encourage the emergence of educational innovations, to stimulate creativity, to bring together communities of practice and to enable the dissemination and outreach of the teacher academy.

UNI-T will have to address major challenges shared by the partners, based on their assessment of the Europeanness of teacher education:

- few or no mobility of student teachers during pre-service and in-service training due to little recognition of these mobilities in their training and a lack of mobility provisions adapted to the constraints of their training
- Incentives for training and innovation in a European context are poorly valued for teachers and often based on personal involvement rather than institutional involvement
- Persistent fragmentation between the different actors involved in teacher education (pre-service teachers, in-service teachers, researchers in education, policy-makers) with few projects involving various actors

- A tendency for projects to remain isolated, with limited "demonstrator" effect, dissemination between institutions and schools, or transfer in training programs of school experiments conducted internationally.

Addressing these challenges depends, above all, on the development of sustainable networks, between actors involved in teacher education nationally and internationally, that will be able to propose new training and support organisations for mobilities, exchanges and telecollaboration.

This improvement depends above all on changes in teachers' practices. It is by reinforcing the networks between the classroom practices in different countries, initial and continuous training and latest research in education that we will be able to propose new training and support organisations for teachers that will have an impact on their classroom practices. The UNI-T Teacher Academy aims to facilitate and structure interactions between the various actors in order to enhance mobility, multilingualism and cultural diversity consciousness of teachers, and support a European teacher development.

A project based on the strength of an international cooperation in a European University and the local networks of schools and universities

The UNI-T alliance is based on strong relationships established between universities through the CIVIS alliance. CIVIS is a European CIVIC University regrouping 9 universities across Europe (Aix-Marseille University, National and Kapodistrian University of Athens, Universitatea din București, Université libre de Bruxelles, Universidad Autónoma de Madrid, Sapienza Università di Roma, Stockholm University, Eberhard Karls Universität Tübingen and Glasgow University). The development of a Teacher academy based on the CIVIS alliance is a unique opportunity to further extend the CIVIS objectives and develop strong transnational relationships between departments of education, teacher education and regional educational school authorities. With the support of the CIVIS Erasmus taskforce, the Institute of Education of Aix-Marseille University (Inspé) is working with 4 universities (National and Kapodistrian University of Athens, Université Libre de Bruxelles, Sapienza Università di Roma, and Eberhard Karls Universität Tübingen) to develop new objectives for CIVIS targeting initial teacher education and continuing professional development of teachers. Each university has a leading position locally and nationally to develop teacher education (pre-service and in-service) and bring in the UNI-T project the strong partnerships they have with local schools and local educational authorities. With a collaboration-orientated approach, the UNI-T project provides a bridge between Universities and schools in 5 European countries.

Teacher education cannot be addressed by universities only. This is why the UNI-T project also counts as partners the local network that each university is closely working with. This takes various forms depending on the educational context of each country. There are three designated partner schools - “Hautes écoles” - in Belgium. In France, the Rectorat (local education authority) of Aix-Marseille is at the heart of the project, thus ensuring the commitment and involvement of local schools, teachers and other stakeholders in the project. In Italy and Greece, universities are working with local experimental schools in order to develop teacher training and education research projects. In Germany, the school partners will be built during the project.

UNI-T, a project based on the development of European teacher’s communities of practices

The UNI-T project proposes to develop actions targeting several groups: teacher students, in-service teachers, teacher educators and local education authorities. The project builds on the idea of a ‘European community of practices' for European teachers to encourage participants to think about education beyond national borders. Professionalisation indeed develops through a long process based on information, knowledge exchange and studying one’s own daily classroom practices, as well as learning with and from peers, and enhancing the experience of others (Simons & Ruijters, 2014). Active participation in a European learning community allows for the sharing of experiences, and facilitates a new form of collaboration and an active knowledge building process, based on open discussions, exchanges and the integration of new ideas (Lipponen & Kumpulainen, 2011). For this, it is important that teachers are exposed to innovative training within an international and intercultural perspective. Moreover, it is important that they experience internships in different countries, within schools that integrate curricula based on strong links between higher education institutions and local educational authorities.

Four specific strategies for professional learning are proposed in the UNI-T project, each strategy relying on several mechanisms of mobility (physical and virtual) and valorisation (assessment, diffusion and recognition)

- Strategy 1: the joint-development of blended-learning modules based on the latest research in education carried out in each partner university, on distance exchanges between participants, and observation of teaching practices in other countries.
- Strategy 2: Webinars and summer schools that will encourage transnational and intercultural dialogues with different actors of education (from schools, universities, and educational institutions).

- Strategy 3: Action-research projects bringing together school teachers and actors of education with researchers in education
- Strategy 4: A transversal approach of mobilities of student-teachers, pre-service teachers, in-service teachers and teacher educators including systems of recognition with open badge and a framework for cultural and plurilingual approaches to support mobilities.

These actions will provide:

- access to a broader range of knowledge, and challenge personal representations of what education should be
- opportunities to develop new knowledge for education research
- opportunities to develop a wider professional network nationally and internationally
- opportunities to promote teaching careers and employability

A project to develop digital skills of pre-service, in-service teacher and teacher educators

The UNI-T project aims to develop teachers' digital skills, in line with Environmental European priority. Based on the TPACK (Technological Pedagogical Content Knowledge) model, the teachers' practices have to target the implementation of some forms of technology in their classrooms. According to this theoretical framework, we propose to develop specific teaching activities for training teachers in this way (see WP2 and WP6 on virtual mobilities). The digital skills level can be very different from one country to another (Castéra et al., 2020), one of the UNI-T goals is to reduce those differences by building on each other's differences. The recent Covid-19 outbreak fosters stakeholders to explore the teachers' digital literacy in a more operational way by targeting five important digital skills for teachers: 1.Information and Information Literacy; 2.Communication and Collaboration; 3. Creation of Digital Content; 4. Security; 5.Problem Resolution (Sánchez-Cruzado,Santiago Campión & Sánchez-Compaña, 2021).The UNI-T project will target explicitly the design of learning modules to develop these five digital skills (WP2), propose possibilities for further professional development in the form of European professional development for teachers (WP4) and action-research projects (WP5) and further develop teacher's digital skills with virtual transnational exchanges (WP6).

Virtual exchanges, in an adequate environment, allow the learners development of TPACK (eg, Rienties, Lewis, O'Dowd, Rets & Rogaten, 2020). The European Commission has included virtual mobility and exchanges in its initiatives (see Erasmus+ Programme Guide 2019, 2020), as modern and innovative types of education. In the Key Action 2, "European University action", one of the key elements set by the European Commission for 2025 is to "establish a European higher education inter-university "campus" in which the mobility of all students (from bachelor to doctoral) to "study, train, teach, do research, work, or share services" should be at high level (both physical and virtual) between partner institutions. "Embedded mobility at all levels, including at Bachelor, Master and Doctoral levels, is a standard feature. At least 50% of the students within the alliance should benefit from such mobility, be it physical, virtual or blended." In the Capacity building field of higher education action, between the activities supported under KA2, is the opportunity to test, develop and adapt "new forms of learning and providing education and training, notably strategic use of open and flexible learning, virtual mobility, open educational resources and better exploitation of the ICT potential". Hence, The traditional boundaries between distance and conventional education are becoming blurred (Guri-Rosenblit, 2014, p. 114; Naidu, 2003, p. 350), with distance and on-campus education both embracing online learning that can be accessed easily from anywhere on the planet or connected campus as in intermediate option. Virtual transnational education (TNE) and Massive Open Online Courses (MOOCs) are prominent examples of higher education crossing national borders (Knight, 2016, p. 328). The term "virtual" has been defined, for the computer context, as "not physically present as such but made by software to appear to be so from the point of view of a program or user" and as "established or conducted using computer technology" (Virtual, 2013). Internationalization, in this sense, does not mean only the enrollment of students from anywhere in the world (either domestically or via forms of globally available education); it includes the aspect of introducing a global component. The Virtual mobility of teachers and student teachers will be one of the key components of the UNI-T project, and particularly developed in the WP6.

UNI-T, a project to support teacher's development of green skills and environmental awareness in schools.

The UNI-T project takes into account the teachers' green skills based in particular on the expertise of several participants in the concept of Outdoor education (La Sapienza, Inspé AMU). Indeed, Outdoor education refers to an educational approach in which the teaching proposal is formulated outdoors and in a way that is congruent with the characteristics of the environment. Outdoor education is not new to the landscape of educational practices; in the most modern forms of outdoor education, educators and, more recently, psychologists have questioned its specific benefits compared to indoor education and explored its dynamics and operating factors.

In fact, several types of outcomes have been identified in students who participate in outdoor education experiences.

Cognitive outcomes correspond to knowledge acquired, for example about physical or biological topics and ecological processes (Bogner, 2002; Passafaro, et al., 2010; Rickinson, 2001), to skills developed such as discovering different ways of learning (Waite & Rea, 2007) and and to efficiency of attentional processes (Federico, 2020).

Positive outcomes for ecological and environmental attitudes and behaviours have been extensively identified (Barrable and Booth, 2020; Bogner and Wiseman, 2004; Pirchio et al., 2021)

Social outcomes related to more flexible role structures applied in the learning activity supporting the students in taking diverse roles according to the type of activities, to the social participation framework and to the occasion and to increased levels of prosociality (Pirchio et al., 2021).

Positive outcomes of outdoor education were also identified for the students' health and wellbeing (Bagot et al., 2015; Carrus et al., 2015; Collado and Staats, 2016).

Disseminating these consolidated findings among school staff and pre-service teachers may help in creating and strengthening a culture of education of civic engagement, not confined in the classroom boundaries, benefiting from the richness and variety of resources provided by the outdoor environment. Moreover, involving in-service teachers, teachers' trainers and institutional stakeholders, will increase the connection between scientific research and educational practice.

Similarly, researchers and teachers' trainers of the INSPE from Aix-Marseille University have been dealing with green skills related issues through innovative approaches within teacher training for many years now. In line with the definition of CEDEFOP (2012), green skills are addressed as "knowledge, skills, values and attitudes necessary for life in societal development, and support the creation of a sustainable and efficient resource management". For example, through the partnership with the National Park of Calanques, the INSPE provides outdoor education modules to train in-service teachers and familiarise them with sustainable education. Indeed, Outdoor education is considered as one of the most effective learning approaches for addressing environmental socio-scientific issues and environmental perception (Bogner 2002). The pre-service teachers at INSPE (AMU) are involved in project-based experiences supported by augmented reality technology, to deal with green issues. The special issue published in June 2021 "Sustainability in the Era of Mobile Learning" of the journal Sustainability outlines the importance of this technology as a possible support for developing sustainability, Citizenship and Sustainable education. EcoMOBILE project combining augmented reality (AR) experiences in a mobile learning scenario for studying a local pond ecosystem demonstrated that students acquired deeper understanding of some scientific concepts and reported better engagement in proposed activities (Kamarainen et al., 2013). Following this line, the INSPE is developing mobile learning scenarios for helping student-teachers to build green knowledge, skills, attitudes and values (e.g. Educavox, 2020). Based on such an innovative approach and our experience in research in environmental education (e.g., Castéra et. al, 2018), we propose to develop shared European teachers and student-teachers' green skills through the UNI-T project.

UNI-T, a project that addresses teacher's civic awareness and student global competences

In the light of increased globalization and migration, scholars today recognize citizenship as more complex and nuanced than simply being a member of a nation-state. Pupils can be members of several cultural communities, a resident of a nation state, and may perceive membership of a diasporic or global society. In this context, refugees, migrant workers, immigrants, or people employed by transnational companies requiring their frequent relocation as well as their children, maintain attachments to multiple communities. In this respect, as Bagnall (2015) suggests, we would like to consider the « concept of affiliation and belonging from a global rather than a national perspective ».

While the earliest manifestations of these ideas were abstract and generally limited to well-educated elites, with the UNI-T project, we would like teachers to teach global citizenship to all school children.

The main theme of the UNI-T project is based on the idea of civic awareness for teachers and by extension for their students. The partners of the project can therefore share their engagement in education projects giving lights to civic awareness for teacher education. Amongst other projects, we can give here the example of the engagement of the department of Early childhood Education of NKUA (Greece) to develop Educational intervention of student teams at the Eleonas Camp for the refugee's children (Greece), or their participation in the project BACKPACK ID (Erasmus+ 2017-2020) that promotes the intervention of refugee children at school. Another example is the long-term partnership established between AMU (France) and the memorial site of the "Camp des Milles" focusing on the European history of the 20th century to increase the vigilance, and responsibility of everyone in the face of racism, anti-Semitism and fanaticism of every kind.

With the UNI-T project we therefore want to develop diverse mobility activities to reinforce the feeling of belonging to a global community of teachers. We will focus on the ethical aspects, but also on other competences for teachers, and by extension their students, such as global competencies or practical skills necessary to navigate and compete in such a mutli-cultural society. In contrast to approaches in which the principal concern is developing the competencies that will allow pupils to be economically competitive in a global market, our approach relates to humanistic models of global citizenship, focusing on global environmental problems, sustainable development, human rights, and shared values (Appiah, 2006).

UNESCO, have played a key role in promoting global citizenship. Global Citizenship Education aims to empower learners to engage and assume active roles, both locally and globally, to face and resolve global challenges and ultimately to become proactive contributors to a more just, peaceful, tolerant, inclusive, secure and sustainable world (UNESCO, 2014, p. 15).

Global competence was added as a new domain to the main PISA instruments in 2018 with the aim to evaluate young people's understanding of global issues and their attitudes towards cultural diversity and tolerance. Even if it is not clear, at the moment, if it will be part of the regular PISA instruments in the future, we want to prepare our future teachers to develop the necessary competence in the new "knowledge society". This is why we propose a large range of activities from the wider educational and research communities, emerging from configurations of new social structures - local, national and European - on issues of inclusion of global and intercultural learning in the curriculum. The objective is to enhance teachers' readiness to integrate these topics in their everyday classes.

By drawing on expert knowledge and international comparisons in research, practice and standards, we are developing new semantics and practices of education to strengthen it, emphasising the heteronomy of the educational field and preparing our learners for new roles, functions in transnational education to deal with diversities and inequalities. The aim is to present an alternative to "multi" or "inter-national" education, and provide future generations of educational professionals and researchers new skills to face the challenges of a globalised world.

The study programme will train educators to be open, flexible and able to interact with people from diverse countries. The proposed training modules will give in-depth knowledge and understanding of global and intercultural issues, and foster the ability to learn from and educate people from diverse backgrounds. Students will be trained to critically reflect on their own practice, and keep themselves informed of the latest international research results. They will be taught how to communicate effectively in multi-faceted contexts and generally develop « global competencies » (OECD). Global competencies are defined by the OECD as competences that should allow young people to analyse a broad range of cultural practices and meanings.

The mobility of student-teachers, pre-service teachers, in-service teachers and teacher educators in different European countries, will let participants engage in experiences that facilitate international and intercultural relations and encourage them to reflect upon the learning outcomes from such experiences.

Research on global competencies shows that students' socio-economic background shapes teacher perceptions of, and the extent to which they find it relevant or not for their students. That is why this proposal includes a horizontal concern throughout the various actions to address diversity and promote shared values, equality, non-discrimination and social inclusion, including for people with special needs/fewer opportunities to work in multilingual and multicultural contexts. We would like to reduce the gap created between students based on the future physical mobility and opportunities for future global engagement imagined by their teachers. Global citizenship education is not replacing local or national citizenship, it adds yet another layer to students' identifications by encouraging them to understand their individual universal humanistic connections in addition to differences.

UNI-T and Gender equality issues

This proposal will help future teachers to find solutions to effectively foster gender sensitive teaching in schools.

Gender equality is indeed inextricably linked to the effort to promote the right to education and support the achievement of the Sustainable Development Goals (SDGs). The Education 2030 agenda recognizes that gender equality requires an approach that 'ensures that girls and boys, women and men not only gain access to and complete education cycles, but are empowered equally in and through education'.

Even in Europe, where schools are achieving gender equity in enrollment and in learning, women's adult outcomes once they leave school—in the labor market, in politics, and even in their households—remain woefully unequal. Gender inequality remains acute and deeply rooted in the economic, political, and social spheres. Gender parity in education may be a necessary condition for empowerment, but it is certainly not a sufficient condition. That is why we will make students work on a project with researchers in different countries, who do research on social inequalities linked to gender stereotypes. European pupils and teachers will work together to deconstruct prejudices in order to change gender relations. Because as

researches on the topic show, at six years old, children are already able to pick up on stereotypes and social clichés, and at as young as 10, they may begin to exhibit the limiting beliefs associated with these spurious cultural, social or skill-related patterns.

To help promote equal opportunities and break down gender stereotypes associated with some careers, we will work with researchers with an expertise in the field. We will launch school projects on "Dismantling gender stereotypes at school", in which primary school students, parents and teachers participate, in collaboration with educational specialists of gender equality issues. It seems to us crucial, from an early age, to work against role images which reinforce social and gender stereotypes, which curtail young people's full development.

1.2 Needs analysis and specific objectives

Needs analysis and specific objectives

Please address the specific conditions/objectives set out in the Call document/ Programme Guide, if applicable.

Describe how the objectives of the project are based on a sound needs analysis in line with the specific objectives of the call.

What issue/challenge/gap does the project aim to address? The objectives should be clear, measureable, realistic and achievable within the duration of the project. For each objective, define appropriate indicators for measuring achievement (including a unit of measurement, baseline value and target value).

The European Union has developed extensive capacities to influence primary and secondary teacher education in Europe with an ecosystem of policies and programs to promote student and teacher mobility in the European Union (Symeonidis, 2018). However, teacher education programs in Europe present a diversity of approaches depending on the context of each country. To be more specific, teacher education systems in Europe are firmly rooted in national histories and conditions (Kothoff & Denk, 2007; Symeonidis, 2018) and influenced by long-standing traditions and political culture (Louis & van Velzen, 2012). In opposition to this, there is also an increasing need for teachers to meet emerging challenges and gain in-depth knowledge and understanding of global and intercultural issues, the ability to learn from and educate people from diverse backgrounds, not just to understand but to analyse a broad range of cultural practices and meanings.

It is within this context that the UNI-T project proposes to build a European Teacher Academy capitalising from the experience and the sustainable collaboration of the European University CIVIS. However, since teacher education cannot be organised in universities only, the project UNI-T also brings in its consortium each university's network of schools, stakeholders in education, education administrations and other relevant actors of teacher education.

As a result, in the UNI-T project, we consider 6 target groups that covers the diversity of the consortium, and depend on the specific objectives of each dimension of the project:

- student teachers studying education or related in the department of education of the partners of the project
- pre-service teachers who are preparing to become teachers, and enrolled in very professional training. Depending on the context, in some countries student teachers and pre-service teachers are the same group.
- in-service teachers who are working in schools and have classroom experience.
- teacher educators who are teaching staff involved in teacher education. In the UNI-T consortium, teacher educators can be experienced school teachers with a qualification or position in teacher training. They are often university lecturers or professors in departments of education involved in pre-service and in-service teacher training.
- researchers who will be involved in the project are almost always teacher educators, but some objectives of the project specifically target the research expertise
- educational authorities and policy makers in education

Summarising the general thematics presented in part 1.1, the UNI-T project extends and contextualise the CIVIS objectives on the development of civic awareness to the specific context of school education and professional teacher development by:

- Addressing global challenges and civic engagement in education
- Working in a diverse, inter-cultural and multilingual environment
- Innovating in pedagogical practices such as student assessment, digital teaching and learning, etc
- Developing learners' well-being and engagement in lifelong learning.

Under these general objectives, the UNI-T project has specific strategic objectives that lead to activities within each Work Package of the project (see section 4).

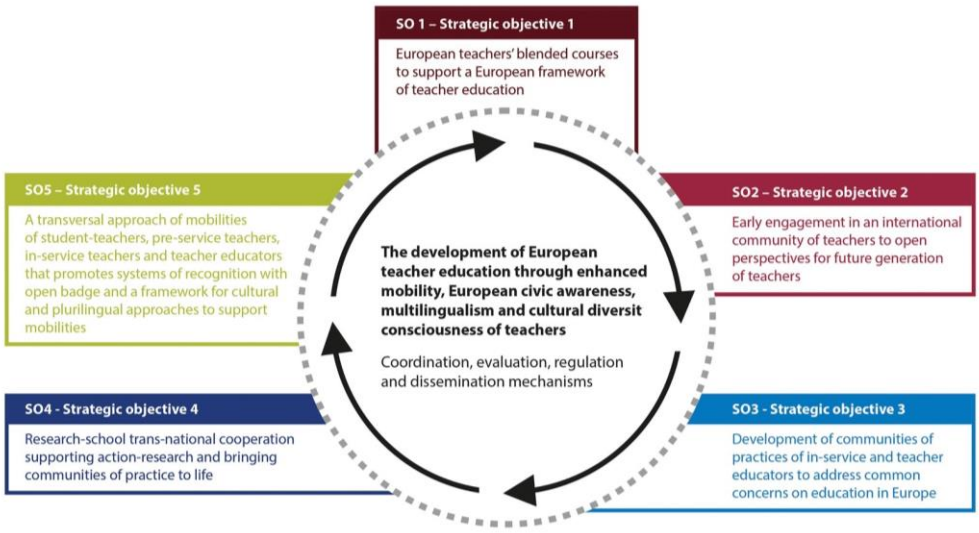

Figure2 : Strategic objectives

SO1 - Strategic objective 1: European teachers' blended courses to support a European framework of teacher education

Objective

The objective is to engage in an activity of joint development of innovative blended teaching resources for teacher education building on the expertise of each partner in the project in a comparative and complementary approach. The development of these resources (mainly online) will follow an analysis of existing resources that consider the European dimension of teacher education, in particular those available on School Education Gateway. These resources will take into account the latest international research results and focus on different challenging dimensions of teacher education, based on shared European values such as : learning in the digital world, sustainability and green skills, equity and inclusion, student's assessment and well being, etc. They will target student-teachers, pre-service teachers and in-service teachers in a different manner, with a specific scaffolding, depending on the various knowledge and experience of classroom teaching. The co-design approach of these modules, involving partners from several countries and a range of expertise ensures its innovative character.

Indicators for SO1

The modules will be digital ressources of various modes on a Moodle platform allowing easy access for all partners and blended-learning approaches. They will encourage opportunities for trans-national virtual exchanges, or study visits in another country for students or in-service teachers that will support the content of the module. The following indicators will be monitored:

- 20 modules developed in an open access approach to be shared amongst partner universities, but also on other European platforms such as Teacher Academy on School Education Gateway.
- Number of countries and international contexts involved for each module
- Number of teacher trainers using these resources with their students
- Number of student-teachers, pre-service teachers and in-service teachers participating in the modules
- Analyses of participants views on the modules based on models of acceptance of new ressources

Target group

Student teachers, pre-service teachers and in-service teachers with a scaffolding in the blended modules depending on the target group's classroom experience.

SO2 - Strategic objective 2: Early engagement in an international community of teachers to open perspectives for the future generation of teachers

Objective

The objective is to develop and promote an annual European Education week at the Tübingen School of Education (UT) for student teachers from different countries and to allow them to interact with in-service teachers and international experts in education. Summer schools with teaching-specific offerings are still relatively rare (see ETNT European Teacher Education Network with a list of summer schools often targeting staff and fewer targeting students).The objective is therefore to establish this field within UNI-T in order to lead to a long-term and fruitful international exchange in the different fields of teacher training. The goal of the European Education Week is for foreign teacher candidates to come to Tübingen and not only study alongside local students, but also foster long-lasting international exchanges with students, lecturers and teachers from across Europe.

Against the background of current research results, subject-specific didactical questions and relationships between theory and practice in the field of school work will be discussed. Students will work together in mixed groups, focusing on tasks with an interdisciplinary dimension, to ensure the best possible interactions from the different horizons of experience. All participants receive normal ECTS credits, which will appear on their certificate of participation in the program.

Indicators for SO2

- Number of candidates for the summer school
- Participation of 25 student teachers from the consortium and 20 teacher students from TüSE
- Number of different of teaching subjects and profile of students
- Evaluations of student learning experience will be conducted during the project, questionnaires will serve as the basis for deeper evaluation and feedback discussions– jointly with international partners.

Target group

Student-teachers and pre-service teachers

SO3 - Strategic objective 3: Development of communities of practices of in-service and teacher educators to address common concerns on education in Europe

Objective

The objective is to develop communities of practice amongst in-service teachers and teacher educators. It relies on the complementarity of the UNI-T consortium in bringing together teacher educators for pre-service education, and experienced teachers or teacher educators for in-service teachers. In practical terms, the objective is to develop and test a new strategy for the professional development of teacher educators and experienced teachers, considering the potential of dissemination of such a target group. A model of a series of workshops in 3 steps is proposed, starting with the physical mobility of a small international group to stimulate exchanges between peers to break isolation and encourage innovation through collaborative engineering (design thinking). A second step consists in a webinar where the educational issues emerging in step 1 are presented and discussed with a larger audience, and a third step consists in a webinar with experts in the field to propose innovative solutions and resources. It is based on real-life experiences of teaching and exchanges of good practice.

Indicators for SO3

- Number of participants in each step of the workshop for European Professional Development for teachers.
- Professional situations analysed, list of suggested solutions and proposed theoretical resources, all available and communicated via the project web TV or web Site, as well as other platforms like School Educational Gateway.
- Evaluation of teacher educators and in-service teachers' experience will be conducted after each series of workshops

- Evaluations of student learning experience will be conducted during the project, questionnaires will serve as the basis for deeper evaluation and feedback discussions– jointly with international partners.

Target groups

For the physical mobility workshop: Teacher educators and experienced in-service teachers with a capacity for dissemination

For the webinars in step 2 and step 3 of the workshops: Pre-service teachers, in-service teachers, teacher educators and local educational authorities.

SO4 - Strategic objective 4: Research-school trans-national cooperation supporting action-research and bringing communities of practice to life

Objective

The objective is to develop and reinforce transnational links between pedagogical teams in schools and research teams from the department of education of the consortium. In practical terms, the objective is to support 10 collaborative action-research projects with 2 calls for proposals open to members of the consortium and schools, from at least 2 countries. By supporting the emergence of action-research projects, we want to encourage the development of studies of effective teaching and training practices in Europe, as well as developing effective communities of practice working on a common question. If the objective is reached, we are expecting outputs in terms of research publications and diffusion of research results to inform educational authorities and stakeholders in order to improve policies for the development of European teachers.

Indicators for SO4

- Number of action-research projects submitted
- Number of action-research projects completed with mid-projects reports and final presentation of project results
- Number and diversity of participants and beneficiaries in the action-research projects
- Questionnaire for teachers and researchers participating in the Action Research on the evolution of their practices of teaching and teacher education in a European context.

Target groups

The primary target group is composed of teachers and school actors involved in the action-research projects, as well as researchers in education, who are also involved in teacher education (pre-service and in-service) in the school of education of the UNI-T consortium (teacher training providers).

A secondary target group is composed of teachers, school leaders, wider community in education and educational policy makers who will be informed of the action-research projects results.

SO5 - Strategic objective 5: A transversal approach of mobilities of student-teachers, pre-service teachers, in-service teachers and teacher educators that promotes systems of recognition with open badge and a framework for cultural and plurilingual approaches to support mobilities.

Objective

The last strategic objective is transversal to all the other objectives in the sense that it is an objective that is closely linked to all the previous objectives. Quality teacher training should be based on exchanges with professionals, observations and internships in schools. As a result, we consider that the development of mobilities in a European teaching community is at the heart of the project, giving the opportunity for pre-service and in-service teachers to exchange with a European community of stakeholders in education.

However, there are obstacles for pre-service and in-service teacher's mobility and we therefore considered it necessary to have a specific focus on mobility in the UNI-T project.

One obstacle relates to teachers' limited availability (both pre-service and in-service) in order to engage in mobilities as defined for example in the standard Erasmus mobility programs for universities. Mobilities taking place during school term are difficult in terms of teacher replacement if the mobility is too long. It seems even more critical for primary school teachers. The objective is therefore to offer flexible short physical mobilities (1 to 3 weeks), combined with virtual exchanges framed in the objectives 1 to 4. Longer physical mobility is not excluded but can be supported by other programs, and in particular, for student teachers, the CIVIS European University.

A second obstacle relates to the lack of recognition offered to teachers when they are engaged in mobility and international activities. The objective is therefore to complement the reflection on mobilities by proposing a framework of European teacher competences (Schratz, 2010) linked to the activity of the project, and that can be recognised with open badges.

A third obstacle that we identify is related to the cultural differences in educational systems in Europe and the language barriers that teachers from different countries might encounter. The objective is therefore to complement the mobilities with resources designed to enhance teacher's awareness of other educational systems and plurilingual competences as explained in the Common European Framework of reference for languages (CEFRL, 2018).

The objective is to test different forms of mobility and analyse the added value for the professional development of teachers, both in terms of acceptance and identity, but also in terms of career development.

Indicators for SO5

- Number of candidates for mobility
- Quality and number of mobility
- Degree of integration of mobility in each partners' teacher education provision
- Development of a framework of European teacher competences

Target group

The SO5 is relevant to all target groups of the project as it is transversal to the full project. This include: student teachers, pre-service teachers, in-service teachers, teacher educators, regional educational authorities, national and international policy makers.

1.3 Complementarity with other actions and innovation — European added value

Complementarity with other actions and innovation

Explain how the project builds on the results of past activities carried out in the field, and describe its innovative aspects (if any).

Explain how the activities are complementary to other activities carried out by other organisations (if applicable). Illustrate the trans-national dimension of the project; its impact/interest in the EU area; possibility to use the results in other countries, potential to develop /cross-border cooperation among Programme countries and Partner countries, if applicable, etc.

If your proposal is based on the results of one or more previous or ongoing projects, please provide precise references to these projects.

The development of European Teacher Academies is a new initiative and the UNI-T project is therefore proposing an unprecedented framework for international teacher education that will serve as a demonstrator for European Teacher Academies.

Within this highly innovative and unprecedented context, we based the development of the UNI-T project on several previous and ongoing projects developed by the partners.

A consortium based on the CIVIS alliance, European University

The foundation of the UNI-T project is the CIVIS alliance. All partner universities of UNI-T are also members of the CIVIS alliance, and some participants of UNI-T are also actively involved in some activities deployed within this alliance. .

This involvement is mainly related to the development of innovation for higher education (https://civis.eu/en/workshops-on-innovative-pedagogies) that will be an added value for the project.

The CIVIS alliance also brings in the results of the Task force for "Civic engagement", and in particular:

- A view of the values, objects and practices of civic engagement, but also the specific choices of each partner university, making it possible to identify the strong converging aspects of a common civic engagement. This will facilitate the development of a European social commitment for education that can extend beyond the UNI-T project.
- Topics related to civic engagement, selected in training and research. Some of them are rooted in local society, others have a broader focus and can therefore serve as a baseline for UNI-T, guiding the content of the courses, webinars and summer school proposed in the project.
- Examples of institutional choices as well as student specific actions that can be contextualised for teacher education.

Finally, NKUA is leading the CIVIS workpackage on mobility and UNI-T participants from La Sapienza University in Rome and Aix-Marseille University are particularly involved in this CIVIS working group on mobility. If the mobility considered in CIVIS concerns any student and academic, UNI-T will draw on this work to define specific mobilities adapted to pre-service and in-service teacher education in the WP 6 related to mobilities and their recognition.

Activities in WP based on previous or ongoing projects:

The UNI-T project is organised in work packages that reflect and address each of the strategic objectives identified above:

WP2 proposes the development of blended courses. This proposition extends the expertise of NKUA (Greece) in the project "Accelerated teacher training in the implementation of distance education (holistic approach)" (European social fund & National Resources, K.E 17236) which lead to the development of 1 blended course for student-teachers. WP2 will also extend the previous results of the capacity building project in South East Asia BL_TEAE (Blended Learning Training for Teachers Educators between Europe and Asia, 2016-2019) lead by AMU (France), that focused on the development of blended learning environments for teacher educators in order to develop a transcultural and international community for teacher's practices. Both these projects required the design of a common curriculum with all partners of the projects. They also relied on a clear definition of mobilities, with a balance between distance learning and face-to-face training in different countries. Finally, La Sapienza (Italie), recently received funding for the development of a Learning Platform based technologically on MOODLE and pedagogically on the Universal Design for Learning (UDL) principles to support inclusion in schools even when they are closed (Erasmus+ project SUCCESS 2021 - 2023). The result of this project will help to have a special attention for inclusion and disability when it comes to developing online teaching and learning environments.

WP3 proposes the development of an International Educational Week for student teachers. The summer school format will be adapted to the UNI-T project with a broader European outreach and thematics focusing on educational civic awareness. The initiative comes from previous summer schools organised by TüSE (Germany) and funded by the German Academic Exchange Service (DAAD).

WP4 proposes an European professional development scheme for teachers based on the complementarity of the UNI-T consortium, the exchange of good practices and the contributions of experts.
This system is the result of a sharing of experiences between La Sapienza and AMU, based on an experiment carried out at AMU's INSPE in 20-21, which has been extended to the whole university with the grant "Formation au numérique des enseignants chercheurs" (DGESIP - direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) - project 2021-2022

WP5 intends to develop action-research projects that bring together schools and researchers in education. It will use the experience of the ULB (Belgium) web platform E.COL.E (https://www.ulb.be/fr/l-ulb-et-l-ecole/plateforme-collaborative-ulb-e-col-e). This collaborative platform facilitates contacts between professionals in compulsory education and researchers in education. If the current use is situated locally in Belgium, the UNI-T project will extend its use to transnational projects between schools and researchers. The proposition of action-research projects is also based on the strategic objective OS 2 of the AMPIRIC project at AMU (France), which is one of the three French pilote centres for teacher training and research for education. The activities of the OS2 of AMPIRIC encourage cooperation between research and teaching professionals, by supporting action-research and bringing "communities of practice" to life in the Aix-Marseille region. The UNI-T project will allow a new development of international communities of practices of school teachers and researchers.

WP6 is focusing on the development of mobilities and their recognition. Its development will draw on the CIVIS WP4 (CIVIS certificates and internationalisation) and CIVIS WP7 (innovative pedagogies and multilingualism) with a strong involvement of La Sapienza (Italie) Educational Open Badges are already in use at the Sapienza University of Rome (https://www.uniroma1.it/it/pagina/open-badge-sapienza). They have been designed by the teachers who participated in the project and are recognised by the Ministry of Education (MoE). Therefore, it will also be possible to propose Educational Open Badges of Sapienza University to the project participants, who will be given an opportunity to take the tests necessary for the acquisition of badges that certify artistic and sports skills, as well as inclusion skills, applied to educational settings. Moreover, AMU (France) has ongoing experience with teachers' international mobilities. The Erasmus+ project PENSA (2021-2023) is currently developing telecollaboration amongst university teachers and the results of the project will feed in innovative propositions for international exchanges between teachers. AMU is also currently involved in a bilateral exchange program with the Department of Teacher Education and School Research at Innsbruck University, Austria. The EPETE project (2021-2022) (Emerging professionalism of European Teacher Educators transformative potential in post-modern societies) is a PHC Amadeus project that develops joint comparative research about the internationalisation of teacher education.

2. QUALITY

2.1 PROJECT DESIGN AND IMPLEMENTATION

2.1.1 Concept and methodology

Concept and methodology

Please address all guiding points presented in the Call document/Programme Guide under the award criterion 'Quality of the project design and implementation'.

Outline the approach and methodology behind the project. Explain why they are the most suitable for achieving the project's objectives.

Overall project design measures of UNI-T

In order to reach the strategic objectives detailed in part 1.2, different actions are proposed in work packages detailed in part 4. The general methodology to structure the projects follows guiding principles:

- The activities developed should serve as demonstrators to enhance internationalisation of teacher education. As such, the outputs of the activities explore different approach of internationalisation of teacher education: blended courses addressing key challenges of a European teacher education (WP2), international summer schools (WP3), international professional development workshops based on communities of practices (WP4), action-research projects based on the development of communities of practices (WP5)
- Mobilities being at the heart of the methodology to enhance internationalisation of teacher education, physical and virtual mobilities (WP6) are treated in a transversal way, to support all activities in the project and allow a specific analysis of the added value of different types of mobilities.
- The overall activities of the project are managed and followed (WP1) and disseminated to ensure sustainability and multiplication of the achieved results (WP7). These transversal work packages garanty coherence throughout the project and effective added value beyond the partners of the project.

This structure is illustrated in figure 3.

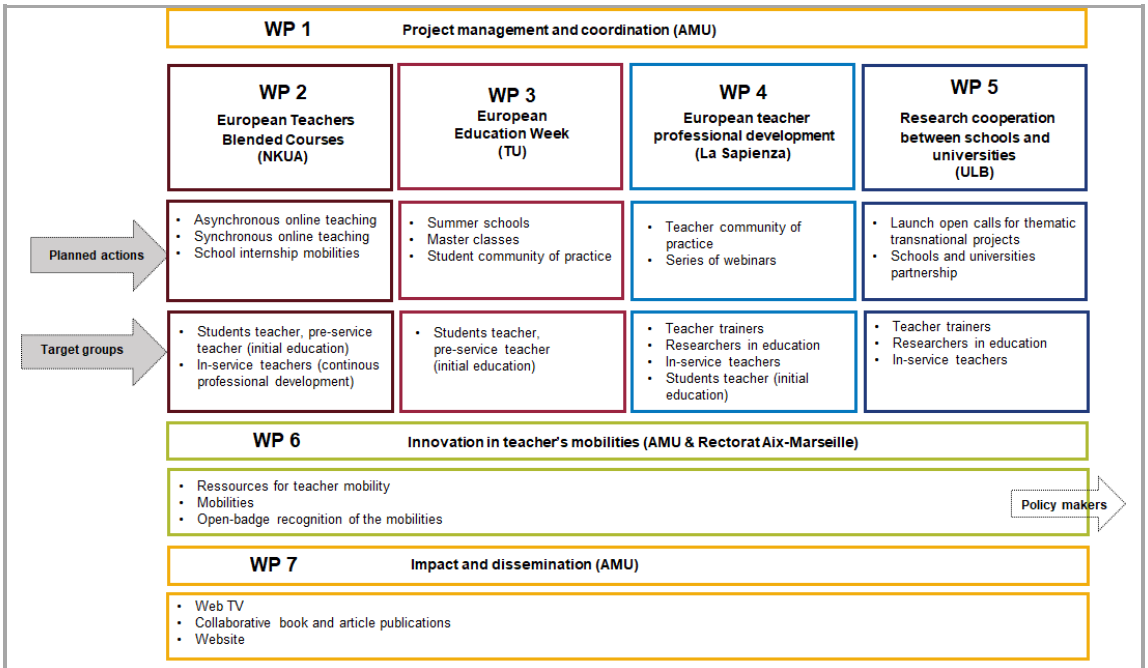

Figure 3 : The work package structure

The organisation of the project work covers different types of activities related to management, administration, content generation, ICT, communication, management of mobilities, reporting, quality assurance and other related issues. There are decision-making approaches and structuring of daily operations. For each partner a partner representative or contact person has been identified to be responsible for the work performed in his/her organisation.

The project partners' tasks and responsibilities are described in detail in the respective Work Packages (section 4). The project coordinator is in charge of project management (WP1) and associated activities to guarantee the orderly development of the project. Each partner is responsible for one WP, in close collaboration with all the partners. Moreover, each partner is responsible for affiliated research, implementation, exploitation and dissemination in its own country. For each WP, a detailed list of scheduled milestones has been drawn. The work packages lead roles are distributed among partners according to the expertise required in each of the packages.

A project with a budget that prioritises virtual resources' development, networking and research in education to support sustainable mobility

The activities of the project aim at engaging student-teachers, pre-service teachers, in-service teachers, and teacher educators to interact, and gain knowledge from these interactions. We therefore place a focus on mobilities that have a significant contribution in the internationalisation of teacher education, offering international academic and school internship experience, as well as key skills for improving personal and professional development and soft skills.

However, the activities proposed place a large emphasis in a complementary approach between virtual mobility and physical mobility, defining different components for learning. The benefits of virtual mobility are certified by the large number of researches showing the advantage of adopting this type of mobility, especially when it comes to costs and flexibility. The budget proposed for the UNI-T project is in line with these ideas with an overall distribution of budget as followed:

33 % of the budget is dedicated to physical mobilities, with 5% for mobilities supporting management and organisation of the project, and 95% for physical mobilities that complements virtual mobilities for student-teachers, pre-service and in-service teachers and teacher educators.

55 % of the budget is dedicated to staff cost with 30% for administrative support and management of the project, and 70% for technical and academic support for the development of resources and collaborative

activities in an online environment.

The budget of the project allows a number of mobility, but most importantly, it will bring the appropriate support to adapt and develop new pedagogical models, to improve learning tools and adopt pedagogical innovations, and to change didactical models and create a common space for learning by developing sustainable transnational university networks.

General structure of UNI-T: a double dynamic of parallel activities and transversal activities

As illustrated in figure 3, the particularity of the project is to propose a double dynamic of parallel activities and transversal activities. The parallel development of 4 types of activities (WP2, WP3, WP4, WP5) have their own phases of preparation, implementation, exploitation, detailed in part 4 for each WP. Each of these WPs target the same objective (enhancing internationalisation of teacher education), but with different methodologies (blended courses, summer schools, professional development workshops based on communities of practices, and action-research projects). Left alone, these WP could be seen as disconnected activities, and are inspired by previous projects that had their own structure and funding. However, the UNI-T project brings coherence to these activities with a cross participation of each partner in all the Work Packages. Moreover, the UNI-T project uses a common management structure (WP1) where each partner will ensure monitoring, evaluation and regulation, and a common dissemination strategy (WP7) where each partner will ensure sustainable dissemination of project outputs, and the project coordinator will ensure that these outputs are efficiently shared on EU platform such as School Education Gateway.

Moreover, the WP6 plays a major role in this project in order to support the development of each WP (2-5) with a common reflection on mobility, mechanism of recognition and plurilingualism and multicultural awareness. The activities of this WP should bring a transversal analysis on the internationalisation mechanisms that are brought forward in each WP (2-5). It will propose a common framework for a European Teacher education.

The double dynamic of this strategy allows for the following advantages:

- WP2, WP3, WP4, WP5 can each have their own timeline, coordination structure and target groups. This means that the activities developed in one WP can be realised independently from the others. In other words, activities in one WP do not rely on the completion of the tasks of another WP.
- Following the objectives of the Teacher Academy call, this dynamic allows for a “demonstrator approach”. A diversity of approaches of virtual and physical mobilities are tested within different activities in WP 2-5. This diversity offers a fruitful ground for analyses of what works and how it works.
- This approach enhances the possibilities in developing sustainable networks of initial and continuous teacher training institutions. A wider range of opportunities beneficiaries and target groups can be involved and impacted in the activities.

2.1.2 Project management, quality assurance and monitoring and evaluation strategy

Project management, quality assurance and monitoring and evaluation strategy

Describe the measures foreseen to ensure that the project implementation is of high quality and completed in time.

Describe the methods to ensure good quality, monitoring, planning and control.

Describe the evaluation methods and indicators (quantitative and qualitative) to monitor and verify the outreach and coverage of the activities and results (including unit of measurement, baseline and target values). The indicators proposed to measure progress should be relevant, realistic and measurable.

A shared management strategy expressed in the Partnership Agreement (PA)

The communication plan and cooperation mechanisms shall be documented in a Partnership agreement. Prepared by the coordinator and signed by all the partner institutions, the PA is an important document to support management arrangements in terms of timelines, organisation, task responsibilities, etc. It states the rights and obligations of each party.
The MoU shall include different sections and will be actualised during the Kick-off meeting. The following points are already foreseen to serve as guidelines :

1) Role and investment of the partners

- Commitment to the responsibility of organisation and implementation of different control measures
- Respect of procedures and delivery schedules
- Commitment to the recognition of the activities by the institution and the educational authorities
- Commitment to spread out beyond the consortium in a network involving initial teacher training and continuous teacher development

2) Specific Activities Organisation

- Respect of timelines for the development of each activity
- Commitment to involve several university members as well as school teachers and school stakeholders
- Commitment to promote and support physical and virtual mobilities whenever it is possible
- Commitment to produce reports, studies, or training resources in an open data perspective in order to allow diffusion on several media and platform, including School Education Gateway

3) Selection Procedure for mobilities or action-research projects

- The institutions commit to respecting the selection procedure (equal opportunities, academic merit)
- The institutions commit to help the female applications with equal competence

4) Role of the coordinators

- Commitment to a mutual development of the International offices to support the activities any time needed

5) Control of the fulfilment of the specifications by the external reviewers

- The external reviewer will draw up regular assessments in order to guide the implementation of the project
- The PA will also include administrative elements such as the duration of the project, the budget details, the deadlines for financial payments, the clause on dispute resolution, etc. (see 2.1.4).

Monitoring of progress report

Every year, each partner produces a Progress Report addressed to the project coordinator. The Progress Report gives detail of every partner's activities and expenses.

Reporting will be focused on three dimensions:

1. Project process: it must be monitored so that the project work plan is carried out smoothly, deliverables are produced as planned and cooperation between partners is good. Possible indicators: respect of deadlines and partners satisfaction collected by partners by a questionnaire
2. Impact (resulting from dissemination and exploitation activities): it must be monitored so that target groups know and use the products and methodologies developed by the project, and targets planned for dissemination and exploitation are met. Possible indicators: numbers (absolute numbers and share of the total universe) of target group members that know, learn how to use and really use the methodologies and products developed by the project
3. Results: it must be monitored products and methodologies developed by the project are considered of high standard and appreciated by the target groups. Possible indicators: evaluations collected by target groups on products and methodologies using questionnaires and focus groups.

Control measures with peer reviews and external audit

An assessment process is planned to monitor the progress of the project and take the required decision to adjust the project if necessary.

For this, two different strategies are foreseen.

- External Review committee: Invitation of a group of external expert in the steering committee once per year

The external experts have a consulting role. They advise the steering committee in the development and implementation of UNI-T's strategy during their participation in 3 steering committee meetings. Based on documentation and information about the projects, as well as presentations and exchanges during the steering committee, they produce a document that analyses the development of the project and formulate propositions.

The group is composed of 3 external experts internationally recognised as leaders in the main fields related to internationalisation of teacher education, assessment of teacher education quality, and with an expertise working for national educational authorities. The following have been contacted and gave their agreement to be involved as experts:

1. **Mickael Schratz** is professor at the Department of Teacher Education and School Research at the School of Education of Innsbruck University. He is academic director of the Leadership Academy, He is a member of the International Academy of Science and the scientific director of the Horizon 2020 EU Innovation and Training program „European Doctorate in Teacher Education“ (EDiTE).
2. **Eva Nyberg** is assistant professor and assistant head of the Department of Pedagogical, Curricular and Professional Studies of the Faculty of Education at the University of Gothenburg. She has developed research on teacher's formative assessment and education for sustainability.
3. **Robin Bosdeveix** was recently appointed director of the Institute of Education of Creteil (Inspé) at the University of Paris-Est Créteil. He was a General Inspector of Education, Sport and Research, working directly under the authority of the French minister of Education, and minister of higher education, research and innovation. He was in charge of assessment, expertise, control and support missions for the development of teacher education.

- An external audit

Costs for external audit of the project are also planned, in order to ensure a higher quality of the project products and its better financial effectiveness.
AMU will launch a procedure for choosing an external evaluation organization, specialized in external evaluation and valorization activities. This organization will be responsible for the external evaluation and valorization of the results and will have to present an external evaluation at the end of the second year of the project.
The external evaluation and valorization report should include the following: comprehensive assessment of the project, its management, quality assessment of the undertaken activities and the achieved results, degree of alignment between planned and carried out activities, evaluation of the impact and relevance of the results.

Monitoring of project: set of indicators

The effectiveness of the project output will be measured through qualitative and quantitative indicators corresponding to the strategic objectives of the project (see part 1.2). The indicators, grouped according to the Work Packages of the project, are presented in the table below.

Work package	UNI–T EUROPEAN CIVIC TEACHER ACADEMY — Project indicators
WP1	**Project management and coordination (AMU)** Effective participations on the steering committee meetings Production of progress report by each partner Respect of the phases of the project, timeline, deliverables, etc
WP2	**European teachers' blended courses (NKUA)** Effective development of 20 modules developed in an open access approach to be shared amongst partner universities, but also on other European platforms such as Teacher Academy on School Education Gateway Number of countries and international contexts involved for each module Number of teacher trainers using these resources with their students Number of student-teachers, pre-service teachers and in-service teachers participating in the modules Analyses of participants views on the modules based on models of acceptance of new resource
WP3	**European Education Week (TU)** Number of candidates for the summer school Effective participation of 25 student teachers from the consortium and 20 teacher students from TüSE Number of different of teaching subjects and profile of student Evaluations of student learning experience will be conducted during the project, questionnaires will serve as the basis for deeper evaluation and feedback discussions– jointly with international partners
WP4	**European teacher professional development (La Sapienza)** Number of participants in each step of the workshop for European Professional Development for teachers Professional situations analysed, list of suggested solutions and proposed theoretical resources, all available and communicated via the project web TV or web Site, as well as other platforms like School Educational Gateway Evaluation of teacher educators and in-service teachers' experience will be conducted after each series of workshops Evaluations of student learning experience will be conducted during the project, questionnaires will serve as the basis for deeper evaluation and feedback discussions– jointly with international partners
WP5	**Research cooperation between schools and universities (ULB)** Number of action-research submitted Number of action-research projects completed with mid-projects reports and final presentation of project results Number and diversity of participants and beneficiaries in the action-research projects Questionnaire for teachers and researchers participating in the Action Research on the evolution of their practices of teaching and teacher education in a European context
WP6	**Innovation in teacher's mobilities (AMU & Rectorat Aix-Marseille)** Number of candidates for mobility Quality and number of mobility Degree of integration of mobility in each partners' teacher education provision Development of a framework of European teacher competences
WP7	**Impact and dissemination (AMU)** Number of resources/documents shared on the website of the project, the web TV of the project, partners websites, but also on external platforms (School Education Gateway) Number of connexions, activity on the website of the project Analyses of the integration of project results in the training programmes of each partner.

2.1.3 Project teams, staff and experts

Project teams and staff

Describe the project teams and how they will work together to implement the project.

List the staff included in the project budget (budget category A) by function/profile (e.g. project manager, senior expert/advisor/researcher, junior expert/advisor/researcher, trainers/teachers, technical personnel, administrative personnel etc. and describe shortly their tasks. If required by the call, provide CVs of all key actors. If required by the Call document/Programme Guide.

Name and function	Organisation	Role/tasks	Professional profile and expertise
DELSERIEYS Alice Researcher Assistant director for research and international collaboration	AMU	Project coordinator **Co-coordinator of WP6** Contribution WP1, WP4, WP5, WP6, WP7	Assistant professor in science education, with an expertise in international mobilities as well as teacher education in several countries (Singapore, Dominican Republic, Brunei, Venezuela, Chile, Vietnam). She is director of studies for the primary school teacher master program at Inspé, AMU. She is Assistant director for Research and international collaboration of Inspé-AMU. In 2016, she was awarded the Georges Charpack prize (Académie des Sciences) for her contributions in the field of science education.
BRANDT-POMARES Pascale Director of the Inspé-AMU	AMU	Project collaborator Contribution WP1,WP5, WP6 and WP7	Professor, director of the Inspé-AMU, head of the research program Artefact of training within ADEF laboratory. Her field of investigation deals with the process by which technological knowledge comes to the school, since identification of references to their introduction in the class. She mobilizes theories of activity to understand the teaching-learning process and in particular the role of digital instruments as an object and medium of instruction in the teaching activity. She is involved in several research projects.
TREMEGE Anaïs, Head of Research and International Cooperation for Education at Inspé	AMU	Project collaborator **Coordinator of WP1**	Master in European Studies, European policies and programs, Aix-Marseille University. She was administrative coordinator of the Erasmus Mundus STETTIN project on the ACP area funded by the Erasmus Mundus Action 2. She also managed several Erasmus+ strategic partnership project and capacity building projects.
BONNET Patrice, Assistant director for training	AMU	Project collaborator Contribution WP2, WP4, WP6	Experienced teacher and teacher educator for biology secondary education, after several years as head of the master for biology teachers, he is now head of all teaching affairs at the Inspé.

IMPEDOVO Maria-Antonietta, Teacher in Master degree	AMU	Project collaborator **Local coordinator for WP2** contribution in WP2 and WP6	Assistant professor in Science Education, with expertise in teachers and teacher educator's professional development; educational technology, and international mobilities. Previously leader of Erasmus + project BLTeae for the development of Blended learning courses in Europe and Asia.
CASTERA Jérémy, Assistant professor in Science Education and teacher trainer	AMU	Project collaborator **Local coordinator WP5**	Assistant professor in Science education and ICT in education with expertise in quantitative approach and statistical analysis in educational research.
ARMAND Hélène, Assistant professor in Science Education	AMU	Project collaborator **Coordinator of WP7** Contribution for WP4 and WP5	Assistant professor in vocational education, with an expertise in co-design master degree by competence at Inspé, AMU. Project manager for international collaboration at Inspé AMU and leader of previous Erasmus + mobility programs (in particular STETTIN). Head of the "Mention4" regrouping master degrees in research in education and expertise in education.
CONIO Martine Senior lecturer	AMU	Project collaborator. **Local coordinator for WP4** Contribution for WP6	Experienced teacher and teacher educator for sciences primary education. Distance learning in the primary school teacher master program. Head assistant on Teacher Professional Development. Local coordinator for WP4.
FAVIER Mathilde, Project manager	AMU	Project collaborator Contribution WP6, WP7	Project manager for Ampiric (national pilot centre for teacher training and research in education) Experience in the international relations and training section, formerResearch and International Cooperation for Education at Inspé
BALLATORE Magali, Assistant Professor	AMU	Project collaborator Contribution WP1, WP6, WP7	Sociologist, researcher at MESOPOLHIS CNRS UMR 7064 (European Educational Research) with an expertise in mobility schemes in Europe. Project manager for international relations in Europe. Member of the team of International Relations for the Inspé-AMU. Scientific committee: Journal of International Mobility Member of Euro-Mediterranean Relations Observatory

TREOLA Jessyca, Assistant professor in Science Education	AMU	Project collaborator Contribution in WP6 In charge of the plan for linguistic competences	Assistant professor in Science Education with an expertise in languages (French, French as a foreign language, multilingualism), head assistant of the primary school teacher master program at Inspé-AMU.
MAZEAU Serge, Senior lecturer	AMU	Project collaborator **Local coordinator for WP3**	Lecturer in Music education for primary and secondary education, Project manager for the development of cultural events in education and Arts program (Visual Arts and Music), Dean Representative for the Inspé Avignon Campus.
BABY COLLIN Virginie, Professor	AMU	Project collaborator	Professor of Geography Scientific coordinator for Ampiric (national pilot centre for teacher training and research in education).
MUSSARD Christine, Assistant Professor	AMU	In charge of CIVIC competences (WP2) et WP4 participation in WP3	Assistant professor in History, with expertise in Education in Maghreb and colonial context. Researcher at the Institute of Research and Study on the Arab and Islamic Worlds (IREMAM, CNRS). Member of CIVIS, representative of Aix-Marseille University in Civic Engagement Task Force.
ZAROUF Rachid, Professor	AMU	Project collaborator	Professor of mathematics, expertise in mathematical analysis. Head of the master for mathematics teachers.
BRIERE Fabienne, Assistant professor	AMU	Contribution in WP4 and WP5	Assistant Professor in educational sciences and didactics with an expertise in teacher's training and professional development.
GARGOT Christophe, Director of International Relations	Rectorat région académique PACA	**Co-coordinator of WP6** Participation in WP1, WP5, WP7	Head of the Teacher and Staff Training Unit, Inspector of 25 years of experience in international cooperation in multiple fields.

CHILLIO Christophe, Deputy Director of International Relations	Rectorat région académique PACA	Project collaborator Participation in WP1, WP2, WP4, WP6	Experienced teacher with a project management responsibility for international teacher and staff training.
HOFMANN Elisabeth,	UT	**Coordinator of WP3** Internationalization of Teacher Education	Internationalization processes in higher education / in teacher education.
DIEKMANN Deborah,	UT	Internationalization of Teacher Education	Internationalization processes in higher education / in teacher education.
Prof. Dr. Marcus Syring, Professor	UT	Professor of Educational Sciences, Focus : School Development	School development research, qualitative research.
Prof. Dr. Thorsten Bohl, Director Tübingen School of Education	UT		Educational sciences and school pedagogy, teacher education development, educational leadership.
RUBAT DU MERAC Emiliane Assistant Professor	La Sapienza	Coordinate the team work; communicate with the Civis and Erasmus partners; Expertise in certification of competencies, Mindfulness and research methodology. **Coordinator of WP4**	Assistant Professor in Experimental Pedagogy Tenure Track; Academic Advisor for the Civis Task Forces of Sapienza; Responsible for International Mobility; Developper, with Prof. Lucisano, of the Sapienza Educational Open badges; Mindfulness instructor.

LUCISANO Pietro, Senior researcher	La Sapienza	Contribute to WP6 model and involvement of students, teachers and institutions; assessment of the short and long-term value and social impact of the project In Italy.	Full professor in Experimental Pedagogy; Head of the Primary Education Course; Head of the Italian Society of Educational Research (SIRD); Expert on Research methodology, evaluation and teacher training. He was responsible for the Sapienza Orientation and Placement Service in the past 20 years.
PIRCHIO Sabine, Assistant professor	La Sapienza	Contribute to the development and monitoring of WP4, to training, planning and reflective activit ies in all the WP2 and WP6 for what concerns inclusion, outdoor education and wellbeing	Assistant Professor in Developmental and Educational Psychology; expert in educational research and intervention toward inclusion, outdoor education and wellbeing.
LIVI Stefano, Senior researcher	La Sapienza	Contribute to WP4 model monitoring development activities concerning assessment and process of inclusion in WP5	Stefano Livi, PhD, is Full professor in Social Psychology at the Department of Social, Developmental, Sapienza, University of Rome, Italy. Head of the Ph.D program in Social Psychology and Educational Research, His current research interests include social and cognitive factors involved in group processes and in particular, group socialization, marginalization and intergenerational transmission.
BOTTA Emmanuela, PhD, senior expert and junior researcher	La Sapienza and Comprehensiv e Institute "A.	Expert of the Italian school system and researcher in experimental	From 2019 head teacher in Comprehensive Institute (grades 1 to 8). Researcher in experimental pedagogy since 2016, with particular interest in the topic of assessment, the preparation of

	Manzoni" of Rome	pedagogy with particular regard to the theme of assessment, even on a large scale.	computer-based adaptive tests and the inclusion of students with special educational needs. From 2015 to 2020 Invalsi expert for the construction of standardized mathematical tests for the evaluation of the National Education System (Grades 8, 10 and 13). Adjunct Professor of Experimental Pedagogy at the University of Rome "La Sapienza".
SEIFFERT Sebastian, European projects coordinator	ULB	Liaison with partners regarding to administrative and financial aspects	10 years of experience with EU projects (Erasmus+, Creative Europe, EuropeAid grants and service contracts), financial and contractual management, partnership arrangements.
MAIRESSE Cécile, Head of Teacher education Department (SFE)	ULB	**Coordinator of WP5** Coordination of all ULB members involved in the project. Liaison with ULB partners and associated partners. Ensures communicationa nd dissemination. Ensures recording and reporting of projects data.	10+ years of experience in education, cultural or social projects coordination.
SALOME Antoine, ULB E.COL.E Coordinator - SFE	ULB	Specific liaison between ULB/external researchers, and local schools/ training centers. Ensures projects are fully connected with teams in targeted schools.	Social and educational project Manager. Develops contacts with ULB teams offering guidance or services to schools, and communicates with the target public. Acts as a bridge between our University and local schools.

GERMEAU Fiorella, « Université des enseignants » Coordinator (teachers continuous professional development) - SFE Admin assistant - SFE part-time to budget	ULB	Ensures training modules and events conceived for in-service teachers can meet Belgian standards and processes, and reach the target groups. Assistance with meetings set up and recording, communication (internal, with partners and with the general public), gathering and sharing data, implementing modules in our continuous professional development model, etc.	10 years of experience as a coordinator of teachers continuous development.
BARRIER Thomas, Professor / Expert researcher, Educational sciences – CFE (Teacher training Council) President	ULB	With the CFE, defines the topics and strategies that are relevant to the field (school teachers, trainees, trainers). Ensures the projects development is keeping with the CFE lines.	Professor and researcher in educational sciences and didactics. Coordinator of the educational sciences Master at ULB. President of the CFE, ULB Teacher training Council. Vice-President of the ARDM, « Association pour la Recherche en Didactique des Mathématiques ». Expert invited in the school programs commission for the Fédération Wallonie-Bruxelles government (French-speaking part of Belgium).
LHOSTE Yann, Professor / Expert researcher, Educational sciences	ULB	Liaison with partners and associated partners regarding academic aspects.	Professor and researcher in educational sciences and didactics. Former President of the ARDiST, “Association pour la recherche en didactique des sciences et technologies”.

		Coordination of Junior researchers.	
MISAILIDOU Christina, Lecturer	NKUA	Country coordinator/senior researcher **Coordinator of WP2**	Lecturer in Mathematics Education at the Department of Primary Education of the National and Kapodistrian University of Athens (NKUA) in Greece. She has also worked as a university Lecturer in England and in Scotland and as a mathematics teacher in Greece, England and Scotland. She completed a BSc(Hons) in Mathematics at the University of Crete (Greece), an MSc in Mathematics Education at NKUA (Greece), an MSc in Educational Research and a PhD in Mathematics Education at the University of Manchester (UK). She has participated in several national and international research projects and she has authored more than 50 research publications (for publications impact see *https://scholar.google.gr/citations?user=cnBXZVoAAAAJ&hl=en&oi=ao)*
SFYROERA Maria, Associate Professor	NKUA	Senior Researcher	Associate Professor of Teaching Approaches of Early Childhood Education at the Department of Early Childhood Education of the National and Kapodistrian University of Athens (NKUA) in Greece. She holds a Ph.D. on Educational Sciences from the University of Sorbonne (Paris V). Her research interests focus on Educational Practices, Literacy, Learning and Teaching Strategies, Teacher Education and Minority Education. Since 1997 she has been involved in many programs for the education of minorities and low SES children in Greece. She is also involved since 1997 in the Students' Practical Training in Schools and in In-service Teachers Training. For more information: *http://www.ecd.uoa.gr/?page_id=2362*
Iro Mylonakou-Keke Professor	NKUA	Senior Researcher	*I*ro Mylonakou-Keke is a professor of Social Pedagogy at the Department of Primary Education of the NKUA in Greece. She studied Educational Studies, Pedagogy, Business Administration, Marketing, Music and

			Music Kinetic Education. She has overseen and conducted numerous research programmes, she has been teaching undergraduate and postgraduate teaching modules and she has been organizing workshops and practicums for her students. She founded the first Master's Programme in Greece with the title "Social Neuroscience, Social Pedagogy andEducation"which she directs to this day and she is the Director of the Laboratory of Experimental Pedagogy at her Department. She has published a number of books (14) and has contributed several articles (in excess of 120) to various international and national peer-reviewed journals. For more information *http://www.primedu.uoa.gr/fileadmin/primedu.uoa.gr/uploads/Arxeia_Melon_Dep/Eggrafa/Brief_C.V._Iro_Mylonakou_-_Keke.pdf*
ANDROUSOU Alexandra, Professor	NKUA	Senior Researcher	Alexandra Androusou is a Professor of Teaching Methodology at the Department of Early Childhood Education of the National and Kapodistrian University of Athens (NKUA) in Greece. She holds a Ph.D. on Educational Psychology from the University of Sorbonne (Paris 5) and since1997, she has been actively involved in large-scale programmes for the education of minorities in Greece and since 2015 in educational interventions concerning refugee's children education. Her research and writing interests focus on minorities and education, teacher education and teaching practices. She also deals with the production of educational material in electronic and conventional form either for children or for teachers *(www.kleidiakaiantikleidia.net)*. For more information: *http://www.ecd.uoa.gr/?page_id=2190*
GALANI Apostolia (Lia)	NKUA	Senior Researcher	Apostolia (Lia) Galani is an Associate Professor in the "Didactics of Geography" at the Department of Primary Education

Associate Professor			of the NKUA in Greece. She received a PHD from Democritus University of Thrace (Greece) and she specialized in "Teaching Human Geography for Advanced Preparation" at the University of Oregon (USA). She is the Coordinator and Senior Researcher in 18 European, National and International Research projects and active member of national, European and international academic associations in the field of her expertise. She worked for about 10 years at the Pedagogical Institute of Greece, developing more than 6 Curricula for primary and Secondary education and 3 curricula for professional teachers and school directors. She has been an evaluator of research projects and educational material and has authored 15 books and more than 30 articles and invited chapters in scientific refereed journals and books.
TSAFOS Vassilis, Professor	NKUA	Senior Researcher	Tsafos Vassilis, Ph.D., is a Professor at the Department of Early Childhood Education of the National and Kapodistrian University of Athens (NKUA) in Greece. He has worked as a teacher in Secondary Schools and as a Deputy Councillor of the Pedagogical Institute of Greece. His research and writing is particularly informed by curriculum studies and teacher education. His current areas of research interest include topics about curriculum, educational research methods as well as pre-service and in-service teacher education. He has written books and articles on the main dimensions in the teaching process, the teachers' role in the curriculum development and the ways of educational research, especially educational action research and narrative research

Outside resources (subcontracting, seconded staff, etc)

If you do not have all skills/resources in-house, describe how you intend to get them (contributions of members, partner organisations, subcontracting, etc).

If there is subcontracting, please also complete the table in section 4.

The partnership has been built in order to allow the effective implementation of activities based on the scientific, administrative and technical skills of each partner.

Subcontracting concerns only a few tasks of the project:

- The use of an external audit firm (T1.3): evaluation is carried out by an independent entity that is not involved in the project.
- BL Platform design (T2.1, T2.2, T2;3): Web design, configuration and integration of the BL platform on the AMU server
- Creation of the website (7.3): The coordinator can host the website but we do not have the in-house skills to create and design the project website

2.1.4 Cost effectiveness and financial management

Cost effectiveness and financial management *(n/a for prefixed Lump Sum Grants)*

Describe the measures adopted to ensure that the proposed results and objectives will be achieved in the most cost-effective way.

Indicate the arrangements adopted for the financial management of the project and, in particular, how the financial resources will be allocated and managed within the consortium.

⚠ *Do NOT compare and justify the costs of each work package, but summarize briefly why your budget is cost effective.*

Cost effectiveness and financial management control will be ensured by the project coordinator with the help of the project manager and of the WP leaders. Budget control will be dealt with in three ways: planning, monitoring and reporting.

Budget distribution will be ensured by the project coordination at Aix Marseille Université with the support of the financial department and of the human resources department, and in relation with administrative support in the partner institutions. A team of European project managers from the AMU International Relations Department acts as facilitators during the project implementation by providing follow-up and tools and resources for optimal management of the programme (e.g. timesheets, report templates). Moreover, a project manager will be recruited at AMU-Inspé for the administrative and financial follow-up of the project. He/She will be responsible for the execution of expenses on the budget line created specifically for the project. In addition, Erasmus+ referents are in place in the financial and human resources departments of the institution. They are involved from the start of the project, they support the financial manager and ensure a qualitative follow-up of the reports and all the operations of the grant (payments to partners, monitoring of the rate of execution, verification of time sheets, payment of staff costs, etc.). All financial operations will respect the procedures in force in the institutions.

A detailed budget was agreed during the preparation phase of the project. Particular attention has been paid to the coherence between the budget and the work programme. The procedures and guidelines for budget control will be presented again during the kick-off meeting.

In order to avoid delays, the first pre-financing payment will be made by AMU to the project partners immediately after the payment of the advance from the EACEA following the grant agreement signed by AMU's legal representative and the Executive Agency. The additional payments will be made upon submission of reports and all required supporting documents. The additional payments will be transferred only in case the report demonstrates the use of at least 70% of the previous pre financing payment. The Final payment will be made upon submission of the final report and all required supporting documents and the final approval of the European Commission; it will be calculated as the total reported and approved costs minus the previous payment amounts transferred to the beneficiaries. Partners will be asked to submit a financial report every 6 months on the basis of a consolidated file presenting their costs per category and per WP.

All the documents necessary for monitoring, reporting and budget control, including receipts, will be stored on an online environment provided by Aix-Marseille Université (AMUBox) in order for the project coordination to be able to easily store and retrieve documents if needed.

A Partnership Agreement (PA) between AMU and each partner will be signed at the start of the project. While the grant agreement is signed by the legal representative of the institution coordinating the project and the EACEA, the Partnership Agreement is established between the institution coordinating the project and the partner institutions of the project. The PA contains the designation of the parties, the responsibilities, the duration of the project, the budget details, the deadlines for financial payments, the clause on dispute resolution, the clause on the possibilities of termination, and any other element governing the relationship between the coordinator and the partners (see part 2.1.2). AMU has developed a partnership agreement template which is sent to each partner during the contractualization phase.

In terms of communication, exchanges with the partners, relating to operational and financial management, in close cooperation with the financial services, will be carried out throughout the implementation.

The choice of the project is to give priority to staff time and to use innovative distance ways of communication (see part 2.1.1). This choice allows the development of a cost-effectiveness strategy. It relies on the constitution of a community of practice that can continue to evolve beyond the EU funding using the team dynamic created within the first development. As such, the project relies on two main uses of budget:

- a strong involvement in staff cost to develop an efficient tool of communication and strategies;
- a part dedicated to mobilities and meetings in order to strengthen the community of practice based on direct human relations and cultural exchanges, sharing a common clear goal.

The budget has been developed to ensure that the proposed outcomes and objectives are achieved in the most cost-effective way.

Personnel costs

Permanent staff costs have been calculated according to the average costs of the partner institutions. In addition, in order to achieve the objectives, it is planned to recruit dedicated staff for the project. A staff member will be recruited by AMU for the administrative and financial management of the project. In addition, the WP2, 3, 4 and 5 leaders will recruit staff to organize and monitor the progress of the work. The WP2 leader, NKUA, will delegate this recruitment to AMU.

Subcontracting costs

For the expenses of the category "subcontracting", the coordinator will use its usual purchasing practices to simply ensure that the offer is competitive (three quotations from different suppliers) and fulfils the general eligibility conditions. Costs has been assessed on the basis of costs identified in previous international projects

Purchase costs – Travel and subsistence

Travel and subsistence costs were calculated on a flat rate basis using the European Commission Decision C(2021)35. For travel costs, a flat rate is applied according to a mileage scale between the missionary's home institution and the place where the activity takes place.

For subsistence costs, the European per diem (accommodation and subsistence costs) will be used.

Moreover, the project planned to fund 180 mobilities for pre-service teachers and 105 mobilities for in-service teachers or teacher educators. Grants are calculated on the basis of the usual European lump sums for this type of mobility and travel costs will also be reimbursed, including for students. The aim is therefore to examine whether travel funding can be used as a lever to increase the number of students' mobility. It is planned to fund about 3/5 of the mobility with a higher flat rate if people use transport with a lower carbon footprint.

Purchase costs – Other goods, works and services

In the category "Other goods, works and services", the costs indicated are based on costs identified in previous international projects and the usual purchasing practices of the partner will be used.

All project partners have committed to a 20% co-financing corresponding to permanent staff costs, funding of mobility grants (AMPIRIC project, AMU's outgoing mobility plan, CIVIS, etc.). The partners will also provide the project with technical resources.

2.1.5 Risk management

Critical risks and risk management strategy

Describe critical risks, uncertainties or difficulties related to the implementation of your project, and your measures/strategy for addressing them.

Indicate for each risk (in the description) the impact and the likelihood that the risk will materialise (high, medium, low), even after taking account the mitigating measures.

***Note:** Uncertainties and unexpected events occur in all organisations, even if very well-run. The risk analysis will help you to predict issues that could delay or hinder project activities. A good risk management strategy is essential for good project management.*

Risk No	Description	Work package No	Proposed risk-mitigation measures
1	General Framework measures	All WP Low risk	Designation of a steering committee during the kick-off meeting. A SWOT analysis will be provided to identify the global risks of the project. Tools useful to take corrective actions identify the deadlines, the consortium member in charge of the risk control and consequences.
2	Departure of a partner organization or a key person from the consortium	All WP Low risk	Preventive measures: The project is based on the partnership developed in the framework of the CIVIS European University in which the universities are involved on a long-term basis. The work has been designed in such a way that no WP is solely dependent on only one partner or person. All WP leaders including the coordinator have a co-leader and team to support them. Thus, people are not working alone in the project. Most participating people are in permanent positions. Mitigation: The project coordinator is experienced in managing European mobility and international cooperation projects. It has a strong administrative capacity and gets professional support from the central services of the University to deal with any emerging changes. There is room for reasonable revisions of specific activities within WPs without critically compromising the achievement of the general objectives of the project.
3	Conflict between partners organisations	All WP Low risk	If a disagreement appears between participants, the WP leader or the coordinator (depending on the reasons for the disagreement – management, technical or financial) will take care of its resolution. - The person in charge will hence take contact with all the parties involved in order to identify the causes of the conflict and collect their opinions on it. Depending on the collected information, a solution will be proposed. - If no solution is achieved, the Steering Committee will be in charge of resolving the conflict, if

			necessary, through an extraordinary meeting
4	Lack of communication within the consortium	All WP Low risk	Language is English but has a multilingual approach. Online collaborative tools such as Zoom will be used to ensure proper and daily answers to potential partners' questions. Project meetings will be held at regular intervals, it will be the occasion to assess potential internal misunderstanding.
5	Inadequate integration of content WPs	All WP Medium risk	Preventive measures: Already in the planning of the work, each partner has committed to each work package to ensure high integration. The general methodological framework and guidelines will be shared and reviewed at the beginning of the project to guarantee consistency in data collection and analysis and to allow synthesis. Mitigation: Work organisation will be discussed and will be adapted/elaborated during the kick-off meeting to meet the needs and specific situations of all partners. The coordinator will monitor the WP integration as part of coordination and address any potential problems at an early stage.
6	COVID 19 _Sanitary urgency	All WP Medium risk	Due to the current COVID-19 situation, new risks will emerge in the framework of the project especially regarding the project theme. - Provide new learning approach and resources for teachers : Different and innovative pedagogical approach Integrate in the project digital and virtual activities - Online substitute for conference,meeting that may not occur.
7	Difficulties with involving stakeholders to reach impact	WP2 WP3 WP4 WP5 WP6 WP7 High risk Crucial for the success of the project	Preventive measures: The consortium has an extensive network of stakeholders (schools, educational authorities, etc.) through the contacts of each partner's own networks and close collaborators. Several partners are already in direct permanent contact with stakeholders. Mitigation: All relevant stakeholder groups (student teacher, in-service teachers, researchers in education, policy-makers) are addressed in the preliminary dissemination plan.The dissemination plan detailed in the proposal, specifying concrete measures for reaching different groups, will be devised at the beginning and monitored regularly throughout the project. The participation of all stakeholder groups is integrated into the activities of the content WPs as well, not only through general dissemination.

8	Blended courses produced are only used by a few teacher educators	WP2 High risk	Preventive measures: Content of the courses should be chosen for their relevance for the partners involved. A Co-design approach involving several partners, as well as users (pre-service and in-service teachers) insures better involvement Mitigation: An open access policy in the design of the blended course allows a wider dissemination beyond the partners of the projects and therefore a broader use of the resources produced.
9	Lack of candidate for the Summer school	WP3 Low risk	Preventive measures: The date of the summer school should be decided between partners to ensure there is no overlap with students' exam periods. Mitigation: Participation in the summer school should be encouraged, including by recognising the ECTS in the student's degree in his home university.
10	Lack of production of the professional situation on a theme by a consortium country (T4.1).	WP4 High risk	Preventive measures: A workshop coordinator (from the WP coordination team) will mediate the exchanges. Mitigation: The members of the restricted collective agree that another country in the consortium should propose a work situation on the same theme.
11	Low participation in workshops (T.4.2 & T4.3).	WP4 Low risk	The members of the core group organise follow-ups and ensure good communication of the dissemination of the workshops to the target groups in the country (In-service teacher, pre-service teacher, student teacher, teacher trainer ....).
12	Partners of the action-research projects are too little involved and too distant, leading to a lack of intensity and sustainability of the links between the different actors	WP5 Medium Risk	Preventive measures: The project selection will identify the reliability of the partnership and the engagement of the participants Mitigation: Progress report done after 12 months offer an opportunity to regulate exchanges
13	Lack of proficiency in English or the language of the country of mobility which prevents teachers or students from applying for mobility	WP6 High risk	Preventive measures: Developing a multilingualism approach and resources to support mobility candidates Mitigation: "Internationalisation at home" will be encouraged so that students or teachers meet foreign students or teachers visiting their home institution and gain confidence in international exchanges.

14	Low number of applications for mobility due to fear of too heavy a workload	WP6 Medium risk	Recognition of mobility in the training course by an open badge system - so that mobility is not in addition to their training, but validates ECTS (equivalence between badge and ECTS)
15	Lack of videos produced	WP7 High risk	The project will propose activities directly related to the production of a video (ex WP5 for intermediary)
16	Difficulty to obtain agreement to publish videos showing children in class	WP7 Low risk	Introduce technologies to blur faces, or to film videos not showing directly the children

2.2 PARTNERSHIP AND COOPERATION ARRANGEMENTS

2.2.1 Consortium set-up

Consortium cooperation and division of roles (if applicable)

Please address all guiding points presented in the Call document/Programme Guide under the award criterion 'Quality of the partnership and the cooperation arrangements'.

Describe the participants (Beneficiaries, Affiliated Entities, Associated Partners and others, if any) and explain how they will work together to implement the project. How will they bring together the necessary expertise? How will they complement each other?

In what way does each of the participants contribute to the project? Show that each has a valid role and adequate resources to fulfil that role.

A consortium building on a coherent university partnership in Europe

The UNI-T project is embedded in a wider project: the European University CIVIS https://civis.eu/en. The alliance of European universities CIVIS, labelled Erasmus+ by the European Commission in 2019 (Ref. 612648-EPP-1-2019-1-FR-EPPKA2-EUUNIV), is coordinated by AMU around 8 European partners (National and Kapodistrian University of Athens, Greece; Free University of Brussels, Belgium; University of Bucharest, Romania; Autonomous University of Madrid, Spain; La Sapienza University of Rome, Italy; University of Stockholm, Sweden; and Eberhard Karls University of Tübingen, Germany; Glasgow University, Scotland). The European Civic University brings together a community of over 384,000 students and 55,000 staff members, including 30,000 academics and researchers. The European Universities initiative is an innovative action that will benefit and strengthen the UNI-T project..

The UNI-T project offers the opportunity to structure the relations between departments of education of the CIVIS universities and therefore bring innovation in teacher education in Europe that can also be disseminated through the existing CIVIS's work packages. In particular, CIVIS WP4 (CIVIS certificates and internationalisation), WP6 (Mobility) and WP7 (Innovative pedagogy). UNI-T will contribute to the CIVIS WP4 with the specific development of Open Badges to certify skills, knowledge and achievements of student teachers, in-service teachers, teacher educators participating in professional development activities. The CIVIS WP6 is dedicated to enable multidimensional mobility models (physical, virtual or blended) and enhance staff and student mobility. CIVIS plans to achieve a 50% student mobility inside the Alliance by 2025. The CIVIS WP7 supports staff in developing innovative tools and methodologies and fostering the students' ability to learn in a multilingual environment.

A consortium set to map local school/university networks within an international consortium

The consortium is firmly rooted within the CIVIS European University alliance, and the participating institutions reflect a balanced geographical representation of partners, with members from both Northern (Brussels and Tübingen) and Southern Europe (Rome and Athens). As teacher education cannot be addressed by universities only, the project also involves numerous local schools and other stakeholders such as local education authorities, in order to ensure widespread communication and dissemination of the project. The project coordinator's local education authority of the project coordinator, the Rectorat of Aix-Marseille, is a direct member of the consortium, thus ensuring the commitment and involvement of local schools, teachers and other stakeholders. The Rectorat of Aix-Marseille also has an essential role in the project to develop and structure long-term relationships with educational authorities of the international regions involved in the project. The Rectorat is working in very close collaboration with the Inspé, with members of the rectorate participating in the Inspé's boards and vice versa. The Rectorat also has bi-lateral agreements with other regions in Europe, however, none of these bilateral agreements overlap the university international collaboration already existing at the university. The UNI-T project should better map the network of teacher education institutions in Europe. ULB relies on its long-lasting partnership with three designated teacher education schools ("Hautes écoles") with effective links between theory and field work in schools.For French speaking Belgium, the UNI-T project brings a specific asset to support the structural changes in teacher education that aims at bringing closer relations between universities and "Hautes écoles". Both Rome La Sapienza and NKUA also have developed closed links with local experimental schools in order to develop teacher training and education research projects. As a result, La Sapienza and NKUA bring in a number of schools (pre-schools, primary schools and secondary schools) within the project. Most of these schools participate in a European project for the first time (creation of a PIC for the project).

In the project, the coordinator for each country will be the department of education of each university, with a role to coordonate locally the engagement of the schools and educational authorities.

A project built from the expertise of each partner

The UNI-T project is organised in a way that each partner is leading a WP that was jointly defined depending on each partner's expertise. Therefore, the distribution of responsibilities and tasks has been based on each partner's prior experiences in the field, in order to ensure the feasibility of all activities and the active contribution of all members. Each WP thus builds on all participating organisations know-how in the proposed actions.

NKUA (Greece) is leading WP2 and the development of blended learning ressources in an international perspective. This is based on the expertise of NKUA (Greece) in the project "Accelerated teacher training in the implementation of distance education (holistic approach)" (European social fund & National Resources, K.E 17236) which lead to the development of 1 blended course for student-teachers. It also builds on previous results of the capacity building project in South East Asia BL_TEAE (Blended Learning Training for Teachers Educators between Europe and Asia, 2016-2020) lead by AMU (France), that focused on the development of blended learning environments for teacher educators in order to develop a transcultural and international community for teacher's practices. Both these projects required the design of a common curriculum with all partners of the projects. They also relied on a clear definition of mobilities, with a balance between distance learning and face-to-face training in different countries. La Sapienza (Italie) also recently received funding for the development of a Learning Platform based technologically on MOODLE and pedagogically on the Universal Design for Learning (UDL) principles to support inclusion in schools even when they are closed (Erasmus+ project SUCCESS 2021 - 2023).

UT (Germany) is leading WP3 that proposes the development of an International Educational Week for student teachers. The initiative comes from previous summer schools organised by UT and funded by the German Academic Exchange Service (DAAD).The summer school format will be adapted to the UNI-T project with a broader European outreach and thematics focusing on educational civic awareness.

La Sapienza (Italie), is leading WP4 and proposes an international professional development scheme for teachers based on the complementarity of the UNI-T consortium, the exchange of good practices and the contributions of experts.
This system is the result of a sharing of experiences between La Sapienza and AMU, based on an experiment carried out at AMU's INSPE in 20-21, which has been extended to the whole university with

the grant "Formation au numérique des enseignants chercheurs" (DGESIP - direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) - project 2021-2022

ULB (Belgium) is leading WP5 intends to develop action-research projects in education and didactics. In particular, ULB is working on a model allowing strong collaborations with Hautes Écoles in Brussels and Wallonia, school directors, teachers and other education operators. It will use the experience of the ULB (Belgium) web platform E.COL.E (https://www.ulb.be/fr/l-ulb-et-l-ecole/plateforme-collaborative-ulb-e-col-e). This collaborative platform facilitates contacts between professionals in compulsory education and researchers in education. If the current use is situated locally in Belgium, the UNI-T project will extend its use to transnational projects between schools and researchers. For that, it will rely on the eTwinning tools that facilitate contacts between schools in different countries. The proposition of action-research projects is also based on the strategic objective OS 2 of the AMPIRIC project at AMU (France), which is one of the three French pilote centres for teacher training and research for education. The activities of the OS2 of AMPIRIC encourage cooperation between research and teaching professionals, by supporting action-research and bringing “communities of practice” to life in the Aix-Marseille region. The UNI-T project will allow a new development of international communities of practices of school teachers and researchers.

The coordination of WP6 will be shared between The Rectorat (France) and AMU (France). This double coordination reflects the objective of WP6 to develop and support mobilities and their recognition for teacher education. Anchored at the cross-road between pre-service and in-service teacher development, its development will draw on the Rectorat experience with eTwinning to communicate between school partners, and School Education Gateway, to find partners for placements abroad. Its development will also draw on the CIVIS WP4 (CIVIS certificates and internationalisation) and CIVIS WP7 (innovative pedagogies and multilingualism). A strong involvement of La Sapienza (Italie) Educational Open Badges is planned building from they expertise with open badges already in use at the Sapienza University of Rome (https://www.uniroma1.it/it/pagina/open-badge-sapienza). These open badges have been designed by the teachers who participated in the project and are recognised by the Ministry of Education (MoE). Therefore, it will also be possible to propose Educational Open Badges of Sapienza University to the project participants, who will be given an opportunity to take the tests necessary for the acquisition of badges that certify artistic and sports skills, as well as inclusion skills, applied to educational settings. AMU (France) also has an ongoing project with open badges (project ECHOS in partnership with the Laboratory for Collective and artificial intelligence - LICA) to develop a device for delivering open badges. Moreover, AMU (France) has ongoing experience with teachers’ international mobilities. The Erasmus+ project PENSA (2021-2023) is currently developing telecollaboration amongst university teachers and the results of the project will feed in innovative propositions for international exchanges between teachers. AMU is also currently involved in a bilateral exchange program with the Department of Teacher Education and School Research at Innsbruck University, Austria. The EPETE project (2021-2022) (Emerging professionalism of European Teacher Educators transformative potential in post-modern societies) is a PHC Amadeus project that develops joint comparative research about the internationalisation of teacher education.

2.2.2 Consortium management and decision-making

Consortium management and decision-making (if applicable)

Explain the management structures and decision-making mechanisms within the consortium. Describe how decisions will be taken and how regular and effective communication will be ensured. Describe methods to ensure planning and control.

***Note:** The concept (including organisational structure and decision-making mechanisms) must be adapted to the complexity and scale of the project.*

The **project coordinator** will be directly responsible for the project to the European Commission. The project coordinator, Alice DELSERIEYS, has wide experience of project research, management and coordination. The project coordinator entails monitoring the overall progress of the research work conducted in the project, creating the conditions necessary for successful collaboration and ensuring optimal project performance, as well as overseeing that all objectives are met and all milestones and deliverables are achieved in scope, on time, within budget, and with excellent quality. Each project partner

will carry out and monitor their own work and have the responsibility to address the objectives set out in the WPs to which they contribute as well as to the overall objectives of the project. Leaders of each WP will prepare progress reports of the activities of their respective WPs for the coordinator and the Steering Committee.

He/ She will be supported by the project **manager**. The project manager will strive for openness and transparency in the way in which decisions are prepared and taken, by ensuring access to information for all partners, and by communicating clearly the future direction of the project and the requirements towards each partner for achieving the milestones. The Coordinator will also act as an intermediary, should any disputes arise between consortium partners. The project coordination activities can count on the support of administrative staff of the PRCIE department (Research and International Cooperation) of Inspé-AMU in all reporting, financial and administrative procedures related to the contractual obligations within the consortium and towards the European Commission. The PRCIE department ensures that research teams participate in the development of the international dimension of the Inspé, both in the field of teacher training and research in education. The PRCIE department is composed of 5 permanent administrative staff and development engineers, 2 academic staff, 1 vice dean for research and international cooperation of Inspé-AMU. It was established to facilitate interdisciplinary and networked research and development, and has a broad experience of collaboration with researchers in various fields. The PRCIE department acts as a leader or partner in training, research and expertise projects. The PRCIE's support is evident throughout the project life cycle, from conception to completion. It has close links with Aix-Marseille University's central services.

The **Steering Committee**, chaired by the coordinator and consisting of representatives of all partners, will monitor the overall progress of the work together with the coordinator and make decisions on such issues that cannot be decided within WPs, being the ultimate governing body within the project. Decision-making in the Steering Committee will be based on consensus. The **WP leaders** will be responsible for the internal organisation, operational decision-making and control of their respective WPs, as well as ensuring that there is fruitful horizontal collaboration between WPs. The WP leaders will report to the coordinator and the Steering Committee. Task leaders will be responsible for day-to-day decisions within their respective tasks, and report to their WPs leaders on the progress and completion of their tasks. Figure 4 illustrates the overall management structure of the project.

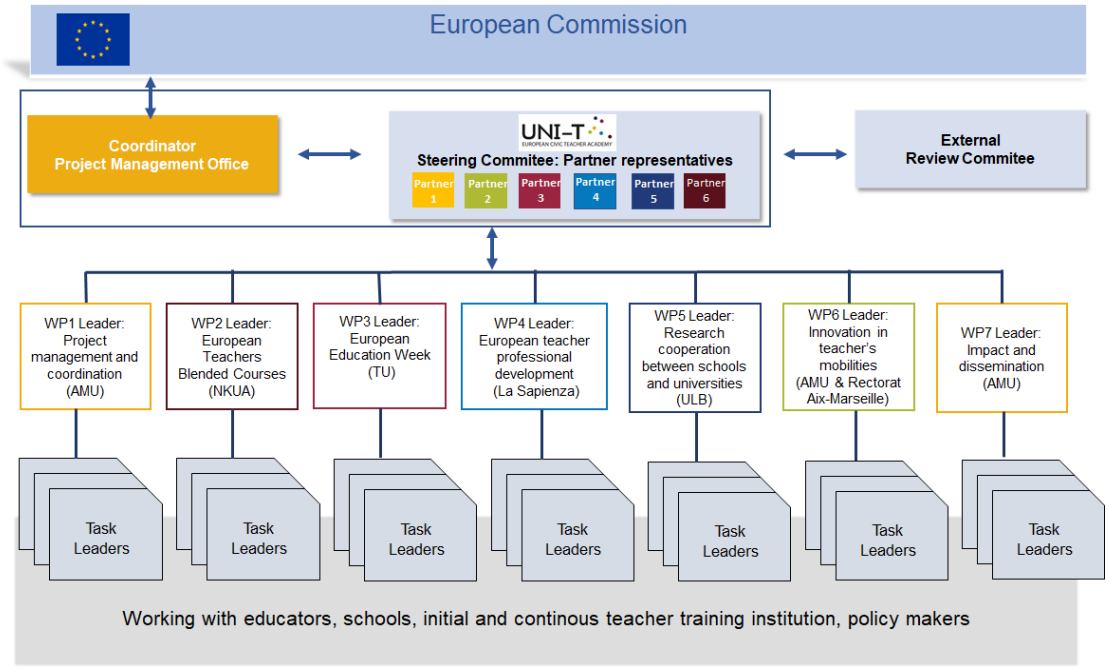

Figure 4 : Overall management structure

Project meetings will be organised at regular intervals for the whole consortium.

Project meetings will be organised at regular intervals to ensure the technical consistency and the progress and scientific quality of the work. The plan includes three face-to-face meetings between all members. The aim of the first meeting is to kick-off the project. The meeting will be organised by AMU (the leader of WP1) in Marseille, France. The second meeting will focus on the progress of the project activities, with all participating members. This meeting will be organised by the University of La Sapienza in Roma, Italy.

The final meeting and an action-research feedback seminar on the project results (WP5) will be organised by ULB and will take place in Brussels, Belgium. Between the face-to-face meetings, there will be regular virtual meetings making use of online tools, such ZOOM. The steering Committee meetings will also be organised using virtual tools. A report on each of the meetings will be produced to document the proceedings and decisions.

The coordinator will report on progress to the Commission. Reporting entails both interim reports to the Commission as well as WP progress reports prepared by WP leaders to the coordinator. The coordinator, together with the Steering Committee, will monitor the progress and take action should problems arise in the delivery of the outcomes. Internal reviews, risk analysis and management, evaluation, and quality assessments are scheduled in line with deliverable and milestone progress. The coordinator will also be responsible for establishing and maintaining effective internal communication within the project, and handling all communication with the Commission.

Financial and administrative coordination entails Consortium Agreement management. The coordinator will prepare, update and manage the partnership agreement model between the participants and ensure that partners adhere to the legal requirements of the Agreement. The coordinator will oversee the management of the overall budget, have the responsibility to ensure that all financial documentation be collected and reviewed on time, and prepare financial reports to the Commission. Individual partners will be responsible for overseeing expenditures of their allocated budget. Financial reports will be prepared by each participating institution and submitted to the coordinator when requested to do so (financial reporting will coincide with the preparation of reports).

Milestones (4.2) serve as a tool for monitoring the progress of the project work. The milestones will coincide with important phases in the work of different WPs and with the completion of key deliverables as follows.

3. IMPACT

3.1 Impact and ambition

Impact and ambition

Please address each guiding points presented in the Call document/Programme Guide under the award criterion 'Impact'.

Define the expected short, medium and long-term effects of the project. Who are the target groups? How will the target groups benefit concretely from the project and what would change for them?

A structuring dynamic between institutions

Short term impact on: Structural partnership and joint programmes between institutions

Medium term impact on: Quality on teacher education

Long term impact on: Attractiveness of the teaching profession

The ambition of the UNI-T project is to serve as a structuring dynamic for teacher education within the CIVIS alliance, and the network of local educational authorities, schools, and other institutions concerned with teacher education and continuous professional development.

Even under the umbrella of a strong and coherent partnership within the CIVIS alliance, we noted, from the start of the CIVIS european university, and even more, during the submission of the project, the diversity of approaches, structures and organisations of each university partner for teacher education.

Some departments of education cover the training of all teachers, including in-service teachers (AMU France, La Sapienza Italie), some departments are only concerned with secondary school students, and primary school is covered in another institution (TU Germany, ULB Belgium where primary school teacher training is done in the “Hautes Ecoles”) and some departments specialized in a specific school level (Greece with a department of Pre-school and a department of primary school education).

The consortium and the diversity of associated partners in this project also reflect this diversity of situations when it comes to schools and local educational authorities. Some departments of education have very strong connexions with school authorities (AMU, France, or ULB, Belgium). Other departments have contact directly with schools but not necessarily with educational authorities (La Sapienza, Italy or NKUA, Greece).

The medium term effect of the project is to bring a shared vision of teacher education and a shared understanding of how the landscape of teacher education is structured in different countries in Europe. For some institutions, like ULB in Belgium, the involvement in the project comes at a time where important decisions are made regarding teacher education in the french-speaking part of Belgium. Belgium is a federal country with multiple layers of administration, and a complex education scheme. The French speaking part of Belgium is implementing a large reform of the schooling system, and political leaders understand that it should not only fit the local specificities, but consider more global issues. ULB believes that strengthening the University’s bond with the Hautes Écoles and local schools through international projects is a right way to play our part, within our main missions: education, research and social support.

A long term effect of this structuring dynamic can be foreseen in the common definition of a framework of Teacher education in Europe. Even when teacher education is supported by university degrees, pre-service and in-service teacher education stay an exception specific to each country, with many obstacles to the open circulation of students and workers as set in the Bologna agreements. If a uniformed teacher education process in Europe is not an objective foreseen in the Teacher Academy that we propose, we believe that the UNI-T project can operate a change in habits, and build a new Teacher Education Department’s identity in each partner institution around an open-minded European dimension.

In the long term, going toward a greater circulation of student teachers and teachers in Europe with explicit recognition of teaching degrees obtained in one country to work in another country is a challenge that has to be addressed in the future.

Raising the awareness of teachers for an open-minded European dimension

Short term impact on: enhance the European dimension and internationalisation of teacher education

Medium term impact on: make mobility an integral part of teacher education provision in Europe

Long term impact on: substantial development of European teacher education policies and practices

The different activities developed in the work packages share a common ambition for teacher education. As detailed in part 1, the nature of the activities (Blended courses, summer schools, professional development workshop and development of communities of practices, and action-research projects) are configured depending 1) on the expertise of target groups with classroom teaching (from student teacher, to in-service teachers and teacher educators), 2) on the potential of the activity to develop sustainable resources to support virtual mobilities beyond the duration of the project, and 3) on the potential of the activity to engage actors with a dissemination capacity (e.g. teacher educators or alumni students that

can serve as ambassadors in schools), or a capacity to influence stakeholder and educational policy (e.g. researchers or policy makers).

In the short term, the development of the project will raise interest in an European approach and perspective on teacher education and teaching as a profession among students, teachers, pre-service teachers, in-service teachers and teacher educators. Participating in the project will allow each stakeholder involved to connect with international teams working in the field of teacher education, and to collaborate on designing a way to add new dimensions to existing programs in each UNI-T Academy partner. Professors in educational sciences have international networking opportunities during symposiums or scientific conferences, but developing a structural European partnership is a decisive new step.

Moreover, the UNI-T project will contribute to a life-long learning as professional teachers with global awareness. It will develop participants:

- Reflective ability (as a circular process: theory reference + knowledge usable for practice and implementation, personally and professionally as future teachers).
- Cultural competence: Teachers know about social, cultural and technological living conditions, possible disadvantages, impairments and barriers of and for students and consider this influence on their individual development.
- Students as future teachers are aware of cultural dimensions in the design of educational processes and are able to take into account the social and cultural diversity of the respective learning group.

In the medium term, the UNI-T Academy project will allow us to identify the obstacles to a European vision of teacher education. We will be able to work, within the UNI-T Academy, on levers and concrete processes to encourage exchanges and discussions. The project will allow us to build, experiment and rectify a collaborative and international model to rely on for the future.

In particular, participants will get the valuable experience of staying and studying abroad for a short period of time on a low stake level, which will lower inhibitions and insecurities compared to a whole exchange semester/year. This could lead to further thinking about a stay abroad or an internship at a foreign school in the future, with an amplifying “snowball” effect for the future mobility in teacher education.

Different modalities for mobility will be tested from physical to virtual mobilities, including the ideas of “internationalisation at Home” considering that the participants from host countries also benefit from the international experience of welcoming foreign teachers or futur teachers in their school or other educational institutions.

By launching a dynamic of exchange and cooperation within the UNI-T Academy project, we hope for an evolution of educational policies to encourage and allow more mobility for teachers, including longer periods of exchanges between teachers.

3.2 Communication, dissemination and visibility

Communication, dissemination and visibility of funding

Describe the communication and dissemination activities which are planned in order to promote the activities/results and maximise the impact (to whom, which format, how many, etc.). Clarify how you will reach the target groups, relevant stakeholders, policymakers and the general public and explain the choice of the dissemination channels.

Describe how the visibility of EU funding will be ensured.

The main objective of the dissemination is to communicate effectively the work and the products of the project – especially best practices, new learning material, and scientific results.

The dissemination activities (WP7) are coordinated by AMU. A detailed strategic dissemination plan with a task and time schedule for all project partners will be developed in the first six months. The plan will be drawn up in cooperation with the partners. It will be valid throughout the project’s duration, but as dissemination is a dynamic process there might be changes, and those will be adapted to the strategy regularly. The partnership will be informed about every update. To sustain the wide spreading of the project, networking is crucial for successful communication. A database with various European contacts

and networks will be set up by the participants of the WP7. It includes relevant organizations and institutions as well as all partners' own national contacts and networks.

Furthermore, every partner is responsible to include information about the project on their own website or printed material and to bring in their network contacts and further contributions for the dissemination of the project. Press releases will be published on events, e.g. Project start, launch of BL courses and project web-sites, presentation of activities and results. All public relations activities will be documented. Every partner will send the press releases through their own channels to guarantee widely spreading.

Each university will use its own dissemination channels: see table below.

Communication material	Target groups
Partners website Page liking to a UNI-T website	General public Pre-service teacher University community
Associated partners websites	General public Students involved in teacher training programs
Social media	General public
Campus Orienta - Il Salone dello studente For 30 years Campus has been the most important organization in Italy for the world of high school thanks to The Saloni dello Studente, the main orientation event present throughout the national territory. Campus will participate in disseminating the good practices that emerged from WPs and the trainings carried out, to give visibility to the European project, to ensure continuity of dialogue and active collaboration between teachers, researchers, students and agents of the territory. Its tools are three:	Dissemination of Good practices emerging from the WP: - The Saloni dello Studente which take place in 15 cities in presence and 15 regional and thematic digital events, in which appointments dedicated to teachers are scheduled. - The newsletters to schools and DEMs (in which it is possible to propose digital webinars on the topics covered in the project) and conferences dedicated to teachers and researchers in the educational field; - The Italia Oggi newspaper, the only newspaper with a weekly insert dedicated to the School, and the CNBC TV channel, an economic and financial channel on the SKY platform, make it possible to disseminate knowledge of the project on the national network and to an audience of teachers and stakeholders.
ULB « Université des enseignants » website (teachers continuous professional development) – https://education.ulb.be/formation-continue	Teachers
Folder - ULB « Université des enseignants » website (teachers continuous professional development) Mailed annualy to 600+ schools	Teachers
ULB E.COL.E website - https://www.ulb.be/fr/l-ulb-et-l-ecole	Teachers School Directors Educators Public authorities in charge of education
ULB E.COL.E quarterly newsletter	Teachers School Directors
Folder - ULB E.COL.E – Catalog of activities et material for teachers and their pupils Mailed annualy to 600+ schools	Teachers School Directors
Presentations and reports and summaries of UNI-T projects - Dissemination through ULB E.COL.E	Teachers School Directors Educators Public authorities in charge of education
Annual folder « Choisir l'enseignement et l'éducation » - Half page dedicated to UNI-T Available online on our website and send to anybody enquiring about our department's activities	General public University community
Quarterly folder « Esprit libre » (ULB magazine) – Double-page dedicated to UNI-Tin one edition	University community
Student handbook	Students involved in our teacher training programs
Academic pedagogy day and other actions proposed by the Cellule Académique Recherche-Développement en Innovation et Expérimentation pédagogique (CARDIE). https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10407792/fr/accueil	In-service teachers Public authorities in charge of education
The testimony of teachers would be fully integrated in the continuous learning academic process for stimulating their colleagues.	In-service teachers
Web TV	
Collaborative book	

EU-visibility will be ensured by including European questions and challenges within the summer school, especially in guest lectures and workshops.

UNI-T will work in close collaboration with the AMPIRIC project, one of the three French pilote centres for teacher training and research for education. As such, all successful mobility partnerships and pedagogical innovations will be included within the evolutions of teacher training and teaching practices as part of the AMPIRIC correlated action, with the aim of disseminating successful strategies throughout teacher education providers and public authorities across France, in line with the expectations placed on the pilot centres. More specifically, some of the key factors that work towards developing the "Europeanness" of teacher education in areas as varied as citizenship education, soft skills' promotion, enhanced

professionalisation and multiculturalism will be included in permanent evolutions within initial teacher training and continued professional development as part of the Ampiric project.

As a national demonstrator, AMPIRIC is also expected to inform policy makers on results that have an impact on pupils' performance, and can therefore play a key role in ensuring that UNI-T's activities are valued and supported at the highest level.

NOTA BENE:

AMPIRIC (Aix-Marseille - Pôle d'Innovation, de Recherche, d'Enseignement pour l'Éducation) is coordinated by Aix-Marseille University (AMU) in partnership with Aix-Marseille Academy, Avignon University (AU) and the University of Nice Sophia Antipolis (UNS), the National Centre for Scientific Research (CNRS), the National Association of Research and Technology (ANRT), the Canopé Network, and the South Region.

AMPIRIC aims to improve the performance of pupils, especially under-achieving ones, in their learning of foundation skills throughout their school career, by developing and disseminating innovative teaching approaches based on digital technologies. The project aims to strengthen relations between teaching practice, research and training. All of Ampiric's actions are designed in that way, based in particular on the development of "communities of practice" between in-school teaching teams, research units and private EdTech companies.

The project has five strategic objectives: (OS1) To transform teacher training and support, in order to develop teaching practice, in the challenging context of foundation skills' learning ; (OS2) To encourage cooperation between research and teaching professionals, by supporting action research and bringing "communities of practice" to life; (OS3) To improve our understanding of foundation skills' teaching and learning processes, by supporting research to meet the needs of training and education; (OS4) To co-produce numeric tools and applications, and innovative teaching practices, aimed at foundation skills' learning within a CreativLab, and (OS5) To disseminate and promote educational resources on foundation skills' learning. Five correlated actions will operationalise these five objectives.

3.3 Sustainability and continuation

Sustainability, long-term impact and continuation

Describe the follow-up of the project after the EU funding ends. How will the project impact be ensured and sustained? What will need to be done? Which parts of the project should be continued or maintained? How will this be achieved? Which resources will be necessary to continue the project? How will the results be used?

Are there any possible synergies/complementarities with other (EU funded) activities that can build on the project results?

The sustainability of the UNI-T project will be ensured by 3 strategies.

Strategy 1: An open-access approach to the professional development courses and resources developed online during the UNI-T project.
Overall, blended courses (WP2) and resources produced (WP4, WP5) will be published in open access, and therefore be reusable by third parties such as other teachers, teacher educators or policy-makers, and shared via other platforms such as SchoolEducation Gateway. Each partner university has the capacity to host and continue to share online resources at a national level within the partnership between schools and providers of teacher education (pre-service and in-service), and therefore, it will remain available after the project ends.

Strategy 2: Set a precedent in teacher mobility and its professional recognition
The UNI-T project also has the potential to set a precedent in teacher's mobilities (pre-service and in-service) with the recognition of these mobilities in their careers (WP6 - Innovations in teacher's mobility). The number of student mobility is currently very low in student teachers outside of foreign language teachers, and Erasmus mobility grants are underused for education programs. The mobility dynamic created by the UNI-T project will develop a community of internationally aware student teachers, teachers and teacher educators with the capacity to share their experience, encourage further mobility projects. The sustainability of this project can rely on alumni students who have experienced transnational mobility

and become students. With such a strategy, we involve participants who could act as ambassadors (in their schools, with new student teachers, within the alliance partners' community or on the eTwinning platform). It will allow more students to engage in mobility within the framework of existing Erasmus mobility offered by universities.

Moreover, the valorisation of these mobility based on the development of open badges, and the recognition of these open badges by different stakeholders within the project, is a long term change that can continue beyond the duration of the project. The visibility and transferability of the badges will give continuity to the project, and will allow the recipient of the badge to personalise their professional identity and apply for specific roles within the school community, so as to enrich the educational offer within CIVIS and its network of schools. The teacher or the student who has been issued a Badge, within the UNI-T project Erasmus Teachers Academy, will have actively participated in the mobility and educational activities that are part of the project.

It is important to note that the development of Open Badge requires first a strong reflection on "what is a European Teacher?" (Schratz, 2010). Therefore, the development of this work should lead to a framework for European Teacher Education that will go beyond the duration of the project.

The approach we propose in UNI-T is to develop virtual mobilities supporting physical mobilities. We hope that the development of appropriate cultural and plurilingual resources will benefit virtual mobilities. Moreover, we noted that physical mobility is essential especially if they allow internships in school abroad. However, the actual length of mobilities is not adapted to the constraints of teacher education in many countries. Flexible and short mobilities (from 1 week to 3 weeks), supported by virtual mobility could be a model to adopt to extend existing mobility programs, especially for student teachers and pre-service teachers (at university).

Strategy 3: An ecosystem of projects

Finally, sustainability depends on the evolution of the CIVIS consortium. Further funding for the continuation of the project with the inclusion of other universities (Stockholm,
Madrid and Glasgow) will be sought, possibly within a new submission to the new Erasmus+ framework during 2024. In this sense, the UNI-T project is rooted in previous smaller Erasmus + projects, such as the project PENSA (2021-2023), or the project UP-START (submitted in may 2021), and embedded in a larger European University within the CIVIS alliance. UNI-T is not an isolated project but comes in an ecosystem of projects, each with different but complementary objectives, target groups and timelines. Within this ecosystem, the project UNI-T can bring coherence to the international dimension of teacher education with school partners and educational authorities. At a national level in France, the long-term impact of the project can be ensured by the AMPIRIC project (10 years project). All successful results and benefits in terms of improving teachers professionality and the teaching profession, will be included in the first action of the Ampiric action which deals with the long term evolution of teacher training. All proposed changes as part of the wider Ampiric project are due to be permanent ones, meaning that UNI-T's activities included in the Ampiric project will be made sustainable.

The underlying objective of the UNI-T project is to build the foundations of shared European standards for teacher training, with the ultimate aim of working towards an internationally recognised European dimension in teacher education (ENTEP, Schratz, 2010), thus reinforcing the shaping of the European Education Area. The project results should contribute to better inform policy makers on how to identify mutually agreed skills and competences that make a teacher "European", to be included in national teacher training schemes. The continuation of the UNI-T project could address such issues as how to devise a European-wide teacher training program, working towards a shared qualification for European teachers that would enable professionals to teach throughout the continent.

4. WORK PLAN, WORK PACKAGES, TIMING AND SUBCONTRACTING

4.1 Work plan

Work plan

Provide a brief description of the overall structure of the work plan (list of work packages or graphical presentation (Pert chart or similar)).

The work plan consists of 7 work packages to be managed and led by different partners involved in the project. Figure below illustrates the overall structure of the work packages.

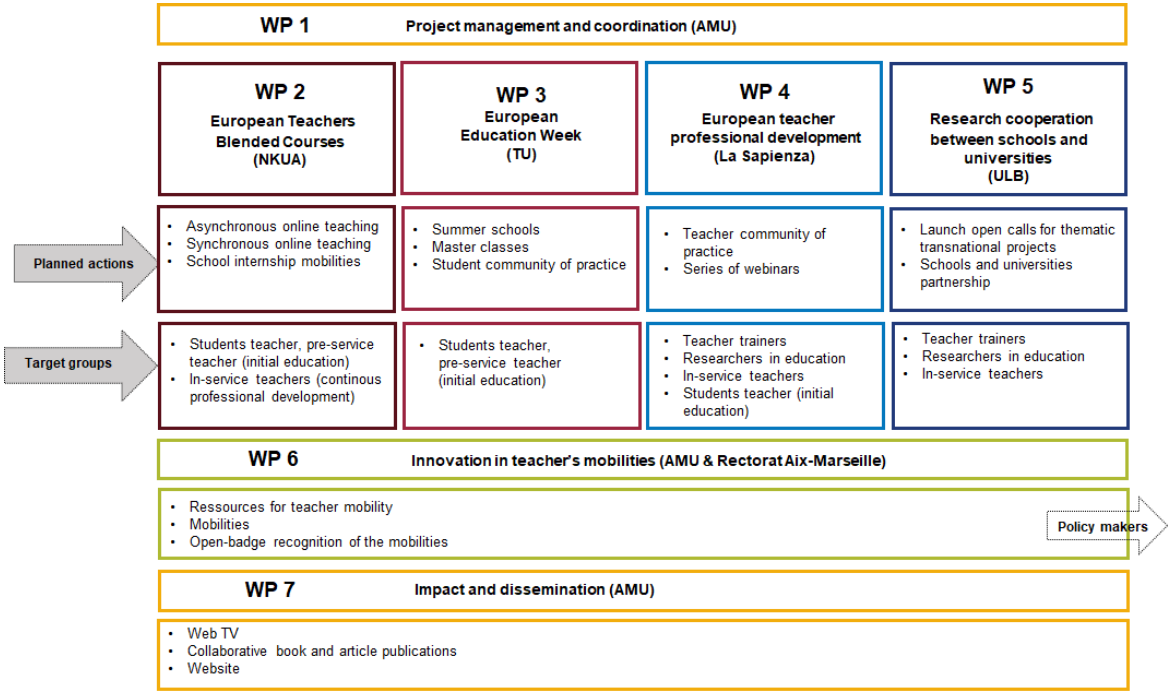

Figure 3 : The work package structure

WP1, led by the project coordinator Aix-Marseille University (AMU), is dedicated to the project management activities and the overall coordination of the work. The activities include organising and supervising the progress of the project according to the plan and within the assigned time and budget, as well as ensuring smooth collaboration within the consortium.

WP2, led by National and Kapodistrian University of Athens (NKUA), will develop 20 innovative and effective European teacher blended courses. They shall address the distinct needs of student teachers and serving teachers on CIVIC awareness.

WP3, led by the Tübingen University (TU), will organize 2 European summer schools in the field of education and will develop an international student community of practice.

WP4, led by Università degli di Roma La Sapienza (La Sapienza), will deal with European teacher professional development. 5 workshops will be organized starting from a specific problem experienced by a teacher and described as a case study. The workshops will involve in-service and pre-service teachers, teacher educators and researchers.

WP5, led by Université Libre de Bruxelles (ULB), will implement action-research projects between partner's universities and schools with teachers and their class. It is based on the idea of communities of practices to enhance the links between research and teaching practices. The projects will offer a channel to exchange practices, ideas and data with partners in other European countries, within the alliance within the model of E.COL.E (ULB) bringing together schools and researchers, and in line with eTwinning, bringing together schools from different countries.

WP6, co-led by The Rectorat Aix-Marseille (Rectorat) and Aix-Marseille Université (AMU), will develop and test different models of mobility (type, duration) in initial teacher education and as part of teachers' continuous professional development, with a specific focus on the recognition of these mobilities using open badges (La Sapienza) and the cultural and language resources needed to support a teacher mobility. The results will be communicated to the stakeholders in order to enhance the quality and number of mobility as well as to make mobility an integral part of teacher education provision in Europe.

WP7, led by Aix-Marseille University (AMU), is intended for the communication, dissemination and exploitation of the results of the project in agreement with the outline objectives and ambitions, and ensuring that the intended impact of the project is attained. It will be based on the development of a web site, and a UNI-T web TV for a larger diffusion of the project outputs. It will coordinate the dissemination of the various resources produced in the other WP with an open access policy, on platforms beyond the project, and in particular School Education Gateway.

Each WP leader will be responsible for the organisation and implementation of the project. They will involve the other participating organisations and share the results of their work.

4.2 Work packages and activities

WORK PACKAGES

This section concerns a detailed description of the project activities.

*Group your activities into work packages. **A work package means a major sub-division of the project**. For each work package, enter an objective (expected outcome) and list the activities, milestones and deliverables that belong to it. The grouping should be logical and guided by identifiable deliverables/outputs.*

Projects should normally have a minimum of 2 work packages. WP1 should cover the management and coordination activities (meetings, coordination, project monitoring and evaluation, financial management, progress reports, etc.) and all the activities which are cross-cutting and therefore difficult to assign to another specific work package (do not try splitting these activities across

different work packages). WP2 and further WPs should be used for the other project activities. You can create as many work packages as needed by copying WP1. The last WP should be dedicated to Impact and dissemination

Please refer to the Call document/Programme Guide for specific requirements concerning the number and the typology of work packages.

Work packages covering financial support to third parties (⚠ only allowed if authorised in the Call document/Programme Guide) must describe the conditions for implementing the support (for grants: max amounts per third party; criteria for calculating the exact amounts, types of activity that qualify (closed list), persons/categories of persons to be supported and criteria and procedures for giving support; for prizes: eligibility and award criteria, amount of the prize and payment arrangements).

⚠ *Enter each activity/milestone/output/outcome/deliverable only once (under one work package).*

Work Package 1

Work Package 1: Project management and coordination			
Duration:	M1 – M36	**Lead Beneficiary: Aix-Marseille Université**	Short name: AMU
Objectives **Coordination, evaluation, and regulation**			
The aim of this WP is to cover the management activities of the project. The project involves a large set of activities under each work package that require sound coordination and appropriate methods to achieve project objectives, monitor progress, and manage risks. This work package will ensure that all defined objectives of the project are met in time. The activities will include scientific and technical as well as financial and administrative management and coordination. These activities cover the following main objectives: organising the project and establishing a fully functional project consortium; managing the project and ensuring the required reporting is delivered in timely manner; reporting the project activities and the financial situation; implementing procedures for quality, control and communication management within the consortium; detecting, analysing, and managing risks; and, if necessary, managing intellectual property generated by the project.			
Activities (what, how, where) and division of work *Provide a concise overview of the work (planned tasks). Be specific and give a short name and number for each task.* *Show who is participating in each task: Coordinator (COO), and if applicable Beneficiaries (BEN), Affiliated Entities (AE), Associated Partners (AP) and others, indicating **in bold** the task leader.* *Add information on other participants' involvement in the project e.g. subcontractors, in-kind contributions.* ***Note:*** *In-kind contributions: In-kind contributions for free are cost-neutral, i.e. cannot be declared as cost. Please indicate the in-kind contributions that are provided in the context of this work package.*			

The coordinator remains fully responsible for the coordination tasks, even if they are delegated to someone else. Coordinator tasks cannot be subcontracted. If there is subcontracting, please also complete the table below.

Task No (continuous numbering linked to WP)	Task Name	Description	Participants		In-kind Contributions and Subcontracting (Yes/No and which)
			Name	Role (COO, BEN, AE, AP, OTHER)	
T1.1	Organising the project.	This task manages the preparation of the Partnership Agreement (following the Framework partnership agreement model) and coordination between different work packages and supports efficient communication between partners. The project coordinator will manage the activities. The WP leaders are responsible for the organisation and control of their respective WPs, and they report to the coordinator and steering group. The steering Committee will consist of all WP leaders, and its role is to monitor the overall progress of the work together with the coordinator, and make decisions on such issues that cannot be decided within WPs.	**AMU** Rectorat UT La Sapienza ULB NKUA	COO BEN	No
T1.2	Scientific and technical coordination.	This task monitors the overall progress of the activities conducted in the project; ensures optimal project performance; detects, analyses, and manages potential risks; and oversees that milestones and deliverables are achieved in scope, on time, within budget, and with excellent quality. Leaders of each WP prepare progress reports of the activities of their respective WPs for the coordinator and the steering group. The coordinator reports the progress to the EC. The coordinator, together with the steering group, monitors the progress and takes action in case problems arise with the delivery of the outcomes. Internal reviews,	**AMU** Rectorat UT La Sapienza ULB NKUA	COO BEN	No

		risk analysis and management, evaluation, and quality assessment are scheduled in line with deliverable and milestone progress.			
T1.3	Financial and administrative coordination.	The administrative coordination of the project includes Consortium management. The coordinator will ensure that partners adhere to the legal requirements pertaining to the grant. The coordinator will oversee the management of the overall budget. Individual partners will be responsible for overseeing expenditure up to their allocated budget. Financial reports will be prepared by each participating institution and submitted to the coordinator when requested to do so (financial reporting will coincide with the preparation of Reports to the EC).	**AMU** Rectorat UT La Sapienza ULB NKUA	COO BEN	Subcontracting : Evaluation activities and auditing

Milestones and deliverables (outputs/outcomes)

Milestones are control points in the project that help to chart progress. Use them only for major outputs in complicated projects. Otherwise leave the section on milestones empty.

Means of verification are how you intend to prove that a milestone has been reached. If appropriate, you can also refer to indicators.

***Deliverables** are project outputs which are submitted to show project progress (any format). Refer only to major outputs. Do not include minor sub-items, internal working papers, meeting minutes, etc.*

It is recommended to limit the number of deliverables to max 10-15 for the entire project. You may be asked to further reduce the number during grant preparation.

For deliverables such as meetings, events, seminars, trainings, workshops, webinars, conferences, etc., enter each deliverable separately and provide the following in the 'Description' field: invitation, agenda, signed presence list, target group, number of estimated participants, duration of the event, report of the event, training material package, presentations, evaluation report, feedback questionnaire.

For deliverables such as manuals, toolkits, guides, reports, leaflets, brochures, training materials etc., add in the 'Description' field: format (electronic or printed), language(s), approximate number of pages and estimated number of copies of publications (if any).

For each deliverable you will have to indicate a due month by when you commit to upload it in the Portal. The due month of the deliverable cannot be outside the duration of the work package and must be in line with the timeline provided below. Month 1 marks the start of the project and all deadlines should be related to this starting date.

The labels used mean:

Public — fully open (⚠ automatically posted online on the Project Results platforms)

Sensitive — limited under the conditions of the Grant Agreement

EU classified —RESTREINT-UE/EU-RESTRICTED, CONFIDENTIEL-UE/EU-CONFIDENTIAL, SECRET-UE/EU-SECRET under Decision 2015/444.

Milestone No (continuous numbering not linked to WP)	Milestone Name	Work Package No	Lead Beneficiary	Description	Due Date (month number)	Means of Verification

MS1	Establishment of a fully functional project consortium	1 7	AMU	Contractual and communication documents must be signed in order to allow the implementation of the project and the payment of the budget to the partners.		M4	The following deliverables have been completed: Project guidelines and consortium agreement (D1.1), Development of dissemination plan (D7.1) and Presentation materials(D7.2)
Deliverable No (continuous numbering linked to WP)	Deliverable Name	Work Package No	Lead Beneficiary	Type	Dissemination Level	Due Date (month number)	Description (including format and language)
D1.1	Project guidelines and Consortium Agreement.	1	AMU	R — Document, report	PU — Public	M3	The first project workshop (organised, as part of the WP1, by the coordinator) will be the kick-off event of the project. The focus, from the coordination perspective, is to organise the project and to devise plans for communication, progress monitoring, and reporting. As a result, project guidelines will be produced in PDF format and shared online to guide the partners of the consortium in the work (around 20 pages). The task also includes the preparation of the Consortium Agreement determining the responsibilities of the partners.

D1.2	Interim report to the Commission, including financial reporting.	1	AMU	R — Document, report	SEN — Sensitive	M18	The coordinator reports the scientific progress and the financial situation of the project to the EC based on the reports of WP leaders on the progress of their respective WPs and on the financial reports of each institution participating in the project (in PDF format).
D1.3	Final report to the Commission, including financial reporting.	1	AMU	R — Document, report	SEN — Sensitive	M36	An extensive final report will be produced at the end of the project,reporting the work and outcomes of all WPs (in ¨PDF format).

Estimated budget — Resources *(n/a for prefixed Lump Sum Grants)*

Participant	Costs													
	A. Personnel		B. Subcontracting	C.1a Travel			C.1b Accomodation	C.1c Subsistence	C.2 Equipment	C.3 Other goods, works and services	D.1 Financial support to third parties		E. Indirect costs	Total costs
AMU	40.5 person months	150 072 EUR	5000 EUR	3 travels	15 persons travelling	3 096 EUR	6012 EUR	4518 EUR	0 EUR	2700 EUR	0 grants	0 EUR	11 997,86 EUR	183 395,86 EUR
Rectorat Aix-Marseille	3 person months	15 315 EUR	0 EUR	2 travels	4 persons travelling	860 EUR	1 506 EUR	1 200 EUR	0 EUR	0 EUR	0 prizes	0 EUR	1 321,67 EUR	20 202,67 EUR

UT	4 person months	20 845 EUR	0 EUR	3 travels	6 persons travelling	1 228 EUR	2 502 EUR	1 812 EUR	0 EUR	0 EUR	0	0	1 847,09 EUR	28 234,09 EUR
La Sapienza	4 person months	21 740 EUR	0 EUR	2 travels	4 persons travelling	860 EUR	1818 EUR	1224 EUR	0 EUR	2700 EUR	0	0	1 983,94 EUR	30 325,94 EUR
ULB	4 person months	22 106 EUR	0 EUR	2 travels	4 persons travelling	884 EUR	1 680 EUR	1 200 EUR	0 EUR	2700 EUR	0	0	1 999,90 EUR	30 569,90 EUR
NKUA	4 person months	21 421 EUR	0 EUR	3 travels	6 persons travelling	1 718 EUR	2 502 EUR	1 812 EUR	0 EUR	0 EUR	0	0	1 921,71 EUR	29 374,71 EUR
Total	59.5 person months	251 499 EUR	5000 EUR	15 travels	39 persons travelling	8 646 EUR	16 020 EUR	11 766 EUR	0 EUR	8 100 EUR	0 grants 0 prizes	0 EUR	21 072,17 EUR	322 103,17 EUR
For certain Lump Sum Grants, see detailed budget table/calculator (annex 1 to Part B; *see Portal Reference Documents*).														

Work Package 2

Work Package 2: European Teachers Blended Courses			
Duration:	M1 - M36	**Lead Beneficiary: National and Kapodistrian University of Athens**	Short name : NKUA
Objectives **Strategic objective 1: European teachers' blended courses to support a European framework of teacher education**			

Blended Learning (BL) courses based on innovative principles will be designed. Blended Learning is gaining institutional-wide support in formal education. The BL is understood here as the optimal combination of learning and online presence, enhancing the potential benefits of both approaches for students and for teachers (Graham, Allen & Ure, 2003). BL is particularly interesting for features like flexibility, effectiveness, cost reduction, allowing an optimization of resources by the participant and the training institute and making possible a re-design of a traditional course. Despite the widespread use of BL in higher education, there are few blended learning course proposed in international settings or addressed to international issues, and to our knowledge, none are targeting European teacher education.

So, the strength of the BL is the rethinking of the teaching model and teaching basics to adapt to the specific context of use (Garrison & Kanuka, 2004). Certainly, the adoption of BL is not easy to implement and is not able to always guarantee satisfactory results, considering the lack of shared knowledge of procedures and proper information to implement it (Thorne, 2003). Consequently, it is important to train tutors and teachers, especially about the integration of technology in pedagogy. Also, BL in international collaboration with specific attention to the diversity of the cultures and groups is still scarce, especially for teacher professional learning.

A training course will be set, based on the innovative pedagogical principles described above. The aim is to learn principles of e-learning and learning to use online environments, developing technological skills and pedagogic.

Keeping in mind the need to design innovative training skills in order to convey knowledge and skills, the purpose of this WP2 is to explore the potential for global collaboration and cooperative growth in blended learning. Indeed, In their review about BL worldwide, Spring & Graham [2017] show evidence that in educational literature a lack of connection between countries and regions, considering that there are “instances of successful collaboration and connection among distant and unique regions that could be echoed elsewhere” (p.35).

Activities (what, how, where) and division of work

Provide a concise overview of the work (planned tasks). Be specific and give a short name and number for each task.

*Show who is participating in each task: Coordinator (COO), and if applicable Beneficiaries (BEN), Affiliated Entities (AE), Associated Partners (AP) and others, indicating **in bold** the task leader.*

Add information on other participants' involvement in the project e.g. subcontractors, in-kind contributions.

Note:

In-kind contributions: In-kind contributions for free are cost-neutral, i.e. cannot be declared as cost. Please indicate the in-kind contributions that are provided in the context of this work package.

The coordinator remains fully responsible for the coordination tasks, even if they are delegated to someone else. Coordinator tasks cannot be subcontracted. If there is subcontracting, please also complete the table below.

Task No (continuous numbering linked to WP)	Task Name	Description	Participants		In-kind Contributions and Subcontracting (Yes/No and which)
			Name	Role (COO, BEN, AE, AP, OTHER)	
T2.1	Co-conception of BL Modules adopted in a Creative Commons Copyrights Licence.	The co-conception of 20 modules is based on propositions from each partner and in particular	**NKUA**	COO BEN	Subcontracting of the design of the E-learning platform

		the blended module already designed by NKUA, and AMU. The Output of the 20 modules about technological education already developed inside the AMU (project Erasmus + BLTeae) can be used under a CC licence and adapted if needed for the consortium of UNI-T. Topics available to share: Integration of Open Educational Resources (OER); Flipped Classroom; Video Conferencing Systems: Teaching and Supervising; Problem Based Learning; Designing in Learning Management Systems; Software Clickers; Active Learning Reflective Learning; Basics of Copyright and Ethics in Online Learning; Place-Based Learning (PBL); Analysis of the Scaffolding Tool; Education for Sustainable Development; Assessment Practices; Acquiring and processing media; Social Media in Teaching Gadgets ; Common Gadgets for Teachers Introduction to ICT and Learning Design. Face-to-face versions of these courses will also be organised in several of the partners' institutions.	AMU La Sapienza UT Le Rectorat ULB		
T2.2	Co-conception of methodological BL pilot course for develop BL course	A meta-program will be made available in a shared platform for a specific update of knowledge on BL strategies, innovation and support. Open access to the module, with a focus on international collaboration for the co-design. Face-to-face versions of these courses will also be organised in several of the partners' institutions.	**NKUA** AMU La Sapienza UT Le Rectorat ULB Hautes écoles	COO BEN AP	Subcontracting of the design of the E-learning platform In-kind contribution :hosting of the platform by AMU

T2.3	Co-monitoring of the use and collect data in real time and full implementation	A system of log data will be used to monitor the use of the modules in the platform and to analyse the data for real-time adjustment and satisfaction.	**NKUA** **AMU**	COO BEN	Subcontracting of the design of the E-learning platform

Milestones and deliverables (outputs/outcomes)

Milestones are control points in the project that help to chart progress. Use them only for major outputs in complicated projects. Otherwise leave the section on milestones empty.

Means of verification are how you intend to prove that a milestone has been reached. If appropriate, you can also refer to indicators.

***Deliverables** are project outputs which are submitted to show project progress (any format). Refer only to major outputs. Do not include minor sub-items, internal working papers, meeting minutes, etc.*

It is recommended to limit the number of deliverables to max 10-15 for the entire project. You may be asked to further reduce the number during grant preparation.

For deliverables such as meetings, events, seminars, trainings, workshops, webinars, conferences, etc., enter each deliverable separately and provide the following in the 'Description' field: invitation, agenda, signed presence list, target group, number of estimated participants, duration of the event, report of the event, training material package, presentations, evaluation report, feedback questionnaire.

For deliverables such as manuals, toolkits, guides, reports, leaflets, brochures, training materials etc., add in the 'Description' field: format (electronic or printed), language(s), approximate number of pages and estimated number of copies of publications (if any).

For each deliverable you will have to indicate a due month by when you commit to upload it in the Portal. The due month of the deliverable cannot be outside the duration of the work package and must be in line with the timeline provided below. Month 1 marks the start of the project and all deadlines should be related to this starting date.

The labels used mean:

Public — fully open (⚠ automatically posted online on the Project Results platforms)

Sensitive — limited under the conditions of the Grant Agreement

EU classified —RESTREINT-UE/EU-RESTRICTED, CONFIDENTIEL-UE/EU-CONFIDENTIAL, SECRET-UE/EU-SECRET under Decision 2015/444.

Milestone No (continuous numbering not linked to WP)	Milestone Name	Work Package No	Lead Beneficiary	Description	Due Date (month number)	Means of Verification

MS2	Module in CC licence with local face to face initiative.	2	Teacher student involved in the consortium, which will have free access.	International exchange and discussions supported by technology have rich implications for teachers' professional learning. A more international teachers exchange, for all involved countries, can be strategic to tackle common issues in a wider and more complex vision of the teacher professionalism.		M12	Number of modules reached Open access; Internet user connections Material update and download
MS3	Meta model for the BL conception with local face to face training.	2	Teacher educators in the consortium, which will have free access	This model will provide a continuous monitoring on the BL conceptions and innovation inside the consortium.		M18	Open access; Internet user connections. Material update and download
MS4	System of data analytics monitoring.	2	Researchers in the consortium, which will have free access to research aims too.	A monitoring system will develop to collect data about the BL modules used and their updating.		M24	Data report regularly (each 6 months) Updating informatic system
Deliverable No (continuous numbering linked to WP)	Deliverable Name	Work Package No	Lead Beneficiary	Type	Dissemination Level	Due Date (month number)	Description (including format and language)
D2.1	At least 20 Modules about ITC and educational technology + at least 6 face to face events.	2	NKUA	R — Document, report DEC —Websites, patent filings, videos, etc	PU — Public	M12	Target group: at least 300 Teacher students, pre-service teachers, in-service teachers Video Pdf Online platform

							In English language and possibilities of translations
D2.2	1 Meta model for the BL conception 1 final open book for BL international co-conception + at least 6 face to face classes or event.	2	NKUA	R — Document, report DEC —Websites, patent filings, videos, etc	PU — Public	M18	Video Pdf Online platform In English language
D2.3	1 Monitoring system 6 reports each 6 months	2	NKUA	R — Document, report	PU — Public	M24	Online platform Pdf In English language

Estimated budget — Resources *(n/a for prefixed Lump Sum Grants)*										
Participant	Costs									
	A. Personnel	B. Subcontracting	C.1a Travel	C.1b Accomodation	C.1c Subsistence	C.2 Equipment	C.3 Other goods, works and services	D.1 Financial support to third parties	E. Indirect costs	Total costs

AMU	15 person months	55 965 EUR	5 000 EUR	0 travels	0 persons travelling	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 grants	0 EUR	4 267,55 EUR	65 232,55 EUR
Rectorat Aix-Marseille	1 person months	5105 EUR	0 EUR	0 travels	0 persons travelling	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 grants	0 EUR	357,35 EUR	5 462,35 EUR
UT	3 person months	21 000 EUR	0 EUR	0 travels	0 persons travelling	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 grants	0 EUR	1470 EUR	22 470 EUR
La Sapienza	3 person months	19 275 EUR	0 EUR	0 travels	0 persons travelling	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 grants	0 EUR	1 349,25 EUR	20 624,25 EUR
ULB	3 person months	20 373 EUR	0 EUR	0 travels	0 persons travelling	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 grants	0 EUR	1 426,11 EUR	21 799,11 EUR
NKUA	4 person months	24 424 EUR	0 EUR	0 travels	0 persons travelling	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 grants	0 EUR	1 709,68 EUR	26 133,68 EUR
Total	29 person months	146 142 EUR	5 000 EUR	0 travels	0 persons travelling	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 grants 0 prizes	0 EUR	10 579,94 EUR	161 721,94 EUR
For certain Lump Sum Grants, see detailed budget table/calculator (annex 1 to Part B; *see* *Portal Reference Documents*).														

Work Package 3

Work Package 3: European Education Week

Duration:	M1 – M36	**Lead Beneficiary: Eberhard Karls Universitaet Tuebingen**	Short name: UT

Objectives

Strategic objective 2: Early engagement in an international community of teachers to open perspectives for the future generation of teachers

Internationalization of teacher education is a growing field, and summer schools with teaching-specific offerings are still relatively rare. It is a concern of the University of Tübingen and the Tübingen School of Education to establish this field with its project partners in order to lead to a long-term and fruitful international exchange in the different fields of teacher training.

For the European Education Week, the University of Tübingen invites approximately 25 international teacher candidates (of any teachable subject) and approximately 20 students from Tübingen to participate in a week-long program of seminars (held in English) from the regular course offering for teacher candidates in Tübingen. The goal of the European Education Week is for foreign teacher candidates to come to Tübingen and not only study alongside local students, but also enhance an international exchange with students, lecturers and teachers from across Europe.
The summer school 'European Education Week 2023' allows pre-service and in-service teachers to meet and discuss current and global challenges of teaching and schooling. The diverse course offering includes a range of subject-specific teaching courses as well as courses from the field of Education Science. The 'European Education Week 2023' will moreover focus on Education and Sustainability. Questions of sustainability are addressed from perspectives of ethical theory and perspectives of educational theory. The topic for the following European Education week will be decided within the working group of WP3 and discussed in the steering committee depending on the priorities avec the project at mid-term.

Activities (what, how, where) and division of work

Provide a concise overview of the work (planned tasks). Be specific and give a short name and number for each task.

*Show who is participating in each task: Coordinator (COO), and if applicable Beneficiaries (BEN), Affiliated Entities (AE), Associated Partners (AP) and others, indicating **in bold** the task leader.*

Add information on other participants' involvement in the project e.g. subcontractors, in-kind contributions.

Note:

In-kind contributions: In-kind contributions for free are cost-neutral, i.e. cannot be declared as cost. Please indicate the in-kind contributions that are provided in the context of this work package.

The coordinator remains fully responsible for the coordination tasks, even if they are delegated to someone else. Coordinator tasks cannot be subcontracted. If there is subcontracting, please also complete the table below.

Task No (continuous numbering linked to WP)	Task Name	Description	Participants		In-kind Contributions and Subcontracting
			Name	Role (COO, BEN, AE, AP, OTHER)	(Yes/No and which)

T3.1	Co-design of the 'European Education Week' between the partners.	The open discussion about the curriculum will bring an international perspective to the module for an inclusive perspective and cultural attention. The design of the summer school will also include the promotion and information about the summer school, the selection of student teacher and pre-service teacher candidates.	**UT** Partner coordinators AMU La Sapienza NKUA Le Rectorat ULB	COO BEN	
T3.2	Live session with Webinars inside the week.	The face-to-face sessions will be set up for a limited number of students. However, some punctual sessions could be performed online The WP working group will propose some sessions of the European Education Week to be open as live sessions for student teachers to follow the exchanges virtually..	**UT** Student teachers and in-service teachers AMU La Sapienza NKUA Le Rectorat ULB	COO BEN	
T3.3	Developing an open book based on the week session with research data analysis.	Participative activity by the student teachers to reflective practices. The activity could be monitored and supported by researchers involved in the project.	**UT** Professors AMU La Sapienza NKUA Le Rectorat ULB	TuSe	

Milestones and deliverables (outputs/outcomes)

Milestones are control points in the project that help to chart progress. Use them only for major outputs in complicated projects. Otherwise leave the section on milestones empty.

Means of verification are how you intend to prove that a milestone has been reached. If appropriate, you can also refer to indicators.

***Deliverables** are project outputs which are submitted to show project progress (any format). Refer only to major outputs. Do not include minor sub-items, internal working papers, meeting minutes, etc.*

It is recommended to limit the number of deliverables to max 10-15 for the entire project. You may be asked to further reduce the number during grant preparation.

For deliverables such as meetings, events, seminars, trainings, workshops, webinars, conferences, etc., enter each deliverable separately and provide the following in the 'Description' field: invitation, agenda, signed presence list, target group, number of estimated participants, duration of the event, report of the event, training material package, presentations, evaluation report, feedback questionnaire.

For deliverables such as manuals, toolkits, guides, reports, leaflets, brochures, training materials etc., add in the 'Description' field: format (electronic or printed), language(s), approximate number of pages and estimated number of copies of publications (if any).

For each deliverable you will have to indicate a due month by when you commit to upload it in the Portal. The due month of the deliverable cannot be outside the duration of the work package and must be in line with the timeline provided below. Month 1 marks the start of the project and all deadlines should be related to this starting date.

The labels used mean:

Public — fully open (⚠ automatically posted online on the Project Results platforms)

Sensitive — limited under the conditions of the Grant Agreement

EU classified —RESTREINT-UE/EU-RESTRICTED, CONFIDENTIEL-UE/EU-CONFIDENTIAL, SECRET-UE/EU-SECRET under Decision 2015/444.

Milestone No (continuous numbering not linked to WP)	Milestone Name	Work Package No	Lead Beneficiary	Description	Due Date (month number)	Means of Verification
MS5	European Education Week participants selection	3	UT	Curriculum update at the light of scientific recent knowledge and international attitude.	M9, M21	Number of participants submission and number of participants selected

Deliverable No (continuous numbering linked to WP)	Deliverable Name	Work Package No	Lead Beneficiary	Type	Dissemination Level	Due Date (month number)	Description (including format and language)
D3.1	European Education Week	3	UT	*[*OTHER*]*	*[*PU — Public]	M11, M23	25 international teacher candidates (of any teachable subject) and approximately 20 students from TU participate in a week-long program of seminars

							2 International experts in education are invited for each seminar Language: english
D3.2	Webinars	3	UT	*[*DEM — Demonstrator, pilot, prototype*]* *[*DEC — Websites, patent filings, videos, etc*]*	*[*PU — Public]	M11, M23	English language- Digital format- Webinar video-Conference
D3.3	Publication following the summer school	3	UT	*[*R — Document, report*]*	*[*PU — Public]	M12-M18, M24-M30	Book - electronic In English

Estimated budget — Resources *(n/a for prefixed Lump Sum Grants)*

Participant	Costs													
	A. Personnel		B. Subcontracting	C.1a Travel			C.1b Accomodation	C.1c Subsistence	C.2 Equipment	C.3 Other goods, works and services	D.1 Financial support to third parties		E. Indirect costs	Total costs
AMU	1 person months	5 105 EUR	0 EUR	0 travels	0 persons travelling	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 grants	0 EUR	357,35 EUR	5 462,35 EUR
Rectorat Aix-Marseille	0 person months	0 EUR	0 EUR	0 travels	0 persons	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 prizes	0 EUR	0 EUR	0 EUR

					travelling									
UT	13 person months	62 380 EUR	0 EUR	2 travels	88 persons travelling	15 800 EUR	12 136 EUR	6 784 EUR	0 EUR	7 200 EUR	0 prizes	0 EUR	7 581 EUR	115 881 EUR
La Sapienza	1 person months	5 105 EUR	0 EUR	0 travels	0 persons travelling	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 prizes	0 EUR	357,35 EUR	5 462,35 EUR
ULB	1 person months	5 105 EUR	0 EUR	0 travels	0 persons travelling	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 prizes	0 EUR	357,35 EUR	5 462,35 EUR
NKUA	1 person months	5 105 EUR	0 EUR	0 travels	0 persons travelling	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 prizes	0 EUR	357,35 EUR	5 462,35 EUR
Total	17 person months	82 800 EUR	0 EUR	2 travels	88 persons travelling	15 800 EUR	12 136 EUR	6 784 EUR	0 EUR	7 200 EUR	0 grants 0 prizes	0 EUR	8 730,40 EUR	133 450,40 EUR
For certain Lump Sum Grants, see detailed budget table/calculator (annex 1 to Part B; *see* Portal Reference Documents).														

Work Package 4

Work Package 4: European teacher professional development			
Duration:	M4 - M36	**Lead Beneficiary: Università Degli Studi Di Roma La Sapienza**	Short name : La Sapienza

Objectives

Strategic objective 3: Development of communities of practices of in-service and teacher educators to address common concerns on education in Europe

Every teacher or teacher educator in every country develops skills over time, which are different for each individual. Recognising these competences contributes to the professional well-being of staff. Based on the development of a community of practice for education, WP4 is organised around a system of EuropeanProfessional Development for Teachers (EPDT). It is based on the complementarity of the UNI-T consortium, the mutual transfer of competences between teachers from different countries, co-construction, innovation and valorisation of the wealth of individual and collective reflections. The EPDT system is based on exchanges between peers to break isolation and encourage innovation through collaborative engineering (design thinking). It is based on real-life experiences, exchanges of good practice and recourse to experts (facilitating resource persons): Educational engineers and teacher-researchers specialising in education fields.

5 themes will be explored, one per semester and per country. Thematic proposals:

- Environment, sustainability and outdoor education
- Social cohesion and inclusive education or learning development and inclusive school;
- Digital literacy and integration in learning
- European culture and civic engagement
- Education and equity
- Competences assessment

The EDPT system set up for each of the themes is organised in 3 consecutive workshops: a sharing workshop, a pedagogical workshop and a resource workshop. From chosen professional situations in the sharing workshop (T4.1), pedagogical approaches are considered (T4.2) and analysed in the light of educational research (T4.3).

The professional situations, the list of suggested solutions and the proposed theoretical resources, will be available on the project's online platform. Key words will be assigned to the situations to enable teachers to search for answers using the key word of the problem they have encountered in their practice (D4.1, D4.2, D4.3).

Activities (what, how, where) and division of work

Provide a concise overview of the work (planned tasks). Be specific and give a short name and number for each task.

*Show who is participating in each task: Coordinator (COO), and if applicable Beneficiaries (BEN), Affiliated Entities (AE), Associated Partners (AP) and others, indicating **in bold** the task leader.*

Add information on other participants' involvement in the project e.g. subcontractors, in-kind contributions.

Note:

In-kind contributions: In-kind contributions for free are cost-neutral, i.e. cannot be declared as cost. Please indicate the in-kind contributions that are provided in the context of this work package.

The coordinator remains fully responsible for the coordination tasks, even if they are delegated to someone else. Coordinator tasks cannot be subcontracted. If there is subcontracting, please also complete the table below.

Task No (continuous numbering linked to WP)	Task Name	Description	Participants		In-kind Contributions and Subcontracting (Yes/No and which)
			Name	Role (COO, BEN, AE, AP, OTHER)	
T4.1	Write a professional situation experienced in relation to each theme	A sharing workshop initiates reflection on a theme within a reduced focus group. This focus group meets face-to-face in a partner country which hosts a delegation made up of two members from each of the other countries participating in the project. The workshop is organised around exchanges and free speech on professional situations experienced in relation to the theme. Beyond the acculturation to the educational system of the host country, the objective of the focus group is to identify the common professional situation that can be reported during the following workshop. The reported situation will be chosen within the host country and presented by a member from a different country (text and Powerpoint). The written work situation is sent to the participants of the next workshop (T4.2).	Focus Group: Participants from the host country and 2 participants from the other partners.	COO and BEN	No
T4.2	Conduct a collaborative reflective analysis in relation to each theme	A second pedagogical workshop makes it possible to present the previously experienced and chosen professional situation to a larger group, including the smaller group. The participants ask questions in order to better understand the presented situation and, in small groups, propose practical examples and possible teaching methods that could solve the issue raised by the reported situation. Groups are formed according to the participants' native language. The reflection of each group allows a collective written synthesis (English + native language of the group) including the choice of	**La Sapienza** Focus group + Pre-service and In-service teachers, teacher trainers, students' teachers.	COO,BEN and AP	No

		the most efficient solutions. This workshop takes place at a distance with a maximum of 30 teachers and can be duplicated depending on the number of participants. Selected extracts of the video recordings as well as the collective written summary in English and in the native language are put online on the project platform.			
T4.3	Produce shared resources in relation to each theme	A third resource workshop will bring together the focus group and the members who participated in the pedagogical workshop, in the form of a webinar. Its objective is to continue the reflection, to link the proposed solutions to educational research and to support teachers in the development, choice and implementation of tools and pedagogical devices: engineering, objectives, tasks, evaluation, pedagogical coherence, etc. This resource workshop allows for a deepening of the reflection initiated previously thanks to contributions rooted in training and research. The reflection is initiated by a speaker who is an expert in the topic. The Webinar is recorded and put on the platform online.	**La Sapienza** Focus group + Pre-service and In-service teachers, students' teachers, teacher trainers	COO,BEN and AP	No

Milestones and deliverables (outputs/outcomes)

Milestones are control points in the project that help to chart progress. Use them only for major outputs in complicated projects. Otherwise leave the section on milestones empty.

Means of verification are how you intend to prove that a milestone has been reached. If appropriate, you can also refer to indicators.

***Deliverables** are project outputs which are submitted to show project progress (any format). Refer only to major outputs. Do not include minor sub-items, internal working papers, meeting minutes, etc.*

It is recommended to limit the number of deliverables to max 10-15 for the entire project. You may be asked to further reduce the number during grant preparation.

For deliverables such as meetings, events, seminars, trainings, workshops, webinars, conferences, etc., enter each deliverable separately and provide the following in the 'Description' field: invitation, agenda, signed presence list, target group, number of estimated participants, duration of the event, report of the event, training material package, presentations, evaluation report, feedback questionnaire.

For deliverables such as manuals, toolkits, guides, reports, leaflets, brochures, training materials etc., add in the 'Description' field: format (electronic or printed), language(s), approximate number of pages and estimated number of copies of publications (if any).

For each deliverable you will have to indicate a due month by when you commit to upload it in the Portal. The due month of the deliverable cannot be outside the duration of the work package and must be in line with the timeline provided below. Month 1 marks the start of the project and all deadlines should be related to this starting date.

The labels used mean:

Public — fully open (⚠ automatically posted online on the Project Results platforms)

Sensitive — limited under the conditions of the Grant Agreement
EU classified —RESTREINT-UE/EU-RESTRICTED, CONFIDENTIEL-UE/EU-CONFIDENTIAL, SECRET-UE/EU-SECRET under Decision 2015/444.

Milestone No (continuous numbering not linked to WP)	Milestone Name	Work Package No	Lead Beneficiary	Description	Due Date (month number)	Means of Verification
MS6	Writing of the professional situations chosen by the focus group	4	La Sapienza	Written production of a real-life work situation related to each theme	M5-M11-M17-M23-M29	Sending to the participants of the task T4 .2 selected professional situations (PPT and text)

Deliverable No (continuous numbering linked to WP)	Deliverable Name	Work Package No	Lead Beneficiary	Type	Dissemination Level	Due Date (month number)	Description (including format and language)
D4.1	5 professional situations	4	La Sapienza	R — Document DEC —Websites	PU — Public	M5-M11-M17-M23-M29	English language and host country language - Digital format - 2 text pages in PDF and PPT format - 10 slides for each topic
D4.2	5 reflective and collaborative situations	4	La Sapienza	R — Document DEC —Websites	PU — Public	M7-M13-M19-M25-M31	English language and native language of partner universities - Digital format - 2 pages of text in PDF format - 3 video clips of 10 minutes for each topic
D4.3	5 sets of common resources	4	La Sapienza	R — Document, DEC — Websites, videos, DATA _ data sets,	PU — Public	M9-M15-M21-M27-M33	English language- Digital format- Webinar video-Conference

Estimated budget — Resources *(n/a for prefixed Lump Sum Grants)*														
Participant	Costs													
	A. Personnel		B. Subcontracting	C.1a Travel			C.1b Accomodation	C.1c Subsistence	C.2 Equipment	C.3 Other goods, works and services	D.1 Financial support to third parties		E. Indirect costs	Total costs
AMU	5 person months	33 955 EUR	0 EUR	4 travels	8 persons travelling	1 868 EUR	3 816 EUR	3 032 EUR	0 EUR	288 EUR	0 grants	0 EUR	3 007,13 EUR	45 966,13 EUR
Rectorat Aix-Marseille	5 person months	25 525 EUR	0 EUR	4 travels	8 persons travelling	1 868 EUR	3 816 EUR	3 032 EUR	0 EUR	0 EUR	0 prizes	0 EUR	2 396,87 EUR	36 637,87 EUR
UT	5 person months	35 000 EUR	0 EUR	4 travels	8 persons travelling	1 818 EUR	4 192 EUR	3 072 EUR	0 EUR	288 EUR	0 prizes	0 EUR	3 105,90 EUR	47 475,90 EUR
La Sapienza	14 person months	68 210 EUR	0 EUR	4 travels	12 persons travelling	2 580 EUR	6 348 EUR	4 596 EUR	0 EUR	288 EUR	0 prizes	0 EUR	5 741,54 EUR	87 763,54 EUR

ULB	5 person months	33 955 EUR	0 EUR	4 travels	8 persons travelling	981 EUR	4 048 EUR	3 032 EUR	0 EUR	288 EUR	0 prizes	0 EUR	2961,28 EUR	45 265,28 EUR
NKUA	5 person months	30 530 EUR	0 EUR	4 travels	8 persons travelling	2 308 EUR	4 288 EUR	3 192 EUR	0EUR	288 EUR	0 prizes	0 EUR	2 842,42 EUR	43 448,42 EUR
Total	39 person months	227 175 EUR	0 EUR	24 travels	52 persons travelling	11 423 EUR	26 508 EUR	19 956 EUR	0 EUR	1 440 EUR	0 grants 0 prizes	0 EUR	20 055,14 EUR	306 557,14 EUR
For certain Lump Sum Grants, see detailed budget table/calculator (annex 1 to Part B; *see Portal Reference Documents*).														

Work Package 5

Work Package 5: Research cooperation between schools and universities			
Duration:	M1 - M36	**Lead Beneficiary:**	ULB
Objectives **Strategic objective 4: Research-school trans-national cooperation supporting action-research and bringing communities of practice to life**			
This WP is based on the development and the reinforcement of transnational links between pedagogical teams in schools and research teams from the department of education of the consortium. The objective is to reinforce the links between educational research and teacher professional development in an international context: - To develop and support collaborative action research projects within the UNI-T Academy - To create communities of practice around these projects or large issues faced by teachers.			

The reinforcement of these transnational links is based on research-field cooperation by supporting collaborative action-research projects within the UNI-T Academy and by creating communities of practice around these projects or larger issues encountered by teachers.

The originality of this WP is based on the combination of two calls for projects of collaborative action-research and the constitution of communities of practice associating teachers and researchers in education from at least two countries. The communities of practice allow to extend the beneficial effects of the networking resulting from the project calls by inscribing the relations of the participants in the longer term in an informal framework to be sustainable. They allow for the creation of a stronger feeling of belonging to communities of practice between project participants. Inspired by the Research-to-practice networks of the KNAER Canada, this WP brings together all education stakeholders (teachers, researchers, parents, school administration representatives, ...) in thematic and transnational networks in order to share the problems they encounter and to develop solutions or projects.

The WP will extend the model of E.COL.E (ULB) connecting schools and researchers in education in Brussels to a larger international community. The eTwinning platform will also serve as a model and a valuable resource to develop these communities of practice, adding the dimension of researchers in education and teacher education providers in the possibilities for collaboration and exchanges.

This WP is based on a specific scientific committee working, constituted within the WP and including internal members of the consortium and external members.
The selected research-action projects will be funded for a maximum duration of 18 months with a maximum budget of 10 k€ per project.

The selected projects will have to satisfy several criteria already identified :

- Contribution to the priority theme of the UNI-T project
- Involvement of all actors: at least two participating countries with research teams, and one or more schools for each participating country.
- Possibility and credibility of the methodological approach and of the project evaluation system, including an intermediate report and a summary report at the end of the project submitted to the steering committee.
- The evaluation reports will be made public as part of a transparency (open data) and dissemination of the experiments conducted beyond the members of the consortium.
- The prospects for dissemination and valorisation of the project's results, in connection with the internationalisation of teacher training.

We expect this to have a direct impact on schools in terms of their capacity for innovation and the promotion of experiments conducted with the entire educational community (teachers, pupils, families).

The effects also concern the initial or the in-service training of teachers, for which the international studies underline the need for a research base. The collaborative research carried out in this Work Package aims to be extended into training programmes, within specific modules (already existing), or common to the different participating countries.

Activities (what, how, where) and division of work

Provide a concise overview of the work (planned tasks). Be specific and give a short name and number for each task.

*Show who is participating in each task: Coordinator (COO), and if applicable Beneficiaries (BEN), Affiliated Entities (AE), Associated Partners (AP) and others, indicating **in bold** the task leader.*

Add information on other participants' involvement in the project e.g. subcontractors, in-kind contributions.

Note:

In-kind contributions: In-kind contributions for free are cost-neutral, i.e. cannot be declared as cost. Please indicate the in-kind contributions that are provided in the context of this work package.

The coordinator remains fully responsible for the coordination tasks, even if they are delegated to someone else. Coordinator tasks cannot be subcontracted. If there is subcontracting, please also complete the table below.

Task No (continuous numbering linked to WP)	Task Name	Description	Participants		In-kind Contributions and Subcontracting (Yes/No and which)
			Name	Role (COO, BEN, AE, AP, OTHER)	
T5.1	Writing and distributing the call for projects	This task is organised in 2 steps : Drafting the framework document for the calls (specifications) and drafting and disseminating the call for projects (AAP). The first step is to define the content requirements of the projects, to define the evaluation criteria and their weighting, the eligible expenses and to prepare the practical implementation of the call for proposals. A framework document is drafted by the WP5 scientific committee and validated by the steering committee. The second step allows to communicate to the consortium members the objectives and the framework of the call for proposals, the eligibility criteria, the submission and evaluation procedure. The scoping document is annexed to the call produced and attached to the call dissemination.	**ULB** AMU Rectorat NKUA La Sapienza UT	COO BEN BEN BEN BEN BEN	No
T5.2	Evaluating and selecting projects	This task is organised in 2 steps: Examining the projects submitted and organising the selection committee. The first step aims to make sure that the requirements defined in the call are respected and to organise the evaluation of each project by two evaluators. A specific scientific committee of internal and external members of the consortium is set up to evaluate the projects on the basis of a collectively developed evaluation grid (T5.1). Each project is evaluated by one internal and one external expert.	**ULB** AMU Rectorat NKUA La Sapienza UT	COO BEN BEN BEN BEN BEN	No

		The second step consists in examining the evaluations transmitted by the experts of the specific scientific committee and in establishing a ranking of the submitted projects. A report of the session is drafted and sent to the steering committee for validation. Notification of selection or rejection is sent to each project leader.			
T5.3	Organise a distance meeting to launch the selected projects	The meeting objective is to transmit all the information that will be necessary for the start-up and follow-up of the projects. It is addressed to the selected projects' promoters. This task organises the official launch date of the selected projects for a period of 18 month.	**ULB**	COO	No
T5.4	To organise an interim review of the selected projects (interim review)	This task organises an initial dissemination of the results at the mid-term of the funded projects. Each project selected during the wave 1 and wave 2 call for projects presents ,in a video clip of 180 seconds maximum, the context of the project, the approach implemented and the initial results.	**ULB** AMU	COO	No
T5.5	To organise an action-research feedback seminar (final report)	A seminar for the restitution of the projects is planned in person with 1 representative of each school and each university participating in the different selected projects. This seminar is organised during the final meeting in Brussels.	**ULB** AMU Rectorat NKUA La Sapienza UT	COO BEN BEN BEN BEN BEN	No

Milestones and deliverables (outputs/outcomes)

Milestones are control points in the project that help to chart progress. Use them only for major outputs in complicated projects. Otherwise leave the section on milestones empty.

Means of verification are how you intend to prove that a milestone has been reached. If appropriate, you can also refer to indicators.

***Deliverables** are project outputs which are submitted to show project progress (any format). Refer only to major outputs. Do not include minor sub-items, internal working papers, meeting minutes, etc.*

It is recommended to limit the number of deliverables to max 10-15 for the entire project. You may be asked to further reduce the number during grant preparation.

For deliverables such as meetings, events, seminars, trainings, workshops, webinars, conferences, etc., enter each deliverable separately and provide the following in the 'Description' field: invitation, agenda, signed presence list, target group, number of estimated participants, duration of the event, report of the event, training material package, presentations, evaluation report, feedback questionnaire.

For deliverables such as manuals, toolkits, guides, reports, leaflets, brochures, training materials etc., add in the 'Description' field: format (electronic or printed), language(s), approximate number of pages and estimated number of copies of publications (if any).

For each deliverable you will have to indicate a due month by when you commit to upload it in the Portal. The due month of the deliverable cannot be outside the duration of the work package and must be in line with the timeline provided below. Month 1 marks the start of the project and all deadlines should be related to this starting date.

The labels used mean:

Public — fully open (⚠ automatically posted online on the Project Results platforms)

Sensitive — limited under the conditions of the Grant Agreement

EU classified —RESTREINT-UE/EU-RESTRICTED, CONFIDENTIEL-UE/EU-CONFIDENTIAL, SECRET-UE/EU-SECRET under Decision 2015/444.

Milestone No (continuous numbering not linked to WP)	Milestone Name	Work Package No	Lead Beneficiary	Description	Due Date (month number)	Means of Verification
MS7	Scientific committee	5	ULB	Composition of a scientific committee with 5 internal and 5 external experts.	M2	Each expert provides a report for the assessment of the action-research projects submitted.

Deliverable No (continuous numbering linked to WP)	Deliverable Name	Work Package No	Lead Beneficiary	Type	Dissemination Level	Due Date (month number)	Description (including format and language)
D5.1	Framework documents for calls for projects	5	ULB	R — Document, report	PU — Public	M2, M8	Electronic documents written in English that specify the content requirements of the projects, the evaluation criterias and their weighting, the eligible expenses and the practical conduct of the call for projects.
D5.2	10 selected projects on the 2 calls (wave 1 and wave 2)	5	ULB	DATA — data sets, microdata, etc	PU — Public	M5, M11	Information in English sent to beneficiaries and disseminated on the project website.
D5.3	2 Launch Meetings and production of	5	ULB	OTHER	PU — Public	M6, M12	Participants : selected project leaders (5 per webinar) - WP

	information slides of the laureates to support the successful completion of the projects						coordinators (minimum 2 participants) Duration : ½ day Production of information and support slides for the smooth running of the project (use of the budget and deadlines, possible organisational arrangements, project management tools, etc.). In English
D5.4	10 video clips of 180 seconds maximum of intermediate presentation of projects in progress	5	ULB	DEC —Websites, patent filings, videos, etc	PU — Public	M18, M24	Video clips explaining the context of the project, the approach taken and the first results. Multilingual, with English subtitles if necessary. Broadcast on the project website and the project web TV.
D5.5	1 feedback seminar for the 10 projects	5	ULB	OTHER	PU-Public	M36	A 2 day seminar in Brussels at the same time as the final meeting with project representatives. Participants : 1 representative from each school and university (minimum 4 per project, i.e. 40 participants) + member of the extended steering committee. Hybrid modality: face-to-face in Brussels with the possibility of following the exchanges at a distance for all the participants in the action-research project.
D5.6	10 Scientific publications	5	ULB and all partners	[R — Document, report]	PU-Public	M36	Scientific publications of the different projects (articles in

							indexed journals, books or book chapters, conferences, symposiums/ colloc, seminars, study days ...) In English or in the language of the country. Dissemination on the project website.

Estimated budget — Resources *(n/a for prefixed Lump Sum Grants)*

Participant	Costs													
	A. Personnel		B. Subcontracting	C.1a Travel			C.1b Accomodation	C.1c Subsistence	C.2 Equipment	C.3 Other goods, works and services	D.1 Financial support to third parties		E. Indirect costs	Total costs
AMU	3 person months	20 373 EUR	0 EUR	1 travels	4 persons travelling	884 EUR	1 644 EUR	1 224 EUR	0 EUR	0 EUR	0 grants	0 EUR	1 688,75 EUR	25 813,75 EUR
Rectorat Aix-Marseille	1 person months	5 105 EUR	0 EUR	1 travels	4 persons travelling	884 EUR	1 644 EUR	1 224 EUR	0 EUR	0EUR	0 prizes	0 EUR	619,99 EUR	9 476,99 EUR
UT	3 person months	21 000 EUR	0 EUR	1 travels	4 persons travelling	784 EUR	1 644 EUR	1 224 EUR	0 EUR	0EUR	0 prizes	0 EUR	1 725,64 EUR	26 377,64 EUR

La Sapienza	3 person months	19 275 EUR	0 EUR	1 travels	4 persons travelling	884 EUR	1 644 EUR	1 224 EUR	0 EUR	0EUR	0 prizes	0 EUR	1 611,89 EUR	24 638,89 EUR
ULB	16 person months	62 756 EUR	0 EUR	45 travels	0 persons travelling	10 000 EUR	30 000 EUR	20 000 EUR	0 EUR	40 576 EUR	0 prizes	0 EUR	11 433,24 EUR	174 765,24 EUR
NKUA	3 person months	18 318 EUR	0 EUR	1 travels	4 persons travelling	1 372 EUR	1 644 EUR	1 224 EUR	0 EUR	0 EUR	0 prizes	0 EUR	1 579,06 EUR	24 137,06 EUR
Total	29 person months	146 827 EUR	0 EUR	50 travels	20 persons travelling	14 808 EUR	38 220 EUR	26 120 EUR	0 EUR	40 576 EUR	0 prizes	0 EUR	18 658,57 EUR	285 209,57 EUR
For certain Lump Sum Grants, see detailed budget table/calculator (annex 1 to Part B; *see* Portal Reference Documents).														

Work Package 6

Work Package 6: Innovation in teacher's mobilities			
Duration:	M1 – M36	**Lead Beneficiary: Aix-Marseille University and Rectorat Aix-Marseille**	Short name: Rectorat Aix-Marseille & AMU
Objectives **Strategic objective 5: A transversal approach of mobilities of student-teachers, pre-service teachers, in-service teachers and teacher educators that promotes systems of recognition with open badge and a framework for cultural and plurilingual approaches to support mobilities.**			
Mobility has a significant contribution in the internationalisation of higher education institutions, offering students international academic experiences, as well as key skills for improving students' employability, personal and professional development, and soft skills. Launched 33 years ago (in 1987), it remains one of the most popular European policy, focusing on developing skills for increasing employability, intercultural skills, and active citizenship.			

This WP on mobility is transversal to the whole UNI-T project. It aims to support and develop all types of mobility and bring an analysis of good practices for mobilities for teacher education. For that, we decided to have a joint coordination of the WP6 with the Rectorat Aix-Marseille and its expertise in continuous teacher professional development, and AMU with an expertise in pre-service and in-service teacher education.

In this WP, various modalities of mobilities are addressed. Along with physical mobility, over time, other forms of mobility and particularly virtual mobility, were implemented and developed, to increase the accessibility to this type of learning experience for non-mobile students.The latest events caused by COVID – 19 have impacted the speed of adopting virtual mobility, which is under transformation and adaptation to current contexts and needs to reshape its main features in order to endorse the design of innovative learning programmes and activities. Virtual mobility can cover a wide range of international learning and teaching research, collaborative activities, in an online environment, empowering students with learning experiences, promoting the development of the key competences for a knowledge-based society.

In this project, virtual mobilities are understood as the complementary part of physical mobilities, in a preparatory or evaluative dimension

The project therefore provides the opportunity for physical mobility taking the form of internships in the local schools working with the partners of the UNI-T Academy. These internships can have a duration adapted to the project of each participant: 1 week or 3 weeks. Longer internships or mobilities in universities are not excluded from the project but would be funded by other schemes such as standard student Erasmus mobilities or longer internship mobilities through CIVIS. Similarly,staff mobilities will be done using the CIVIS alliance mobility scheme.

The objective of this WP6 is to manage and support the mobilities with 3 sub-objectives:

1) Organise physical mobilities (diffusion of information, selection of candidates for a physical mobility, etc) as a complementarity activity for virtual exchanges offered in the WP2, WP3, WP4, WP5
2) Develop a system of recognition for international activities for pre-service and in-service teachers. The use of ECTS is easy for students enrolled in higher education in Europe. We propose to complement this approach, especially for in-service teachers or teacher educators, with “open badge” technology in order to develop a system of recognition of skills and competences for teachers involved in an international professional development activity developed in WP2, WP3, WP4, WP5.
3) Develop blended resources to support the mobilities in terms of inter-cultural skills and plurilingual skills

Mediation between teachers with no common language is at the heart of this WP6. To support teachers’ mobilities, and to develop European teacher skills, this WP develops resources to enhance teacher’s awareness of other educational systems and plurilingual competences as explained in the Common European Framework of reference for languages (CEFRL, 2018). In particular, this WP will promote the development of skills such as:

- recognise words from a common international store in a new guise contextualised to education;
- mediate between teachers with no common language, even with a slight knowledge oneself;
- exploit paralinguistic (mime, gesture, etc), especially when it concerns specific educational gestures;

Activities (what, how, where) and division of work

Provide a concise overview of the work (planned tasks). Be specific and give a short name and number for each task.

*Show who is participating in each task: Coordinator (COO), and if applicable Beneficiaries (BEN), Affiliated Entities (AE), Associated Partners (AP) and others, indicating **in bold** the task leader.*

Add information on other participants’ involvement in the project e.g. subcontractors, in-kind contributions.

Note:

In-kind contributions: In-kind contributions for free are cost-neutral, i.e. cannot be declared as cost. Please indicate the in-kind contributions that are provided in the context of this work package.

The coordinator remains fully responsible for the coordination tasks, even if they are delegated to someone else. Coordinator tasks cannot be subcontracted. If there is subcontracting, please also complete the table below.

Task No (continuous numbering linked to WP)	Task Name	Description	Participants		In-kind Contributions and Subcontracting (Yes/No and which)
			Name	Role (COO, BEN, AE, AP, OTHER)	
T6.1	Development of pluricultural and plurilingual resources needed to support a teacher mobility	The objective of this task is to develop resources that are needed to support the mobility of pre-service, in-service teachers and teacher educators. This resource focus on several dimensions: 1) Knowledge of different educational systems; 2) Shared language to describe and understand educational issues and context for each participating country 3) Awareness of specific languages contextualised in each educational system	**AMU** **Rectorat** UT La Sapienza ULB NKUA	COO BEN AP	No
T6.2	Virtual mobility and Virtual exchange collaborative project	Virtual exchange is also an important component in a common field with virtual mobility. Definitions of virtual exchange include learning enhanced by technology, remote learning, but the main difference between them is, “while on virtual exchange the focus is primarily on people-to-people interaction and dialogue whereas the primary focus in many e-learning programmes is on content” and in the case of virtual mobility it is not necessary to include student-to-student dialogue. Virtual mobility can receive help from virtual exchange including those pieces that enhance development of soft skills.	**AMU** **Rectorat** UT La Sapienza ULB NKUA All Associate Partners	COO BEN AP	No
T6.3	Physical mobility for student teachers, in-service teachers, pre-service teachers and teacher educators	Student teachers, i-service teachers, pre-service teachers and teacher educators from all partners and schools in the region will be able to apply to receive a mobility grant for an	**AMU** **Rectorat** UT	COO and BEN AP	No

		internship organised in collaboration with one of the partners. A campaign will be advertised to apply on the UNI-T website. Selection procedure will be done by the WP working group based on the candidate motivation and training project, its relation to the objectives of UNI-T and a distribution of mobilities in the different countries of the consortium	La Sapienza ULB NKUA all associate partners		
T6.4	Open Badge recognition	Open Budget is a certification delivered to valorize the expertise developed inside the virtual mobility and the virtual exchange Open badges are envisaged as a means of certifying the path pursued by the participants. They are digital badges that certify knowledge, skills and achievements. They are open-source: our badges will be issued using transparent assessment criteria, in line with the European Qualification Framework. They are evidence-based: knowledge, specific skills and achievements, assessment criteria as well as the descriptors will be defined in detail. Rather than an exhaustive list, the project would target the core knowledge and skills of the 'Europeaness' as defined by Michael Schratz (What is a European teacher, ENTEP). Open badges are transferable. They can be shared on social media pages, websites, resumes, and they can be used in different settings, such as the professional ones as well as in institutions. The visibility and transferability of the badges will give continuity to the project, and will allow the recipient of the badge to personalise their professional identity and apply for specific roles within the school community, so as to enrich the educational offer within CIVIS and its network of schools. Educational Open Badges are already in use at the Sapienza University of Rome and are also the subject of a development project (ECHOS	**La Sapienza** AMU Rectorat UT ULB NKUA All associated partners	COO and BEN AP	No

		project with Pedagogical Innovation Fund) at AMU.			
T6.5	European Qualification Framework Assessment	It will promote cooperation and joint work among partner organizations and will link with related initiatives. It will address other educational networks to help the dissemination of the results.	**AMU** **Rectorat** UT La Sapienza ULB NKUA		No

Milestones and deliverables (outputs/outcomes)

Milestones are control points in the project that help to chart progress. Use them only for major outputs in complicated projects. Otherwise leave the section on milestones empty.

Means of verification are how you intend to prove that a milestone has been reached. If appropriate, you can also refer to indicators.

***Deliverables** are project outputs which are submitted to show project progress (any format). Refer only to major outputs. Do not include minor sub-items, internal working papers, meeting minutes, etc.*

It is recommended to limit the number of deliverables to max 10-15 for the entire project. You may be asked to further reduce the number during grant preparation.

For deliverables such as meetings, events, seminars, trainings, workshops, webinars, conferences, etc., enter each deliverable separately and provide the following in the 'Description' field: invitation, agenda, signed presence list, target group, number of estimated participants, duration of the event, report of the event, training material package, presentations, evaluation report, feedback questionnaire.

For deliverables such as manuals, toolkits, guides, reports, leaflets, brochures, training materials etc., add in the 'Description' field: format (electronic or printed), language(s), approximate number of pages and estimated number of copies of publications (if any).

For each deliverable you will have to indicate a due month by when you commit to upload it in the Portal. The due month of the deliverable cannot be outside the duration of the work package and must be in line with the timeline provided below. Month 1 marks the start of the project and all deadlines should be related to this starting date.

The labels used mean:

Public — fully open (⚠ automatically posted online on the Project Results platforms)

Sensitive — limited under the conditions of the Grant Agreement

EU classified —RESTREINT-UE/EU-RESTRICTED, CONFIDENTIEL-UE/EU-CONFIDENTIAL, SECRET-UE/EU-SECRET under Decision 2015/444.

Milestone No (continuous numbering not linked to WP)	Milestone Name	Work Package No	Lead Beneficiary	Description	Due Date (month number)	Means of Verification
MS8	Virtual mobility and Virtual exchange	6	Teacher student	Long term courses : developed within a master's programme	M12	Number of mobilities Number of participants Number of exchange

				● Short term activities raising the awareness for the potential of virtual mobility : - Course design through OER - Learning hub to improve digital skills and preparedness for VM, - Non-formal activities between students (creating a virtual learning community), - Short online courses and - virtual courses • Learning activities to prepare physical mobility: - Standalone online courses Videoconferences - Webinars and - Seminars • Lecturers from different universities with virtual courses/lessons • Designing study programme • Virtual internships		
MS9	Open Badge	6	Teacher student	Proposed categories for badges Mobility - Long-term Mover: for participation in long-term mobility - Intensive project: - International weeks - Seasonal School - HUB - Open lab - Open Course - Micro-programme - Bootcamp - Virtual Mover: for participation in Virtual Mobility	M12	Number of Certification and Open Budget

				- Intern: for participation in mobility for internship Cultural engagement - Language course - Culture course (as part of the pre-departure training) - Global academia: attend online lectures by international speakers in universities. Service learning Student representation - Ambassador - Student Council Member - Student Engagement - Buddy : (for mentors only) - Assistance in Language Learning : for students running the “Language Café” or volunteering in similar initiatives promoting language learning - Open Days - Dissemination and Communication: for participation in the dissemination campaign (by uploading videos, sharing experiences etc) Additional suggestions Badge for Excellence : given to students who excel during their long-term mobility by passing all their courses or achieving high scores.		
MS10	European Qualification Framework Assessment	6	Teacher student and Teacher researcher	To guarantee implementation through e-learning, aiming at finding specific obstacles in institutions and proposing concrete and innovative solutions.	M12	Number of Assessment model

Deliverable No (continuous numbering linked to WP)	Deliverable Name	Work Package No	Lead Beneficiary	Type	Dissemination Level	Due Date (month number)	Description (including format and language)
D6.1	Resources for teacher mobility including the presentation of different educational systems and the co-construction of a "European teaching language"	6	Le Rectorat Aix-Marseille AMU	[DEM — Demonstrator, pilot, prototype]	Public	M12, M24	These resources will use a variety of formats (video, documents, podcasts, etc) on the electronic plateform of blended learning developed in WP2. Language is an important aspect of this deliverable. All languages of the consortium will be used, with no systematic translation of each resource. Each resource will be based on a plurilingual approach that mediates specific content between the teachers to ensure a common understanding.
D6.2	a minimum of 500 Virtual mobility and Virtual exchange	6	Le Rectorat Aix-Marseille AMU	[OTHER]	Public	M6-M36	Documentation pdf English
D6.3	180 for 3 weeks mobilities (student teachers, pre-service teachers) 105 for 1 week mobilities (pre-service teachers, in-service teachers,	6	Le Rectorat Aix-Marseille AMU	[OTHER]	Public	M6-M36	Mobility contracts (in english) Post-mobility reports done by the participant (in english or in the mother language)
D6.4	25 Open Badge	6	Le Rectorat Aix-Marseille	[DEM — Demonstrator, pilot, prototype]	Public	M18	Digital Format English

			AMU				
D6.5	1 European Qualification Framework Assessment	6	Le Rectorat Aix-Marseille AMU	[REPORT]	Public	M36	Documentation pdf English

Estimated budget — Resources *(n/a for prefixed Lump Sum Grants)*

Estimated budget — Resources *(n/a for prefixed Lump Sum Grants)*														
Participant	Costs													
	A. Personnel		B. Subcontracting	C.1a Travel			C.1b Accomodation	C.1c Subsistence	C.2 Equipment	C.3 Other goods, works and services	D.1 Financial support to third parties		E. Indirect costs	Total costs
AMU	13 person months	42 383 EUR	0 EUR	1 travels	285 persons travelling	85 935 EUR	214 200 EUR	142 800 EUR	0 EUR	0 EUR	0 grants	0 EUR	33 484,01 EUR	511 827.01 EUR
Rectorat Aix-Marseille	2 person months	10 210 EUR	0 EUR	0 travels	0 persons travelling	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 prizes	0 EUR	714,70 EUR	10 924,70 EUR
UT	2 person months	11 615 EUR	0 EUR	0 travels	0 persons travelling	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 prizes	0 EUR	813,05 EUR	12 428,05 EUR

La Sapienza	7 person months	43 003 EUR	0 EUR	0 travels	0 persons travelling	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 prizes	0 EUR	2 179,73 EUR	33 318,73 EUR
ULB	2 person months	11 896 EUR	0 EUR	0 travels	0 persons travelling	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 prizes	0 EUR	832,72 EUR	12 728,72 EUR
NKUA	2 person months	11 211 EUR	0 EUR	0 travels	0 persons travelling	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 prizes	0 EUR	784,77 EUR	11 995,77 EUR
Total	28 person months	130 318 EUR	0 EUR	1 travels	285 persons travelling	85 935 EUR	214 200 EUR	142 800 EUR	0 EUR	0 EUR	0 grants	0 EUR	40 127,71 EUR	613 380,71 EUR
For certain Lump Sum Grants, see detailed budget table/calculator (annex 1 to Part B; *see* Portal Reference Documents).														

Work Package 7

Work Package 7: Impact and dissemination			
Duration:	M1 – M36	**Lead Beneficiary: Aix-Marseille Université**	1-Short name: AMU
Objectives **Dissemination using open media and innovative tools**			
The aim of the dissemination WP is to maximize the publicity, transparency and the dissemination of project results in order to ensure their sustainability after its completion. Acknowledging the importance of these activities, the project has planned this WP to cover the whole duration of the project. Dissemination of project results will be achieved through the following			

channels: the project website, partners and associated partners' websites, media publications, pages about the project on social media and dissemination through partners' networks and European platforms such as School Education Gateway.

In addition, the UNI-T project proposes to develop a specific dissemination channel taking the form of a web TV. Apart from its popularity amongst young generations, a web TV has the advantage of allowing live broadcasting or podcasting, and to allow the diffusion of content on the different communication channels offered by the internet. Moreover, the web TV offers an efficient way of indexing multimedia content. In the educational context, the web TV has been shown to improve oral expression and self-confidence, develop digital skills, and linguistic skills (all languages can co-exist on a web TV), allow the development of a collaborative project approach that are related to civic engagement.

In the beginning of the project (WP1) a local Project committee including project partners and representatives of target groups will be established. It will help to find members of target groups interested in participating in the project, to keep target groups informed about the project and to assure a better dissemination and exploitation of the project.

Finally, the UNI-T project involving many scholars, more traditional academic publication will also be encouraged throughout the project, and in particular in relation to WP5. These publications include peer reviewed journal articles, books or book chapters, conferences, seminars and webinars, workshops, etc). These scientific communications will mention the name of the project and the funding supporting the project. These scientific communications will also present results about quantitative and qualitative studies analyzing the effects of the activities(see indicators 1.2)

Activities (what, how, where) and division of work

Provide a concise overview of the work (planned tasks). Be specific and give a short name and number for each task.

*Show who is participating in each task: Coordinator (COO), and if applicable Beneficiaries (BEN), Affiliated Entities (AE), Associated Partners (AP) and others, indicating **in bold** the task leader.*

Add information on other participants' involvement in the project e.g. subcontractors, in-kind contributions.

Note:

In-kind contributions: In-kind contributions for free are cost-neutral, i.e. cannot be declared as cost. Please indicate the in-kind contributions that are provided in the context of this work package.

The coordinator remains fully responsible for the coordination tasks, even if they are delegated to someone else. Coordinator tasks cannot be subcontracted. If there is subcontracting, please also complete the table below.

Task No (continuous numbering linked to WP)	Task Name	Description	Participants		In-kind Contributions and Subcontracting (Yes/No and which)
			Name	Role (COO, BEN, AE, AP, OTHER)	
T7.1	Development of dissemination plan	The Dissemination Plan describes in detail the actions to be carried out by every partner. Every target group will be targeted by different means; concrete success indicators will be set. Every partner will send a feedback on the draft circulated by the WP responsible partner	All partners **AMU**	COO, AP and BEN	No

		and then the WP responsible partner will finalize it. The dissemination plan will include a list of stakeholders to be used for news releases and events invitation. It will list how to reach (with direct mailing or mailing to mailing lists subscribed by stakeholders) over 500 stakeholders at national and EU level. Every partner will produce a national list. National lists will be collated by the WP responsible partner and EU level stakeholders will be added.			
T7.2	Development of UNI-T presentation material	Presentation material will be compiled and made available for all project partners, including a PowerPoint presentation, a flyer and a poster. A logo will be developed for UNI-T. A project flyer comprising the main project targets will be developed. It will serve as a basic information material for a broad target group. The info folder will have the format of a regular flyer, which easily allows extra pages to be added inside. The main information will be in English, and additional sites in requested languages can easily be added. To reach all target groups, a booklet will be developed to present major findings of the project and best practice cases to illustrate how the project findings can be sustainably implemented	All partners **AMU**	COO, AP and BEN	No
T7.3	Development, editing and management of the project website	The website will describe the project, will give information about the project initiatives, will allow downloading the project products and will assure the contact between target groups/stakeholders and the project team. The website will be optimized for search engine (SEO). The project website will be maintained at least 2 years after the project end by AMU.	All partners **AMU**	COO, AP and BEN	Subcontracting : Web design In-kind contribution :hosting of the website by AMU

T7.4	Press releases on project activities and findings	The project coordinator will contribute press releases about the essential project outcomes and disseminate them online. It will update its widespread database with various European contacts and networks in cooperation with all partners to spread the UNI-T news widely. Each partner is asked to send the press releases via their own national and international channels to contribute to a wide distribution.	All partners **AMU**	COO and BEN	No
T7.5	Development, editing and management of a Web TV	The project will use a specially developed web TV. The content of the web TV will be created in the different activities of the project as formal deliverables, but also regular videos and audio podcasts produced by all the beneficiaries. The content will be checked, uploaded and indexed by a webmaster working in the management team of WP7. The steering committee will agree on a general organisation of the web TV and a procedure to ensure that all necessary agreements are obtained, especially if it uses videos showing children.	all partners **AMU**	COO and BEN	No
T7.6	Project presentations at national and international conferences, meetings and seminars	The project participants will actively attend key events, seminars and workshops on national and European level to make the project known and the results discussed by the relevant networks. Especially in the beginning, these events guarantee a sustainable dialogue with the target groups. Important networks and stakeholders should accompany the outcomes of the project. All partners will present the UNI-T results on at least four relevant conferences, workshops and network events in each country.	All partners **AMU**	COO and BEN	No
T7.7	Editing a collaborative book and other scientific publications	Project findings, according to scientific publication standards, will be published by project partners in a collaborative book.	All partners **AMU**	COO BEN and AP	No

Milestones and deliverables (outputs/outcomes)

Milestones are control points in the project that help to chart progress. Use them only for major outputs in complicated projects. Otherwise leave the section on milestones empty.

Means of verification are how you intend to prove that a milestone has been reached. If appropriate, you can also refer to indicators.

***Deliverables** are project outputs which are submitted to show project progress (any format). Refer only to major outputs. Do not include minor sub-items, internal working papers, meeting minutes, etc.*

It is recommended to limit the number of deliverables to max 10-15 for the entire project. You may be asked to further reduce the number during grant preparation.

For deliverables such as meetings, events, seminars, trainings, workshops, webinars, conferences, etc., enter each deliverable separately and provide the following in the 'Description' field: invitation, agenda, signed presence list, target group, number of estimated participants, duration of the event, report of the event, training material package, presentations, evaluation report, feedback questionnaire.

For deliverables such as manuals, toolkits, guides, reports, leaflets, brochures, training materials etc., add in the 'Description' field: format (electronic or printed), language(s), approximate number of pages and estimated number of copies of publications (if any).

For each deliverable you will have to indicate a due month by when you commit to upload it in the Portal. The due month of the deliverable cannot be outside the duration of the work package and must be in line with the timeline provided below. Month 1 marks the start of the project and all deadlines should be related to this starting date.

The labels used mean:

Public — fully open (⚠ automatically posted online on the Project Results platforms)

Sensitive — limited under the conditions of the Grant Agreement

EU classified —RESTREINT-UE/EU-RESTRICTED, CONFIDENTIEL-UE/EU-CONFIDENTIAL, SECRET-UE/EU-SECRET under Decision 2015/444.

Milestone No (continuous numbering not linked to WP)	Milestone Name	Work Package No	Lead Beneficiary	Description		Due Date (month number)	Means of Verification
MS11		7					
Deliverable No (continuous numbering linked to WP)	**Deliverable Name**	**Work Package No**	**Lead Beneficiary**	**Type**	**Dissemination Level**	**Due Date** (month number)	**Description** (including format and language)
D7.1	Dissemination plan	7	AMU	R — Document, report	Public	M4	Electronic as PDF document. English and partner's languages if necessary About 20 pages

D7.2	Presentation materials (logo, flyer and PowerPoint presentation; poster)	7	AMU	R — Document, report DEC — Websites, patent filings, videos, etc	Public	M3	Electronic as PDF document and printed if necessary (500 copies) English and partner's languages if necessary
D7.3	Online presence: Website and regular updates	7	AMU	DEC — Websites, patent filings, videos, etc	Public	M6	English and partner's languages if necessary
D7.4	Press releases on project activities	7	AMU	R — Document, report DEC — Websites, patent filings, videos, etc	Public	M12, M24, M36	Electronic as PDF document English and partner's languages if necessary
D7.5	Web TV creation	7	AMU	DEC — Websites, patent filings, videos, etc	Public	M6	At least 100 videos or audio postcasts published after the released date of the web TV English and partner's languages in a plurilingual approach
D7.6	Project presentations at national and international conferences, meetings and seminars	7	AMU	R — Document, report DEC — Websites, patent filings, videos, etc	Public	M12, M24, M36	Electronic as PDF document English or partner's languages

D7.7	Collaborative book and other scientific publications	7	AMU	R — Document, report	Public	M36	Electronic as PDF document English

Estimated budget — Resources *(n/a for prefixed Lump Sum Grants)*

Participant	Costs												
	A. Personnel		B. Subcontracting	C.1a Travel			C.1b Accomodation	C.1c Subsistence	C.2 Equipment	C.3 Other goods, works and services	D.1 Financial support to third parties		E. Indirect costs	Total costs
AMU	2 person months	13 582 EUR	10 000 EUR	0 travels	0 persons travelling	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	11 000 EUR	0 grants	0 EUR	2 420,74 EUR	37 002,74 EUR
Rectorat Aix-Marseille	1 person months	5 105 EUR	0 EUR	0 travels	0 persons travelling	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	2 0000 EUR	0 prizes	0 EUR	497,35 EUR	7 602,35 EUR
UT	2 person months	14 000 EUR	0 EUR	0 travels	0 persons travelling	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	2 000 EUR	0 prizes	0 EUR	1 120 EUR	17 120 EUR
La Sapienza	2 person months	12 850 EUR	0 EUR	0 travels	0 persons travelling	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	2 000 EUR	0 grants	0 EUR	1 039,50 EUR	15 889,50 EUR

ULB	2 person months	13 582 EUR	0 EUR	0 travels	0 persons travelling	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	2 000 EUR	0 grants	0 EUR	1 090,74 EUR	16 672,74 EUR
NKUA	2 person months	12 212 EUR	0 EUR	0 travels	0 persons travelling	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	2 000 EUR	0 grants	0 EUR	994,84 EUR	15 206,84 EUR
Total	11 person months	71 331 EUR	10 000 EUR	0 travels	0 persons travelling	0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR	21 000 EUR	0 grants 0 prizes	0 EUR	7 163,17 EUR	109 494,17 EUR
For certain Lump Sum Grants, see detailed budget table/calculator (annex 1 to Part B; *see* *Portal Reference Documents*).														

Overview of Work Packages *(n/a for Lump Sum Grants)*

Staff effort per work package

Fill in the summary on work package information and effort per work package.

Work Package No	Work Package Title	Lead Participant No	Lead Participant Short Name	Start Month	End Month	Person-Months
1	Project management and coordination	1	AMU	1	36	59.5
2	European Teachers Blended Courses	6	NKUA	1	36	29

3	European Education Week	3	UT	1	36	17
4	European Teacher professional development	4	La Sapienza	4	36	39
5	Research cooperation between schools and universities	5	ULB	1	36	29
6	Innovation in teacher's mobilities	1 & 2	AMU & Rectorat Aix-Marseille	1	36	28
7	Impact and dissemination	1	AMU	1	36	11
					Total Person-Months	212.50

Staff effort per participant

Fill in the effort per work package and Beneficiary/Affiliated Entity.
Please indicate the number of person/months over the whole duration of the planned work.
*Identify the work-package leader for each work package by showing the relevant person/month figure in **bold**.*

Participant	WP1	WP2	WP3	WP4	WP5	WP6	WP7	Total Person-Months
Aix-Marseille University	40.5	15	1	5	3	13	2	79.5
Rectorat Aix-Marseille	3	1	0	5	1	2	1	13

Eberhard Karls Universitaet Tuebingen	4	3	13	5	3	2	2	32
Università Degli Studi Di Roma La Sapienza	4	3	1	14	3	7	2	34
Université Libre de Bruxelles	4	3	1	5	16	2	2	33
National and Kapodistrian University of Athens	4	4	1	5	3	2	2	21
Total Person-Months	59.5	29	17	39	29	28	11	212.50

Events meetings and mobility

Events meetings and mobility

This table is to be completed for events meetings and mobility that have been mentioned as part of the activities in the work packages above
Give more details on the type, location, number of persons attending, etc.

Event No (continuous numbering linked to WP)	Participant	Description					Attendees
		Name	Type	Area	Location	Duration (days)	Total
E1.1	All partners	Kick-off meeting	Meeting	Kick-off meeting which will focus on the organisation and monitoring of the project, funding rules, contractual documents and the development of the communication plan.	Marseille, France	3	16

E1.2	All partners	Consortium meeting	Meeting	Mid-term review of activities	Roma, Italy	3	16
E1.3	All partners	Final meeting	Meeting	Review of the project's achievements and reflection on the way forward	Brussels, Belgium	3	16
E4.1	All partners	5 Sharing workshops	Workshops	A sharing workshop initiates reflection on professionals themes within a reduced focus group.	Marseille, France Roma, Italy Tübingen, Germany, Athens, Greece Brussels, Belgium	4	12
E5.1	All partners	Feedback seminar	Seminar	A seminar about the results of the projects between schools and universities	Brussels, Belgium	3	24
E6.1	All partners	Physical mobilities	Exchange of good practice	- Knowledge of different educational systems; - Language skills - Exchange of good practice	Marseille, France Roma, Italy Tübingen, Germany, Athens, Greece Brussels, Belgium Associated partners	7	105
E6.2	All partners	Physical mobilities	Internship mobilites	- Knowledge of different educational systems; - Language skills	Marseille, France Roma, Italy Tübingen, Germany, Athens, Greece	21	180

				- Exchange of good practice	Brussels, Belgium		

4.3 Timetable

Timetable (projects of more than 2 years)

Fill in cells in beige to show the duration of activities. Repeat lines/columns as necessary.

Note: *Use actual, calendar years and quarters. In the timeline you should indicate the timing of each activity per WP. You may add additional columns if your project is longer than 6 years.*

ACTIVITY	YEAR 1				YEAR 2				YEAR 3			
	Q 1	Q 2	Q 3	Q 4	Q 1	Q 2	Q 3	Q 4	Q 1	Q 2	Q 3	Q 4
Task 1.1 - **Organising the project**												
Task 1.2 - **Scientific and technical coordination**												
Task 1.3 - **Financial and administrative coordination**												
Task 2.1 - **Co-conception of BL Modules adopted in a Creative Commons Copyrights Licence**												
Task 2.2 - **Co-conception of methodological BL pilot course for develop BL course**												
Task 2.3 - **Co-monitoring of the use and collect data in real time and full implementation**												
Task 3.1 - **Co-design of the 'International Education Week' between the partners.**												

Task 3.2 - Live session with Webinars inside the week.												
Task 3.3 - Developing an open book based on the week session with research data analysis.												
Task 4.1 - Write a professional situation experienced in relation to each theme												
Task 4.2 - Conduct a collaborative reflective analysis in relation to each theme												
Task 4.3 - Produce shared resources in relation to each theme												
Task 5.1 - Writing and distributing the call for projects												
Task 5.2 - Evaluating and selecting projects												
Task 5.3 - Organise a distance meeting to launch the selected projects												
Task 5.4 -To organise an interim review of the selected projects (interim review)												
Task 5.5 - To organise an action-research feedback seminar (final report)												
Task 6.1 - Development of pluricultural and plurilingual resources needed to support a teacher mobility												
Task 6.2 - Virtual mobility and Virtual exchange collaborative project												
Task 6.3 - Physical mobility												

Task 6.4 - Open Badge Virtual Mobility												
Task 6.5 - European Qualification Framework Assessment												
Task 7.1 - Development of dissemination plan												
Task 7.2 - Development of UNI-T presentation material												
Task 7.3 - Development, editing and management of the project website												
Task 7.4 - Press releases on project activities and findings												
Task 7.5 - Development, editing and management of a Web TV												
Task 7.6 - Project presentations at national and international conferences, meetings and seminars												
Task 7.7 - Editing a collaborative book												

4.4 Subcontracting

Subcontracting

Give details on subcontracted project tasks (if any) and explain the reasons why (as opposed to direct implementation by the Beneficiaries/Affiliated Entities).

Subcontracting — Subcontracting means the implementation of 'action tasks', i.e. specific tasks which are part of the EU grant and are described in Annex 1 of the Grant Agreement.

***Note:** Subcontracting concerns the outsourcing of a part of the project to a party outside the consortium. It is not simply about purchasing goods or services. We normally expect that the participants to have sufficient operational capacity to implement the project activities themselves. Subcontracting should therefore be exceptional.*

Include only subcontracts that comply with the rules (i.e. best value for money and no conflict of interest; no subcontracting of project coordination tasks).

Work Package No	Subcontract No (continuous numbering linked to WP)	Subcontract Name (subcontracted action tasks)	Description (including task number and BEN to which it is linked)	Estimated Costs (EUR)	Justification (why is subcontracting necessary?)	Best-Value-for-Money (how do you intend to ensure it?)
1	S1.1	Evaluation activities and auditing	T1.3 Financial and administrative coordination The external evaluation and valorization report should include the following: comprehensive assessment of the project, its management, quality assessment of the undertaken activities and the achieved results, degree of alignment between planned and carried out activities, evaluation of the impact and relevance of the results.	5000€	It is necessary that the evaluation is carried out by an independent entity that is not involved in the project.	Use of AMU's usual purchasing practices to ensure that the offer is competitive: 3 quotes from different suppliers.
2	S2.1	BL Platform design	T2.1 Co-conception of BL Modules adopted in a Creative Commons Copyrights Licence T2.2 Co-conception of methodological BL pilot course for develop BL course T2.3 Co-monitoring of the use and collect data in real time and full implementation	5000€	Web design, configuration and integration of the BL platform on the AMU server	Use of AMU's usual purchasing practices to ensure that the offer is competitive: 3 quotes from different suppliers.
7	S7.1	Web design	T7.3 - Development, editing and management of the project website	10 000€	The coordinator can host the website but we do not have the	Use of AMU's usual purchasing practices to ensure that the offer is

					in-house skills to create and design the project website	competitive: 3 quotes from different suppliers.
Other issues: *If subcontracting for the project goes beyond 30% of the total eligible costs, give specific reasons.*			N/A			

5. OTHER

5.1 Ethics

Ethics (if applicable) *If the Call document/Programme Guide contains a section on ethics, describe ethics issues that may arise during the project implementation and the measures you intend to take to solve/avoid them.* *Describe how you will ensure gender mainstreaming and children's rights in the project activities.*
Not applicable

5.2 Security

Security
Not applicable.

6. DECLARATIONS

Double funding	
Information concerning other EU grants for this project ⚠ *Please note that there is a strict prohibition of double funding from the EU budget (except under EU Synergies actions).*	**YES/NO**
We confirm that to our best knowledge neither the project as a whole nor any parts of it have benefitted from any other EU grant *(including EU funding managed by authorities in EU Member States or other funding bodies, e.g. Erasmus, EU Regional Funds, EU Agricultural Funds, European Investment Bank, etc)*. If NO, explain and provide details.	YES
We confirm that to our best knowledge neither the project as a whole nor any parts of it are (nor will be) submitted for any other EU grant *(including EU funding managed by authorities in EU Member States or other funding bodies, e.g. Erasmus, EU Regional Funds, EU Agricultural Funds, European Investment Bank, etc)*. If NO, explain and provide details.	YES

Financial support to third parties (if applicable) *If your project requires a higher maximum amount per third party than the threshold amount set in the Call document/Programme Guide, justify and explain why this is necessary in order to fulfil your project's objectives.*
Not applicable

ANNEXES

LIST OF ANNEXES

Standard
Detailed budget table/Calculator (annex 1 to Part B) — *mandatory for certain Lump Sum Grants (see Portal Reference Documents)*
CVs (annex 2 to Part B) — *mandatory, if required in the Call document/Programme Guide*
Annual activity reports (annex 3 to Part B) — *not applicable*
List of previous projects (annex 4 to Part B) — *mandatory, if required in the Call document/Programme Guide*

Special
Other annexes — *mandatory, if required in the Call document/Programme Guide*

LIST OF PREVIOUS PROJECTS

List of previous projects

Please provide a list of your previous projects for the last 4 years.

Participant	Project Reference No and Title, Funding programme	Period (start and end date)	Role (COO, BEN, AE, OTHER)	Amount (EUR)	Website (if any)
[name]					
[name]					

HISTORY OF CHANGES		
VERSION	PUBLICATION DATE	CHANGE
1.0	25.02.2021	Initial version (new MFF).